BERNARD LAVALLE

RECHERCHES SUR L'APPARITION DE LA CONSCIENCE CREOLE DANS LA VICE - ROYAUTE DU PEROU:

L'ANTAGONISME HISPANO - CREOLE DANS LES ORDRES RELIGIEUX (XVIème - XVIIème SIECLES)

TOME II

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III
– LE 28 AVRIL 1978 –

ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
– 1982 –

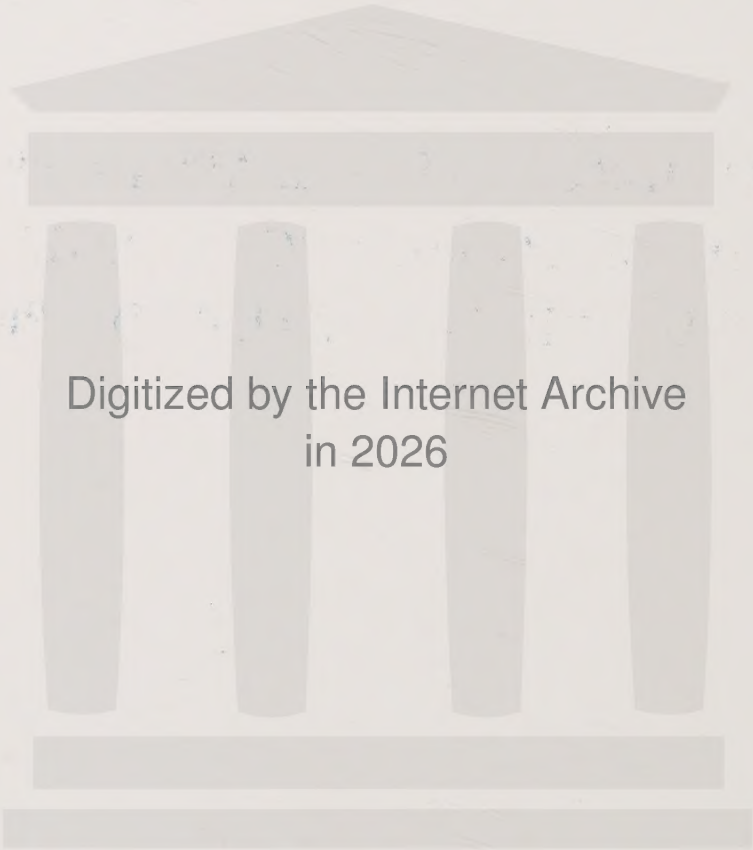
Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41549628_0003

BERNARD LAVALLE

RECHERCHES SUR L'APPARITION DE LA CONSCIENCE CREOLE DANS LA VICE - ROYAUTE DU PEROU:

L'ANTAGONISME HISPANO - CREOLE DANS LES ORDRES RELIGIEUX (XVIème - XVIIème SIECLES)

TOME II

THESE PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE BORDEAUX III
– LE 28 AVRIL 1978 –

ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THESES
UNIVERSITE DE LILLE III
– 1982 –

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

QUATRIEME PARTIE

C O N T E N U E T C O N T O U R S
D U
S E N T I M E N T A N T I C R E O L E

Les deux parties précédentes ont examiné dans quelles conditions, et selon quel processus, se produisaient les heurts entre les frères originaires d'Espagne et ceux nés en Amérique. Chemin faisant, à l'occasion de telle ou telle crise, au détour d'une diatribe, d'un mémoire, il nous a été maintes fois donné de souligner les accusations portées contre les religieux créoles. Mais, pour important qu'il ait pu être, le monde conventuel n'était qu'un des domaines, parmi bien d'autres, où s'exprimait la créolophobie. A ce point de notre étude, il est nécessaire d'analyser, de façon systématique et sur un plan général, l'argumentation métropolitaine, de mettre à jour les lignes de force de ses préjugés, afin d'en mieux discerner la portée et la signification.

Dans un premier temps, nous verrons quelle était, d'après les Européens, l'influence exercée sur les créoles par la nature américaine. Nous retrouverons là un vieil héritage de la pensée gréco-latine remis au goût du jour par la Renaissance, et actualisé par les multiples problèmes que posaient les découvertes et les réalités du Nouveau Monde.

Si cette influence était, pour l'essentiel, considérée dans ses aspects prétendus avilissants et affaiblissants, le second chapitre montrera que même les origines espagnoles des créoles qui, pourtant, auraient dû être un motif de fierté ou d'orgueil chez leurs cousins péninsulaires, étaient, de façon paradoxale semble-t-il, une raison supplémentaire dont se confortaient les sentiments anticréoles.

Le troisième chapitre dressera, lui, un catalogue raisonné de ce qui, aux yeux des Espagnols, était la faiblesse fondamentale de la société hispano-américaine, c'est-à-dire un ensemble de "déficiences", de "défauts" et de "vices" que l'on disait propres aux créoles ou, du moins, très fréquents chez eux.

De toute manière, au cours de ces pages, notre souci constant est de discerner au delà des apparences et des raisons avancées, l'organisation profonde du sentiment anticréole, de rechercher, sous l'aspect parfois anecdotique de certaines attitudes, le rapport plus ou moins conscient qu'elles impliquent, de fait, entre les deux branches de la famille hispanique. Beaucoup moins que d'apprécier le bien-fondé ou les exagérations de telle ou telle critique, notre objet est, à la fois, de démontrer un mécanisme de pensée, et, surtout, de le voir fonctionner afin d'en mieux percevoir les finalités. Les crises dont nous avons traité jusqu'ici ont permis de déceler dans les faits les véritables mobiles matériels des affrontements. Les chapitres qui vont suivre présentent, eux, l'organisation idéologique et les justifications éthiques de l'attitude espagnole.

QUATRIEME PARTIE

CONTENU ET CONTOURS

II

SENTIMENT ANTICREOLE

CHAPITRE I : LES CREOLES ET LA NATURE AMERICAINE.... p. 751

a - Les origines des théories sur l'influence du milieu..... p. 752

b - La théorie des climats au XVI° siècle..... p. 757

c - Les Indiens et le climat au Pérou..... p. 765

d - Les créoles et le climat américain..... p. 777

e - Les problèmes de la pauvreté blanche..... p. 787

CHAPITRE II : LES ORIGINES DES CREOLES..... p. 799

a - Les créoles sont-ils métissés ? ..... p. 800

b - Les origines espagnoles des créoles..... p. 817

CHAPITRE III : LES "DEFICIENCES" DE LA SOCIETE CREOLE SELON LES ESPAGNOLS..... p. 829

a - Les faiblesses de l'éducation..... p. 830

b - L'oisiveté..... p. 844

c - Le goût du faste et la prodigalité..... p. 860

d - Les "vices créoles"..... p. 873

e - Le problème de la créolisation..... p. 893

CHAPITRE I

LES CREOLES ET LA NATURE AMERICAINE

Dans le monde hispanique, le créole se définit avant tout par un ensemble de liens étroits et multiples qui l'unissent de façon indissoluble à l'Amérique, et le font apparaître, d'une manière d'ailleurs ambiguë et contradictoire, comme un produit du Nouveau Monde. Il y est né, y passe toute son existence et, le plus souvent, sa famille y est installée depuis deux, trois générations, parfois même davantage.

Comment les Espagnols de métropole concevaient-ils la nature et le rôle de ces liens ? Au contact quotidien des populations autochtones, sous un climat très différent de celui de l'Espagne, dans un milieu dont les conditions de vie, la nourriture, les habitudes sont souvent originales et pour l'essentiel déterminées par la géographie, le créole reste-t-il, malgré tout, semblable à ses ancêtres espagnols et à ses cousins demeurés sur le vieux continent ? Ou bien, devient-il une réalité humaine nouvelle, propre à l'Amérique, comme les Indiens ?

Les réponses à ces questions dépendent, bien sûr, en premier lieu, des rapports que la pensée européenne de

l'époque, héritière sur ce point comme sur beaucoup d'autres des Anciens, établissait entre les hommes, leur habitat et leurs conditions d'existence. Un autre élément devra, en outre, entrer en ligne de compte. N'oublions pas que le regard jeté sur les êtres et les choses d'Amérique est en grande partie conditionné, toujours infléchi et souvent déformé, par une mentalité colonialiste issue de la Conquête, puis par les relations de dépendance et d'exploitation qui unissent les possessions d'outre-mer à la péninsule ibérique, et au delà, les inscrivent dans la conscience européenne.

A - LES ORIGINES DES THEORIES SUR L'INFLUENCE DU MILIEU

Parmi les grandes questions dont s'est occupéela pensée grecque, la nature de l'homme se trouve au coeur d'une recherche fondamentale. Elle allait constituer l'une des principales interrogations de la philosophie et de la science européennes. Comment fallait-il expliquer, par exemple, les différences d'aptitudes physiques ou intellectuelles, les dissemblances corporelles des individus ? A une époque où les peuples conservaient encore intacts leurs particularismes et leur originalité, quelle explication pouvait-on donner aux caractères spécifiques de tel ou tel groupe ethnique ?

Sur ce dernier point, très tôt, semble-t-il, les hommes ont établi des rapports étroits entre un peuple, sa région et la nature environnante. L'être humain est trop lié à la terre pour qu'il en ait été autrement.

Lorsqu'il transmet l'héritage de Socrate, Platon rapporte que son maître se plaisait à reconnaître à chaque peuple des penchants, des facultés dominantes qui le définissaient. Les Thraces, les Scythes, et, d'une façon générale, les habitants du Nord, sont ardents et combatifs. Le Grec aime le savoir, l'Egyptien les richesses, etc... (La République, IV 435 d - 436 a). Les conditions naturelles en sont pour une

grande part la cause. Dans le Livre des lois (V, 747), Socrate fait à ses interlocuteurs la remarque suivante :

> "Sans doute y a-t-il des peuples auxquels la diversité des vents ou la chaleur brûlante du soleil donnent un naturel soit excessif, soit exempt d'emportement ; chez ceux-ci, ce sont les eaux, chez ceux-là les aliments mêmes que fournit la terre et qui n'ont pas pour les corps seulement un effet meilleur ou pire, mais qui ne sont pas moins capables de déterminer dans les âmes des effets analogues" (1)

D'autres dialogues viennent préciser ou illustrer ces idées. Dans Ménexène, (237 d - 238 b) Socrate, rapportant le discours d'Aspasie, établit un parallèle entre les privilèges naturels de l'Attique et la qualité des hommes qu'elle a vu naître. Il s'appuie pour cela sur un principe selon lui fondamental et immuable : "ce qui enfante possède en soi un aliment convenant à l'être enfanté" (2). Dans Timée (24 c), sur ce même problème, la naissance d'Athènes, Socrate déclare que la déesse : "y avait considéré l'harmonieux mélange des saisons qui le rendait apte à porter les hommes les plus intelligents" (3).

Tous ces textes devaient avoir une influence durable, surtout Timée dont la partie physiologique allait devenir, pour les siècles suivants, un texte de référence d'une importance tout à fait exceptionnelle. Aristote le cite à plusieurs reprises et, durant le Moyen- âge, puis la Renaissance, les savants de tous les pays y cherchèrent à la fois un enseignement et un modèle.

Un peu plus tard, on retrouve ces théories dans la Politique d'Aristote (VI, 1327 b), et dans ses travaux d'histoire

---

(1) Platon. - Oeuvres complètes (éd. et trad. Léon Robin), Paris, 1959, t. II p. 809.

(2) Ibid. t. I p. 495-496.

(3) Platon. - Oeuvres complètes (éd. et trad. Albert Rivaud), Paris, 1963 t. X, p. 135-136.

naturelle dont l'autorité demeura incontestée pendant des siècles.

Comme ses illustres devanciers Socrate et Platon, Aristote attribue à chaque peuple des qualités, des aptitudes et des défauts propres. Les nations du Nord sont d'une grande bravoure, mais peu intelligentes et incapables de gouvernement stable du fait de leur manque d'organisation. Au contraire, les Asiatiques ont de l'intelligence, de l'ingéniosité, mais leur absence de courage les prédispose à la servitude. Les Grecs, enfin, bénéficient à la fois, et d'une manière tempérée, des avantages géographiques dont jouissent les uns et les autres. Ils sont, par conséquent, dotés de toutes les qualités.

Aristote utilise les mêmes principes pour expliquer la différenciation des animaux selon les lieux. Dans son Histoire naturelle (VIII, 28 et 29), il souligne le rôle du climat, de l'abondance ou du manque de nourriture qui, par exemple, rendent les bêtes plus féroces en Asie, plus courageuses en Europe, plus sauvages dans les régions escarpées et montagneuses, plus sociables dans les plaines et les vallées. D'une façon générale, Aristote accorde une telle importance à l'influence du milieu, que l'on a pu faire de lui, selon l'expression de Jules Carles : "un lointain précurseur de Lamarck" (1).

La médecine grecque du V° siècle, avait d'ailleurs basé une grande partie de ses théories sur l'influence spécifique des diverses régions. Dans son Traité des airs, des eaux et des lieux, le fondateur de la théorie des humeurs, Hippocrate, soulignait le rôle fondamental de quatre éléments dont dépendaient l'équilibre humoral et le caractère des peuples : l'exposition des villes par rapport au soleil et au vent, les propriétés des eaux, l'action des saisons, enfin, le parallélisme entre les types de sols, de climats et la diversité des corps et des esprits (2).

---

(1) Jules Carles. - Le transformisme, Paris, 1965 p. 11.

(2) Hippocrate. - Traité des airs, des eaux et des lieux (éd. et trad. E. Littré) ; Paris, 1839-1949, t. II p. 13-93.

A partir de nombreuses comparaisons entre l'Europe et l'Asie, il démontrait que les êtres de cette dernière sont plus beaux, plus doux et plus dociles, plus grands, parce que le climat y est meilleur en raison du "juste équilibre des saisons". A l'Orient et loin du froid : "rien ne prédomine avec excès et tout se balance exactement". La contre-partie existe bien entendu :

> "Ni le courage viril, ni la patience dans les fatigues, ni la constance dans le travail, ni l'énergie morale ne pourraient se développer chez des hommes pareils, quelle que soit leur race indigène ou étrangère, et nécessairement le plaisir l'emporte sur tout le reste". (chap. 12)

L'alternance des saisons a sur les humains des effets identiques à ceux que l'on enregistre sur les plantes (chap. 13). La pusillanimité des Asiatiques s'explique par le fait que les saisons y sont trop peu contrastées. En effet : "ce sont les changements du tout au tout qui, éveillant l'intelligence humaine, la tirent de l'immobilité" (chap. 16). De la même façon, on s'aperçoit -d'après Hippocrate- que les zones montagneuses d'accès difficiles, pourvues d'eaux abondantes et aux saisons bien différenciées, donnent des hommes à la stature élevée, de constitution robuste, aptes au travail, courageux et "d'une disposition farouche et brutale". Au contraire, les régions bassces et herbagères où dominent les vents chauds voient naître des peuples trapus, "chargés de chair", bruns, phlegmatiques, sans inclination particulière pour le travail ou le courage (chap. 24). Bien qu'il nuance sa pensée et ne mésestime pas, en particulier, l'influence des institutions, Hippocrate n'hésite pas à écrire dans sa conclusion :

> "Généralement, en effet, vous trouverez qu'à la nature du pays correspondent la forme du corps et les dispositions de l'âme".

Ces théories, reprises dans d'autres traités d'Hippocrate comme

De la nature de l'homme (1) sont l'une des bases de l'enseignement du maître, et ses disciples allaient le suivre dans cette voie. C'est, par exemple, le cas de son gendre Polybe de Cos dans son traité Sur la nature de l'homme. Quelques siècles plus tard, Galien, l'autre grande autorité médicale de l'Antiquité dont les écrits allaient régner sans partage pendant quinze siècles, se fondait sur les mêmes principes dans son célèbre traité Des tempéraments.

Héritiers, à bien des égards, de la pensée grecque, les Romains accordaient aussi la plus grande importance au climat et aux modes de vie imposés par le milieu. Ils ne manquaient pas d'en souligner les effets, à la fois sur les plans physique et intellectuel.

Dans son Histoire naturelle, Pline l'ancien explique de la sorte les différences entre Ethiopiens, Africains du Nord et Barbares d'Europe septentrionale. Les premiers : "sont rôtis par la radiation de l'astre tout proche et ont, en naissant, l'air brûlés du soleil" ; les derniers sont victimes du froid qui s'oppose à la mobilité et rend sauvages les humains et les bêtes, dans la mesure où les régions extrêmes : "sont vouées à la solitude par les excès de la nature". Au contraire, la zone intermédiaire, où se trouve Rome, jouit d'heureuses convergences :

> "Grâce à un salutaire mélange des deux éléments, les terres y sont fertiles en produits de toutes sortes, la taille des êtres mesurée, avec une juste proportion même dans la couleur de la peau ; les moeurs y sont douces, le jugement clair, l'intelligence féconde et capable d'embrasser la nature toute entière". (livre II, LXXX, 78).

D'ailleurs, demande Pline, a-t-on jamais vu des empires en

---

(1) De la nature de l'homme (ibid.) t. VI p. 33-69.

dehors des pays tempérés ?

On peut affirmer qu'à Rome ces idées avaient largement débordé du cadre des traités scientifiques pour devenir l'une des lignes maîtresses de la pensée géo-politique. On en retrouve maintes traces dans les ouvrages les plus divers. Tite Live y a souvent recours pour ses explications historiques. Dans un autre domaine, Cicéron -qui avait lu puis traduit Platon et Aristote- écrivait dans La nature des Dieux :

> "En effet, l'on peut voir que les habitants des pays où l'air est pur et subtil ont un esprit plus fin et mieux préparé à comprendre que ceux des pays dont l'atmosphère est épaisse et dense. Plus encore, la nourriture habituelle est, pense-t-on, pour quelque chose dans la finesse de l'esprit". (1)

Un poète comme Lucain utilisait aussi ce qui était devenu sans aucun doute un topique, et, dans sa Pharsale, voulant démontrer le manque de bravoure des Parthes, il écrivait, dans la réponse de Lentulus au discours de Pompée :

> "Cette race n'a pas tant de hardiesse : tout peuple né sous les frimas du Nord est indomptable à la guerre ; il aime la mort. Partout où il va, du côté de l'Orient et des climats chauds, on ne trouvera que des peuples amollis par la douceur du ciel. C'est là-bas qu'on voit les hommes porter robes longues et vêtement flottants" (2).

B - LA THEORIE DES CLIMATS AU XVI° SIECLE :

Ces idées, transmises tout au long du Moyen-âge, ont

---

(1) De la nature des Dieux (XVI) in Les Stoiciens. (textes traduits par E. Bréhier). Paris, 1962. De même, dans De la loi agraire (I, 18), Cicéron mettait l'orgueil et la cruauté des habitants de Capoue sur le compte de la fertilité de leur région et de l'abondance de ses ressources en tous genres.

(2) Lucain, . - La Pharsale (ed. et trad. H. J. Izaac) ; Paris, 1961. VII, 362, 368.

connu au XVI° siècle un remarquable regain d'actualité. Cela n'a rien d'étonnant, à une époque qui, de façon systématique, cherchait dans l'Antiquité gréco-latine les fondements de son savoir et de sa philosophie.

En outre, soudain confrontés en Amérique à des réalités inconnues, et, surtout, à une humanité qui tout à la fois leur ressemblait et différait d'eux, les Espagnols en vinrent à se poser, avec plus d'acuité et d'urgence, les problèmes fondamentaux de la nature de l'homme, en particulier par le biais des controverses sur la manière juste de traiter les Indiens.

Les deux camps en présence puisèrent arguments et justifications dans l'héritage prestigieux de l'Antiquité. On sait que les débats, à la fois juridiques et théologiques, tournèrent pour l'essentiel autour des idées d'Aristote et des deux sortes d'esclavage qu'il définit : l'esclavage légal et l'esclavage a natura. Ce dernier était justifié, en particulier, par l'infériorité physique et surtout intellectuelle de certaines populations qui, en raison de leurs conditions de vie ou sous l'influence d'un déterminisme régional néfaste, devaient être soumises à des peuples plus évolués et mieux dotés par la nature. Ces idées avaient été en partie reprises par divers pères de l'Eglise. Saint Thomas, par exemple, avait donné des raisons climatiques à certaines formes d'esclavage (1).

Dans ces conditions, dès le début du XVI° siècle, il ne faut pas s'étonner de voir un Dominicain comme F. Bernardo de Mesa, partisan d'une servitude naturelle à mi-chemin entre l'esclavage et la liberté, donner des raisons géographiques à l'infériorité des Indiens (2).

Un peu plus tard, le grand adversaire de Las Casas,

---

(1) Saint Thomas. - Summa contra gentiles ; Rome, 1894, III, 81, p. 406.

(2) Cf. Silvio Zavala. - Servidumbre natural y libertad cristiana según los tratadistas españoles de los siglos XVI y XVII ; Buenos Aires, 1944, cap. IV, p. 62.

Juan Ginés de Sepúlveda, qui envisageait les deux possibilités de servitude pour les peuples américains, était fermement aristotélicien dans ses démonstrations. N'oublions pas qu'avant de s'illustrer contre le Protecteur des Indiens, il était considéré en Espagne comme le meilleur traducteur de la Politique d'Aristote, ce qui est à la fois une référence, et, surtout, une indication précieuse.

Dès lors, on comprend d'autant mieux pourquoi l'Apologética historia de las Indias de Las Casas n'est pas un ouvrage scientifique mais polémique, comme le laisse supposer d'ailleurs son titre. Après avoir, dans le passé, traîné Aristote aux Gémonies car ses adversaires y puisaient l'essentiel de leur argumentation, F. Bartolomé combat désormais les aristotéliciens sur leur propre terrain.

Avant de démontrer que les peuples indiens répondent bien aux normes définies par Aristote pour qu'une société soit civilisée, tout au long des trente-deux premiers chapitres, Las Casas développe une longue et minutieuse argumentation où sont exposées, dans le détail, les conditions physiques favorables du Nouveau Monde. N'oublions pas que parmi les six causes capables d'influer sur "l'habileté naturelle" ou "la qualité de l'entendement humain", quatre émanaient directement du milieu :

> "Es de considerar que tener los hombres habilidad natural de buenos entendimientos puede nacer de concurrir seis causas naturales o algunas dellas y éstas son la influencia del cielo, la una ; la disposición y calidad de la región y de la tierra que alcanzan, la otra ; la compostura de los miembros y órganos de los sentidos, la tercera ; la clemencia y suavidad de los tiempos, la cuarta ; la edad de los padres, la quinta ; y también ayuda la bondad y suavidad de los mantenimientos, que es la sexta" (1).

---

(1) F. Bartolomé de Las Casas. - Apologética historia de las Indias, Madrid, 1958, B.A.E. t. C.V., p. 73.

Puisque ses adversaires partaient du principe que la servitude a natura des Indiens était due aux insuffisances ou aux méfaits de la nature américaine, F. Bartolomé consacre ses vingt-deux premiers chapitres à une véritable apologie de la géographie des Indes Occidentales. Ensuite, de manière très explicite, il rappelle les théories alors en vigueur sur le rôle et l'influence de la nature ambiante, théorie qu'il semble d'ailleurs connaître de façon parfaite.

Les titres des chapitres traitant de cette question sont très révélateurs, par exemple : "Explícase cómo las distintas influencias de los cielos causan que las almas sean más o menos perfectas (cap. XXIII) ; "De cómo el clima y otras calidades de la tierra influyen en las condiciones de los hombres" (cap. XXIV), "Pruébase la relación que hay entre los climas y las condiciones de los hombres" (cap. XXIX-XXX).

Ces pages sont accompagnées d'un très important appareil critique. Las Casas cite, ou démarque, Aristote, Hippocrate, Avicenne, Averroés, Ptolémée et ses commentateurs, Galien, Albert le Grand, Saint Thomas et bien d'autres. Preuves à l'appui, et garanti par d'aussi illustres autorités, F. Bartolomé peut alors conclure que la nature américaine a bien aidé au développement d'êtres humains dotés de tous les attributs du jugement, de la capacité de compréhension, et d'une beauté physique qui reflète leurs richesses intérieures et leurs qualités humaines (1).

---

(1) Sur cette question, Cf. le livre cité à la note précédente, et, de Lewis Hanke. - "Bartolomé de Las Casas, el antropólogo" in Estudios sobre fray Bartolomé de Las Casas y sobre la lucha por la justicia en la conquista española de América ; Caracas, 1968 ; p. 205-230.
Les chapitres de l'Apologética historia... consacrés au Pérou ont été réunis par M. Jiménez de la Espada sous le titre. - De las Antiguas gentes del Perú, Madrid, 1892.

Somme toute, la théorie de l'influence climatique n'était qu'un schéma explicatif préalable qui, selon les positions des uns ou des autres, pouvait s'appliquer de manières diamétralement opposées, ainsi que nous venons de le voir. Tout dépendait, au fond, de ce que l'on voulait prouver. C'était déjà le cas, en fait, chez les Grecs. Il apparaît bien dans les premières pages du présent chapitre que ces derniers avaient trouvé là un moyen d'expliquer les réalités naturelles, sans doute, mais aussi de justifier, par la même occasion, leurs rapports politiques avec les peuples barbares.

La fin des controverses entre Las Casas et Sepúlveda ne signifia en aucune façon l'abandon des idées aristotéliciennes sur le déterminisme climatique dont, bien sûr, l'intérêt explicatif dépassait de beaucoup le cadre du phénomène américain. Le XVI° siècle vit encore bien des oeuvres tournant autour de cette question. Nous ne parlerons ici que de trois d'entre elles qui, pendant encore plusieurs centaines d'années, allaient avoir une audience européenne et mondiale, car elles furent très connues en Amérique. Les adversaires ou les défenseurs des Indiens et des créoles les citent maintes fois.

Le premier de ces trois auteurs, est le Français Jean Bodin dont la célèbre Méthode de l'Histoire, parue en 1566, allait faire autorité jusqu'à Montesquieu. Dans son chapitre V, reprenant l'enseignement de Platon, Aristote, Galien et Polybe, il démontre les influences du milieu, sans pour autant aller jusqu'à définir un véritable déterminisme. Après ses maîtres, il examine les qualités des peuples, et démontre que les différences sont dues à l'altitude, à l'orientation, à l'action des vents, à la sècheresse plus ou moins grande, à la qualité des eaux, à la nature des boissons et des aliments, tous éléments dont les Anciens avaient déjà souligné l'influence (1).

---

(1) Jean Bodin. - Oeuvres philosophiques (éd. et trad. Jean Mesnard) Paris, 1951, en particulier les pages 314-344.

Le second auteur, est l'Italien Giovanni Botero dont les oeuvres furent traduites à maintes reprises dans la plupart des langues européennes dès la fin du XVI° siècle. Dans son livre Raison et gouvernement d'état, il fait, lui aussi, de longs exposés sur la question et déclare en particulier :

> "Le naturel, les inclinations et les humeurs des personnes se peuvent comprendre par l'assiette du pays, par l'âge, la fortune, la nourriture (1).

Le rôle de cette dernière lui semble devenu un topique, aussi, se contente-t-il de présenter longuement, et dans le détail, les influences de la nature ambiante. Selon l'orientation, le relief, les vents dominants, la latitude et le climat, les peuples seront différents. Rien ne vaut, bien sûr, les zones tempérées. Les nordiques sont certes courageux, mais sans astuce, les méridionaux sont fins, spéculatifs, subtils, mais la hardiesse leur fait défaut. Plus on s'écartera des régions au climat agréable pour aller soit vers les pays du froid, soit vers la zone torride, et plus les êtres que l'on rencontrera seront : "beaucoup plus brutaux et grossiers que les autres" et "mal composés d'humeurs".

Les pays soumis à des vents "impétueux et véhéments" donnent des moeurs turbulentes et inquiètes. L'orientation à l'Est ou au Sud accentue la subtilité, celle à l'Ouest ou au Nord donne des hommes plus posés et plus simples. Les montagnes rendent farouche et sauvage, les vallées, efféminé et délicat. Les pays stériles suscitent l'industrie et la diligence chez leurs habitants, les régions fertiles entraînent l'oisiveté et la délicatesse, etc...

Les écrits de Giovanni Botero eurent un grand retentissement en Espagne et en Amérique. Il ne faut pas oublier, en effet, que dans l'un de ses livres, il consacrait de longues pages à

---

(1) Jean Botero Benese. - Raison et gouvernement d'estat en dix livres, Paris, 1599, lib. II p. 63-67.

une description très favorable du Nouveau Continent, et surtout du Pérou. Il le qualifiait, entre autres, de "Province par dessus tout fameuse" (1). On ne doit donc pas s'étonner de le voir cité par les principaux porte-parole du criollismo péruvien, comme l'Augustin F. Antonio de la Calancha ou le Franciscain F. Diego de Córdoba Salinas (2). Ses Descriptions de toutes les provinces et royaumes du monde figuraient aussi en bonne place parmi les livres de la bibliothèque du collège jésuite de San Pablo à Lima (3).

En Espagne même, Juan Huarte de San Juan, autre autorité européenne, dans le domaine psycho-médical cette fois, suivait avec fidélité l'enseignement de Galien tout au long de son Examen de ingenios para las ciencias publié en 1575 à Baeza, puis remanié vingt années plus tard en 1594. Il précisait d'ailleurs avec orgueil : "En fin de compte, tout ce qu'écrit Galien dans son livre /Artis medicinalis/ est le fondement de mon oeuvre". Son exposé de l'influence du milieu est on ne peut plus clair :

> "Escribió Galeno un libro probando que las costumbres del ánima siguen el temperamento del cuerpo donde está y que por razón del calor, frialdad, humidad y sequedad de la región que habitan los hombres y de los manjares que comen y de las aguas que beben y del aire que respiran, unos son necios y otros sabios, unos valientes y otros cobardes, unos crueles y otros misericordiosos, unos cerrados de pecho y otros abiertos, unos mentirosos y otros verdaderos, unos traidores y otros leales, unos inquietos y otros sosegados, unos doblados y otros sencillos, unos

---

(1) Descripción de todas las provincias y reynos del mundo de las relaciones toscanas de Juan Botero Benes por F. Jayme Rebullosa, Barcelona, 1603, lib. IV, p. 249-260.

(2) Antonio de la Calancha. - Histoire du Pérou, parti principale des antipodes ou Nouveau Monde et du grand progrez de la foy chrestienne (. . .) le tout recueilly par un père de la province de Tolose du mesme ordre de la chronique moralisée du R. P. . . . Toulouse, 1653, p. 33.
F. Diego de Córdoba Salinas. - Teatro. . . op. cit. p. 112. . - Crónica ; op. cit. , lib. I cap. , II, p. 15.

(3) Luis Martín. - The intelectual conquest of Peru, the jesuit college of San Pablo (1568-1767) ; New York, 1968, p. 87.

> escasos y otros liberales, unos vergonzosos y otros desvergonzados, unos incrédulos y otros fáciles de persuadir /.../ y para probar esto, trae muchos lugares de Hipócrates, Platón y Aristóteles, los cuales afirmaron que la diferencia de las naciones, así en la compostura del cuerpo como en las condiciones del ánima, nasce de la variedad de este temperamento. Y vese claramente por experiencia cuánto disten los griegos de los escitas, y los franceses de los españoles, y los indios de los alemanes y los de Etiopia de los Inglesses, y no solamente se echa de ver en regiones tan apartadas ; pero si consideramos los provincias que rodean a toda España, podremos repartir las virtudes y vicios que hemos contado entre los moradores de ellas, dando a cada cual su vicio y su virtud. . .

Après avoir énuméré les royaumes d'Espagne, il ajoute :

> "¿ Quién no ve y conoce que éstos difieren entre sí, no sólo en la figura del rostro y compostura del cuerpo, pero también en las virtudes y vicios del ánima ? ... Y todo nace de tener cada provincia de éstas su particular y diferente temperamento. Y no solamente se conosce esta variedad de costumbres en regiones tan apartadas, pero aun en lugares que no distan más que una pequeña legua, no se puede creer la diferencia que hay de ingenios entre los moradores" (1)

Comme les ouvrages précédents, celui-ci connut aussitôt un succès que les années ne devaient pas démentir. Rien qu'en France, par exemple, l'Examen de ingenios eut quinze éditions jusqu'en 1675 (2). Notons, d'autre part, un fait significatif : en 1583, soit quelques années après sa parution, ce livre était, parmi les ouvrages scientifiques et techniques, le plus vendu par les libraires de Lima, comme l'a démontré Irving Leonard (3).

---

(1) Cap. IV n° 7 (ed. de 1594).

(2) Cf. José Mallart. - "Juan Huarte precursor de la moderna psicología diferencial" in Estudios de historia social ; Madrid, 1592 t. II p. 115-151.

(3) Cf. Irving Leonard. - "Best Sellers of the Lima book trade (1583)" H. A. H. R., vol. XXII, n° 1, fev. 1942, p. 5-33.

C - LES INDIENS ET LE CLIMAT DU PEROU

Bien au delà des controverses juridico-théologiques dont retentit la première moitié du XVI° siècle, la problématique indienne trouva dans tous ces textes des arguments et des idées.

Cela apparaît par exemple avec netteté au début du XVII° siècle, dans la réponse de F. Miguel de Agia à l'importante cédule royale du 24 novembre 1601 dont le but était de réglementer l'utilisation de la main-d'oeuvre indigène. F. Miguel écrit que l'on ne doit point reprocher aux Indiens du Pérou leur malignité, puisque leurs penchants leur sont imposés par la nature et leur mode de vie :

> "El español y el indio son dos contrarios opuestos ex diametro (...) la complexión y temple natural con que es concebida qualquiera persona para que sea quien es, no se puede perder por ninguna manera aunque se puede alterar en cuanto a ser menos colérico o menos melanchólico o menos flemático, a lo qual los manjares ayudan mucho y las maneras de vivir y los officios y cuydados en que se gasta la vida humana (...) conforme a derecho se presume de la inclinación de uno ser proporcionada con la naturaleza de su patria natural" (1).

F. Miguel rappelle à ce propos tous les grands textes classiques qui sont à la source de ces idées : Pline, Hippocrate, Galien, Platon et, bien sûr, Aristote. Il n'omet pas de signaler aussi que les astrologues sont du même avis.

En effet, l'astrologie médiévale fondée sur la cosmologie de la Meteorologica d'Aristote et l'astrologie géométrique de l'Almageste de Ptolémée, avait renforcé l'idée que les étoiles sous lesquelles naissaient et vivaient les individus gouvernaient leur

---

(1) F. Miguel de Agia. - Servidumbres personales de indios (ed. F. Javier Ayala) ; Sevilla, 1946, p. 56.

vie, comme d'ailleurs celle des animaux et des plantes.

A ce propos, rappelons que l'Espagne, peut-être sous l'influence arabe, avait gardé tout au long du Moyen-âge une tradition astrologique très forte que l'on retrouve attestée dans tous les grands textes médiévaux. Nous pensons ici au Libro del caballero Cifar, au Libro de buen amor, au Corbacho de l'archiprêtre de Talavera, au Laberinto de Fortuna de Juan de Mena et, bien entendu, au Libro de astrología de don Enrique de Villena. A dessein, nous ne citons ici que les plus connus, mais l'on sait que les thèmes astrologiques fleurirent avec le plus grand succès pendant des siècles, aussi bien au niveau des traditions populaires qu'à celui des traités les plus savants (1). Ajoutons que par un décret de 1571, le roi Philippe II avait décidé que nul ne pourrait obtenir le titre de docteur en médecine s'il n'était auparavant bachelier en astrologie. Puisque nous traitons ici du Pérou, signalons, par exemple, la publication à Lima en 1660 d'un Opúsculo de astrología en medecina... où l'auteur, le regidor de Los Reyes Juan de Figueroa, exposait tout ce que devaient savoir les médecins de l'époque sur l'influence des étoiles (2).

Pour en revenir à F. Miguel de Agia, on remarque qu'il fait appel, lui aussi, à Ptolémée, à ses commentateurs comme Albumasar ou Firmicus Maternus, tous deux auteurs d'oeuvres célèbres. Le rappel de ces travaux est significatif du crédit qu'on leur accordait, et prouve à quel point cet héritage était connu et ancré dans les esprits de l'époque.

Il faut dire qu'une grande question astrologique s'était posée d'emblée en Amérique du sud : les systèmes stellaires auxquels

---

(1) Cf. Otis Green. - Spain and the western tradition ; Madison, 1964, t. II, p. 215-217.

(2) Juan de Figueroa. - Opúsculo de astrología en medicina y de los términos y partes de la astronomía necesarias para del uso della, compuesto por..., Lima, 1660.

étaient soumis les Indiens, puis par la suite les créoles, étaient inconnus de l'hémisphère nord. Leurs effets sur les hommes, et les hommes eux-mêmes par voie de conséquence, n'étaient-ils pas différents de ceux que la tradition avait observés en Europe ? C'était là un grave problème dont nous aurons l'occasion de reparler.

Il est un sujet qui permet de bien discerner les idées de l'époque sur le rôle du milieu, c'est celui de l'aspect physique des indigènes d'Amérique.

En 1607, dans son célèbre traité sur l'origine des Indiens, F. Gregorio García explique les différences de traits, de stature ou de caractère des populations indiennes par l'action du climat propre à chaque région (1). Les effets de cette sorte de déterminisme pouvaient d'ailleurs être très importants. Ainsi, en étudiant les origines possibles des Indiens, F. Gregorio García pense à l'éventualité d'une filiation carthaginoise dont, bien avant lui, le célèbre Gonzalo Fernández de Oviedo avait déjà posé les fondements. F. Gregorio explique que le peu de ressemblance physique entre les habitants de l'ancienne Carthage et ceux des Indes n'est pas un argument capable de mettre à mal cette théorie. Il est dû au climat américain qui avait entraîné, entre autres choses, la perte de la barbe :

> "Fueron perdiendo poco a poco (la barbe) sus descendientes por la virtud influencia i constelación de aquel país i cielo i temperamento de aquella tierra de que goçan i participan, haciéndose en ellos natural, no obstante que aquesta causa les venga de fuera i ab extrinseco como acontece en los negros etíopes i de Guinea, cuios progenitores pobladores de aquella tierra eran blancos, pues procedieron de los hijos o nietos de Noé que lo eran, i el calor de la tórrida zona que allí ai es causa extrínseca de su color negro" (2).

---

(1) F. Gregorio García. - Origen de los indios en el Nuevo Mundo e Indias occidentales ; Madrid, 1729, 2e éd., lib. III, cap. 4.

(2) Ibid., lib. II, cap. V.

La chaleur ferme les pores, et la barbe ne peut plus croître, d'autant que le soleil fait évaporer l'humeur dont le système pileux se nourrit. De la même façon, l'herbe ne peut pousser sur un sol durci et desséché par la chaleur. Voilà une explication qui aurait satisfait Aristote, Galien, ou son commentateur espagnol Gaspar López dont F. Gregorio García rappelle les oeuvres à plusieurs reprises.

Dans la citation que nous venons de faire, nous avons vu que l'action du climat était "prouvée"par le fait que les descendants de Noé, ou plutôt de son fils Cham, étaient devenus noirs en raison de la chaleur et du soleil de la zone torride où ils vivaient. C'était là, bien sûr, la "meilleure preuve" du rôle modificateur du milieu pour les tenants de cette théorie. Pourtant, elle se trouvait mise à mal lorsque les Espagnols constataient que les enfants criollos de leurs esclaves africains restaient aussi noirs que leurs parents malgré un climat beaucoup plus tempéré que celui de Guinée. L'insistance de certains contemporains sur ce phénomène marque bien leur perplexité... (1).

Tout au long du XVII° siècle, nous voyons bien souvent revenir ces théories sous la plume des auteurs de traités, de descriptions ou d'histoires du Pérou.

Ainsi, le Compendio y descripción de las Indias occidentales du Carmélite F. Antonio Vázquez de Espinosa offre

---

(1) Cf. Relaciones geográficas de Indias (ed. Marcos Jiménez de la Espada) ; Madrid, 1965, B. A. E. t. CLXXXIII-CLXXXV. En particulier, t CLXXXIII. p. 229 "Sus hijos de negra y negro son como los padres llevados de otras partes" (La cibdad de Sant Francisco de Quito 1573) t. CLXXXIV, p. 305. "Los hijos y descendientes dellos /les noirs/ heredan la color tan perfecta como dentro en Guinea sin que baste generación para perderla" (Relación y descripción de la ciudad de Loxa 1571) ; cf. aussi la Relación de la ciudad de San Mi guel de Piura (t. CLXXXIII p. 44) et la Relación de la ciudad de Zamora de los alcaides (t. CLXXXV p. 135).

à propos de l'origine des Indiens une interprétation qui, malgré ses différences, présente un certain nombre de similitudes avec celle de F. Gregorio García que nous avons rapportée. Comme beaucoup de ses contemporains, F. Antonio penche pour une possible origine israëlite des Indiens. Il explique alors que leur teint, bien différent de celui des anciens Hébreux, est peut-être dû à la malédiction de Noé dont parlent les Ecritures, mais sans doute aussi à l'influence du climat tropical qu'ils ont subi depuis leur lointaine migration vers les tropiques américains (1).

Quelques décennies plus tard, la pensée du Jésuite Bernabé Cobo, à bien des égards très moderne, est fidèle à la théorie climatique, avec des nuances cependant (2). Il pense que la couleur de la peau est donnée à chaque peuple dès l'origine, donc de façon immuable, mais il reste persuadé des effets du climat, et, d'une manière générale, du milieu, sur la taille, la force et la résistance physique des individus. Les Chiliens, habitants d'un pays tempéré et fertile, sont plus robustes que les Péruviens des zones chaudes. Comme l'écrit Bernabé Cobo :

> "Si de la región en que cada uno nace toma particulares calidades, mucho más se verifica esto en la disposición e inclinaciones de los cuerpos" (3).

A la fin du siècle, le Sévillan Diego Andrés Rocha, oidor à Lima, reprend encore en partie les idées de F. Gregorio García et celles, plus anciennes, de Gonzalo Fernández de Oviedo. Selon lui, les Indiens seraient les héritiers d'une double ascendance juive et hispanique. Le climat péruvien les aurait transformés jus-

---

(1) op. cit. la parte, lib. I, cap. 2, n° 7.

(2) Bernabé Cobo. - Historia del Nuevo Mundo ; Madrid, 1956, B. A. E., t. XCII, lib. XI, cap. 2, p. 11-13.

(3) Ibid., lib. XI, cap. 3, p. 13.

qu'à leur donner l'aspect que nous leur connaissons :

> "La variación de regiones, aires y mantenimientos, ocasionó esta mudanza de colores, talles, gestos y rostros entre estos americanos"

Pour justifier son affirmation, il cite d'ailleurs le De Natura de Platon :

> "Unos hombres son diferentes de otros por ventilarse con aires contrarios o por beber diferentes aguas o por usar de unos mantenimientos, y esta diferencia no sólo se halla en el rostro y cuerpo, sino también en el ingenio del alma" (1).

Il serait sans doute vain de multiplier les citations, et peut-être fastidieux de vouloir rappeler tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont écrit sur la matière (2). Tout au plus, insisterons-nous sur le consensus général réalisé autour de ces idées, ainsi que sur leur stabilité durant toute la période étudiée ici, et même bien au delà.

Nous indiquerons, pour finir, que les hommes n'étaient pas les seuls à subir les actions modificatrices de l'Amérique. Les plantes et les animaux n'y échappaient point. Dans la lignée de G. Fernández de Oviedo qui croyait à l'influence des constellations de chaque région sur les plantes et les oiseaux (3), le père Cobo affirmait que les qualités de la nature chilienne se

---

(1) Diego Andrés Rocha. - Tratado único y singular del origen de los indios del Perú, Méjico, Santa Fe y Chile (Lima 1681) ; Madrid, 1891, t. II p. 107.

(2) Cf., par exemple, Juan López de Velasco. - Geografía... op. cit. cap. "De la disposición y suerte de los indios" p. 27.

(3) Gonzalo Fernández de Oviedo. - Historia general de las Indias, Islas y Tierra Firme del Mar Océano; Asunción del Paraguay, 1945, t. I, p. 113.

retrouvaient chez les animaux d'origine européenne que l'on y avait transportés ainsi que sur les plantes et les cultures venues du vieux continent (1).

S'interrogeant sur la nature des lamas, F. Antonio Vázquez de Espinosa se demandait, lui, s'il ne s'agissait pas de chameaux ou de moutons que le climat américain aurait différenciés "accidentellement" (2). Ne disait-on pas alors au Pérou, comme le rapporte aussi F. Antonio, que les vaches européennes enmenées dans certaines zones de la vice-royauté donnaient des veaux bien différents de ceux qu'elles avaient dans leur pays d'origine, puisque leur progéniture américaine était muette et couverte d'un pelage long et dru ?

Personne ne mettait donc en doute, à l'époque, l'influence du climat américain sur les corps et même les esprits, bien que l'importance et les limites du phénomène aient donné lieu, parfois, à des discussions et des controverses. Cependant, il est très significatif de noter que, pour beaucoup d'Espagnols et pour la grande majorité des Européens, l'empreinte de la nature américaine se concrétisait d'abord par des effets négatifs qui diminuaient, enlaidissaient ou affaiblissaient les êtres.

Les peuples autochtones et les animaux du Nouveau Monde auraient été victimes des pays où ils vivaient. Dans certains cas, cela se marquerait par une perte, celle de la voix pour les bovins dont parle F. Antonio Vázquez de Espinosa, ou celle de la barbe chez les Indiens comme l'expliquait F. Gregorio García. Cette dernière constatation était d'ailleurs aussitôt insérée dans

---

(1) Bernabé Cobo. - Historia del Nuevo Mundo. Op. cit., lib. XI, cap. 3.

(2) Compendio... op cit. La parte, lib. I, cap. VII, n° 39.

un système explicatif et justificatif cohérent, celui de la mentalité colonialiste de l'époque.

Ainsi, Lope de Atienza affirmait de manière péremptoire que, si les Indiens étaient imberbes, c'était bien la preuve qu'ils n'avaient plus la hardiesse, la constance et la sagesse que Dieu avait voulu indiquer sur le visage de son image terrestre, et qui différenciaient l'homme de la femme (1).

Dans d'autres cas, l'empreinte américaine se signalait, selon les Espagnols, par un enlaidissement : les longs poils des vaches indiqués par F. Antonio Vázquez de Espinosa, et, surtout, le teint foncé des Indiens. En effet, à cette époque d'ethnocentrisme triomphant, la blancheur était toujours synonyme de beauté. Les Indiens n'étaient beaux que dans la mesure où leur teint était clair et leurs traits semblables à ceux des Européens. On les trouvait d'autant plus laids, selon les canons de la beauté espagnole, que leur peau était plus brune(2).

C'est surtout sur le plan de la complexion et des aptitudes physiques, que le climat américain avait, paraît-il, débilité les Indiens. Là se trouvait, selon les vainqueurs de la Conquête, la grande faiblesse des peuples américains sans cesse comparés, à leur désavantage, aux Européens.

A la fin du XVI° siècle, le cosmographe officiel Juan López de Velasco qui rassembla l'essentiel des connaissances de son temps sur l'Amérique, écrivit à propos des Indiens des zones tropicales :

---

(1) Lope de Atienza. - Compendio historial del estado de los Indios del Perú (Ms. B. A. H. col. Muñoz t. XI f. I-104) cap. X, f. 25 r.

(2) Cf., par exemple, Agustín de Zárate. - Historia del descubrimiento y conquista del Perú ; Madrid, 1923, B. A. E. t. XXVI, p. 468 ; Pedro de Cieza de León. - Crónica del Perú, Ia parte, cap. XIX et LXXVIII, Juan López de Velasco. - Geografía... op. cit. p. 239.

"Son de ordinario de menor cuerpo y más débiles y flacos por la relajación de calor y vicio de [illegible]"

Au contraire, plus le pays où ils vivaient était comparable à l'Europe, et plus les Indiens étaient grands, vigoureux, plus ils vivaient longtemps. Quelques années après, le père Murúa qui fut pendant une longue période curé dans les paroisses indiennes du sud de l'actuel Pérou précisait à son tour :

"Para los naturales destos llanos, es mejor la tierra y más descansada que para los serranos, como de diferente temple son, los yndios yungas que ansí los llaman a los de la costa, son de más fuersas y brío, más animosos y determinados que los de la sierra, y ansí son para más travajo..." (2).

Cependant, même dans les zones les plus favorables, les Llanos donc, certaines influences néfastes ne manquaient pas de s'exercer, et le Père Murúa écrivait :

"Es berdad que los miembros están lacios y flojos a causa del calor, y ansí los hombres no son ni tienen tantas fuersas como tubieran".

Nés dans des régions et sous des cieux qui donnaient une humeur à dominante phlegmatique, les Indiens avaient, selon le père Cobo, un rendement quatre fois inférieur à celui des Espagnols :

"Como la flema hace blanda y húmeda la sustancia de los miembros del cuerpo, tienen muy blandas y delicadas carnes, y ansí se cansan presto y no son para tanto travajo como los hombres de Europa" (3).

---

(1) Geografía... op. cit. p. 27.

(2) F. Martín de Murúa. - Historia general del Perú, origen y descendencia de los Incas (ed. M. Ballesteros Gaibrois), Madrid, 1967, vol. II, lib. III, cap. 2, p. 147.

(3) Historia del Nuevo Mundo. op. cit., lib. XI., cap. 3.

Dans ce même ordre d'idées, Antonio de León Pinelo est allé jusqu'à écrire que les Indiens n'étaient vraiment aptes qu'aux métiers pratiqués assis !? (1).

Tout cela n'empêchait pourtant pas les Espagnols de croire que les indigènes étaient faits pour travailler de leur corps, et qu'ils étaient, somme toute, de condition servile par une sorte de fatalité naturelle. Juan de Solórzano Pereira ne reconnaissait-il pas en 1648, dans sa célèbre Política Indiana, que bien des gens considéraient encore les Indiens comme des "Siervos y esclavos por naturaleza", et cela, un siècle après le triomphe officiel de Bartolomé de Las Casas dans sa controverse avec Juan Ginés de Sepulveda. Un changement radical des mentalités, avec tout ce que cela aurait entraîné dans l'organisation économique de la colonie, était plus difficile à obtenir que la conviction de quelques doctes juristes castillans réunis autour du souverain.

Sur le plan intellectuel, la vie américaine n'était-elles pas aussi la cause au moins partielle de l'infériorité des Indiens dont parlaient avec tant de complaisance les Européens de l'époque ? N'avait-elle pas contribué à amoindrir leurs facultés ? La réponse à ces questions était souvent affirmative, malgré les pertinentes remarques de Francisco de Vitoria (2), Las Casas ou José de Acosta (3) pour qui les indigènes américains devaient leur barbarie provisoire aux habitudes, à l'ignorance, à ce que le père Bernabé Cobo appelait, dans une belle formule, "le manque d'exercice et d'usage de la vertu de l'âme" (4).

---

(1) Antonio de León Pinelo. - El Paraíso en el Nuevo Mundo (ed. R. Porras Barrenechea) Lima, 1943, t. II, lib. IV, cap. 3, p. 28-29.

(2) Relectio de Indis, sect. I, prop. 22.

(3) De procuranda... op. cit., p. 439.

(4) Historia del Nuevo Mundo, op. cit., p. 17.

Que dire, enfin, des monstruosités américaines ? Ces Indiens qui se nourrissaient de fleurs (et parfois même, paraît-il, de leur seul parfum) les pygmées, les cynocéphales dont parlaient encore au XVII° siècle F. Gregorio García (1) et F. Pedro Simón (2), toutes ces anomalies prodigieuses que le père Cobo était un des rares à réfuter avec vigueur, celles qu'Antonio de León Pinelo se plaisait à rapporter, alors que le XVII° siècle entrait dans sa seconde moitié (3). Tout cela, en définitive, ne jetait-il pas le discrédit sur la nature de l'Indien et, dans une grande mesure aussi, aux yeux des Européens, sur le pays qui aurait vu naître et aurait nourri des êtres à ce point aberrants ?

Des enquêtes récentes ont montré ce que l'on soupçonnait depuis longtemps, et que l'expérience immédiate prouve à l'évidence. Les conditions de salubrité, la malnutrition, peuvent freiner le développement des êtres. Mais ne nous y trompons pas, sous des apparences scientifiques, philosophiques ou mythiques, les idées que l'on vient d'exposer ne sont en fait que des justifications a priori ou a posteriori, selon le cas, de la situation coloniale. Les Espagnols avaient recours à Socrate, Galien et Aristote pour expliquer le système d'exploitation supporté par les indigènes ou, plutôt, pour justifier, de manière implicite et en raison, la place de choix réservé à l'Espagnol. Certes, d'autres éléments viennent s'ajouter, se mêler et se confondre dans l'esprit des vainqueurs de la Conquête. Il existe aussi de nombreuses justifications d'ordre religieux, politique ou économique, mais la théorie de l'influence du milieu est sans doute l'une des plus importantes dans la mesure

---

(1) Origen de los indios... op. cit., lib. III, cap. 4.

(2) F. Pedro Simón. - Primera parte de las noticias historiales de las conquistas de Tierra Firme en las Indias occidentales, Cuenca 1627, La noticia, cap. II et cap. III.

(3) El paraíso... op. cit., t. II, lib. IV, cap. 2.

où, à l'instar des explications religieuses de la situation de l'Indien, elle présente cette dernière comme le résultat de la création, donc de la volonté divine et enlève toute responsabilité à l'Histoire, c'est-à-dire, aux colonisateurs.

On ne peut saisir le sens profond et la portée de cette théorie, si l'on omet de la situer dans l'ensemble plus vaste d'une mentalité colonialiste déjà existante avant la conquête de l'Amérique, mais qui s'épanouit et se structure bientôt en un système dont la seule cohérence est sa finalité : justifier la situation coloniale et les rapports qui la soutiennent.

Le déterminisme géographique permettait aux Espagnols d'arriver aux conclusions les plus contradictoires, en apparence : la dégénérescence physique de l'Indien qui faisait de lui un mineur à protéger et à guider, c'était le cas le plus fréquent, ou bien, parfois, sa robustesse, preuve "irréfutable" qu'il était fait, par nature, pour servir les Espagnols, comme le démontrait, bien après Sepúlveda, l'oidor de Charcas Juan de Matienzo (1). De toute façon, dans un cas comme dans l'autre, l'autorité espagnole et l'économie du système colonial se trouvaient justifiées, et c'était bien là, répétons-le, le but ultime de ces idées.

Un problème se posait cependant. Dans la mesure où les créoles péruviens étaient nés en Amérique, de parents, de grands-parents eux aussi nés en terre américaine, n'allaient-ils pas être, tout à fait ou en partie, englobés dans ces préjugés par les Espagnols péninsulaires, et ce d'autant qu'il s'agissait de jugements acceptés par tous ? Si les Castillans ou les Andalous entraient en conflit avec les Liméniens ou les Cuzquéniens, les premiers ne seraient-ils pas tentés, de bonne foi, ou avec des arrières-pensées, d'appliquer aux

---

(1) Juan de Matienzo. - Gobierno del Perú, (ed. G. Lohmann Villena), Paris-Lima, 1967, Ia parte, cap. 4, p. 16-18.

seconds des théories aussi répandues et surtout aussi commodes ? N'oublions pas que le créole apparaît, du point de vue chronologique, au moment où les réalités amérindiennes sont déjà dans leur quasi-totalité expliquées et insérées dans tout un ensemble de croyances, de préjugés issus de l'erreur, de l'obscurantisme, ou, tout simplement, de l'intérêt.

D - LES CREOLES ET LE CLIMAT AMERICAIN

Dans l'esprit de beaucoup d'Espagnols des XVI° et XVII° siècles, il ne faisait aucun doute que la nature américaine, en général, et péruvienne, en particulier, avait sur les créoles aussi un influence néfaste. Bien des témoignages viennent le prouver. Les signes de dégénérescence des Indiens ou, du moins, ce qui était considéré comme tel par les Européens de l'époque, se retrouvaient souvent, paraît-il, chez les Espagnols nés en Amérique.

Après avoir démontré et expliqué comme on l'a vu la disparition de la barbe parmi les peuples du Nouveau Monde, F. Gregorio García s'interrogeait ; le même phénomène n'était-il pas en train de se produire chez les créoles ? Dans le futur, à plus ou moins long terme, leurs descendants mâles ne seraient-ils pas imberbes comme les Indiens ?

F. Gregorio ne le pensait pas, mais, en toute honnêteté, il avouait s'être renseigné, en particulier auprès d'un médecin renommé, "grand philosophe et grand astrologue" de surcroît. Cette autorité incontestable avait été d'une opinion différente : un jour viendrait, où les créoles auraient le visage glabre (1).

---

(1) Origen de los indios... op. cit., lib. II, cap. 5, p. 69-70.

Ne pouvait-on penser, aussi, que les Espagnols nés en Amérique allaient acquérir peu à peu le teint cuivré des Indiens ? La question était d'importance, étant donné le rôle de la couleur de la peau dans l'arsenal des préjugés colonialistes.

Dès la fin du XVI° siècle, le cosmographe Juan López de Velasco écrivait à ce propos que même les Européens débarqués depuis peu sur le continent remarquaient sur leur propre personne des variations de teint ou de complexion :

> "Con la mutación del cielo y del temperamento de las regiones, aun no dejan de recibir alguna diferencia en la color y calidad desus personas" (1).

Par conséquent, les changements étaient, a fortiori, plus importants et plus profonds chez les créoles :

> "Los que allá nacen dellos /des Espagnols/, que llaman criollos y en todo son tenidos y habidos por españoles, conocidamente salen ya diferenciados en la color y tamaño, porque son grandes y la color algo baja, declinando a la disposición de la tierra".

N'oublions pas que Juan López de Velasco représentait, à bien des égards, l'idéologie officielle sur l'Amérique. Il avait rassemblé les connaissances de son temps sur les Indes Occidentales, et avait été censeur des livres traitant du Nouveau Monde. Ses remarques sont donc précieuses. On notera, au passage, qu'il présentait le changement de teint des créoles comme quelque chose d'assez remarquable et profond pour être notoire (conocidamente salen ya...).

On se souviendra aussi, à ce propos, que, dans le théâtre classique espagnol, l'une des caractéristiques de l'indiano était, précisément, son teint hâlé qui se retrouvait d'ailleurs assez souvent ches ses enfants. On sait que le terme indiano englobait

---

(1) Geografía... op. cit. p. 37-38.

alors aussi bien les créoles que les Espagnols partis faire fortune en Amérique (1).

Un nouveau type humain allait-il naître dans les lointaines provinces de l'Empire ? Le temps, seul, apporterait une réponse.

Plus tard, au XVII° siècle, environ une cinquantaine d'années après Juan López de Velasco, le père Bernabé Cobo, comme toujours très mesuré et attentif aux preuves concrètes de l'expérience, affirmait avec vigueur que les créoles péruviens, qui à cette époque étaient souvent des arrière-petits-fils de créoles, étaient aussi blancs que leurs lointains ancêtres espagnols lorsqu'ils avaient débarqué en Amérique. L'insistance de Bernabé Cobo était celle d'un homme qui entendait rectifier une erreur communément admise. Toutefois, il concédait que :

> "El color de un español, siendo de un mismo grado de blancura en sí, se varía en las Indias con más o menos de colorado, según la calidad de la tierra en que vive" (2).

Ainsi, dans les régions chaudes et humides, les Espagnols prenaient un teint jaune (color quebrado), mais ce n'était point définitif. Dès qu'ils regagnaient les hauteurs de la cordillère, leurs belles couleurs originelles leur revenaient. D'après le père Cobo, un phénomène similaire se produisait d'ailleurs même chez les Indiens.

Tout le monde n'était pourtant pas de l'avis du célèbre Jésuite. Environ un demi siècle plus tard, l'oidor de Lima Diego Andrés Rocha était certain que le climat péruvien et les conditions de vie particulières de certaines régions rendaient les Européens peu à peu semblables aux Indiens du point de vue physique. Il écrivait en 1681 :

---

(1) Cf. les exemples donnés par Marcos A. Morínigo. - América en el teatro de Lope de Vega, Buenos Aires, 1946, p. 170.

(2) Historia del Nuevo Mundo, op. cit., lib. XI, cap. 2.

"Retirados a la sierra y comiendo mote y las demás chucherías de que usan los indios, vuelven tostados que parecen indios" (1).

On parlait aussi à propos des créoles, comme pour les Indiens, des effets débilitants du climat et des conditions de vie. Il était courant d'affirmer que, dans toutes les Indes, les Hispano-américains mouraient en moyenne plus jeunes que les Européens, qu'ils étaient moins vigoureux et avaient des cheveux blancs avant l'heure. Ne disait-on pas aussi que les Espagnols nés outre-Atlantique étaient plus sujets que leurs cousins d'Europe aux maladies comme les troubles gastriques et, bien sûr, la syphilis, dont Frézier raconte, au début du XVIII siècle, que les belles Liméniennes ne cherchaient point à cacher ses stigmates, tant la chose était courante et, somme toute , normale (2).

Si l'on en croit les métropolitains, ces transformations s'accompagnaient d'autres plus profondes, car elles atteignaient les moeurs et le caractère. Juan López de Velasco l'écrivait sans équivoque :

"No solamente en las calidades corporales se mudan,pero en las del ánimo suelen seguir las del cuerpo y, mudando él, se alteran también" (3).

Quelques années auparavant, dans ses dialogues rhétoriques, et sur le ton à la fois polémique et pessimiste qui les caractérise, Pedro de Quiroga était du même avis. L'un de ses personnages expliquait :

---

(1) Tratado único, op. cit., t. II, p. 108.

(2) Cf. aussi l'exposé de Juan de Cárdenas, . - Problemas y secretos maravillosos de las Indias (México, 1591), Madrid, 1945, lib. III, cap. 2, p. 176-181.

(3) Geografía..., op. cit. p. 37-38.

"Esta tierra adelgaça los juicios, altera los ánimos, daña y corrompe las buenas costumbres y engendra differentes condiciones, y hace en los hombres otros effectos contrarios de los que primero tenían, y no solamente en los cuerpos humanos, pero aún en los animales y plantas causa esta tierra mutabilidad de bueno en malo" (1).

Rien d'étonnant à de tels propos, si l'on songe, d'une part, aux préjugés défavorables qui entouraient tout ce qui touchait l'Amérique, et, d'autre part, à l'enseignement des maîtres de l'Antiquité. En effet, dans sa Méthode de l'Histoire que nous avons déjà citée comme l'un des grands classiques européens sur la question, Jean Bodin, rappelant Aristote, avait pu écrire que toute migration, toute transplantation, entraînait de façon inexorable une dégénérescence :

"Nous voyons au contraire les hommes, comme les plantes, s'ils changent d'habitat, dégénérer peu à peu, et c'est pour cette raison, comme l'écrit Aristote, que la chaleur et le soleil arrivent à les noircir" (2).

Il en venait d'ailleurs à conclure que cela pouvait aller jusqu'à des changements très profonds, comme nous l'indiquait le règne végétal où les fleurs "aussitôt transplantés", perdaient leur "force essentielle" pour "se plier à la nature du sol" (3).

L'oidor de Lima, puis membre du Conseil des Indes, don Juan de Solórzano Pereira s'était intéressé à cette question. Il faut dire, d'abord, qu'il ne manifestait pas à l'égard des Hispano-américains les ressentiments de la plupart de ses compatriotes. Lors

---

(1) Pedro de Quiroga. - Libro intitulado coloquios de la verdad (ed. F. Julián Zarco Cuevas), Sevilla, 1922, coloquio I, p. 49.

(2) Oeuvres philosophiques, op. cit. p. 316.

(3) Ibid. p. 344.

de son séjour au Pérou, il avait épousé une jeune femme, Clara Paniagua de Loaysa y Trexo, issue d'une illustre famille de la colonie. Cela explique aussi en partie pourquoi, dans sa Política Indiana, il défend les créoles avec véhémence et parfois même indignation. Sa perspicacité habituelle dénonçait les arrière-pensées et les intérêts péninsulaires qui cherchaient à justifier, par le biais de théories fallacieuses, leurs ambitions ou leur hégémonie. Selon lui, en effet, les idées que nous venons d'exposer avaient pour origine :

> "La ignorancia o mala intención de los que no quieren que los criollos participen del derecho y estimación de españoles, tomando por achaque que degeneran tanto con el cielo i temperamento de aquellas provincias, que pierden quanto bueno les pudo influir la sangre española de España, i apenas los quieren juzgar dignos del nombre de racionales"(1).

On ne peut être plus clair. Il rappelle à cette occasion qu'un Dominicain, le père Juan de la Puente, avait assuré avec un aplomb inébranlable que, sous l'effet des constellations américaines, dès la première génération les créoles commençaient à perdre les qualités de leurs ancêtres espagnols. Ce Prêcheur avait en effet publié en 1612 un livre où il traitait en particulier de la diaspora espagnole du fait de la Découverte, puis de la Conquête. Il écrivait alors :

> "La América y sus soberbios Imperios, el Mexicano y el Pirú están tã llenos de gente española que con la que allá ay se puede hazer otra España tan poblada, no sé si tã valerosa" (2).

Pour expliquer à ses lecteurs sa dernière restriction, il avait fait mettre dans la marge :

---

(1) Política Indiana ; Madrid, 1648, lib. II, cap. XXX, n° 5.

(2) F. Juan de la Puente. - Tomo primero de la conveniencia de las dos monarquías católicas, la de la Iglesia Romana y la del Imperio Español, y Defensa de la Precedencia de los Reyes Católicos de España a todos los Reyes del Mundo ; Madrid, 1612, lib. III, cap. 3, par. 4.

"Sospecho que el suelo y cielo de la América no es tan bueno para hõbres como para yervas y metales, aun que sean descendientes de España. El buen trigo suele bastardear en la ruyn tierra, y de candial se haze centeno".

Si l'on en croit les contemporains, ces influences négatives de la nature et du climat américains se marquaient des façons les plus diverses. Le chroniqueur Juan Cristóbal Calvete de Estrella affirmait que les longues guerres civiles du Pérou avaient, certes, des causes que nous qualifierions aujourd'hui d'économico-sociales, (les richesses du pays, les convoitises et les rivalités qu'elles suscitaient), mais aussi, et surtout, une origine naturelle, ce qu'il appelait "l'effet de la constellation du pays". L'influence astrale accentuait au Pérou l'orgueil et l'agressivité des Espagnols, car leur nature était déjà à dominante colérique, donc, propice à l'embrasement des passions (1).

Dans cet ordre d'idées, il n'était pas rare d'entendre, ou de lire, que le climat de l'empire américain, le plus souvent tropical, était une des raisons principales de la paresse qui, paraît-il, caractérisait les créoles. Ainsi, un procureur dominicain F. Alonso Sandín dénonçait dans un de ses mémoires de la fin du XVII° siècle "l'influence particulière" du climat américain à cet égard :

"... el particular ynfluxo de la tierra que, por ser tan cálida, son los hombres que nacen en ella naturalmente dejados y para pocas cosas..." (2).

Quelques années auparavant, dans une lettre officielle, l'évêque de Manille F. F. Pardo avait mis lui aussi sur le compte du climat la paresse, la mollesse et la légèreté des créoles de l'archipel (3).

---

(1) Juan Cristóbal Calvete de Estrella. - Rebelión de Pizarro en el Perú y vida de don Pedro Gasca, Madrid 1965, B. A. E. t. CLXVIII, p. 307.

(2) 25 IX 1681 (A. G. I. Filipinas 86, R° 5, doc. 190).

(3) Cité par E. H. Blair et J. A. Robertson. - The Philippine islands, Cleveland 1903-1909 ; vol. XLV, p. 182-183.

D'une façon générale, la nature américaine passait pour favoriser la plupart des vices, même ceux dont nous verrons tout à l'heure que leurs racines étaient sans aucun doute sociales. Un oidor de Santa Fe, D. Mateo de la Mata, écrivait à ce propos que le climat de Nouvelle Grenade réussissait : "à faire violence aux naturels les plus modestes" (1). Fidèle à l'enseignement des Anciens, Jean Bodin n'avait-il pas affirmé que la chaleur augmentait la lascivité en activant la sécrétion de la bile, surtout chez les femmes (2) ? Huarte de San Juan ne lui faisait-il pas écho en écrivant que le froid inclinait à la vertu (3) ?

Pour les hommes et les femmes de l'époque, certaines régions étaient plus propices que d'autres aux tentations du démon (4). Il ne faisait aucun doute que les tropiques étaient de celles-là. Qu'ils soient d'ailleurs américains ou des Indes orientales, les mêmes préjugés défavorables les enveloppaient (5). Déjà du temps des Anciens, la zone torride n'était-elle pas un peu l'équivalent des enfers ?

Il est aussi intéressant de remarquer que même les effets en apparence bénéfiques de la nature américaine étaient souvent réinterprétés de façon négative par certains Européens obstinés à

---

(1) Copia de uno de los capítulos del memorial que remitió D. Matheo de la Mata, oidor de Santa Fe con carta de 15 de diziembre de 678 (A. G. I. Santa Fe 229).

(2) Oeuvres philosophiques, op. cit. p. 323.

(3) Examen de ingenios, op. cit. (ed. de 1594) cap. V. 8.

(4) Dans son Libro de las fundaciones, Sainte Thérèse écrit, à propos des difficultés qu'elle avait rencontrées au couvent de San José à Séville, que l'origine en était, peut-être, dans "la mesma clima" car, ajoutait-elle "he oido siempre decir que los demonios tienen más mano allí para tentar", Madrid, 1908, B. A. E. t. LIII, p. 224.

(5) Lorsqu'en décembre 1575 les responsables Jésuites de l'Inde portugaise proposèrent de recevoir les novices nés dans les comptoirs orientaux avec la plus grande prudence, la première raison avancée était : "porque participan de las malas qualidades de la tierra y son de pocas fuerças y poca habilidad. . . " Monumenta Indica ; op. cit. vol. X, p. 283-284.

démontrer son infériorité.

Lors de son séjour au Guatemala, l'Irlandais Thomas Gage s'étonna de la beauté des viandes produites par le bétail local. Comme il s'en était ouvert à un médecin espagnol installé là-bas, celui-ci lui avait rétorqué que le climat des Indes avait le pouvoir d'offrir des choses belles et bonnes d'aspect, mais peu substantielles. Détail plus révélateur encore, il étendait cette constatation aux gens nés dans le pays, les créoles :

> "Así se halla entre las gentes nacidas y criadas en aquel país, las cuales muestran un exterior hermoso por de fuera, mas por dentro están llenas de disimulo y falsedad..." (1).

Au Pérou aussi, ce type d'argument était fort répandu. Pour prouver que les Hispano-Américains manquaient de fond, un vieux Dominicain espagnol de Lima, F. Tomás Durán y Ribera, écrivait à la fin du XVI° siècle, en faisant allusion à leurs apparences prétendues trompeuses :

> "No tienen fuste en cosa ninguna y aũque muestrã alguna apariencia, es de poco momento porque salen someros a la tierra como los árboles de ella, cõ un poco de vicio y sin fructo..." (2).

Tous ces parallèles entre les animaux, les plantes et les hommes du Nouveau Monde avaient d'illustres précédents. Bien avant les créoles, les Indiens en avaient fait les frais. Pour prouver que la fermeté et la constance étaient presque inconnues en Amérique, Gonzalo Fernández de Oviedo n'avait-il pas fait remarquer que les arbres eux-mêmes avaient en général fort peu de racines outre-Atlantique ?

---

(1) Nueva relación..., op. cit., t. I, Ia parte, cap. XIV, p. 121-122.

(2) Lima, 20 IV 1591 (A. G. I. Lima 318).

Les textes que nous avons cités insistent tous sur la dégradation dont les créoles seraient victimes. Les uns parlent d'altération (López de Velasco, Pedro de Quiroga), les autres de préjudice, de corruption voire de dégénérescence (F. Juan de La Puente). Un problème se pose dès lors. Avec le temps, les créoles ne tendraient-ils pas à se confondre avec les Indiens ? Ce long processus de mutation dont ces derniers auraient été les victimes n'allait-il pas se reproduire ? En un mot, n'était-il pas possible que, les siècles aidant, les créoles s'enfoncent dans la barbarie ? Les Indiens n'étaient-ils pas, à l'origine, selon les uns des Juifs, selon les autres des Babyloniens, des Carthaginois, des Phéniciens ou même des habitants de la péninsule ibérique qui auraient peu à peu perdu tous les éléments de leur civilisation : religion, écriture, langue, etc... (1).

Dans la logique de son argumentation, Juan López de Velasco croyait à une telle possibilité, même s'il en repoussait l'échéance à l'infini. Après avoir indiqué, comme on l'a vu, les changements que l'on pouvait noter sur la personne des créoles, il ajoutait :

> "... de donde se toma argumento que en muchos años, aunque los españoles no se hubiesen mezclados con los naturales, volverían a ser como ellos..." (2).

D'autres contemporains vont plus loin. Ils n'hésitent pas à dire, ou à écrire, que les créoles doivent au seul contact des

---

(1) Pour une analyse descriptive des multiples théories sur l'origine des Indiens, cf. Lee Eldrige Huddleston. - Origins of the American Indians, European concepts 1492-1729 ; Austin, 1967. Pour le sens de ces théories et leur articulation avec les préjugés coloniaux, cf. notre article, "A propos des théories sur l'origine des Indiens dans la vice-royauté de Lima (XVIe-XVIIe siècles)", Mélanges à la mémoire d'A. Joucla Ruau, Aix en Provence, 1978, t. I, p. 281-295.

(2) Geografía..., op. cit. p. 37-38. Signalons que ce passage, comme d'ailleurs toutes les allusions défavorables aux créoles qui l'accompagnaient, avait été barré par l'auteur dans son manuscrit...

Européens de ne point régresser vers l'état de barbarie, ce qui revient à justifier de manière indéfinie la présence espagnole et la nécessaire prépondérance des Péninsulaires. Tel est, en particulier, l'avis du marrane galicien Léon Portocarrero qui vivait à Lima au début du XVII siècle. Dans sa description du Pérou adressé à ses coreligionnaires des Etats de Hollande, il affirmait de façon péremptoire :

> "Si la comunicación de las gentes que van de España no tuvieran, los criollos se volverían de otra naturaleza y condición bárbara" (1).

Toutefois, comme ces théories étaient, bien sûr, loin de se réaliser, et comme les prophéties anticréoles se trouvaient en grande partie infirmées par la réalité, à la fin du XVII° siècle, Diego Andrés Rocha résolvait la difficulté en faisant remarquer que, de toute manière, pour avoir une évolution sensible et profonde, il fallait une très longue période "("mucho y largo tiempo de quinientos y más años"). De plus, dans la mesure où les familles américaines s'alliaient presque à toutes les générations à des Européens, leur dégénérescence supposée était, en fait, plus une vue de l'esprit qu'une réalité à venir (2). Mais, ne nous y trompons pas, la conclusion implicite était la même que celle de León Portocarrero, et nous étions pourtant à la veille du XVIII° siècle...

E : LE PROBLEME DE LA PAUVRETE BLANCHE

Dans la perspective qui nous intéresse ici de façon plus précise, on doit tenir compte à cet égard d'un autre élément,

---

(1) Descripción del virreinato... op. cit. p. 74.

(2) Tratado único..., op. cit. t. II, p. 108.

Ce serait une erreur grossière que de définir le mode de vie créole d'après ce que nous savons de Lima, de son faste, de son relatif confort pour l'époque, de son rayonnement intellectuel dignes de Madrid, Séville, ou bien d'autres cités européennes.

Dans beaucoup de régions reculées, dans les provinces excentrées de la vice-royauté, il ne faut pas oublier que bien des créoles menaient une vie qui, sur certains points, tendait à ressembler à celle des Indiens qui les entouraient et les servaient.

Il s'agit là d'un aspect peu connu de l'histoire sociale latino-américaine. Pour des raisons diverses, l'histoire de la "pauvreté blanche" dans les anciennes colonies espagnoles est encore à faire pour l'essentiel.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que l'image de la déchéance matérielle, et parfois morale, de certaines populations créoles ait impressionné les Espagnols, que des cas de régression véritable n'aient fait que les conforter dans leurs préventions, et les aient conduits à des extrapolations, à des généralisations commodes et tout à fait révélatrices de leur état d'esprit.

Dans le dernier tiers du XVI° siècle, au cours de son long périple à travers la vice-royauté, D. Francisco de Toledo écrivait au roi à l'occasion de son étape à la Plata :

> "En esta provincia, ay mucho número de españoles poblados y que biven en sus chácaras como refiero (...) donde con algunos pocos de yndios que cada uno a podido recoger, biven con libertad y en tanto barbarismo y sin doctrina, que ay poca diferencia de los amos a los criados" (1).

---

(1) 30 XI 1573, publié par R. Levillier. - Gobernantes del Perú... op. cit. t. V, p. 276.

Le célèbre vice-roi devait à nouveau insister sur ces faits dans un long mémoire sur l'état de la colonie rédigé au moment de son rappel en Espagne. Il attira l'attention de son successeur sur la situation dans les zones les plus reculées des montagnes où, selon son expression :

> "...quedan barbarizados con los mismos indios los pobladores de ellas..." (1).

Vers la même époque, plus au nord, en Nouvelle Grenade, le président de la real audiencia, le docteur Venero de Leiva, n'écrivait-il pas lui aussi, au vu de la pauvreté des Européens dans les régions les plus défavorisées :

> "Los españoles se buelben yndios y mueren como ellos..." (2)

Certaines campagnes offraient, de ce point de vue un spectacle désolant. Dans l'extrême nord de la vice-royauté, c'est-à-dire les zones administrées par la real audiencia de Panama, l'épuisement des mines et des filons, dès le début du XVII° siècle, avait provoqué un éparpillement des Européens qui s'étaient installés dans les vallées où se trouvaient leurs estancias. Selon les oidores, ils n'en sortaient guère qu'une fois l'an pour faire leurs Pâques et entendre, en cette occasion, leur seule messe de l'année (3). C'était le cas, par exemple, des vecinos de Nata, dans le gouvernement de Veragua qui, dès les années 1590-1595 avaient abandonné leurs maisons pour aller vivre sur leurs terres qu'ils devaient d'ailleurs cultiver souvent eux-mêmes, ce qui, dans la

---

(1) Colección de las memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú acerca del estado en que dejaban las cosas generales del reino. op. cit. t. I, p. 81

(2) s. d. (A. G. I. Santa Fe 188).

(3) 8 VII 1608 (A. G. I. Panama 15).

société coloniale, était le dernier des avilissements (1).

Vingt-cinq ans plus tard, D. Sebastián Hurtado de Corcuera confirmait ces dires, et précisait même que, par mesure d'économie, les petits blancs enterraient leurs enfants décédés sans aucune cérémonie ni la moindre présence religieuse, tant ils étaient pauvres, honteux et éloignés de tout secours spirituel (2).

Au cours de la seconde moitié du siècle, la situation ne devait guère s'améliorer, au contraire. En 1661, l'évêque de Panama décrivait ainsi les Espagnols de son évêché :

> "Es /.../ gente tan pobre que no tiene igual en lo que he visto y oydo de España y de las Indias /.../ viven muchas familias de españoles derramados por los campos en unas choçuelas de paja (que llaman bujíos), desnudos, sin camas ni más comida que plátanos verdes que les sirven de pan, unas malas cecinas de vaca y la leche que sacan dellas por estarse ociosos, huyendo del trabajo" (3).

Ils n'assistaient pas aux messes, vivaient sans éducation chrétienne, et mouraient, le plus souvent, sans aucun sacrement.

En 1678, le licencié D. Fernando Paniagua de retour d'une inspection de la région de Veragua dressait un tableau tout aussi lamentable. A Santiago de Veragua, chef lieu du district, un seul édifice avait des tuiles : l'église. Quant au reste...

---

(1) Lettre du gouverneur de Veragua, 26 IV 1608 (A. G. I. Panama 29) Cf. aussi une lettre du curé et du cabildo de Nata, 10 V 1609 (A. G. I. Panama 30).

(2) 7 VII 1634 (A. G. I. Panama 19).

(3) 28 III 1661 (A. G. I. Panama 101).

"Son hasta 30 buxíos pequeños cubiertos de paja y las paredes de embarrado sin puertas ni avitadores por que sólo viven tres o cuatro vecinos y el cura dentro de la ciudad, cuias calles y plaza se equivocan en la yerba con los campos donde viven los demás vecinos que aun no llegan a 150, reducidos a la miseria de un bollo de maíz y un poco de leche de que se sustentan, y los más acomodados añaden a su alimento algún tazajo de las poquillas reses de ganado mayor cuia leche es su más ordinario alimento". (1)

Pour tout vêtement, ils portaient des habits de drap épais et grossier de fabrication locale appelé cotence. Quand à leurs activités, elles ne pouvaient permettre aucun revenu (2). Dans les autres "villes" du district, la situation était identique, comme à Chiriqui, ou même pire, comme à Pueblo Nuevo de los Remedios (3).

En Nouvelle Grenade, dans beaucoup d'endroits, le sort des habitants d'origine européenne n'était guère plus enviable. Dès le début du XVII° siècle, des villes jadis importantes comme Tunja se retrouvaient vidées de leur substance (desubstanciadas) (4).

A la fin de la période étudiée ici, les correspondances des petites villes de l'intérieur ne sont qu'un concert de lamentations. A Zaragoza, en 1680, on ne trouvait personne pour être alcalde. Antioquia n'avait plus que 18 vecinos "d'une vanité aussi fantastique que bruyante" bien que la cité "n'eut plus l'aspect d'une république

---

(1) 31 XII 1678 - (A. G. I. Panama 26).

(2) "Algunas vacas que cada día van disminuyendo y unas cortas rozas de maíz de que mantienen sin alcanzarles para otra cosa" (ibid.).

(3) 31 XII 1678 (A. G. I. Panama 26).

(4) Lettre du corregidor de Tunja, 18 V 1609 (A. G. I. Santa Fe 66).

politique" (1) ? En 1678, le cabildo de Caceres soulignait "l'épuisement et l'arriération" (acabamiento y retrazo) qui était le lot des habitants d'ailleurs en nombre très réduit puisqu'il ne restait guère que 6 vecinos (2). En 1675, les conseillers de Muso peignaient au souverain tous les maux et les fléaux qui, depuis des générations, les assaillaient : les guerres contre les Indiens, les épidémies, les sauterelles, les vers du bois, etc... Les Indios encomendados, donc utiles, étaient en voie de disparition, et on voyait les vecinos obligés de "cultiver personnellement" leurs terres (3).

En 1690, l'évêque de Santa Marta donna une description très précise de son évêché. Dans cette zone, à cause des eaux et des marécages, la vie était très dure, les communications souvent impossibles. Là aussi, les rares habitants vivaient isolés dans leurs estancias où ils naissaient et mouraient en dehors de tout sacrement. L'instruction religieuse ou scolaire était inexistante. Parmi tous les jeunes gens du diocèse, seuls deux ou trois auraient pu être ordonnés prêtres, s'ils l'avaient voulu. En effet, la pauvreté des ouailles et leur isolement étaient tels, les difficultés du ministère sacerdotal étaient si grandes, qu'il n'y avait pas de vocations. L'évêque de Santa Marta avait dû faire appel au prélat voisin de Cartagena qui lui avait "prêté" un vicaire, un seul, car les candidats s'étaient désistés lorsqu'ils avaient su les régions auxquelles on les destinait... (4).

Si nous passons maintenant au sud de la vice-royauté : Chili, Tucuman, Paraguay et sud-est de l'actuelle Bolivie, nous y rencontrons des problèmes identiques. En 1613, le gouverneur du Paraguay, D. Francisco de Alfaro écrivit au roi pour attirer son

---

(1) Cf. Les lettres du gouverneur d'Antioquia, 18 VI 1680 (A. G. I. Santa Fe 51) et du cabildo de la ville, 7 1 1679 (A. G. I. Santa Fe 65).
(2) 15 XII 1678 (A. G. I. Santa Fe 67).
(3) 15 VI 1675 (Ibid.).
(4) San Roque de Aguachica, 25 III 1690 (A. G. I. Quito 198) Cf. aussi des documents très intéressants sur la pauvreté de la région de Santa Marta in A. G. I. Santa Fe 230, en particulier une lettre de l'évêque du 16 VII 1628, et de nombreux mémoires du cabildo in A. G. I. Santa Fe 66.

attention sur l'extrême dénuement, l'ignorance et l'abandon des habitants dans les bourgades espagnoles (1). Quelques années plus tard, à propos de cette même région, F. Antonio Vázquez de Espinosa cite le cas de blancs "pareils à des barbares en exil", pour reprendre son expression, sans prêtres pendant des années, sans aucun produit européen, vêtus comme les Indiens et dormant comme eux dans des hamacs... (2). Dans le Tucuman et le Rio de la Plata voisins, les gouverneurs insistaient tous sur les difficultés immenses de leurs administrés. D'après Hernandarias de Saavedra, les Européens du Rio de la Plata étaient souvent obligés de travailler eux-mêmes leurs maigres cultures (3). Quelques années plus tard, le cabildo de Buenos Aires décrivait ainsi les vecinos de la ville :

> "... lexos de todo comercio son tan pobres y nesesitados de lo forsoso para la vida umana como se conoserá de la sustancia de sus haziendas que sólo consiste en unas miserables alajas tan limitadas que son muy raros los que con alguna comodidad pueden pasar /.../ con mayor miseria de la que se puede encarescer /.../ muchos de los vezinos de más quenta destas provincias y sus mugeres e hijos uzan de unas vestiduras largas de lana tosca por no llegar a más su caudal, traje miserable umilde..." (4).

Dans le Tucuman, à la veille du XVIII° siècle encore, l'évêque dressait un tableau bien sombre du mode de vie des Européens installés en dehors des bourgades. Il restait pessimiste sur les possibilités de leur apporter le moindre secours moral :

> "Son rancherías escondidas entre montes y balles sin communicación ni trato humano unos con otros y consiguientemente imposibilitados a ser doctrinados, ni aun se les puede administrar los sacramentos por que los curatos son de sesenta o cinqüenta leguas de largo y otro tanto de ancho, sin tener lugar fixo donde asista el cura y acudan a la enseñanza los españoles y mestisos" (5).

---

(1) Cf. par exemple sa lettre du 15 II 1613 (A. G. I. Charcas 19).
(2) Compendio..., op. cit. IIa parte, lib. V, cap. 43.
(3) Cf. ses lettres des 16 IV 1607 et 28 VII 1615 (A. G. I. Charcas 27).
(4) 10 II 1619 (A. G. I. Charcas 33).
(5) 10 XII 1699 (A. G. I. Charcas 137).

Nous terminerons ce rapide tour d'horizon par le sud-est de l'actuelle Bolivie. Dans la description de son diocèse rédigée en 1650, le prélat de Santa Cruz de la Sierra montre par le menu les difficultés de San Lorenzo de la Barranca, la seule "ciudad" de l'immense territoire soumis à sa juridiction.

La cathédrale ne comptait que deux desservants : le doyen et l'archidiacre dont les revenus étaient d'ailleurs presque nuls. Sous l'effet du climat chaud et humide, les maisons couvertes d'écorce de palmier tombaient en morceaux. Les maladies étaient fréquentes. La ville était dépourvue de tout ("no ay pan, ny vino, ny ropa, ny médico, ny medicinas..."). Les activités étaient réduites à leur plus simple expression. Il n'y avait même pas de monnaie en circulation et les artisans traditionnels avaient jugé plus sage d'aller ouvrir boutique ailleurs (sólo tuve noticia de que avía un herrero). Le sucre, le miel, le riz, le máis et le coton n'étaient produits qu'à une toute petite échelle, faute de bras et de débouchés. Enfin, pour compliquer encore les problèmes, la ville espagnole la plus proche, Mizque, se trouvait à quatre-vingt lieues "par un mauvais chemin solitaire et périlleux" propice aux embuscades des Indiens, et si étroit, qu'une seule personne pouvait avancer à la fois sur le sentier ouvert dans la forêt (1).

Au début du siècle suivant, un des sucesseurs du prélat que l'on vient de citer peignait les drames des villages (lugares probríssimos) qu'il venait de traverser à l'occasion d'une visita. Il

---

(1) 15 XI 1650 (A. G. I. Charcas 139). Cf. plus tard, les lettres du Cabildo de San Lorenzo de la Barranca, 25 VII 1669, de l'évêque, 20 II 1669 (A. G. I. Charcas 59) et une relación du bachiller Gabriel González de la Torre, Mizque, 22 III 1674 (A. N. B. - C. 1906).

évoquait "les malheurs extrêmes" des curés et de leurs ouailles, loin de tout, comme abandonnés du monde (1).

Nous avons choisi là, à dessein, les cas les plus caractéristiques, mais qui sont loin d'être des exceptions. On trouverait aussi des exemples dans des régions beaucoup moins excentrées et déshéritées.

En 1698, l'évêque de Trujillo n'écrivait-il pas :

> "Yo afirmo que no sólo los indios son neófitos sino los mestizos, mulatos y muchos blancos (...) aunque en riguroso significado no lo sean (...) los mulatos, mestizos y aũ blancos viven como brutos" (2).

En 1680, le doctrinero de la Concepción de Pomacocha ne se plaignit-il pas, lui-aussi, des estancieros d'alentour qui vivaient "pratiquement sans connaître la foi ni leur curé "? Au cours des 8 derniers mois, 10 espagnols étaient morts sans sacrement ni sépulture chrétienne (3).

Il faut, bien sûr, apprécier ces conditions de vie non pas d'après les normes qui sont les nôtres aujourd'hui, mais en fonction des jugements que les Espagnols de l'époque pouvaient porter sur elles, ou des arguments que leurs préjugés antiaméricains y trouvaient souvent. Les faits que nous avons rapportés ne devaient pas contribuer, on s'en doute, à faire remonter le peu d'estime dont jouissaient les créoles aux yeux de la majorité des Européens.

Cela était d'autant plus vrai que ces faits étaient vite colportés, exagérés, déformés avec malveillance, dans un sens bien sûr conforme aux préjugés déjà existants. Il n'est pas douteux que bien des Espagnols étaient prompts à faire un sort au moindre

---

(1) 14-15 I 1708 (A. G. I. Charcas 375).

(2) 13 XII 1698 (A. G. I. Lima 304).

(3) Mémoire de F. Juan Martĩnez de Escobar, 18 V 1680 (A. A. L. Mercedarios 8).

élément défavorable aux Hispano-américains, même si, en réalité, des choses semblables étaient courantes en métropole. Qui pourrait jurer qu'au XVII° siècle, dans les zones les plus deshéritées de la péninsule ibérique, ou dans d'autres pays du vieux continent, les conditions de vie étaient partout supérieuresà ce que nous avons vu dans la vice-royauté de Lima ?

* *
*

Les pages que l'on vient de lire ont essayé de montrer comment, dans l'esprit des Espagnols de l'époque, se constituait et se resserrait le faisceau des préjugés autour du fait américain.

Il est apparu aussi, et cela est un indice précieux dont on retrouvera d'autres preuves, que l'attitude colonialiste dont les Indiens furent dès l'origine les victimes, s'étendit, pour des raisons presque identiques et selon les mêmes schémas, aux Européens nés outre-Atlantique.

Si l'Espagnol du vieux continent cherchait à fonder en raison l'infériorité des Indiens et, partant, les relations qui l'unissaient à lui, il est non moins évident que cette attitude colonialiste tendait, selon une démarche du même ordre, à justifier la place de second plan qu'elle aimerait voir assigner aux créoles. L'ambiguïté et le caractère insidieux de ce glissement sont on ne peut plus significatifs. Mais ne signalions-nous pas déjà (IIe partie, chapitre I) que l'on voyait aussi s'étendre peu à peu aux créoles un certain nombre de termes d'abord réservés de façon exclusive aux Indiens ?

Les pages qui vont suivre continueront de montrer comment l'assimilation nébuleuse, multiforme et plus ou moins avouée du créole à l'Indien était en fait insérée dans un système de signification beaucoup plus complexe et profond dont la seule cohérence était son intention démonstrative et le but qu'elle s'était donné : apporter la preuve de l'infériorité des Américains, quelle que soit leur origine.

CHAPITRE II

LES ORIGINES DES CREOLES

Jusqu'à présent, les préjugés espagnols dont les créoles étaient victimes avaient pour fondement les influences que le monde américain était censé exercer sur les hommes, les animaux et les plantes qui y vivaient. Pour cette raison, des assimilations faciles avaient tendance à être faites entre les Indiens et les Hispano-américains.

Ces parallèles, ou ces confusions, s'inséraient, nous l'avons dit, dans un contexte défavorable très marqué. Dans un monde où l'ethnocentrisme triomphait, où la conquête coloniale et ses conséquences avaient établi une sorte de rapport obligé entre vainqueurs et vaincus, il n'était pas rare d'entendre affirmer que les créoles, déjà déconsidérés pour les raisons que nous avons examinées, avaient tous, d'une façon ou d'une autre, du sang américain. C'était, bien sûr, aux yeux des Européens une tache supplémentaire et un nouveau motif de dédain. Les Hispano-

américains avaient, cependant, de façon indubitable, des origines espagnoles. En toute logique, celles-ci auraient donc dû les racheter aux yeux de leurs détracteurs. Nous verrons, pourtant, qu'il y avait là un autre motif de bien des suspicions, une source d'ironie, de scepticisme, voire de mépris. Il était donc bien difficile aux créoles d'échapper aux préjugés. Cela ne doit point étonner. Comme disait, en substance, un homme d'Etat français du XVII° siècle : il n'est point d'innocence assurée en un temps où l'on cherche des coupables...

* *
*

A - LES CREOLES SONT-ILS METISSES ?

Lorsqu'à la fin de l'année 1603, le Consejo de Estado se réunit pour étudier, une fois de plus, l'épineux problème de la perpétuité des encomiendas, l'un des consultants, le comte de Miranda, se déclara opposé à toute prorogation des privilèges qui leur étaient attachés. Ses raisons, très diverses, méritent de nous arrêter, et révèlent, à n'en pas douter, un état d'esprit assez répandu à l'époque.

Il avançait, en premier lieu, que les encomenderos nés en Amérique ne pouvaient prétendre à de pareils honneurs, dans la mesure où les qualités intrinsèques de leurs ancêtres, les conquérants espagnols, avaient été vite oblitérées en eux. D'abord, par le fait qu'ils avaient vu le jour aux Indes, le comte de Miranda songeait sans doute à l'influence néfaste et débilitante du climat, ensuite, parce que, à ses yeux, la quasi-totalité des créoles étaient métissés, donc indignes de grâces royales qui relevaient, en fait, de la vieille tradition aristocratique de la Reconquête :

> "Se debe considerar que la gente de que éstan pobladas las Indias, son descendientes de conquistadores que, por haber nacido allá y ser hijos de indias, han declinado mucho el valor de sus pasados..." (1)

(1) A. G. I. Indiferente general 1624.

Certes, dès le début de la colonisation, les métis furent nombreux au Pérou comme dans les autres provinces de l'Empire. Les créoles ne sont même apparus qu'après eux, dans la mesure où les femmes espagnoles furent d'abord très peu nombreuses en Amérique (1).

Bientôt, on vit surgir une génération d'enfants, fils de conquérants plus ou moins illustres et d'Indiennes qui appartenaient souvent à l'aristocratie indigène : coyas, ñustas ou pallas. L'histoire, et la littérature par l'intermédiaire de Garcilaso, ont gardé leur souvenir : Pedro et Francisco Altamirano, fils d'Antonio Altamirano ; Juan Arias Maldonado, enfant de Diego Maldonado el rico ; les deux filles métisses nées de Diego García, les trois garçons de doña Beatriz Goya et de Pedro de Bustincia ; ceux de Blas Gómez et de doña Isabel, fille d'Atahuallpa ; de Pedro del Barco ; du conquérant Monedero et bien d'autres. Pizarre, lui-même, n'eut-il pas une fille, doña Francisca, qui était aussi une descendante d'Atahuallpa ? Diego de Almagro el mozo n'avait-il pas pour mère une indienne de Panama ?

Lorsque Garcilaso était enfant, c'est-à-dire dans les premières années de la colonie, la société péruvienne encore ouverte, aux contours mal définis, semble avoir assez bien accepté les métis issus de familles honorablement connues. Ils étaient élevés, comme le confirme le témoignage des Commentaires Royaux, avec les jeunes créoles de leur génération. Quant aux métis fruits des rencontres, des viols de la Conquête, la société espagnole ne s'en souciait guère, et ils durent rester dans les masses indigènes.

Bientôt, pourtant, le métissage devint une marque avilissante, une flétrissure, une tache, "la mancha de color vario". Dans la mesure où ils avaient du sang indien ou, à plus forte raison,

---

(1) Elles étaient cependant moins rares qu'on ne l'a cru longtemps, cf. R. Konetzke. - "La emigración de mujeres españolas a América durante la época colonial". Revista internacional de sociología, III, 1945, p. 123-150.

noir, le mestizo et le mulâtre furent vite englobés dans les préjugés suscités par la nature, la civilisation et la condition servile des gens dits de "couleur" : considérations sur la "laideur" des peuples dont les traits ne correspondaient pas à la plastique gréco-latine, débilité supposée de l'homme américain, défaite des Indiens, "archaïsme et barbarie" des sociétés tropicales, mépris pour la condition servile que certains justifiaient à l'aide d'arguments d'ordre physique, intellectuel ou religieux. Il faut ajouter que les unions dont étaient issus les métis étaient peu souvent légitimes, donc marquées des signes du péché. C'était une des raisons données pour leur refuser la prêtrise (1).

Enfin, dès le début, une mauvaise réputation sociale s'attacha aux castas. De plus en plus nombreuses, rejetées bien vite par les Indiens et par les blancs, souvent pleines de rancoeur, agressives sur le plan social, instables, elles présentaient, de l'avis même des autorités coloniales, un réel danger de sédition, en tout cas une concurrence pour les Européens. Cela était surtout sensible dans certaines zones où le métissage avait été, de très bonne heure, un phénomène important (2). Dès lors, on comprend pourquoi, lorsque les Espagnols voudront blesser les créoles, ils les traiteront de métis, avec toutes les connotations que cela comportait.

Cette insulte était d'autant plus facile, que, dans l'esprit des péninsulaires, l'assimilation des créoles et des métis se trouvait favorisée par des théories comme celle de l'influence climatique, mais aussi par toute une série de réalités propres à la société coloniale latino-américaine.

---

(1) Cf. l'article de José Antonio del Busto Duthurburu. - "La primera generación mestiza del Perú y una causa de su mal renombre" ; Revista histórica, XXVIII, 1965, p. 68-79.

(2) Cf., par exemple, les lettres du corregidor de Quito D. Sancho Díaz de Zurbano, en particulier, l'une non datée (sans doute de 1608) (A. G. I. Quito 27) et une autre du 22 III 1609 (A. G. I. Quito 28).

Ainsi, nous avons vu dans le premier chapitre de la seconde partie que le mot criollo avait des emplois ambigus. Dans la mesure où, en position adjective, il signifiait simplement originaire de tel ou tel endroit, on pouvait trouver des expressions comme "criollos mestizos", "morenos criollos libres", "criollo y mulato", "indios ladinos y criollos", expressions qui, bien entendu, ne pouvaient que susciter des confusions regrettables, surtout en un temps où les préjugés et la malveillance ne demandaient qu'à s'exercer.

Lesdites confusions, plus ou moins volontaires, étaient aussi facilitées par le fait que, pour des raisons compréhensibles, les métis essayaient, dans la mesure du possible, de se faire passer pour des blancs, des créoles. Dans une société où la couleur de la peau était un avantage ou un inconvénient majeur, il était normal qu'ils veuillent cacher leurs origines dans l'espoir de s'agréger ainsi au groupe dominant.

Comme il n'est pas d'obstacle infranchissable, certains métis pouvaient d'ailleurs, contre argent comptant, obtenir des dispenses et arriver presque aux mêmes privilèges que les créoles. Dès 1592, il y eut des "habilitaciones" au Pérou. Sans donner le titre d'hidalgo aux métis, elles les habilitaient, d'où leur nom, à être tenus pour tels. De la même façon, certains mulâtres exclus, en principe, des charges publiques et de l'armée, parvenaient néanmoins à des postes et à des grades auxquels ils ne pouvaient prétendre normalement. Ils devaient, pour cela, être titulaires d'une "gracia al sacar" accordée, moyennant finance, dès le premier tiers du XVII° siècle (1).

Il faut ajouter à ces possibilités légales, et à toutes celles qui existaient, que les caractères propres de la société coloniale avaient permis des accomodements. Dès le début de l'ère espagnole, l'aristocratie indigène s'était alliée à celle des conquérants.

---

(1) Gonzalo Vial Correa. - "Teoría y práctica de la igualdad en Indias" ; Historia, II, 1964, p. 87-167.

La situation de fortune de certains nobles indiens, de métis enrichis, et, dans une moindre mesure, de quelques noirs, était parfois très enviable au point de faciliter à leurs descendants, au fil des générations, une ascension sociale indéniable qui se manifestait, entre autres choses, par des alliances "blanchissantes".

La complexité de certaines situations individuelles y avait beaucoup aidé. N'y avait-il pas des encomenderos indiens, des caciques indigènes propriétaires d'esclaves noirs ? Les règlements en vigueur, pour rigoureux qu'ils aient pu être, n'ont jamais eu de valeur que dans la mesure où l'on voulait bien les appliquer. Or, on sait, de ce point de vue, la flexibilité qu'eurent, de tout temps, les lointains fonctionnaires coloniaux plus soucieux de respecter la loi (acatar) que de la rendre effective (cumplir), au prix, parfois, d'acrobaties et de restrictions mentales.

Ainsi, les métis étaient, en principe, exclus des ordres religieux, or, on a vu ce qu'il en était en réalité. De la même façon, à plusieurs reprises, des plaintes nous parviennent de Panama contre les mulâtres qui réussissent à se faufiler dans des emplois réservés aux blancs. En 1622, le licencié Alonso Fernández Maldonado dénonce le fait que les bureaux de la ville soient "pleins de plumitifs mulâtres" (mulatos pendolarios). Il cite le cas de deux escribanos dont l'un avait encore en ville une grand-mère noire, et aussi celui de plusieurs membres du juzgado eclesiástico. Comment avaient-ils réussi à occuper ces emplois malgré les interdictions ? L'un avait fait établir sa filiation à Cartagena, à plusieurs centaines de kilomètres de Panama, ce qui, étant donné les moyens dont on disposait à l'époque, rendait, bien sûr, les vérifications fort aléatoires. Quant à ses aptitudes et à son savoir (su habilidad y suficiencia), leur certification était venue de la Puebla de los Angeles, c'est-à-dire de Nouvelle Espagne, à des milliers

de kilomètres de là... (1).

Un autre exemple, en 1628, toujours à Panama, D. J. Bautista de Ortega s'insurgeait contre les prétentions d'un certain Diego de Ballesteros alors tesorero de la cathédrale et qui aspirait à être chanoine. Or, il était quarteron, c'est-à-dire fils d'un mulâtresse et d'un Espagnol. Certains membres de sa famille, du côté maternel, étaient d'ailleurs encore esclaves ... (2).

Toutes ces situations étaient le fruit du caractère très relatif de bien des normes de la vie coloniale en Amérique. Il faut ajouter que de telles situations n'auraient pas été possibles, de toute évidence, sans la souplesse créée par les liens familiaux et sociaux du monde latino-américain d'alors. Les métis, les mulâtres qui parvenaient ainsi à franchir certaines barrières, le pouvaient avec la complicité de fait de leurs parents, de leurs amis créoles, ou même péninsulaires d'ailleurs.

Enfin, la multiplicité des types de métissage à partir des trois bases blanche, noire et amérindienne, les nuances souvent imperceptibles dans la couleur de la peau ou les autres caractères physiques, avaient permis bien des glissements, génération après génération, pourvu qu'ici ou là tel ou tel fonctionnaire, parent ou ami, tel ou tel supérieur compréhensif, l'aient bien voulu.

On ne doit pas oublier que, sur ce point aussi, les nuances régionales et le temps avaient parfois pour effet de niveler bien des choses, et de vider certaines distinctions de leur sens. Ainsi, au Paraguay, l'immigration européenne avait cessé de très bonne heure, dès 1575. Très tôt, par voie de conséquence, les métis y avaient été assimilés aux Espagnols, à tel point, par exemple, qu'ils

---

(1) 14 VII 1622 (A. G. I. Panama 47).

(2) 26 VII 1628 (A. G. I. Panama 48).

n'étaient pas comptabilisés à part dans les recensements. La couronne devait apporter une sanction officielle à cette situation. La preuve en est une real cédula de Philippe IV, en date du 31 décembre 1662, où étaient reconnus de façon expresse les droits des métis paraguayens :

> "Siempre han sido tenido por hijos de españoles y tratados con los privilegios y exenciones de tales (...) y es costumbre de inmemorial tiempo a esta parte en aquellas provincias el ser los hijos de españoles, aunque sean habidos en indias, tratados como españoles..."

Rafael Eladio Velázquez qui rapporte ces habitudes et ce texte, note, cependant, que, dans la pratique, des différences étaient marquées selon l'importance du métissage et, sans doute aussi, selon le rang et la situation de fortune (1).

Pour terminer, nous donnerons un dernier exemple. A la veille du XVIII° siècle, au Cuzco, le corregidor D. Juan Fernando Calderón de la Barca précisait que dans sa ville, sous la pression sociale des métis, l'administration en était venue à ne plus considérer, dans les documents officiels et la pratique, que trois groupes : les mulâtres et les noirs, les Indiens, et, enfin, les Espagnols. Sous ce dernier vocable, se trouvaient réunis les Espagnols métropolitains, appelés Guampos dans la région, les créoles, et aussi les mestizos (2).

C'étaient là des pratiques qui ne pouvaient que favoriser les généralisations hâtives, les confusions, volontaires ou non, dont les créoles étaient, en fin de compte, les victimes.

Tous ces faits, pour la plupart ignorés de la législation mais imposés par la réalité très complexe de la colonie, amenaient

---

(1) La población del Paraguay en 1682 ; op. cit. p. 13.

(2) Lima, 21 VIII 1698 (A. G. I. Lima 91).

certains Espagnols à insister, non sans arrière-pensée, sur le fait que la presque totalité des créoles étaient peu ou prou métissés.

En 1666, le président de la real audiencia de Charcas, D. Antonio de Gaztelu, écrivait à propos des blancs nés dans les contrées placées sous son administration :

> "Es raro el que no tiene su ascendencia de los yndios y, por presunción que hacen de no confesarlo..." (1).

En vérité, il était bien difficile aux Espagnols d'Amérique d'échapper aux préjugés, à la commisération ou au dédain de leurs cousins nés en Europe. Même lorsque, de toute évidence, les créoles étaient de pure ascendance ibérique, les métropolitains considéraient que, de toute façon, le fait d'être nourris et élevés, dès la naissance, par des servantes indiennes ou noires créait entre les créoles et les gens dits de couleur des liens aussi forts que ceux du sang. Les femmes à qui on les confiait leur transmettaient, disait-on, les "défauts" et les "habitudes perverses" des populations serviles. Elles mêlaient leur propre nature à celle des jeunes Hispano-américains qu'elles abâtardissaient, en quelque sorte.

Le Dominicain F. Reginaldo de Lizárraga s'indignait à ce sujet de l'insouciance des parents qui mésestimaient le rôle des nourrices indigènes :

> "Nacido el pobre muchacho, lo entregan a una india o negra que le críe, sucia, mentirosa, con las demás inclinaciones que hemos dicho, y críase ya grandecillo con indiezuelos ¿ Cómo ha de salir este muchacho ? Sacará las inclinaciones que mamó en la leche y hará lo que hace aquel con quien pace, como cada día lo experimentamos. El que mama leche mentirosa, mentiroso el que borracha,

---

(1) La Plata, 22 IX 1666 (A. G. I. Charcas 22).

borracho, el que ladrona, ladrón" (1).

Sans doute pour faire frémir ses lecteurs et les amener à réfléchir, F. Reginaldo rappelait la tradition selon laquelle Caligula devait sa cruauté à la nourrice qui se badigeonnait la poitrine avec du sang humain avant de lui donner le sein. Le vieux Dominicain écrivait même que les plus hautes autorités coloniales devraient interdire formellement (con mucho rigor y pena) que les enfants d'origine européenne soient élevés par des négresses ou des indiennes. Alors, peut-être, on pourrait espérer d'autres moeurs des créoles.

Le témoignage de F. Reginaldo n'était pas isolé. Dans d'autres régions de l'Empire, et pendant longtemps encore, on retrouve cette idée.

Vers la même époque, aux Philippines, F. Miguel de Sigüenza écrivait au roi à propos des créoles mexicains qui entouraient et soutenaient F. Lorenzo de Léon, le chef de la faction créole des Augustins de l'archipel :

"Diffieren poco de indios, por ser criados con la leche de las indias... (2).

Au Pérou même, et d'une façon générale dans la vice-royauté de Lima, des affirmations de ce genre n'étaient pas rares.

Don Juan de Mañozca recourait à plusieurs reprises à cet argument pour expliquer les défauts des métis et des créoles avec qui il était entré en conflit à Quito. Dans une première lettre au roi, après s'être plaint des Dominicains et des Augustins métis -ou qu'il considérait comme tels-, il terminait ainsi :

"Verdaderamente, tienen algunos asomos de la infideli-

---

(1) F. Reginaldo de Lizárraga. - Descripción breve... op. cit ; p. 101-102.

(2) Manille, 24 V 1605 (A. G. I. Filipinas 84).

dad que maman en la leche, con que la religión, en vez de hacerlos buenos, los empeora, y lo mismo corre en los más de los hijos de los españoles" (1).

Quelques mois plus tard, il revenait à la charge :

"Ay menester religiosos de esas partes /d'Espagne/ que los goviernen y pongan en raçón mediante el castigo, porque, como quienes quando no tengan sangre de indios, maman leche dellos /.../ son hijos del miedo..." (2)

Une dizaine d'années plus tard, l'évêque de Popayan lui faisait écho. Il considérait, même, que ce seul fait suffisait à justifier la préférence que l'on devait accorder aux péninsulaires :

"Se deben preferir los Hespañoles a los criollos, que la experiencia enseña quan grande es la differencia regularmente entre los Hespañoles y los que se criaron con la leche destas mugeres indias que son todos los que nacen acá, y a toda ley siempre fue bueno aver mamado buena leche, y aun los indios conocen esta differencia y quando hallan occasión piden doctrineros hespañoles y no criollos" (3).

D'une façon assez curieuse, même Felipe Huaman Poma de Ayala, pourtant indien, lui, mettait aussi les méfaits des créoles sur le compte du lait des noires, des métisses ou de Indiennes qui les avaient nourris dans leur enfance (4). Quiconque aura lu avec attention la Nueva Corónica sait que ce n'est pas le seul exemple où le vieux cacique des Lucanas, qui se veut portant le héraut de son

---

(1) Quito, 28 IX 1625 (A. G. I. Quito 61).

(2) Quito, 4 II 1626 (Ibid.).

(3) 20 V 1635 (A. G. I. Quito 605).

(4) Felipe Huaman Poma de Ayala. - Nueva Corónica... op. cit. f. 537.

peuple, se fait le porte-parole de la mentalité européenne la plus colonialiste.

A la fin du XVII° siècle, encore, divers contemporains en appelaient à cette théorie. C'était le cas de l'archevêque de Manille (1) et du Napolitain Gemelli Careri qui, lors d'un voyage à Mexico, écrivait des créoles de Nouvelle Espagne :

> "Ils /.../ ont du goût pour les femmes mulâtres dont ils ont pris les mauvaises coutumes en suçant leur lait..." (2).

On doit ajouter, que cette idée était une extension aux blancs nés en Amérique d'une croyance d'abord utilisée pour expliquer les vices et le mauvais comportement qui étaient, selon les blancs, caractéristiques des métis. Plusieurs décennies avant les premiers témoignages cités plus haut, le père José de Acosta demandait que toutes les précautions soient prises si l'on ordonnait des métis, à cause, disait-il, de :

> "... los resabios que les quedan de haber mamado leche india y haberse criado entre indios..." (3).

Une fois de plus, nous nous trouvons en présence du glissement vers les créoles de préjugés à l'origine utilisés à l'encontre des castas. Une fois de plus, ce processus tendait à confondre noirs, métis, Indiens et créoles et, par conséquent, à déconsidérer

---

(1) Cf. note 3 p. 783.

(2) Gemelli Careri. - Le Mexique à la fin du XVII° siècle vu par un voyageur italien, Paris, 1968, p. 96.

(3) De Procuranda... op. cit., lib. IV, cap. VIII. Ajoutons qu'un héraut du criollismo comme F. A. de Fuentes y Guzmán soulignait aussi l'influence du lait dans la transmission des défauts, mais, de façon significative, il ne l'indiquait qu'à propos des Indiens. Il pensait, en effet, que les vices "notoires" de ces derniers provenaient en partie du fait que les Indiennes nourrissaient elles-mêmes leurs enfants : "vemos que no sólo en las leches se introduce la corrupción y contagio de los humores sino la corruptela delas costumbres y lo torcido de las inclinaciones" Recordación florida... op. cit. t. I, lib. VIII, cap. II, p. 221.

ces derniers.

Comme on peut l'imaginer, les créoles ne recevaient pas l'affront sans réagir. Nous étudierons, plus loin et en détail, la défense et illustration du criollismo qu'ils plaidaient le plus souvent avec intelligence et brio. Pour l'instant, nous nous arrêterons ici à quelques témoignages intéressants, d'autant qu'ils révèlent des pratiques et des attitudes bien ancrées chez les Européens de l'époque.

A la fin du XVII° siècle, dans ses Tesoros verdaderos de las Indias, le Dominicain F. Juan Meléndez insistait longuement sur les aspects de la mentalité espagnole dont nous venons de parler. Avec adresse, il en montrait tout le parti-pris :

> "Hacemos, pues, mucho aprecio los criollos de las Yndias de ser españoles y de que nos llamen así y nos tengan por tales, y en orden a conservar esta sangre pura y limpia, se pone tanto cuidado que no tiene ponderación" (1).

Plus loin, il écrivait sur ce même sujet, pour faire l'éloge de :

> "el mucho aprecio y estimación singular que hazemos todos de descender de españoles y de conservar en Yndias la sangre pura española".

Pour preuve de ses dires, F. Juan Meléndez indiquait qu'aucun Espagnol ne se mariait avec une Indienne ou une noire. D'après lui, les mariages mixtes étaient le fait des autres Européens résidant au Pérou, ou bien d'hommes assez bas pour épouser en Espagne une ancienne esclave maure des plus viles.

Les créoles étaient donc bien des blancs de pure ascendance européenne.

---

(1) Tesoros verdaderos... op. cit. t. I, lib. IV, cap. 4. Cette indication est valable pour tous les passages des Tesoros verdaderos... cités ou évoqués dans le présent chapitre.

C'est pourquoi F. Juan Meléndez insistait pour qu'on les appelle criollos et non point indianos, comme c'était souvent les cas en métropole. Ce dernier terme lui paraissait trop ambigu, et propre à laisser croire que les Hispano-américains étaient en partie indiens. Si l'on en croit toujours F. Juan Meléndez, il n'était pas rare, même, que certains Européens confondent les créoles et les Indiens sous un vocable unique : indios. Juan s'en plaignait avec indignations et colère :

> "Viene a España de Yndias un hijo de español y de españoles nacido allá, trae por criado un yndio y quieren los españoles confundir los orígenes de ambos, llamándolos a ambos yndios. ¿Qué mayor disconformidad puede ser que, aviendo en las naturalezas de los dos tan grande diferencia por sus principios, querer significarlos por una voz ? Y aun passáramos por ésta, si no quisieran también, como nos significan por una voz, que fuéramos y tenernos por de una naturaleza".

F. Juan Meléndez rapporte à ce sujet plusieurs mésaventures arrivées à certains de ses compatriotes, et parfois à lui-même. Elles sont très révélatrices de l'état d'esprit qui régnait en Espagne sur cette question.

Un Madrilène s'étonnait un jour de rencontrer un prédicateur liménien. Tout surpris, il l'interrogeait : Faisait-on des sermons à Lima ? Y avait-il des prédicateurs originaires du pays ? Y lisait-on des livres ?

Alors qu'il était en métropole, un prêtre espagnol était resté ébahi d'entendre F. Juan Meléndez s'exprimer en castillan avec une belle élégance. La même réflexion lui avait été refaite un peu plus tard :

> "Pues, si Vuestra Paternidad es de Yndias ¿ Cómo habla también en español ?"

Les créoles mettaient en effet un point d'honneur à parler un espagnol châtié, et, peut-être même, un peu archaïsant à certains

égards. Sur ce point, au moins, il ne pouvait y avoir "dégénérescence" (1). Or, F. Juan Meléndez nous rapporte que, lorsque les Hispano-américains se vantaient devant leurs cousins européens de cette belle aisance verbale, ceux-ci objectaient qu'il n'y avait là rien d'extra-ordinaire. Après tout, les perroquets ramenés du Nouveau Monde ne parvenaient-ils pas aussi à répéter certaines phrases ?

Un autre créole éminent, l'Augustin F. Gaspar de Villar-roel, né à Quito, raconte des anecdotes du même genre. Ne fut-il pas choqué, un jour, d'entendre un Espagnol s'étonner du fait qu'un créole soit à ce point semblable à un Européen :

> "... que /.../ un americano, esto es un indio, sea tan blanco, de tan buena figura y que hable tan bien el castellano como un español" ? (2).

Peut-on être plus clair ?

F.A. de Fuentes y Guzmán, porte-parole du criollismo guatémaltèque, dénonçait aussi de pareilles attitudes et les abus de langage qui les accompagnaient souvent.

Dans sa fameuse Recordación florida, il rapporte que les religieux espagnols qui s'efforçaient d'empêcher l'instauration de l'alternance au Guatemala, parlaient dans les bureaux romains des padres indios, c'est-à-dire, des créoles. On imagine sans mal qu'une pareille expression, jointe aux qualificatifs peu amènes qui l'accompagnaient, ne devait pas contribuer à rehausser l'image des religieux hispano-américains et à aider au triomphe de leur cause. Des mémoires adressés au pape et aux cardinaux ne disaient-ils pas :

---

(1) Sur cette question, cf. Juan de Cárdenas. - Problemas... op. cit. p. 178 ; F. Martín de Murúa. - Historia general del Perú... op. cit. t. II p. 198 ; León Portocarrero. - Descripción del virreinato... op. cit. p. 39, F. Buenaventura de Salinas y Córdoba. - Teatro... op. cit. p. 7. En Espagne, toutefois, on reprochait aux créoles d'abâtardir le castillan en lui ajoutant des mots et des expressions étrangères. Cf. M.A. Morínigo. América en el teatro de Lope de Vega ; op. cit. p. 158-159.

(2) Cité par G. Zaldúmbide dans son prologue aux oeuvres de F. Gaspar de Villarroel, Quito, 1960.

"... que los padres indios, que así les llamaban, eran inútiles para todo, faltos de entendimiento y por esto nada a propósito para las letras..." (1).

Quelques pages plus loin, F. A. de Fuentes y Guzmán rapporte, d'ailleurs, ce qu'aurait dit le pape Urbain VIII au procureur créole F. Francisco Morcillo :

"¿Los que nacéis allá, en las Indias, sois españoles ? Tal era el crédito en que nos habían puesto los padres de España, no menos ni en otra esfera que la de indios e incapaces". (2)

Ces préjugés étaient si répandus dans les milieux européens, que lorsque les créoles essayaient de se défendre, de démontrer qu'ils n'étaient point des barbares inférieurs aux Espagnols, ces derniers refusaient de se rendre à leurs raisons, ou même de les écouter. Comme l'écrivait F. Juan Meléndez :

"O se las contradicen, o se las oyen por fábulas, guiñandose con los ojos los de la conversación. No ay quien los pueda sacar /.../ de que todos quantos nacen en las Yndias son Yndios o, como ellos, gente bárbara, impolítica, indigna de estimación, mirándolos con desprecio...".

A Rome, l'année même où y paraissaient les Tesoros verdaderos..., ne pouvait-on lire dans un mémoire en italien sur la question de l'alternance chez les Françiscains de Lima les propos suivants :

"... Ne vale il dire che i criolli siano ancor' essi spagnuoli descendenti dai primi fondatori, perché oggi

---

(1) Recordación florida..., op. cit. t. 3 lib. IX, cap. 23, p. 144.

(2) Recordación florida... op. cit. ibid. p. 146.

sono veri indiani, hanno i costumi e i geneii totalmente indiani, poco affecti anzi positivamente alli spagnuoli"(1).

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le mot criollo soit devenu en cette fin de siècle un objet de dérision, comme l'a montré le premier chapitre de notre seconde partie.

Après les théories sur l'influence climatique, les suspicions de métissage et les idées sur le rôle des nourrices venaient compléter l'insertion du créole dans l'arsenal de préjugés colonialistes dont l'Indien était la victime. Les réactions et les témoignages des Hispano-américains indiqués plus haut montrent bien à quel point ils y étaient sensibilisés.

La plupart des chroniqueurs créoles dénonçaient de pareilles assimilations avec indignation, et réfutaient avec hauteur toute ressemblance éventuelle avec les Indiens. Il pouvait arriver aussi que certains Hispano-américains soulignent la similitude de traitements réservés à l'Indien et au créole, et exposent une solidarité de fait dont la disparition de l'hégémonie métropolitaine aurait, il est vrai, bien vite montré les limites.

On se souvient qu'après la grande crise traversée par la province dominicaine de Quito au cours des années 1624-1626, les deux parties espagnole et créole avaient envoyé en Europe chacune un procureur, F. Joseph Ferrer pour les premiers, F. Raimundo Hurtado pour les seconds. Parmi les documents conservés à Rome sur les démarches de ce dernier, figure un très intéressant mémoire adressé au secrétaire de la Congrégation pour la Propagation de la Foi.F.Raimundo Hurtado y montrait qu'il connaissait fort bien les écrits de son frère d'ordre, le célèbre F. Bartolomé de las Casas. Après avoir combattu, comme l'avait fait son illustre devancier,

---

(1) A. S. V. Misc. arm. I, 92, f. 154-158.

certains piliers de la société coloniale tels que l'encomienda, le procureur créole dénonçait aussi toutes les entraves mises au véritable développement de la personnalité des Indiens. En particulier, il s'insurgeait contre le fait que ceux-ci ne puissent être admis au sacerdoce, et critiquait que "la raison d'Etat", ce sont ses termes, interdise l'apprentissage de l'écriture ou du latin aux Indiens qui se voyaient confinés dans les "offices mécaniques". Il concluait :

> "Lo cierto, es que el indio enseñado y bien catequizado será muy apto ministro y que puede ser sacerdote ; permítanle a los indios y no los tengan tan atraillados y en esclavitud, y serán como las demás naciones" (1).

Le Protecteur des Indiens ne disait ni n'écrivait pas autre chose en son temps. Pour preuve de ses affirmations, F. Raimundo Hurtado faisait d'ailleurs un éloge fort complet de tout ce que les Indiens savaient faire dans les domaines les plus divers.
Et les problèmes des créoles dans tout cela ?
F. Raimundo ajoutait à leur sujet :

> "Argüien también /les Espagnols/ de que son incapases, no siendo sino ambición y por tener aquello a su mandar".

De la même façon qu'il avait procédé à une sorte de défense et illustration des mérites et des possibilités des Indiens, il passait alors à une vibrante plaidoirie en faveur de ses compatriotes, en s'appuyant sur les oeuvres d'un certain F. Juan Zapata dont nous aurons l'occasion de reparler. Ayant constaté que, là aussi, les belles capacités des créoles ne pouvaient s'épanouir par la faute de la sujetion dans laquelle les tenaient les Espagnols, F. Raimundo Hurtado

---

(1) A. S. V. Fondo Borghese, I, 469-474, f. 293-304.

concluait en écrivant :

> "Para la ambición del español, no ay persona capás, todos son incapases, aun los mismos de su misma nación, como aianacido destripando terrones y comiendo semillas, todos son incapases, de suerte que no solamente los indios sino los españoles nacidos allá son incapases, dura emulación y /.../ la misma verdad los vense y los avergüença la misma experiencia de lo contrario y de ver que los nacidos allá les exceden y les dizen".

Pouvait-on exprimer avec plus de clarté la solidarité, sans doute ambiguë, mais bien réelle jusqu'à un certain point, des créoles et des Indiens face aux préjugés colonialistes ?

B - LES ORIGINES ESPAGNOLES DES CREOLES.

D'une façon tout à fait paradoxale, un autre élément contribuait à discréditer encore les créoles aux yeux de leurs censeurs européens : leurs origines espagnoles. Une bonne preuve nous en est fournies dans la consulta du 29 novembre 1603 déjà citée. Parmi les raisons données par le comte de Miranda pour s'opposer à la perpétuité des encomiendas, et après ses remarques désobligeantes sur la dégénérescence et le métissage des créoles, on trouve ces lignes :

> "... y los que hay fuera de éstos, es la escoria que han ido de estos reinos más por codicia de enriquecerse que de ganar ni de obligar a que Vuestra Magestad les haga merced..." (1).

En d'autres termes, il y avait à ses yeux deux sortes de créoles : ceux qui étaient métissés, et ceux dont les ancêtres espagnols avaient été "la scorie" des royaumes d'Espagne !

F. Juan Meléndez nous indique, d'ailleurs, que des

---

(1) A. G. I. Indiferente general 1624.

railleries du même genre accueillaient les créoles lorsqu'ils vantaient leurs origines espagnoles :

> "Deste aprecio se ríen los que se ríen del nombre de criollos : jusguen aora ellos mismos si es su risa torpe y necia, pues por la misma razón que nos avían de honrar, nos improperan, introduciendo el demonio estas diferencias de naciones donde no debieran admitirse y siguiéndose de aquí no pocos escándalos y pecados".

Les métropolitains considéraient, en effet, avec dédain -et sans doute avec une secrète envie- les familles créoles riches, dotées et titrées, d'autant que leurs fondateurs, les conquérants ou les premiers colons, étaient, pour la plupart, des roturiers, des segundones besogneux, des hidalgos faméliques partis en Amérique afin d'y obtenir ce qu'ils n'avaient pu trouver en Espagne, en Flandres ou en Italie : la fortune et, sinon la gloire, du moins la considération.

Les exemples les plus fameux, que l'on avait tendance à considérer comme norme courante, n'étaient-ils pas celui de Pizarro, un bâtard, gardien de porcs dans son enfance, si l'on en croit la légende, et devenu marquis ? Celui d'Almagro, fils d'un prêtre ou d'un obscur paysan de Nouvelle Castille, et qui n'avait pour patronyme que le nom de sa région d'origine ?

Toute généralisation serait, bien sûr, abusive. Les noms les plus illustres se trouvent associés aux plus hauts faits d'armes de la Conquête. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de conquérants étaient à peine de petite noblesse et, souvent même, d'extraction très humble. On avait tendance, en métropole, à ne se souvenir que de ces derniers.

Les conquérants n'étaient pas seuls en cause. En effet, bien peu de familles américaines pouvaient se targuer de descendre des premiers Espagnols arrivés au Pérou. Souvent, les métropolitains ironisaient sur les changements subits d'état civil ou de condition

que l'on pouvait remarquer chez les émigrants appelés, pour la plupart, à fonder des familles dont les rejetons seraient créoles.

Comme le faisait noter Polo de Ondegardo :

"Con sólo haber llegado a la ciudad de los Reyes y aun otros antes de que salgan de Sanlúcar, vienen maestros..." (1).

Sur le ton plaisant qui le caractérise, Mateo Rosas de Oquendo se moquait aussi de ces mutations surprenantes :

¡ Qué buena fuera la mar
Y amiga de gente grave
Si lo que haze con los vinos
Hiciera con los linaxes,
Que avinagrando los ruines
Los buenos perficionase,
Mas son contrarios efetos
Los que en estos casos haze,
Que a los baxos haze nobles
Y a los nobles ganapanes
.....
Todos son hidalgos finos
De conocidos solares
.....
No vienen hombres humildes
Ni judíos, ni oficiales,
Sino todos caballeros
Y personas principales.

A les en croire, tous les chapetones, tous les gachupines arrivés pauvres en Amérique étaient d'une condition bien supérieure à ce que leur apparence aurait pu laisser croire. L'un se disait ami d'un prince, l'autre fils d'alcalde. Celui-ci avait abandonné une belle situation pour aller servir le roi aux Indes. Celui-là avait une fortune appréciable en Espagne. S'ils touchaient le sol américain démunis et dépenaillés, la faute en incombait aux corsaires anglais qui les avaient détroussés pendant la traversée, ou aux tempêtes qui avaient détroussés pendant la traversée, ou aux tempêtes qui avaient obligé l'équipage à jeter par dessus bord les cargaisons et les coffres des passagers... (2).

Le marrane galicien León Portocarrero aussi anticréole

---

(1) Polo de Ondegardo. - Informaciones acerca de la religión y gobierno de los Incas, Lima, 1916, p. 151.

(2) Mateo Rosas de Oquendo. - "Sátira hecha por... a las cosas que pasan en el Pirú, año de 1598", B. hisp VIII, n° 3, 1906, p. 257-278.

qu'antiespagnol, n'hésitait pas à stigmatiser lui aussi les prétentions excessives des nouveaux arrivants :

> "Son soberbiosos y jactanciosos, précianse de que descienden de grande nobleza y que son hidalgos de solar conocido ; es tanta su locura que el que en España fue pobre oficial, en passando del polo ártico al antárctico luego le crecen los pensamientos y le parece que merece por su linaje juntarse con los mejores de la tierra, y por esta razón y locura que en sí conciben, dan muchos en perdidos sin querer sujetarse al trabajo. Otros, que les dice mejor la suerte, vienen a alcanzar casamientos y se toman título de caballeros, que yo conocía algunos que estaban en esta opinión y, por émulos que tuvieron o por ocasiones que dieron, los hicieron caer de su estado y se les descubrió ser gente humilde y de poco valor" (1).

Dans ces conditions, on comprend la réponse que fit le 6 août 1582 le vice-roi Martín Enríquez à une cédule royale lui permettant de vendre des hidalguías afin de contribuer à remplir les coffres toujours vides de la couronne :

> "No me parece, pues, tiempo para usar della y no entiendo que avría tres que la comprasen, porque en las Yndias todos son caballeros, y esto es una de las cosas que las puebla". (2).

Fray Reginaldo de Lizárraga dont nous avons déjà parlé à plusieurs reprises nous donne sur ce problème des indications intéressantes. Il était né en Espagne, à Trujillo même, et avait émigré à Quito à l'âge de quinze ans. Sans aucun doute, il se sentait et se montrait fort sévère à l'égard des créoles. Pourtant, il révélait que les chapetones débarqués depuis peu avaient tendance à englober dans les mêmes préjugés les créoles et les baquianos, c'est-à-dire les vieux coloniaux. Les lignes qui vont suivre montrent bien,

---

(1) Descripción del virreinato... op. cit. p. 68.

(2) Publié par R. Levillier. - Gobernantes del Perú... op. cit. t. IX p. 99.

croyons nous, à la fois la tendance à la généralisation des péninsulaires, le mécontentement des Espagnols d'Amérique devant les prétentions ridicules des nouveaux arrivants, et, enfin, par voie de conséquence, les reproches que l'on pouvait faire aux fondateurs de futures familles créoles :

> "Es la desventura de los conquistadores, pobladores y de los que de muchos años a esta parte vivimos (o por mejor decir son nuestros pecados y de nuestros padres) que no hay quien venga de España, en la cual no se saben tener en una burrica ni limpiar las narices ni en su vida echado mano a la espada (helos visto en todo género de estado) que no les paresca los que vivimos en estos reinos de antiguo que somos poco menos que indios" (1).

De plus, on accusait souvent les émigrants qui partaient en Amérique d'être des gens somme toute peu recommandables. Le cosmographe officiel Juan López de Velasco les qualifiait sans ménagements de "espíritus levantados... espíritus inquietos y perdidos...":

> "Comúnmente se han inclinado pasar destos reinos aquellos hombres enemigos del trabajo y de ánimos y espíritus levantados y con codicia más de enriquecerse brevemente que de perpetuarse en la tierra, no contentos con tener en ella segura la comida y el vestido que a ninguno en aquellas partes les puede faltar /.../ olvidados de sí se alzan a mayores y se andan ociosos y vagamundos por la tierra, hechos pretensores de oficios y repartimientos, y así se tiene esta gente por de mucho inconveniente para la quietud y sosiego de la tierra..." (2).

Ce porte-parole de l'idéologie officielle sur le fait américain et León Portocarrero insistent aussi, avec bien d'autres contemporains, sur la paresse des nouveaux venus. D'après F. Pedro Simón, dans ses Noticias historiales, si les métiers vils étaient réservés outre-Atlantique aux Indiens, c'était en partie dû au fait que

---

(1) Descripción breve... op. cit. II, cap. XXVII.

(2) Geografía... op. cit. cap. "De los españoles que pasan a Indias".

les émigrants refusaient de s'adonner au travail :

> "El Español aunque los haziã y ganava de comer con ellos en su tierra, apenas ha puesto el pie en éstos quando se gradúa de holgazán" (1).

D'une façon générale, dans l'esprit des Espagnols de l'époque, les motifs du départ vers les Amériques étaient souvent peu honorables. Comme le remarque Morĩnigo, d'après la littérature du Siècle d'Or, on quittait l'Espagne pour échapper au déshonneur ou même à la justice, pour devenir riche dans des conditions douteuses car les fortunes américaines étaient toutes entourées de suspicion, ou bien, tout simplement, pour répondre à l'appel des plaisirs faciles et de la vie sous les tropiques auréolés de mythes enchanteurs, certes, mais peu en accord avec la stricte morale.

On se souvient de ce qu'écrit Cervantes au début de sa nouvelle El celoso extremeño :

> "... Indias, refugio y amparo de los desesperados de España, iglesia de los alzados, salvoconducto de los homicidas, pala y cubierta de los jugadores a quien llaman ciertos los peritos en el arte, añagaza general de mujeres, engaño común de muchos y remedio particular de pocos..." (2).

La plupart des Espagnols qui émigraient avaient, au départ, l'espoir de revenir un jour dans leur village natal couverts de richesses et d'honneurs. En réalité, bien peu d'entre eux rentraient en Espagne, soit que leurs affaires les retiennent outre-Atlantique, soit qu'ils n'aient même pas les moyens de couvrir les frais de leur rapatriement. C'était le cas le plus fréquent.

---

(1) Noticias Historiales... op. cit. noticia Ia, cap. XII.

(2) Sur cet aspect de l'émigration aux Indes, cf. Marcos A. Morĩnigo ; op. cit. p. 160-163.

Comme l'écrivait le licencié Salazar de la real audiencia de Panama :

> "Tienen en menos algunos la muerte que bolberlos pobres a Castilla" (1).

Ces chapetones qui n'avaient pu s'agréger à la fortune du grand rêve américain constituaient, d'ailleurs, un grave problème pour les autorités coloniales. Le président de Panama l'expliquait fort bien dans sa carta de gobierno de 1637 :

> "El pasaje de los chapetones en esta tierra es tan pernicioso para ella quanto dañoso para España donde hazen falta grande los mismos que acá sobran. E venido, con la experiencia del año passado, a conocer quan imposible es impedirlo /.../ se quedan aquí hinchendo esto de mendigos y los campos de ladrones bagamundos, o pasan al Pirú a ocasionar con su holgaçanería las ediciones, bandos y alborotos de aquella tierra". (2).

La plupart des Espagnols qui faisaient souche en Amérique transmettaient donc à leurs descendants créoles des quartiers de noblesse douteux, des généalogies souvent imaginaires, des parentés dont le seul fondement reposait dans bien des cas sur une simple homonymie. On comprend que les métropolitains aient alors considéré non sans méfiance, avec une condescendance amusée, avec ironie ou agacement, selon les circonstances, les prétentions nobiliaires des créoles peut-être excessives pour être justifiées. Les métropolitains, d'une part, soupçonnaient les ascendances créoles de n'avoir rien de commun avec la grande tradition des quelques Conquistadores qui s'étaient illustrés dans le passé, d'autre part, ils soulignaient sans pitié le caractère roturier du sang espagnol qui, au fil des générations, venait se mêler à celui des familles américaines. Ainsi,

---

(1) 14 VI 1590 (A. G. I. Panama, 14).

(2) 15 VII 1637 (ibid.)

en 1678, depuis Buenos Aires où il était en garnison, le soldat Galicien Isidoro Heraso écrivait :

> "En quanto a esto de conquistadores, digo que cada año suelen venir de diferentes partes algunos hombres ; éstos se casan en la tierra, cuios hijos se llaman de conquistadores, ora sean sastres, zapateros o bodegoneros ; no ay diferencia y viene a ser esto como le de Viscaya que todos son nobles " (1).

On a d'ailleurs parfois, l'impression que les créoles étaient d'autant plus sourcilleux sur ce point, qu'ils voyaient et entendaient les Espagnols mettre en doute, ou tourner en ridicule, le bien-fondé de leurs revendications généalogiques.

Dans sa Conversación curiosa de un caballero criollo, Thomas Gage présentait avec humour la vanité des Hispano-américains à ce sujet (2). A Lima, au début du siècle suivant, Frézier (3) et, un peu plus tard, les célèbres Jorge Juan et Antonio de Ulloa, soulignaient le goût des Péruviens pour tout ce qui était recherche nobiliaire, et leur intérêt pour les taches que pouvait présenter l'histoire familiale de leurs concitoyens. Ils concluaient en faisant remarquer que "l'excessive vanité et la présomption" des créoles étaient pour le moins amusantes si l'on pensait à "l'état misérable et l'infortune habituelles" des Européens lorsqu'ils posaient le pied sur le nouveau continent. En effet, à des décennies ou des siècles de distance, ces derniers n'offraient rien d'autre que l'image de ce qu'avaient été les ancêtres des Péruviens au moment de fouler le sol américain pour la première fois (4).

Comme on s'en doute, il était facile aux créoles de ré-

---

(1) 24 VII 1678 (A. G. I. Charcas 60).

(2) Nueva Relación. . . , op. cit. t. I, 2a parte, cap. XIV.

(3) Relation du voyage de la mer du Sud aux côtes du Chily et du Pérou fait pendant les années 1712-1713 et 1714 par M. Frézier, Paris, 1722, p. 225.

(4) Noticias secretas. . . op. cit., t. II, p. 95-99.

pondre aux attaques des péninsulaires, puisque ceux-ci mettaient eux-mêmes en lumière l'humble origine et les défauts de leurs compatriotes espagnols.

A leur tour, les Hispano-américains se moquaient des prétentions, selon eux ridicules, des chapetones.

On touchait là, d'ailleurs, à l'un des aspects les plus inextricables de la controverse entre les deux branches de la famille espagnole. Partant de la même constatation, elles arrivaient à des conclusions diamétralement opposées. A propos des préjugés dont les Indiens étaient victimes, nous avons vu déjà ce genre de paradoxe au demeurant fort significatif.

Un créole éminent, F. Buenaventura de Salinas y Córdoba, a laissé un portrait savoureux du métropolitain débarqué depuis peu :

> "En llegando a Panamá, el río de Chagre y el mar del Sur les bautiza y pone un don a cada uno ; y en llegando a esta ciudad de Reyes, todos se visten de seda, decienden de don Pelayo y de los godos y archigodos, van a Palacio, pretenden rentas y oficios y en las iglesias se afirman en dos columnas abiertos como el coloso de Rodas, y mandan dezir misas por el alma del buen Cid..." (1).

Si les exigences ou les prétentions des créoles semblaient intolérables aux Espagnols, la réciproque était tout aussi vraie. Pour les Hispano-américains, le chapetón n'était souvent qu'un parvenu, un misérable chassé d'Espagne par la pauvreté, un raté qui n'aurait pu satisfaire ses ambitions dans son pays d'origine.

Dans ce débat, dont les qualités essentielles n'étaient pas la sérénité ni l'impartialité, le père José de Acosta, pourtant espagnol et d'une pondération sans faille écrivait :

> "¿Por qué se arriesgan los hombres a tan grandes

---

(1) Memorial de las historias del Nuevo Mundo Pirú, op. cit., disc. II, chap. VI.

> rodeos y trabajos en la mar ? Por decirlo en términos suaves, porque juzgan hacer su fortuna esperanzados de alejar de sí o de los suyos la pobreza con la plata que junten en las Indias".

Plus loin, il rapporte les propos d'un fonctionnaire métropolitain :

> "¿ Cuáles son los que venimos ? Que más parece nos mandan para vaciar a España que no para tomar cargo en esta república. ¿ Quién, si pudiese conseguir en España un cargo de la justicia o en el gobierno, iba a atravesar el océano para venir a buscarlo en el extremo del mundo ? De suerte que, excluídos de los mejores sitios, nos volvemos a estos últimos /.../ siendo la causa que hace a la mayor parte surcar el océano la pobreza". (1).

Comme on peut le penser, nous retrouverons de pareils arguments dans la bouche des créoles lorsque les rivalités entre chapetones et criollos éclateront dans les ordres religieux aussi bien que les autres secteurs de la société coloniale.

* *
*

Dans la pensée de beaucoup de métropolitains de l'époque, il ne faisait aucun doute que le discrédit jeté sur les créoles était justifié à tous égards. Etaient-ils même de véritables Espagnols ?

Certes dans la société coloniale, le créole était fier de la pureté de son sang, il la proclamait bien haut et s'attachait à la conserver. Cependant, aux yeux des péninsulaires, chaque famille américaine était peu ou prou liée aux Indiens, par l'influence de la nature américaine subie en commun, par des liens de parenté plus

---

(1) De procuranda... op. cit., lib. I, cap. XI, et, lib. III, cap. V.

ou moins étroits mais toujours cachés par le contact quotidien des vaincus de la Conquête, par les nourrices indigènes ou serviles qui étaient, somme toute, les secondes mères des jeunes créoles à qui elles infusaient des "vices" et des "défauts" de toute sorte.

Au terme de généralisations hâtives et intentionnées, les Espagnols pouvaient donc assimiler en grande partie créoles et Indiens. Il n'y avait pas, selon eux, de démarcation très nette entre les uns et les autres. Les premiers participaient aussi de la nature des seconds vers qui convergeaient tous les dédains et tous les préjugés suscités par la Conquête et le système d'exploitation coloniale.

Comme on le voit, l'infériorité de l'homme américain, qu'il soit d'origine indigène ou européenne était donc chose acquise et indiscutable pour beaucoup d'Espagnols. Si ce fait laisse présager les prises de position de Buffon en France (1) de Feijóo en Espagne (2) et, d'une façon générale, les disputes du XVIII° siècle sur le fait américain (3), son importance dépasse de loin le cadre de l'histoire des idées.

En fait, les péninsulaires déniaient aux créoles le droit de se prétendre aussi européens. Ils leur refusaient toutes les possibilités, toute la considération, tous les avantages offerts aux vainqueurs. Les métropolitains établissaient une distinction de fait qui leur permettait de justifier la supériorité qu'ils entendaient conserver, d'autant que, comme nous allons l'étudier dans le chapitre suivant, l'influence sociale, du monde colonial ne faisait qu'accentuer, selon les censeurs espagnols, les effets néfastes de la nature

---

(1) Georges Louis Leclerc, comte de Buffon. - Oeuvres complètes, Paris, 1827-1828, vol. XV, p. 443-446.

(2) Benito Feijóo. - Obras escogidas, Madrid, 1924, B. A. E. t. LVI, p. 155-156.

(3) Cf. les livres d'Antonello Gerbi. - Viejas polémicas sobre el Nuevo Mundo en el umbral de una conciencia americana, Lima, 1948, et. - La disputa del Nuevo Mundo, historia de una polémica 1750-1900, México, 1960.

et du "métissage" du Nouveau Monde.

Au delà des controverses entre créoles et Espagnols, c'était le fait américain et ses réalités qui, dans leur entier, étaient mis en cause par la mentalité européenne, puisqu'en somme rien de ce qui les concernait d'une façon ou d'une autre n'échappait au dédain, à la commisération, à la condamnation morale, à l'ironie des habitants de l'ancien monde. Mais après tout, ne s'agissait-il pas, peut-être, dans bien des cas, de formes déguisées du dépit ou de l'envie ?

CHAPITRE III

LES "DEFICIENCES" DE LA SOCIETE CREOLE SELON LES ESPAGNOLS

Jusqu'à présent, nous avons examiné plusieurs types de préjugés. A partir de considérations naturelles, raciales ou familiales, les Espagnols du Vieux Continent s'appuyaient sur eux pour justifier une certaine attitude à l'égard de leurs cousins d'Amérique.

Il était d'autres raisons liées de manière plus directe aux coutumes de la société créole à ses pratiques héritées des conditions particulières de sa naissance ou des facilités que la situation coloniale lui avait accordées.

Pour beaucoup d'Espagnols de l'époque, ce n'était là en fin de compte, qu'un aspect supplémentaire de l'influence néfaste de la nature américaine. Quoi qu'il en soit, d'une façon presque unanime, les Européens considéraient alors que la société créole portait en elle, et suscitait, selon eux, toute une série de défauts, de défi-

ciences, voire de vices, auxquels les Hispano-américains ne pouvaient échapper et qui, donc, les définissaient.

A - LES FAIBLESSES DE L'EDUCATION

La précarité et l'instabilité, furent, sans doute, les caractères dominants des premières décennies de la présence espagnole en terre américaine.

L'émerveillement des chroniqueurs devant les magnificences de l'empire inca et les splendeurs cuzquéniennes, la description des trésors fabuleux dont les conquérants se virent bientôt les maîtres, du moins les plus chanceux d'entre eux, ne doivent pas faire oublier les conditions de vie réelles des premiers colons (los pobladores) et de leurs successeurs, dans des villes fondées, souvent, par quelques dizaines d'Européens.

La rusticité de leur installation est l'une des impressions les plus vives que l'on ressente à la lecture des premiers libros de cabildos. Dans un monde où tout était à créer, les pobladores étaient loin de trouver toujours en Amérique le confort et la richesse dont ils avaient tant rêvé avant de partir.

Le conseil municipal de Huamanga ne cessait de se plaindre de la saleté des espaces qui servaient de rues, des fondrières où se vautraient des troupeaux de porcs, de la boue, du manque d'eau potable pour les quelques maisons de la cité naissante et encore bien sommaire.

Une atmosphère d'insécurité permanente pesait sur ces bourgades démunies de tout et à peine sorties du néant. A Huamanga, des Indiens rebelles poussaient parfois des pointes dans les environs. On craignait les incursions, et les vecinos tentaient, à l'occasion, de petites expéditions punitives. Toutes les nuits, des veilleurs faisaient la ronde, il était interdit de faire travailler les Indiens après le

coucher du soleil, non point par souci humanitaire, mais pour que le guet puisse mieux discerner les bruits d'éventuels assaillants (1).

A Chachapoyas, la poignée d'Européens se sentait isolée au milieu d'une nature hostile, dans une zone d'accès difficile, occupée par des Indiens d'humeur souvent belliqueuse. Les craintes étaient telles, les alarmes si fréquentes, que le conseil municipal envisagea sérieusement de faire transporter la ville dans un site mieux défendable et, surtout, plus accessible aux secours (2).

On pourrait objecter que Huamanga et Chachapoyas étaient de petites cités provinciales. Certes, mais Lima, la capitale, n'était guère mieux lotie à ses débuts. La peur des yanaconas, puis des nègres marrons, y était telle, que la municipalité organisait des rondes de nuit spéciales. Elle se plaignait de la poussière, des ordures que l'on jetait à la rue, de l'eau stagnante, des terrains laissés à l'abandon, du bétail errant dans les rues qu'il souillait et encombrait (3).

Souvent attirés par la découverte de mines, par la fondation de villes qu'ils espéraient plus riches, mieux dotées, et entourées d'Indiens plus nombreux ou plus soumis, les premiers colons espagnols quittaient parfois leur bourgade, poussés par l'aventure vers de nouvelles conquêtes. A Lima même, la municipalité craignit, à plusieurs reprises, un départ massif des vecinos.

Pour freiner des migrations inattendues, les cabildos s'efforcaient d'interdire, ou, à tout le moins, de limiter l'humeur aventureuse et vagabonde des Espagnols. Par exemple, on assignait

---

(1) Cf. Libro del cabildo de la ciudad de San Juan de la Frontera de Huamanga (1539-1547) (ed. R. Rivera Serna), Lima, 1966, p. 24, 78, 129 130 165 194.

(2) Cf. Libro primero de cabildos de San Juan de la Frontera de Chachapoyas (1538-1545) (Ed. R. Rivera Serna), Fénix, XI, 1955, p. 292-330 et XII, 1956-1957, p. 280-336 ; cf. en particulier p. 322 et 335.

(3) Cf. Libros de cabildos de Lima (ed. Bertram Lee) ; Lima, 1935, lib. I° (1534-1539) p. 6, 58, 93, 96, 304.

à résidence les vecinos pendant un certain temps. A Huamanga, il leur fallait une autorisation pour s'écarter de plus d'une lieue et demie du bourg. Chachapoyas connaissait des restrictions du même ordre, comme la plupart des cités de la colonie.

De plus, à peine installés, les colons ne tardèrent pas à s'entre-déchirer dans des guerres civiles intermittentes, dont les moyens nous paraissent aujourd'hui bien dérisoires, mais dont le feu et les déchirements étaient à l'échelle de cette société naissante. Pendant plus de vingt ans, on vit s'affronter Pizarristes et Almagristes, partisans du roi et clients de Gonzalo Pizarro, sans oublier divers groupes de laissés-pour-compte qui n'avaient pu obtenir une part de butin à la mesure de leurs ambitions déçues et se soulevèrent pour réclamer leur dû.

Ces événements ébranlèrent et ensanglantèrent les grands centres, Cuzco, Quito ou Lima, mais aussi les bourgades de province qui résonnaient des bruits de la guerre. Parfois, elles tremblaient. A Chachapoyas, on craignait des désordres, et, qui sait, un soulèvement des Indiens après l'assassinat de Francisco Pizarro. Dans le premier livre de cabildos de Huamanga, ville située sur la route Lima-Cuzco, l'incertitude, l'insécurité, étaient encore plus vives et sensibles. La municipalité allait au devant des osts afin de demander aux chefs leurs intentions, le parti qu'ils avaient pris et, surtout, ... la date de leur départ. Elle obligeait les voyageurs isolés à se faire reconnaître par les alcaldes, et ne cachait pas sa crainte des vagabonds qui parcouraient les provinces à la faveur des troubles.

En cette époque de violence, d'aventure, de revers de fortune au gré des armes, on se doute que l'éducation des enfants et leur instruction étaient souvent délaissées, d'autant que les conditions matérielles étaient encore bien précaires.

Le témoignage du métis Garcilaso de la Vega est révélateur de cette époque. Certes, il y avait au Cuzco un maître d'école qui dispensait son enseignement aux fils des conquérants les plus fortunés, mais en était-il de même, du moins au début, dans toutes les petites villes de province où quelques dizaines de maisons abritaient à peine une poignée de familles espagnoles; même à Lima, les maîtres étaient fort rares au cours des premières années de la vie coloniale (1).

Il ne fait aucun doute que les premiers créoles reçurent une éducation et une instruction des plus sommaires. Grandis souvent loin de leur père parti à la guerre ou engagé dans quelque expédition, orphelins dans bien des cas, ils furent "élevés parmi les chevaux et les armes", pour reprendre une belle expression de Garcilaso. Sous la poussée des événements, les uns furent jetés dans la mêlée les armes à la main dès leur plus jeune âge. Les autres, loin de l'autorité paternelle, jouissaient sans contrainte de richesses dont ils ignoraient le prix et les efforts qu'elles avaient coûtés.

De bonne heure, les autorités espagnoles s'inquiétèrent de l'avenir de cette génération née peut-être trop tôt dans un monde où tout, ou presque tout, restait à faire.

Nous avons vu dans un chapitre précédent (II° partie, chap. 2) que le licencié García de Castro qui exerçait alors l'autorité suprême au Pérou, fut le premier à attirer l'attention de la couronne sur l'affleurement des problèmes créoles au cours des années 1565-1567. Il est significatif de constater que, parmi les aspects dont il traitait alors, figurait en bonne place la mauvaise éducation donnée aux jeunes Liméniens.

---

(1) Cf. Luis Martín. - The intelectual of Peru ... op. cit. p. 1-5.

C'est le cas dans une lettre de Philippe II en date du 23 septembre 1565, où il demandait la création d'une université (1). Deux ans plus tard, le 2 septembre 1567, le licencié revenait à la charge et précisait :

> "Conviene asimismo que Vuestra Magestad mande dar horden como se crie virtuosamente los que acá nacen, porque hasta agora se an criado sobre el caballo y con el arcabuz en la mano, y como se ven grandes y no tienen que comer, puede Vuestra Magestad considerar que no pensarán en vien ninguno" (2).

La meilleure façon d'apaiser toute velléité de désordre était, selon lui, de créer des collèges chargés de former la jeunesse, et de l'orienter surtout vers les carrières de l'Eglise. Le gouverneur rappelait en cette occasion plusieurs missives adressées par lui tant au souverain qu'au conseil, et où il avait exposé en détail ce problème. L'éducation des jeunes créoles, ses lacunes et ses erreurs, étaient donc bien une préoccupation importante et constante du représentant royal.

Il n'était pas le seul. Au cours de ces années, d'autres voix autorisées ne manquaient pas de lui faire écho.

En 1566, dans un mémoire, D. Jerónimo de Silva, ancien corregidor de Huanuco qui était arrivé au Pérou dans la suite du comte de Nieva, soulignait lui aussi le problème qu'il y avait là. A son avis, le nombre des "hijos de vecinos" devenait déjà à lui seul préoccupant. Il l'était doublement, lorsqu'on songeait à :

> "... la necesidad que tienen de Remedio por bivir como biven y ser tan mal ynclinados por la libertad que tienen para bivyr tan sueltos y biciosamente, y como no sirven ni an de servir ni aya quien, y la tierra va en tanta diminución y ellos acrecentándose de tal manera que daquí a quatro años ay tres mill que ciñan espada ..." (3).

---

(1) A. G. I. Lima 92 .

(2) Publié par R. Levillier, Gobernantes del Perú ... op. cit. t. III p. 261-262.

(3) Lima 28 II 1566 (A. G. I. Lima 121).

En 1567, Juan de Matienzo, oidor à Charcas, terminait son Gobierno del Perú. De manière significative, il consacrait tout un chapitre aux questions soulevées par le comportement de la jeunesse créole. Avec sévérité, Matienzo dénonçait ses faiblesses, et en voyait bien les raisons. En homme de gouvernement, il ne cachait pas ses craintes pour l'avenir. Que pouvait-on attendre d'une génération abandonnée à la facilité et ignorant le respect ou l'effort véritable ? :

> "Unas de las cosas más necesarias para la conservación de esta tierra es dar orden como los hijos de vecinos que en ella nacen y que de aquí en adelante nacieren, sean bien criados y dotrinados, porque vemos que muchos hixos de conquistadores y encomenderos y vecinos de este Reino, o por les faltar sus padres antes de tiempo, o por descuido que han tenido en su crianza, han salido viciosos y no bien dotrinados, y si en ella no se diese remedio, podríase fácilmente perder el Reino".

Plus loin, il précisait :

> "Como en esta tierra los hombres han estado desasosegados lo más del tiempo y en guerras, e muchos muertos en ellas, han quedado los hixos a criarse en poder de sus madres, las cuales los han criado en vicios y pasatiempos por dos cosas : la una por su natural y tierna inclinación, y la segunda por pensar que en vedándoles algo de lo que quieren, se han de morir y con ellos la renta de los indios que se acaba con su vida. Ansí, no consienten que nenguno les vaya a la mano en todo cuanto quieren, antes mandan a todos que les den todo quanto quieren ..."

Ensuite, Juan de Matienzo exposait au lecteur ce qu'un enfant devait faire, et ce dont il devait s'abstenir, tous les défauts qu'un précepteur digne de ce nom s'efforcerait de corriger. Peut-on y voir des allusions à peine voilées aux mauvaises habitudes des jeunes créoles et à la négligence coupable de leurs parents .? Il est permis de le penser sans crainte de forcer le sens et la portée du texte. Le rapport entre les deux parties du chapitre est trop évident pour qu'il en soit autrement.

Il s'agit, somme toute, d'une illustration de la censure

générale citée plus haut. L'oidor de Charcas dénonce avec une égale vigueur, la gloutonnerie ("no han de engullir un bocado sobre otro ni abaxarse sobre el plato"), la vanité ("que no se tengan en tanto ni se tengan en más"), l'impolitesse ("ni sean perezosos en quitar la gorra"), le souci excessif du costume et de l'apparence ("que vistan ropas decentes"), le manque de réserve et de mesure ("sean bien criados y comedidos con todos, ansí en palabras como en obras /.../ e hablando mesuradamente sin dar voces ni menear manos"). Enfin, après avoir demandé aux parents de donner toujours le bon exemple, Juan de Matienzo termine son chapitre en rédigeant plusieurs projets de loi dont le but est de porter remède à une situation assez désastreuse dans le domaine de l'éducation. Comme le gouverneur García de Castro, il suggère de développer l'enseignement à partir de quatre collèges situés dans les plus grandes villes de la vice-royauté : Lima, Cuzco, Quito et Charcas. Quant aux encomenderos qui se refuseraient à y envoyer leurs fils, Matienzo imagine de les obliger à payer un précepteur. Les reales audiencias seraient chargées de veiller à la stricte observation de ces sages principes (1).

Quelques années plus tard, le vice-roi don Francisco de Toledo, dont Juan de Matienzo fut le proche collaborateur et à l'occasion même l'inspirateur, se déclarait lui aussi préoccupé par la mauvaise éducation des jeunes créoles. Au cours de ses périples à travers les hautes terres de la vice-royauté, il ne manquait pas de soulever le problème lors de ses étapes dans les principales villes espagnoles, et envisageait des solutions. Ainsi, au Cuzco, D. Francisco insistait sur la nécessité de créer une université :

> "Mediante ella entiendo que an de venir los hijos y nacidos en esta tierra a tener ynclinación a virtud y de echar los vicios que casi les son naturales" (2).

---

(1) Gobierno del Perú, op. cit. IIa parte, cap. XXV p. 327-331. Chapitre intitulé : "De los hijos de vecinos y moradores de este Reino, como deben de ser criados e instruidos y de los estudios que debe haber en el Reino y en qué partes".

(2) I III 1572, § 22 (A. G. I. Lima 28 B).

De nouveau, en 1574, depuis Charcas où résidait Juan de Matienzo, il faisait part au souverain de ses inquiétudes, peut-être après avoir conféré sur ce sujet avec l'auteur du Gobierno del Perú dont il venait corroborer tout à fait le témoignage :

> "La criança de estos moços que ni militaron ni conquistaron y entraron en sus herencias con la libertad y vicio extraordinario desta tierra, sin conocimiento de su rey, es de notable daño, y acabados los bienes, se podría esperar que sería mayor ..." (1).

A peu près au même moment, depuis Lima, un certain Francisco Núñez dénonçait lui aussi le luxe excessif des encomenderos et de leurs enfants :

> "Los encomenderos que tobieron hijos y sucedieron en las tales encomiendas son casados y tienen otros muchos hijos y muchos deudos, y para sus personas usan de coxines de terciopelo para las rodillas en la yglesia /... / y vestidos conforme a esto, y sus hijos son criados en Regalos conforme a lo dicho ..." (2).

Francisco Núñez était d'autant plus préoccupé que, comme il le rappelait à la suite, les encomiendas, concédées pour deux générations allaient bientôt changer de mains. Qu'allait-il alors se passer ? Les créoles étaient très nombreux. Núñez estimait leur total à plusieurs milliers, et, de manière très significative, il montrait que leurs revendications étaient les mêmes que celles des métis. Ce n'est pas la première fois que l'on rencontre à cette époque la crainte de voir peut-être un jour une alliance de fait des créoles et des métis contre l'ordre établi, dans la mesure où leurs récriminations se rejoignaient, ou pouvaient se rejoindre, à bien des égards :

> "... y son tantos los muchachos de quinze años arriba, que están los pueblos llenos, y son tantas las mugeres en número doblado a los ombres, e ay más de otros seys mill mestizos y todos quieren comer y bestir y tener que gastar, y lo peor de todo, que los tales son con harta desorden, y a todos les paresce que la tierra se lo debe...".

---

(1) Publié par R. Levillier, Gobernantes del Perú ... op. cit. t. V p. 337.

(2) 22 VI 1574 (A. G. I. Lima 123)

En cette fin du XVIe siècle, les Jésuites dont le rôle pédagogique fut aussi important en Amérique qu'en Europe, soulignaient, eux aussi, la gravité des défaillances visibles de l'éducation créole.

Le père Luis López affirmait toutefois qu'une amélioration sensible était en cours. Il en attribuait les mérites à la Compagnie qui venait de fonder à Lima le fameux colegio máximo de San Pablo :

> "Por falta de institución, todos los criollos desta tierra era la gente más perdida del mundo, dados a muchos vicios y juego ; la compañía les ha aprovechado en su recogimiento y costumbres, después que vino, con harto trabajo y cuidado" (1).

Il est permis de douter que le changement ait été aussi net que le dit le père López. Celui-ci essaie, de façon manifeste, de mettre en valeur le travail de la Compagnie. On peut d'ailleurs aussi se demander si la situation était vraiment catastrophique, comme le dit la citation que nous venons de faire. Quoi qu'il en soit, à cette époque, ce sont les pères de la Compagnie qui nous renseignent le mieux sur l'image de la jeunesse créole dans la mentalité espagnole du moment.

Tous les documents conservés aux Archives des Indes dans une liasse concernant le collège de San Martín, insistent sur la nécessité d'élever dans la vertu les descendants des anciens conquérants et les rejetons de la noblesse installés au Pérou. Il y a là des lettres des pères José de Acosta, Miguel García, ou du recteur du collège, toutes fort significatives.

Puisque nous avons cité le père José de Acosta, signalons que celui-ci s'était maintes fois préoccupé de cette question.

En 1586, il demanda l'augmentation, en nombre et en capacité, des noviciats et des séminaires. Parmi les raisons avancées, la cinquième était on ne peut plus explicite :

---

(1) Capítulos hechos por el maestro Luis López de la Compañía del nombre de Jesús en deservicio de Su Magestad. C. D. I. H. E. vol. XCIV p. 483.

"Lo quinto, porque tienen mucha necesidad de criarse bien los mozos que llaman criollos, para no salir desbaratados como hasta aquí ..." (1).

Deux ans plus tard, dans une lettre de 1588, J. de Acosta revenait sur cette idée qu'il qualifiait de :

"medio más eficaz para criar la juventud en letras y buenas costumbres, especialmente en las Yndias donde comúnmente se crían con mucha libertad y poca aplicación a las letras" (2).

Des phrases de ce genre permettent de mieux comprendre les préventions des Jésuites devant le recrutement local, préventions que nous avons étudiées dans un chapitre précédent. Elles débordaient d'ailleurs largement du cadre de la Compagnie et ne lui étaient pas propres, nous le savons. En 1581, l'évêque de Santiago du Chili, F. Diego de Medellín, n'avait-il pas écrit :

"Los más indignos que yo, en esta tierra, hallo para ser sacerdotes, son los criollos, hijos de vecinos, porque se crían viciosamente y son muy mal inclinados y no hay que fiar dellos" (3).

Selon lui, même, il était préférable, à tout prendre, d'ordonner d'anciens soldats qui connaissaient la langue des Indiens et possédaient "quelques rudiments (alguna poquilla) de grammaire" ! (4).

Lorsque la société hispano-américaine se fut mieux structurée, de manière sinon définitive du moins pour longtemps, dans le calme enfin revenu, les habitudes de luxe, les facilités de la vie coloniale continuèrent d'avoir, selon les Espagnols, une incidence très forte et fâcheuse sur

---

(1) Información y respuesta sobre capítulos del concilio provincial del año 83 (Madrid 26 XI 1586); Madrid, 1954, B. A. E. t. LXXIII, p. 323. Pour le dossier sur le collège de San Martín dont il est question un peu plus haut cf. A. G. I. Lima 316.

(2) A. G. I. Lima 317.

(3) Document publié par Elías Lizana M. in Colección de documentos históricos recopilados del archivo del arzobispado de Santiago ; op. cit. t. I, doc. 10, p. 18-22.

(4) En fait, toute éducation tropicale et coloniale était de la sorte suspecte aux yeux des Européens. Cf. à ce propos les jugements des Jésuites de l'Inde portugaise in Monumenta Indica ; op. cit. vol. VIII p. 219 (Cochin, 18 I 1570) et vol. X p. 283-284 (Chorão 6 XII 1575).

l'éducation donnée aux jeunes générations créoles.

Au début du XVIIe siècle, F. Reginaldo de Lizárraga croyait devoir y consacrer tout un chapitre de sa Descripción breve de toda la tierra del Perú (1). Ses mots sont très durs : "crĭanse o crĭanlos muy mal". Il reprochait aux parents le luxe et les gâteries excessives (el demasiado regalo) prodigués à leurs enfants :

> "No ha nacido el muchacho cuando le tienen hecho los gregüescos, monteras, etc... y lo llevan a la iglesia cuando lo van a bautizar en fuentes de plata grandes ..."

A ces excès où se mêlaient faiblesse coupable et vanité, on devait ajouter la mauvaise influence exercée, selon lui, par les nourrices noires ou indiennes dont on a déjà parlé.

Loin de corriger les jeunes créoles pour leur faire perdre les défauts, ou même les vices acquis de la sorte, leurs parents se montraient beaucoup trop indulgents :

> "Pues ya que asĭ los crĭan las más negras e indias, después de cinco años, ¿ crĭanlos con el rigor que es justo para que lo malo que mamaron en la leche pierdan ? no, por cierto, con todas sus ruines inclinaciones los dejan salir".

F. Reginaldo accusait surtout les mères de faillir à leur mission ("en esto pueden tanto las madres que no consienten castiguen a sus hijos"). Ces scandales étaient si fréquents et si notoires depuis longtemps que l'archevêque de Lima D. Jerónimo de Loaysa, mort quelques années auparavant, n'avait cessé en chaire de rappeler les parents à la raison :

> "Acuérdome que en los sermones que el ilustrĭsimo de los Reyes Fray Jerónimo de Loaysa predicaba cuotidianamente, reprendĭa a los vecinos de Lima la mala crianza de sus hijos, el regalo con que los criaban y amos que les daban, los vestidos y compañías ...".

---

(1) Descripción breve ... op. cit., lib. II, cap. XVI.

Comme la plupart des témoins cités plus haut, F. Reginaldo terminait en laissant prévoir tous les inconvénients d'une telle éducation pour l'avenir du pays.

A ces problèmes liés aux responsabilités de chaque famille, venaient s'ajouter ceux que rencontraient, dans bien des régions, les parents désireux de donner quelque instruction à leurs enfants.

Certes, de bonne heure, les villes principales de la vice-royauté avaient eu des centres d'enseignement parfois renommés : l'université de San Marcos à Lima où les écoles s'étaient multipliées, les collèges du Cuzco, d'ailleurs en rude concurrence.

Il en était tout autrement loin de ces centres, là où, comme nous l'avons vu, l'installation espagnole devait rester longtemps encore bien précaire.

Au début du XVIIe siècle, l'archevêque de La Plata écrivait au retour d'une de ses visites diocésaines :

> "Después que vine a este obispado y haviendo visitado lo más dél y visto y tanteado las cosas del Pirú, he hallado que esta tierra tiene mucha falta de Luz y de Doctrina y que la ignorancia tiene en ella su assiento ..." (1).

Puis, après avoir constaté l'augmentation de la population européenne, il ajoutait :

> "Veo que va creciendo mucho /.../ de multitud ociosa y ygnorante no se pueden sperar buenos effectos, y así una de las cosas más ymportantes para la stabilidad destos Reynos es ocupar la juventud en studios y honestos exercicios".

Une semaine plus tard, dans une longue carta relación, les oidores de La Plata réclamaient pour leur ville une université et davantage d'écoles pour les jeunes qui en avaient bien besoin :

---

(1) 28 II 1600 (A. G. I. Charcas 135).

"Les quitará la ociosidad con que biven que les caussa destraymientos con que se ba perdiendo la tierra" (1).

A Quito, le cabildo réclama pendant longtemps la création d'une université. En raison de l'éloignement de Lima, de la cherté des voyages et des études, des différences de climat, les jeunes de la région ne pouvaient guère aller à Lima pour y poursuivre leurs humanités. Dans une lettre de 1607, les conseillers soulignaient à ce propos :

"Los daños que a avido y puede aver en el olvido y poco exercicio de las letras" (2).

Vers la même époque, l'évêque de Cartagena stigmatisait "la grande ignorance" qui régnait dans son diocèse, même parmi les prêtres ou ceux qui aspiraient à le devenir. Il était, de plus, assez pessimiste sur les possibilités de progrès, étant donné :

"... la poca esperanza que abŕa de Remediarse por no aver en esta ciudad lectión alguna sino sola gramática..." (3)

Dans le sud de la vice-royauté : Paraguay, Tucuman, pays du Rŕo de La Plata, Chili, où l'occupation espagnole était fort clairsemée, les centres d'enseignement étaient à la fois rares et démunis, sans parler de leur isolement des foyers de la vie intellectuelle de la colonie.

Au Chili, dans son histoire de La instrucción pública en Chile, J. Toribio Medina insiste sur les grandes difficultés que rencontrait alors la transmission du savoir : manque de livres, de bréviaires dans les couvents et même les cathédrales, absence d'ouvrages juridiques dont se plaignait la real audiencia de Santiago en 1615, grave pénurie de maîtres, disparition de l'intérêt pour les études du fait de

---

(1) § 23, La Plata, 6 III 1600 (A. G. I. Charcas 31).

(2) 16 IV 1607 (A. G. I. Quito 17) Cf. aussi un mémoire du cabildo en vue de la création d'une université à Quito, 19 IV 1620 (ibid.).

(3) 19 I 1616 (A. G. I. Santa Fe 228).

l'inexistence des stimulants habituels, etc ... (1).

En 1610, le procureur général de la ville de Cordoba se plaignait du manque d'écoles dans l'immense Tucuman, et demandait un séminaire, car, écrivait-il :

> "Por no haver quien les enseñe /... / se pierden muy buenos sujetos que podrían ser de importancia" (2).

Quelques années plus tard, l'évêque D. Julián de Cortázar parlait d'ailleurs de "la totale ignorance" des prêtres de son diocèse (3).

Nous terminerons sur une lettre du gouverneur de Buenos Aires, D. Agustín de Robles. A la veille du XVIIIe siècle, il écrivait que, jusqu'à une date récente, dans beaucoup de zones du nord de la gobernación, l'instruction des jeunes avait été totalement abandonnée :

> "... Por falta de maestros se criaban sin polizía ni enseñanza, quedándose muchos o los más sin saver leer ni escrivir y tottalmente ygnorantes de los Rudimentos de nuestra Santta Fe y de las oraciones y Doctrina christiana, orijinándose de la mala educazión en los pueriles años la corrupción de costumbres en la mayor edad" (4).

Lorsque nous avons étudié, au début de ce travail, l'implantation des ordres dans les villes espagnoles, nous avons pu voir à quel point les installations conventuelles étaient modestes dans bien des cas. Nous avons dit, aussi, que la qualité des frères nommés dans ces petits

---

(1) J. Toribio Medina. - La instrucción pública en Chile ; Santiago de Chile, 1905, p. 14-16. A propos du manque de livres, il s'était même fait sentir à Lima. Le 4 IV 1596, D. Simón Luis de Luzio écrit : Les professeurs de San Marcos : "tienen necesidad de libros ordinarios con que passar porque son pobres y no los tienen ni se hallarán a comprar acá aunque se busquen y los que se hallaren serán viejos y de muy antiguas ympresiones y costarán quatro tanto que aquí en España" (A. G. I. Lima 133).

(2) Visto en consejo du 21 V 1610 (A. G. I. Charcas 34).

(3) 15 II 1619 (A. G. I. Charcas 34).

(4) I XII 1692 (A. G. I. Charcas 33). Sur les difficultés de l'éducation dans les territoires du bassin du Río de La Plata, cf. aussi Cayetano Bruno. - Historia de la Iglesia en la Argentina, Buenos Aires, 1967, vol. II p. 77-78 et une R. C. al gobernador del Río de La Plata que informe sobre que la ciudad de la Asunción pide se funde en ella un colegio (3 V 1604) in R. Konetzke. - Documentos para la formación social de Hispanoamérica op. cit. II, I, p. 109.

centres isolés était souvent loin d'être très satisfaisante. Comme il n'était pas rare que les communautés soient les seules capables d'assurer quelque enseignement, on peut penser que leurs possibilités en la matière étaient bien réduites.

Il est certain qu'avec le temps, ces diverses situations locales eurent tendance, dans l'ensemble, à s'améliorer. Nous verrons aussi comment les créoles sauront faire l'éloge de leurs élites et de leurs universités. Il n'en reste pas moins qu'une éducation relâchée et une instruction défaillante constituèrent pendant longtemps deux des principales critiques que, dans l'esprit des métropolitains, on pouvait faire aux Américains. Dans les disputes conventuelles entre les deux "nations", ces arguments ne manquaient pas d'être brandis.

B - L'OISIVETE

Cette éducation, si souvent dénoncée par les Espagnols, était d'autant plus dangereuse à leurs yeux qu'elle trouvait un terrain favorable dans les facilités de la vie coloniale dont elle était une conséquence directe. Le père Luis López et Juan de Matienzo, entre autres, ne rappelaient-ils pas que le mauvais exemple des adultes était en grande partie responsable de l'inconduite des jeunes ?

Le témoignage des Européens accuse les créoles de toute une série de défauts ou de vices dont l'origine nous paraît aujourd'hui en relation directe et étroite avec les caractères propres de la société coloniale. Parmi tous ces reproches adressés aux Hispano-américains, la paresse était, sans doute, l'un des principaux, souvent envisagé, d'ailleurs, au travers de ses multiples conséquences. Un vieux proverbe ne dit-il pas que l'oisiveté est la mère de tous les vices ?

Dans sa description du Pérou, le marrane galicien León Portocarrero n'hésitait pas à écrire que les créoles étaient "peu amis du travail" (1). Plus loin, il expliquait, non sans une cinglante ironie,

(1) Descripción del virreinato ... op. cit. p. 70.

que la paresse était le seul motif de bien des vocations créoles :

> "Los criollos son poco aficionados al trabajo /... / se dan mucho al estudio y se hacen frailes y clérigos y las criollas se meten monjas muchas dellas, que como el convento tiene la comida y el vestido seguro, no quieren aventurar ni ponerse en peligro por mar ni tierra para ganar la vida" (1).

N'oublions pas que l'auteur de ces lignes était un juif converti de force. Son inimitié manifeste à l'égard du clergé est bien compréhensible de la part d'un homme qui n'ignorait pas le sort réservé à ses coreligionnaires démasqués par l'Inquisition. D'un autre côté, la fin de la citation est très révélatrice de ses sentiments anticréoles. Elle ne doit pas étonner de la part d'un commerçant qui, à une époque où il était hasardeux de traverser l'océan, n'avait pas hésité à tenter l'aventure du négoce colonial, et à risquer bien des déconvenues. De toute façon, lorsque nous avons étudié les raisons de la multiplicité des vocations sud-américaines, nous avons vu que ce n'était pas là le seul témoignage de ce genre.

Ce goût de l'oisiveté ne se manifestait pas seulement dans le domaine des vocations religieuses. La plupart des contemporains espagnols insistaient sur cet aspect, selon eux fondamental, du comportement créole. Nous en citerons quelques uns parmi les plus représentatifs.

Au Cuzco, le célèbre visitador Cristóbal de Albornoz affirmait :

> "La ociosidad haze mucho daño en especial a los hijos de esta tierra criados en abundancia, hijos de encomenderos que como sus padres an tenido posible, no se dan al trabajo ni se ocupan bien, pensando que no an de tener necesidad" (2).

Un peu plus tard, à Quito, le président de la real audiencia écrivait au monarque pour attirer son attention sur la pauvreté des

---

(1) Descripción del verreinato ... op. cit. p. 74.

(2) Cuzco, 15 IV 1602 (A. G. I. Lima 322).

héritiers créoles des conquérants. Il la mettait sur le compte des difficultés économiques ("la mala paga y cobranza de sus tributos") et, surtout, de leur paresse insouciante (1). Dans cette même ville de Quito, le provincial de la Merci, F. Andrés de Sola, traitait aussi de ce sujet et dénonçait les dommages prévisibles :

> "La libertad y ocio con que se cría tanta multitud ... / de hijos de españoles que llaman criollos, amenaza en lo futuro grandes daños, ocio, regalo y vicio, porque no se aplica a trabajo ningún hijo de español por pobre que sea ..." (2).

En 1640, dans une lettre où il demandait du renfort européen pour la Compagnie, l'évêque de Santiago, F. Gaspar de Villarroel, un créole de Quito, expliquait que si les Chiliens désireux de devenir Jésuites étaient peu nombreux, la raison en était le labeur que la Compagnie exigeait de ses membres. Cela les dissuadait de s'engager dans cette voie :

> "Inclínanse pocos en esta tierra a entrar en la Compañía, por lo mucho que trabaja ..." (3).

Beaucoup plus tard, en 1681, dans son parecer déjà cité, F. Alonso Sandín estimait que les raisons fondamentales de l'être créole et des défauts que l'on pouvait, à son avis, lui reprocher, étaient certes à rechercher dans "l'influence particulière du pays", mais, aussi, pour une grande part, dans :

> "La mala criança /.../ la demasiada livertad /.../ el desahogo con muchos regalos y no menor hociosidad".

Pour terminer, nous indiquerons que cette critique était partagée par les autres Européens. Deux Français qui visitèrent la vice-royauté à la fin du XVIIe siècle et au début du XVIIIe, insistaient, de même, sur la paresse des créoles.

---

(1) Lettre du 20 IV 1616 citée dans la R. C. du 16 III 1619 (A. G. I. Quito 209, lib. I, f. 232_r-234_v).

(2) Quito, I III 1626 (A. G. I. Quito 88). Pour de nombreux documents sur les oisifs de Quito, cf. A. G. I. Quito 76.

(3) Elías Lizana M. ; Colección de documentos op. cit. t. I, doc. 79, p. 180-184.

Le premier, Accarette du Biscay, remarquait lors de son périple de Buenos Aires à Potosi, la "fainéantise" des créoles. Il la mettait sur le compte de "l'air du pays" et de "son abondance" (1). Le second, l'ingénieur Frézier, arrivait à peu près à des conclusions identiques une quarantaine d'années plus tard. Signalons d'ailleurs que lui aussi expliquait "la plupart" des vocations religieuses par la volonté de ne point travailler (2).

Même les défenseurs les plus éminents des créoles comme F. Antonio de la Calancha ou F. Juan Meléndez, reconnaissaient parfois que les jeunes Américains ne faisaient pas preuve d'une grande ténacité dans leurs études. Cependant, ils attribuaient ce phénomène aux trop grandes facilités intellectuelles de leurs compatriotes habitués à compter dès le début sur leur talent, et non sur le travail et l'effort de longue haleine.

De toute façon, pouvait-on leur tenir rigueur de ce laisser aller, puisque, nous l'avons vu, les Espagnols croyaient aux effets débilitants du climat américain ? Un adversaire aussi déclaré des créoles que Léon Portocarrero les excusait en partie, en faisant remarquer que leur constitution physique était délicate et, par conséquent, ne les portait pas au travail (3).

Les médecins de l'époque s'inquiétaient d'ailleurs de cette oisiveté excessive. Le Sévillan Juan de Cárdenas, qui exerçait en Nouvelle Espagne à la fin du XVIe siècle, trouvait trois raisons fondamentales au fait que les créoles, d'une façon générale, vivent moins vieux que les Européens : l'humidité, les facilités de la vie américaine et

---

(1) Relation des voyages du Sr. Accarette dans la Rivière de la Platte et de là au Pérou et des observations qu'il y a faites (B. N. P. Mel. Colbert, n° 31, f. 470-519, f. 418_r et 473_v).

(2) Relation ... op. cit. p. 223.

(3) Descripción del virreinato ... op. cit. p. 39.

l'oisiveté (1).

A peu près au même moment, un autre médecin du Mexique, F. Agustín Farfán, attribuait au farniente créole certains ennuis de santé propres aux femmes de Nouvelle Espagne (2).

Etait-il fondé de faire aux seuls créoles le reproche de leur paresse ? En d'autres termes, avait-on, comme certains textes espagnols tendaient à le faire croire, d'une part, les Hispano-américains issus de l'aristocratie terrienne ou commerciale, jouissant à Lima de leurs rentes, et ceux qui, moins fortunés, s'étaient néanmoins habitués à un rythme de vie différent de celui de l'Europe, aux privilèges et aux facilités que donnait le seul fait d'être blanc ; d'autre part, les Espagnols métropolitains, dont beaucoup voyaient dans leur exil temporaire en Amérique le moyen de revenir dans leur ville ou leur village natal avec une belle fortune, après des années d'un labeur incessant obscur et ingrat ? Le perulero enrichi ne constituait-il pas un des personnages typiques de la littérature du Siècle d'or ? Ses écus n'étaient ils pas l'objet de bien des jalousies teintées de mépris ?

Dans les textes ou les règlements qu'elle envoyait outre Atlantique pour porter remède à la désaffection des activités productives, "mécaniques" comme on disait alors, la couronne ne faisait guère de distinction entre créoles et Espagnols. Dans sa cédule du 26 mai 1609 sur ce problème, elle indiquait même de façon expresse que l'oisiveté qu'elle entendait combattre était aussi bien le fait des uns que des autres :

> "Cosa sabida es la mucha gente española que ay en esas provincias, así de las que va de ordinario, como de los criollos nacidos allá ; y también se tiene entendido que con ser mucha gente humilde y pobre, no se inclina a trabajar en las labores del campo minas ni otras granjerías ni a servir a otros españoles y lo tienen por menos valer, de que resulta haber tanta gente perdida y ociosa, y cargar sobre indios el peso de todo el trabajo y servicio de los

(1) Problemas ... op. cit. p. 171-175.

(2) Agustín Farfán. - Tratado breve de medicina (ed. fac. simile) Madrid, 1944, lib. I, cap. VI, p. 33.

espagnoles" (1).

Cette cédule était adressée aux autorités de toutes les régions de l'Empire, ce qui prouve bien que nous n'avons pas là un phénomène purement péruvien.

Dix ans plus tard, le vice-roi D. Francisco de Borja y Aragón, prince d'Esquilache, estimait que dans la colonie un Espagnol sur quatre à peine travaillait pour vivre. Par le terme Espagnol, il désignait de façon indistincte les blancs, sans faire lui non plus aucune différence entre les créoles et les péninsulaires en ce domaine (2).

Il serait sans doute injuste de dire que l'attitude créole face au travail était le fait des seuls Européens nés en Amérique. On ne doit pas oublier que le refus du travail, le dédain des activités manuelles, avaient en Espagne une solide et longue tradition parmi les hidalgos et ceux qui se prétendaient tels. Il suffit pour s'en convaincre de songer aux innombrables pages consacrées à ce problème par les penseurs de l'époque (3), ou de rappeler l'image donnée, non sans complaisance, par une grande partie de la littérature du Siècle d'or, notamment le courant dit picaresque. Comme l'ont montré les historiens de cette question, le thème de l'oisiveté était un lieu commun avant même la découverte du Pérou, et les Espagnols bien nés n'étaient pas les seuls à dédaigner toute activité productrice (4).

---

(1) A. G. I. Lima 571, lib. 17, f. 16.

(2) 12 IV 1619 (A. G. I. Lima 38)

(3) Cf., parmi une multitude d'autres, Alejo Venegas. - Agonía del tránsito de la muerte (1537), Luis Ortiz. - Memorial ... (1558) publié par M. Fernández Alvarez in Anales de Economía vol. XVII, janv. 1957, n° 63 ; Gutiérrez de los Ríos. - Noticia general para la estimación de las artes /... / con una exhortación a la honra de la virtud y del trabajo contra los ociosos (1600) ; Pérez de Herrera. - Discursos del amparo de los legítimos pobres (1598) ; Pedro de Valencia. - Discurso contra la ociosidad (1608) et, surtout, Pedro de Guzmán. - Los bienes del honesto trabajo y daños de la ociosidad (1614).

(4) Cf. Alfonso García Valdecasas. - El hidalgo y el honor, Madrid, 1948 ; A. Domínguez Ortiz. - "Notas sobre la consideración social del trabajo manual y el comercio en el antiguo régimen" Revista de trabajo n° 7-8, juill.-août 1945, p. 673-681 et Noël Salomon. - Recherches sur le thème paysan dans la comedia au temps de Lope de Vega, Bordeaux, 1964, p. 258-260 et 770-774. Sur les prolongements américains du problème, cf. José Durand. - La transformación social del conquistador, Madrid, 1953.

Pouvait-on pour autant parler de paresse ? Rien n'est moins sûr. C'était plutôt le sens et la place du travail dans les conceptions sociales du temps qui étaient en cause.

Beaucoup de Castillans, d'Andalous ou d'Extremeños qui partaient pour l'Amérique n'y allaient-ils pas, bien après la Conquête, afin de pouvoir échapper à leur dure condition et de vivre sans effort ? Combien de fois, les vice-rois ne se plaignaient-ils pas des nouveaux venus, sans occupation ni but bien précis ? (1).

Souvent arrivés sans autorisation avec la complicité intéressée des capitaines de navires, ces clandestins - los llovidos de la flota - parcouraient le pays à la recherche d'un moyen d'existence non astreignant. On leur donnait le nom de soldados ou de soldados honrados :

> "Los soldados es una gente en el Pirú que no tiene oficio ni beneficio, sino discurrir de un cabo a otro ; ya están en Lima, ya en el Cuzco, ya en Potosí, y ansí se andan con los naipes en la capilla, deseando alteraciones y pendencias porque con éstas medran" (2).

Avec sa perspicacité habituelle, le vice-roi don Francisco de Toledo a bien décrit le processus qui transformait d'honnêtes Espagnols en hommes perdus. On ne pouvait faire fortune au Pérou sans rien faire. Cette illusion avait de dramatiques conséquences. Le vice-roi dénonçait :

> "La lástima que es los engaños que refieren con que los sacaron de sus travajos y heredades a donde vivían cristianamente y pacíficamente, y las haziendas que les hizieron vender para dar parte de ellas al que los trae, por las promesas que les hazen, cuya paga viene a ser el cuchillo y desesperación del deshazerse acá la gente, sin haver aprendido más que el lenguaje de motines, y nó osar volverse a sus tierras por verse perdidos, y esto viénelo a pagar este reyno, porque a fama de su rriqueza se hinche de bagamundos" (3).

---

(1) Cf. les documents cités par R. Levillier. - Gobernantes del Perú ; op. cit. t. V, p. 336, t. VI p. 14, t. IX p. 20, t. X p. 22-23, t. XIII p. 39, 163, 226 ; R. Konetzke. Colección de documentos para la formación social de Hispanoamérica ; op. cit. II, I, p. 25, 86, 97, et II, II p. 177 ; Colección de memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú ; op. cit. t. I p. 72.

(2) F. Rodrigo de Loaysa. - Memorial de las cosas del Pirú tocantes a indios (5 V 1586) C. D. I. H. E., t. XCIV, p. 583.

(3) R. Levillier. - Gobernantes del Perú ; op. cit. t. VI p. 14.

Le vagabondage fut un caractère dominant de l'Amérique latine coloniale, et semble avoir été d'une importance particulière au Pérou (1). Bien des soldados vivaient de rapine aux dépens des Indiens. Huaman Poma de Ayala se plaignait à plusieurs reprises de ces "feroses soldados comegente" qui traînaient dans les tambos (2). D'autres s'attaquaient aux voyageurs et aux marchands. Le sargento Juan de Aponte Figueroa apporte à ce sujet des précisions intéressantes :

> "Hay en este reino suma de hombres ansí españoles como criollos y muchos mestisos /.../ y los llaman soldados honrados y en Castilla vagamundos /.../ para tener plata para jugar y otros desórdenes, andan robando en los caminos las mulas de los miserables pasajeros, trageneros y mercaderes, dejándoles a pie y desaviados en las punas y páramos desiertos despoblados /.../ ni están siguros en sus casas los maridos con sus mugeres y hijos ni haciendas, y andan en cuadrillas para sus alborotos y pendencias ..." (3).

D'autres accouraient vers les centres miniers du Haut-Pérou, et s'arrangeaient pour que les riches mineros les fassent vivre, tant que leur humeur vagabonde ne les poussait pas plus loin. En échange, ils servaient de gardes du corps ou d'hommes de main. En 1603, sur les quatre mille Espagnols de Potosi, 700 étaient qualifiés de hombres baldíos. Lors de la guerre entre vicuñas et vascongados dont le grand centre minier fut le théâtre, on retrouve leurs semblables dans les troupes de choc de l'un ou de l'autre parti. Il en fut de même lors de la fameuse rébellion des frères Salcedo à qui la subite richesse de leur filon de Laicacota avait tourné la tête (4).

Toute le monde semble avoir craint de façon plus ou moins secrète ces soldados honrados. Ils formaient une population flottante,

---

(1) Cf. Norman Martin. - Los vagabundos en la Nueva España, siglo XVI ; México, 1957 et Sergio Bagú. - Estructura social de la colonia, ensayo de historia comparada de América latina. Buenos Aires, 1952.

(2) op. cit. f. 527, 528, 552, 553, 889.

(3) Memorial que trata de la reformación del reino del Pirú, (Huamanga 24 V 1622) C. D. I. H. E., t. II, p. 543-544.

(4) Cf. Guillermo Lohmann Villena. - El conde de Lemos virrey del Perú ; Madrid, 1946, p. 151-228.

toujours disponible pour les émeutes (motines), les séditions (traiciones), les soulèvements (levantamientos), les désordres (alteraciones) ou les troubles (desasosiegos), aussi fréquents et divers que les noms qui les désignaient.

Souvent, les vice-rois organisaient des expéditions militaires vers les marches frontières, dans le seul but "d'évacuer des gens" (desaguar gente), et sans qu'aucun intérêt économique ou stratégique soit vraiment en jeu. Selon un ordre royal maintes fois répété, il fallait :

> "... con maña y destreza ir sacando y gastando aquella gente para guerra y otras ocasiones de conquistas ...".

C'était en fait une vieille tactique. En Europe, où, à l'époque, il y avait encore peu de différence entre le soldat et le roulier, Jean Bodin pensait qu'il fallait, au besoin, se créer des ennemis pour les tenir occupés

Au Pérou, bien peu soucieux de justifier le nom qu'on leur donnait, les soldados honrados préféraient sans aucun doute la vie de parasites aux incertitudes, aux fatigues et aux périls de la guerre dans les lointaines marches du Chili ou du Tucuman (1).

Comme tous ceux qui, sur le pourtour de la Méditerranée, faisaient profession de "courir la route" ainsi que l'a montré Fernand Braudel comme leurs lointains semblables germaniques, tour à tour reîtres, mendiants ou voleurs, tous les soldados péruviens ne menaient pas une vie en marge de l'honnêteté. Certains profitaient des encomenderos ou des ricos hombres qui tenaient table ouverte aux passants comme le rappelle Garcilas de la Vega :

> "Como en aquellos tiempos ni muchos años después no hubiese mesones de hospedería en todo el Perú /... / los caminantes se

(1) Cf. R. Levillier. - Gobernantes del Perú, op. cit. t. V, p. 336 et t. X p. 33 ; R. Konetze. - Colección de documentos. op. cit. II, I, p. 118 et C. D. I. H. E., t. XCIV, p. 169.

> iban a posar a casa de los vecinos naturales de su tierra o de su provincia, que en aquellos tiempos había tanta generosidad en los señores de vasallos de aquella tierra, que bastaba este título para recibirlos en sus casas, y hacerles todo buen hospedaje, no solamente días y semanas, sino también meses y años, dándoles de comer y vestir" (1).

Ils constituaient la petite cour des encomenderos, les servaient à table, les accompagnaient dans leurs déplacements ou sellaient leur cheval, retrouvant en somme la vieille tradition médiévale des nourris (2).

Lorsqu'ils étaient congédiés, parfois, ils n'hésitaient pas à intenter des procès à leur patron, et à lui réclamer des arriérés de gages, en faisant valoir qu'ils l'avaient servi en fidèle criado (3).

D'autres, comme le laissait entendre Garcilaso, s'incrustaient chez quelque parent fortuné. Il cite le cas du conquérant Lorenzo de Aldana, vecino d'Arequipa. Celui-ci avait reçu à bras ouverts deux jeunes gens de sa famille qui arrivaient d'Espagne. Au bout de trois ans, ils étaient toujours à sa charge. Le vieux soldat décida d'en finir, et leur offrit 10 000 pesos, somme considérable, pour les aider à tenter leur chance dans le vaste commerce du monde américain. Les deux parasites refusèrent. C'eût été pour eux, dirent-ils, "une déchéance et un affront" (menoscabo y afrenta) que de se consacrer à quelque activité marchande. Alors, Aldana les chassa, avec dignité (con mesura), en leur déclarant :

> "Si tan caballeros ¿ Para qué tan pobres ? y si tan pobres

---

(1) Historia general del Perú, lib. V, cap. XXV.

(2) Cf. Relación de la ciudad de Guamanga y sus términos años de 1586 in Relaciones geográficas de Indias op. cit., B.A.E. t. CLXXXIII. p. 195, et Juan de Matienzo. - Gobierno del Perú op. cit. p. 98 et 272.

(3) Cf. Fernando Montesinos (?). - Anales del Perú ; op. cit., t. I, año de 1559, p. 262.

. Para qué tan caballeros ? (1).

A vrai dire, au moment où écrivait Garcilaso, cette époque était bien révolue. Les fastes relatifs et les facilités des premières années avaient presque disparu, en même temps que s'était écroulé le rêve doré de la vie américaine. Pour bien des soldados honrados espagnols ou créoles, c'était plus que jamais l'incertitude.

De toute façon, la vie coloniale au Pérou semble bien n'avoir pas été propice à un labeur acharné. Comme l'écrivait León Portocarrero :

> "Siempre tienen en Lima muchas fiestas, grandes procesiones con muchas danzas y mucho estruendo de instrumentos /.../ En España, no hay ciudad donde hagan tantas cosas como en Lima, ni donde cuelguen las calles con más riquezas. Toros y cañas se juegan todos los meses, comedias y músicas son ordinarias, durante la entrada de los visorreyes, se hunde la ciudad con fiestas y todos se empeñan en echar galas" (2).

L'arrivée d'un vice-roi, le mariage d'un prince, la naissance d'un futur roi, les cérémonies religieuses, étaient autant d'occasions de grandes festivités auxquelles participaient la population et les corps constitués (3). Si l'on en croit les thuriféraires de la vie liménienne, tous les après-midi, nobles et marchands paradaient à cheval dans les rues et les environs de la capitale. Les jardins étaient sans cesse le théâtre de banquets et de goûters.

En province, la situation était différente, dans la mesure où la monotonie et les difficultés économiques, pour ne pas dire l'ennui et la pauvreté, y régnaient souvent sans partage.

---

(1) Historia general del Perú, lib. VIII, cap. XII.

(2) Descripción del virreinato, op. cit. p. 54-55.

(3) Cf. Juan Bromley. - "Recibimientos de virreyes en Lima", Revista histórica, XX, 1953, p. 5-108 et les chapitres consacrés aux fêtes par C. Bayle in Los cabildos seculares en la América española, Madrid, 1952, IIa parte, cap. XIII-XVII.

Il n'en reste pas moins que, lorsque la conjoncture s'y prêtait, dès l'annonce d'un événement important, les villes de l'intérieur s'endettaient pour célébrer les grandes occasions avec un luxe parfois inattendu. Les réjouissances une fois terminées , on s'empressait de faire connaître avec force détails au souverain les preuves ainsi manifestées du profond attachement des populations et des municipalités. A Potosi, en 1556, les festivités du couronnement de Philippe II durèrent 24 jours avec un faste inoui ... (1). C'était là, bien sûr, un cas exceptionnel étant donné la richesse des mineros du cerro rico.

Les autorités coloniales s'inquiétaient d'ailleurs de ces excès et de cette vie qui, pour reprendre une expression de Ricardo Palma, était une fête continuelle, du moins pour les privilégiés.

Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, le comte de Castellar, vice-roi du Pérou, s'était vu dans l'obligation de limiter le nombre des journées chômées. Au fil des années, en effet, en sus des fêtes religieuses communes à toute la chrétienté, trente-cinq autres, suscitées par les dévotions particulières des Péruviens, étaient venues s'y ajouter. En tenant compte des autres festivités qu'il avait dû conserver, le vice-roi pouvait écrire, sans doute en exagérant un peu, que "presque la majeure partie de l'année était fériée" (2).

Il était pourtant bien difficile d'aller à contre-courant. La preuve en est qu'en date du 25 mai 1688, dans une lettre au roi, le duc de la Palata, se plaignit lui aussi du trop grand nombre de fêtes. Elles paralysaient l'activité du pays et surtout de l'administration. Son successeur, le comte de la Monclova, reçut des instructions impératives lui demandant de porter remède à ces abus (3).

---

(1) Cf. Le prologue de Lewis Hanke a la Relación general del asiento y villa imperial de Potosí de Luis Capoche, Madrid 1956, (B. A. E. t.CXXII) p. X.

(2) Cette expression est reprise dans la R. C. du 14 V 1676 (A. G. I. Lima 574, lib. 28, f. 22 v).

(3) R. C. du 8 X 1689 (A. G. I. Lima 576, lib. 32, f. 47).

Cette situation n'était pas propre à Lima. D'après un document de la real audiencia de Santiago du Chili, en 1696, les oidores étaient dispensés de présence 179 jours par an. Outre les 13 jours de la Noël, les deux semaines de vacances à Pâques, et les 3 journées de vigile, ils bénéficiaient de 97 jours normalement fériés tout au long de l'année dans la capitale chilienne, sans compter, bien entendu, le repos hebdomadaire du dimanche (1).

En fait, ce sont surtout la structure et l'organisation de la société coloniale qui permettent de comprendre que l'effort et le travail aient pu y perdre beaucoup de leur sens, et notons-le encore, pas seulement pour les créoles.

Un discrédit total était jeté sur les activités "mécaniques" déjà considérées en Europe comme dégradantes et viles mais qui, en Amérique, étaient réservées de manière presque exclusive aux gens de couleur.

Dans son Gobierno del Perú, Juan de Matienzo a bien posé le problème lorsqu'il examinait le statut des serfs indiens, les yanaconas :

> "A la república viene tan gran provecho e utilidad que sin ellos no se puede conservar. Ninguno con verdad podrá decir otra cosa, porque los españoles no sirven en esta tierra, ni conviene que sirvan porque perderían muncha autoridad con los indios y atreverselesían, lo cual no conviene, por la conservación de esta tierra ...
> ¿ Quién es tan mal aventurado que dexa su tierra y viene a ésta pasando tantos peligros por mar y por tierra, por sólo comer y para lo tener, sirviese a otro en cosas viles como hacen en España ? Ni acá habrá ninguno (si no fuese loco) ni hasta ahora le ha habido ni habrá" (2).

---

(1) J. Toribio Medina. - La instrucción pública en Chile ; op. cit. p. 15.

(2) Gobierno del Perú, op. cit. p. 25.

Dans la real cédula du 26 mai 1609 dont nous avons déjà traité, le roi n'écrivait-il pas lui aussi :

> "Se libra desterrar de las Indias la opinión que los españoles tienen de que es cosa vil y baja servir a otros, especialmente en los dichos ministerios de labores, y así atenderéis a ésta con muy particular cuidado y maña ..."

Comme on le voit, il ne s'agissait pas vraiment d'une quelconque paresse, comme le pensaient les censeurs malintentionnés des créoles, mais plutôt du résultat de préjugés sociaux profondément ancrés.

Le soldat Galicien Isidoro Heraso en garnison à Buenos Aires y voyait surtout de la vanité :

> "La nobleza y la vanidad en esta tierra corren parejas, la nobleza es decir que son hijos de conquistadores, y así succede que si un hombre rico llega a un hombre pobre que tenga algunos hijos que de ordinario andan desnudos y le pide uno para que le sirba y lo bestirá, la respuesta es que si un hijo de conquistador se ha de sujetar a servir, primero perecerán que tal hagan ... (1).

Il est très significatif que plusieurs théories sur l'origine des Indiens aient cherché à expliquer, donc à justifier la servitude des Indiens et, par conséquent, le rôle de direction des Européens. Un chapitre précédent a d'ailleurs montré le même processus de pensée dans les théories sur les possibles influences de climat et des conditions de vie en Amérique.

Pour certains, le rôle "mécanique" de l'indigène était tout à fait normal et dans l'ordre des choses, puisqu'il n'était que le résultat de la malédiction lancée par Noé sur les descendants de son fils Cham, ancêtres des Indiens.

La commodité de cette théorie chamitique, aussi utilisée pour justifier la traite des noirs, ressort bien de l'exposé qu'en fait le célèbre créole F. Buenaventura de Salinas y Córdoba. On remarquera,

---

(1) Buenos Aires, 24 VII 1678 (A. G. I. Charcas 60).

au passage, qu'il la présente comme si elle avait été proposée par les Indiens eux-mêmes, ce qui, bien sûr, devait lui donner plus de crédibilité et la rendre plus convaincante :

> "Antonio de Herrera en su Historia General, década I, lib. 9, cap. 4, afirma que en la isla de Cuba aquellos antiguos moradores suyos contaron a los españoles claramente la historia de Noé y sus hijos, diciendo que ellos procedían de aquel hijo maldito de su padre y por eso nacían rudos, de diversos colores y andaban desnudos, pero que los españoles descendían del otro hijo a quien bendijo Noé y por eso andaban vestidos a caballo y gozaban de tantas dotes del cielo. Y es maravilla que de tan largos siglos se fuese derramando aquella voz de la verdad (1).

Cette théorie d'ailleurs controversée, était pourtant assez répandue. L'Augustin F. Antonio de la Calancha croyait devoir la réfuter avec vigueur dans sa Crónica moralizada (2).

D'autres pensaient, au contraire, mais toujours dans le même but, que les Indiens étaient les descendants lointains d'Issachar fils de Jacob. Selon la Bible (Genèse 49) Jacob aurait prédit aux enfants d'Issachar qu'ils vivraient un jour soumis à un lourd tribut.

Dans la première partie de ses Noticias historiales, F. Pedro Simón fait une longue démonstration pour prouver que les Indiens étaient bien conformes à la description que donnait d'eux, par avance, le père des douze tribus. Jacob avait annoncé que les descendants d'Issachar travailleraient dur, comme des ânes, dans un pays riche. F. Pedro fait alors appel à la description du caractère et de la nature de l'âne par un naturaliste en renom, pour démontrer que les Indiens correspondraient bien aux ânes dont il était question dans la Genèse. Comme les animaux de bât, les indigènes américains étaient, selon F. Pedro, obéissants, paresseux, acceptaient toutes les charges, se nourrissaient de peu, avaient une nature sèche et froide, etc ... F. P. Simón allait même jusqu'à affirmer que les Indiens, comme l'âne, pouvaient se croiser avec

---

(1) Memorial de 1630, op. cit., disc. III, cap. 1.

(2) Histoire du Pérou ... op. cit. chap. 2, p. 13.

d'autres espèces. La preuve en était, d'après lui, que les Indiens commettaient souvent le péché de bestialité d'où étaient issus, paraît-il, des monstres à mi-chemin entre l'homme et la bête, de la même façon que le mulet tient de l'âne et du cheval. Au terme de son exposé, F. Pedro concluait :

> "Tarde o temprano, avía de venir gente a sus tierras que, conociendo la grandeza y caudal dellas, les avía de hazer guerra, sujetarlos y cargarlos, y para esto tenían aparejados sus ombros al peso de la carga para lo que sucediera, como sucedió todo quando entraron los castellanos al fin como los que eran de naturaleza de asnos que como tales esperavan la carga ; y aun son tan inclinados oy a ella, que desde el vientre de su madre parece sacan la inclinación como se ve en los niños que apenas pueden yr tras sus padres quando lloran, se arrojan en el suelo y hazen mil extremos si no les cargan alguna cosa sobre sus espaldillas" (1).

Pourquoi, dès lors, avoir des scrupules ? Pourquoi s'astreindre à un labeur que Dieu avait voulu comme une malédiction et une punition pour les Indiens et les noirs ? Le Créateur n'avait-il pas manifesté sa volonté de les voir travailler à la place et au profit des Espagnols ?

Au début du XVIIe siècle, le Carmélite F. Antonio Vázquez de Espinosa, un tenant de l'origine issacharienne des Indiens, ne précisait-il pas que les travaux les plus durs leur étaient réservés afin de respecter en tout la parole de Jacob :

> "Que no ha de faltar la profecía del santo Patriarca ..." (2)

Toujours pour la même raison, il en venait à justifier de façon implicite les abus dont les Indiens étaient les victimes, tout en recommandant à leur égard plus de justice et moins de rigueur.

La législation avait peu à peu institutionnalisé le rôle "mécanique" de l'indigène. Les ordonnances de D. Francisco de Toledo

---

(1) Noticias historiales ... op. cit., noticia Ia cap. XII-XIII.

(2) Compendio ... op. cit., Ia parte, lib. I, cap. IX.

qui marquent dans beaucoup de domaines une codification presque définitive de la société coloniale péruvienne sont à cet égard très significatives (1)

L'Espagnol ne pouvait avoir que des fonctions de direction. De ce point de vue, la règlementation des gremios était aussi révélatrice. Elle réservait aux seuls Européens le droit d'ouvrir boutique dans les métiers les plus nobles, les plus raffinés et les mieux rétribués.

C - LE GOUT DU FASTE ET LA PRODIGALITE :

Les pages précédentes ont montré, à plusieurs reprises, que, selon les Espagnols, l'oisiveté et la prodigalité allaient presque toujours de pair chez les créoles, et se complétaient l'une l'autre.

On comprend que les chapetones et les autres péninsulaires aient pu être frappés, même éblouis,par le train de vie de certains créoles, par leur propension à dépenser un argent qu'ils n'avaient pas gagné, ou qui ne leur avait coûté aucune peine. Nous avons vu que la richesse était loin d'être la règle en Amérique, mais, de ce point de vue, il est sûr que dans des villes comme Lima, Potosí ou Cuzco, les marchands habiles, les mineros chanceux, ou les encomenderos richement dotés, jouissaient de fortunes souvent enviables. Ils en profitaient d'une façon ostentatoire, propre à cette conception aristocratique et un peu frivole de la richesse que l'on aperçoit aussi en Espagne dans certains milieux de l'époque où l'on n'était point riche si on ne le montrait pas.

Les métropolitains le remarquaient d'autant plus que, si l'on en croit la littérature espagnole de cette période, ceux d'entre eux qui partaient en Amérique étaient d'une avarice souvent sordide.

Le but de leur exil américain n'était-il pas de rentrer un jour en Espagne riches de beaux écus bien gagnés ?

---

(1) Ces ordenanzas constituent le t. VIII des Gobernantes del Perú ... de R. Levillier.

Comme l'écrivait Castillo Solórzano dans La niña de los embustes :

> "Las haciendas de los indianos, ganadas con trabajos, obligan a ser bien guardadas, y esto les hace miserables ..." (1).

Cette avarice était d'ailleurs un topique, elle était devenue proverbiale. Gracián ne comptait-il pas "un indiano liberal" au nombre des choses "inouïes", et Castillo Solórzano, dans une autre de ses oeuvres, La garduña de Sevilla, ne prenait-il pas les indianos pour les parangons de la lésine, en particulier au travers d'un de ces personnages, le perulero Marquina (2) ?

Au contraire, convaincus, parfois à tort, de la continuité de leurs rentes, des haciendas, ou des gros bénéfices de leurs affaires commerciales, les créoles, surtout ceux de Lima, dépensaient sans compter.

Tous les témoins paraissent éblouis par le luxe, le faste, la splendeur des festivités de la capitale. L'accumulation des richesses de tout un continent, leur concentration dans des mains peu nombreuses, donnaient à la Ville des Rois un éclat incomparable qui, bien souvent, faisait oublier la misère ou les difficultés économiques des bourgades de l'intérieur. Souvenons-nous des fêtes si fréquentes dont nous avons parlé, et au cours desquelles particuliers et corps constitués rivalisaient pour donner à ces journées un éclat digne des plus grandes et des plus riches cités européennes.

F. Reginaldo de Lizárraga raconte que, du temps de sa jeunesse, la célébration de la Fête Dieu à Lima n'avait d'égale que celle de Tolède. Même un Tolédan de ses amis en convenait volontiers. Pourtant, depuis, cette lointaine époque, la capitale des vice-rois avait connu beaucoup mieux encore.

---

(1) Alonso de Castillo Solórzano. - La niña de los embustes, Madrid, 1906, p. 135.

(2) Alonso de Castillo Solórzano. - La garduña de Sevilla, Madrid, 1956, éd. Aguilar p. 1538. Pour de nombreux témoignages sur l'avarice des Indianos, cf. Miguel Herrero García. - Ideas de los españoles del siglo XVII, Madrid, 1966, cap. XIII, p. 312-315.

F. Reginaldo, en sévère Dominicain qu'il était, ne voyait pas sans inquiétude de pareilles dépenses, d'autant qu'il devinait derrière tout cela plus d'orgueil que de piété véritable :

> "Es cierto que hay tanta diferencia de entonces ahora como de vestidos de aldea a vestidos de corte, con justo título se podría moderar por los virreyes esta soberbia ..." (1).

Les vêtements n'étaient pas moins luxueux. León Portocarrero décrit ainsi ceux des femmes :

> "Vístense gallarda y costosamente, todas generalmente visten seda y muy ricas telas y terciopelos de oro y plata fina. Tienen cadenas de oro grueso, mazas de perlas, sortijas, gargantillas y cintillos de diamantes, rubíes, esmeraldas y amatistas y otras piedras" (2).

Pour se rendre à la messe ou en visite, elles se déplaçaient en chaise à porteurs conduites par des esclaves noirs. Elles utilisaient parfois de riches carrosses tirés par des mules ou des chevaux magnifiquement harnachés. F. Diego de Ocaña écrivait à la même époque que si Lima, qui n'était à ses yeux qu'une bourgade (una aldea), avait vraiment l'aspect d'une capitale, elle le devait à l'élégance et au luxe de ses habitantes (3).

Le concile liménien de 1591 avait bien essayé d'interdire certaines habitudes vestimentaires jugées attentatoires à la morale, en particulier le fameux "manto" derrière lequel les femmes du Pérou cachaient leur visage. On sait ce qu'il advint. D'après Ricardo Palma, les Liméniennes auraient ourdi un véritable complot contre cette décision qu'elles estimèrent abusive. Ce fut la fameuse Conspiración de la saya y manto. Si la réalité fut moins plaisante que le tradicionista veut bien le faire croire, nous savons, par d'autres sources, que les élégantes de la capitale ne demeurèrent pas sans réaction.

Les hommes n'avaient guère à leur envier quant à leurs

---

(1) Descripción breve ... op. cit. p. 38.

(2) Descripción del virreinato. op. cit. p. 39.

(3) F. Diego de Ocaña. - Un viaje fascinante por la América hispana del siglo XVI, Madrid, 1969, cap. XVII, p. 95.

dépenses, comme l'écrivait aussi León Portocarrero :

> "Todos generalmente traen buenos vestidos de seda y finos paños de Segovia y cuellos ricos con puntos costosos de Flandes. Todos calzan medias de seda /.../ y todos andan por la ciudad a caballo" (1).

Le moindre voyage hors de la capitale s'effectuait en grande pompe. Les Liméniens emportaient lits pliants, vaisselle "et toutes sortes de choses pour leur service" qu'ils chargeaient sur des mules ou confiaient à des porteurs indiens. On doit dire, à leur décharge, que les possibilités d'accueil à l'étape étaient le plus souvent on ne peut plus rudimentaires. Ces fastes faisaient dire à León Portocarrero que les créoles dépensaient "sans rime ni raison" (2), et F. Reginaldo de Lizárraga, pourtant habitué depuis longtemps à la vie américaine, pouvait écrire que tous les Hispano-américains, en général, et les Liméniens, en particulier, étaient plus prodigues que libéraux (3).

Tout au long du XVIIe siècle, les autorités civiles ou religieuses essayèrent bien de freiner ou de canaliser cette prodigalité et cette vanité vestimentaire. Les conciles diocésains, les ordres venus de la métropole, diverses prem*á*ticas, avaient réglementé le port de certains vêtements jugés trop hardis, de bijoux trop coûteux. Il semble bien que ce genre de mesure soit resté au Pérou sans effet. Rappelons qu'en Espagne, les prem*á*ticas existaient aussi, en général avec le même insuccès. Le comte de Santisteban, vice-roi du Pérou, s'en plaignait dans deux lettres au souverain écrites peu après son arrivée à Lima. "L'excès et la désinvolture des vêtements" étaient, selon lui, la source de bien des maux, et surtout, les rendaient très difficiles à corriger (4).

---

(1) Descripción del virreinato ... op. cit. p. 39.

(2) Ibid., p. 40.

(3) Descripción breve ... op. cit. p. 40.

(4) Cf. ses lettres des 25 I et 23 II 1662 (A. G. I. Lima 62).

Les créoles vivaient-ils au-dessus de leurs moyens, comme le laissait entendre le père Cobo lorsque, après avoir dénoncé l'abus des soieries et des vêtements luxueux, il condamnait :

> "El afán y congoja que traen en sustentar esta vana pompa con tan gran menoscabo de sus haciendas, empeñándolas en sustentar más lustre que ellas sufren ni pueden llevar" (1)

Leurs richesses étaient-elles inépuisables ? Ces dépenses inconsidérées ne risquaient-elles pas, à la longue, de poser de graves problèmes ? Au début du XVIIIe siècle, Frézier n'écrivait-il pas que la coquetterie des Liméniennes se trouvait souvent à l'origine de la ruine de bien des maris ? (2).

Que se passerait-il si, un jour, les créoles habitués au luxe et à la facilité n'avaient plus des moyens à la mesure de leurs besoins ou de leurs ambitions ? Les craintes du gouverneur García de Castro ou de D. Francisco de Toledo que nous avons déjà rapportées, reposaient en grande partie sur cette interrogation.

Ces inquiétudes n'étaient pas sans fondement. Si l'on en croit l'auteur d'un Memorial para el buen asiento y gobierno del Perú écrit dans le dernier tiers du XVIe siècle, les encomenderos créoles tombaient peu à peu sous la dépendance de leurs créanciers. Ceux-ci, des marchands en général, satisfaisaient leurs moindres demandes d'argent à des taux usuraires. Lorsque la dette était assez importante, ils exigeaient d'être remboursés, pressaient leurs débiteurs et les mettaient en demeure de payer ou de céder une partie de leurs biens. En flattant les défauts des encomenderos créoles, en leur donnant la possibilité de vivre au-dessus de leurs moyens, les créanciers dépouillaient de sa fortune, et de l'im-

---

(1) Bernabé Cobo. - Fundación de Lima, Madrid, 1956 (B. A. E. t. XCII), lib. I, cap. XV, p. 320-321.

(2) Relation ... op. cit. p. 234.

portance sociale qui y était attachée, toute une génération grandie dans la facilité (1).

Dans sa description du Pérou, après avoir rappelé les splendeurs de Trujillo du temps des premiers encomenderos, F. Reginaldo de Lizárraga expliquait la décadence de la cité par les gaspillages inconsidérés des premières générations créoles :

> "Ya todo ha cesado, y sus hijos han quedado pobres, porque no siguen la cordura y raras veces retienen las sillas de sus padres".

Ce problème n'était d'ailleurs pas propre, selon lui, à Trujillo. On le retrouvait, à l'en croire, dans toutes les villes du Pérou :

A Arequipa :

> "Los vecinos viejos eran ricos, sus hijos son pobres porque no siguen la prudencia de sus padres, y los nietos de los conquistadores y vecinos serán paupérrimos".

A Huamanga :

> "Cuando los conquistadores vivían, era pueblo muy rico, ahora no lo es tanto por haber quedado en poder de los nacidos en él".

Au Cuzco, enfin :

> "Es pueblo muy rico por la cantidad que tiene de indios de encomienda. Los vecinos todos lo fueron, y sus hijos ahora tienen abundancia de deudas, y no les alcanza la sal al agua, gastan sin orden y sin discreción" (2).

Dans l'ancienne capitale des Incas, le visitador Cristóbal de Albornoz confirmait en tout les dires de F. Reginaldo :

> "No se dan a el trabajo, no se ocupan bien, pensando que no an de tener necesidad y a les faltado de tal manera cõ las muertes de sus padres que se inclinan más a el mal que a el bien" (3).

En conséquence, il proposait d'organiser un système d'aide

---

(1) C. D. I. H. E., t. XCIV, p. 186.

(2) Descripción breve ... op. cit., p. 14, 48, 59 et 61.

(3) 15 IV 1602 (A. G. I. Lima 322).

pour les encomenderos déchus et appauvris, mais ce genre de secours devrait être limité et surtout provisoire :

> Para que '... ' cognoscan que an de trabajar y ocuparse y no andar ociosos que cõ las encomiendas de Yndios, se alargan y aun cõspiran mal, y es gente que es necesario los tengan arrendados".

Plus loin des centres vitaux de la vice-royauté, dans le Tucuman, par exemple, où la richesse n'était pas la note dominante, le problème se posait de manière identique, ou peut-être même plus aigüe. Les premières années du XVIIe siècle semblent avoir été, là-bas aussi, bien difficiles pour les premières générations créoles. En 1607, le gouverneur D. Alonso de Ribera dressait un tableau des diverses composantes de la société du pays. Arrivé aux gens nés dans le pays, il les définissait ainsi :

> "Algunos criollos, sueltos, pobres y olgaçanes porque sus padres no les dejaron para comer ni les enseñaron a travajar ni ellos se aplican a ello y, junto con éstos, muchos mestiços que son de la propia calidad" (1).

Ces informations venues des horizons les plus divers de la vice-royauté eurent d'ailleurs une grande influence lorsque, au début du XVIIe siècle, la couronne espagnole et ses conseillers eurent à réfléchir et à prendre une décision définitive, sur le problème de la perpétuité des encomiendas.

Les partisans des créoles, ou les créoles eux-mêmes, tiraient argument de cette situation pour réclamer avec force, la concession perpétuelle des services indiens. A la fin du XVIe siècle, ou au début du XVIIe, un vecino du Pérou écrivait à ce sujet :

> "Es raçón considerar el inconveniente que tendría una mudança tan grande como le sería verse pobres y miserables los hijos de los que agora son principales en esta tierra y ayudaron a ganarla y después acá lo han defendido de los tyranos

(1) Santiago del Estero, 21 III 1607 (A. G. I. Charcas 26). Remarquons une fois de plus, au passage, le parallèle établi entre créoles et métis.

> sustentándola como lo an echo en el servicio del Rey Nuestro Señor, y ricos y poderosos los que atendiendo a sus tratos y granjerías, an tratado sólo su ynteresse ..." (1).

Pour leur part, les conseillers refusèrent de croire que la pauvreté des créoles était due seulement aux frais que leur aurait occasionnésla défense de la couronne dans les lointaines terres américaines. Dans la consulta du 4 novembre 1602 déjà citée, ils développèrent à ce sujet des idées très intéressantes. La perpétuité des encomiendas leur semblait condamnable dans la mesure où elle ne pourrait que conforter les créoles dans leurs habitudes dispendieuses et insouciantes :

> "Los criollos son gente desordenada en sus gastos, siempre andarán los tributos empeñados y los indios padeciendo mil molestias de los acreedores /.../ en especial, los criollos no cuidan de su sucesión ni acuden a esta obligación tan natural, ni tratan más que de tener ellos que gastar y expender en sus días ..."

Selon les conseillers, les descendants créoles des conquistadores étaient donc désormais pauvres et démunis (pobres y sin caudal) du fait de leurs gaspillages. En conséquence, les seules personnes capables de payer les sommes exigées pour le cas où la perpétuité aurait été accordée étaient des marchands, riches certes, mais d'une moins bonne naissance, et, surtout, d'une fidélité douteuse (mercaderes y tratantes ricos de menos buen nacimiento en quien se pudiese hacer menos confianza de lealtad.).

Plus loin, les conseillers faisaient remarquer que, de toute façon, on ne devait pas céder au chantage auquel certains auraient voulu faire croire. En effet, les procureurs créoles faisaient courir le bruit que, si la perpétuité n'était pas concédée, les encomenderos abandonneraient le pays pour rentrer en Espagne, causant ainsi une perte irréparable à la colonie privée de ses forces vives. Or, les encomenderos créoles

---

(1) A. G. I. Indiferente general 856.

n'avaient souvent pour vivre que leur rente. Ils n'avaient pas su faire fructifier leurs revenus, ni penser au jour où leurs privilèges prendraient fin. Lequel d'entre eux, dans ces conditions, oserait rentrer en Espagne pauvre et sans espoir d'y trouver toutes les facilités que la situation coloniale leur offrait néanmoins au Pérou ?

Cette question de la paupérisation parfois brutale des héritiers créoles devait rester un des problèmes cruciaux de la société hispano-américaine. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans le chapitre sur la prélation des créoles dans les emplois de la colonie.

Le souci excessif de la toilette, le goût de la parade, n'étaient pas les seuls motifs de l'appauvrissement créole. L'auteur du Memorial cité plus haut et F. Diego de Ocaña qui fit un long voyage au Pérou au début du XVIIe siècle, estimaient que le jeu était une des causes principales des difficultés économiques des Européens installés au Pérou.

Bien des témoignages concordent en effet pour dire que la passion des cartes, des jeux de hasard, régnait sur les Indes. Certes, les jeux d'argent étaient déjà très répandus dans toute l'Europe à la même époque, et, bien sûr aussi en Espagne, mais, si l'on en croit les contemporains, ils avaient pris en Amérique une importance démesurée. L'abondance de la monnaie, du moins à une époque, la vie aventureuse, la rapidité des fortunes, avaient favorisé leur développement. Là où l'argent était facile, les joueurs étaient nombreux. A la fin du XVIe siècle, à Potosi, par exemple, on comptait plus de trente brelans et plusieurs centaines de joueurs "professionnels". C'était un phénomène qui n'est pas sans ressembler à ce que l'on devait voir, trois siècles plus tard, lors de la marche vers l'Ouest des Etats-Unis, et que le cinéma "western" a popularisé.

Il n'était pas rare de voir les fonctionnaires royaux transformer leurs demeures en tripots. Juan de Aponte écrivait à ce propos :

"Los corregidores /.../ tienen tablajes públicos de naipes

> rompidos, y son ellos mismos los coimeros y los que sacan los naipes, prestando plata a los jugadores, que es causa de que munchos hombres se destruyan y pierdan sus haciendas y sus honras /.../ y son causa estos tablajes que anden en aquel reino munchos hombres perdidos jugando de una en otra provincias con título de soldados honrados, y son vagamundos y fulleros y hombres de mal vivir que andan hurtando para jugar ..." (1).

Dans cette même région de Huamanga, on se souvient que, quelques années auparavant, Felipe Huaman Poma de Ayala dessinait les tables de jeu autour desquelles encomenderos, corregidores et prêtres étaient assis derrière des tas impressionnants de pièces d'argent (2).

Le sévère D. Rodrigo de Loaysa, archevêque de Lima, n'hésitait pas à dénoncer publiquement de nombreux prêtres de son diocèse qui s'adonnaient eux aussi à cette passion coupable :

> "Pues ¿ Qué diré del distraimiento que hay en los juegos de los clérigos ? Porque de noche y de día no se ocupan en otra cosa, y así, aunque haya necesidad de bautizar y confesar a muchos indios enfermos y que se mueren, ni los indios fiscales osan llamar a los tales clérigos que están jugando, y aunque les llaman, hay algunos tan metidos en el juego que tienen por menor inconveniente que se muera un indio sin bautismo y confesión que no levantarse un rato del juego" (3).

Les ordres religieux n'étaient pas épargnés par l'attrait de "las muelas de Santa Apolonia" qui, on s'en souvient, sont à l'origine de bien des anecdotes rapportées par Ricardo Palma. Parmi les charges retenues contre certains doctrineros lors des visitas, il n'est pas rare de retrouver ce type d'accusation. D'autre part, les actes capitulaires font

---

(1) Memorial ... op. cit. p. 525.

(2) Nueva corónica ... op. cit. f. 596.

(3) Memorial de las cosas del Pirú tocantes a los indios, C. D. I. H. E. t. XCIV p. 586. Le vice-roi D. Francisco de Toledo se plaignait lui aussi des padres tablajeros ; cf. Relación sumaria de lo que el virrey don Francisco de Toledo escribió en lo tocante al gobierno espiritual, temporal y guerra y hacienda ; ibid. p. 583.

à ce problème de fréquentes allusions. Ils interdisent formellement, sous peine de graves sactions, toute sorte de jeu dans les couvents et les paroisses indiennes (1). Le 17 août 1677, le provincial et les définiteurs augustins de Bogota consacrèrent même une séance entière de leurs délibérations à étudier les moyens de mettre un terme à ces pratiques qui semblent bien avoir été courantes (2).

Dans les lettres de dénonciation que l'on vit fleurir lors des rivalités entre créoles et Espagnols, il était fréquent de voir tel ou tel religieux accusé de jouer en ville, ou même d'organiser des brelans dans sa cellule. En 1623, l'évêque d'Arequipa écrivit au Conseil pour se plaindre du comportement d'un frère du prieuré de Chimba, un certain F. Miguel Correa qui était, disait-il, le véritable brelandier de la cité (3).

---

(1) Cf. par exemple, les actas du chapitre des Augustins de Lima 21 VII 1629 12 (A. G. I. Indiferente general, 3064). Cf. aussi les apuntamientos des Commissaires généraux franciscains aux provinces du Pérou. En particulier ceux que F. F. de Como adressa à la province de Lima à la fin du XVIIe siècle, Libro de patentes de los /.../ Comisarios generales del Perú (B. M. R. E. n° 5-12) f. 152-22 v § 7.

(2) A. S. A. B., t. 7, cap. provinciales (1667-1721) f. 8 r.

(3) 3 IV 1623 (A. G. I. Lima 309).
Nous avons trouvé aux archives historiques de Cuzco un curieux document par lequel un certain D. Luis Melgarejo, residente de la ville promettait de ne plus jouer : "por quanto de jugar de juego de las pintas y otros de naypes /disait-il/ se me a seguido a mucho daño y menoscavo a mi caudal y hacienda y diferentes ynquietudes, y considerando el mucho perjuicio que de no decistirme de semejantes juegos puede seguírseme, agoras de aquí en adelante quiero prometer al santo officio de la Ynquisición y cofradías de las ánimas de Cuzco devajo de las penas que yrán declaradas, no jugar de los dichos juegos".
Cette promesse devait durer dix ans. S'il succombait de nouveau, il autorisait l'Inquisition à prélever 700 pesos sur ses biens à chaque "infraction" (A. H. C. - A. C. C. C. leg. 8, cuad. 3).

Que la cause de l'appauvrissement des créoles ait été le jeu, les fastes, le gaspillage ou les plaisirs, il est sûr qu'il y avait là un grave problème dont se préoccupèrent constamment les autorités espagnoles. Quarante ans après les prédictions du gouverneur García de Castro et les craintes de D. Francisco de Toledo, don Juan de Mendoza y Luna, vice-roi du Pérou de 1607 à 1615, avertissait son successeur, le prince d'Esquilache, qu'il aurait à faire face aux sollicitations importunes des créoles ruinés, sans doute aigris par leur déchéance et, par là même, plus sensibles aux voix de la révolte :

> "Raros son los que pueden sustentarse con la herencia de sus padres y abuelos, que, como entonces hallaron gruesa la tierra, menospreciaron riquezas o, a lo menos, las esparcieron tan pródigamente como si la saca hubiese de ser eterna, y así los de este y menos grado, todos pretenden" (1)

Dans les controverses entre frères américains et espagnols ce genre d'arguments revenait souvent sous la plume des métropolitains. Ces derniers ne se faisaient point faute de souligner l'état selon eux lamentable des communautés depuis que les créoles en assuraient la direction.

Ainsi, lors de la crise franciscaine de Lima et de Charcas dans les années 1678-1681, le principal porte-parole des péninsulaires, F. Miguel de Albarracín citait le cas de communautés détruites ou menaçant ruine. Les cloîtres, paraît-il, n'avaient plus de fenêtres, de portes ou de réfectoires. Les dépenses étaient vides. On mourait sans soins et de façon misérable dans les infirmeries. F. Miguel faisait même allusion à un couvent qui se trouvait dans un tel état d'abandon, que le tinel avait été transformé en écurie, tandis que dans un autre, les mules du gardien paissaient en toute quiétude dans le cloître ... Les caisses étaient vides

---

(1) Relación del estado en que se hallaba el reino del Perú por el excelentísimo Señor don Juan de Mendoza y Luna in Col. de memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú ; op. cit., t. I, p. 167.

(empeñadas, sin fuerza ni posibilidad). Après deux provinciaux créoles, la principale communauté de la province était débitrice de plus de 20 000 pesos, et F. Miguel ajoutait :

> "Individuar cosas destas fuera proceder a un ynfinito /.../ la causa de todo esto es por que los criollos generalmente no son para el govierno de cosa alguna secular ; la hazienda que les ganaron sus padres españoles, aun que sea quantiosísima, no llegan a gozarla los nietos, y muchas vezes los hijos que la heredan padezen nezesidades estrechísimas y dando la razón desto los mismos criollos unos de otros, dizen que su mal govierno los a traido a aquella miseria" (1).

Si les couvents se trouvaient réduits à ces lamentables extrémités, c'était aussi, toujours selon F. Miguel, parce que les religieux du pays devaient subvenir aux besoins de leurs parents ruinés, de leur mère devenue veuve et sans ressources, de leurs soeurs célibataires et dépourvues de tout moyen d'existence du fait de l'imprévoyance créole.

Lors de la crise dominicaine de Quito, en 1624-1626, les métropolitains avaient déjà écrit que tous les couvents de la province étaient "détruits" du fait des créoles. Les communautés qui, du temps des prieurs espagnols, pouvaient sans difficulté subvenir aux besoins de douze frères, arrivaient à grand peine à nourrir maintenant quatre religieux, les causes de cette décadence étant :

> "... sus descuidos de los padres criollos y /.../ aver gastado sus haziendas con sus madres y parientas (2).

---

(1) S. d. (A. G. I. Lima 338).

(2) Informaciõ imbiada de Quito de quãta necessidad ay de que se embíen frailes de Santo Domingo (A. G. I. Quito 88).
Pour un autre exemple de jugement très sévère sur la gestion des créoles, cf. une lettre du général de la Merci sur les provinciaux quiténiens F. Joseph Maldonado et F. Antonio Núñez. Séville, 9 I 1663 (A. G. I. Lima 546).

D - L'AMOLLISSEMENT ET "LES VICES CREOLES"

Le faste, la passion du jeu, le goût immodéré des parures, n'étaient pas, d'après les Espagnols, les seuls excès de la vie créole. Si l'on en croit les témoignages, l'intempérance, par exemple, était aussi très fréquente. La richesse des plus favorisés, le système économique du pays organisé au profit exclusif des vainqueurs de la Conquête, l'oisiveté, étaient autant d'éléments qui y contribuaient.

Déjà dans ses conseils pour l'éducation des jeunes créoles, Juan de Matienzo recommandait avec insistance aux précepteurs de faire attention à la bonne tenue à table de leurs élèves et, surtout, de veiller à ne pas les habituer à trop manger ni à trop boire :

> "Hanles de enseñar toda templanza y limpieza en comer y beber y en holgar '... ' no los han de dexar comer ni beber demasiado porque de comer demasiado nacen las enfermedades" (1).

Puis, Juan de Matienzo consacrait un long paragraphe aux abus d'alcool et à leurs conséquences dommageables pour la santé, le caractère et l'hérédité. Afin de donner plus de poids à son argumentation, il citait Platon et Plutarque qui avaient dénoncé, eux-aussi, les méfaits de l'ivresse chronique.

Dans son livre déjà cité, López de Velasco affirmait que si les maladies étaient plus fréquentes sur le Nouveau Continent, cela n'était point dû au climat, mais au excès de la chère. Après la disparition de la frugalité qui avait été de rigueur au début de la Conquête, elles s'étaient aggravées et multipliées :

> "... es alguna causa de los males que por acá reinan, el desordenado regalo de los hombres, que no son ya tan sanos /les airs/ para los españoles ni los indios como al principio

(1) Gobierno del Perú, op. cit. IIa parte, cap. XXV.

> se mostró que eran : lo qual quieren decir que sucede de la abundancia de frutos y otros mantenimientos que se han hallado en la tierra" (1).

Plus loin, lorsqu'il décrivait Lima, le cosmographe officiel faisait remarquer, de même, que la capitale de la vice-royauté était devenue un lieu peu salubre sous les effets conjugués du brouillard qui y règne durant tout l'hiver - la fameuse garúa -, et surtout des habitudes alimentaires que la richesse du pays et les facilités de l'approvisionnement avaient entraînées :

> "Hase hecho enferma esta ciudad de diferentes enfermedades, y sospéchase que por la abundancia de frutos y otras comidas y por las nieblas continuas que tiene sobre sí" (2).

Dans le même ordre d'idée, en 1608, le corregidor de Quito, D. Sancho de Zurbano, écrivait au sujet de sa ville :

> "Esta tierra es tan viciosa por ser muy abastecida así de semillas que se dan en España como de las de acá que se ba augmentando cada día mucha gente perdida, viciosa y holgazana" (3).

Les deux traités de médecine américaine dont nous avons déjà parlé, ceux de F. Agustín Farfán et de Juan de Cárdenas, confirmaient bien les craintes de Matienzo et les dires de Juan López de Velasco.

F. Agustín Farfán commençait son ouvrage par un long chapitre sur les maux d'estomac dont se plaignaient fréquemment jeunes et vieux. Il y voyait plusieurs causes : la qualité de l'alimentation américaine souvent peu digeste, certes, mais aussi une nourriture trop abondante et des libations excessives (4). Les femmes étaient, de même, victimes de leur gourmandise. Les rétentions de règles dont elles souffraient, en général, provenaient, dans la plupart des cas de leur inactivité et de leur trop grand appétit (5).

---

(1) Geografía ... op. cit. ; cap. De la salubridad de las tierras.

(2) Ibid. cap. La ciudad de los Reyes.

(3) Lettre non datée, sans doute de 1608 (A. G. I. Quito 27).

(4) Tratado breve ... op. cit., lib. I, cap. I

(5) Ibid. lib. I, cap. VI.

Le docteur Juan de Cárdenas était de cet avis, et précisait, d'ailleurs, que les créoles de Nouvelle Espagne n'étaient pas les seuls dans ce cas. Il s'agissait d'un trait commun à toutes les contrées américaines (1).

A ce propos, on peut rappeler que dans la Nueva Corónica y buen gobierno de Felipe Huaman Poma de Ayala, on voit souvent péninsulaires et créoles attablés à de plantureux banquets ou occupés à leurs beuveries (2). Il indique aussi que l'alcoolisme était un véritable fléau, tant chez les Européens du Pérou que parmi les indigènes.

De bonne heure, en effet, malgré les interdictions officielles et les règlements, la culture de la vigne avait connu sur la côte péruvienne une expansion considérable. Toutes les descriptions du Pérou insistent sur la qualité et l'abondance de la production dans les régions de Pisco, Ica, Arequipa, qui, aujourd'hui encore, sont d'importantes régions vinicoles (3).

Il faut dire que ce genre d'activité s'était vite révélé fort rentable. Le commerce du vin avait créé vers les villes et les centres miniers des courants commerciaux très actifs. Les fonctionnaires royaux eux-mêmes, en particulier les corregidores, en tiraient des profits illicites et honteux.

---

(1) Problemas, op. cit. ; lib. III, p. 175.

(2) Nueva Corónica..., op. cit. en particulier f. 505-603.

(3) Sur les vignes péruviennes aux XVIe et XVIIe siècles, cf. F. Antonio Vázquez de Espinosa. - Compendio ... op. cit. p. 447, 450, 452, 460, 476, León Portocarrero. - Descripción del virreinato ... op. cit. p. 106 ; José de Acosta. - Historia natural y moral de las Indias, op. cit. IV, cap. 32, H. P. de Ayala. - Nueva Corónica ... op. cit. f. 1042 et 1044, F. Reginaldo de Lizárraga. - Descripción breve ... op. cit. ; p. 46, et l'article de M. Herrero García. - "Las viñas y los vinos del Perú", R. de Indias, n° 2, 1940, p. III-116.

Ils obligeaient les Indiens à leur racheter au prix fort le vin de mauvaise qualité qu'ils trafiquaient (1).

Les autorités s'inquiétaient de pareils abus. Elles avaient interdit, en principe, que l'on vende du vin aux indigènes et aux esclaves noirs. Dans la mesure du possible, elles s'efforçaient de restreindre la consommation des alcools, ou, du moins, leur commerce, en limitant, par exemple, le nombre des tavernes dans les villes (2). Leurs résultats ne semblent guère avoir été satisfaisants.

Comme on peut s'en douter, les créoles n'étaient pas les seuls à faire une grande consommation de vin. Ils n'étaient pas non plus les seuls à en tirer profit, puisque de nombreux péninsulaires vivaient aussi de ce commerce. Cependant, dans la mesure où ces habitudes faisaient partie du mode de vie de la vice-royauté, les Espagnols, avec une injustice certaine et surtout une bonne dose de mauvaise foi, arrivaient à croire et à dire qu'il s'agissait là d'un caractère propre aux créoles.

Dans un livre paru en 1629 et dont l'auteur, le Bénédictin F. Benito de Peñalosa, revenait d'un séjour de sept années au Pérou, il est indiqué que la plupart des maux dont souffrait le pays provenaient des vignes qu'on avait plantées malgré les ordres du roi. Les pulperías, les tabernas et autres bodegoncillos étaient, d'après l'auteur, "innombrables". L'ivrognerie s'était répandue dans toutes les couches de la population. Elle favorisait l'oisiveté, entraînait par voie de conséquence l'importation ruineuse d'esclaves noirs, puisque la main d'oeuvre des haciendas côtières était, pour l'essentiel, constituée d'Africains.

---

(1) Cf. entre autres témoignages, ceux de Juan de Aponte Figueroa. - Memorial ... op. cit. p. 524, F. Benito de Peñalosa. - Libro de las cinco excelencias del español que despueblan a España, Pampelune, 1629 ; quinta excelencia, et Antonio de Ayáns. - Breve relación de los agravios que reciven los indios que ay del Cuzco hasta Potosí (1596) publiée par R. Vargas Ugarte in Pareceres jurídicos en asuntos de Indias ; Lima, 1951, p. 35-88.

(2) Cf. par exemple, les Libros de cabildos de Lima ; op. cit. lib. IV p. 132, 135, 459, 470, lib. V p. 59, 66 ; lib. VIII, p. 68, etc ...

En outre, cette production empêchait l'Espagne d'écouler ses propres récoltes, et lui causait un manque à gagner certain. Enfin, toujours selon F. Benito, la fortune du Pérou était bâtie sur le vin (? !). C'était de là que venaient les habitudes dispendieuses de la population, c'était lui qui attirait les corsaires et les pirates de tout poil ... Fait significatif, lorsque le docte Bénédictin traite de la vigne au Pérou, on s'aperçoit bien vite qu'en fait, ce thème n'est qu'un aspect de ses sentiments anticréoles :

> "Los criollos que comúnmente tienen estas viñas no estiman la plata y la gastan en costosas galas y grãdes arreos de casas, sólo hacen caso de costosas telas de Italia, delgada lencería de reinos extraños y toda bugería y curiosidad estrangera, y con grande abundancia gastan sedas venidas por la vía de Acapulco de China y labrado en México y otra ropa de contrabando por más que se prohiba, y como lo sobredicho cuesta mucho, los dichos criollos casi siẽpre estã empeñados, pena la pobreza que a los naturales les causa su vino" (1).

Toutes les facilités dont on a parlé, les abus qui en étaient la conséquence, s'accompagnaient, si l'on en croit les Espagnols, d'une grande dissolution de moeurs. León Portocarrero, non sans mépris, soulignait que les créoles succombaient facilement aux tentations de la chair (2). Le médecin Juan de Cárdenas allait plus loin encore. Après avoir fait remarquer que les créoles vivaient en général moins longtemps que les Européens, il citait parmi les raisons de cet état de chose :

> "Los excesos demasiados cõ mugeres que comúnmente en general tiene ..." (3).

---

(1) Libro de las cinco excelencias ... op. cit. p. 130. Il est significatif qu'un porte-parole du criollismo péruvien, le Dr. D. Sebastián de Sandoval y Guzmán combatte longuement les assertions de F. Benito sur le rôle des vignes et du vin en Amérique. Cf. Pretensiones de la Villa Imperial de Potosí ; Madrid, 1634, p. 101-111.

(2) Descripción del virreinato ... op. cit. p. 71.

(3) Problemas ... op. cit. p. 175.

Les autorités civiles et religieuses s'inquiétaient de ce relâchement. Elles entreprenaient de façon régulière, mais sans grand succès semble-t-il, des campagnes de reformación de costumbres.

Dans son mémoire sur l'état du Pérou au moment de quitter ses fonctions, c'est-à-dire en 1604, le vice-roi D. Luis de Velasco attirait l'attention de son successeur sur :

> "Las muchas ofensas de Nuestro Señor que en esta república se aumentan en materia de sensualidad ..." (1).

Il y avait, selon lui, deux causes : l'oisiveté et les excès de table dont on a parlé plus haut.

Au même moment, F. Diego de Ocaña en voyait une troisième qui nous semble fort judicieuse : la grande richesse des uns et l'extrême pauvreté des autres, qui favorisaient un relâchement certain et la vénalité de l'amour dans toutes les villes des Indes (2).

Le plus souvent, les critiques s'adressaient aux femmes, surtout aux Liméniennes, et l'on devine que les dénonciations anticréoles rejoignaient ici la vieille tradition de la satire antiféminine.

Vers 1560, déjà, Pedro de Quiroga qui jugeait la vie péruvienne sans aménité, parlait de :

> "Las malas mugeres desta tierra que son mugeres extrañas y assi es su maldad extraña ..." (3).

Il les accusait d'avoir une langue vipérine, de s'adonner à la sorcellerie pour pouvoir satisfaire leurs désirs dès leur plus tendre enfance, puisque selon lui : "elles sortent du ventre de leur mère avec cette habitude". Rien ne pouvait les arrêter lorsqu'il s'agissait de satisfaire "l'incontinence de leur tempérament".

---

(1) Colección de las memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú, op. cit., t. I, p. 135.

(2) Un viaje fascinante ... op. cit., cap. XVII, p. 95.

(3) Coloquios ... op. cit., Ier coloquio, p. 53.

Non sans humour, et avec la verve savoureuse qu'on lui connaît, Mateo Rosas de Oquendo leur consacrait la majeure partie de sa Sátira a las cosas que pasan en el Pirú año de 1598. Reprenant les vieux thèmes chers au Moyen-âge européen dont la veine misogyne était toujours vivace, il accentuait les traits, montrait la longue théorie des galants de chaque liménienne qui évaluait les avantages respectifs des uns et des autres (1). Mateo Rosas décrivait les ruses et les tromperies des femmes de la capitale. Elles réussissaient à déjouer la vigilance de leurs époux, recevaient des billets doux ou des promesses de rendez-vous, sans parler de leur habileté à trouver le bon prétexte pour partir en voyage ou en promenade et quitter ainsi un mari encombrant (2). Par leurs danses suggestives, le puertorrico, la zarabanda, la chacona ou la churumba, n'essayaient-elles pas d'éveiller la concupiscence des hommes ?

Vers la même époque, malgré une apparente sévérité à laquelle l'obligeait son état ecclésiastique, l'archidiacre Martín del Barco Centenera ne rappelait pas sans nostalgie l'élégance, la beauté et, surtout, la hardiesse des Liméniennes qu'il avait côtoyées durant un concile épiscopal, et qui donnaient à la ville une ambiance exquise faite de sensualité et de mystère :

"Por las calles y plaça a las ventanas
Se ponen, que es contento de mirallas,
Con ricos adereços muy galanas,
Y pueden los que quieren bien hablallas,
No se muestran esquivas ni tiranas,
Que escuchan a quien quiere requebrallas,
Y dizen so el reboço chistezillos

(1) Op. cit., v. 529 sq.

(2) Ibid., v. 835, et, surtout, 931-1187.

Con que engañan, a vezes, a bovillos ... (1)

Un autre ecclésiastique de l'époque, F. Diego de Ocaña, se plaisait lui aussi à se souvenir des femmes de Lima. Il avait des mots émus, "surtout pour les créoles", qu'il jugeait "très gracieuses et désinvoltes" (2).

León Portocarrero, pour sa part, était beaucoup plus sensible aux aspects désagréables et condamnables de leur comportement qu'il dénonçait sans complaisance :

> "Las mujeres son presuntuosas, que, como son hermosas y se precian de discretas, se tienen por más nobles que Cleopatra reina de Egipto, y en ser lascivas y gastadoras se le parecen bien, porque todas quieren vestir bien y comer mejor, y quieren todas ser iguales y hay muy grande desproporción y desigualdad de unas a otras, mas donde falta caudal suplen sus galanes que nunca ellas se acomodan con pobres, que para pobres no faltan negras e indias, y como nunca les faltan galas ni regalos son grandes campeadoras y amigas de pasearse y si sus maridos quieren enter (sic) con su vida y les toman cuenta, luego lo meten todo a voces, y si las aprietan con rigor, buscan invenciones con que apartarse dellos ... En queriendo correr por el camino de sus apetitos y deshonestos pasatiempos, no reparan ni consideran más den seguir su gusto sin considerar lo que adelante les puede suceder, y cuantas siguen este camino vienen a tener mal fin como se ve por la experiencia cada día /.../ en todas las fiestas y alegrías se hallan las señoras damas, y se tiene por más apocada la que sabe menos parlar y saca peores galas, y ansí se ensayan en cómo han de hablar por cobrar nombre y dan orden cómo se han de poner efecto sus tratos" (3).

Ricardo Palma n'aurait-il pas exagéré, ou à peine, dans ses Tradiciones peruanas ?

---

(1) Martín del Barco Centenera. - Argentina y conquista del río de la Plata con otros acaecimientos de los Reynos del Perú, Tucumán y estado del Brasil ; Lisbonne, 1602, canto XXIII, f. 192.

(2) Un viaje fascinante ... op. cit., cap. XVII, p. 95.

(3) Descripción del virreinato ... op. cit., p. 70-71.

Une des constantes de la vie américaine était le pourcentage élevé de divorces, de séparations légales ou d'annulations de mariage pour les motifs les plus divers.

Dès la fin du XVIe siècle, les autorités, surtout celles de l'Eglise, se plaignaient de cet état de chose et de ses graves conséquences. C'était le cas des évêques de Quito ou du Cuzco (1). L'auteur des Anales del Perú en fait aussi la remarque pour ces années-là (2).

La situation ne devait d'ailleurs guère évoluer de ce point de vue. En 1662, par exemple, le comte de Santisteban, vice-roi du Pérou, faisait le procès de :

> "Las mugeres nobles divorziadas de sus maridos con informaciones falsas para amancebarse con libertad ellas y ellos" (3)

A la fin du siècle, le provincial des Franciscains de Quito exposait dans le détail le processus de ces séparations dont il dénonçait, lui aussi, la trop grande facilité :

> "Lo Regular y ordinario es poner las mugeres la demanda después de estar cassadas muchos años, que algunas passan de veinte, y juzgada qualquier fuerça o miedo con la esponta-nea cohabitación ni causa que aya impedido el recurso, la demanda es de miedo y fuersa, y la voz pública que las mugeres por vivir a su voluntad, tienen quien las fomentan ; dase traslado al marido y vista al fiscal eclesiástico. Entra a ponerlàs en parte segura esto aunque a los principios se mande no suabe effecto, porque el depósito es en la cassa que piden, y esto se negocia en cassa del obispo con facilidad, y si se ponen en un recogimiento que ay, salen pretestando enfermedad o que no tienen que comer y consiguen salir adonde

(1) I IV 1595 (A. G. I. Quito 76) et 30 III 1601 (A. G. I. Lima 305).

(2) Op. cit. t. II, lib. II (año de 1595) p. 126.

(3) 23 II 1662 (A. G. I. Lima 62) cf., aussi, sa lettre du 25 I de la même année (ibid.).

piden" (1).

Le plus souvent, par faiblesse de caractère, par pauvreté, ou pour retrouver par la même occasion leur liberté, les maris ne disaient rien. Une trentaine d'années plus tard, Frézier confirmait qu'à Lima le divorce était obtenu "sur de simples plaintes de mésintelligence" (2).

Pour comprendre cette ambiance de la vie coloniale, il faut penser, bien sûr, aux libertés que pouvaient donner à certains l'oisiveté, le luxe, la vie facile, à tous, des habitudes et une morale sans aucun doute moins strictes qu'en Europe. Avec une formule élégante, Frézier ne disait pas autre chose à propos du Pérou :

> "Sa fertilité, l'abondance de toutes choses et la molle tranquillité dont on y jouit ne contribuent pas peu au tempérament amoureux qui y règne".

Cependant, un autre élément venait, sans doute, se surajouter à tout cela : l'exploitation sexuelle des vaincus, ou des esclaves. La servitude des Indiennes, l'esclavage des noires offraient aux créoles, comme aux péninsulaires, toutes les facilités. Une polygamie de fait était souvent la règle, et le cacique indien Felipe Huaman Poma de Ayala, sans mâcher ses mots, a dit avec quelle douleur les indigènes ressentaient dans leur chair et dans leur âme, le viol collectif dont ils étaient victimes.

Il n'était pas rare, dans les villes ou les centres miniers, de voir des Européens vivre de la prostitution des Indiennes. Le problème était le même dans les régions où les esclaves noirs avaient remplacé les populations originelles. On se souvient des remarques de León Portocarrero et de Gemelli Careri sur le goût des créoles pour les

---

(1) Quito, 15 XII 1695 (A. G. I. Quito 199).

(2) Relation ... op. cit., p. 207.

Africaines et les mulâtresses, Lope de Vega lui-même, dans La Hermosa fea, se moquait de :

> "Hombres en Indias casados
> Con blanquísimas mujeres
> De extremados pareceres
> Y a sus negras inclinados".

Une atmosphère semblable à celle décrite par le Brésilien Gilberto Freyre dans Casa grande e senzala existait aussi dans bien des zones de l'empire espagnol.

D'après les métropolitains, le mode de vie des créoles, leurs caractères selon eux particuliers, définissaient toutes les conditions propres à amollir les êtres, à leur faire perdre même certaines qualités afférentes à l'honneur ou à la virilité, ce qui constituait la dernière des insultes.

Le père Bernabé Cobo, que l'on ne peut soupçonner d'être anticréole, s'inquiétait de l'amollissement général de la vie péruvienne. Il dénonçait, par exemple, l'usage immodéré des sucreries et des douceurs, "les conserves ... les sortes infinies de collations". Il faisait remarquer le fossé qui désormais séparait les délices liméniens de la rude existence des vieux conquistadores et des pobladores d'autrefois. Comme dans un prêche, il condamnait :

> "El regalo bien ajeno de la templanza y severidad de los fundadores de esta república ... la blandura y delicias a que con tanta demasía se han entregado sus hijos por gozar hoy con descanso el fruto que aquéllos les ganaron a costa de su sudor y trabajo" (1).

On entrevoit l'interrogation que le père Cobo n'osait formuler : les créoles seraient-ils capables des grandes choses et des exploits de leurs ancêtres espagnols ? Le célèbre Jésuite en doutait, et n'était

---

(1) Fundación de Lima ; op. cit., lib. I, cap. XIII.

pas le seul. Dans son épopée intitulée Armas antárticas, Juan de Miramontes Zuazola en faisait aussi la remarque et, de façon plus explicite encore, arrivait aux mêmes conclusions. Après avoir peint les dures époques de la Conquête et des guerres civiles, il dénonçait l'amollissement, l'oisiveté, la jouissance comme seul but de l'existence qui étaient devenus la règle dans la société américaine (1).

León Portocarrero rapporte qu'un des sobriquets utilisés pour désigner par dérision les Liméniens était "pan y miel", allusion à leur goût immodéré des sucreries et à la mollesse de leur caractère. Très fréquemment, n'appelait-on pas aussi les créoles "mazamorreros" en raison de leur penchant pour la mazamorra, dessert très sucré à base de farine de maïs ? (2).

Le marrane galicien se moquait, avec mépris, des velléités militaires des créoles, "peu habiles aux armes", mais toujours très fiers de promener quelques mousquets devant le vice-roi et les badauds, dans des simulacres de parades assez pitoyables :

> "El mayor ejercicio que en ellas /les armes/ tienen, son salir a algunos alardes que hacen por las calles de la ciudad y en la plaza mayor" (3).

Décrivant l'un de ces défilés, il ajoute :

> "Se adornaron más de galas que de valentía y cuanta gente tenía la ciudad estaba mirando este ensayo desta gente visoña que lo más que saben tirar es un arcabuz".

Quelques années auparavant, F. Reginaldo de Lizárraga s'inquiétait lui aussi du peu d'aptitude des créoles aux choses de la guerre :

---

(1) Armas antárticas ; (ed. J. Jijón Caamaño) Quito, 1921, vol. I, canto II, p. 66-71.

(2) Descripción del virreinato ... op. cit. p. 51.

(3) Ibid. p. 43.

"Los que nacen en esta ciudad, meros españoles, son gentileshombres por la mayor parte de buenos entendimientos, y animosos y lo serían más si se ejercitasen en cosas de guerra" (1).

Fray Reginaldo leur reprochait, en particulier, de ne pas savoir nager. Cette ignorance et le manque de courage physique, le désintérêt des créoles pour la chose militaire, étaient d'autant plus regrettables à ses yeux dans un pays où l'océan était à la fois le seul lien avec l'Europe, et le théâtre de tous les combats à mener contre d'éventuels envahisseurs.

Depuis des décennies, les côtes du Pérou étaient soumises aux incursions des pirates "hérétiques" venus d'Angleterre ou de Hollande, et il y avait là un grave problème. En 1601, D. Pedro Torres de Ulloa le disait sans détour. Il envisageait avec crainte l'éventuelle mobilisation des créoles contre les envahisseurs :

"... por la flaqueça de gente que ay en este rreyno y particularmente en esta ciudad /.../ sin rreservar feudatarios y nobles tan acovardada y para poco, que antes dañaría que aprovecharía si se ofreciesse ocassión de emplearla" (2).

Il ne fallait d'ailleurs pas songer aux seuls ennemis extérieurs. En 1585, le recteur du collège jésuite du Cuzco se plaignait du comportement des métis et faisait part de ses craintes d'un soulèvement contre les Espagnols. Les créoles, selon lui, ne pourraient y faire face. Ils étaient certes moins nombreux, mais, aussi et surtout, beaucoup moins forts du point de vue physique et guerrier, en raison d'une nourriture trop raffinée et d'une existence bien trop douillette (3).

A la fin du XVIIe siècle, en 1696, un prêtre de la région de

---

(1) Descripción breve ... op. cit., lib. I, cap. IV, p. 40-41.

(2) 2 V 1601 (A. G. I. Lima 135).

(3) A. G. I. Lima 316.

Quito, D. Francisco Rodríguez Fernández, qui pourtant était créole, s'inquiétait fort de la désaffection de ses compatriotes pour la chose militaire. Dans un gros manuscrit étonnant et toujours inédit, El Pecado original, il expliquait que la raison fondamentale en était la cupidité :

> "¿ Qué monstruos no hará ya en Indias la codicia, si ha hecho Evas con calzones o Adanes con basquiñas que es lo mismo ? ¡ Oh, qué risada dará aquí (y con rasón) el español valiente contra el cobarde indiano ! ... Passemos a defender de el enemigo las Indias o a governarlas ¿ defendidas ? Pues, alerta, que el maior y primer enemigo en ellas, es su riqueza. Pobre de nosotros si nos coje devajo /... / a poco andar correremos" (1).

Pendant trois chapitres (X-XII) D. F. Rodríguez développait ses craintes à ce sujet et écrivait par exemple :

> "Lo que en este punto temo : que ya que las profanidades (abortos de la riqueza de Indias) no nos tengan floxos de vanos y delicados ni nos embarazen por sí, nos embarazemos en ellas ..." (2).

Puis, comme León Portocarrero, tournant en dérision les ridicules défilés que les vecinos en armes faisaient de temps en temps pour se convaincre à peu de frais de leur courage, l'auteur de El Pecado original ajoutait :

> "Andámonos pajareros por las ramas de nuestro árbol entre las ojas y flores de esos galanes alardes, hasiéndonos ya de la rama alta una pica y de la menor un arcabuz y vamos paseando muestra, o mostrando que pasamos o vamos pasando ... (3).

La plupart des voyageurs étrangers portaient des jugements à peu près identiques, qu'il s'agisse de l'Irlandais Thomas Gage en

---

(1) El Pecado original, exhortación previa a los reinos de las Indias sobre el lamentable estado a que los va reduciendo su culpa original con la serpiente enemiga (1696) (B. P. R., Ms. 1466) cap. IX, f. 71 r.

(2) Ibid., cap. X, f. 78 r.

(3) Ibid., cap. X, f. 79 r.

Nouvelle Espagne, d'Accarette du Biscay dans les pays de La Plata ou de Frézier à Lima (1).

Des constatations de ce type faisaient écrire à F. Reginaldo de Lizárraga que les Liméniennes et toutes les créoles avaient plus de caractère que leurs maris :

> "De las mujeres nacidas en esta ciudad, como en las demás de todo el reino, Tucumán y Chile, no tengo que decir, sino que hacen mucha ventaja a los varones, perdónenme por escribirlo y no lo escribiera si no fuera notísimo" (2).

Il y avait, en effet, un certain agacement chez les péninsulaires, lorsqu'ils voyaient les créoles incapables d'imposer leur volonté, même à leurs épouses qui souvent les bernaient, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes. Le sens de l'honneur des Péruviens était-il affaibli au point de n'être plus maîtres chez eux ? De n'être plus capables de défendre leur pays ?

En 1615, le vice-roi don Juan de Mendoza y Luna attirait l'attention de son successeur sur les difficultés soulevées par les extravagances vestimentaires des Liméniennes, et sur les problèmes qu'elles lui avaient posés. Malgré l'aide des prédicateurs et des confesseurs, les maris n'avaient pu obtenir de leurs épouses qu'elles abandonnent le "rebozo" dont elles se servaient pour cacher leur visage. Le vice-roi

---

(1) Thomas Gage. - Nueva relación ... op. cit. 2a parte, cap. XV, Accarette du Biscay. - Voyage ..., op. cit. f. 418 r ; Frézier. - Relation ... op. cit. p. 227. Malgré cette piètre valeur militaire des créoles, les "soldats" étaient pourtant très nombreux à Lima, mais pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec d'éventuels combats. En 1668, le conseil municipal de la cité se plaignait : de haver crecido tanto el número de los militares que casi todos son capitanes y alférez reformados, soldados de las compañías de lanzas y arcabuces, artilleros y condestables, queriendo con estos títulos goçar del privilegio y fuero de la guerra sin servir en cosa alguna y muchos de ellos, sin haver sido soldados sino vezinos de esta cuidad que se ocupan en oficios ordinarios y mecánicos en los quales usan de la libertad del fuero para vivir licenciosamente y no pagar sus deudas" ... (A. G. I. Lima 109). C'étaient, en quelque sorte, les descendants des soldados honrados de la fin du XVIe siècle.

(2) Descripción breve ... op. cit. 41.

en concluait que si chacun avait perdu son autorité domestique, comment les représentants de la couronne pourraient-ils se faire entendre et obéir ? (1).

Il faut rappeler que la rumeur publique accusait les créoles de manquer de persévérance, en un mot de volonté. Pedro de Quiroga parlait déjà de leur inconstance (movilidad), et faisait dire à un de ses personnages qu'ils étaient :

> "tan fáciles de mudar parescer que aún en la verdad y virtud no guardan conformidad ni constancia, quanto más en la maldad" (2).

On se souvient, de la même manière, que, selon les premiers Jésuites du Pérou, l'instabilité était l'un des quatre défauts essentiels des créoles, avec la sensualité, l'orgueil et l'amour des biens matériels (3).

D'autres témoignages plus nuancés, et moins sujets à caution, viennent confirmer en partie ces remarques sur le manque de constance des Hispano-américains. F. Juan Meléndez, F. Antonio de la Calancha, deux éminents créoles, F. Martín de Murúa, un Espagnol, le docteur Juan de Cárdenas, le reconnaissaient volontiers, mais ils mettaient ce défaut sur le compte de la facilité et des facultés des créoles, dont il aurait été en quelque sorte la contre-partie. Ils l'excusaient aussi en faisant remarquer que les Hispano-américains avaient bien des raisons de perdre courage, puisque leurs efforts n'étaient guère connus du roi et restaient, dans bien des cas, sans récompense (4).

---

(1) Relación del estado en que se hallaba el reino del Perú, hecha por el Excelentísimo Señor don Juan de Mendoza y Luna ... op. cit. p. 172-173.

(2) Coloquios ... op. cit., Ier coloquio, p. 51.

(3) Cf. la lettre du père Luis López au père François Borgia (Lima 29 XII 1569), Monumenta peruana ; op. cit., vol. I, p. 328.

(4) Cf. Juan Meléndez. - Tesoros verdaderos ..., op. cit. t. I, lib. IV, cap. 4 p. 355 ; F. Martín de Murúa . - Historia general del Perú ..., op. cit. t. II, p. 202, Juan de Cárdenas . - Problemas, op. cit. p. 181.

A propos de cet aspect de la question, nous voudrions rapporter ici une anecdote fort significative quant aux images respectives du métropolitain et du créole dans les mentalités de l'époque. Parmi les innombrables dossiers de "nulidad de profesión" des archives de l'archevêché de Lima, figure celui d'un Mercédaire, un certain F. Joseph de Medina. Il affirme avoir pris l'habit à la suite des pressions de sa grand-mère qui, devant son refus, l'avait menacé des pires châtiments s'il persistait. Afin d'expliquer pourquoi il avait fini par céder, et pour bien montrer qu'il avait alors tout lieu d'avoir peur que ladite grand-mère tienne ses promesses, F. Joseph prenait bien soin de préciser : "je savais qu'elle n'était pas créole mais biscayenne". En d'autres termes, les mêmes menaces dans la bouche d'une Péruvienne n'étaient pas à craindre étant donné l'inconstance et la faiblesse de caractère proverbiales des Hispano-américains. Il en allait de façon toute différence pour une péninsulaire, basque de surcroît (1).

Cette "inconstance" des créoles, jointe à leur manque de courage, était aussi soulignée à propos du peu d'empressement qu'ils manifestaient - paraît-il - pour les vocations les plus rudes et les plus exigeantes : celles de recoletos, de missionnaires dans les fameuses misiones vivas des régions les plus reculées ou celles, enfin, de certains ordres très stricts comme les Jésuites ou les Carmélites déchaussés.

Au sujet de ces derniers, indiquons qu'en 1703, ils demandèrent à quitter le Pérou en faisant valoir qu'en 15 années, ils avaient eu une quarantaine de novices créoles, dont quatre seulement avaient persévéré et prononcé des voeux définitifs. L'expérience leur avait montré que "les naturels de ces régions n'étaient point aptes aux rigueurs de cet ordre". En 1703, dans la consulta consacrée à cette question, les conseillers des Indes refusèrent d'accéder à la requête qui leur était présentée.

---

(1) 29 XII 1672 (A. A. L. Mercedarios 6).

En effet, une telle acceptation aurait pu être considérée comme un camouflet par les autres communautés qui, elles, recrutaient beaucoup et depuis longtemps au Pérou. Cela revenait à reconnaître que ces dernières étaient beaucoup plus laxistes. D'autre part, le retrait des Carmélites n'aurait pas manqué d'être interprété par certains comme la preuve que dans ces lointaines provinces :

> "O por inconstancia de los naturales, o por el influjo del clima, eran forzosos los vicios, sin hallar medio para atajarlos" ... (1).

Le Conseil des Indes ne pouvait accepter, bien sûr, de donner une caution officielle à une pareille interprétation qui, pourtant, était fort répandue.

Dans un même ordre d'idée, on reprochait aux créoles d'être menteurs. Les opinions sur ce point étaient à la fois concordantes et nombreuses. León Portocarrero écrivait :

> "Saben más de mentir que de valentía, es propiedad muy propia suya ser embusteros" (2).

Un peu plus tard, le sergent Juan de Aponte Figueroa lui faisait écho, en affirmant qu'ils "ne disent le vrai d'aucune façon" (3). F. Martín de Murúa reconnaissait aussi que c'était là une réputation établie, et, dans bien des cas, justifiée. Il mettait cependant en garde contre des généralisations abusives (4). Déjà, à son époque, Juan de Matienzo avait attiré l'attention du souverain et de son conseil sur cet aspect de la vie américaine, et D. Francisco de Toledo en avait fait de même à plusieurs reprises. On sait aussi les ressources théâtrales que la comedia

---

(1) Consulta du 22 IX 1703 (A. G. I. Lima 344).

(2) Descripción del virreinato ... op. cit., p. 38.

(3) Memorial ... op. cit. p. 540.

(4) Historia general del Perú ... op. cit., t. II, p. 198.

du Siècle d'Or devait tirer de ce caractère, et pas seulement dans la Verdad sospechosa.

Tout cela, on s'en doute, accentuait le discrédit jeté sur les créoles et leur société. Déjà victimes de préjugés issus de la croyance en l'infériorité de l'homme américain, le créole se voyait condamner au nom de valeurs sociales, de principes moraux, qui seraient bafoués dans la vie coloniale.

L'Indien Felipe Huaman Poma de Ayala dont la Nueva Corónica est sans doute l'un des documents les plus virulents contre les créoles, n'hésitait pas à les présenter comme des éléments corrupteurs, responsables de tous les maux, de tous les péchés commis au Pérou. Ce seraient eux qui auraient appris aux noirs et aux Indiens, entre autres vices, le jeu, la luxure, l'ivrognerie, la paresse, etc ...

> "Los dichos criollos /.../ son brabos y soberbioso, mentirosos, jugadores avarientos, de poca caridad, miserable, tranposos, enemigo de los pobres yndios /.../ de ellos no se a parecido servicio ni se a escrito que aya servido a dios y a su magestad que se puede escribirse de ellos en este rreyno ni en toda castilla ..." (1).

Au contraire, le vieux cacique des Lucanas soulignait toutes les qualités des Espagnols métropolitains. Il ne manquait jamais une occasion de signaler que ses bienfaiteurs étaient nés en Espagne :

> "Los dichos españoles y españolas que nacieron en castilla son de mucha honrra y bien doctrinados, tienen todo entero fe de cristiano y esperansa y caridad amor de prógimo y tiene justicia y letra de dios, con ello guarda los dies mandamientos de dios y de la Santa Madre Yglecia y todas las buenas obras de misericordia y oyen el Santo evangelio, amorosos, caritatibos, umildes, más quieren ser pobres que rricos y grandes travajadores, amigo de todos ..." (2).

---

(1) Nueva Corónica ..., op. cit. f. 539.

(2) Ibid., p. 543, cf. aussi, f. 523 et 1122.

L'outrance, dans un cas comme dans l'autre, est manifeste et elle révèle bien une volonté de schématisation fort significative.

Une pareille attitude, qui provenait en fait des milieux péninsulaires que l'auteur de la Nueva Corónica avait fréquentés chez les Franciscains et chez les Jésuites, n'était pas seulement blessante pour l'amour propre des Hispano-américains. Elle avait des conséquences et des prolongements aussi divers qu'importants, sur le plan politique en particulier.

Dans la mesure où les créoles étaient mal élevés dès l'enfance et où, selon de nombreux contemporains de métropole, ils s'adonnaient à leurs plaisirs sans penser au lendemain, pouvait-on leur faire confiance Etait-il possible de leur confier la gestion de leurs propres affaires, la défense de leur pays ? Ou bien étaient-ils, eux aussi, en quelque sorte, des mineurs que l'on devait diriger et protéger depuis l'Espagne, comme cela était convenu pour les Indiens ?

En 1615, le provincial de la Merci de Lima n'avait-il pas écrit à propos des créoles :

> "Yo, Señor, con la experiencia e visto que en los hijos desta tierra no es tan uno el saver mandar como el obedescer ?"(1).

Telle était bien la préoccupation de Juan de Matienzo. Eduqués en dehors de toute vertu, les créoles risquaient d'être plus tard dans l'impossibilité de gouverner et même, chose plus grave, d'être gouvernés. C'était pourquoi, il fallait plus de sévérité à leur égard (2). Juan de Aponte Figueroa, quelques décennies plus tard, était beaucoup plus explicite et catégorique encore que l'oidor de Charcas. Après avoir décrit les "turpitudes créoles", il concluait :

> "Tienen extrema necesidad que a éstos se les dé quien los

(1) 10 V 1615 (A. G. I. Lima 326).

(2) Gobierno del Perú, op. cit., p. 351.

gobierne /.../ es muy fuerte razón que pues estos tales no son para sí, mal serán para gobernar cosas de república ..." (1).

Les créoles pouvaient-ils même être considérés comme des vassaux sûrs et loyaux ? Nous verrons dans un chapitre ultérieur que la question était souvent posée, parfois de manière angoissée.

E - LE PROBLEME DE LA CREOLISATION

Si les craintes espagnoles avaient quelque fondement, tout au long des pages qui ont précédé, on a vu qu'il était à la fois facile de s'appuyer sur les faiblesses réelles ou supposées des créoles pour justifier la prépondérance métropolitaine, et outrancier de réserver aux seuls Hispano-américains l'exclusivité des défauts que bien des Européens leur attribuaient avec une complaisance aussi commode que suspecte. Juan de Solórzano Pereira en faisait la remarque. On ne pouvait attendre autre chose de sa perspicacité.

Les vagabonds étaient-ils tous créoles ? Le jeu, le goût du luxe, l'orgueil, le mépris du travail productif n'avaient-ils pas de solides ascendances hispaniques et européennes ? Nous avons d'ailleurs vu, à plusieurs reprises, comment la critique des créoles n'était que la reprise de vieilles dénonciations que l'on retrouvait déjà en Espagne bien auparavant et qui, pour la circonstance, étaient utilisées contre un groupe social bien déterminé.

Beaucoup d'Espagnols n'allaient-ils pas outre-Atlantique pour y jouir et échapper, du moins le croyaient-ils, aux servitudes quotidiennes de leur condition ?

La démarcation entre créoles et Espagnols, entre le vice et la vertu, n'était pas, bien entendu, aussi nette que le croyaient ou l'affir-

(1) Memorial ... op. cit., p. 540.

maient de façon manichéiste et simpliste les détracteurs des Américains en général, et des créoles péruviens en particulier.

En fait, les reproches adressés aux Hispano-américains étaient, dans l'ensemble, ceux que l'on pouvait faire au monde colonial en tant que tel. Si les Espagnols ont pu parler de "vices créoles" ou de "défauts créoles", c'est d'abord parce que cette distinction leur était utile. C'est aussi parce que les Péruviens nés dans une société issue de la Conquête, accoutumés dès l'enfance à des idées, à des préjugés sociaux, à des pratiques inconnues ou condamnées en Espagne, à des habitudes, à un rythme de vie, en un mot, à une mentalité originale secrétée par le milieu dont ils profitaient, participaient de façon naturelle et par définition de cet ensemble de réalités journalières, puisqu'elles constituaient le seul milieu qu'ils aient connu.

Le contraste voulu par Huaman Poma entre les chapetones et les créoles signifiait au fond - même si cela, nous l'avons dit, était faux - que les véritables défenseurs de l'indigène, les seuls peut-être, se trouvaient parmi les péninsulaires que choquaient les abus et les injustices dont vivait le monde colonial.

Cela était vrai, en partie du moins. Tous les métropolitains n'étaient pas ainsi. Huaman Poma le reconnaissait de manière implicite dans d'autres passages. Une fraction non négligeable des nouveaux venus s'empressait de pressurer les Indiens et d'imiter en tout les vieilles habitudes du pays.

Pour reprendre une expression de Marcel Bataillon dans une de ses études sur Las Casas, il y avait chez beaucoup de contemporains à propos de l'Amérique :

> " L'effrayante certitude que l'ambiance pourrit instantanément l'autorité et la justice qu'on y exerce" (1).

---

(1) Marcel Bataillon . - "Las Casas et le licencié Cerrato". B. Hisp. LV, 1953 n° 1-2, p. 79-87.

Le vieux cacique des Lucanas n'écrivait-il pas lui-même dans un moment de désespoir :

> "Todos son contra Yndios pobres, de castilla le enbía a faboreser y ayudar y llegando desfaborese en este rreyno ..." (1)

C'était, en fait, une idée fort répandue et souvent répétée. Dans El pasajero, Cristóbal Suárez de Figueroa le disait. Après avoir fait la critique très virulente des créoles, et stigmatisé leurs bavardages, leurs redondances ridicules, leur lâcheté, leurs mensonges, leur amour de l'argent et le manque de noblesse ou d'élévation de leur esprit, l'auteur de El Pasajero étendait sa diatribe à ceux de ses compatriotes qui partaient pour l'Amérique, dans la mesure où, disait-il :

> "Según se afirma generalmente, los buenos se estragan en pisando aquellos confines ..." (2).

Comment aurait-il pu en être autrement, puisque l'expression "más ancho que una conciencia en las Indias" était devenue proverbiale.

Nous avons dit, dans un chapitre précédent, que la littérature espagnole du Siècle d'Or jetait un discrédit presque général sur tous ceux qui tentaient le voyage américain, et que les indianos - au sens actuel de ce terme - étaient à bien des égards inclus dans les préjugés dont les créoles étaient victimes. S'il est parfois difficile dans le théâtre, par exemple, de différencier indianos et criollos comme M. A. Morínigo et A. Urtiaga en font la remarque, on peut néanmoins apercevoir que les premiers étaient, dans la plupart des cas, représentés comme des gens sans crupules, stupides, présomptueux, menteurs et d'une moralité des plus douteuses.

---

(1) Nueva Corónica ... op. cit., f. 485.

(2) Cristóbal Suárez de Figueroa. - El Pasajero ; Madrid, 1945, p. 288-289.

Les métropolitains et les chapetones avaient tendance à assimiler les baquianos - ou antiguos - aux créoles, du moins à les inclure dans le même contexte dévalorisant, dans le même tissu de préjugés.

Cette attitude est très nette, par exemple, dans la correspondance des responsables Jésuites du Pérou. En 1569, après avoir défini les quatre défauts principaux des créoles, le père Luis López ajoutait :

> "... y esto con tanta fuerça, que los que en España viven libres y señores de sí, se hallan perseguidos acá y acosados dellos" (1)

Deux ans plus tard, dans un catalogue des "faiblesses" créoles, le père Juan de Zúñiga écrivait au général :

> "Todas estas propiedades han adquirido también los demás que aquí se han recibido, aunque son naturales de España, pero no tanto como los criollos" (2).

Au début du XVIIe siècle, le père Rodrigo de Cabredo analysait les causes des tensions que connaissait alors la province de Lima. Arrivé à la quatrième, il parlait de :

> "la flaqueça grande de los naturales de esta tierra nacidos en ella y aun de los criados desde niños que es más de la que aquí puedo decir ..." (3).

Cela confirme bien, à l'évidence, qu'être créole, était sans doute, et avant tout, l'adhésion aux valeurs et aux normes propres du monde colonial, un état d'esprit, une attitude dans la vie et dans la société.

---

(1) Monumenta peruana, op. cit., vol. I, p. 328.

(2) Ibid., vol. I, p. 447.

(3) Lima, 26 IV 1601 (A. R. S. I. prov. per. 19, f. 110-113).

Dans l'avant-propos de l'excellent livre qu'il a consacré à la condition coloniale et à la conscience créole au Guatemala, André Saint Lu a bien défini le sentiment créole comme :

> "La conscience attachée à la condition d'une population américaine d'origine européenne établie à demeure dans le pays, fût-il natal ou d'adoption, soit assimilée en quelque façon à la société coloniale" (1).

En d'autres termes, la véritable démarcation entre créoles et Espagnols n'était donc pas fondamentalement liée à la naissance, mais à cette assimilation dont parle A. Saint Lu, à l'identification à une société, à l'adhésion à des intérêts particuliers. Il suffit de rappeler ici ce que nous avons écrit dans un chapitre précédent (IIe partie, chap. 2). Les premières revendications créoles émanent en fait de colons espagnols bien décidés à défendre leur patrimoine dans un pays où ils entendaient rester, qu'ils considéraient désormais comme le leur.

En quelque sorte, il était donc possible de "devenir" créole. En dénonçant à leur manière l'influence américaine sur certains de leurs compatriotes, les péninsulaires l'avaient sinon compris, du moins senti.

Dans son livre El pecado original, le créole D. Francisco Rodríguez Fernández a bien montré ce problème. Dans une perspective normale qui ne peut surprendre de la part d'un homme d'Eglise, il s'en prenait aux critiques que les métropolitains faisaient aux créoles, à leur soi disant amollissement.

Il n'en contestait pas certains aspects, nous l'avons vu. Cependant, pour lui, la raison de tout n'était ni le climat, ni un amoindrissement des qualités du peuple conquérant. Il fallait tout simplement la rechercher dans l'abondance américaine qui parvenait à modifier le comportement de tous ceux qui en bénéficiaient qu'ils soient nés en Espagne ou en Amérique.

---

(1) Condition coloniale et conscience créole au Guatemala, op. cit. p. 7.

Avec beaucoup de perspicacité, D. Francisco proposait d'ailleurs de substituer le mot indiano (c'est-à-dire créole) par un autre : hacendado. La possession d'une partie de la richesse américaine lui semblait suffisante, et plus appropriée, pour signifier le départ entre ceux qui appartenaient vraiment au monde américain (et en subissaient dont l'influence) et les autres :

> "Oh, qué risada dará aquí (y con rasón) el español contra el cobarde indiano. Quitémosle la vanidad o apaciguémosle la arrogancia con decirle al oydo : que los de esse vergonzoso Metamorphosis heran unos y otros de por allá, pero hacendados ya, que es lo mismo que indianos : Para que conozca que la Medea que los causa no es el clima, nò, sino la encantadora plata, sean los hombres que se fueren y assí a todos los Ricos, por acá, da su moneda corriente y con adorar la plata no pueden ver los reales por sus armas. Ellos lo dizen claro, para pelear, Flandes teníamos en España, Plata, Plata, es lo que buscamos..." (1).

Loin de nous l'affirmation que les intérêts créés des uns et des autres constituaient toujours la seule frontière entre métropolitains et Hispano-américains, mais ils en firent dès l'origine le fondement, même si, avec le temps, les superstructures vinrent en compliquer l'apparence, en masquer, en déformer le discours, et faire apparaître de nouvelles raisons de se déchirer.

*

* *

(1) El Pecado original, op. cit., cap. IX, f. 71 v.

Telles étaient donc, selon les Espagnols les déficiences du monde créole - ou créolisé - et les conclusions qu'ils en tiraient.

Dans ce panorama que les Européens croyaient clair et indiscutable, mais qui nous est apparu à bien des égards fallacieux et ambigu, ce qui frappe d'abord, c'est l'organisation du système explicatif qui constitue l'image du créole et l'enserre dans le corset contraignant d'un archétype simpliste mais efficace. En fin de compte, son unique justification, répétons-le, est dans les rapports que l'Europe entend maintenir avec l'Amérique et les Américains, c'est-à-dire dans la dépendance.

De ce point de vue, une fois de plus, on voit se dessiner un schéma qui, à bien des égards, rappelle le processus du "portrait du colonisé" et du "portrait du colonisateur" tels qu'Albert Memmi les avait définis de façon judicieuse dans un petit livre qui eut un grand retentissement (1).

On a pu constater dans ce long chapitre, comme dans les deux précédents, à quel point le portrait de l'Indien par l'Espagnol et celui du créole présentaient des similitudes dans leur finalité et leur démarche, bien que cette dernière soit plus voilée, sans doute moins radicale mais plus insidieuse lorsqu'il s'agit des Hispano-américains.

Comme à l'Indien, il était très difficile au créole d'échapper au réseau serré de préjugés dont il était victime puisque les arguments les plus opposés concouraient en fait au même but.

La pauvreté, et même le dénuement, des blancs de certaines zones permettaient de justifier le dédain ou le soupçon dont on les accablait. Dans les contrées les plus favorisées, comme Lima, c'était précisément la richesse qui, au nom de principes médicaux ou moraux, permettait de condamner ceux qui y naissaient et y vivaient. L'insalubrité de certaines régions faisait,paraît-il,des Hispano-américains des sortes de métis. Un climat sain, propice aux productions agricoles, était "vicieux" en

---

(1) Albert Memmi, Portrait du colonisé, Paris, 1966, p. 89-90.

raison de l'abondance et des facilités qu'il entraînait.

Il est certes facile de démontrer les faiblesses de l'argumentation espagnole. On peut rappeler que les mêmes défauts, à peine moins accentués, peut-être, existaient aussi en Europe, que la critique des Hispano-américains n'était que la réactualisation de vieux topiques séculaires, qui, par une sorte de processus de fixation, étaient maintenant utilisés contre les seuls créoles. En fait, notre propos n'était pas de juger du bien-fondé des critiques métropolitaines, de leurs exagérations, de leurs discours tendancieux. L'intérêt des pages qui précèdent, est d'abord croyons-nous, de définir une image, de voir se constituer et fonctionner un mythe.

C'est sans doute là que l'on saisit le mieux toute l'ambiguïté de l'attitude péninsulaire face aux créoles américains, et la "colonialité" de ce dernier, colonialité qu'il refusait, bien sûr, avec la dernière énergie et dont il s'attachait à démolir une à une toutes les justifications.

Les trois chapitres qui s'achèvent espèrent avoir contribué à une meilleure compréhension des liens complexes qui unissaient Espagnols et créoles, ainsi que des attitudes des premiers à l'égard des seconds.

Dans la mesure où nous nous sommes attaché à déceler les motivations profondes, les intentions et le fonctionnement intéressé du portrait des Américains que les témoignages de l'époque nous ont permis de dessiner, cette image métropolitaine du créole est apparue comme une émanation immédiate des rapports entre les deux familles hispaniques. La place que les Européens entendaient réserver à leurs cousins du Nouveau Monde lui donne tout son sens et sa dimension véritables.

Ce "créole selon les Espagnols" que l'on voit se concrétiser bientôt dans la conscience métropolitaine est en même temps réutilisé pour résoudre d'une certaine façon les problèmes qui se posent dans la société coloniale. Il permet, bien mieux que les textes règlementaires et tout autant que les réactions saisies au cours des controverses étudiées dans les deuxième et troisième parties, de définir un statut colonial dans lequel l'Hispano-américain se trouve dans une position ambiguë et incommode entre l'Espagnol péninsulaire et l'Indien.

Il est en effet fondamental de souligner qu'à plusieurs reprises et sur des sujets d'importance capitale, les images mythiques de l'Indien et du créole, sans se rejoindre vraiment, sauf en quelques circonstances, sont parallèles et, surtout, fonctionnent selon le même schéma

et dans le même but. Ces similitudes se retrouvent aussi bien dans le contenu que dans la démarche. Chaque détail concernant les créoles et les Indiens, chaque signe de leur portrait respectif, souvent déformé, toujours infléchi, est aussitôt inséré dans un nouveau système de signification sociale et, en fin de compte, politique dont le but est de justifier un certain type de relation entre les habitants de l'Ancien et du Nouveau Monde.

Les chapitres qui vont suivre nous apporterons la contre-image, le contre-mythe, c'est-à-dire la réponse hispano-américaine à ces idées, ces croyances, communément admises en Europe et qui, utilisées au niveau du réflexe mental, en vinrent à constituer pour l'essentiel l'arsenal des préjugés colonialistes.

CINQUIEME PARTIE

AFFIRMATION CREOLE
ET
ARGUMENTATION ANTIESPAGNOLE

Est-il besoin de dire qu'aux sentiments anticréoles très argumentés - du moins en apparence - répondait une hispanophobie tout aussi solide et étayée dans les ordres péruviens comme dans la société coloniale d'une façon générale ?

Les pages qui vont suivre ont pour but de montrer dans quels domaines les créoles américains répondaient aux préjugés espagnols, selon quels processus ils entendaient rendre patente leur dignité, celle de leur pays et de leur société. Puisque la présente étude s'est fixé pour but d'envisager le criollismo à partir de ses manifestations conventuelles, nous verrons aussi quels motifs plus particuliers de mécontentement -outre ceux déjà indiqués dans les chapitres précédents - les frères de la vice-royauté trouvaient dans leurs relations toujours plus conflictives avec les religieux venus de métropole.

Cependant, un point mérite d'être signalé dès à présent, dans la mesure où il conditionne une grande partie de la controverse et, à bien des égards, se trouve déjà porteur des limites et de cer-

taines ambiguïtés du criollismo.

Il est possible d'employer le terme hispanophobie à propos des créoles, mais ce terme, néanmoins, doit être bien précisé dès le départ. Si les Hispano-américains n'aiment guère leurs cousins de métropole, s'ils ont avec eux des contentieux qui iront sans cesse croissant, ne nous y trompons pas. Le créole se proclame lui aussi espagnol. C'est même cette qualité qui est au coeur du débat. Dans la société coloniale et ses mécanismes, elle implique pour le créole une place de choix. En ce qui concerne la controverse entre les deux familles hispaniques de l'Empire, elle fait problème dans la mesure où elle est déniée par les métropolitains, et, donc, revendiquée avec plus de force par les créoles.

On aperçoit dès lors une nouvelle ambiguïté du criollismo qui se veut à la fois espagnol et américain, mixte dont les métropolitains mettaient en doute la possibilité ou du moins la valeur. L'hispanophobie créole est avant tout un dépit amoureux.

CINQUIEME PARTIE

AFFIRMATION CREOLE ET ARGUMENTATION ANTIESPAGNOLE

CHAPITRE I : DEFENSE ET ILLUSTRATION DU CREOLE ..... p. 909

a - L'exaltation du Nouveau Monde ..... p. 910
b - Les bienfaits de la nature américaine ..... p. 929
c - L'éloge de la civilisation américaine ..... p. 951
d - Les créoles et le destin providentiel du Pérou ..... p. 964
e - La naissance du patriotisme créole ..... p. 980

CHAPITRE II : LES FONDEMENTS DE L'HISPANOPHOBIE DANS LES ORDRES RELIGIEUX ..... p. 985

a - Les déficiences du recrutement espagnol ..... p. 987
b - Le rôle des frères espagnols au Pérou et les méfaits de l'alternance ..... p. 1000
c - Les interventions du pouvoir politique ..... p. 1012

CHAPITRE III : VISITEURS, VICAIRES ET COMMISSAIRES GENERAUX ..... p. 1029

a - Leur toute-puissance dans les chapitres ..... p. 1032
b - Leur cupidité ..... p. 1043
c - Leur action dans l'antagonisme hispano-créole ..... p. 1066
d - Les tentatives de réforme ..... p. 1088

CHAPITRE I

DEFENSE ET ILLUSTRATION DU CREOLE

Les chapitres précédents ont montré comment s'articulait et argumentait le sentiment anticréole si répandu alors dans les milieux espagnols de la colonie, et dans la plupart des pays européens à la tête desquels l'Espagne occupait, bien sûr, une place de choix, étant donné la nature toute particulière des rapports qui l'unissaient au Nouveau Monde et à ses habitants.

Est-il besoin de préciser que les Hispano-américains ne restaient pas sans broncher sous l'outrage ? Dès ses premières manifestations, la littérature créole n'a pas manqué de répondre et même de contre-attaquer. Comme nous allons le voir, dans certains cas, elle se contentait de démontrer la fausseté et le parti-pris des idées péninsulaires. Dans d'autres, au contraire, elle faisait oeuvre novatrice. Elle portait le débat sur un plan tout à fait différent, à partir de positions originales dont on pourra apprécier la portée. Elle contribuait à l'élaboration de l'auto portrait à partir duquel le créole fondait sa propre dignité.

*

* *

A - L'EXALTATION DU NOUVEAU MONDE

Les théories sur l'influence du climat et du milieu, l'idée selon laquelle la nature américaine était responsable de la dégénérescence des hommes et des animaux du Nouveau Monde, constituaient, nous l'avons vu, le fondement de la plupart des attitudes anticréoles. Elles articulaient un des systèmes explicatifs les plus utilisés.

Dans sa Política indiana, Juan de Solórzano Pereira a bien exprimé la faille de justifications de ce type. En effet, le continent américain, étiré d'un pôle à l'autre, présentait, à lui seul, autant de climats différents que le reste du monde. Le découpage des côtes, les déserts, les montagnes et les fleuves venaient en parfaire encore la variété. En outre, l'Amérique était soumise aux constellations les plus diverses, dont certaines, dans l'hémisphère nord, étaient, d'ailleurs, les mêmes qu'en Europe.

A une échelle plus restreinte, un pays comme le Pérou offrait les aspects les plus opposés, les températures, les degrés d'humidité les plus extrêmes, et l'on pouvait s'y nourrir de produits originaires d'Europe ou autochtones.

Dès lors, comment penser que les créoles avaient tous, en commun et de manière absolue, la foule de défauts que les préjugés européens leur attribuaient sans distinction, et avec une complaisance suspecte ? Si, pour une bonne part, les faiblesses et les vices qu'on leur imputait étaient inhérents aux pays où naissaient et vivaient les Hispano-américains, était-il juste, et tout simplement logique, de penser que des causes aussi contraires pouvaient avoir, néanmoins, les mêmes effets ?

Juan de Solórzano Pereira concluait sur une remarque à ses yeux décisive. Il ne niait pas que certaines régions pouvaient avoir une influence néfaste sur leurs habitants, cependant, ce ne

pouvait être, en aucune façon, la cas du Pérou, pays à bien des égards privilégié. En bonne logique et forcément -c'est le mot qu'emploie l'auteur de la Política indiana- on pouvait donc s'attendre à ce qu'il donne naissance à des êtres bien équilibrés au physique comme au moral, intelligents, et de moeurs irréprochables (1).

Comme Bartolomé de las Casas l'avait fait un siècle plus tôt pour les Indiens dans son Apologética historia de las Indias, Juan de Solórzano Pereira retournait donc l'argumentation des partisans de la dégénérescence américaine, mais cette fois au profit des créoles. Nous allons voir qu'il n'était ni le seul ni le premier à procéder de la sorte.

Il ne s'agit pas là, en effet, d'une attitude isolée. Très tôt, on a senti chez tous les créoles un amour profond, un attachement filial et indéfectible au pays qui les avait vu naître. En même temps que se développa au cours du XVIIème siècle un criollismo revendicateur, quelquefois agressif et presque toujours exclusiviste, surgirent çà et là, et de façon toujours plus fréquente, des ouvrages aux buts divers où des Péruviens, et d'une manière générale des Hispano-américains, profitèrent en quelque sorte de l'occasion pour peindre leur pays sous les couleurs les plus séduisantes, dans un langage volontiers poétique, parfois didactique, mais toujours élogieux, voire dithyrambique.

Ils voulaient, certes, rendre ainsi un vibrant hommage à leur pays, avec ce regard complice que donne dès l'enfance la longue intimité des choses. C'est là, à n'en pas douter, la première manifestation littéraire du patriotisme créole. En 1612, dans son livre La Argentina... le Paraguayen Ruy Díaz de Guzmán s'était donné pour sujet l'histoire de son pays, le bassin du Río de la Plata.

---

(1) Op. cit. ; lib. II, cap. XXX, n° 10.

Avant d'en entreprendre l'épopée, il insista sur ses beautés et son immensité, mu, écrivit-il, "par les devoirs que chacun de nous a envers sa patrie", et par "le seul zèle de l'amour naturel" (1). Le fait que Ruy Díaz de Guzmán ne soit pas créole mais métis, ne change rien à la nature de ses sentiments. On retrouve d'ailleurs des affirmations de ce genre dans l'oeuvre d'un autre métis encore plus célèbre, l'Inca Garcilaso de la Vega.

Dans ce genre de textes, l'exaltation, les exagérations manifestes, les traits parfois trop appuyés des panégyriques, les références constantes à l'Europe souvent comparée à l'Amérique à son désavantage sont monnaie courante. Ils ne se comprennent et n'acquièrent tout leur sens que si l'on songe à la volonté de leurs auteurs de redonner au Nouveau Monde sa dignité et sa place, face au vieux continent et au discrédit dont ce dernier l'accablait.

Un des premiers exemples de l'exaltation du Pérou par les créoles, un des meilleurs, et, sans doute, l'un des plus beaux, se trouve sous la plume du Franciscain F. Buenaventura de Salinas y Córdoba, issu d'une vieille famille liménienne puisque son grand' père était arrivé au Pérou en 1542 (2).

Ce religieux, dont nous avons déjà parlé, était l'un des champions du criollismo chez les Frères Mineurs. Parti en Europe en 1637 pour y plaider la canonisation de F. Francisco Solano, il profita de son séjour en Italie pour essayer d'obtenir la reconnaissance des droits de ses compatriotes, et une justice plus équitable

---

(1) La Argentina, historia del descubrimiento, conquista y población del río de la Plata, La Plata, 1612. Les phrases citées sont extraites de la dédicace. Pour la description, des pays du río de la Plata, cf. lib. I, cap. II et III.

(2) Pour la généalogie de F. Buenaventura, cf. Antonine Tibesar .- "The alternative ..." op. cit., p. 238-239

à l'intérieur de l'ordre. Il devait réussir, entre autres choses, à faire accepter de façon très provisoire une alternative entre créoles et Espagnols pour la charge de commissaire général du Pérou. Son criollismo militant lui causa, d'ailleurs, quelques ennuis dont nous reparlerons.

En 1630, il avait alors 36 ans, il publia à Lima un Memorial de las historias del Nuevo Mundo Pirú, dont le but avoué était d'obtenir du roi son appui pour la canonisation de F. Francisco Solano. De fait, il s'agit de la première grande oeuvre créole au Pérou.

F. Buenaventura consacre une bonne partie de son ouvrage, en particulier six chapitres du second discours, à l'exaltation du Pérou, réduit, il est vrai, à Lima et à sa région. Dans un style qui doit beaucoup aux lectures faites dans sa jeunesse, F. Buenaventura présente ainsi le cadre géographique de la capitale vice-royale avec ses deux collines dominant la ville :

> "Parece que la naturaleza, de puro opuesto, los hizo adrede, o para enamorar la consonancia, o para despicar con la hermosura del valle, lo rígido y desaliñado de los montes, sin que lo dejen de mormurar algunos atrevidos y bulliciosos arroyos que, mordiendo los cerros por la falda, corren a los frutíferos de las huertas que, lisonjeadas con el agua, beven la vida por instantes" (1).

Comment ne pas voir là un écho manifeste des descriptions de la nature que les innovations de Boscán ou de Garcilaso puisées chez Pétrarque et Sannazaro, ou dans la tradition greco-latine, avaient imposées et mises à la mode dans la littérature espagnole du XVIème siècle. Le recours à de pareils antécédents littéraires, n'avait-il

---

(1) Op. cit., disc. II, cap. II.

pas pour effet de confondre dans l'esprit du lecteur les paysages du Pérou liménien et les plus belles images de l'Arcadie européenne ? L'auteur ne veut-il pas apporter la preuve que les premiers étaient dignes de la seconde, et lui étaient comparables en tout point ?

L'ensemble du chapitre II sert à F. Buenaventura pour présenter sous le jour le plus flatteur la nature des bords du Rimac, et démontrer, de façon implicite, que la géographie américaine, du moins en cet endroit, est bien, comme celle de l'Europe, l'archétype de toute perfection ainsi que le pensait le vieil idéal de la Renaissance :

> "Ni con el demasiado calor del sol se abrassa en el Verano, ni con los elados fríos se entorpece, ni tiembla en el Invierno, porque la bañan muy agradables, templados y saludables ayres. No está expuesta a las largas y abundantes aguas pluviales que la embaraçen. No la espantan los truenos ni la hienden los rayos, porque goza de un cielo tranquilo y sereno, donde también hallamos aquella calidad de Egypto que ponderó la escritura, que es conduzida por canales y aqueductos, y assí no se cansan las esperanças largas del labrador esperando temporales para sus sembrados, viñas y semẽteras, porque toman las aguas de su caudaloso río que corre por medio de la ciudad y cõ el raudal que trae por todo el Verano la regozija toda con el ruido de su corriente que, recodándose en venas de cristal, lo sangran los labradores abriendo azequias y canales con que riegan la tierra y dan vida vegetable a los sembrados".

Le frère de fray Buenaventura, F. Diego de Córdoba Salinas, lui aussi Franciscain, se fit, de la même façon, le chantre de la nature péruvienne et surtout liménienne. Il ouvre sa célèbre Crónica franciscana de las provincias del Perú par un long chapitre où, démarquant parfois de façon très précise les textes de son frère, il croit devoir ajouter tout ce dont F. Buenaventura ne parle pas, ou pas assez : les deux printemps dont jouit la vallée du Rimac, celui de

septembre dans les jardins, celui d'avril à juillet sur les collines avoisinantes qu'il qualifie après F. Buenaventura de "merveille extraordinaire de la nature" ; l'absence de crocodiles et de tout autre animal venimeux, dangereux ou malfaisant, l'inexistence, chez les Indiens de la région, de certaines maladies très répandues en Europe -asthme, goutte, pierre, folie furieuse- ; la beauté et la prospérité des animaux américains ou européens acclimatés là-bas ; le chant mélodieux des innombrables oiseaux : qui, à l'imitation des fleurs, sont de toutes les couleurs" etc ... (1)

Au cours de cette première moitié du XVIIème siècle, les écrits des deux frères dont on vient de parler ne sont pas les seuls, loin de là, à s'inscrire dans cette perspective. On peut même dire que le Memorial de F. Buenaventura a ouvert la voie, en 1630, à une véritable littérature créole d'exaltation patriotique et, presque toujours liée à une perspective revendicatrice.
En 1638, parut à Barcelone la Chrónica moralizada ... de l'Augustin F. Antonio de la Calancha qui, dans le titre même de son ouvrage, ne manquait pas de se proclamer criollo de la ciudad de la Plata , ce qui situe bien, d'emblée, l'orientation de son livre (2).
Avant de faire la chronique proprement dite de la province liménienne de son ordre, il vante le climat de son pays (3). Puis, il explique que les influences stellaires sont toutes bénéfiques au Pérou où l'on compte, d'ailleurs, -dit-il- plus d'étoiles qu'en Europe (4). L'océan qui longe les côtes de la vice-royauté est, lui aussi, dé-

---

(1) Op. cit., lib. I, cap. I, p. 8

(2) Chrónica moralizada del orden de San Agustín en el Perú con sucesos exemplares en esta Monarchía por el Padre Maestro F. Antonio de la Calancha doctor graduado en la universidad de Lima y criollo de La Plata, Barcelona, 1638.

(3) Lib. I, cap. VIII, p. 46-47

(4) Ibid., p. 48

peint sous un jour des plus élogieux. Les récifs y sont "modérés ... et peu nombreux", les vents ne présentent guère de dangers, les flots regorgent de poissons, et sont plus tranquilles, plus pacifiques, et moins sujets aux tempêtes que ceux de n'importe quelle autre mer, si bien que "lorsqu'un navire se perd, la faute en incombe au seul pilote" (1).

Le reste du pays est tout aussi idyllique et digne d'éloge : les fleuves, les ruisseaux et les sources, le sous-sol qui renferme le meilleur or du monde et les pierres les plus rares, les fruits européens ou américains qui tous sont représentés par deux ou trois variétés, les productions agricoles aussi riches que diversifiées, la débauche de fleurs sur les collines à certains moments de l'année, les arbres et les herbes médicinales "dont on pourrait remplir un tome", les oiseaux, dont l'auteur vante "la diversité ... la beauté et l'harmonie ... les plumages variés" et qu'il compare à des fleurs, comme le faisait Fray Buenaventura qui semble avoir été un de ses inspirateurs directs, les animaux sauvages et domestiques, enfin, les deux printemps dont parlent aussi Fray Buenaventura et Fray Diego (2).

Quelques années plus tard, en 1646, un autre créole éminent, le Jésuite chilien Alonso de Ovalle, publia à Rome son Histórica relación ... Comme ses devanciers péruviens, il ouvre son ouvrage par une quinzaine de chapitres rassemblés sous le titre général de De la naturaleza y propiedades del reino de Chile. Dès le premier, il donne le ton de sa description :

> "Confieso que me holgara más hablaran de este país testigos de fuera que le han visto, porque como más

---

(1) Lib. I, cap. VIII, p. 49-60

(2) Ibid., lib. I, cap. VIII - X, p. 51-65

> libres de la calumnia de apasionados a que están espuestos los que hablan de sus propias cosas, pudieran con menos temores encarecer las buenas calidades de que fue Nuestro Señor servido dotarle, pues la común voz de los que de Europa han llegado a verle, es que su cielo y suelo es lo mejor que han visto en cuanto han andado (debe de ser cortesía que hacen a aquella tierra por el buen pasaje y agasajo que a todos hace) (1).

Après avoir décrit le climat, et insisté sur le fait qu'il n'y a pas de foudre ni d'animaux dangereux, le P. Alonso de Ovalle s'attache à peindre les plantes, les herbes médicinales et les forêts. Dans un passage très poétique, il dessine la campagne au printemps, couverte "du nouvel ornement [...] de la beauté des fleurs", tandis que le jeu des couleurs répond au subtil mélange des parfums. Puis, viennent l'été et l'automne avec leurs fruits innombrables et leurs vins, les mines, et "la longue cordillère du Chili ... merveille de la nature et sans pareille" (2). L'auteur, dont la plume est celle d'un poète élégant et raffiné, décrit avec passion la magnificence des cimes majestueuses après les pluies, quand le ciel redevient pur, tandis que le soleil irrise les splendeurs glacées des sommets enneigés. Il ne peut retenir un cri d'admiration à l'évocation de ces lointaines merveilles :

> "Hacen una vista [illegible] a los que nacemos allí y estamos acostumbrados a ella no admira y da motivos de alabanzas al criador que tal belleza pudo criar ..." (3).

Ce vaste panorama de la nature chilienne se poursuit avec l'évocation des volcans, des sources, des fleuves et des ruisseaux, des riches-

---

(1) Histórica relación del reyno de Chile y de las misiones y ministerios que ejercita en él la Compañía de Jesús, Rome, 1646, lib. I, c. I, p. 2-3. Toutes les notes concernant cet ouvrage renvoient à la réédition qu'en fit J. T. Medina au début de ce siècle, Santiago, s. d.

(2) Ibid., lib. I, cap. I-IV, p. 2-17

(3) Ibid., lib. I, cap. V, p. 25

ses de la mer avec ses coquillages et ses poissons, de celles de l'air avec ses oiseaux (1). Comme l'écrit l'auteur dans quelques lignes où il donne parfaitement le ton, le sens et le but du somptueux panégyrique de cette nature chilienne qui l'avait vu naître :

> "Todo lo puede haber hecho el Autor de la naturaleça que tan liberal y benéfico se mostró con aquel país donde son tantas y tan maravillosas las singulares propiedades de que goza, que no es mucho no se sepan todas, particularmente que los que nos empleamos en aquellas partes en la conquista espiritual de las almas, nos queda muy poco tiempo para escudriñar estas y otras curiosidades y secretos de la naturaleza" (2).

Par la suite, des chapitres de ce genre deviendront les préalables obligés à toutes les grandes oeuvres sur le Pérou, et, à vrai dire, bien peu y échappent dans la seconde moitié du XVIIème siècle. Dans un Informe à son général, le Dominicain de Lima F. Antonio González de Acuña ouvre son histoire hagiographique des Prêcheurs du Pérou par une trentaine de pages où, selon un processus connu, sur le ton et avec les moyens de ses prédécesseurs, il dresse à grands traits la vaste fresque obligée des splendeurs et des richesses de la nature péruvienne. On y retrouve tous les éléments devenus traditionnels de ce genre (3).
Vers la fin du siècle, un autre Dominicain, le Liménien F. Juan Meléndez, reprend lui aussi le même schéma dans ses Tesoros verdaderos. Il puise la majeure partie de sa matière et de sa documentation chez la plupart de ses devanciers que l'on vient de citer,

---

(1) op. cit. lib. I, cap. VI- XVIII, p. 27-77

(2) Ibid., lib. I, cap. XIII, p. 60.

(3) Informe a Nuestro Reverendísimo. General de el orden de Predicadores, F. Jhoan Baptista de Marinis, por el presentado F. Antonio González de Acuña, Madrid, 1659.

mais aussi -et de façon assez curieuse- dans El sol del Nuevo Mundo, oeuvre d'un religieux né en Espagne, à Séville, F. Francisco Antonio de Montalvo, qui s'était cru obligé de suivre les patrons alors en vigueur dans ce genre d'ouvrages (1). F.F.A. de Montalvo n'est d'ailleurs pas le seul métropolitain qui, de la sorte, ait enrichi le courant dont nous traitons. Dans ses Memorias de la gran ciudad del Cuzco cabeza de los Reynos del Perú, le Madrilène don Juan Mogrovejo de la Cerda se fait le chantre inspiré et savant de la ville du Cuzco où il s'était fixé, et dont il était alcalde ordinaire (2).

Dans sa première Memoria, il explique que l'Amérique est plus grande et plus belle que l'Asie, l'Afrique et même l'Europe. Conscient de l'effet que pouvait produire cette affirmation sur des lecteurs européens, il ajoute :

> "Leeráse esta ventaja con admiración, con admiración quiero que se lea" (3).

La seconde Memoria se donne pour but de montrer que le Pérou est en Amérique le pays le plus riche et le plus fertile (4). Après diverses considérations sur les Indiens, l'auteur en vient à parler de la vallée du Cuzco dont il ne doute à aucun instant qu'il s'agisse du meilleur site de ce pays déjà doublement privilégié qu'est le Pérou. Don Juan ne nous fait grâce d'aucun détail : le climat tempéré "qui fuit les extrêmes", les influences astrales particulièrement bénéfiques, la fertilité du sol telle que la moindre "huerta"

---

(1) El sol del Nuevo Mundo, Rome, 1683, lib. I, cap. 2 et 3.

(2) B.P.R. Ms. 1904.

(3) Ibid., f. 6.

(4) Ibid., f. 7.

se transforme bientôt en "jardín", et les forêts qui, d'après l'auteur, seraient fort importantes dans la région :

> " ... hermoseando varias arboledas, es todo el país una floresta deleytable" (1).

Là aussi, il suffit de citer les titres des Memorias pour indiquer sur quel ton la matière y est traitée :
Memoria 7a : Fertilidad deleitable del Cuzco, aguas de su comarca, Provechosos ríos de su jurisdicción admirables, où des pages entières répertorient tous les légumes, tous les fruits, toutes les fleurs de la région, si bien que :

> "Ningún sentido en este país puede quedar quejoso de la naturalesa, agradecido sí, mucho todos; ynumerables ejércitos de flores regalan el olfato, ynfinitas tropas de pájaros lisonjean el oydo, unas y otros la vista, los valles fructuosos son recreables al tacto y al gusto, los recreables al gusto dan gusto y tacto" (2).

Memoria 8a : Más excelencias del Cuzco en el ayre, en tierra, en agua, canteras que le adornan, minerales que le enrriquesen. C'est de nouveau l'occasion de longues listes d'animaux, d'oiseaux, d'insectes, de pierres et de minéraux de la région qui font de cet étonnant ouvrage le plus complet et le plus vibrant de son époque sur l'ancienne capitale des Incas, et le situent tout à fait dans le courant d'exaltation de la patrie du créole. Bien que né en Europe, don Juan, n'en doutons pas, se sentait cuzquénien. L'orgueil avec lequel il parle de sa ville et de sa région le prouve sans équivoque.

Chaque grande région de la vice-royauté avait ainsi son chantre.

---

(1) op. cit. f. 13

(2) Ibid. f. 19

Nous avons parlé de ceux de Lima, du Chili, du bassin de la Plata, mais il en est d'autres, comme si, partout, les fils du pays avaient voulu faire connaître au monde les beautés de leur patrie, et avaient eu le désir de faire partager au lecteur leur enthousiasme pour elle.

A l'extrême fin du XVIIème siècle, le Dominicain F. Alonso de Zamora rédigea son Historia de la Provincia de San Antonino. En apparence, cette grosse chronique de la vie conventuelle des Prêcheurs de Nouvelle Grenade ne semble guère justifier de longues considérations sur la nature du pays, et pourtant .... Après avoir ouvert son livre sur une trentaine de pages de remarques générales sans grand intérêt, F. Alonso ne le commence vraiment qu'au chapitre VIII du 1er livre. A partir de là, cinq chapitres durant, et sur le ton encomiastique propre à ce genre de texte, nous avons droit à un long catalogue dont le contenu nous est indiqué par les titres mêmes des chapitres :

chapitre VIII, En qué parte de los Reynos del Perú está el Nuevo de Granada, su extensión y riqueza de sus minerales.

chapitre IX, De los montes, llanos, selvas y frutos que ay en el Nuevo Reyno.

chapitre X, De las semillas, flores, frutos y yervas medicinales que se hallan en los campos, huertas y jardines.

chapitre XI, De los brutos animales y serpientes que ay en el Nuevo Reyno.

chapitre XII, De algunos pezes y aves que ay en el Nuevo Reyno (1).

Dans ce même courant, on trouve aussi l'oeuvre de José de Oviedo y Baños intitulée Historia de la conquista y población de la provincia de Venezuela. Il s'agit, certes, d'un livre consacré à une région située en dehors de la vice-royauté de Lima, et écrit alors que le

---

(1) Historia de la provincia de San Antonino del Reino de Granada, op. cit., p. 30-65

XVIIIème siècle était déjà bien engagé, puisque la rédaction en fut terminée en 1722. Pourtant, nous avons là une oeuvre intimement liée à celles dont nous venons de parler, en particulier au courant liménien, de loin le plus important et le plus diffusé, pour des raisons évidentes. José de Oviedo y Baños était né à Bogota, en Nouvelle Grenade. Très jeune, il était passé à Lima dont sa mère était originaire pour y faire ses études avant d'aller se fixer de façon définitive à Caracas qui devint ainsi sa patrie d'adoption.

Le titre du chapitre qui ouvre le premier livre est déjà révélateur : Del sitio y calidades de la provincia (1). Il peint d'abord la nature :

> "Las sierras inaccesibles (...) las montañas aspérrimas, tierras altas, limpias y alegres vegas, tan fértiles como hermosas, y valles tan deleitosos que en continuada primavera, divirtiendo con su amenidad, convidan con su frescura".

Tout est décrit : la multiplicité et la beauté des animaux, parmi lesquels l'auteur fait une place de choix aux chevaux, les cultures qu'il cite en faisant remarquer "qu'il n'est rien qui n'y soit produit" en raison de la variété des climats due à l'altitude, les bois précieux, les plantes aromatiques, les poissons des fleuves et les bêtes de la forêt, les simples, les mines d'étain, les pierres précieuses, les sources et les rivières :

> " ... muchas, claras y saludables, pues no hay amagamiento de serranía ni ceja de montaña que no broten cristalinos arroyos que, cruzando la tierra con la frescura de sus raudales, la fecundan de calidad".

---

(1) Historia de la conquista y población de la provincia de Venezuela; Madrid, 1958, B.A.E., t. C V II , lib. I, cap. I, p. 11.

Enfin, les multitudes d'oiseaux, parures incomparables des arbres vénézuéliens :

> "sirviendo aquéllos de deleite con la hermosura de sus plumajes y suavidad de sus cantos".

Dans cette dernière citation perce, d'ailleurs, de façon fort évidente, le souvenir de F. Buenaventura et de F. Diego, ce qui replace bien ces pages dans la grande lignée des oeuvres créoles du XVIIème siècle sud-américain.

La vice-royauté de Lima n'avait donc pas l'exclusivité de ce genre de littérature qui érigeait telle ou telle région en "terre des merveilles où la beauté des sites va de pair avec l'abondance providentielle des ressources" (1). Beaucoup plus au nord, au Guatemala, la conscience créole s'exprime aussi à la fin du siècle par ce qu'André Saint Lu a appelé "une illustration et une exaltation du monde local" qui passe d'abord par celle de la géographie.

Dans un style baroque, souvent boursouflé, la Recordación florida de Francisco Antonio de Fuentes y Guzmán propose à ses lecteurs la vision des magnifiques vallées de son pays, les volcans, la faune sauvage et domestique, etc ... dont l'intérêt, la beauté, les splendeurs lui semblent dignes des Bucoliques de Virgile. N'écrit-il pas en effet :

> "Por estos montes pudiera mejor el poeta mantuano ... que por los de Arcadia, haber compuesto, si se hubieran conocido en su tiempo, la numerosa cadencia de su

---

(1) André Saint Lu . - Condition coloniale et conscience créole au Guatemala; op. cit., p. 88.

Egloga cuarta" (1).

En Nouvelle Espagne, dans des oeuvres contemporaines de celles dont nous avons traité, mais au moyen de formes littéraires parfois différentes, on trouve aussi cette exaltation de la nature, en l'occurrence celle de l'Anahuac dans la plupart des cas. Dans sa thèse, Jacques Lafaye a consacré tout un chapitre au "Printemps indien" pour reprendre une expression de Carlos de Sigüenza y Góngora. Il y a montré comment, à partir de l'exaltation de la nature de Nouvelle Espagne, on passait à une vision édenique et mythique de la réalité américaine que nous nous réservons de traiter un peu plus loin (2).

Au-delà de formes peut-être devenues bien vite assez conventionnelles, les textes dont nous avons parlé révèlent, sans exception, un amour ardent, passionné même, "une effusion lyrique, un chant sans cesse alimenté à la flamme intérieure d'un criollismo spontané" comme l'a justement écrit André Saint Lu (3).

C'est, sans doute, dans leur caractère souvent excessif, que ces textes sont le plus révélateurs. Leur outrance n'est-elle pas une réponse au mépris ou, à tout le moins, au dédain dont le Pérou et l'Amérique en général étaient les victimes ? F.A. de Fuentes y Guzmán n'écrivit-il pas, de manière significative à propos de la flore de son pays :

---

(1) Recordación florida, discurso historial, natural, militar y político del Reyno de Goathemala, op. cit., Ia parte, lib. X, cap. I. Pour cet aspect de la Recordacion florida, cf. le livre d'André Saint Lu cité à la note précédente, IIème partie, chap. III, p. 87-91

(2) Quetzalcoatl et Guadalupe, la formation de la conscience nationale au Mexique, op. cit., IIème partie, chap. 2. "L'utopie du "Printemps indien" (1604-1700).

(3) Condition coloniale et conscience créole ..., op. cit., p. 91

"Aunque algunas personas de España apocan y desprecian las cosas de las Indias, éstas nos parecen flores bien perfectas y hermosas y serán como aquéllas" (1).

Sans aucun doute, la peinture de la nature américaine par les créoles a eu d'illustres antécédents européens. On peut en voir une des sources dans les innombrables chroniques, descriptions, histoires et autres mémoires où les premiers Espagnols, ceux du XVIème siècle et du début du XVIIème, ont représenté de la manière la plus attrayante et sur le ton de l'émerveillement, les choses inouïes que leur avait fait rencontrer leur expérience indienne. Il n'est d'ailleurs pas rare que les auteurs américains citent d'abondance ces chroniqueurs ou ces historiens pour avoir, en quelque sorte, la garantie d'illustres devanciers métropolitains, donc peu suspects de la complaisance que l'on reprochait aux créoles.

D'autre part, il ne faut pas oublier qu'à la même époque, en Espagne, une foule "d'écrivains" à la plume souvent malhabile, offraient, eux aussi, sur l'autel de l'amour de la "patria chica" de grosses chroniques, des poèmes épiques, de pesantes histoires où, souvent, les mythes antiques et la lecture de Plutarque avaient plus de place que les faits dûment avérés. Chacun, selon sa manière et avec ses moyens, exaltait aussi la terre qui l'avait vu naître. Il n'est pas impossible que ce courant ait, d'une façon ou d'une autre, influencé les créoles qui ont pu y trouver des idées et des modèles.

Il n'en reste pas moins que les textes américains dont nous avons traité diffèrent tous sur un point. Par un mécanisme

---

(1) Recorda ción florida ..., op. cit., Ia parte, lib. VIII, cap. 3

de pensée tout à fait naturel, les créoles veulent montrer que, loin d'être inférieur aux autres régions du globe, leur pays peut être comparé à n'importe quelle contrée d'Europe, et cela sans désavantage, bien au contraire.

N'oublions pas que beaucoup d'oeuvres criollistas sont écrites ou publiées en Europe. Elles s'adressent d'abord, et surtout, à un public européen qu'il s'agit de convaincre des beautés de l'Amérique. C'est dans ces conditions que sont apparus le second mémoire de F. Buenaventura de Salinas y Córdoba, la chronique de F. Antonio de la Calancha, les trois tomes de F. Juan Meléndez, l'Histórica relación du P. Alonso de Ovalle, etc ....

Au coeur de ces oeuvres, surgit à tout moment le besoin impérieux et constant de comparer les deux continents pour conclure à la supériorité du Nouveau Monde, et révéler ainsi le sens profond de la démarche créole. Dans sa Chrónica moralizada, F. Antonio de la Calancha en apporte la preuve à plusieurs reprises :

> "Por ser este cielo tan benévolo, sus estrellas tan favorables, sus ayres pocos i de calidad tenplada, sus aguas dulces, frutíferas i sin malicia, proviene que la tierra sea sana, deleytosa i regalada, el Perú el más rico del mũdo i el más abastecido del orbe" (1).

> "Que sea más fecunda esta tierra que la de España i Europa es evidente, pues acá se dan todas las frutas que de allá se traen, i allá no frutifican las más que de acá se llevan" (2).

Au terme de sa démonstration, il en arrive même à poser, sur un plan économique, le principe de l'indépendance du Pérou :

---

(1) Chrónica moralizada, op. cit., lib. I, cap. VIII, p. 53.

(2) Ibid., lib. I, cap. IX, p. 56.

"Pues ya avemos dicho las noblezas del cielo, ayres, aguas i tierra del Perú, sus abundancias de aves, flores, frutas, peces, de comidas, carnes, trigos, maís, aceyte, vinos, miel, açúcar, salinas, riquezas de oro i plata, metales de yerro, cobre, plomo, azogue i açufre, i sin que nadie lo contradiga, no a menester este Reyno para el adorno, regalo i descanso de la vida umana a otro ninguno" (1).

Non sans orgueil, il rappelle ensuite que le père José de Acosta comparait le Pérou au jardin des délices, et que don Juan de Solórzano Pereira mettait sur un même plan les environs de Lima et les Champs Elysées, sans compter bien d'autres auteurs qui, ajoutait-il :

"Sólo con ipérboles ajustan sus albancas i, con decir que se aventaja a las tres partes del mundo, descargan su conciencia" (2).

Beaucoup plus mesuré, sauf lorsqu'il s'agit de décrire les villes du Chili, le père Alonso de Ovalle qui présente au lecteur un pays alors assez pauvre, insiste, lui, sur un autre aspect de ces lointaines contrées, sur un autre argument dont le sens implicite est néanmoins le même que le précédent. Le climat chilien, écrit-il, est le seul de toute l'Amérique espagnole à ressembler à celui de l'Europe. Donc, le Chili est l'unique pays de la vice-royauté à être semblable aux régions du vieux continent. Comme s'il craignait que ce fait, à ses yeux fondamental, ne soit mis en doute par ses lecteurs espagnols, le Jésuite répète que c'est là une vérité patente et reconnue de façon unanime :

---

(1) Chrónica moralizada. op. cit, lib. I, cap. X, p. 66.

(2) Ibid., lib. I, cap. X, p. 67

> "Quien ve lo uno y lo otro es buen testigo de esta verdad, y ninguno pasa de esta parte a aquélla que no lo note" (1).

Enfin, nous citerons un dernier exemple, celui du célèbre Juan Espinoza Medrano, "El Lunarejo", sans doute l'une des intelligences les plus intéressantes de la fin du XVIIème siècle péruvien.

Dans la préface au lecteur de sa Logique parue en 1688, il rappelle qu'il ne faut point trop croire au déterminisme géographique. La preuve en est, comme le dit Juvenal dans sa dixième satire, que "des gens illustres sont nés sous les cieux les plus vils dans la patrie des sots". Néanmoins, Espinoza Medrano s'emploie à démontrer -c'est le terme qu'il emploie- que :

> " ... nuestro mundo no está circundado por aires torpes y que nada cede al Viejo Mundo".

Puis, il ajoute sur le même ton :

> "Por consiguiente, los peruanos no hemos nacido en rincones oscuros y despreciables, ni bajo aires más torpes, sino en un lugar aventajado de la tierra, donde sonríe un cielo mejor, por quanto las partes superiores son preferibles a las inferiores y las diestras a las siniestras. Mas si hasta Grecia, Madre de todas las ciencias y Atenas mismo, su capital, se sitúan con respecto a nosotros en un lugar inferior y siniestro, claro que habiendo heredado la cumbre más alta del mundo, podríamos enorgullecernos de nuestra tierra y nuestro cielo" (2).

---

(1) Histórica relación... op. cit., lib. I, cap. I, p. 5.

(2) Cité par Walter Redmond : "Juan Espinoza Medrano, prefacio al lector de la Lógica". Fénix, 20, 1970, p. 74-80.

Comme on peut l'imaginer, beaucoup d'Espagnols devaient considérer de telles affirmations comme d'impudentes vantardises à accueillir avec condescendance. Déjà, à la fin du XVIème siècle, Mateo Rosas de Oquendo se moquait de l'exaltation des créoles toujours prêts à embellir l'image de leur pays. A une dame de Mexico qui n'échappait pas à la règle, il répondit avec sa gouaille habituelle :

"Mire, Señora mexicana,
Ya le dixe la otra noche
Que no me alabe esta tierra
Tanto que me da garrote.
¿Piensa que soy Santo Padre,
Aun no he sido sacrimoche,
Que para canonizarla
Me presenta informaciones ?" (1).

B - LES BIENFAITS DE LA NATURE AMERICAINE

Si dans leurs écrits les créoles s'attachaient à démontrer, comme nous venons de le voir, que les conditions géographiques de leur pays étaient en tout point comparables à l'Espagne, et, même, lui étaient supérieures à bien des égards, leur propos ne se réduisait pas à une quelconque vanité localiste. Ils voulaient expliquer pourquoi les Hispano-américains étaient pleins de qualités, à l'image du pays qui les avait vu naître. C'était leur réponse aux Européens qui se faisaient les porte-parole malintentionnés de la "dégénérescence américaine".

On se souvient que les sentiments anti créoles s'articulaient autour de trois idées : la mauvaise influence du climat d'ou-

(1) Sátira que hizo un galán a una dama criolla que le celebraba mucho a México. Bull. hisp., VIII, n° 3, 1906, p. 257-278.

tre.Atlantique, la piètre qualité des ancêtres espagnols des Hispano-américains,et la barbarie qui, paraît-il, régnait sur le Nouveau Monde. Les Péruviens,comme les autres créoles,répondaient sur ces trois plans, en insistant d'abord sur le rôle bénéfique de la nature américaine, puisque le déterminisme géographique était à l'origine de la plupart des préjugés dont les habitants des lointaines colonies de l'Empire étaient les victimes.

En 1619, dans son Información . . . . , le procureur Juan Ortiz de Cervantes démontait l'argumentation métropolitaine sur les trois points indiqués ci-dessus. Après avoir rappelé que les indianos -les créoles- étaient les descendants des conquérants espagnols, et que,selon l'Evangile, il n'est pas de bon arbre qui donne de mauvais fruits, il ajoutait :

> " ... y con esto, concurre la disposición de la buena tierra, suelo y cielo de las Indias, fértil, grato y saludable (...) de suerte que por el suelo no pierden lo uno con lo otro".

Citant F. Gregorio López,puis le De natura deorum de Ciceron, il étayait son affirmation d'autorités indiscutables, et terminait en faisant l'éloge de l'enseignement dispensé au Pérou :

> "Con el gran exercicio de las letras de las universidades y Religiones, se componen los tales sugetos que con verdad no se pueden negar" (1).

C'est là un dernier aspect de la question sur lequel nous reviendrons en détail.

---

(1) Información en favor del derecho que tienen los nacidos en las Indias en ser preferidos en las Prelacías, dignidades, canongías y otros beneficios eclesiásticos. (B.P.R. Misc de Ayala, t. XXVI, f. 211-229). Pour la citation, cf. f. 226 r.

Pour être juste, on doit dire que, parfois, même des Espagnols qui insistaient sur les influences en général néfastes, selon eux, de la nature américaine, remarquaient, à l'occasion sur les créoles, certains effets heureux du Nouveau Monde. A la fin du XVIème siècle, le médecin sévillan établi en Nouvelle Espagne Juan de Gárdenas expliquait d'un point de vue médical la supériorité intellectuelle des créoles dans quelques domaines. D'après lui, l'humeur colérique de la plupart des Espagnols se transformait, en s'améliorant, chez leurs descendants nés de l'autre côté de l'océan. Sous l'effet du climat tropical à dominante chaude et humide, l'humeur sanguine venait tempérer et affiner la dominante originelle. Or, ce mélange était tenu dans les traités humoraux de l'époque pour la meilleure des neuf complexions principales. Ainsi, les créoles voyaient quelques unes de leurs qualités hispaniques sublimées par leur naissance américaine. La colère renforçait la mémoire, la chaleur venait aiguiser et éveiller les puissances de l'âme. Cela expliquait la vivacité, mais aussi la précocité que l'on se plaisait, du moins dans certains milieux, à reconnaître aux Hispano -américains. Selon Juan de Cárdenas, ces derniers étaient :

> "Prestos en aprehender, y percibir, prestos y bivos en entender y obrar, agudos en tracender, tenaces en retener ... (1).

Cette constatation n'empêchait pas l'auteur de souligner aussi, comme nous l'avons rapporté, les influences débilitantes de l'Amérique dans d'autres domaines physiologiques et intellectuels.

---

(1) Problemas ..., op. cit., lib. III, cap. 2, p. 176-181.

De la même façon, tout en insistant sur les défauts créoles, F. Reginaldo de Lizárraga convenait de la grande beauté des enfants d'origine européenne nés à Chicama. Il expliquait le phénomène par la qualité des eaux de cette contrée :

> "Los hijos de los españoles que nacen en este pueblo por la mayor parte son gentiles hombres y las mujeres les hacen gran ventaja y aun a todas las del Perú ; créese que el agua es gran parte en esta particular, porque donde la hay buena, las mujeres son muy bien dispuestas que donde no es tal, esto lo dice la experiencia" (1).

Le marrane galicien León Portocarrero qui, on s'en souvient, était très défavorable aux créoles, expliquait de la même façon la beauté renommée dans tout le pays des femmes d'Ica :

> "Ica (...) tiene las mugeres más hermosas de vista y forma que tiene el Perú. Como es de lindo y estremado temple, críanse aquí lindísimas gentes, el mismo cielo los hace hermosos y blancos a todos los que allí residen" (2).

Si l'on en croit le père Bernabé Cobo, les deux grandes capitales de l'Amérique espagnole, Lima et Mexico, étaient connues pour la beauté des enfants qui y naissaient. Rares étaient les villes d'Espagne pouvant se targuer d'aussi heureux effets sur les nourrissons. Bernabé Cobo, qui rapportait cette opinion après avoir vécu dans les deux capitales, y adhérait tout à fait :

---

(1) Descripción breve ... op. cit., lib. I, cap. 6, p. 8. Dans son ouvrage déjà cité, F. Antonio González de Acuña mettait, lui aussi, la douceur de la voix des religieuses liméniennes sur le compte de la qualité des eaux du pays : "O lo causan las aguas, o lo ocasiona superior influxo del clima que, sobre otras gracias, concedió a los criollos esta arte cõ perfección", op. cit., p. 35

(2) Descripción del virreinato .., op. cit., p. 106-107.

"No pocas veces he oido afirmar a muchos, y no me desplace su parecer, que a una mano se crían más hermosos niños en esta ciudad de Lima y en la de México que en otras muchas de España ..." (1).

Le visage et la beauté physique étant considérés comme le reflet de l'âme et des richesses intérieures de l'individu, si le climat avait certains effets bénéfiques sur le corps, il en était de même pour l'esprit et l'intelligence des créoles. Le Mercédaire Martín de Murúa, "parlant sans passion", les présentait ainsi, preuve que cette matière était de son temps l'objet de bien des discussions, dont la mesure et l'impartialité n'étaient sans doute pas les caractères dominants :

"Los criollos y nacidos en este Reyno son por la mayor parte de claro ingenio y de entendimiento agudo y ynclinados a las sciencias, y los que en ello más se aventajan y exceden a los demás son los orijinarios desta ciudad de los Reyes donde parese que por el influxo y benignidad del cielo no ay ninguno de yngenio torpe y de entendimiento pequeño, porque en jeneral son fáziles para todo jénero de facultades y prestos en aprehender qualquiera sciencia por dificultosa que sea" (2).

Quelques années plus tard, F. Antonio Vázquez de Espinosa expliquait de la même façon le fait que la plupart des professeurs de l'université de San Marcos soient créoles :

"Los catedráticos casi los más son naturales de las Indias, y en particular de esta ciudad donde parece que el cielo de ella y generalmente de todas las Indias influye ingenios peregrinos y raros en agudeza y facilidad de tal

(1) Historia del Nuevo Mundo... op. cit., t. II, p. 12.

(2) Historia general del Perú ... op. cit., t. II, p. 202.

> modo que en lo general son muy ábiles y de vivos ingenios como se conoce por las cáthedras que ocupan y sus púlpitos que pueden luzir entre grandes sujetos ostentando las ciencias" (1).

Comme on s'en doute, les créoles n'étaient pas les derniers à faire remarquer les mérites conjoints de leur pays et de leurs compatriotes, c'est-à-dire d'eux-mêmes.

Fils d'un pays qu'ils aimaient, dont le climat par sa clémence et la terre par sa richesse avaient, ils n'en doutaient pas, les meilleurs effets sur les habitants, les Sud-américains réfutaient ainsi les préjugés défavorables dont ils étaient victimes.

Après s'être fait le chantre de la nature liménienne et des splendeurs péruviennes, fray Buenaventura de Salinas y Córdoba écrit, en toute logique :

> "El natural de la gente comúnmente es apacible y suave, y los que nacen acá son con estremo agudos, vivos, sutiles y profundos en todo género de ciencia . Los caballeros y nobles (que son muchos y de las más antiguas casas de España) todos discretos, gallardos, animosos, valiẽtes y ginetes. Las mugeres generalmente cortesanas, agudas, hermosas, limpias y curiosas, y los nobles son con todo estremo piadosos y muy caritativos. El lenguaje que comúnmente hablan todos es de lo más cortado, propio, culto y elegante que puede imaginarse, y lo que más admira es ver quan temprano amanece a los niños tan levantados que como sea nacido acá, no ay alguno que se incline a aprender las artes y los oficios mecânicos que sus padres les traxeron de España ; y assí no se hallará criollo çapatero, barvero, herrero ni pulpero, etc.. porque este cielo y clima del Perú los levanta y ennoblece en ánimos y pensamientos" (2).

---

(1) Compendio ... op. cit., IIa parte, lib. IV, cap. XXXI, n° 1276.

(2) Memorial ... (1630). op. cit., disc. II, cap. I.

Plus loin, dans le chapitre IV consacré à l'université de San Marcos, il précise encore sa pensée sur ce point :

> "¿Qué mucho que los nacidos acá ocupen sus mayores puestos y sean lectores y maestros del insigne claustro (...) si el cielo es tan eficaz y tan benévolo en esta parte occidental del mundo que quando el sol corre fogoso por su abrasada zona y linea equinocial estiende y abre (como dice Homero) los cien brazos y manos de gigante, comunicando la más robusta facultad vital a las plantas y animales (...)
> No ay duda sino que, como Dios concurre con el cielo produciendo minas preciosas de oro y plata e inestimables margaritas y finísimas esmeraldas, cría también vivicísimos ingenios y floridísimos talentos ; y como Potosí da barras para enriquezer a España, puede esta universidad enriquezer a toda Europa de sujetos ilustres en virtudes, claros de sangre, insignes en govierno y celebrados en letras".

Dans son Teatro de la santa iglesia metropolitana, F. Diego de Córdoba Salinas devait reprendre mot pour mot ce paragraphe de son frère. Fait significatif, pour être plus explicite encore, parmi les causes de cette élévation et de cet anoblissement des âmes créoles, il ajoutait l'abondance et la richesse du pays (1).

La Chrónica moralizada de F. Antonio de la Calancha systématise cette théorie selon deux axes. Le premier est l'influence du climat, le second celle des astres.

Après avoir présenté, par le menu et de façon didactique, tous les aspects de la nature péruvienne, il écrit :

> "Porque no se piense que cría este cielo i tierra cuerpos

---

(1) Teatro... op. cit., p. 7

sin almas o almas sin entendimientos, cría en general este nuevo mũdo buenos talles, ermosos rostros, afables condiciones i personas ayrosas, apetecen la gala, es común la limpieza i en las mugeres eceso, estúdiase el aseo i tiene donayre el atavío".

Il ajoute que même les immigrants venus d'Europe participent aussitôt de ces bienfaits :

"Cría el Perú magnánimos coraçones i trueca ánimos cuytados ; el oficial mecánico parece el día de fiesta regidor o mayorazgo, lo más es capa negra y terciopelo, el que fue gañán en España cobra umos de noble, i el pechero estudia en parecer idalgo, el que en su linage no juntara ciẽ pesos, los gasta en el Perú en un banquete, i el que tiene solos diez pesos los desperdicia en dar una merienda, i si esto es desacuerdo en govierno político, es argumento del ánimo señoril que engendra este terreno" (1).

Puis, il fait le panégyrique de ses compatriotes :

"Los criollos deste Perú son de agudos entendimientos i de felices memorias, acelérase en los niños el uso de la razón i alcança más uno de doce años que en otros, Reynos uno de quarenta (...) salen ecelentes supuestos en Filosofías, Metafísicas i Teologías, son grandes juristas i cabales estudiantes en ambos derechos, ya lo va conociendo España i lo ponderan ya los consejos : sobran abilidades i letras i por estar lejos faltan la ventura y el premio" (2).

N'était-il pas courant de dire que les créoles péruviens réussissaient à atteindre en huit années d'études le même niveau

---

(1) Chrónica moralizada. . ., op. cit., p. 67.

(2) Ibid. p. 67-68.

que leurs cousins d'Europe au bout de seize ? Cette spontanéité que F. Antonio ne manquait pas de faire valoir, cette agilité d'esprit, étaient dues au climat et aux nourritures du Pérou. Ces dernières, par leur légèreté, contribuaient à la finesse et à la vivacité de l'intelligence :

> "Los alimentos son de menos sustento i más fáciles de digerir que en Europa, i la causa de esto es que aondan poco las raices de las plantas i las mieses en esta tierra, i así participan los frutos i bastimentos menos de la sustancia terrestre, i las carnes de los ganados porque comen desta yerba que aonda poco las raizes no son tan sustanciales, i así los alimentos son leves, buenos para los ingenios i entẽdimientos i de menos sustancia para las fuerças corporales" (1).

A propos de ce dernier argument relatif aux influences de la nourriture américaine, F. Antonio souligne donc ses aspects positifs sur l'intellect et ses effets négatifs sur le physique. On se souvient que la pensée espagnole anticréole se contentait, elle, de mettre en valeur ces derniers et, donc, de ne rappeler que l'aspect défavorable aux Hispano-américains.

Pour ce qui est de l'influence du climat des Indes, F. Antonio fait un véritable excursus où il s'appuie avec précision sur la science de l'époque :

> "Galeno siguiendo a Ipócrates en el libro de aere aquis et locis dice que entre Asia i Europa ay gran diferencia porque en Asia nacen todas las cosas mucho más ermosas i las gentes más benignas i afables que en Europa, i la razón, dice Ipócrates, es la igual templança del año. De aquí saco yo mi argumento : si el Perú es la tierra en que más igualdad tienen los días, más templança los tiempos, más benignidad los ayres i las aguas, el suelo fértil

---

(1) Chrónica moralizada... op. cit. p. 47-48.

> i el cielo amigable, luego criará las cosas más ermosas i las gentes más benignas i afables que Asia i Europa. La razón de ser mejores los ingenios de unas tierras que de otras dan grandes Filósofos que apoyan con la sentencia quinze de Aristóteles en el libro catorze de sus problemas, i es que los que son criados o abitan en regiones i tierras más calientes que frías son generalmente de mejores ingenios i de entendimientos más agudos que los que se crían o abitan en tierras i regiones muy frías, porque así como la frialdad entorpece i amortigua las potencias sensitivas del celebro, así el calor las aviva i despierta i nace esto, dice Aristóteles, de que los que viven en tierras frías por razón de la frialdad de lugar se azen de intenso calor interno, mucho mayor del que por naturaleza tienen, el qual encerrado en las partes interiores del cuerpo echa al celebro umos i vapores gruesos que le ofuscan las aciones del entendimiento por disponer mal los órganos de que se aprovecha para sus operaciones, críanse más robustos pero menos agudos (1).

Quelques années plus tard, une autre figure de proue du criollismo liménien, le Franciscain F. Gonzalo Tenorio, dont nous aurons l'occasion de reparler plus en détail, n'écrivit-il pas à ce sujet :

> "El sol por su virtud natural y por la influencia de sus rayos consigue admirables efectos, produce del polvo de la tierra y de las duras peñas los metales preciosos del oro y de la plata. Si, pues, la eficacia del sol y de sus rayos consigue semejantes disposiciones en la naturaleza y en los cuerpos del mundo insensible ¿ Quién se atreverá a negar que, igualmente y con más perfección, actuando este mismo sol con su influjo material sobre los cuerpos de los hombres, puede crear excelentísimas disposiciones para la infusión en ellos de las almas" (2).

---

(1) Chrónica moralizada... op. cit., p. 67.

(2) Toutes les citations des oeuvres de F. Gonzalo Tenorio sont tirées des traductions faites par Antonio de Eguiluz dans son article, "F. Gonzalo Tenorio O. F. M. y sus teorías escatológicoprovidencialistas sobre Indias", Mis. hisp., XVI, n° 48, 1959, p. 257-322.

Notons qu'à ce moment de son exposé, F. Antonio de la Calancha se trouvait devant une contradiction. Comment expliquer, en effet, que les mêmes conditions climatiques puissent produire des résultats aussi contraires chez les créoles, d'après lui parangons de toutes les qualités, et chez les Indiens, jugés en général si rustres et si vils ?

L'auteur de la Chrónica moralizada sortait de l'impasse en rappelant que les effets du soleil sont différents selon les matières. Ses rayons durcissent l'argile et ramollissent la cire. Pour F. Antonio, il était certain que le climat péruvien n'avait d'heureuses influences sur les créoles qu'en raison de leurs origines espagnoles si dignes d'éloge et de respect et qui, donc, se trouvaient en quelque sorte sublimées en Amérique (1).

La seconde raison, d'après F. Antonio, des effets bénéfiques du Nouveau Monde sur les Hispano-américains, était le rôle des astres. Dès le début de son ouvrage, il explique que les planètes dominantes et les signes astrologiques du Pérou sont :

> "de aspectos alegres, influyendo ricas naturalezas i obrando con el sol mixtos estimables" (2).

Les influences mauvaises observées ailleurs, et, en particulier, en Europe sous certains signes, n'existent pas au Pérou, ou s'y manifestent de façon très atténuée. De plus, il y a davantage d'étoiles que dans l'hémisphère nord, par conséquent, un plus vaste éventail d'heureuses possibilités.

---

(1) F. Buenaventura de Salinas y Córdoba était d'un avis un peu différent. Dans son Memorial informe y manifiesto, il écrit que les Indiens bénéficiaient, eux aussi, des bienfaits du climat péruvien qui les rendait "mansos, liberales y apacibles" (disc. I, cap. IV).
Si l'on se place dans la perspective de "l'utilité coloniale "des Indiens, la différence entre les deux auteurs n'est-elle pas plus apparente que réelle ?

(2) Chrónica moralizada ..., op. cit., lib. I, cap. VIII, p. 46-47.

F. Antonio, ne l'oublions pas, était aussi l'auteur de deux traités astrologiques. Dans le premier, il indiquait les signes et les planètes qui agissaient sur chaque province du Nouveau Monde selon les principes de Ptolémée. Dans le second, il exposait "les nouvelles images d'étoiles" de l'hémisphère sud, et s'attardait, en particulier, sur celles dont l'action était prépondérante sur les couvents de son ordre dans la province de Lima.

Dans sa Chrónica moralizada, en fonction des influences astrales qui avaient présidé à la fondation de la capitale vice-royale, d'après lui un lundi 18 janvier entre 10 et 11 heures, et en relation avec "les étoiles verticales" de Lima, F.A. de la Calancha démontrait que les habitants de la ville étaient en quelque sorte prédestinés.

Tout au long de ses pages, son appareil critique est impressionnant. Il n'est pas de grand traité d'astrologie qui ne soit cité à plusieurs reprises. Ainsi garanti, F. Antonio peut en déduire le caractère des Liméniennes :

> "Quando muchachas (serán ...) vergonçosas, i quando mayores serán amigas de adquirir, inclinadas a cenobio y a monjas virtuosas i devotas, aunque siempre enfermizas".

Pour les hommes, ses pronostics sont les suivants :

> "Serán liberales i de buenas entrañas, diligentes en sus cosas, dados a granjear i a mercancías, amigos de ablar mucho i en lenguaje discreto" (1).

Quant au rôle de Jupiter dominant dans toute la région :

---

(1) Pour le rôle des conjonctions astrales qui avaient présidé à la fondation de Lima, cf. aussi F.A. de Montalvo, op. cit., lib. I, cap. IV, p. 18-19.

"Inclina a los onbres a que aspiren a cosas grandes i a ser leales i de confiança, que pretendan administrar mayores negocios de lo que pide su facultad ; son amigos de mandar i tienen blandura de condición, son onrosos amigos de linpieça, galas i aseo, alegres i que por todas vías desean las cosas i ocasiones de contento, festines i músicas, comen bien, adquieren amigos, desean acer bien a todos, son pacíficos i discretos, huyen las ocasiones de pesadunbre i de vengança ,son de buenos cõsejos, inclinados a saber i a los estudios de las ciencias, entienden qualquier cosa, arte o ciencia con facilitad i sin mucho trabajo,porque son de claros i agudos ingenios, aptos, para engendrar; cría onbres y mugeres de buena estatura, gallardía, donayre, blancura, cabellos algo rubios, barba castaña i muchos vienen a ser calvos. Todo esto ablando en común se ve i conoce en los que nacen en Lima (1).

Dans le second tome, aujourd'hui rarissime, de sa Chrónica moralizada, F.A. de la Calancha revient sur les influences astrales subies par son pays. Il ouvre d'ailleurs ce deuxième volume par une longue dissertation astrologique où il n'est question que de "signes bénéfiques" et "d'influences nobles". Le déterminisme ainsi établi est même tellement fort, que l'auteur, par la suite, est amené à le tempérer pour des raisons théologiques faciles à comprendre :

"Lo cierto es que los astros inclinan con sus influencias a los ombres, pero jamás los necesitan. El libre albedrío lo predomina todo y la voluntad es sobre todo". (2)

Un docte religieux ne pouvait dire autre chose.

---

(1) Chrónica moralizada,.. op. cit., lib. I, cap. XXXVIII.

(2) Chrónica moralizada de la provincia del Perú del orden de San Agustín nuestro padre, tomo II, Lima 1653, lib. II, cap. VI. Cf. aussi une longue dissertation astrologique au début de l'ouvrage f. 3v.
Sauf indication contraire , toutes les références à la Chrónica moralizada faites dans ce chapitre renvoient au tome I.

Après avoir décrit, comme on l'a dit, les beautés de son pays et ses merveilles, dans son Histórica relación, le père Alonso de Ovalle pense que la vaillance des Araucans, dont les soulèvements successifs mettaient la colonie en grand danger de façon presque continue, est le résultat de la fertilité et du climat, ou, peut être, de "quelque influence particulière du ciel ou des constellations d'étoiles" (1). Il développe cette idée en l'appuyant sur les conceptions scientifiques de l'époque :

> "Fray Gregorio de León (...) atribuye este brío y valentía a la fertilidad de la tierra que como él dize y es assí (casi no necessita nada de fuera aũque añade el nacer y vivir esta gente trayendo debaxo de los pies tanto oro como se cría en ella y beber contínuamente de las aguas que passan por sus minerales, participando de sus buenas y generosas qualidades) como los que viven en la villa de Potosí y se crían junto a aquel prodigioso cerro de la plata tienen unos ánimos tan intrépidos y levantados como se ha experimentado en las inquietudes y reboluciones que allí ha havido (...). Nazga esta valentía y superioridad de ánimo de los chilenos de estos principios o de algún particular influxo del cielo o constelaciones de estrellas, como dize el mesmo autor, lo que la experiencia ha mostrado y muestra es que en la América son ellos los sin segundos, como lo dizen todos los autores que tratan algo de esta materia" (2).

Pour illustrer son propos, pendant quatre chapitres, le célèbre Jésuite fait le vibrant éloge des Indiens de son pays qu'il qualifie de "Cantabres d'Amérique", en hommage à leur vaillance, leur endurance extraordinaire, leur solide complexion, et leur

---

(1) Histórica relación... op. cit., lib. III, cap. II, p. 83.

(2) Ibid. p. 82

caractère indomptable. Il souligne toutes ces qualités, non sans orgueil, puisqu'il s'agit des enfants de son pays (1).

Il y a là une solidarité ambiguë avec les Araucans (2). Elle s'exprime d'autant mieux, que les créoles chiliens bénéficient aussi, bien entendu, de ces heureuses influences. A l'instar des Indiens, ils sont plus portés sur les armes que sur les activités sédentaires comme le commerce et l'étude :

> "Les agrada más la libertad de la milicia que la sujeción y disciplina de las escuelas" (3).

Dès l'enfance, ils sont d'excellents cavaliers, et le père Alonso de Ovalle n'hésite pas à écrire qu'un Chilien en selle vaut quatre étrangers à cheval. Ces vertus guerrières n'empêchent pas le développement de celles de l'intelligence et du coeur :

> "Los naturales de Santiago (...) son por lo jeneral de buenos injenios y habilidades, así para las letras en que se señalan mucho los que se dan a ellas como para otros empleos (...) son naturalmente liberales, compasivos y amigos de hacer bien a todos y los que les saben obligar honrándolos y tratándolos con la cortesía y respeto debido son dueños de sus voluntades" (4).

---

(1) Histórica relación .... op. cit., lib. III, cap. III - V, p. 86-94.

(2) L'ambiguïté réside dans l'insistance de l'auteur sur les malheurs entraînés par les rébellions successives des Araucans.

(3) Histórica relación .... op. cit., p. 82.

(4) Ibid., lib. V, cap. IV, p. 278.

Les femmes, elles aussi, sont dignes de vibrants éloges, même si leur amour excessif et coûteux des atours n'est pas sans causer quelque souci économique aux maris (1).

Désormais, de pareilles démarches se retrouvent dans toutes les oeuvres qui traitent de l'Amérique et essayent de la racheter, avec ses habitants, aux yeux des lecteurs européens.

A la fin du XVIIème siècle, dans El sol del Nuevo Mundo, l'Espagnol F. Antonio de Montalvo, consacre ses chapitres II et III à:"Las buenas calidades deste nuevo mundo", et à : "La abundancia de flores, frutos, aves y animales deste nuevo mundo", après quoi il peut conclure sur un paragraphe que n'auraient pas renié les plus ardents porte-parole du criollismo liménien :

> "Los hombres y mugeres que cría este nuevo mundo, por más proporcionados a la participación de los benévolos influjos de sus astros, gozan excelentes calidades y de todos aquellos dones con que la naturaleza ylustra a sus favorecidos, los cuerpos de las mugeres tienen mucha alma, las almas de los hombres mucho entendimiento y todos en común buenos talles, hermosas caras, afables condiciones y liberales ánimos. Aun donde la agudeza es natural, se gastan seis y ocho años para estudiar la

---

(1) Histórica relación .... op. cit., lib. V, cap. VII, p. 279. On pourra trouver d'autres descriptions du caractère des Chiliens, aussi bien indiens que créoles, chez F.A. de la Calancha. Chrónica moralizada .... op. cit., t. II, lib. II, cap. VI, et dans l'oeuvre d'un autre créole augustin, F. Miguel de Aguirre, Población de Baldivia, motivos y medios para aquella fundación, defensas del reyno del Perú para resistir las invasiones enemigas en mar y tierra, Lima, 1647. Tous deux se fondent dans leurs explications sur "el clima, temperamento y constelación de aquellos paises".

> grammática y los criollos del Perú en menos tiempo acaban en sus estudios, de que se infiere no ser inferiores a otras naciones en la habilidad y que exceden a muchas en la aplicación (...). Todos éstos son frutos de la tierra virgen deste nuevo mundo que, con su fertilidad, igualará en breves siglos, según prometen las muestras de sus letras, virtudes y abundancias, lo que admira en el universo la memoria desde el principio de su creación" (1).

Pour tous les auteurs créoles désireux d'écrire sur leur patrie, il y avait là un schéma obligé. Ils se seraient cru déshonorés de ne point sacrifier à l'exposé des heureux effets de la nature locale sur les fils du pays. Parfois, ce cadre préétabli n'allait d'ailleurs pas sans causer quelques problèmes. Ainsi, dans l'Historia de la Villa Imperial de Potosí écrite en 1705, Bartolomé Arzáns de Orsúa y Vela voulut suivre l'exemple de ses devanciers. Certes, il lui était facile de faire le vibrant éloge de la cité du cerro rico, poumon économique de la vice-royauté et même de l'Empire. Mais comment tirer argument des heureuses influences du milieu géographique dans une ville située à 4000 mètres d'altitude, balayée par des vents glaciaux, installée dans un site très humide, sur une terre, qui,de l'aveu même de Bartolomé Arzáns, "n'engendre ni ne porte aucun fruit au point d'être presque inhabitable", et où, pendant quarante ans, aucun enfant d'Espagnol n'avait pu venir à terme, "si bien qu'un miracle avait été nécessaire pour la naissance du premier" ? Comment expliquer les heureuses dispositions des habitants d'une cité célèbre pour le laxisme de sa morale, pour la multiplicité des luttes partisanes qui l'avaient ensanglantée ? Une seule issue restait à Bartolomé Arzáns : les miracles et les soins de la divine providence :

---

(1) El sol del Nuevo Mundo, op. cit., lib. I, cap. III, p. 16.

"Bendito sea el Todo Poderoso Señor de todo lo criado, que mirando a esta villa con más piedad, goza en estos tiempos de más apacible temple (...) siendo en comparación de los antiguos al presente bastantemente apasible, cosa admirable por cierto ver el rigor trocado en mansedumbre (...) hoy no sólo nacen y se crían muy hermosos los niños, sino también las plantas y flores más delicadas en los jardines y las yerbas en sus campos, pues se crían en abundancia las malvas, escorsonera, la chicoria, el beleño, trinitaria, quinque folio y otra multitud que tiene dificultad nombrarlas en castellano y en idioma indiano".

Malgré tous les efforts de Bartolomé Arzáns, sa description de la flore potosina est loin d'être convaincante.

De la même façon, à la page suivante, il explique que les influences néfastes du Sagittaire et du Scorpion qui avaient poussé les hommes de Potosi à la guerre, à la haine et à la violence, s'étaient peu à peu estompées, et ont été remplacées par celles de Jupiter et de Mercure qui rendent les êtres: "savants, prudents, intelligents dans leurs affaires et leurs commerces [...] magnanimes et d'une générosité de coeur sans pareille" :

"Al presente (atribuyendo a superior caussa y acto sobrenatural) se experimenta de cielo más benévolo, más apacible clima y gozando de influjos más favorables sobresalen hermosos rostros, disposiciones gallardas, lucidos ingenios, corazones valientes y generosos ánimos en quienes igualmente se compiten lo jarifo del brío, lo bizarro de la gala, ostentativa opulencia, discreto cortejo y político agasajo" (1).

On retrouve bien là le même schéma démonstratif et laudatif que dans les autres ouvrages créoles, mais au prix

---

(1) Historia de la Villa Imperial de Potosi, Providence R.I., 1965. t. 1, p. 5-6.

d'une agilité un peu périlleuse et, disons-le, sans vouloir froisser la mémoire du célèbre potosino, assez peu convaincante, du moins de nos jours ....

Durant tout le XVIIIème siècle, et même encore au début du XIXème siècle, le processus de pensée que nous avons décrit se perpétua d'oeuvre en oeuvre. Il a contribué, sans aucun doute, à conforter les sentiments des créoles, leur patriotisme, et la ferme conviction que leur pays, comme ses habitants, n'étaient en rien inférieur à ceux d'Europe.

En 1806, le célèbre don Hipólito Unanue ne publia-t-il pas ses fameuses Observaciones sobre el clima de Lima y sus influencias en los seres organizados en especial el hombre. Le titre est déjà en lui-même très significatif. Son propos était, disait-il, de répondre à: "quelques philosophes d'au-delà des mers [....] qui ont trempé leur pinceau dans des encres noires et pleines d'amertume pour faire le portrait de ces régions fortunées"(1).

On ne peut être plus clair.

De façon systématique, il analysait les influences dont bénéficiaient les créoles, celle du printemps qui suscitait l'éloquence chez les jeunes, du climat sur les traits du visage, sur le teint, sur l'imagination, la promptitude d'esprit, la précocité, etc .... (2). Le succès de cet ouvrage fut tel qu'une seconde édition fut mise en vente un peu plus tard, en 1815. Il est inutile de rappeler l'importance de ces années pour l'histoire de l'Amérique et son indépendance.

---

(1) Hipólito Unanue .- Observaciones sobre el clima de Lima y sus influencias en los seres organizados, en especial el hombre, Madrid, 1815, p. 58.

(2) Ibid., p. 17-103

Dans leurs oeuvres, les créoles ne manquaient pas de rappeler à la moindre occasion -en quelque sorte pour illustrer leurs propos de cas précis et concrets- les mérites et les réussites de leurs compatriotes, les hautes fonctions qu'ils occupaient dans l'administration, l'Eglise ou l'enseignement, et cela aussi bien en Amérique qu'en Europe.

Comme le fait remarquer fray Buenaventura dans son Mémoire de 1630, non seulement tous les professeurs de San Marcos sont originaires du pays, mais, désormais, certaines personnalités les plus en vue des universités espagnoles de grande renommée, comme Salamanque ou Grenade, sont aussi créoles. Pouvait-on reconnaître de façon plus éclatante leur valeur et leur savoir ?

> "Entre las riquezas que tributa a España el nuevo mundo, la mayor es la felicidad de los ingenios que embía a esta universidad de Salamanca, no ya sólo a aprender sino a ilustrar, pues no deja de tener aquí algunos floridíssimos de los que ocupan sus mayores puestos" (1).

Fray Buenaventura offre ensuite une longue liste de créoles issus de San Marcos et parvenus aux postes les plus éminents : 13 évêques, 16 oidores, 27 chanoines, une quinzaine de provinciaux des divers ordres, etc .....

Dix ans plus tard, en 1640, un autre Franciscain de Lima, le Liménien F. Baltasar de Bustamante, adressa même à Philippe IV un long mémoire intitulé Primicias del Perú en Santidad, Letras, Armas, Govierno y Nobleça, où il voulait inventorier selon son expression : "Le glorieux champ des succès créoles". Réunissant près de 500 noms isus des diverses régions de la vice-

---

(1) Memorial, op. cit., disc. II, cap. IV.

royauté, il montrait ainsi que le Pérou, et l'Amérique du Sud en général, avaient donné naissance entre autres, à 5 archevêques, 23 évêques, 14 Grands d'Espagne, 4 consejeros en los supremos, 3 prédicateurs du roi, 4 inquisiteurs, 38 membres des chancillerías de Indias (oidores, fiscales, alcaldes de corte), 22 auteurs de traités théologiques, 18 auteurs d'ouvrages juridiques, 38 historiens et poètes, 9 professeurs des universités de Salamanque, Alcala et Séville, 56 professeurs de l'université de Lima, 99 membres des chapitres de diverses cathédrales, 11 prédicateurs fameux, 43 provinciaux des ordres religieux et 89 chevaliers des ordres militaires de Santiago, Alcantara et Calatrava (1).

En 1648, Diego de León Pinelo, lui aussi créole, démontra dans un ouvrage consacré à la Semblanza de la universidad de San Marcos que celle-ci était en tout comparable aux foyers intellectuels les plus anciens et les plus renommés du vieux continent. Son organisation, la qualité des études que l'on y faisait, les brillants résultats qu'obtenaient ensuite ses étudiants, en étaient la preuve la plus éclatante.

Diego de León Pinelo en tirait argument pour s'élever avec véhémence contre une affirmation péremptoire du célèbre philosophe flamand Juste Lipse qui, dans une de ses oeuvres consacrée à l'enseignement, avait oublié de parler des écoles américaines, et avait même qualifié le nouveau continent de barbare (2).

---

(1) Balthasar de Bustamante. - Primicias del Perú en santidad, letras, armas, govierno y nobleça, ed. par Antonine Tibesar . - Franciscan beginnings in colonial Perú, op. cit., p. 127-142.

(2) Le titre original de l'ouvrage de Diego de León Pinelo était . - Hypomnema apologeticum pro regali academia limensi in Lipsianam periodum, Lima, 1648. Il a été publié en traduction, sous le titre que nous avons indiqué, par Luis Antonio Eguiguren à Lima en 1949, à l'occasion du quatrième centenaire de l'université de San Marcos.

L'ouvrage de Diego de León Pinelo n'est d'ailleurs pas le seul qu'ait suscité les critiques et les soupçons du Lovanium de Juste Lipse. En 1688, dans la préface de sa Logique, Juan Espinoza Medrano écrivit en effet :

> "Me siento casi obligado a pesentar mi Philosophía Thomística al mundo letrado, si bien trémulo y no inconsciente de mi insignificancia para que salga al público. Pues los europeos sospechan seriamente que los estudios de los hombres del Nuevo Mundo son bárbaros, en particular, afirmamos que este honor se lo debemos a Justo (no en todo sentido) Lipsio. Pero este prejuicio lo puso a prueba el doctísimo escotista peruano Jerónimo de Valera quien, al susurrar más de una vez en su oido la pregunta "¿Algo bueno jamás pudo venir de Nazaret o del Peru ?" no pudo sino responder "Tan poderoso es Dios que puede suscitar hijos de Abraham de las piedras peruanas" (1).

Cet esprit de clocher agressif lié à une sorte de chauvinisme localiste exacerbé, sans aucun doute, par le mépris de beaucoup d'Européens, par leur condescendance ou leur commisération amusée dans le meilleur des cas, se retrouvait même dans les petites villes de l'intérieur toujours très fières de leurs gloires locales. Ainsi, dans un document malheureusement incomplet et anonyme du milieu du XVIIème siècle, on trouve sur le ton des textes précédents une liste des personnes illustres nées à La Plata. Le compilateur s'y enorgueillit qu'une ville aussi petite que La Plata (elle réunissait à peine 600 vecinos) compte parmi ses membres des noms aussi prestigieux que Guzmán, Mendoza, Luna, Portugal, Sandoval, Peralta, Manrique, Quiñones, Portocarrero,

---

(1) Cf. note 2 p. 928.

Contreras, Ondegardo, Benavides, Zárate, Vera, Andía, Cuba, Centeno, Castilla, Cabrera, etc ...., qu'elle ait vu naître et grandir 3 professeurs de l'université de Lima, dont D. Alonso Corbacho de Zárate et F. Miguel de Aguirre, les fondatrices d'un des couvents de Lima, D^{a} Beatriz et D^{a} Leonor de Orozco, ainsi que des religieux fameux comme le père Juan de Córdoba, de la Compagnie, F. Gaspar de Saldaña, de l'Ordre Prêcheur, et les Augustins F. Pablo de Valverde et F. Antonio de la Calancha dont nous avons parlé. Enfin, l'auteur ne manque pas de signaler avec orgueil que certains fils de La Plata ont obtenu en Europe des charges parfois très importantes, comme par exemple g ouverneur d'Alexandrie en Italie. Le père d'un vice-roi de Catalogne, même, était né dans la capitale de l'audiencia de Charcas (1).

C - L'ELOGE DE LA CIVILISATION AMERICAINE

Pour répondre aux Espagnols métropolitains qui, nous l'avons vu, se moquaient des conditions dans lesquelles vivaient certains créoles, et en tiraient force conclusions désobligeantes quant à leur prétendue dégénérescence, les Péruviens ne manquaient jamais de faire l'éloge de leur capitale, Lima. Ils entendaient, par là, lui rendre un vibrant hommage, en démontrant qu'elle n'avait rien à envier aux plus illustres cités du monde.

Dans son mémoire de 1630, f ray Buenaventura consacre son premier discours à l'histoire du Pérou. Puis, il intitule le second de façon fort significative : De los méritos y escelencias de la ciudad de Lima. Après avoir rappelé les grandeurs et les

---

(1) Relación de personas notables nacidas en La Plata, ilustres por sus apellidos, cargos culturales o religiosos, A.H.N. Diversos, documentos de Indias , doc. 409.

beautés du Nouveau Monde dans le chapitre I, il peint : La hermosura que tiene nuestra ciudad de Lima (chapitre II). On remarquera, au passage, le possessif nuestra qui, d'emblée, établit un lien étroit entre l'auteur et la ville, présentée sur le ton de l'éloge le plus exalté. Ensuite, viennent trois chapitres dont le titre commun est lui aussi tout un programme : La nobleza y resplandor de la ciudad de Lima.

S'appuyant sur de très nombreuses citations empruntées aux auteurs espagnols dont les écrits avaient traité de la tres veces coronada ciudad de los Reyes, F. Buenaventura nous représente "la beauté de la construction de cette ville", c'est-à-dire l'aspect des maisons, l'ornementation des fenêtres et des balcons ouvragés comme de la dentelle, la largeur des rues et leur plan en damier, la somptuosité des multiples édifices religieux témoins de la dévotion des Liméniens, l'aménité des alentours de la cité, avec leurs charmilles, leurs jardins plantés d'oliviers et de vigne, leurs résidences secondaires et leurs chacras, où l'aristocratie locale donne ses fêtes ou vient se reposer, la célèbre Alameda, enfin, lieu de promenade privilégié de toute la bonne société liménienne.

F. Buenaventura évoque aussi tous les organismes publics qui confèrent à la cité son rang de capitale : l'administration, les couvents dont la population nous est indiquée en détail pour chacun d'eux, les églises, la cathédrale, l'université, les collèges, les hôpitaux, etc ....

De la même façon, le dernier recensement des habitants de Lima est reproduit pour que le lecteur puisse juger de son importance exacte. Pour plus de précision, F. Buenaventura indique, de même, la consommation de la cité, en vin, viande, pain, etc ....

F. Diego de Córdoba Salinas consacre lui aussi de longs chapitres à la peinture et à l'exaltation de sa ville. C'est d'ailleurs

l'objet de tout un livre intitulé Teatro de la santa iglesia metropolitana de los Reyes. A partir de la description de la cathédrale, et autour d'elle, il dresse un tableau assez complet de la cité au cours des années 1640-1650. Nous y avons eu recours à plusieurs reprises, en particulier dans le chapitre I de notre première partie.

F. Diego devait reprendre et compléter ce thème dans la plus célèbre de ses oeuvres, la monumentale Crónica franciscana .... Les cinq premiers chapitres du livre III ne nous font grâce d'aucun détail, et sont, d'ailleurs, comme les oeuvres précédentes, de véritables mines de renseignements pour la connaissance de la cité à cette époque.

On trouve à Lima les objets les plus beaux venus du monde entier : porcelaines de Chine, épices des Indes, velours d'Espagne, brocarts de Milan, tableaux de Rome, verres de Venise, tapis de Turquie, etc .... F. Diego nous montre les rues larges et droites, la rivière "qui baise et lèche les maisons", "les eaux cristallines qui jaillissent de nombreuses et belles fontaines de pierre ou d'albâtre et vont, par des aqueducs, irriguer les jardins couverts de fleurs toute l'année", les édifices publics, "la multitude de charmilles, de jardins et de villas qui entourent la cité de toutes parts", les corps constitués, les administrations : real audiencia, tribunaux de l'inquisition, de la contaduría mayor de cuentas, le juzgado de bienes de difuntos, la santa cruzada, le consulado, l'université, la municipalité , etc .... Il ne fait d'ailleurs que suivre en cela la voie ouverte par F. Buenaventura. Lui aussi nous les avait présentés, en indiquant, au passage, les titres et le rôle des fonctionnaires ou des élus qui les composaient, leurs salaires, leurs prérogatives, et même, parfois, la description détaillée des cérémonies auxquelles ils participaient.

Le but ultime des deux Franciscains est de proclamer,

preuves à l'appui, que leur ville est bien l'égale des cités les plus prestigieuses du vieux continent. On retrouve, en fait, la même démarche de pensée que celle dont nous avions montré le mécanisme à propos du cadre géographique. F. Diego de Córdoba Salinas, n'hésite pas à écrire que sa chère ville de Lima est aussi sainte que Rome, jouit d'un climat aussi doux que celui de Florence, et que, seules, peuvent lui être comparées: Gênes pour la beauté de ses habitants, Milan pour le nombre et la croissance rapide de sa population, Lisbonne pour la musique et les parfums qui flottent dans l'air, Venise pour les immenses richesses qu'elle redistribue généreusement, Bologne pour l'abondance de son approvisionnement, Salamanque pour la qualité renommée de ses collèges et de son université (1). Pouvait-on rêver, pour une ville américaine, de meilleures lettres de noblesse ?

Ces descriptions de Lima et de ses splendeurs où nous voyons, pour notre part, la naissance d'une certaine forme d'expression littéraire du limeñismo qui devait s'épanouir deux siècles plus tard, devinrent un élément obligé de la plupart des oeuvres criollistas péruviennes, chacune s'efforçant de compléter ses devancières ou de renchérir sur leur émerveillement.

Ainsi, à la fin du XVIIème siècle, dans ses Tesoros verdaderos .... F. Juan Meléndez sacrifie à cette tradition. Sur le même ton, avec des expressions, et dans un but identiques, il consacre cinq longs chapitres à sa chère capitale (2). De façon manifeste, les pages de ses prédécesseurs criollistas et limeñistas lui sont

---

(1) Teatro ....., op. cit., p. 5-7 et Crónica franciscana... op. cit., p. 478.

(2) Tesoros verdaderos ... op. cit., t. II, lib. II, cap. I-IV, p. 149-160.

familières. De ce fait, il se croit obligé d'apporter, à son tour, plus de précisions sur tel ou tel aspect de Lima qui, jusque-là, n'avait pas fait l'objet d'un soin suffisant. Par exemple, après avoir repris l'essentiel de ce qu'avaient déjà écrit ses devanciers sur le cadre et le climat de la ville, il fait de nombreuses comparaisons avec l'Italie où il résidait alors. Les rues sont un tiers plus larges que le fameux corso de Rome, les palais liméniens sont quatre fois plus grands que les plus importants de Gênes, les productions qui y affluent sont plus nombreuses et variées que celles de Naples, Gênes et Lisbonne, etc .... Plus que F. Buenaventura ou F. Diego, il s'attarde sur la description des rues, des maisons, des palais dont il précise le matériau de construction, la richesse de l'ornementation :

> "Suplen bien sus ostẽtosos ciudadanos con los adornos y alajas por de dentro lo que no tienen de vistosas sus casas por de fuera, siendo la riqueza de pinturas valientes de Roma, de paños ricos de Flandes, de escritorios de Sevilla, de camas de Lisbona de terciopelo de Granada, de Plata de su Potosí, de oro de su Carabaya y de piezas alegres de la China, tanto, tan rico y tan aseado que excede a la mayor y más antigua corte de la Europa" (1).

F. Juan donne aussi un tableau très intéressant de la fameuse Alameda où battit, pendant des siècles, le coeur de la

---

(1) Tesoros verdaderos ... op. cit., t. II, p. 157.
Cette énumération est manifestement inspirée d'une période identique de la Crónica franciscana ..., op. cit., lib. I, cap. I, p. 7. Une énumération encore plus étonnante est celle de Bartolomé Arzâns dans son Historia ... op. cit., p. 6-7. Pour prouver la richesse et la magnificence de Potosi, il cite successivement plus de 50 villes ou régions du Haut-Pérou, du Pérou, de la vice-royauté, des pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie qui, toutes, ont un point commun : leurs productions sont acheminées vers Potosi pour en faire le point de convergence de toutes les civilisations du monde.

cité qu'il qualifie de manière très significative, de "Reine des villes".

Lima était, bien sûr, le centre de la vie coloniale en Amérique du Sud, vers elle convergeaient tous les regards. Il n'en reste pas moins que l'exaltation créole que l'on voit se manifester de la façon que l'on vient de dire se retrouvait aussi à propos d'autres centres de la vice-royauté, pour peu qu'ils aient eu la chance de donner naissance à quelque chantre tenté par l'écriture.

Ainsi, dans son Histórica relación, le Jésuite Alonso de Ovalle, qui, par ailleurs, était le poète que l'on sait de la nature chilienne, consacre six chapitres à la seule ville de Santiago. Il présente d'abord l'aspect extérieur de la cité dans le chapitre intitulé: De las plazas edificios y templos de la ciudad de Santiago (1), donne le nom des rues, précise la manière de construire les maisons, décrit la cathédrale, les églises avec leurs sacristies et leurs ornements, les couvents, avec force détails sur leur architecture, leurs cloîtres, leurs autels. Puis, toujours sur le même ton louangeur, il passe au "gouvernement ecclésiastique et civil", ainsi qu'aux "propriétés de ses habitants" (2). Le père Alonso de Ovalle insiste sur le rôle, la composition et les sessions de la real audiencia, dont l'existence permet la venue de hauts fonctionnaires et de présidents souvent issus de la meilleure noblesse d'Espagne.

Des ecclésiastiques de la capitale chilienne, l'auteur nous précise qu'ils sont "très brillants" et vivent "dans la crainte de Dieu". Les chanoines de la cathédrale, ont toujours un comportement "grave

---

(1) Histórica relación ., op. cit., lib. V, cap. III, p. 154.

(2) Ibid. p. 157.

imposant".

Le chapitre intitulé: De la riqueza, milicia, estudios generales y aumento de la ciudad de Santiago, révèle le sens profond de tout ce passage de l'oeuvre. Le célèbre Jésuite écrit, en effet, à propos de sa ville natale :

> "Ay muy pocas ciudades en las Indias que la igualen en las galas y lustre de sus habitadores".

Par la richesse des atours féminins, la magnificence des défilés devant les oidores, les réceptions à l'occasion de la venue d'un évêque ou d'un gouverneur, par la peinture complaisante de la rapide croissance de Santiago, Alonso de Ovalle veut démontrer que la capitale de sa lointaine patrie perdue à l'extrême sud de l'Empire américain n'a rien de la marche frontière où l'on exilait les fortes têtes, et qui, pour beaucoup d'Européens de l'époque, était une sorte de Far South désolé et dangereux.

Les processions de la Semaine Sainte, les fêtes religieuses qui sont peintes dans le détail, par exemple la Fête Dieu où tous les ordres rivalisent de faste, sont elles aussi l'objet d'un grand étonnement pour qui, venant d'Europe, les voit pour la première fois. L'auteur insiste sur ce point. C'est d'ailleurs une constante de son oeuvre, que de rapporter sans cesse les exclamations admiratives, les réflexions élogieuses et les remarques flatteuses des voyageurs réels ou supposés arrivant de l'extérieur, et en particulier d'Europe :

> "Quantos van de fuera quedan admirados, diziendo que nunca tal creyeran si no lo vieran".

D'une manière générale, tout ce qui peut apporter la

preuve de l'éclat de la civilisation créole dans cette lointaine province est dûment répertorié. Les festivités profanes, elles aussi, exaltent le souvenir de l'auteur soucieux de montrer à ses lecteurs du vieux continent que le Chili n'a rien à envier aux nations les plus avancées.

Au moment de laisser Santiago pour passer aux autres villes de la colonie, toutes décrites avec un enthousiasme à peine moins grand, Alonso de Ovalle justifie ce que d'aucuns auraient pu considérer comme des longueurs ou un luxe de détails superflus. Par là même, il révèle le sens de sa démarche :

> "Dexemos a Santiago, que nos a detenido más de lo acostumbrado por satisfacer el desseo que han mostrado muchos de saber los aumentos de las ciudades y poblaciones deaquel nuevo mundo, y el modo con que se ha entablado en él la policía, usos y costumbres christianas, de que se ha tocado algo, para que de aí se haga algún juizio de lo demás" (1).

Les derniers mots, surtout, sont significatifs de l'effet qu'il entend tirer de sa description de Santiago. Le souci de donner une bonne opinion de son pays, de sa capitale, sous-tend l'oeuvre de façon constante et peut parfois conduire à certaines exagérations, à un enthousiasme pouvant prêter à sourire. Lorsque A. de Ovalle parle de Coquimbo, Concepcion, Valparaiso, Chillan, Valdivia, il faut avouer que dans les descriptions auréolées de l'auteur de l'Histórica relación, on a parfois bien du mal à reconnaître, par moments, les petites cités chiliennes aux problèmes multiples et à l'existence précaire.

---

(1) Histórica relación ..., op. cit., lib. V, cap. III, p. 170.

La même démarche, et les mêmes réserves, apparaissent, par exemple, à la lecture de la Recordación Florida du Guatémaltèque F.A. de Fuentes y Guzmán. Comme l'a fort bien écrit A. Saint Lu; "par le zèle en vérité débordant qu'il apporte à la louange de son pays", on peut le considérer comme le meilleur porte-parole du criollismo guatémaltèque (1). Cette heureuse formule vaut aussi pour tous les auteurs dont nous avons parlé. C'est sans doute dans leurs outrances mêmes qu'ils sont, à la fois, les plus représentatifs et les plus significatifs d'une affirmation de la dignité américaine dont les Européens avaient une fâcheuse tendance à faire bien peu de cas.

Ce panorama de la civilisation américaine selon les créoles serait incomplet, si nous omettions celles des peuples indigènes et de leurs splendeurs avant l'arrivée des Espagnols.

En effet, la plupart des auteurs créoles se font un devoir de leur consacrer plusieurs pages, parfois même de longues dissertations.

F. Buenaventura de Salinas y Córdoba ouvre d'ailleurs son Memorial de 1630 sur trois chapitres où il explique d'abord l'origine des Indiens. Après avoir insisté sur leur barbarie première, il en vient à l'ère des Incas. Sa vision du Tahuantinsuyu est relativement favorable, dans la mesure où il souligne tout ce qui, dans la civilisation incasique, pouvait être digne d'éloge : "la majesté et la puissance des rois incas", la beauté de leurs édifices (palais, temples, forteresses, tambos), leur parfaite organisation, et, surtout, "leurs immenses trésors et leurs richesses".

---

(1) Condition coloniale et conscience créole au Guatémala ..., op. cit., p. 102.

A vrai dire, il n'y a là rien de très original, F. Buenaventura se contente de puiser chez les chroniqueurs espagnols ou chez Garcilaso.

On sent, en outre, qu'il n'a sur la question qu'une connaissance livresque et, somme toute, assez superficielle. Elle lui sert à montrer que, depuis fort longtemps, le Pérou avait, dans certains domaines du moins, atteint un niveau de civilisation qui n'avait rien à envier à celui de l'Europe antique.

Il est aussi à remarquer qu'à plusieurs reprises, l'auteur prend bien ses distances avec l'époque des Incas. En particulier, en bon religieux de son temps, il a une fâcheuse tendance à déceler partout l'influence néfaste du démon, ce qui marque bien la frontière entre les deux civilisations indienne et créole.

Cette vision somme toute assez froide, extérieure, et, dans une certaine mesure, manipulée, de la civilisation précolombienne, se retrouve chez F. Diego de Córdoba Salinas, mais de manière plus succincte. Dans les chapitres 2 et 3 du premier livre de sa Crónica franciscana ..., il reprend l'essentiel des idées de F. Buenaventura. Il insiste, lui aussi, sur "les grands trésors", "le pouvoir et la grandeur", "les prodigieuses richesses" des Incas. On se demande, d'ailleurs, si cette insistance sur la richesse des civilisations passées a pour but de les magnifier, ou de montrer, par là, les immenses ressources du pays, du pays des créoles.

De la même façon, remarquons que c'est en faisant l'éloge de la nature péruvienne que F. Diego parle des Indiens. Ainsi, son chapitre II s'intitule : "Continúa la fertilidad de las tierras de la América. Tráese el origen de los Ingas Reyes del Perú, su poder y grandeza". Il y reconnaît que les Incas ont surpassé "toutes les nations d'Amérique, en civilisation, gouvernement et encore plus en armes et en courage". Cependant, on a vu dans quel but de glo-

rification du créole était faite la peinture de la nature péruvienne. Là aussi, on peut se demander si, en fait, l'antiquité indigène n'est pas utilisée au seul profit des Hispano-américains. Si le pays de ces derniers, dans le passé, avait donné une pareille civilisation, il ne pouvait en être d'une autre façon maintenant. Glorifier les Incas, revenait donc, de manière indirecte, à faire, une fois de plus, l'éloge des créoles.

C'est une vision toute différente du passé préhispanique qui nous est présentée par exemple dans les Memorias de D. Juan Mogrovejo de la Cerda. Les deux religieux dont on vient de parler, offraient en quelque sorte une image liménienne et lointaine des Incas. Dans le cas de D. Juan, alcalde ordinaire du Cuzco, il n'en va pas du tout de même.

D'abord, la connaissance de la civilisation aborigène est beaucoup plus complète. Elle occupe, en proportion, une partie bien plus importante de l'ouvrage, une dizaine de memorias au total. Sous la plume de cet Espagnol créolisé, on sent un véritable orgueil d'habiter le Cuzco, capitale de l'immense empire des Incas et foyer de leur civilisation. Celle-ci, décrite avec beaucoup de minutie, est sans cesse comparée, à son avantage, aux plus anciennes, aux plus brillantes, aux plus policées des civilisations antiques de l'Europe et de l'Asie (1).

Le lien entre le passé et le présent s'établit de manière tout à fait claire, lorsqu'ensuite D. Juan en vient à décrire la ville du Cuzco à la fin du XVIIème siècle, sur le ton de l'exaltation la plus vibrante. La conclusion implicite est que, de fait, sous des formes différentes certes, il n'y a pas eu, ou guère, de solution de continuité entre les deux époques incaïque et hispanique, du moins en ce qui concerne l'éclat de la cité, et son rayonnement

(1) Memorias ..., op. cit., memorias X-XIX.

andin (1).

L'auteur créole qui connaissait le mieux la civilisation des Indiens de son pays n'est pas un Péruvien mais un Chilien, le père Antonio de Ovalle. En trois chapitres de son Histórica relación, il dresse un panorama fort complet et très intéressant de la civilisation araucane (2), qui, au contraire de celle des Incas, était encore bien vivante et n'avait pas succombé devant l'invasion coloniale. Nous avons déjà dit que s'il en montrait tous les détails, s'il tirait orgueil du courage, de la force, de la résistance "des Cantabres d'Amérique", c'était pour expliquer que les créoles, fils du même pays, avaient eux aussi hérités de ces belles qualités, même si, par ailleurs, A. de Ovalle ne passait point sous silence les destructions, les drames et le sang qu'avaient entraînés les guerres araucanes.

Nous terminerons ce rapide panorama de l'antiquité américaine selon les créoles par la Chrónica moralizada d' Antonio de la Calancha. De tous ses compatriotes, c'est sans doute celui qui donne des indigènes et de leur passé la vision la plus favorable. D'abord, il réfute avec énergie toutes les théories sur l'origine des Indiens qui s'appuyaient sur des préjugés dévalorisants. Il nie, par exemple, que les Amérindiens soient d'anciens Juifs, ce qui, dans le contexte antisémite de l'époque, ne pouvait qu'alimenter le

---

(1) En particulier, après avoir décrit les splendeurs de "sa ville" et l'avoir comparée aux cours européennes, notamment celle où il était né, Madrid, D. Juan Mogrovejo de la Cerda écrivait : "Yo añado, si donde sobre tanto ay que añadir quanta magestad incluye esta excelencia, las cortes le pueden competir el lucimiento, le pueden exeder la población, mas no ygualar la dignidad ...." (f. 129).

(2) Op. cit., lib. III, cap. III-V, p. 86-94.

mépris dont on les accablait. L'image qu'il offre du Tahuantinsuyu est, de même, tout à fait élogieuse. Ainsi, il écrit avec fierté au sujet des Incas :

> "Fueron de los más llegados a la razón i más conformes a la ley natural de quantas (ecepto las de la Iglesia católica i las de nuestros Reyes) an ordenado todas las naciones más políticas" (1).

Plus loin :

> "pocas naciones uvo en el mundo, a mi ver, que tuviesen mejor govierno que los Ingas ...." (2).

Reproduisant le célèbre testament de Mancio Sierra de Leguízamo, il écrit :

> "Quiero que se sepa quan bien governada estava esta Monarquía antes que entrasen los Españoles quando la governava estos Ingas" (3).

Certes, là aussi, il serait facile de montrer les limites de l'attitude de F. Antonio à l'égard des aborigènes. En particulier, nous avons indiqué que, selon lui, si les Indiens du Pérou étaient les plus évolués du continent, les heureux effets de la nature péruvienne n'avait sur eux rien de comparable avec ceux dont bénéficiaient les créoles, étant donné les meilleures dispositions de leurs origines hispaniques. Il n'en reste pas moins que, à notre avis, F.A.

---

(1) Op. cit., lib. I, cap. XV, p. 95.

(2) Ibid., p. 97.

(3) Ibid., p. 98.

de la Calancha est, parmi les auteurs créoles de son temps, celui qui avait le mieux senti, et de la façon la plus profonde, le lien qui unissait malgré tout, et en dépit des barrières de la société coloniale, les deux grandes "républiques" espagnole et indienne. Après avoir consacré plusieurs chapitres aux Indiens et à leur passé n'écrivait-il pas :

> "Con estos párrafos, les e pagado a los Indios la patria que nos dieron i en que tantos favores nos aze el cielo i nos tributa su tierra" (1).

D - LES CREOLES ET LE DESTIN PROVIDENTIEL DU PEROU

On ne peut conclure cette "défense et illustration" du créole par lui-même, sans parler d'un argument d'ordre religieux d'une importance toute particulière.

Les Hispano-américains pensaient, en effet, que leur pays était favorisé par la volonté divine. Ils y voyaient une marque de l'attention dont il avait toujours été l'objet de la part du créateur. De là à affirmer que le Pérou ressemblait à l'Eden, ou même était le paradis terrestre, il n'y avait qu'un pas. Certains le franchissaient allègrement, et avec d'autant plus de facilité que les descriptions de l'Amérique dues à la plume des créoles étaient souvent paradisiaques, comme nous l'avons vu.

A ce sujet, dans son Memorial de 1630, Buenaventura de Salinas y Córdoba écrivait :

> "No es de maravillar que aya quien afirme y tenga por cierto que el parayso está escondido en alguna parte desta

(1) Op. cit. lib. I, cap. VII, p. 46.

> región, supuestas las novedades y mudanças que se leen en las historias antiguas y tradiciones de los indios : mayormente viendo la templança y suavidad de los ayres, la frescura, verdor y lindeza de las arboledas, las corrientes y la dulzura de las aguas, la variedad de las aves, las libreas de sus plumas y armonía de sus vozes, la disposición graciosa y alegre de las tierras, que cada passo y parte della si no es paraiso goza a lo menos de sus propiedades y la mansedumbre y compostura de la gente confirma esta opinión" (1).

Il faut voir là plus qu'une simple formule de style. Quelques années plus tard, dans un livre déjà cité et au titre lui-même révélateur, El paraíso en el nuevo mundo, un autre Liménien célèbre, D. Antonio de León Pinelo, démontre avec une somme d'érudition prodigieuse, beaucoup de crédulité, et une géographie en grande partie mythique, que le paradis était bien en Amérique du Sud. Il expose, pour les combattre, dix-sept théories sur la situation du paradis terrestre. Puis, par approches, il en vient à rechercher des "fondements" à ses yeux irréfutables prouvant que l'Eden se trouvait en Amérique, dans le sous-continent sud et sur de hautes terres, donc dans les Andes. Tout cela est exposé avec une patience de Bénédictin. Pour corroborer ses dires et leur donner toutes les garanties que conférait alors le critère d'autorité, A. de León Pinelo fait preuve d'une érudition sans bornes, et cite une multitude d'auteurs anciens et modernes.

Dépassant le problème posé par la localisation de l'Eden, il montre aussi que l'homme avait eu son origine en Amérique. Notre espèce était apparue là-bas, et c'est là-bas que Noé avait échappé au déluge. Il nous est même précisé que son arche avait

---

(1) Op. cit., disc., II, cap. I .

été construite sur les flancs occidentaux de la cordillère entre le 12° et le 15° de latitude sud, soit tout près de l'actuelle ville de Lima.

La seconde partie de cette oeuvre énorme a pour but de prouver, de façon éclatante et fort longue, que cette théorie est corroborée par la richesse et la fertilité extraordinaires du Pérou, preuves du soin tout particulier que Dieu avait bien voulu lui témoigner en raison du destin qu'il entendait lui réserver.

Cette identification du Nouveau Continent avec le paradis n'était pas, à vrai dire, une chose nouvelle. Son invention n'était pas le fait des Hispano-américains. De la même façon que les descriptions enthousiastes de la nature américaine par les créoles avaient une de leurs origines dans les premiers textes espagnols sur les Indes, dès la découverte, de nombreux Européens avaient présenté avec plus ou moins de ferveur et de conviction la thèse du paradis américain.

Au cours de son troisième voyage, de 1498 à 1500, Christophe Colomb n'avait-il pas cru reconnaître dans l'embouchure de l'Orénoque une des cinq rivières de l'Eden ? Ne présentait-il pas aussi la région de Panama comme celle où Salomon et David avaient trouvé les pierres du temple décrit dans l'Ancien Testament ?

Durant tout le Moyen-âge, Saint-Thomas, Saint Bonaventure, et bien d'autres auteurs, avaient affirmé que le paradis était sous la ligne équinoxiale. Plus tard, en Espagne, Vives (1), Herrera (2), G. Fernández de Oviedo (3), José de Acosta (4), Juan de Solórzano Pereira (5) traitèrent de cette question, sans d'ailleurs

---

(1) De civitate; lib. XIII, cap. 21.

(2) Historia indiana; dec. I, lib. III, cap. 2.

(3) Historia general de las Indias; lib. IX, cap. 16, et lib. XI, cap. I.

(4) Historia natural y moral de las Indias; lib. II, cap. 14.

(5) De jure indiarum; lib. I, cap. 7, n° 11-12.

faire preuve d'un accord parfait ni du même enthousiasme. Tout au long des deux siècles qui nous intéressent de façon plus précise, on pourrait citer encore d'autres noms, Pedro Mártir de Anglería, Pedro Mexía, Cieza de León, López de Gómara, Agustín de Zárate, etc .... Tous ces textes, souvent prestigieux et entourés de l'auréole que leur valait à l'époque le critère d'autorité, étaient connus et utilisés par les porte-parole du criollismo péruvien. Nous avons déjà parlé d' A. de León Pinelo. Ce n'est pas en vain que, dans sa Crónica franciscana, F. Diego de Córdoba Salinas concluait les pages consacrées à la présentation du Pérou par un savant excursus sur la question, où il rappelait les avis éclairés des grands noms que nous venons de citer (1).

En fait, les créoles se trouvaient sur cette question-là à la confluence de bien des courants de pensée pas toujours concordants d'ailleurs. Dès son origine, l'histoire de l'Amérique espagnole avait été le domaine de l'extraordinaire, de l'exploit et de l'inouï.

La découverte du Nouveau Monde avait redonné crédit et vigueur aux plus vieux mythes, ceux de la grande tradition méditerranéenne, de la Bible, de la mythologie grecque, des historiens et géographes de l'Antiquité comme Strabon, Hérodote ou Xénophon, ceux, plus récents, qu'avaient véhiculés, ou transformés, les romans de chevalerie, enfin, ceux que les conquérants avaient eux-mêmes forgés ou mis au nouveau goût américain : la fontaine de l'éternelle jouvence, les sept cités enchantées, le Dorado, les Amazones, la montagne et le fleuve de l'argent, l'empire du grand Paititi, le lac où dormait le soleil, la cité errante, etc ... (2).

---

(1) Crónica franciscam, op. cit., lib. I, cap. 2, p. 15.

(2) Sur l'utilisation de ces mythes, cf. Josefina Zoraida Vázquez . - La imagen del indio en el español del siglo XVI ; Mexico, 1962.

D'autre part, pour des raisons avant tout religieuses mais aussi politiques, l'Amérique avait baigné dans le merveilleux chrétien. Tout au long de la Conquête, les miracles étaient venu apporter la confirmation éclatante de l'aide divine à la nouvelle croisade espagnole menée outre-mer par les Conquérants dont les créoles se considéraient, à tort ou à raison, comme les descendants ou les héritiers directs.

On se souvient de la place réservée à ces faits par Garcilaso, par exemple, ou par tous les chroniqueurs de la Conquête.

Dans les dernières pages de son second mémoire de 1646, F. Buenaventura rappelle non sans orgueil, le rôle constant et efficace de Dieu aux côtés des ancêtres espagnols lors de leur arrivée au Pérou. Dans sa Crónica franciscana, son frère F. Diego, consacre trois longs chapitres "aux merveilles faites par Dieu lors des conquêtes des Indes du Pérou", et il déclare d'emblée :

> "Lo primero, se ha de assentar que en estas conquistas parece tuvo más parte la gracia que la naturaleza" (1)

Avec complaisance et fierté, il rappelle les diverses apparitions de la Vierge au Cuzco, au siège de la Imperial, celles de l'Apôtre Santiago au Cuzco et dans diverses batailles, les succès des Espagnols inexplicables sans une intervention secrète de la volonté divine, comme lors de la soumission d'Atahuallpa, enfin, les prémonitions de l'arrivée et de la victoire espagnoles qui replaçaient toute l'histoire américaine dans la voie de la prédestination divine :

> "Feneció el imperio de los ingas por voluntad de Dios

---

(1) Crónica franciscana ..., op. cit., lib. I, cap. 5.

que así lo dispuso" (1).

De la même façon, le Chilien Alonso de Ovalle consacre trois longs chapitres aux miracles (maravillas) consentis par le Créateur pour venir en aide aux Espagnols, et sanctifier en quelque sorte leur épopée (2). Dans le tome I de sa Chrónica moralizada, F.A. de la Calancha en fait autant pendant onze chapitres (3). Si le terme maravilla est d'un emploi très fréquent, et pas seulement pour les miracles, chez A. de Ovalle, il l'est aussi chez F. Antonio de la Calancha avec des mots comme novedad, singular, admirar, portentos, milagroso, etc ...

On ne doit pas oublier que la totalité ou presque des porte-parole du criollismo étaient des hommes d'Eglise. Il est donc normal que ces données aient eu la plus grande importance dans leurs oeuvres qui faisaient de l'intervention divine une des constantes de la vie et de l'action des Espagnols en Amérique.

On sait aussi qu'en Europe même, les théories providentialistes n'étaient pas rares pour expliquer dans l'Histoire l'expansion et le rayonnement de l'Espagne. La fameuse Historia de España du Jésuite Juan de Mariana, au début du XVIIème siècle, en est une des preuves les plus significatives.

Nous voudrions nous arrêter aussi un instant sur une oeuvre moins connue, mais qui développe en fait les mêmes idées : La conveniencia de las dos monarquías ..... du Dominicain Juan de la Puente publiée en 1612. Ce livre a déjà attiré notre attention

---

(1) Crónica franciscana ..., op. cit., lib. I, cap. 6.

(2) Histórica relación ..., op. cit., lib. V, cap. 13-15.

(3) Chrónica moralizada ..., op. cit., lib. I, cap. 39-49.

pour ses violentes considérations ~~considérations~~ anticréoles sur la dégénérescence américaine que les Espagnols du Nouveau Monde réfutaient comme un affront. Or, que constate-t-on ? Dans cet ouvrage, le Dominicain fait un vibrant éloge de l'Espagne, sa patrie. Il montre, à tout propos, qu'elle a été choisie par Dieu, entre autres choses pour peupler le Nouveau Monde. En tout, elle est supérieure : elle est le royaume chrétien le plus ancien, n'a jamais admis l'idôlatrie, et, lors de la naissance du Christ, elle était déjà en grande partie dévouée au vrai Dieu. Les Romains eux-mêmes avaient mis plus de deux cents ans pour la conquérir à force "de ruses et de trahisons". Du point de vue de la géographie, Juan de la Puente insiste sur le fait que l'Espagne est le pays de l'abondance, et, pour preuve, il rapporte que les Grecs y avaient placé le paradis et la demeure des Dieux (1). Somme toute, dans cette oeuvre anticréole qu'ils connaissaient fort bien, les Hispano-américains, en particulier les Péruviens, trouvaient une démarche de pensée qu'il leur suffisait de reprendre à leur compte dans leur réponse, en l'améliorant, en parfaisant l'image de leur pays, et en l'inscrivant encore plus dans la perspective de la prédestination divine.

Si l'on ajoute à tout cela les croyances souvent confuses et contradictoires en une évangélisation préhispanique du Nouveau Monde, et, même, en une certaine prédestination des Indiens, on comprend comment les créoles pouvaient penser à bon droit que leur pays était entre tous béni de Dieu.

---

(1) Tomo primero de la conveniencia de las dos monarquías, op. cit. ; en particulier, lib. III, cap. 12-30.

D'une façon générale, nous voudrions insister ici sur une idée d'une particulière importance, soulignée par J. Lafaye dans sa thèse sur la Nouvelle Espagne.

A partir de textes de Bernardo de Balbuena, du "Pétrarque mexicain" D. Carlos de Sigüenza y Góngora ,et d'autres écrivains, il montre comment s'est constituée l'utopie du "Printemps indien". Elle présentait le Mexique comme la plus belle des choses et identifiait l'Anahuac au paradis terrestre ou au divin séjour. Une des oeuvres les plus fameuses de D. Carlos de Sigüenza y Góngora ne s'intitulait-elle pas Paraíso occidental ?

A ce sujet, J. Lafaye écrit :

> "Ce qui s'est passé de plus important dans l'histoire spirituelle de la première moitié du XVIIème siècle en Nouvelle Espagne, est, sans doute, du point de vue qui nous occupe, l'éclosion dans la sensibilité et l'expression littéraire du merveilleux américain" (1).

Nous sommes tenté de reprendre ces lignes à propos du Pérou, en nuançant peut-être et en écrivant que cette découverte fut, dans la vice-royauté de Lima, sinon la plus importante, du moins l'une des plus importantes du criollismo naissant. En tout état de cause, elle couronnait l'édifice intellectuel qui était venu structurer la conscience de l'identité et de l'originalité hispano-américaines.

De ce point de vue, nous voudrions redonner tout son sens à une oeuvre peut-être mésestimée et à laquelle nous avons déjà fait allusion, le Paraíso en el Nuevo Mundo d' Antonio de León Pinelo. Avant d'aller plus loin, il est bien de rappeler son titre en entier :

---

(1) Quetzalcoatl et Guadalupe, op. cit., IIème partie, chap. 2, p. 90.

Paraíso en el Nuevo Mundo, comentario apologético, historia natural y peregrina de las Yslas y Tierra Firme del mar océano.

Nous avons déjà rapporté les longues dissertations de l'auteur sur la situation du paradis en Amérique, et, en particulier, au Pérou. Il faut ajouter que cette énorme compilation peut dérouter le lecteur d'aujourd'hui. Tout ce qu'elle expose est extraordinaire et concourt à un seul but : apporter la preuve que le Nouveau Continent est bien une terre marquée de la main de Dieu. L'herbe américaine est si haute que les vaches peuvent s'y cacher, le foin mesure une coudée cinq jours après la fauche, les melons sont parfois si gros qu'un homme ne peut les porter, au Vénézuela on fait douze récoltes de coings par an, en Tierra Firme, certains arbres sont si grands qu'il faut seize hommes pour en faire le tour, etc ... etc ....

Un adjectif revient sans cesse sous la plume de l'auteur et figure déjà dans l'intitulé : peregrino que l'on peut traduire par: extraordinaire, étrange. Dans le livre IV, pendant 25 chapitres, il n'en est pas un qui ne comporte le mot peregrino dans son titre :

Naciones peregrinas y monstruos de las Indias (cap. 2)

Calidades y condiciones peregrinas de gentes de las Indias (cap. 3)

Animales peregrinos de las Indias (cap. 5)

Et ainsi de suite, aussi bien pour les oiseaux, les poissons, les arbres, les drogues, les minerais et les pierres précieuses que pour l'or "y su abundancia peregrina", ou la richesse des Indes, également "peregrina y portentosa".

De même, au livre V, les fleuves américains (cap. 7 à 14) sont "los mayores, y más peregrinos que hai en todo el orbe".

Chaque fois, bien sûr, l'auteur a fait la somme des

mythes, des histoires plus ou moins véridiques qui traînaient dans tous les livres consacrés au Nouveau Monde. Sans plus de critère que le merveilleux, il a tout rassemblé, laissant aux générations futures la plus remarquable collection de monstruosités américaines.

Dans la préface de l'édition moderne de ce livre, le célèbre historien Raul Porras Barrenechea a écrit que son auteur était :

> "El máximo representante (...) de la erudición por la erudición, sin ninguna chispa creadora, simple suma de conocimientos, colosal hazaña mecmónica" (1).

Dans la perspective de la naissance et du développement de la conscience créole, cet "exploit" disparate est pour nous l'expression, portée à son comble et, parfois, avouons-le, jusqu'à la parodie inconsciente, de cette "exaltation du Nouveau Monde" sans laquelle le créole du XVIIème siècle ne pouvait répondre aux préjugés de notre vieux continent (2).

---

(1) El paraíso en el nuevo mundo ..., op. cit., p. XLIII.

(2) Les intentions d'Antonio de León Pinelo apparaissent de manière très claire dans uneautre de ses oeuvres, l'Epítome de la biblioteca oriental i occidental, náutica i geográfica, Madrid, 1629. Dans la dédicace au duc de Medina de las Torres, il se plaint avec amertume : "por no aver en España curiosidad particular ... ni hasta aora afición superior "pour les choses d'Amérique. Dans le discours apologétique de ce même ouvrage, le frère de l'auteur, Juan Rodríguez de León, indique que le but de tous les travaux de D. Antonio est : "ilustrar las Indias". Il s'agit encore, en effet, de : "Un mŭdo entero que con título de Nuevo parece que aún oy lo es para mucho, según la poca noticia que dél tienen los más, sin atención a su grandeza ni reparo a su milagroso descubrimiento(...)Aún no son los nombres conocidos, que como de las Indias sólo se apetece plata y oro están sus escritores tan olvidados como sus historias poco vistas, siendo ocupación estrangera lo que deviera ser natural de España i, así, de nuestras mismas conquistas saben más las plumas agenas que las curiosidades propias". Notons aussi pour terminer que dans cette oeuvre D.A. de León Pinelo propose d'abandonner le terme América pour utiliser celui d'Ibérica plus propre, pense-t-il, à rappeler les origines ibériques des créoles. (p. 4).

Il n'est pas sans importance, et surtout pas sans signification, que ce soit dans les milieux créoles de Lima qu'aient pu se développer des amorces de mouvements messianiques comme celui de fray Francisco de la Cruz dont Marcel Bataillon nous a fait connaître l'histoire. Selon ce Dominicain espagnol, ancien élève de Las Casas à Valladolid et brûlé par l'inquisition liménienne en 1578, les Indiens étaient les descendants des tribus juives autrefois disparues. Dieu les avait gardées en réserve dans l'attente du millénium, et d'une société entièrement dominée par les créoles, dont les normes, tout à fait particulières, seraient issues des pratiques de la vie coloniale. F. Francisco et certains de ses anges, c'est-à-dire de ses disciples, avaient eu la révélation que l'Espagne, la Babylone de l'Apocalypse, serait détruite à cause de son inhumanité envers les Indiens. Les survivants, en d'autres termes les créoles américains, et les Indiens, étaient appelés à être le nouveau peuple choisi .... (1).

Malgré les réactions inquisitoriales, des théories de ce genre ne devaient pas disparaître. On en retrouve un très bon exemple en plein milieu du XVIIème siècle sous la plume prolixe du Franciscain de Lima fray Gonzalo Tenorio. F. Gonzalo (1602-1682) était né dans la petite ville de Jaen de Bracamoros. Il était le descendant de conquérants du Pérou et du Chili, et était parvenu aux plus hautes fonctions de son ordre. Il fut custode, et même provincial de Lima en 1650. En 1663, il partit pour l'Espagne dans le

---

(1) Cf. Marcel Bataillon . "La herejía de fray Francisco de la Cruz y la reacción antilascasiana in Etudes sur Bartolomé de Las Casas ; Paris 1965, et, Origines intellectuelles et religieuses du sentiment américain en Amérique, Cahiers I.H.E.A.L., n° 6, 1964, p. 49-55.

but d'y faire imprimer 16 gros volumes en latin qu'il avait rédigés, et dont il voulait discuter avec les théologiens de la métropole.

Son idée centrale est que l'Espagne et les Espagnols, heureux élus de la divine providence, ont été choisis par le Christ et par la Vierge, pour que la gloire de Dieu et la foi puissent s'étendre, grâce à eux, sur toute la terre. On retrouve bien là l'idée du peuple choisi de l'Ancien Testament.

Dans la perspective de F. Gonzalo Tenorio, le culte marial et le rôle de la Vierge étaient de la plus grande importance. La manifestation de Marie à Saragosse était déjà une preuve de l'intérêt particulier de la Vierge pour l'Espagne. D'ailleurs, cette dernière n'avait commencé son essor qu'après la reconnaissance de l'Immaculée Conception par le Pape Sixte IV. Les interventions manifestes du ciel sous les Rois catholiques, avec l'unification de l'Espagne, signifiaient que celle-ci était mûre pour sa mission. Enfin, la découverte et la conquête de l'Amérique étaient une récompense pour la ferveur du culte marial dont les Espagnols avaient fait preuve, et le signe par lequel le ciel avait voulu montrer aux autres pays le choix et la mission providentielle de l'Espagne. Charles Quint était le nouvel Abraham, ses successeurs les nouveaux David, les Salomon de l'ère nouvelle.

D'autre part, comme beaucoup de Franciscains de l'époque, F. Gonzalo Tenorio était très influencé par l'enseignement du célèbre Joachim de Fiore (1). Suivant la division en sept âges du théoricien de l'histoire apocalyptique, F. Gonzalo était persuadé que le XVIIème siècle serait celui de la fin des temps. Les preu-

---

(1) Sur son influence en Amérique latine, cf. John Leddy Phelan .-The millenial kingdom of Franciscans in the New world, 2ème ed. Berkeley, Los Angeles, 1970.

ves d'une apocalypse proche abondaient à ses yeux : prolifération des révélations célestes, défections multiples qui affaiblissaient la foi cernée d'hérésies agressives, et, en Espagne même, il constatait que les richesses et l'argent venus des Indes envahissaient tout, tandis que la mère patrie était attaquée de toutes parts. En guise de châtiment pour la contradiction manifeste que l'on pouvait constater entre le mobile transcendant de la Conquête -l'expansion de la foi- et le désir effréné de richesse et l'ambition qui l'avaient remplacé, F. Gonzalo envisageait la chute du commerce entre l'Espagne et ses colonies.(1) F. G. Tenorio n'imaginait pas, certes, que l'Espagne puisse être abandonnée par la providence. Il gardait l'espoir d'une régénération après bien des épreuves -tel Israël après la captivité de son peuple- et entrevoyait la possibilité d'une monarchie universelle, d'un royaume temporel dirigé par l'Espagne mais grâce à l'Eglise indienne qui serait l'instrument de la providence.

Avec le déclin de l'Europe et de la péninsule ibérique, la foi se transporterait aux Indes avec les pouvoirs spirituel et temporel. Le Nouveau Monde deviendrait le foyer d'où irradierait la reconquête spirituelle de la terre victime, pour un temps, des puissances du mal. L'imminence de ces événements était révélée, selon F. Gonzalo Tenorio, par l'évangélisation même des Indiens. Il prétendait, en effet, après bien d'autres théoriciens de cette question, que les Indiens avaient refusé une première évangélisation préhispanique. Pour les punir, Dieu leur avait imposé une dure servitude étrangère amenée par la violence, et avait prévu qu'elle aurait lieu dans les derniers temps. Puisque l'Amérique avait commencé à être convertie à la vraie foi depuis plus d'un siècle et demi, dans la perspective de F. Gonzalo Tenorio, on ne pouvait qu'être à la veille du dénouement effrayant et grandiose qu'il avait imaginé.

(1) Pour d'autres prémonitions apocalyptiques fondées sur les abus de l'Espagne en Amérique, cf. celles de F. Alonso Maldonado (B. N. M. Ms. 20.245 (9)).

L'oeuvre de F. Gonzalo Tenorio reçut, bien sûr, un accueil très défavorable en Espagne. L'impression de ses volumes fut interdite. A cette occasion, il nous faut souligner plusieurs points. D'abord, les grandes lignes de la pensée de F. Gonzalo n'apparaissent pas comme les manifestations isolées d'un esprit inquiet et sans doute angoissé. Il n'est pas inutile de penser aux écrits d'un autre Franciscain de Nouvelle Espagne, F. Jerónimo de Mendieta, qui se situe résolument dans la perspective d'une Espagne choisie par la divine providence et mère patrie du nouveau peuple élu. N'établissait-il pas un parallèle entre Cortès et Moïse, entre le paganisme des Indiens et l'empire du Pharaon ? (1). F. Gonzalo, lui-même, signale dans son oeuvre que des théories comme les siennes n'étaient pas exceptionnelles au Pérou. Il tenait du commissaire général franciscain du Pérou, F. Francisco de Borja, qu'une femme du tiers ordre de Saint François avait déclaré à son confesseur que le ciel lui avait fait de graves révélations. L'Espagne, pour ses péchés, serait anéantie, mais la foi se garderait pure et sincère, sans hérésie, dans l'ultime réduit que serait le Pérou, avant de repartir, avec de nouvelles forces, pour une seconde expansion mondiale. Somme toute, avec moins d'érudition, c'est la théorie défendue par F. Gonzalo Tenorio.

Il faut souligner aussi, et cela est très important, que l'oeuvre de F. Gonzalo Tenorio se situe bien dans la perspective d'un criollismo militant. Nous aurons l'occasion de voir, un peu plus loin et en détail, que F. Gonzalo fut de façon constante, et pendant plusieurs dizaines d'années, à la pointe du combat dans

---

(1) Historia eclesiástica indiana, lib. III, cap. 1-3 .

les différends qui opposaient les Franciscains créoles et espagnols dans la province des Douze Apôtres. D'autre part, il est significatif de remarquer que lorsque ses théories furent durement repoussées par les théologiens espagnols, et que le privilège d'impression lui fut refusé, c'est en tant que créole qu'il en fut mortifié. Sans doute à la suite de réflexions désobligeantes, il eut le sentiment que, dans le fond, seules ses origines américaines étaient cause de ses déboires et des sarcasmes qui avaient accueilli ses propositions :

> "Se nos arguye en sexto lugar de la inutilidad, vileza y poca importancia del libro y del autor, el cual, aunque oriundo de padres españoles es nacido en el reino del Perú, lo cual basta para el completo menosprecio del autor y del libro ¿Ha podido salir, quizá, algo bueno de América ? ¿ Qué estudios o letras pueden salir de allí ? ¡ Gotitas minúsculas caidas en el inmenso piélago de sabiduría de los reinos de Europa de donde bebieron un poquito estos indianos! ¡ Que los indianos nos envíen, dicen los europeos, dinero, oro, plata, margarita, piedras preciosas, púrpura y otras cosas parecidas en lo que ellas abundan y de las que nosotros carecemos, que se dejen de enviar letras ni escritos que es en lo que nosotros no sólo abundamos sino que desbordamos ya, y en retribución, les devolveremos libros, letras, torrentes de sabiduría de lo que ellos sienten necesidad! ¿ Quién ha visto jamás que un riachuelo vuelva contra toda naturaleza a ascender la vertiente, después de alcanzar las alturas del cielo y desciende a su ocaso, retroceda nuevamente por el mismo camino para iluminar el oriente con la misma luz del ocaso ? ¿ Cómo pues, si toda la luz partió del oriente de Europa y de aquí descendió a las regiones occidentales de América y de las Indias, se dice ahora que esta misma luz retrocede del ocaso para iluminar a las orientales, como si el oriente se hubiera convertido ya en tinieblas?".

F. Gonzalo n'hésite pas à parler de "la vileté et du mépris" créoles que proclament, selon lui, tous les Européens.

Il s'attendait à cet accueil, et sans l'interdiction des oeuvres anonymes, il n'aurait pas signé ses écrits, pour qu'on les juge avec impartialité, en toute honnêteté, et que l'origine de leur auteur ne soit pas cause de quelque prévention chez les censeurs espagnols:

> "¡Qué odioso resulta para los españoles el nombre de los indianos oriundos de España, consanguineos suyos (...) me molesta esta objeción y con lícita y santa impaciencia no aguanto a soportarla (...) deploro en esto la desdicha de este reino, el más feliz del mundo, pues los mismos antiguos astrólogos, teólogos y santos padres, antes de que fueran descubiertas estas tierras, tenían por cierto que eran inhabitables por completo (...) aún ahora, como si dominara la envidia en todos aquellos que no se han trasladado allí, no se da crédito a los que nacidos en España, pasado el mar, han reconocido aquellas regiones y vuelven refiriendo con verdad las maravillas que ha obrado Dios en aquellas partes, queriendo ignorar cuanto ellos no ven o palpan con sus manos lo desprecian por pura envidia".

F. Gonzalo qui ne cesse de se proclamer espagnol au même titre que les métropolitains, s'étonne que l'on puisse louer les biens matériels venus des Indes, et dénigrer les richesses intellectuelles qu'elles produisent, que l'on fasse le vibrant éloge des racines espagnoles de l'arbre hispanique, mais que l'on vitupère ses fruits créoles (1).

---

(1) F. Antonio de Eguiluz .- op. cit., p. 316 et suivantes. Les passages cités sont extraits du volume Clavis Regia f. 47 et 62.

E - LA NAISSANCE DU PATRIOTISME CREOLE

Pour terminer ce long chapitre, et en guise de conclusion, nous voudrions insister sur un dernier aspect.

En parallèle avec la constitution d'une image mythique du créole dans la conscience espagnole des XVIème et XVIIème siècles, les Hispano-américains ont élaboré d'eux-mêmes et de leur pays une contre-image dont le but bien évident était à la fois de combattre le portrait diffusé par les métropolitains et d'auto-convaincre les hommes d'Amérique de leur propre dignité.

En se plaçant sur le même terrain que les Espagnols et à partir d'une argumentation théorique semblable, les créoles arrivent à des conclusions opposées qui leur sont en tout favorables. Dans un premier temps, ils entendent ainsi démontrer les erreurs, les parti-pris dont sont entachés les préjugés qui les accablent. Puis, par un mouvement de compensation tout à fait compréhensible, l'outrance répondant à l'outrance, les créoles en viennent à expliquer que les gens nés en Amérique sont supérieurs à ceux du vieux continent. Les raisons en sont multiples : vertus particulières du climat et du sol des Indes, splendeurs de la civilisation coloniale, histoire exceptionnelle à bien des égards, volonté divine de réserver les nouveaux pays d'Amérique à une mission transcendante dont maints indices apportaient la preuve.

C'est donc toujours par rapport à son pays, à son histoire, à son devenir, que se définit le créole américain. Par l'amour exclusif et exalté de cette patrie, il devient aussi pleinement original dans l'ensemble hispanique.

Combien de fois ne trouvons-nous pas exprimé de la manière la plus belle et la plus émouvante l'hymne à l'amour de la patrie sous la plume des créoles!

Dans son mémoire de 1630, F. Buenaventura s'en fait le chantre à plusieurs reprises :

> "Es la Patria un Dios segundo y primer pariente. Ella nos cría, nos enseña y nos honra ; ella se encarga de mil cuidados porque descansemos nosostros ; castiga los malos porque no dejan vivir en paz ; premia los buenos porque todos lo sean y heróicamente se inflamen y sigan la virtud (...) y oblíganos con esto a que la amemos, honremos y sirvamos."
> "Ama la Patria a los suyos y quiere ser amada de ellos, defiéndelos y no quiere ser menospreciada (...) Es tan dulce y eficaz su amor que no permite que se olviden de ella".

De la même façon, dans le prologue de son Historia de la Villa imperial de Potosí, Bartolomé Arzáns n'écrit-il pas :

> "Confieso, también, que movido del amor de la Patria he querido emprenderla (l'histoire de Potosi) y con razón, pues entre los más atractivos afectos de los humanos es cosa experimentada ser grande (sin comparación) este de la Patria, loable su cariñoso amor con impulso entrañable : justamente encarecido de natural y intenso".

Pour sa part, F.A. de Fuentes y Guzmán donnait comme raison de son oeuvre : "L'amour de la patrie qui (le) ravit." Il a d'ailleurs bien indiqué que ce sentiment impliquait pour les créoles des devoirs impérieux. Dans un informe sur la chronique de F. Francisco Vásquez, il a affirmé sans ambiguïté que tout auteur américain devait élever la voix "au nom de la patrie où il écrit" (1).

---

(1) Cet informe a été reproduit in extenso dans l'avant-propos de l'édition déjà citée de la Crónica de la Provincia del Santísimo Nombre de Jesús.

Cette patrie créole n'apparaît pas que dans les livres. Combien de fois a-t-elle été mentionnée par les créoles eux-mêmes lors des crises ou des combats du criollismo! N'en rappelons ici que deux exemples. A Quito, lors du soulèvement des alcabalas qui à la fin du XVIème siècle fut à bien des égards la première "émotion" créole, ne vit-on pas des ecclésiastiques parcourir les rues en proclamant "qu'il fallait défendre la patrie" tandis que les chefs se paraient du titre éloquent de "défenseurs de la patrie" ? (1).

Beaucoup plus tard, au Cuzco, en 1678, lors de la crise suscitée par l'imposition de l'alternance aux Franciscains de Charcas, n'entendit-on pas des religieux tenter de soulever la foule du Cuzco aux cris de :

"¡Criollos, volved por vuestra Patria que os la tiranizan ...!" (2).

Bien sûr, l'amour de la patrie et son expression n'étaient pas alors choses nouvelles. Les Anciens déjà s'en étaient fait des chantres. De plus, le patriotisme créole est composé de bien d'autres éléments sur lesquels nous reviendrons. Il n'en reste pas moins que l'amour du pays natal et son exaltation en sont le fondement.

Dans les pages qu'il a consacrées au sentiment politique de l'amour de la patrie, José Antonio Maravall a bien insisté sur le fait que le XVIème siècle avait vu dans toute l'Europe une prolifération de "literatura laudatoria", d'éloges de villes, de régions, de

---

(1) cf. Relación summaria de la culpa contra algunos clérigos de quito en Razón de las alteraciones passadas établie par l'évêque D.F. Luis López (A.G.I. Lima 274), et une lettre de D. Juan de Mendoza Manrique, Quito, 4, IV, 1594 (A.G.I. Quito 24).

(2) cf. Testimonio de los autos oficiales sobre la alternativa de los religiosos del combento de San Francisco de la ciudad del Cuzco, 2 VIII 1678 (A.G.I. Lima 338).

pays. Ce fut même, d'après lui, un des aspects de la rénovation des modèles classiques menée à bien par les humanistes. J.A. Maravall remarque, en même temps, un très net processus d'intériorisation de la relation auteur/pays, qui lui permet d'écrire qu'à partir de cette "coappartenance"

> " ... el tema de la pertenancia a la Patria como valor, toma un giro completamente nuevo [...] de ahí se valora el hallarse más o menos fundido en esa pura situación de copartícipes [...] Esta nueva manera lleva a extender el alcance de la glorificación a todos los miembros de comunidad o Patria, en tanto que tales miembros de la misma y sólo por esta razón. Si esta Patria -tan claramente concebida en un sentido protonacional- posee tan altos valores, cuantos de ella participan los tendrán también (1).

En d'autres termes, le patriotisme créole d'Amérique si problématique pour les métropolitains serait donc apparu à une époque où les patriotismes fleurissaient avec une vigueur nouvelle et selon un processus bien défini sur le vieux continent ? Il n'est pas interdit de penser que le patriotisme créole dont le contenu fut à bien des égards si original et novateur ait pu s'en nourrir. Ce n'est pas la première fois que nous signalons comment une expression criollista n'était, en fait, que la résurgence d'un phénomène européen.

L'exaltation de leur pays par les créoles semble être allée jusqu'aux limites de cette nouvelle manière discernée par J.A. Maravall. Nous ajouterons, cependant, un aspect important que n'avaient sans doute pas la plupart des textes européens de l'époque : l'agressivité de la revendication et de l'affirmation, réponse

---

(1) José Antonio Maravall, Estado moderno y mentalidad social (siglos XV a XVII) Madrid, 1972, t. I, IIa parte, cap. IV, p. 485.

instinctive aux préjugés dont la patrie du créole était victime dans les mentalités européennes, et héritage direct de la situation coloniale.

Pour terminer, un point reste à cerner. Si la patrie du créole est décrite et louangée avec amour pour restituer à ses fils leur dignité dans le grand concert hispanique, quelle est-elle ?

Chez certains auteurs, elle est bien définie : le Chili de F.A. de Ovalle, la Nouvelle Grenade de F. Alonso de Zamora, l'actuel Venezuela de José de Oviedo y Baños, le Guatemala pour F.A. de Fuentes y Guzmán. Chez d'autres, la patrie n'est qu'une ville. C'est le cas de l'historien de Potosi, Bartolomé Arzáns, mais aussi des auteurs liméniens, F. Buenaventura, F. Diego, F. Juan Meléndez qui, malgré quelques timides descriptions d'ailleurs stéréotypées de l'arrière-pays, ne sortent pas de leur capitale, et réduisent, de fait, leur patriotisme à une sorte de localisme étroit, presque chauvin. C'est ce que Sebastián Salazar Bondy appelait "un succédané du véritable nationalisme", le nationalisme liménien, dont il dénonçait les méfaits actuels, mais dont on peut, semble-t-il, retrouver les racines, les caractères et les limites dans les premières manifestations du criollismo vice-royal (1).

Pour d'autres auteurs créoles, si le lieu de naissance est, bien sûr, primordial, leur sentiment patriotique est moins restreint. C'est le cas de F.A. de la Calancha, fils du Haut-Pérou, criollo de la lointaine La Plata, certes, mais ayant vécu aussi à Lima et dans d'autres villes de la vice-royauté. Dans son oeuvre, on ne sent point de localisme exclusif. Il est fils du Pérou, au sens le plus large et diffus de ce terme. Il ne privilégie pas égoïstement telle ou telle contrée.

---

(1) Lima la horrible, Lima, 1974, cap. El criollismo como falsificación, p. 27-28.

CHAPITRE II

LES FONDEMENTS DE L'HISPANOPHOBIE DANS LES ORDRES RELIGIEUX

Le combat des créoles pour une plus juste répartition des responsabilités, l'affirmation de leur identité, la peinture exaltée de leur pays et des qualités de leurs concitoyens, passaient aussi par de rudes critiques à l'encontre des péninsulaires. Cela était particulièrement vrai dans les ordres. Le criollismo se trouvait contraint, pour mieux faire valoir ses récriminations, de souligner les faiblesses ou les insuffisances des religieux venus d'Europe ainsi que leurs avantages exorbitants ou les appuis multiples dont ils jouissaient. C'étaient autant d'éléments qui faussaient souvent l'application de la "justice distributive" réclamée à cor et à cri par les créoles.

Nous avons déjà eu l'occasion d'apercevoir certains aspects de cette question. Ce fut le cas lorsque nous avons traité des manoeuvres qu'entraînait "la guerre des effectifs" entre les deux groupes nationaux, dans la perspective de l'application de l'al-

ternance. Souvenons-nous, en particulier, des pages où furent abordés certains problèmes liés à l'envoi de missions dans les provinces américaines.

Il n'est pas question de revenir ici sur ce qui a déjà été dit. Nous voudrions simplement montrer, en outre, que d'une façon générale, et en dehors de toute polémique suscitée par l'alternance, le ressentiment créole s'orientait, dans les ordres, selon trois directions.

Il soulignait avec vigueur les déficiences du recrutement européen, c'est-à-dire des missionnaires envoyés en Amérique. Il mettait en cause, ou en doute, l'efficacité des frères venus à grands frais dans les provinces indiennes. Enfin, il lui était facile, car les exemples ne manquaient pas, de faire remarquer que de multiples interventions extérieures, en particulier du pouvoir politique, venaient presque toujours au secours des religieux métropolitains pour défendre leurs revendications ou leurs points de vue. C'était, d'ailleurs, autant la manière dont ces immixtions, souvent maladroites ou inopportunes, avaient lieu, que leur principe même qui exacerbaient les passions des créoles. Loin de ramener le calme dans les communautés, ces rancoeurs ne faisaient qu'ajouter aux motifs déjà nombreux de troubles et de dissensions.

*

* *

A - LES DEFICIENCES DU RECRUTEMENT ESPAGNOL

En premier lieu, au cours des affrontements qui mettaient aux prises les frères créoles et espagnols, l'argument de base des premiers consistait à souligner la mauvaise qualité des religieux chapetones, et, d'une façon générale, le peu de profit qu'à leur avis les provinces américaines retiraient de la venue des missionnaires.

Dans toutes les crises étudiées jusqu'ici, on trouve des textes révélateurs de cette attitude. Pour donner le ton de la polémique, nous citerons ici deux lettres où le provincial franciscain de Quito, F. Luis Catena de Coçar, se plaignit de la dernière mission espagnole qui lui avait été envoyée, sans qu'aucune demande émanant de la province ait été faite. Il qualifiait ainsi les nouveaux venus :

> "Unos religiosos moços y sin letras y no provechosos para el ministerio a que se embiaban, hechos y escogidos muy al buelo en el puerto de Cádiz, pretendiendo sólo se llevase el número que concedía la licencia aunque faltasen las calidades necesarias que se les pedían".

Cette mission comptait, tout de même, 12 prédicateurs et 2 lecteurs -ce qui semblait peu à F. Luis Catena- le reste étant constitué de : "gens non qualifiés, sans vertu ni religion", et le provincial de conclure :

> "Maravilla se contentassen los pretensores de esta misión con tanta mediana si su intento no es otro que hazer gente para sustentar vandos y quebrar la paz que tan asentada está. Vuestra Magestad ampare los hijos de esta tierra, que son innumerables los sujetos lucidos que tiene, y no menos los embidiosos que los deslustran para que

assí los virtuosos se alienten y, viendo que no hallan lugar las calumnias, se absenten los que con ellas pretenden crédito y honrra" (1)

Quelques jours plus tard, F. Luis Catena de Coçar revint d'ailleurs à la charge. Résumant sa pensée, il n"hésita pas à écrire :

"Los comisarios de frailes barren las provincias de España y nos echan acá la basura" (2)

Presque au même moment, un autre Franciscain, mais de Santa Fe de Bogota, F. Sebastián de Chumillas Garcés, disait à peu près la même chose. Selon lui, les missionnaires espagnols étaient :

"la mayor parte libianos y poco maduros".

S'ils venaient en Amérique, c'était :

"Con mui libianas razones que sólo lo son [religieux] al parecer de sus mozos deseos, de lo qual se siguen inconvenientes tales que son más para sentidos que para dichos y comunicados ".

Souvent, d'ailleurs, leur plus cher désir était de retour-

---

(1) Quito, 4 III 1628 (A.G.I. Quito 88).

(2) Quito, 8 III 1628 (Ibid.).

ner au plus tôt en métropole (1).

Revenons à Quito, pour dire que plus de quarante ans après, les Mercédaires de la ville se permettaient de faire remarquer au roi :

> "Los sujetos que vienen de España no son los mejores, respecto de que aquellas Provincias no se han de desposeer de ellos, y es fuerça que embíen los que no han menester por ynútiles, o los que no caben allá por sus naturales ynquietos, en que hazen una injuria a estas provincias que los reciven, y así se experimentan en ellas que por la mayor parte los que las alborotan son ellos" (2).

Ces quelques exemples sont, en eux-mêmes, significatifs par le ton comme par le contenu, et il n'est pas nécessaire de les multiplier. Il est plus intéressant d'essayer de retrouver la vérité, au travers de témoignages espagnols, puisque, on le sait, tous les textes créoles dont nous nous servons doivent se lire en fonction d'une atmosphère passionnée et excessive, celle des affrontements hispano-créoles.

Il est indubitable que, dès les premières années de la Conquête, et durant toute l'époque coloniale, l'Eglise a envoyé outremer des missionnaires de qualité. Leur zèle, leur ferveur et leur

---

(1) Cartagena, 23 VII 1626 (A.G.I. Santa Fe 243). Dix ans auparavant, le provincial franciscain de Nouvelle Grenade avait d'ailleurs souligné qu'il était très difficile de faire entendre raison aux missionnaires arrivant d'Espagne, et de les utiliser comme il aurait convenu. Dans la réponse à sa lettre, le roi se déclarait scandalisé que : "muchos de los dichos religiosos se han quedado y quedan adonde les parece sin que mis Justicias ni sus prelados les puedan hazer yr ni passar adonde son inviados" R.C. du 8 VI. 1617 (A.H.N.C. Conventos, t. 19, f. 358).

(2) Quito, 27 II 1674 (A.G.I. Lima 334).

sens du sacrifice figurent parmi les plus beaux fleurons de l'histoire du christianisme. Il n'est pas moins certain que, bien vite, des religieux espagnols beaucoup moins motivés, ou poussés par des intérêts personnels et matériels, se sont mêlés aux missions toujours plus nombreuses. Or, on le sait, la quantité n'est pas toujours synonyme de qualité.

Lorsqu'on songe aux multiples dénonciations faites par les contemporains espagnols à propos de la piètre qualité, ou même de l'indignité, du comportement de certains ecclésiastiques de métropole, c'était là un écueil difficile à éviter, et, sans doute, une des raisons de ce que l'on a appelé parfois "l'enlisement de la Conquête spirituelle".

Dès la décennie 1560-1570, le problème s'était posé avec acuité. En 1563, le vice-roi D. Diego López de Zúñiga, comte de Nieva, écrivit à propos des missionnaires espagnols :

> "Que no sean moços, y aun que creo que Vuestra Magestad se lo manda así, ellos lo hazen al rrevés porque de cien frailes que vienen, los ochenta son tan moços que aun en los monasterios abrían de estar muy rrecogidos; quanto más embiarlos a que tengan dotrinas, porque dos frailes moços puestos en un yermo entre muchos yndios y yndias bien se puede juzgar lo que han de hazer" (1).

Quelques années plus tard, Joan de Bivero demanda même que l'on exige des divers généraux européens que :

> "no embíen acá personas apóstatas, ynquietas, y que allá no pueden sufrir y por verse libres de ellos los enbían acá" (2).

---

(1) Lima, 10 IX 1563 (A.G.I. Lima 28 A).

(2) ? I 1568 (A.G.I. Lima 93).

Les responsables des communautés religieuses manifestaient eux aussi leur inquiétude sur ce problème. F. Joan del Campo réclamait la venue de frères espagnols, à condition qu'ils soient "instruits et mûrs". Il qualifiait péjorativement certaines missions d'escouades ("camaradas"), et ajoutait :

> "vienen en ellas muchos perdidos, y no tenemos acá fuerças para los domar ...". (1)

En conséquence, il demandait que le choix le plus strict soit effectué au départ. L'année suivante, le provincial des Dominicains de Lima écrivit à ce propos :

> "Vuestra Magestad deve mandar a los provinciales no embíen los frailes que desechan los Priores de los conventos que allá están, porque algunos déstos han dado malos exemplos con sus cuidados".(2)

Dans un important mémoire rédigé vers 1570 et que nous avons déjà cité, le Franciscain F. Francisco de Morales s'exprimait en termes analogues (3).

En cette fin de XVIème siècle, les voix les plus autorisées venant de tous les coins de la vice-royauté s'élevaient pour dire au roi et à ses conseillers qu'il y avait là un grave problème. A Quito, le licencié Venegas de Cañaveral, membre de la real audiencia, expliqua que la seule façon d'éviter bien des ennuis aux ordres de la région serait de ne plus leur envoyer des missionnaires

---

(1) Trujillo, 26 IX 1566 (A.G.I. Charcas 142).

(2) Lima, 3 III 1567 (A.G.I. Lima 313).

(3) f. 4 § XI (ibid.).

trop jeunes et inexpérimentés comme cela s'était produit au cours des dernières années (1) .

A Cartagena, l'évêque demanda que l'on fasse venir davantage de religieux d'Espagne dans son diocèse, mais il constatait qu'en général les provinces de la métropole:

> "enbían de todo género de frayles y (...) entre algunos ydoneos ban muchos díscolos y desbaratados que en conbentos bien ordenados no pueden sufrirse" (2).

A Santa Fe de Bogota, le licencié Venero de Leiva montrait la nécessité des renforts missionnaires, mais en spécifiant qu'ils devraient être choisis. Il refusait,par avance,ceux que l'on serait tenté d'envoyer trop facilement outre-Atlantique

> "personas inquietas y que allá en sus casas y conventos no los pueden sufrir" (3).

Une quinzaine d'années plus tard, un autre membre de la real audiencia de Santa Fe, le licencié Zorrilla, expliquait au Conseil les raisons de ses craintes,et celles de tous ceux qui redoutaient la venue de nouveaux missionnaires espagnols pourtant si nécessaires. D'après ce que lui avait dit le provincial dominicain du moment, une personne de toute confiance, le système de recrutement confié aux commissaires laissait beaucoup à désirer :

---

(1) Quito, 12 VI 1583 (A.G.I. Quito I).

(2) Santa Fe, I V 1577 (A.G.I. Santa Fe 228).

(3) Santa Fe, 20 VIII 1564 (A.G.I. Santa Fe 188).

"El comisario (...) anda como capitán quando hace jente, convidando, y assí los más que vienen asentar en la minuta son los que, no pudiendo sufrir el yugo de la relixión, procuran con todas sus fuerças salir dél tomando por medio el pasar a las Indias, y ay algunos que lo compran con dineros, y, venidos a estas partes con su Ruin intención y con el aparejo que allán en la tierra de ser tan viciosa, dan muestra de sí con su mala vida" (1).

Ces avertissements répétés venus des horizons les plus divers n'avaient pas manqué d'inquiéter les autorités espagnoles, les conseillers des Indes et le roi. Interrogé sur ce problème, F. Antonio del Aguilar, provincial des Franciscains de la province de Santiago, n'avait-il pas écrit au président du Conseil des Indes, le célèbre Juan de Ovando, que, lorsqu'on organisait des missions pour la lointaine Amérique, les bons sujets, ceux qui auraient fait des évangélisateurs zélés et compétents, refusaient souvent de s'enrôler par crainte du relâchement qui régnait outre-Atlantique. Ils avaient "peur d'aider à sauver les âmes d'autrui au péril de la leur" (2).

Pour essayer de rappeler aux quinze provinciaux d'Espagne les grandes lignes d'une véritable politique missionnaire, Philippe II leur avait adressé une cédule fort circonstanciée où il leur peignait leurs responsabilités en cette affaire :

"Hase visto por experiencia que éstos (les commissaires), por enchir presto el número, no miran en que los que llevan sean tales y tan escogidos como para tan alto ministerio se requiere, y que de aquí se sigue no sólo no conseguirse el efeto que tanto se desea y conviene, pero perturbación en la paz y sosiego de los Religiosos" (3).

---

(1) Santa Fe, 4 IV 1580 (A.G.I. Santa Fe 16).

(2) 2 XII 1571 (A.G.I. Indiferente general 1094).

(3) 18 II 1587 (A.G.I. Indiferente general 2869, lib. 3, f. 101_v-104_r).

Au début du siècle suivant, son successeur, Philippe III, dut à son tour rappeler par une nouvelle cédule que les commissaires recruteurs devaient procéder avec beaucoup de soin. Il énuméra les qualités à rechercher et à exiger chez les candidats, afin que les missions cessent d'être pour beaucoup de religieux ("muchas de los que se an llevado"), le moyen d'obtenir une doctrina indienne, d'amasser un pécule, quitte à demander ensuite à retourner en Espagne après fortune faite (1).

Au XVIIème siècle, les documents qui mettent en cause les frères espagnols et le recrutement métropolitain, sont moins nombreux, du moins lorsqu'ils n'émanent pas des créoles.

Cela s'explique fort bien dans la mesure où, comme nous l'avons vu, un des fondements de l'argumentation anticréole des péninsulaires consistait à dire que seules les missions venues des provinces espagnoles où l'observance était plus stricte et le zèle plus grand, pouvaient ramener les religieux créoles à une plus juste conception de leurs voeux.

Dans le contexte des antagonismes exacerbés entre créoles et Espagnols, la critique des missionnaires de la péninsule était devenue, pourrait-on dire, une sorte de spécialité des frères hispano-américains. Cependant, si, à l'échelon local, les responsables métropolitains étaient souvent trop engagés dans ces controverses pour donner autre chose qu'un avis de toute façon favorable mais partisan, certains jugements éclairés qui émanaient de très hautes personnalités péninsulaires, affirmaient sans ambiguïté que ce problème n'avait toujours pas trouvé de solution.

---

(1) 8 III 1603 (A.G.I. Indiferente general 2870, lib. 6, f. 257_r-259_v).

Le comte de Santisteban, vice-roi du Pérou, écrivit à ce propos :

> "Bien notorio es a Vuestra Magestad y a ese Real Consejo que de España raro es el religioso de importancia que viene al Perú y sólo vienen frailes díscolos y que no caben allá, demás que destos mismos, que llaman de España, toman el hábito aquí que es lo mismo que si fueran criollos y son hombres que han sido soldados y se vienen acá a buscar la vida, como dicen en España. Vea Vuestra Magestad aora qué buenos Provinciales serán éstos" (1).

En 1687, dans une adresse au titre révélateur, le marquis de Varinas éclaira lui aussi d'un jour très particulier les mobiles qui poussaient bon nombre de religieux au voyage colonial, et conditionnaient ensuite leur comportement :

> "Ellos van engañados, pensando que van a gozar grandes conveniencias ; hállanse burlados porque muchas veces falta lo muy preciso para su vestuario y otras cosas que tiene introducido la lisonja, porque los conventos no dan sino es la comida y tal vez limitada, con que han de abusar de la vocación si la llevaban, y se aplican a la grangería y a la doctrina, porque es el medio con que mantenerse y portarse para hacerse lugar con los del siglo y superiores y tener mano con los ministros para alcanzar el puesto en su religión a que ayuda la alternativa que hay para los puestos, que éstos se han de partir entre criollos y los que van de España, sobre los que se podían decir muchas cosas bien particulares que han sucedido y escandalosas que yo omito por no ser de mi instituto" (2).

---

(1) Lima, 28 III 1662 (A.G.I. Lima 62).

(2) Mano de relox que muestra y pronostica la ruina de la América, reducida a epítome por el marqués de Varinas dedicada a la Magestad del Rey Nuestro Señor don Carlos II, año de 1687, C.D.I. ultramar, t. XII, p. 325-386.

Des plaintes ou des constatations de ce genre n'émanaient pas de la seule vice-royauté. Nous avons vu qu'au Guatemala, pour des raisons particulières, l'envoi de missions était très fréquent. Nous avons entendu alors les récriminations créoles à ce sujet, mais il n'était pas rare que certaines voix autorisées s'élèvent aussi parmi les Espagnols de la colonie pour souligner les dangers et les insuffisances de cette façon d'agir. A la suite d'une demande de renfort présentée par les Franciscains, l'évêque avait écrit au souverain :

> "Tengo, Señor, noticia y experiencia de que en semejantes ocasiones las Provincias de Religiosos de España procuran desahogarse de los Religiosos menos a propósito, y estos Religiosos son los que procuran con más esfuerço el tránsito a las Indias, no consiguiéndose en ellas el fin que en su venida dessea la piedad cathólica de Vuestra Magestad" (1).

Sept ans plus tard, son successeur était revenu sur ce problème :

> "Que sean (les missionnaires) de buena edad para poder aprender las lenguas en que se administran los naturales indios, y que puedan servir, y no ancianos que ni pueden aprender las lenguas y, como si huviessen trabajado, quieren descanzo y no sirven más que pretender officios, clamando por sus provincias, sin tener amor a lo que vinieron e inquietándose e inquietando a otros para que se vuelban, y a las veces andando vagueando de unas a otras provincias; y que sean de virtud y ayan estudiado, porque suelen las provincias de essos Reynos, en semejantes ocaciones de embío de Religiosos a Indias, descargarse de los más díscolos y acá causan mucho daño" (2).

---

(1) Guatemala, 18 XI 1661 (A.G.I. Guatemala 157).

(2) Guatemala, II X 1668 (A.G.I. Guatemala 178).

En cette fin du XVIIème siècle, il est évident que l'Espagne appauvrie et exsangue traversait une grande crise missionnaire au moment précis où, pour contrebalancer la poussée créole, il lui aurait fallu envoyer en Amérique toujours davantage de religieux zélés et de qualité. Or, nous avons vu que la plupart des missions avaient du mal à recruter tous les frères espagnols que le Conseil les avait autorisées à emmener aux Indes.

En 1666, le provincial Dominicain de Castille F. Juan Martínez de Prado affirma au Conseil, en réponse à une cédule lui demandant de choisir 18 frères pour les couvents de Quito :

> "Como la opinión que entre nosotros corre es que universalmẽte ablando en estas provincias se vive cõ más reformación que en las Indias (excepto las Filipinas) juzgamos que el pasar de acá allá es pasar de más perfectión a menos, y experimẽtamos que los más que allí pasã, son los descõtentos, o los que temẽ castigo, o los que no merecẽ acá ser ocupados en nada, y ojalá no ubiera tantas experiencias. Por lo qual, más es dificultoso de persuadir la cõveniencia de fomẽtar alternativa en Indias cõ Religiosos de acá que señalar quáles seã a propósito para ella, ay otra dificultad, que el Religioso virtuoso y docto y a propósito para los ministerios de la orden es necesario acá, que de éstos no ay tãtos de sobra que aya para esta provincia y para dar a otras".

Lui-même ne manquait-il pas de vocations pour s'occuper des régions les plus déshéritées de sa province ? Il concluait ainsi :

> "Los Religiosos o faltos de letras o de virtud, ni para allá ni para acá sirvẽ de nada" (1).

---

(1) Valladolid, 25 VIII 1666 (A.G.I. Quito 94).

Un peu plus tard, c'était au tour du provincial des Augustins de faire beaucoup de difficultés pour laisser partir outre-mer de bons sujets dont la formation avait coûté fort cher à la province qui avait fondé sur eux de sérieux espoirs (1).

Le procureur augustin des Philippines, F. Alvaro de Benavente a d'ailleurs laissé à ce sujet un document très intéressant. A partir d'une longue expérience de recruteur de missionnaires pour sa province durant les années 1684-1690, il a rédigé, selon la mode de l'époque, un itinerario où il prévient, avec force détails, des embûches qui attendent tout commissaire recruteur. Il raconte, en particulier, les ruses des provinces d'Espagne pour se débarrasser des frères considérés comme gêneurs ou inutiles, et qualifiés de "lie des provinces":

> "Uno de los más duros trabaxos del Procurador no es el que con mil traças le procuran quitar los buenos sujetos, sino que con mil intercesiones, mentiras y artes e informes falsos, procuran encaxar los sujetos díscolos e inútiles, por deshacerse de ellos y les barra a las provincias sus basuras. Todo sujeto que le echare rogadores le sea sospechoso" (2).

Avant d'en terminer, nous voudrions rappeler aussi que tous les religieux métropolitains ne venaient pas en Amérique dans des missions organisées. Un certain nombre d'entre eux partaient de métropole sans licence royale, et, souvent, semble-t-il, de leur propre autorité, sans que leurs supérieurs hiérarchiques en soient informés.

---

(1) Cf. Manuel Merino . "Dificultades de antaño en el reclutamiento de misioneros", Mis. hisp. V, n° 13, 1948, p. 185-192 ; en particulier, p. 188-189.

(2) Cité par Manuel Merino . "El alistamiento misionero en el siglo XVII o avisos para los comisarios reclutadores", Mis. hisp. II, n° 5, 1945, p. 291-364.

Ces clandestins ne manquaient pas de susciter aux provinces américaines bien des problèmes. On se souviendra de ce que nous avons écrit à ce sujet à propos des Franciscains de Lima au début du XVIIème siècle, des Dominicains de Quito vers 1640-1650, et des Augustins de Nouvelle Grenade à la fin de l'époque que nous avons étudiée.

En 1602, le Gouverneur de Cartagena avait indiqué les soucis que lui causaient ces "llovidos" particulièrement nombreux dans la région en raison de l'importance du port qui était une sorte de poumon de la Nouvelle Grenade. Il voyait arriver des religieux sans licence de toutes les parties du monde : Espagne, Portugal, Nouvelle Espagne, Pérou, et même Guinée :

> "Los más vienen por dinero que dan a los capitanes o maestres o los traen en plaças de soldados o marineros, y quando la armada o flota se buelben Remanescen aquí ; los que eran mosqueteros son Predicadores, y los que eran marineros son clérigos y aún dizen licenciados".

Quant à les réduire, il n'en était pas question :

> "Procuran meterse en la tierra adentro sin poderlo Remediar (...) se asconden en los montes y en estancias desta tierra a do son encubiertos por vezinos della, o se quitan los hábitos, o hazen otras cossas de que en particular no se pueden dezir sino con algún escándalo" (1).

Tous ces textes, choisis à dessein parmi ceux de personnalités espagnoles dont les témoignages ne sont pas suspects d'être

---

(1) Cartagena, 4 IX 1602 (A.G.I. Santa Fe 38).

procréoles, indiquent bien qu'il y avait de graves problèmes au niveau du recrutement des frères espagnols envoyés en Amérique.

Il est facile d'imaginer que les religieux hispano-américains en tiraient argument au cours de leurs controverses avec les péninsulaires, et que, par voie de conséquence, le travail effectué par des missionnaires d'aussi piètre qualité ne pouvait manquer de laisser à désirer.

B - LE ROLE DES FRERES ESPAGNOLS AU PEROU ET LES MEFAITS DE L'ALTERNANCE

Les créoles, bien sûr, reprochaient souvent aux frères péninsulaires de ne pas avoir en Amérique une action au-dessus de tout reproche et qui réponde bien aux exigences du labeur dans les provinces des Indes.

Il n'était pas rare, par exemple, d'entendre dire que les religieux venus de métropole, loin de s'acquitter avec soin de leur tâche et d'une façon désintéressée, s'inquiétaient fort peu des intérêts essentiels de leur province. C'était, en quelque sorte, la réponse aux virulentes attaques européennes contre la prétendue incurie des créoles.

Ainsi, lorsque la crise éclata entre les Dominicains espagnols et créoles de Nouvelle Grenade, au cours des années 1635-1640, F. Juan de Vergan̤o Gamboa, définiteur et procureur des créoles, dénonça la mauvaise gestion des affaires provinciales par les frères venus d'Espagne, en des termes dont le ton et le contenu rappellent en tout ceux des plus violentes missives anti-créoles :

"Se puede entender continuará lo mesmo en lo de adelante con tan conocido menoscayo de todos los conventos de la provincia y por aver más de ochenta años que se an conserbado en el dicho cargo de provincial religiosos de la dicho provyncia de Andalucía, con gran detrimento de la observancia Regular y dispusición de su provyncia ; tiene gravísimos yncombenientes el que se execute cosas tan perjudiciales, pues en todo el dicho tiempo no se hallará ayan los dichos provinciales tratado de acavar ningún conbento de los que ay començados a edificar en la dicha provyncia, ni que ayan hecho ninguna cosa que mire a su utilidad ni conserbación, llevando so la mira a sus comodidades propias y adquirir ascensos mayores" (1).

De toute façon, même lorsque le gouvernement des frères espagnols n'était pas mis en cause, les créoles faisaient remarquer qu'étant donné le grand déséquilibre numérique entre péninsulaires et hispano-américains, ces derniers assuraient, par la force des choses, l'essentiel du travail. Déjà inégaux par le nombre et la qualité de leurs composantes, si l'on en croit les accusations des créoles, les deux groupes en présence l'étaient aussi fatalement par la quantité et la qualité du travail fourni.

Ce type d'argument se retrouvait toujours au moment des crises lorsqu'il était question d'imposer l'alternance. Ainsi, quand on voulut l'introduire chez les Franciscains des provinces de Lima et de Charcas, les porte-parole péruviens ne manquèrent pas d'insister sur ce point.

Au début de l'année 1678, D. Manuel de Peñalosa y Mansilla, vicaire général de l'archevêché de Charcas, démontra les inconvénients de l'alternance franciscaine. Il insista d'abord sur le fait que les frères espagnols étaient, selon lui, 35 :

---

(1) A.G.I. Lima 338.

"entre recoletos y observantes (...) en que entran viejos impedidos y mosos que aun no tienen los años de antigüedad que disponen las leyes y constituciones para poder obtener officios".

Au contraire, les créoles étaient plus de 300. Ces deux nombres montraient assez bien, à eux seuls, la nécessité d'une justice distributive, et non d'un partage à égalité entre les deux groupes. Le vicaire général étudiait ensuite la répartition, à ce moment là, des responsabilités dans la province. Parmi les lectores jubilados, les onze lectores actuales, et les 3 maestros de estudiantes, aucun n'était espagnol. Un seul prédicateur était originaire de la péninsule, tous les autres étaient indianos. Enfin, parmi les interprètes des langues indigènes, il n'y avait aussi qu'un seul métropolitain, et D. Manuel de Peñalosa de conclure :

"¿Cómo es posible, Señor, que se introduzga alternativa, aplicándose la virtud de todas las prelacías y premios, siendo en tanta exorbitancia desygual el número de unos y otros sugetos, abstrayendo de que los que, de ordinario, se ocupan en los ministerios de la religión y en las continuas y penosas tareas de la cáthedra y los púlpitos, devanando en ellos el hilo de su vida y tegiendo o fabricando como el gusano de ceda su sepulcro, ayan de ser postpuestos, y que otros desfruten los honores y prelacías, premio de la virtud y de los trabajos" (1).

Quelque temps plus tard, le chapitre de la cathédrale de La Plata développa, à son tour, les mêmes arguments sur le thème :

"Bien será que los premios y officios no los obtengan igualmente los que igualmente no trabajan" (2).

---

(1) La Plata, 30 II 1678 (A.G.I. Charcas 150).

(2) La Plata, 30 VII 1678 (A.G.I. Lima 338).

Le mois suivant, c'était au tour du conseil municipal de cette ville d'intervenir dans le même sens (1).

Dans la province de Lima, au même moment, un créole qui assurait par interim les fonctions de commissaire général, le père Delgado, rédigea un mémoire dans lequel il comparait, chiffres à l'appui, les services rendus par les Espagnols et les créoles. Il dressait le tableau suivant dont les conclusions étaient évidentes :

	CREOLES	ESPAGNOLS
Lectores jubilados	16	1
Lectores actuales	16	1
Predicadores jubilados	24	4
Predicadores actuales	16	3
Lenguaraces	50	5

Le père Esteban Romo, procureur général des provinces franciscaines du Pérou, insistait, lui aussi, sur l'importance et la dureté du travail accompli par les créoles :

> "Son los que con su trabajo y con sus letras an sustentado y sustentan el lustre de las dichas Provincias en los officios de subsidio y de fatiga, y los que especialmente en la de Lima con rriesgos de su salud y con peligros manifiestos de sus vidas an mantenido y mantienen quatro converciones vivas de indios infieles reduciéndolos a la fee" (2).

---

(1) La Plata, 30 VIII 1678 (Ibid.).

(2) Ibid.

On se souvient, à ce propos, des virulentes critiques faites aux frères européens envoyés en mission outre-Atlantique. D'une part, ils ignoraient la langue des Indiens, et, de ce fait, ne pouvaient être d'aucune utilité pour la prédication et l'évangélisation des masses indigènes. Alors que l'apprentissage linguistique était, pourtant rendu obligatoire, en principe, par la législation, les métropolitains ne faisaient pas souvent l'effort nécessaire, du moins si l'on en croit les créoles (1). D'autre part, nous avons dit, que, dans bien des cas, les missionnaires espagnols n'étaient pas employés dans les misiones vivas qui avaient été néanmoins le motif invoqué pour demander au souverain d'autoriser, et souvent de financer, leur venue. D'après les créoles, on les retrouvait bien vite à la tête des couvents, des collèges ou même des provinces, plus préoccupés de faire carrière que de gagner des âmes à Dieu sur les lointaines marches de l'Empire. On se souvient des controverses nées à ce sujet. Les créoles ne se faisaient pas faute d'insister sur cet aspect de la question, dans la mesure où ils pouvaient faire, comme on dit, d'une pierre deux coups. Ils démontraient d'abord l'inutilité des renforts missionnaires venus à grands frais d'Espagne, mais prouvaient aussi que c'étaient bien les Hispano-américains qui assuraient l'essentiel des tâches les plus dures de l'évangélisation, alors que les péninsulaires proclamaient bien haut,

---

(1) Dans son livre La instrucción pública en Chile ; Santiago de Chile, 1905, t. I, p. 34. J. T. Medina, indique que le 2 11 1628, le cabildo de Santiago avait demandé que tous les ecclésiastiques, sans exception, apprennent la langue des Indiens. D'après les conseillers, c'était le seul moyen d'éviter les dissensions (diferencias) entre les Espagnols et les créoles.

et à maintes reprises, qu'en raison de leur paresse, de leur goût du luxe et du bien-être douillet, de leur inconstance, les frères du pays ne pouvaient être utilisés pour ce dur sacerdoce.

Les frères hispano-américains ne manquaient pas d'insister aussi sur le fait que le système de l'alternance aggravait de façon automatique les déséquilibres et les injustices.

Il est bien évident, en effet, qu'il était plus facile d'arriver aux postes les plus importants si l'on appartenait au groupe le moins nombreux qui se voyait offrir la moitié des charges provinciales à chaque élection. Il était presque certain, même, que tous les Espagnols, vu leur petit nombre, étaient assurés d'obtenir à court terme un poste intéressant. C'était là, en même temps, une injustice grave à l'égard des créoles, mais aussi un danger puisque, dès lors, plus rien ne garantissait les mérites et les qualités des élus espagnols.

Grâce à l'alternance, on assistait parfois à des promotions ultra-rapides et quelquefois, même, imméritées. Ce fut le cas, par exemple, de la première élection du XVIIIème siècle chez les Franciscains de la province de Charcas qui semble avoir été scandaleuse si l'on en croit les témoignages créoles. Un des religieux, fray Cristóbal Daça Dávalos écrivit à ce propos :

> "Todo esto, Señor, lo a caussado la alternativa por los sujetos que an inbiado los superiores de la Europa, sin Dios, sin Religión, sin Rey, pues diçen que el Perú no toca a la monarquía de Vuestra Magestad y que esta es la caussa de averse entablado la alternativa y, para este efecto, el Padre Marcos de Arcossa, siendo general, escrivió a los Padres Provinciales de la Europa diciendo era buena ocassión ésta para espumar las Provincias y conventos de frayles que no eran de procederes Reli-

> giosos, ylitterados, díscolos, que por ser incorregibles los echaron a estas provincias con achaque de Missioneros, donde no sólo no exersitan en dicho ministerio sino que tienen aborrecimiento a la lengua vulgar de los Indios, y con este pretesto falsso an passado estos tales a alternar y an contaminado con esta peste de la ygnorancia y relajación, yntroduciendo la codicia del oro y de la plata echando en olvido la Professión y regla de San Francisco (1).

Quelques jours plus tard, plusieurs religieux de la province écrivirent au roi sur ce même problème. A partir du cas concret de l'élection de F. Juan Carlos de Aramburu, ils s'élevèrent jusqu'au niveau le plus général pour donner à ces derniers événements une valeur d'exemple. On notera aussi qu'ils présentèrent leur plainte au nom de : "la nation créole des royaumes du Pérou".

> "F. Juan Carlos de Aramburu (...) es sujeto que jamás ha predicado, mozo, y de ningunos méritos y por fuerza de la alternativa entró a ser Provincial para dejar perder la Religión, porque no sigue la vida común y sólo anhela a que los puestos los ocupen los que vienen de esas partes a missiones, los quales no las hazen porque no saben la lengua de yndios ni la quieren saber y antes la aborrecen, porque el fin a que bienen es a sólo alternar, naciendo de aquí el que por razón de la alternativa, viniendo de allá los que no caben en sus provincias, se deteriore la Religión y se premien mozos sin letras, y los beneméritos que han travajado sean los hollados y despreciados de que se originan divisiones, odios y rencores que sólo el zelo de Vuestra Magestad puede remediar con mandar se suspendan estas alternativas por la desigualdad que ay en los sujetos, desigualdad en el número ; oy no guardan la justicia distributiva, y se premien los sujetos más dignos, sean criollos o europeos, o que por lo menos nadie sea Provincial que no aya sido lector jubilado o Predicador jubilado" (2).

---

(1) Cuzco, 28 XI 1702 (A.G.I. Lima 535).

(2) Cuzco, 2 XII 1702 (ibid.).

Il n'est pas douteux que le seul fait d'être Espagnol était devenu un réel avantage dans les ordres. Un siècle plus tard, F. José Parras, qui avait pris pourtant la défense de l'alternative, dénonça lui aussi les exigences injustifiées de certains de ses compatriotes à qui le seul mérite d'être né en Europe paraissait une raison suffisante pour accéder aux plus hautes fonctions :

> "Son allí algunos muchachos y mozos europeos que visten el hábito (...) unos de éstos pasan a ellas (les Indes) con plaza de marinero, otros en calidad de pajes, escribientes, ayudas de cámara, o agregados y recomendados para imponerlos en el vasto comercio que allí se hace. Determínanse después a variar de destino. Tuvieron algunos de ellos unos cortos principios de gramática y, con ellos y alguna aplicación para perfeccionarse, piden el hábito de esta o aquella religión. Dejo la circunstancia de la vocación al cuidado de quien tiene obligación de examinarla, y digo únicamente que, admitidos en los noviciados, ya antes de profesar, están en la inteligencia de que, con sola la suerte de haber nacido en Europa, contraen en su profesión un derecho indeleble a todos los empleos, y fixándoseles la especie de que no necesitan estudiar para obtenerlos, pierden el tiempo que consumen en la calidad y clase de estudiantes, y aun se burlan de algunos pocos que cumplen exactamente con su obligación. La verdad es ésta : ellos lo saben y todos ven que en quatro días se ve un marinero transformado en un novicio, un fraile profeso en guardián o prior, y, luego, en un hombre que lo manda todo" (1).

En 1696, dans son gros manuscrit intitulé El pecado original, le créole D. Francisco Rodríguez Fernández montrait d'ailleurs, avec une certaine justice, croyons-nous, mais aussi avec courage, que ce genre de méfait de l'alternance n'épargnait pas non plus les Hispano-américains, dans la mesure où le système pervertis-

---

(1) Gobierno de los regulares ..., op. cit., t. II, cap. XXVIII, p. 288.

sait à la base tout le processus électif et restreignait, ou même annulait, la liberté de choisir le plus digne ou le plus capable :

> "Llegará un día en que se apreciará por oro en las Españas qualquier terrón de las Indias, por que en sus tierras nace el oro comúnmente, o en que en las Indias se estimará por brocado el basto cañamazo que vino de las Españas por que de ellas les vienen los brocados : ¿Quién no dijera que en lugar del día del juicio havía llegado el de la mayor locura ? Es posible que si las montañas de Indias abortaran un lobo, pudiera llegarle vez, por no haver otros, de rejir corderos de la Europa, o si ésta diesse un abrojo, se coronara flor entre fragantes rosas de las Indias" (1).

Tout cela, comme on s'en doute, suscitait rancune et rancoeur chez les créoles. A bon droit, ils s'estimaient privés dans leur propre pays, et pour des motifs fallacieux, de charges ou de fonctions qui auraient dû leur revenir. Cet état d'esprit n'était d'ailleurs pas particulier aux religieux. On le retrouve au centre de toutes les revendications américaines. Ce ressentiment déjà ancien, dans bien des cas même très précoce, avait été renforcé, bien sûr, par la politique menée par le pouvoir espagnol, notamment en ce qui concernait l'imposition de l'alternance.

Les péninsulaires avaient justifié l'alternance en faisant valoir qu'elle ramènerait la paix, chacun sachant, par avance, la part qui lui reviendrait. Les élections cesseraient donc d'être une pomme de discorde entre les partis. Les créoles répondaient, preuves à l'appui et à la lumière de l'expérience, qu'il n'en était rien.

---

(1) El pecado original ..... (B.P.R. Ms. 1466) f. 97_r.

Selon eux, au lieu de ramener la bonne entente entre les factions, en fondant en droit un système de répartition injuste, en bloquant les adversaires face à face, l'alternance ne pouvait être qu'une source de difficultés toujours renouvelées.

Dans une lettre du 18 mars 1665 déjà citée, les Franciscains créoles de Lima écrivirent à ce sujet :

> "Desde los primeros umbrales de la Religión, luego que entra el novicio y aun antes de entrar, le leen la doctrina de la alternativa y empiesa a ser (aun antes de ser) religioso faccionado y a mirar de oposición a los de la otra nación, y se van educando los ánimos divisos y encontrados de donde se origina la dezunión fraternal, y radicada esta semilla en el tierno almázigo de la Religión, en edades adultas se hallará muy roborada la parcialidad y opposición (...) Puesta la alternativa, o se les atan las manos a los provinciales para no corregir a los delinqüentes, o si se castigan se excitan incendios de discordias. Porque si un Religioso, verbi gracia criollo, delinqüe, el provincial de España trata de castigarlo, la facción Peruana lo defiende, minorando sus culpas, obscureciéndolas por desvanecerlas, con que o los distraidos se quedan impunidos, o cogen ansa para vivir más desbaratados o, si los castigan, dizen los de su nación que les mueve la mala voluntad y pasión que tienen a los suyos" (1).

Une dizaine d'années plus tard, le chapitre de la cathédrale de La Plata montra bien comment, en donnant le pouvoir une fois sur deux aux uns et aux autres, ce système ouvrait en fait la porte aux abus de toute sorte que les victimes s'empressaient de venger dès qu'elles retrouvaient les fonctions de provincial :

> "Es de mayor ponderación para que no se observe esta alternativa de prelacías y officios el odio y emulación

(1) A.G.I. Escribanía de cámara 517 A.

> que de ella se originará (como de otras Religiones lloramos) entre las dos naciones Castellana y Peruana, pues el trienio que toca a la una, más que en governar se emplea y entiende en vengar rencores de la otra, punto que solo es sufficientíssimo a serrar la puerta a esta alternativa, pues de aquí nase el estrago de la Religión, el escándalo a los seculares, la poca observasión de las Reglas y la total ruyna de las almas" (1).

Pour les créoles, si l'alternative pouvait amener la paix, ce ne serait qu'une paix armée (2). C'est bien ainsi, en termes militaires, que la définissait F. Francisco de la Cruz, un Dominicain visiteur à Santa Fe de Bogota :

> "Ella es hija de la ambición, medio tan eficaz de división que mientras dura no es posible no averla, con lo qual no se compadece paz, que es unión, y lo que parece serlo no es sino treguas, el campo formado sin acometerse mas con las armas en la mano, y si no se ofenden es temiendo las del contrario". (3)

Cela explique pourquoi la règle de l'alternance était la plus grande des fautes aux yeux de fray Nicolás Laínez, un des porte-parole des Franciscains créoles de Lima. Elle "s'opposait à l'union", "créait des factions", et n'était qu'"un séminaire de haines et de discordes mortelles" pour reprendre une de ses expres-

---

(1) 30 VII 1678 (A.G.I. Lima 338).

(2) Pour un plaidoyer espagnol en faveur de l'alternance comme meilleur moyen de ramener la paix dans les provinces, cf., de F. Manuel Joseph de Villegas, un Informe jurídico por los padres españoles de la seráfica orden de Nuestro Padre San Francisco de las provincias de los doze apóstoles de Lima y de San Antonio de los Charcas del Reino del Perú, Madrid, 26 VIII 1682, f. 21 r, n° 88.

(3) 16 VII 1639 (A.G.I. Lima 338). Rappelons que F.F. de la Cruz était espagnol mais avait pris l'habit au Pérou.

sions qui devait faire fortune (1).

Dans une Breve resolución, il étudiait les incidences de l'alternativa sur un plan juridique et moral. Appuyé par 16 professeurs des universités de Salamanque et d'Alcala qui avaient contresigné ses écrits, F. Nicolás concluait que l'alternance était bien un péché mortel. En effet, elle allait contre la volonté de Dieu en bafouant la justice distributive, en établissant l'égalité des honneurs et non pas celle du labeur, en obligeant aux récompenses et non au mérite :

> "Bien puede una verdad tan clara como el sol y obscurecer toda su claridad la leve sombra de la passión como suele embaraçar las luces del sol los vapores de una nuve, y assí para aclarar materia tan cierta es necesario advertir con el común sentir de todos los Doctores que introducir alternativa absolute et secundũ fe no es acto indiferẽte sino de su naturaleza malo moraliter y pecaminoso determinãte ..." (2).

Si les péninsulaires affirmaient que les antagonismes entre Espagnols et créoles étaient attisés par le diable, beaucoup de créoles n'hésitaient pas à dire que l'alternance était fille du démon.

Certes, F. Nicolás reconnaissait son utilité dans certains cas très particuliers, par exemple chez les Augustins de Mexico. Elle était alors pareille à ces poisons que l'on administre pour

---

(1) Elle est reprise, ainsi qu'une partie de l'argumentation, par F. Antonio Fernández dans son Defensorio jurídico por la santa provincia de los doze apóstoles de Lima (...) sobre la nulidad de la ordenación de alternativa (B.A.H. col. Jesuítas t. 127 doc. 29; cf. en particulier la parte III.

(2) Breve resolución, f. 4_{r-v} (A.G.I. Lima 338).

guérir d'un autre plus fort, ou bien alors, selon un mot du procureur créole F. Antonio Fernández, "un remède ultime et désespéré" (1). Comme la province franciscaine de Lima, d'après F. Nicolás Laínez était dans la plus parfaite quiétude, l'imposition de cette règle pouvait être fatale :

> "No ay duda que darle a un hombre enfermo una purga aceda y mordicante quando della necesita es acto de caridad, porque assí remedia la necessidad del paciente, pero si essa misma purga mordicante, aceda, venenosa, se diesse a un hombre sano y que no padecía dolencia alguna, sería crueldad atroz forçarle a que la bebiera, porque, no estando doliente y hallándose con igualdad de humores buenos, sería introducir con la pócima amarga la enfermedad que él no tenía y destruir la vida y sanidad que gozava" (2).

C - LES INTERVENTIONS DU POUVOIR POLITIQUE

Dans le vaste débat suscité par le criollismo, les frères hispano-américains faisaient donc des critiques sur les principes mêmes des prétentions métropolitaines. Il n'en reste pas moins que, souvent, la mauvaise humeur des frères créoles était, en fait, motivée autant par les intentions de la politique des autorités, que par les moyens employés pour l'imposer, et qui la rendaient encore plus insupportable.

Après la grande crise franciscaine de la fin de l'année 1680 à Lima, le provincial des Jésuites fit connaître au roi son désaccord avec ce qui s'était passé, et, surtout, avec la manière

---

(1) Defensorio jurídico ...., op. cit.

(2) Breve resolución, op. cit., f. 3_r.

dont s'étaient conduits, en l'occurrence, les représentants royaux :

> " ... no tanto por la alternativa, quanto por los medios violentos, palabras y motivos injuriosos a todos los nacidos acá ..." (1).

Pour les mêmes raisons, dans sa Breve resolución, F. Nicolás Laínez voyait dans l'alternance une source supplémentaire de péché mortel, puisque, dans son application, elle était, écrivait-il, "un remède violent et désespéré" (2).

Il n'est pas douteux, en effet, que le libre jeu des provinces dans leurs propres affaires était en maintes occasions violenté, dans la mesure où, pour soutenir les frères européens, l'appareil colonial espagnol se mettait en branle, et ce, presque toujours à sens unique.

L'intervention des plus hautes autorités coloniales dans les élections capitulaires était chose courante. Lorsque les chapitres avaient lieu à Lima, il n'était pas rare, en effet, que le vice-roi y assiste. En province, il en était de même des présidents des reales audiencias. Certes, leur présence qui n'était autre que celle du roi par personne interposée, donnait un lustre indéniable au chapitre. Elle incitait aussi au respect de la loi, à la bonne marche des assemblées.

Le rôle des représentants royaux devait être en principe symbolique, mais, pour des motifs divers, il avait bien vite cessé de l'être, et cela pour trois raisons.

La première tenait à la nature même des chapitres.

---

(1) Lima, 16 I 1681 (A.G.I. Lima 338).

(2) Op. cit., f. 5_r.

Dans la mesure où les assemblées de religieux étaient souvent le théâtre et l'enjeu de querelles intérieures, de dissensions profondes, d'affrontements verbaux et parfois de violences qui, aujourd'hui, nous semblent bien peu conformes au comportement d'hommes d'Eglise, il est évident que les représentants royaux étaient amenés à intervenir plus souvent qu'ils ne l'auraient voulu, en tout cas, plus qu'il n'aurait convenu.

Dans le mémoire adressé à son successeur à la tête de la vice-royauté, le prince d'Esquilache écrivit en 1621 qu'à son avis, les chapitres des provinces régulières ayant Lima pour centre devraient toujours avoir lieu dans la capitale. A l'expérience, il s'était rendu compte que la présence du représentant direct du souverain était un frein très puissant aux débordements toujours possibles des frères péruviens (1).

Une vingtaine d'années plus tard, dans les mêmes circonstances, un autre vice-roi, le comte de Chinchón, insista lui aussi sur ce point. Il lui était arrivé de rester 12 heures d'affilée dans une salle capitulaire en compagnie de deux oidores et de l'alcalde de corte, jusqu'à ce que les religieux en révolte consentent à céder (2).

A plusieurs reprises, en particulier les 25 février 1626 et 13 février 1627, des cédules avaient indiqué aux fonctionnaires quel devait être leur comportement pour le cas où les élections capitulaires n'auraient pas lieu dans les conditions de tranquillité et d'honnêteté requises (3).

---

(1) Memorias de los virreyes que han gobernado en el Perú durante el tiempodel coloniaje, op. cit., t. I, p. 117.

(2) Colección de las memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú, op. cit., t. II, p. 54.

(3) A.G.I. Lima 41 et A.H.C. A.C.C.C. leg. 13, cuad.2, f. 27.

Les deux cédules en question, et les autres de même teneur, ordonnaient aux oidores et aux vice-rois deux attitudes en fait difficiles à concilier. Ils devaient, ou auraient dû, en principe, faire respecter la loi et rester neutres. Cette réserve qui semblait aller de soi, devenait cependant de plus en plus malaisée en raison de la montée des problèmes suscités par le criollismo, et du durcissement des heurts qui en étaient la conséquence, ou la manifestation, la plus tangible.

Du fait de la confusion des pouvoirs qui caractérise l'ancien régime et du real patronato faisant du roi d'Espagne à la fois l'intermédiaire obligé entre Rome et l'Amérique ainsi que l'exécuteur des décisions papales qui avaient reçu son agrément, il était inévitable que les fonctionnaires souvent chargés de faire appliquer telle ou telle mesure, se départissent, par la force des choses, de l'impartialité qui leur était recommandée. C'était, du moins, l'avis des créoles.

Les exigences de la politique ont voulu que, dans la perspective des controverses criollistas, les interventions des fonctionnaires espagnols aient eu lieu presque toujours en sens unique. Comme les frères espagnols réclamaient à cor et à cri l'alternance pour se protéger contre ce qu'ils estimaient être l'exclusivisme des créoles, dès que les autorités romaines l'avaient accordée et que les conseillers avaient donné le paso real, la minorité métropolitaine allait demander l'aide des oidores pour rendre exécutoires les dispositions qui lui étaient favorables.

Dans toutes les affaires étudiées jusqu'à présent, nous avons vu que les reales audiencias, dont le rôle consistait, bien sûr, à faire respecter la loi édictée en Europe et dont les membres étaient tous, ou en grande majorité, espagnols, donnaient un appui souvent inconditionnel et toujours déterminant. Il est donc normal

que, dans ces conditions, les créoles en soient venus à assimiler l'appareil administratif colonial à une force coercitive dont ils ressentaient mieux, dans ces circonstances, les pesanteurs partisanes et étrangères. Les ressentiments des Hispano-américains ne pouvaient que s'en trouver accrus.

Faut-il ajouter que l'intervention des autorités espagnoles se faisait souvent dans des conditions très maladroites, parfois brutales, à l'occasion même iniques.

Ainsi, il était fréquent de faire appel à la troupe. Elle isolait les communautés pendant les chapitres, pour éviter que les passions extérieures n'influent sur les votes, ou bien que les bruits des disputes conventuelles ne débordent de l'enceinte des cloîtres. Elle escortait aussi les représentants royaux pour intimider les récalcitrants. Des cas de la sorte sont légion : à Quito, en 1625 à l'occasion des remous causés par la visite de D. Juan de Mañozca chez les Dominicains ; à Lima, en 1629, contre les Mercédaires, en 1678, au Cuzco, lors de la tentative de l'évêque pour faire respecter un bref d'alternative, en 1700, à Lima, encore, quand les Mercédaires refusèrent l'autorité du vicaire général. Même les couvents de femmes, à l'occasion, n'étaient pas à l'abri de ce genre de mésaventure qui tenait tout autant du siège en règle que de la protection préventive.

Il y eut même des cas d'affrontements violents. On se rappelle l'encerclement du couvent augustin de Quito par la troupe, en 1686, et la mise en batterie d'un canon pierrier devant la porte principale, après l'affront subi par l'oidor, D. Matías Lagúnez. Nous verrons plus loin qu'à Lima, en décembre 1680, un jeune frère créole fut même tué d'un coup d'arquebuse par un des soldats espagnols qui tentaient d'isoler le couvent de l'ordre séraphique.

On imagine sans peine les réactions américaines après de pareils événements. Les autorités rejetaient, bien entendu, la responsabilité sur les frères révoltés, mais les milieux créoles y voyaient, en dernière analyse, l'ultime réponse de l'Espagne à leurs revendications, et la preuve douloureusement tangible que les chapetones se comportaient comme en pays conquis, et non point comme dans l'un des royaumes de l'Empire espagnol.

Enfin, la troisième raison du ressentiment créole à l'égard des hauts fonctionnaires venait de ce que ces derniers, en bien des occasions, usaient de leur influence et de leurs pouvoirs pour faciliter la carrière de certains de leurs amis ou de leurs protégés qu'ils souhaitaient voir aux postes les plus importants.

Souvent, il s'agissait d'amitiés nées en Europe ou qui, dans le contexte des antagonismes hispano-créoles, pouvaient se concevoir comme le moyen de briser l'hégémonie des frères du pays et étaient ressenties comme des insultes par ces derniers.

Les liens de famille jouaient aussi un rôle important. A la fin du XVIème siècle, les Franciscains de Nouvelle Grenade durent faire front pour résister aux manoeuvres du président de la real audiencia, le docteur D. Francisco de Sande. Il voulait, en effet, faire élire provincial son frère, F. Martín, et ne reculait, pour ce faire, devant aucune pression, bien que, d'après ses adversaires, il est vrai, ledit F. Martin n'ait guère eu l'étoffe de pareilles responsabilités (1).

A Lima, au début du XVIIème siècle, en 1617 on pourrait citer les menées du vice-roi D. Francisco de Borja y Aragón, prince d' Esquilache, pour faire élire provincial de l'ordre prêcheur

(1) Cf. une lettre de 12 Franciscains de la province, Santa Fe, 17 II 1598 et une autre de l'archevêque, Santa Fe, 28 VII 1599 (A.G.I. Santa Fe 228 et 226).

son candidat, l'Andalou F. Agustín de Vega. On se souvient qu'à cette époque, les créoles dominaient les couvents dominicains de Lima. Pour mettre un terme à cette prédominance jugée excessive dans les milieux métropolitains, et surtout pour plaire à son capitaine des gardes, Martín de Acedos, dont l'épouse était la nièce de F. Agustín de Vega, le vice-roi n'hésita pas à intervenir en faveur de ce dernier. Le chapitre fut le théâtre de "scandales" et d'une véritable sédition. Pour en finir, le prince d' Esquilache fit exiler les principaux opposants créoles à son candidat, à savoir le vicaire provincial, F. Salvador Ramírez, et l'adversaire de F. Agustín, F. Gabriel de Zárate (1).

Un autre cas significatif dont nous reparlerons, est l'insistance du marquis de Mancera, au début des années 1640-1650, en vue de faire élire provincial de la Merci de Lima son confesseur, F. Luis Aparicio, malgré l'opposition unanime et obstinée du chapitre. Nous aurons aussi l'occasion de préciser dans quelles conditions, en 1694, le comte de la Monclova, alors vice-roi, était intervenu à tous les niveaux pour faire attribuer, à l'instigation de son épouse, un poste de gardien au père Quesada. Les capitulaires franciscains en ayant décidé autrement, et un autre religieux ayant obtenu la place que convoitait le protégé de la comtesse, le vice-roi entra dans une violente colère et punit d'exil ceux qu'il estima responsables de sa déconvenue.

Ce genre de favoritisme n'était d'ailleurs pas l'apanage des seuls vice-rois de Lima. Pour ne point multiplier les exemples de manière inutile, nous n'en citerons que trois en provenance

---

(1) Cf. IIème partie, chap. 2 B.

du Chili, et à peu près de la même époque. En effet, vers le milieu du XVIIème siècle, les ordres de cette lointaine province de l'Empire connurent des jours fort agités.

De 1656 à 1659, les Augustins furent profondément divisés en raison des rivalités entre deux oidores, D. Alonso de Solórzano y Velasco et D. Nicolás Polanco de Santillana. Avec l'aide de collègues de la real audiencia, chacun essayait de pousser son candidat à la tête de la province. Malgré toutes ses manoeuvres, le premier nommé dut se contenter d'un poste de prieur pour son ami, F. Pedro Flores, non sans qu'à un moment donné, ses partisans exaspérés et sûrs de l'impunité, aient dégainé leur dague dans la salle du chapitre (1).

En 1667, l'évêque de Santiago se plaignit du gouverneur D. Francisco de Meneses. Par sa faute, le plus grand désordre régnait alors chez les Prêcheurs et les Mercédaires. Le prélat parlait, non sans raison, de "schisme" car chacune de ces deux communautés se retrouvait avec deux provinciaux. Faut-il ajouter que, dans les deux cas, un ami du gouverneur se trouvait en concurrence et refusait, là aussi, de céder, encouragé par D. Francisco qui se faisait fort, d'une façon ou d'une autre, de faire entendre raison aux adversaires de ses protégés. La même chose avait failli se passer chez les Augustins, mais la sagesse avait prévalu, c'est-à-dire qu'au dernier moment, le candidat de l'opposition à D. Francisco avait préféré se retirer. La paix avait été préservée, mais au prix d'une capitulation devant les impérieux désirs du

---

(1) Sur ces événements, cf. les lettres de Jerónimo de Sisternas, 15 II 1659 (A.G.I. Chile 14), du couvent augustin de Santiago, 6 III 1659 (A.G.I. Chile 13), ainsi que du docteur D. Nicolás Polanco de Santillana, I IV 1658 et 5 VI 1659 (ibid.).

gouverneur (1).

Puisqu'il est question des Augustins, contentons-nous de rappeler, et ce sera notre troisième exemple, que quelques années plus tard, en 1671, les oidores de Santiago intervinrent dans le chapitre de cet ordre pour y imposer leur volonté. L'un d'eux, D. José Tello de Meneses alla même jusqu'à bousculer l'ancien provincial, F. Carlos de Morales, qui s'était emparé du Saint Sacrement, ce qui déclencha une véritable bataille rangée entre les frères et les oidores. Le fiscal criait aux soldats de l'escorte "tirez, tuez les frères". Plusieurs religieux furent blessés aux mains en essayant de se défendre des coups d'épées qui leur étaient administrés. F. Carlos de Morales et ses partisans se replièrent alors sur le couvent de la Merci, d'où ils entreprirent un peu plus tard de repartir à l'assaut de leur propre couvent qui était investi par la troupe (2).

Nous n'avons fait que citer quelques affaires qui, pour la plupart on fait -ou feront- l'objet de développements plus complets. Pourtant, avant de conclure ce chapitre dont l'objet principal est de synthétiser ou de préciser un certain nombre d'idées ou de constatations que l'analyse des crises faites dans les seconde et troisième parties nous avait laissé entrevoir, nous voudrions traiter plus à fond d'une affaire très significative. Elle montre, en effet, comment la volonté partisane et le favoritisme d'un vice-roi vinrent réveiller le criollismo d'une province, où, en fait, il ne se manifestait plus guère depuis de longues années : celle des Augustins de Lima.

Lors du chapitre de 1665, grâce à l'appui déclaré du

---

(1) Santiago, 25 VIII 1667 (A.G.I. Chile 61), cf. aussi une lettre des Augustins de la ville, 28 VII 1670 (A.G.I. Chile 15).

(2) Cf. 1ère partie, chap. VI, D.

vice-roi de l'époque, le comte de Santisteban, le créole F. Jerônimo de Urrutia, qui revenait de Rome où il avait obtenu d'importantes patentes en sa faveur, réussit à faire élire son frère, F. Diego de Urrutia à la tête de la province. L'affaire n'alla pas sans difficultés, car l'opposition était bien organisée autour d'un ancien provincial, le père Tovar. Le parti des frères Urrutia et du vice-roi triompha néanmoins, et F. Jerônimo fut même nommé prieur du couvent de Lima, un des postes les plus importants de la province.

En 1667, arriva au Pérou le successeur du comte de Santisteban, c'est-à-dire le comte de Lemos. Lorsqu'on commença à parler du renouvellement provincial et du prochain chapitre qui devait avoir lieu en juillet 1669, le vice-roi écrivit à plusieurs reprises à Madrid pour dénoncer le comportement des deux frères Urrutia : leurs tractations équivoques, leur richesse inadmissible et d'origine suspecte, la dictature qu'ils exerçaient sur les communautés, en privant de droit de vote quiconque, dans le chapitre précédent, avait osé leur résister (1). Dans une autre lettre, le vice-roi les accusait aussi de vouloir imposer des patentes du général, sans que le Conseil ait eu à donner son avis, ce qui était contraire au principe du paso real (2).

Tous ces reproches étaient fondés, sans doute, en grande partie. Il n'en reste pas moins qu'un farouche antagonisme opposait aussi le comte de Lemos à F. Jerônimo de Urrutia et cela pour deux raisons. D'abord, du fait de l'amitié ostensible que F. Jerônimo avait manifesté envers l'ancien président de la real audiencia de Panama emprisonné sur l'ordre du vice-roi. Ensuite,

---

(1) 19 IV 1669 (A.G.I. Lima 68).

(2) 19 VI 1669 (A.G.I. Lima 69).

et peut-être surtout, étant donné que pour le prochain chapitre désormais imminent, les frères Urrutia avaient leur candidat, F. Juan Rondón, et le Comte de Lemos le sien également, en la personne de l'Espagnol F. Francisco de Loyola Lagunilla.

Le vice-roi allait-il s'engager sur la pente dangereuse d'appuis partisans dans les communautés religieuses ? On pouvait le craindre. Pourtant, il ne pouvait ignorer les dangers et les chausse-trapes de ce genre d'entreprise. L'exemple de certains de ses devanciers aurait dû l'inciter à quelque prudence. D'autre part, dans les conseils qui lui avaient été donnés au moment de son départ pour le Nouveau Monde par le marquis de Villacampo, il en était qui auraient dû le faire réfléchir. Le marquis lui avait écrit à ce sujet :

> "Muy ordinarias suelen ser entre los religiosos las parcialidades sobre las elecciones de los provinciales, y cada parcialidad honesta su dictamen con muy lucidas razones, y para darles más fuerza se los refieren al Señor Virrey, procurando inclinar su favor al lado de su conveniencia, y como causa dependiente de el Patronato Real le intentan introducir en la elección y más en la más controvertida, de que resultan no pequeños inconvenientes en deservicio de Dios, de el Rey y de el Virrey. Este peligro le evitará Vuestra Excelencia procurando portase con neutralidad y encargando la paz y concordia a los religiosos graves y mostrando desagrado a los que fueren causa de la emulación, pero si llegare el caso de haber de oir en justicia, lleve Vuestra Excelencia la decisión al acuerdo y sea suya y no de Vuestra Excelencia" (1).

Il faut dire qu'à l'intérieur même des communautés augustines, dès l'élection de F. Diego de Urrutia, la tension n'avait cessé de monter.

---

(1) A.A. Lemos C 263 (10-14). Ce document a été publié par G. Lohmann Villena en appendice de son livre El conde de Lemos virrey del Perú, op. cit.

Ainsi, alors que F. Diego de Urrutia n'était provincial que depuis quelques mois, en octobre 1665, le greffier royal Juan Francisco de Cuéllar avait été convié à se transporter au couvent de Nuestra Señora de Guía pour y constater les innovations que F.D. de Urrutia s'était permis d'introduire dans la règle de la recolección. Les déclarants se plaignirent de "la baisse de la spiritualité", de la suppression de l'oraison mentale et des matines, de l'utilisation dans les cellules de certaines commodités comme les matelas, les édredons "et autres ornements", alors que la règle n'autorisait pour tout meuble "qu'une planche et une tête de mort". De la même façon, la mode vestimentaire s'était glissée dans le cloître, des religieux portaient "el hâbito de escalonilla", certains avaient les manches longues, tandis que d'autres les portaient courtes, etc .... Tous les témoins profitèrent de l'occasion pour dénoncer le rôle passif ou actif du provincial dans tout cela. Comme le greffier ne s'était pas déplacé sans qu'on l'y ait invité, on devine l'usage que les instigateurs de ce constat entendaient faire, le moment venu, de ce document (1).

En effet, en secret, le parti espagnol, d'ailleurs fort minoritaire et dont les membres étaient connus sous le nom de zapatones, entreprit de rassembler autour de lui les anciens partisans du père Tovar, le candidat malheureux à l'élection précédente, ceux qui, pour une raison ou une autre, avaient eu à se plaindre des Urrutia, et bientôt, même, tous les membres du définitoire à l'exception du frère Martín de Beláustegui. Ils allèrent ensuite demander l'appui du vice-roi qui le promit, mais à une condition : que le futur provincial soit son protégé, et non F. Bartolomé de Ulloa dont les zapatones souhaitaient l'élection, ainsi que le rap-

---

(1) Lima, 22 X 1665 (A.G.I. Panama 51).

porte en détail F. Juan Teodoro Vázquez dans sa Crónica continuada (1).

Le 20 juillet 1669, le définitoire se réunit afin d'établir la liste des religieux habilités à voter au prochain chapitre. Le conflit éclata aussitôt entre le provincial et les définiteurs dont, nous l'avons dit, la quasi-totalité étaient gagnés aux adversaires des Urrutia. Comme les choses s'envenimèrent, le vice-roi, qui n'attendait que le moment propice pour intervenir, décida d'entrer en lice. Sans autre forme de procès, il ordonna d'exiler le provincial, et le fit conduire sur le champ au Callao pour le remettre au capitaine du premier bateau en partance. Ensuite, le comte de Lemos se rendit en personne au couvent de San Agustín accompagné de soldats, et fit consigner dans leurs cellules tous les partisans des frères Urrutia.

La place étant nette et les oppositions brisées, le vice-roi fit fermer les portes du couvent et se rendit dans la salle capitulaire. Là, ayant constaté la vacance du pouvoir provincial, il ordonna de procéder à une nouvelle élection.

C'était compter sans le caractère de F. Martín de Beláustegui, le seul définiteur que les zapatones n'avaient pu gagner à leur cause. En qualité de doyen, il devait présider le chapitre. Il fit front, refusa de céder à ce qu'il estimait être un abus de pouvoir manifeste. Excédé, le vice-roi, pressé d'en finir, l'envoya rejoindre dans l'exil l'ancien provincial, F. Diego de Urrutia.

Après une longue période de confusion qui dura tout l'après-midi et même une partie de la nuit, l'élection eut enfin

---

(1) Op. cit., lib. II cap. 10.

lieu. Le candidat du vice-roi, le Burgalés F. Francisco de Loyola Lagunilla fut élu, non sans que les opposants les plus irréductibles manifestent encore leur mauvaise humeur. Ainsi, F. Jerónimo de Urrutia refusa d'abord de voter. Puis, obligé de s'exécuter, il jeta dans l'urne, par dérision, une poignée de haricots. Ce geste lui valut de partir à son tour en exil au Cuzco sur l'ordre du vice-roi qui, décidément, était disposé à employer les grands moyens pour parvenir à ses fins (1).

Pour justifier son action, le comte de Lemos devait déclarer par la suite qu'il avait été réduit à ces extrêmités pour éviter que les frères, armés et décidés à sortir du couvent, n'aillent faire du scandale en ville, transportant ainsi sur la place publique des dissensions qui auraient dû rester confinées dans la salle du chapitre (2).

Soucieuse de ramener le calme dans une affaire où, de surcroît, le bien fondé de l'attitude vice-royale ne devait pas lui apparaître de manière évidente, par une cédule du 4 Septembre 1670, la couronne ordonna de libérer les exilés et de leur faire réintégrer le couvent de Lima. Elle leur permit même de venir en Espagne pour y plaider leur cause et répondre aux accusations dont ils avaient été l'objet (3). Quelques mois plus tard, le 20 novembre 1670, elle revint sur cette dernière possibilité qui n'aurait fait que prolonger en vain la procédure et raviver les rancunes.

---

(1) Pour l'aspect événementiel de cette crise, cf. l'ouvrage de G. Lohmann Villena .-El conde de Lemos ....., p. 284-287.

(2) 17 IX 1671 (A.G.I. Lima 72). Cf. aussi une longue lettre détaillée du comte sur ces événements en date du 2 IX 1669 (A.G.O. S.A. Aa 45).

(3) A.G.I. Indiferente general 2871, lib. 10, f. 158_v-160_r.

D'un autre côté, on imagine l'état d'esprit qui régnait dans la communauté après ces événements, d'autant que les partisans des frères Urrutia étaient nombreux. F. Francisco de Loyola Lagunilla entama son provincialat sous des auspices qui n'étaient point favorables. Sa correspondance est fort intéressante, dans la mesure où elle montre quelle tournure nouvelle prenait une affaire qui, à son origine, n'était due qu'au parti-pris intempestif d'un représentant royal.

Le 30 mai 1672, F. Francisco écrivit au Souverain pour lui demander une extension de l'alternative qui, dans la province augustine de Lima, ne touchait que les provinciaux, les quatre définiteurs et les deux visiteurs provinciaux. Il voulait que les droits des péninsulaires soient protégés "jusqu'à la moindre place de lecteur", et fit des créoles de l'ordre un portrait peu flatteur. F.F. de Loyola Lagunilla les accusa, en outre, de vouloir modifier l'alternance en leur faveur, donc, au détriment des métropolitains, en exigeant que deux provinciaux sur trois, et non plus un sur deux, soient péruviens (1). Quelques jours plus tard, le vice-roi envoya à son tour une lettre pour appuyer les démarches de F. Francisco (2). Il était à peu près assuré que la Couronne se montrerait favorable aux propositions du nouveau provincial. Si elle n'osa pas remettre en cause l'alternative selon les voeux de F. Francisco, elle lui fit savoir, ainsi qu'au vice-roi, que la proposition créole visant à modifier elle aussi le principe de l'élection alternée, mais dans un sens opposé, se verrait refuser le real paso si les autorités romaines de l'ordre, où les créoles étaient fort

---

(1) A.G.I. Lima 72 .

(2) 7 VI 1672 (ibid.).

bien introduits, cédaient à la pression des émissaires péruviens (1).

Pour sa part, le vice-roi ne cessa de signaler au Conseil les mérites de son protégé, F. F. de Loyola Lagunilla (2). Il le proposa même pour une élévation aux fonctions épiscopales (3).

Une affaire apparemment anodine dans ses débuts s'était donc transformée en affrontement ouvert entre créoles et Espagnols. Elle était venue s'ajouter au contexte général des récriminations péruviennes, s'en était nourrie et les avait ravivées.

*

* *

Même si les problèmes suscités par le principe de l'alternance n'étaient pas venus polariser et envenimer les rivalités, la mise en cause du recrutement missionnaire espagnol et du travail effectué en Amérique par les frères venus d'Europe n'auraient pas manqué de faire planer bien des nuages sur les relations entre les deux groupes nationaux à l'intérieur des communautés religieuses de la colonie.

Joints à d'autres, dont nous avons traité dans les chapitres précédents, ces problèmes faisaient sentir d'autant mieux l'injustice et les privilèges dont les autorités espagnoles entendaient faire bénéficier leurs compatriotes selon un processus bien connu.

---

(1) R.C. du 15 VI 1673 (A.G.I. Lima 574, lib. 28, f. 37_r-38_r et Indiferente general 2871, lib. 10, f. 258_r-258_v.

(2) 12 V 1672 (A.G.I. Lima 72).

(3) 8 III 1675 (A.G.I. Lima 73).

Les interventions directes, multiples, souvent maladroites, parfois brutales, et presque toujours partisanes, des hautes personnalités de la colonie en faveur des religieux originaires du vieux continent, ne pouvaient que rendre sans cesse plus manifeste aux créoles la sujétion dans laquelle ils estimaient être tenus, et le droit de regard discrétionnaire que la lointaine métropole se réservait dans les affaires des ordres comme dans les autres secteurs de la société américaine.

CHAPITRE III

VISITEURS, VICAIRES ET COMMISSAIRES GENERAUX

L'intervention extérieure de la métropole dans les couvents s'exerçait aussi d'une autre façon. Les ordres envoyaient en Amérique des représentants de leurs instances suprêmes, avec mission d'y inspecter les provinces. Ils portaient le titre de visiteurs (visitadores) chez les Dominicains, les Jésuites et les Augustins, de commissaires généraux du Pérou ou de Nouvelle Espagne chez les Franciscains, de vicaires généraux, enfin, dans l'ordre de la Merci.

Les religieux, précisons-le, n'étaient d'ailleurs pas les seuls à connaître ce genre de contrôle. D'une façon plus ou moins périodique, les magistrats et les fonctionnaires du trésor étaient soumis à des visites générales. Il s'agissait d'inspections longues et minutieuses, dont certaines durèrent plus de dix ans. Dans le cadre territorial d'une real audiencia, elles étaient chargées d'apprécier

l'honnêteté et la bonne marche de l'administration. Pour le XVI° et le XVII° siècles, on en compte ainsi une soixantaine pour l'Empire. Plusieurs sont restées fameuses par leurs résultats ou les remous qu'elles ont suscités dans les régions concernées (1). Souvenons-nous,par exemple, que D. Juan de Mañozca dont nous avons parlé au sujet des Dominicains de Quito dans les années 1624-1626 était arrivé en qualité de visiteur général.

En ce qui concerne les visiteurs conventuels, nous pouvons signaler,dès à présent,plusieurs différences selon les ordres. Chez les Prêcheurs, les Jésuites et les Augustins, ils étaient envoyés par le général, lorsque des problèmes particuliers, graves ou épineux, parvenaient à la connaissance des autorités romaines : abus de pouvoir des provinciaux, relâchement de l'observance régulière, conflits capitulaires difficiles à résoudre, etc... En un mot, le recours aux visiteurs, d'abord assez fréquent, n'eut jamais de caractère systématique. Il s'espaça même bientôt, et devint exceptionnel vers la fin du XVII° siècle, sauf chez les Jésuites.

Si,dans les trois ordres dont nous venons de traiter, les visiteurs étaient chargés de missions bien définies et investis de pouvoirs étendus, certes, mais point illimités, il en était de façon toute différente chez les Franciscains et dans l'ordre de la Merci.

Pour les premiers, il existait depuis 1572 un commissaire général des Indes résidant en principe à Séville. En vertu du patronato real qui faisait du roi d'Espagne l'intermédiaire obligé - mais toujours vigilant quant à ses intérêts - entre l'Eglise et l'Empire, le commissaire général des Indes, était nommé en fait le roi. Il était chargé de

---

(1) Cf. Guillermo Céspedes del Castillo. - "La visita como institución indiana", A. E. A. III, 1946 p. 984-1012 et Ernesto Schäfer, El Consejo real y supremo de las Indias, Séville, 1935-1947, vol. II, p. 128-157.

s'occuper des provinces américaines de l'ordre. Son rôle essentiel consistait à concilier les volontés madrilène et romaine, à veiller que la seconde n'aille pas à l'encontre des désirs de la première, où ne cherche à empiéter sur ses prérogatives.

Le commissaire général des Indes faisait appliquer ses décisions par l'intermédiaire de deux délégués qui le représentaient en permanence, chacun pour quelques années seulement, dans les deux vice-royautés du Pérou et de Nouvelle Espagne. Ils portaient le titre de commissaire général du Pérou et de commissaire général de Nouvelle Espagne (1).

Dans l'ordre de la Merci, c'était le général - toujours espagnol - qui, depuis 1587, nommait des représentants personnels, d'où leur titre de vicaires généraux. Comme chez les Franciscains, il y avait toujours un vicaire général en permanence dans la vice-royauté pour une durée moyenne de trois ou quatre ans. Ses pouvoirs, du moins au début, étaient à peu près illimités. Le général lui déléguait tous les siens, ou presque, ainsi qu'il ressort des patentes de nomination (2).

Comme on le voit, les visiteurs, et surtout les commissaires ou les vicaires généraux, étaient en Amérique les représentants de l'autorité romaine des ordres, mais aussi du pouvoir politique espagnol qui les nommait de façon plus ou moins directe puisqu'il avait un droit de regard sur leur choix. D'autre part, en vertu du patronato real, la couronne attendait d'eux qu'ils appliquent la politique décidée à Madrid. De tels émissaires s'inscrivaient donc bien dans le droit d'intervention que l'Espagne se réservait dans ses colonies, aussi

---

(1) Pour la commodité de l'exposé, nous appelerons commissaires généraux, les comisarios generales del Perú. Nous préciserons lorsqu'il s'agira du commissaire général résidant en Espagne.

(2) Cf. par exemple, celle accordée le 5 VI 1599 par le général F. Alonso Enríquez y Armendáriz (A.G.I. Lima 320).

bien en ce qui concernait la vie sociale et politique que religieuse. On ne doit donc pas s'étonner qu'outre Atlantique, leur présence et leur action aient été ressenties comme une ingérence supplémentaire de la métropole dans l'existence des provinces américaines, ingérence d'autant plus inadmissible aux yeux des créoles, que l'action de ces inspecteurs religieux pouvait, à maints égards, prêter le flanc à la critique, ainsi que nous allons le voir dans les pages suivantes.

A - LEUR TOUTE-PUISSANCE DANS LES CHAPITRES

Le premier reproche, le plus fondamental, fait à ces émissaires, concernait l'étendue de leurs pouvoirs que l'on jugeait exorbitants, sinon en droit, du moins en fait. Il en résultait, de façon presque inévitable toute une série d'abus. Le départ entre ce qui était licite et ce qui ne l'était pas restait d'ailleurs difficile à établir avec précision. Comme l'écrivit, en 1623, le provincial des Franciscains de Quito, le créole F. Jerónimo de Tamayo, dans une lettre au roi :

> "El officio de comissario general es acá soberano, lo que no es el ministro general que en España está Vuestra Magestad y su Consejo y un nuncio a quien respeta [...] mas los comissarios generales del Pirú y Nueva España no tienen superior que les baya a la mano, sino que son señores absolutos." (1)

Cette toute puissance, sensible dans de multiples aspects de la vie provinciale, était en particulier visible au moment des chapitres que les visiteurs, les commissaires ou les vicaires généraux étaient chargés de présider.

Nombreuses sont les lettres où des frères de diverses provinces de la vice-royauté se plaignent du fait que la seule présence

(1) Quito, 4 V 1623 (A.G.I. Quito 87).

d'un commissaire ou d'un vicaire général fausse le libre jeu des élections.

Si l'on en croit F. Cristobal Daça Dávalos, un Franciscain de la province de Charcas, dans les chapitres,il n'y avait "d'autre voix que la leur" (1). La situation était semblable dans l'ordre de la Merci. De l'aveu du duc de la Palata alors vice-roi du Pérou :

> "La elección [...] en la Merced pende siempre de la voluntad del vicario general sin arbitrio práctico en los electores" (2).

Commissaires et vicaires généraux plaçaient souvent à la tête des définitoires les frères qui les accompagnaient depuis l'Europe en tant que conseillers ou secrétaires, et recevaient ainsi le prix de leur amitié ou de leurs bons et loyaux services. On se souvient de l'émotion et des longues controverses suscitées chez les Franciscains de Lima lorsque, en 1637, passant outre les constitutions de la province, le commissaire F. Alonso Pacheco avait fait élire son secrétaire, F. Antonio de Posada, à la tête de la nouvelle province de Charcas, puis imposé son ami et compatriote F. Pedro Ordóñez Flores comme provincial de Lima (3). La longue procédure qui s'ensuivit, du fait des réactions des deux provinces, et leur victoire finale,semblent,d'ailleurs,avoir marqué la fin de ces pratiques chez les Franciscains, en tout cas d'une façon aussi ouverte. Désormais, si certains religieux continuèrent à bénéficier de l'appui des commissaires généraux, comme nous le verrons plus tard, du moins s'agissait-il toujours de frères de la province, et non plus de llovidos,

---

(1) Informe sobre los apuntamientos tocantes a los inconvenientes y daños que causan los comisarios generales de San Francisco, 20 I 1681, imp. 6 f. (A.G.I. Lima 546).

(2) 4 XI 1685 (A.G.I. Lima 84).

(3) Cf. II° partie, chap. V, c.

ou de familiers des commissaires tout juste arrivés de métropole.

Dans l'ordre de la Merci, au contraire, ces procédés ont continué comme par le passé. Dans une lettre de 1642, le vice-roi de l'époque, le marquis de Mancera, informa la couronne des conditions dans lesquelles venaient d'avoir lieu les chapitres mercédaires de Quito, Lima et Cuzco, sous la présidence du vicaire général. Dans les deux premiers, celui-ci avait choisi lui-même les candidats, puis les avait fait élire :

> "Con mucha paz y conformidad (...) eligió los sugetos más a propósito que en ambas provincias pudo escoger."

Cette phrase est bien un aveu des méthodes et de la toute-puissance des vicaires généraux.

Au Cuzco, troisième chapitre qui venait d'avoir lieu, grâce aux mêmes appuis, l'élu avait été F. Gaspar de Vilches. Le vice-roi le qualifiait de "compagnon du vicaire général". Il est facile d'imaginer que ce passe-droit avait dû provoquer quelques remous dans la province. Le vice-roi fit d'ailleurs allusion à la lettre d'un frère de la province, candidat malheureux à l'élection, qui avait porté à sa connaissance les excès commis en cette occasion :

> "Alegó que se le avía hecho agravio en la elección y que, por las violencias del Vicario general, le avían quitado la Provincia" (1)

Il s'agissait là de pratiques courantes. Une lettre non datée et anonyme remise au comte de Medellín, soulignait que, malgré l'obligation de cinq années de résidence dans les provinces américaines

---

(1) 15 VI 1642 (A.G.I. Lima 51).

avant de pouvoir y postuler la moindre charge, les vicaires généraux de la Merci plaçaient au plus tôt les frères qu'ils avaient amenés avec eux (1). Un peu plus tard, dans une Information longue et détaillée, il était confirmé que les vicaires généraux continuaient de faire nommer qui bon leur semblait. C'était même le premier reproche qui leur était adressé (2). Ils plaçaient leurs fidèles: "dès leur arrivée dans ces provinces, leur donnaient des promotions, les faisaient secrétaires de province et commandeurs" (3).

Dans ce contexte, toutes les pressions étaient bonnes. Une lettre de comte de Castellar, vice-roi du Pérou, donne une idée des pratiques que suscitait la toute-puissance des commissaires et des vicaires généraux.

L'évêque de Quito lui avait fait parvenir une missive pressante afin qu'il intervienne, en personne, auprès du commissaire général F. Alonso Garrido Melgar, et lui recommande, avec toute l'insistance et la persuasion de circonstance, un certain F. Diego de Escalante, un Sévillan, que le prélat souhaitait voir élire provincial des Franciscains. L'évêque avait pressé le vice-roi au point de lui demander, si le commissaire était déjà en route, de lui écrire une lettre dans le sens que nous avons dit. Pour justifier sa demande, le prélat écrivait, avec une sorte de cynisme dont il ne mesurait peut-être pas toute la portée :

> "Aquí, los religiosos vocales sólo se mueven al movimiento del primer moble que es el Padre comisario general".

---

(1) Cette lettre fut examinée par le Conseil le 17 1 1678 (A. G. I. Lima 546).

(2) Informe sobre los apuntamientos que manda el Real Consejo de Indias por acordado de 26 de agosto de 1679 acerca de los procedimientos de los vicarios generales de la Religión de la Merced que asisten en estos Reynos de las Indias. (A. G. I. Lima 306).

(3) Id. § 13.

Le 20 août 1675, dans sa réponse, le comte de Castellar, très digne, fit savoir qu'il entendait continuer de respecter la liberté des ordres en la matière, et il ajouta:

> "Con el broquel de gustar al superior de un sugeto, se hacen dos mil maldades y sinrazones para molestar a otros pretestándolo aver sido necessario para sacar al pedido por el superior" (1).

Toutes les demandes de ce genre recevaient-elles ainsi une fin de non recevoir ? Le fait même que cette lettre ait été écrite semblerait, au contraire, prouver le caractère habituel, ou du moins fréquent, de telles pratiques.

Il arrivait que, dans l'impossibilité d'assister à tel ou tel chapitre ou de visiter en persone une province déterminée, les commissaires généraux du Pérou délèguent une partie de leurs pouvoirs à des religieux de confiance qui portaient, eux, le titre de commissaires visiteurs. Les problèmes étaient alors les mêmes, avec peut-être plus d'acuité encore quelquefois. En effet, ces subdélégués (subdelegados) comme on les appelait aussi, agissaient, à l'occasion, avec moins de prudence et de discrétion. Cependant, les pouvoirs dont ils étaient investis étaient beaucoup plus restreints que ceux des commissaires généraux. C'était alors, en plus, la porte ouverte au juridisme et à la chicane.

Ce genre de problème était assez fréquent en Nouvelle Grenade, car il était très rare que les commissaires généraux s'y arrêtent. Ils préféraient aller directement de Panama à Lima et,

---

(1) A.G.I. Lima 74.

de là, vers le Haut-Pérou.

Ainsi, en 1654, le commissaire visiteur franciscain F. Manuel González provoqua quelques perturbations dans la province néo-grenadine. Si l'on en croit ses détracteurs, à peine arrivé à Bogota, il avait privé de voix au chapitre les religieux les moins favorables à sa politique, avait suspendu le définitoire, révoqué le provincial qui s'était retrouvé, en outre, "emprisonné sans motif". F. Manuel avait aussi déclaré nulles, sans avoir le droit, les élections des Récollets. Pour ce qui était de celles des observantes ç'avait été pis encore. Pour parvenir à ses fins, F.M. González avait réuni " de nombreuses fois" le chapitre, jusqu'à ce que soient rassemblées les conditions les plus propices à l'exécution de ses desseins. Quant aux recours et aux appels dont les sanctionnés auraient pu faire usage, il s'arrangea pour que:"personne ne se serve de cet antidote contre le venin de ses résolutions, en menaçant les requérants d'emprisonnement et de chaînes".

Quatre ans plus tard, le commisaire général des Indes résidant en Espagne dut envoyer un religieux, F. Joseph Cuyner, pour essayer de découvrir la vérité dans tout cela. A en juger par l'ardeur que certains mirent à l'empêcher de partir et de remplir sa mission, il y a gros à parier que les accusations n'étaient pas dépourvues de fondement (1).

Une vingtaine d'années plus tard, en 1676, le fiscal de la real audiencia de Santa Fe de Bogota écrivit au Conseil pour lui faire connaître les agissements de F. Andrés Ponce de León, religieux de Quito, délégué en Nouvelle Grenade par le commissaire général du Pérou. Dans le but de faire élire un provincial de son choix, il

---

(1) Sur cette affaire, cf. un Informe legal rédigé par le licencié D. Alonso Carrillo au nom des frères Francisco de Padilla y Navarrete et Juan Calvo de Artieda. Madrid, 5 XI 1658 (A.H.N.C. conventos, t. 19, f. 295-318).

n'avait pas hésité à priver de leur voix 20 membres du chapitre malgré les interventions véhémentes des oidores.

Prévenu par les dénonciations des religieux sanctionnés et par une démarche très officielle du Conseil des Indes en date du 2 mars 1679, le commissaire général des Indes, F. Juan Luengo, ne devait pas tarder à rendre sa sentence. Quatre jours plus tard, F. Andrés Ponce de León fut l'objet d'une sévère sanction pour ses abus de pouvoir (1).

Dans d'autres cas, c'étaient les amitiés nouées en Amérique qui se trouvaient en cause. Les vicaires et les commissaires généraux n'hésitaient pas à faire procéder aux élections au moment jugé le plus favorable pour leur candidat, sans se préoccuper des usages ou même des règlements qui fixaient la date des chapitres (2).

Ainsi, interprétant, de façon abusive selon ses adversaires, les constitutions de l'ordre qui lui permettaient, sous certaines conditions, d'avancer ou de différer les élections, en 1656, le commissaire général du Pérou, F. Francisco de Borja, avait décidé que le chapitre de Lima aurait lieu deux mois avant la date prévue à la demande de son ami F. Gonzalo de Herrera, celui-ci était désireux de voir nommer son frère, F. Diego, à la tête de la province.

F. Gonzalo Tenorio, dont nous avons déjà parlé, un des porte-parole les plus intéressants du criollismo péruvien, fit appel de cette décision. Le vice-roi fut mis au courant. Rien n'y fit. Le commissaire réussit à faire prévaloir son point de vue, et le chapitre se trouva convoqué.

Après une phase de complications procédurières conduite

---

(1) Cf. la lettre des oidores, 14 V 1676, et la sentence du general (A. G. I. Santa Fe 30), ainsi que la plainte des frères Juan Doblado et Francisco de Soto adressée au général F. Juan Luengo en 1677 (A. H. N. C. misc., t. 129, f. 677-678).

(2) Informe... de 1679 op. cit. § 6 .

par F. Gonzalo Tenorio, F. Gonzalo de Herrera renonça à ses droits, la veille du chapitre, de manière à laisser le champ libre à son frère qui fut élu peu après. Par esprit de vengeance, et arguant du fait que F. Gonzalo Tenorio avait eu recours à une juridiction d'appel laïque - la real audiencia - ce qui était interdit aux religieux, le commissaire le fit emprisonner, le priva de ses droits, le frappa d'excommunication, réservant au pape seul le droit de l'en relever. Tout cela eut lieu dans des conditions telles, que le vice-roi, lui-même, jugea la sentence abusive, d'autant que l'ensemble du procès intenté à F. Gonzalo -instruction, audition, délibération et sentence) avait duré "à peine plus d'une heure" (1).

F. Gonzalo Tenorio fut incarcéré. Toutefois, déjouant la surveillance des deux frères chargés de le garder, il fit passer un billet à ses amis. Ceux-ci avertirent le vice-roi de la situation et de l'injure faite à un religieux qui jouissait d'un grand prestige et avait été provincial quelques années auparavant. Le comte de Alva y Liste demanda au commissaire général de faire preuve de clémence, mais ce dernier refusa. Il se retrancha derrière ses pouvoirs, et fit valoir les manquements graves dont F. Gonzalo Tenorio s'était rendu coupable.

En définitive, celui-ci ne dut la liberté qu'à un prêche public dont il avait été chargé à l'occasion de la Saint Jean Baptiste. Le vice-roi représenta au commissaire général l'émotion, voire l'indignation, que ne manqueraient de ressentir les Liméniens à l'annonce d'un châtiment aussi infamant. D'aucuns le jugeraient excessif à l'encontre d'un religieux dont les qualités, comme l'honorabilité, étaient reconnues et qui, de plus, ajouterons-nous, était une figure de

---

(1) Cf. la lettre du vice-roi, 14 VIII 1656 (A.G.I. Lima 58).

proue des milieux intellectuels créoles (1).

Pressé par la couronne de faire connaître son avis sur l'affaire (2), et soucieux de s'informer au fond, le vice-roi demanda un rapport à un religieux franciscain connu pour sa piété, F. Diego de Humanzoro, un Espagnol qui avait pris l'habit au Pérou quarante ans plus tôt, et devenu évêque de Santiago sur la fin de sa vie (3).

La réponse de F. Diego,très favorable aux Herrera, est révélatrice de l'état d'esprit qui régnait alors dans la province de Lima. L'ingénuité de son argumentation à certains moments éclaire cette affaire de façon très significative. F. D. de Humanzoro commence par dire que les frères Herrera sont des religieux en tout remarquables. La meilleure preuve en est, à ses yeux, que depuis de longues années, tous les commissaires généraux successifs, sans exception précise-t-il, avaient su reconnaître et récompenser leurs mérites. Cela situe déjà les deux frères dans un contexte bien particulier. Puis, après les avoir lavé d'accusations portées par F. Gonzalo Tenorio, l'évêque de Santiago affirme qu'il est faux de prétendre que F. Diego et F. Gonzalo de Herrera tyrannisent la province et se sont ménagés une nombreuse clientèle dévouée à leur service grâce à une politique intéressée.

F. Diego de Humanzoro retourne,au contraire,l'accusation

---

(1) Sur cette importante affaire, cf. aussi une lettre de la real audiencia, 12 VIII 1656 (A.G.I. Lima 101), celles du vice-roi, 1 VIII 1656 et 4 IX 1656, celle de F. Gonzalo Tenorio au vice-roi, 3 IX 1656, sa pétition du 2 IX et l'auto du commissaire général, 24 VIII 1656 (tous ces documents in A.G.I. Lima 58). Cf. aussi les reales cedulas du 9 X 1660 (A.G.I. Lima 573, lib. 25, f. 389_v-394_r). L'ensemble des arguments de F. Gonzalo Tenorio sont exposés dans son Discurso sobre la nulidad del capítulo provincial que celebró el muy reverendo Padre fray Francisco de Borja,Comisario general del Perú,este año de 1656 en el convento de Guadalupe (imp. 66 f.).

(2) Cf. la R.C. du 9 X 1660, et la réponse du vice-roi, 10 XI 1662 (A.G.I. Lima 62).

(3) Informe del Padre F. Diego de Umanzoro obispo de Santiago de Chile sobre los procedimientos de F. Gonzalo y F. Diego de Herrera Provinciales que fueron de la provinzia de Lima de la orden de San Francisco. (A.G.I. Lima 63).

contre F. Gonzalo Tenorio,et contre F. Pedro de Arauz qui avait été élu provincial lors du chapitre suivant, en 1659. Il ne veut pour preuve de la bonne foi des frères Herrera que leur attitude lors de l'élection de 1659 précisément :

> "Hoy estarían los dos hermanos (Herrera) dueños de la Provincia por que todos los vocales eran hijos y hechuras suyas, que son los sujetos más lucidos della, y sin embargo de que pudieran hazer elección en quien quisieran, usaron tampoco de la tiranía que les oponen, que, antes, mostraron con su natural pacífico y combenible, un ánimo noblemente religioso y desapasionado pues, conformándose con el dictamen del Padre Comisario General fray Gabriel de Guillástegui, elijieron por Provincial al padre Pedro de Arauz".

Avouons que l'on ne peut être plus maladroit dans le plaidoyer, et justifier plus encore la colère des frères groupés derrière F. Gonzalo Tenorio.

F. Diego de Humanzoro précise ensuite, et de nouveau, que tous les commissaires généraux ont honoré les frères Herrera alors que d'autres, comme F. Gonzalo Tenorio, se sont sans cesse affrontés aux représentants des instances européennes de l'ordre. F. Diego conclut même en écrivant que, selon lui, toute l'action de F. Gonzalo dans cette affaire n'avait eu qu'un seul but :

> "Sólo con yntento de hazer oposizión al Padre Comisario General en la elección futura de Provincial y dejarlo desayrado como lo han yntentado también con otros Comisarios y porque lo tienen de costumbre".

Cette dernière partie de la phrase rappelle, en effet, que F. Gonzalo Tenorio participait depuis de longues années à toutes les luttes contre les commissaires généraux et leurs abus de pouvoir.

On le retrouve déjà, dans les années 1637-1640, lors de l'action intentée par la province franciscaine de Lima contre la nomi-

nation de F. Pedro Ordóñez Flores imposée par le commissaire général F. Alonso Pacheco (1). D'ailleurs, dans une lettre de 1641, F. Gonzalo Tenorio définit F. Pedro Ordóñez Flores de la façon suivante :

> "Yo no lo tengo por frayle ni por hombre, sino por un demonio encarnado para destruir la religión, un dragón fiero que persigue a la muger del apocalipsis" (2).

Pour en venir à de pareils écarts de langage, on devine à quel point F. Gonzalo avait pu s'engager dans la controverse.

Dans cette même lettre, F.G. Tenorio avait dénoncé le commissaire général du moment, F. Joseph Cisneros. Il l'accusait, et nous verrons qu'il n'était pas le seul, d'exacerber les factions dans la province, de faire preuve d'une cupidité honteuse et blâmable.

En 1648, enfin, F. Gonzalo Tenorio avait eu des démêlés avec le commissaire général F. Juan Durana. Ce dernier s'était opposé à l'élection du vicaire provincial F. Alonso Velázquez et à celle de F. Gonzalo Tenorio comme custode. En cette occasion, le procureur de la province, F. Juan de la Cueva, avait qualifié F. Gonzalo "d'apôtre de ce Nouveau Monde par sa prédication".

Les abus de pouvoir du commissaire général F. Juan Durana étaient tels, que la real audiencia de Lima n'avait pas hésité à parler à son propos de "l'oppression" qu'il faisait subir à la province. F. Alonso Velázquez et F. Juan de la Cueva dénonçaient, eux, son "ambition" et sa "violence", la "peur" qu'il inspirait à tous. Le premier nommé, qui, il est vrai, avait quelque raison de se plaindre, dressait

---

(1) Cf. la Copia y traslado de los autos echos sobre la execución y cumplimiento del Breve de su Santidad y patente del Reverendísimo Padre Comisario general de Indias contra el Padre fray Pedro Ordóñez Flores (A.G.I. Indiferente general 3048). Cf., en particulier, f. 18v.

(2) 29 IV 1641 (A.G.I. Indiferente general 3046).

un tableau très sombre de la situation créée par F. Juan Durana :

> "Estas Provyncias revueltas con sus capítulos, unos anulados, otros violentados (esta es la Verdad, no se attenga Vuestra Reverendísima a otros escritos pintados). Mírense los beneméritos impremiados, los viscaynos todos indiferentemente preferidos, y todos los Religiosos desconsolados, fugitivos unos, muertos otros, perseguidos muchos, escandalisados todos..."

Le commissaire général était si tyrannique, que beaucoup de religieux avaient dû s'enfuir de leur couvent pour échapper à sa vindicte. Selon F. Juan de la Cueva :"plus d'un avait perdu la vie en se brisant les jambes au moment de franchir la clôture du couvent". Un predicador mayor, F. Gregorio de Espinosa, emprisonné sur l'ordre de F. Juan Durana, s'était tué de la sorte en essayant de s'évader. Par la faute du commissaire, un autre religieux, lecteur dans la province de Charcas, était mort à l'infirmerie dans des conditions lamentables : "poursuivi par les rigueurs de F.J. Durana et les vexations de ses alliés pour n'avoir pas voulu témoigner contre un prédicateur qui venait de décéder" (1).

B - LEUR CUPIDITE

Comme on peut le supposer, les interventions des commissaires et des vicaires généraux n'étaient pas toujours désintéressées. Nous l'avons dit, les élections capitulaires voyaient attribuer des offices

---

(1) Sur ces événements, cf., de F. Juan de la Cueva, une lettre, 28 VII 1650 (A.G.I. Lima 7) et un mémoire imprimé, 1650, (A.G.I. Lima 17).
On pourra consulter aussi une lettre de F. Alonso Velázquez au général, 18 X 1648, (A.G.I. Lima 15), une autre de la real audiencia de Lima, 20 X 1648, et un poder de F. Alonso Velázquez à F. Gonzalo de Tuesta pour qu'il aille défendre sa cause en Europe. (ibid.). Signalons que F.G. de Tuesta était l'oncle de F. Gonzalo Tenorio. Enfin, cf. un très intéressant document des frères Juan Valero et Juan de Mezquía, Callao, 6 II 1651, (A.H.N.C. misc. t. 67, f. 395-402) et les pages consacrées à cette crise par F. Diego de Córdoba Salinas dans sa Crónica..., op. cit., lib. VI, cap. XXIV.

et des charges dont les revenus étaient parfois très importants. Dès lors, la tentation de négocier une aide et des bonnes grâces décisives était sans doute grande.

De fait, ces pratiques n'avaient pas tardé à apparaître. Ainsi, en 1592 le docteur Antonio González de la real audiencia de Santa Fe de Bogota expliqua que le dernier chapitre franciscain avait vu le commissaire recevoir 8 000 pesos corrientes du père Cerón pour le faire élire provincial. Les autres charges avaient été données, si l'on peut dire, au plus offrant :

"... se dieron los officios a quien más dio por ellos"(1).

Quelques années plus tard, en 1599, F. Luis Gil de Aragón, un Mercédaire aragonais comme son nom l'indique, écrivait que les vicaires généraux étaient, à son avis, très utiles. Cependant il dénonçait de certaines habitudes introduites avec eux :

> "Los Religiosos, viéndose oprimidos por plata, todos son tratantes, mercales, tragineros, moatreros, haciendo baratos, todo por recoger plata para traer para un capítulo que hace un Vicario General, para dárselo al dicho Vicario".

Il estimait que le vicaire général du moment, sur le point de rentrer en Espagne au terme de sa charge, regagnait la métropole avec une quarantaine de milliers de pesos. Il avait fait élire un provincial au Cuzco en échange de 5 ou 6 000 pesos. Pour être commandeur, les candidats avaient dû en verser 2 ou 3 000. Les doctrinas, selon les cas, avaient été négociées 1 000 ou 2 000 pesos :"si bien que tout est en vente et qu'il s'ensuit mille offenses à notre habit et des scandales pour le siècle" écrivait F. Luis.

Pour faire certifier ses dires et ses graves accusations,

---

(1) 12 V 1592 (A.G.I. Santa Fe 17).

F. L. Gil proposa de les faire vérifier par des enquêtes auprès du vice-roi, de l'inquisiteur Prado, et de l'évêque du Cuzco. Il insistait bien, cependant, sur un fait. Ces rapports devraient être secrets. Il craignait, sans doute non sans raison, quelque retombée si l'on venait à savoir qui était à l'origine de la dénonciation (1).

Dans une lettre au roi, un frère de la province de Quito, le créole F. Juan de Narváez,montra bien le mécanisme de ces pratiques simoniaques dont il avait pu apprécier toute l'ampleur, puisque la dernière élection à laquelle il venait d'assister, celle de 1622, avait été présidée par le commissaire général F. Juan Moreno Verdugo :

> "A estas provincias, señor, vienen los comisarios generales y quando no todos, los más, con una cudicia tan ynsaciable de dineros que no falta más que poner en voz de pregonero los oficios para darlos a quien más contribuyere (...) obligan los electores con mil fuerças y estorciones a que elijan a aquel que más bien los a pagado, de suerte que ninguna elección ay libre, y si algunos, por serlo, en caso que tanto ymporta, niegan el boto a los que el comisario señala, quedan odiados de él y del electo y sujetos a muchas bejaciones que les hazen" (2).

Il serait cependant faux de croire, ou de dire, que la faute de cet état de chose incombait aux seuls commissaires ou vicaires généraux. En 1669, l'évêque de Quito n'hésitait pas à affirmer que les diverses clientèles allaient au-devant des commissaires, et leur offraient de fortes sommes pour faire élire un des leurs. Il citait le cas d'un chapitre franciscain de sa ville où l'un des groupes (bandos) avait pro-

---

(1) Cuzco, 20 II 1599 (A. G. I. Lima 318).

(2) La Asunción de Guano, 4 V 1623 (A. G. I. Lima 329). Sur les procédés de F. Juan Moreno Verdugo, cf. aussi la lettre de F. Jerónimo de Tamayo citée plus haut.

posé 30 000 pesos réunis par différents religieux qui avaient contribué chacun pour 2 000, 3 000 et même 4 000 pesos (1). Ces offres "spontanées" étaient-elles suscitées par le fait que la cupidité des commissaires était chose proverbiale ? Peut-être. Pour notre part, et au vu des documents que nous avons manié, nous pensons que ce genre de pratiques était loin d'être exceptionnel dans les milieux réguliers, même lorsque aucun commissaire ou aucun vicaire général ne venait présider le chapitre.

Des accusations de cette nature furent portées, en particulier, contre le commissaire général F. Jospeh Cisneros. F. Gonzalo Tenorio - encore lui - s'en fit l'écho de façon très précise après le chapitre de Trujillo :

> "Tiene escandalizado el reyno (...) por las simonías que corrieron, que los ciudadanos, quando llegan los limosneros a sus puertas, les dizen que no son pobres los que a millares compran los officios" (2).

A propos de ce même chapitre, dans une lettre très circonstanciée, F. Diego de Carvajal reproche à F. Joseph Cisneros d'avoir laissé se développer dans les couvents, et à son profit, le goût du lucre, l'amour du jeu de cartes et de quilles où l'on pariait gros. Lors de l'élection dernière, le commissaire général avait négocié des places de gardiens pour 3 000 pesos, celle du couvent de Lima pour davantage encore. Des doctrinas en avaient coûté 1 000, ce qui avait permis à F.J. Cisneros de rassembler quelque 30 000 pesos.

---

(1) Quito, 24 II 1669 (A.G.I. Quito 182).

(2) Lima, 29 IV 1641 (A.G.I. Indiferente general 3046).

F. Diego dénonçait aussi ceux qui, après de longues années passées dans les paroisses indiennes "achetaient" ensuite des places dans les chapitres. Il accusait nommément deux définiteurs d'être dans ce cas, les frères Pedro de Contreras et Francisco de Castejón.

Ces pratiques plus ou moins occultes, mais de toute façon immorales, inquiétaient à juste titre les autorités espagnoles. Le 2 avril 1675, les conseillers royaux se réunirent pour étudier le moyen de mettre un terme à l'enrichissement aussi illicite que scandaleux des commissaires généraux (1).

Cependant, sur place, les choses continuèrent comme par le passé. F. Cristobal Daça Dávalos affirmait que les commissaires généraux repartaient tous avec au moins 60 000 pesos. Il citait même le cas de F. Miguel de Molina qui, en moins de deux ans, en avait amassé 93 000,somme à l'évidence énorme (2). Neuf ans plus tôt, à la suite du décès de F.M. de Molina, le syndic du couvent de San Francisco à Lima, Rodrigo de Villalobos, avait rédigé un document sur cette succession qui semble avoir posé quelques problèmes. Dans ce texte où n'étaient en cause ni la fonction ni le comportement des commissaires généraux, le syndic affirmait avoir envoyé à l'occasion de la dernière flotte 46 000 pesos "en argent, or, bijoux d'argent et d'or très précieux, sans compter d'autres choses de grande valeur". S'agissait-il de tout l'héritage du commissaire général, auquel cas les estimations de F.C. Daça Dávalos seraient à réduire de moitié ? Malheureusement,le syndic ne le dit pas, mais,de toute façon, 46 000 pesos constituaient déjà un fort joli pécule (3).

---

(1) Cf. la consulta du 2 IV 1675 (A.G.I. Indiferente general 3047).

(2) Lima, 20 I 1681 (A.G.I. Lima 546).

(3) Lima, 28 V 1672 (A.G.I. Lima 171).

Quelques années plus tard, alors que les provinces franciscaines de Lima et de Charcas se remettaient peu à peu,et non sans difficultés,des graves troubles causés par l'imposition de l'alternance. les frères de Charcas s'étaient mis d'accord, enfin,sur un candidat pour le chapitre du 25 novembre 1686 au Cuzco.

Il se trouva, par malheur, que le commissaire général, F. Felix de Como avait déjà "vendu" la charge de provincial à quelqu'un d'autre, F. Antonio de Vera, pour 20 000 pesos. Dans les documents de l'époque. son candidat-acheteur était qualifié de "religieux des plus indisciplinés et des plus relâchés".

L'élection aurait rapporté en tout 50 000 pesos à F. Felix de Como. L'évêque du Cuzco confirma les faits. Il ajouta,même,que la charge d'abbesse de Santa Clara avait été négociée pour 5 000 pesos. le commissaire général ayant, en outre, emporté les perles des vêtements précieux d'un couvent qu'il avait visité (1).

Après ce chapitre de 1686 au Cuzco, un religieux franciscain de Potosi, F. Leonardo de la Cruz, s'adressa au roi pour porter à sa connaissance les événements dont on vient de parler. La tonalité de sa lettre est tout à fait révélatrice de l'état d'esprit régnant dans la province :

> "Como el ciervo sediento llega al agua para saciar la sed que le aquexa. assí este humilde hijo de Francisco llega a los pies de Vuestra Magestad para. doliéndose de nuestra miseria en esta partes remotas. aplique el remedio combeniente al desahogo con que proseden los comisarios generales ynstigados con la cobdicia en los capítulos que zelebran en las Provincias de estos reinos" (2).

---

(1) Cuzco, 29 VI 1690 (A.G.I. Lima 546).

(2) 4 II 1687 (A.G.I. Charcas 151).

F. Felix de Como était allé ensuite présider le chapitre de Quito. Si l'on en croit la real audiencia de cette ville dans sa lettre du 16 octobre 1690, il y avait favorisé sans pudeur l'élection de F. Juan Beltrán, frère tout à fait indigne de cet honneur puisqu'il s'agissait : "d'un sujet qui n'avait aucune disposition, pas plus pour la vie privée d'un religieux que pour l'existence publique d'un prélat". Cette aide, bien sûr, n'avait eu rien de désintéressé. On avait pu s'en rendre compte lors de la répartition des doctrinas (1).

Les accusations de ce genre n'étaient pas rares contre les commissaires généraux franciscains (2). On doit cependant à la vérité de dire que beaucoup y échappent. Au contraire, elles sont bien plus fréquentes et précises contre les vicaires généraux de la Merci.

Dès la fin du XVIe siècle, on a vu les récriminations de F. Luis Gil de Aragón. L'année précédente, les frères de Lima s'étaient plaints déjà de leur vicaire général, et avaient demandé que son successeur ne soit point un religieux intéressé; "qui ne cherche qu'à repartir chargé d'or et d'argent" (3).

Très tôt, la couronne s'était inquiétée de ces abus. Par une cédule du 5 décembre 1608, elle avait ordonné au vice-roi de Lima de faire tout son possible pour empêcher la cupidité des vicaires généraux de s'exercer lors de la répartition des commanderies et des doctrinas (4). L'année suivante, lors du chapitre général de la Merci, les responsables de l'ordre avaient pris une série de mesures qui, en principe, devaient éviter le renouvellement des pratiques dénoncées. Désormais, les vi-

---

(1) Cf. la R.C. du 9 V 1697 (A.G.I. Quito 210, lib. 5).

(2) En plus des textes cités, cf., par exemple, les lettres de F. Juan de Lartaun, 4 I 1636 et de l'évêque de Quito, 26 VII 1681. Tous ces documents in A.G.I. Lima 546.

(3) 9 IV 1598 (A.G.I. Lima 320).

(4) A.G.I. Lima 570, lib. 16, f. 277_r-279_r.

caires généraux ne pouvaient plus recevoir en mains propres la contribution des doctrineros. Il leur était interdit de les déplacer avant de les avoir inspecté. Leur action pendant les chapitres étaient dorénavant soumise à certaines règles. Enfin, le viatique annuel des vicaires généraux ne pourrait excéder 8 000 pesos (1). Six ans plus tard, le chapitre général de 1615 devait renouveler l'essentiel de ces dispositions (2). En effet, sur place, on n'avait guère noté d'amélioration.

En 1615, précisément, D. Diego de Portugal, président de la real audiencia de Charcas, écrivit au roi au sujet du vicaire général F. Antonio de Pesquera et de son action lors du chapitre qui venait de se tenir à Arequipa :

> "Continuando lo que en otras, no he querido dejar de representar de nuevo a Vuestra Magestad que es total destruición y Ruina de todas las Religiones, enbiarles superiores de esos Reinos, porque los más no bienen sino a tratar de adquirir haziendas y a sus particulares, de que se sigue inquietar a los súbditos y un millón de inconvenientes" (3).

L'archevêque de Lima devait lui aussi prendre parti sur ce problème quelques mois plus tard (4). Nous savons que ces deux missives, jointes à d'autres dont on parlera plus loin, eurent une grande résonance au Conseil. De fait, les plaintes ne cessaient d'affluer de tous côtés. L'une après l'autre, la real audiencia de Charcas, le I mars 1622, et celle de Lima deux mois plus tard, le 28 avril, dénoncèrent encore les abus des vicaires généraux (5). Le fiscal de la real audiencia

---

(1) Actes du chapitre général de 1608, § 4, 5, 10, 12 (A.H.N. códices 564 B).
(2) Actes du chapitre général de 1615, f. 11-12 (ibid.).
(3) Potosi, 14 III 1615 (A.G.I. Charcas 19).
(4) 14 V 1615 (A.G.I. Indiferente general 2990).
(5) Respectivement, A.G.I. Charcas 19 et Lima 97.

de Lima, le licencié Luis Enríquez nous informe qu'au moment du départ du vicaire général F. Francisco de Vilches, le provincial et quelques frères de la ville lui avaient fait tenir un pli pour lui représenter :

> "... quan dañosos eran y de quan poco fruto los vicarios generales que venían de España".

Le dernier chapitre mercédaire venait encore d'en apporter la preuve, puisque des affaires de ce genre étaient allées jusqu'à des coups de couteau au visage (1). Une dizaine d'années après ces événements, ce même licencié Enríquez se plaignit du vicaire général F. Gonzalo de Aponte dont il n'hésita pas à qualifier le comportement de "scandaleux" (2).

Dans sa célèbre Política indiana, D. Juan de Solórzano Pereira traitait lui aussi de ce sujet avec force détails. Il indiquait qu'une telle situation était une source constante de préoccupation pour le Conseil (3).

Le très officiel Informe de 1679, déjà cité, affirma que sous la direction des vicaires généraux, les offices donnaient lieu souvent à des tractations éhontées :

> "... con público trato, comprando antecedentemente como si fuesen mercancías los puestos y oficios por excessivos precios".

---

(1) 28 IV 1623 (A.G.I. Lima 97). Ce n'était pas la première fois que des événements de la sorte avaient lieu. Dans une lettre du 14 IV 1617, le vicaire général de la Merci F. Melchor Prieto rapportait qu'à Guayaquil un commissaire franciscain avait été empoisonné lors d'un banquet avec 7 autres personnes, et qu'un autre commissaire avait reçu une estafilade au visage. (A.G.I. Lima 326). Sur ces événements, cf. aussi la lettre du licencié Cristóbal Cacho de Santillana. Lima, II V 1615 (A.G.I. Lima 145).

(2) 30 IV 1636 (A.G.I. Lima 99).

(3) Op. cit. lib. IV, cap. XXVI, n° 22 à 51. Cf. aussi les Thesauri Indici de Diego de Avendaño, op. cit., t. II, tit. XVII, app. p. 335-336, n° 15-22 .

En 1691, un frère de la Merci de Lima, F. Cristóbal de Espínola accusa même les vicaires généraux d'avoir :

> "unos (...) aranzeles y cantidades señaladas para cada oficio" (1).

Puisque nous en sommes aux images et aux comparaisons, indiquons que "la province de Lima" écrivit à la suite du chapitre de 1697 que les offices avaient été attribués :

> "... en los sugetos más adinerados, en venta pública, en la forma que se celebra la feria de Portobelo".

La force de coercition et les menaces du vicaire général avaient fait le reste, c'est-à-dire assuré l'élection des "acheteurs," avec un minimum de voix, il est vrai, mais les apparences étaient sauves (2).

Dans l'Informe de 1679, les auteurs affirment que les vicaires généraux pouvaient amasser jusqu'à 200 000 pesos en trois ou quatre ans. Un chapitre au Cuzco pouvait en rapporter jusqu'à 80 000. Les commanderies, les doctrinas, les patentes de prédicateur et de confesseur étaient de même négociées entre 500 et 2 000 pesos (3). Le prix moyen d'une charge de provincial oscillait de 20 000 à 40 000.

D'après un religieux de Quito, F. Luis de Hechavarri, dans sa province, un chapitre avait rapporté 40 000 pesos au vicaire général F. Manuel de Torquemada qui l'avait présidé (4). Moins d'un mois au-

---

(1) Lima, 19 XII 1691 (A.G.I. Lima 546).

(2) Lima, 9 IX 1700 (A.G.I. Lima 407).

(3) Op. cit. § 5.

(4) Quito, 16 VIII 1681 (A.G.I. Lima 547).

paravant, l'évêque de la ville, le célèbre D. Alonso de la Peña Montenegro, citait le cas du chapitre tenu sous la direction du vicaire général F. Fernando de Carvajal reparti à Lima avec plus de 34 000 pesos selon la rumeur publique (1).

Au cours de ces années là, les deux documents les plus complets sur cet aspect de la réalité péruvienne émanent de deux Mercédaires de Lima, les frères Luis Galindo de San Ramón et Gabriel de Landa, et de l'évêque d'Arequipa.

Dans le premier, les signataires dressaient un long catalogue de récriminations très précises, chiffrées, et dénonçant nommément tel ou tel vicaire. Ils affirmaient, en particulier, que si l'on avait scindé la province de Lima en deux, et créé celle du Cuzco, c'était dans le seul but de multiplier les chapitres, donc de doubler les bénéfices. Quant aux provinces les plus pauvres, celles du Tucuman et du Chili, elles n'intéressaient guère les vicaires généraux, et devaient se contenter, si l'on peut dire, de simple visiteurs subdélégués (2).

Dans son mémoire, l'évêque d'Arequipa était encore plus précis. Il passait en revue tous les vicaires généraux qui s'étaient succédés au Pérou, et rappelait les améliorations qu'ils avaient apportées à leur couvent en Espagne avec les fonds ramenés des Indes : le grand autel du couvent de Séville, l'escalier monumental de celui de Burgos, une hacienda à San Juan de Aznalfarache achetée 30 000 ducats, etc... Le prélat cite même à ce propos les mots d'un vicaire général, F. Gaspar Bayllo, dont nous avons déjà parlé au sujet de son rôle dans la province mercédaire de Quito :

---

(1) Quito, 26 VII 1681 (A.G.I. Lima 546). En complément à cette lettre cf. celle de F. Francisco de Cifuentes, Quito, 2 I 1681 (ibid.).

(2) 8 XI 1681 (ibid.).

"Solía decir que cada provincia de éstas era un escritorio y los frayles gavetas, pero que él era el cajón grande y que el quitarles la platta a los frailes no era más que mudarla de caxones pequeños al grande, y que como ésta no salía fuera del escritorio, estava mejor en el suio y que así era materia sin ningún escrúpulo".

L'évêque d'Arequipa donnait aussi la liste des religieux placés à des postes importants grâce à l'appui ou à l'amitié des vicaires généraux. Il indiquait que,récemment, la charge de provincial du Cuzco avait été négociée pour 30 000 pesos à F. Pedro de la Torre y Cegarra qui, en outre, avait dû verser aussi 8 000 pesos au secrétaire du vicaire général et 2 000 autres aux religieux qui l'accompagnaient. Au lendemain de cette "élection", des libelles avaient d'ailleurs été affichés dans les rues de l'ancienne capitale des Incas pour dénoncer de pareils abus.

Selon l'évêque d'Arequipa, l'histoire des vicaires généraux au Pérou n'était qu'une interminable liste de "ventes", "d'enchères" et de "simonies" (1).

Les chapitres et leurs négociations n'étaient pas les seules sources de profit. L'information de 1679 décrit aussi les frais occasionnés dans chaque couvent lors de la tournée d'inspection des vicaires généraux. Il fallait leur faire un lit de voyage des plus douillets puisque: "n'importe quel homme riche pourrait s'énorgueillir d'en posséder un pareil". Son coût était de 500 ou 600 pesos. On devait, en outre, fournir de la vaisselle, des bijoux, un service de table, le tout s'élevant à 1 500 pesos, ainsi qu'un vestiaire estimé à 3 500 pesos. Ce trousseau devenait, bien entendu, la propriété du vicaire général (2). On devait

---

(1) 12 VII 1681 (ibid.).

(2) Sur les frais occasionnés aux provinces par le viatique des vicaires généraux, cf. la lettre du procureur des provinces de Lima et du Chili, 1646 (ibid.). A cette époque, la province de Lima devait donner 800 pesos, celle du Cuzco 1 200, celles du Chili et du Tucuman 500 chacune.

aussi tenir compte des frais occasionnés par les accompagnateurs - la famille comme on disait alors - du vicaire général. Il fallait la traiter au mieux, et, si l'on en croit les signataires de l'Informe, à chaque étape on trouvait sur la table du vicaire : " des volailles, du mouton, des sucreries, du pain, du vin et toutes sortes d'épices", sans compter des sommes d'argent, sous forme de dons ou de contributions, qui, malgré les apparences, n'avaient rien de volontaire. Pour porter tout cela, les vicaires généraux allaient de couvent en couvent accompagnés de 60 mules de bât.

Au milieu du siècle, déjà, D. Francisco de Valenzuela dressait un étonnant tableau de leur voyage de doctrina en doctrina :

> "Están prevenidos los Doctrineros de la sierra y de los valles con grandes repuestos, formadas casas y ramadas para alojarlos con molestias y daño de los Indios que las hacen a su costa y con su trabajo, sin paga, y no ai mantenimiento, pollo ni gallina en sus ranchos que no se gasten en estos recibimientos y banquetes, y si se quexan, lo padecen sus personas en grave perjuicio suio que se acrecienta con la emulación de aventajarse unos curas a otros" (1)

Dans l'ordre séraphique, les frais entraînés par les tournées d'inspection des commissaires généraux posaient aussi problème, plus encore, d'ailleurs, dans la mesure où la pauvreté était une donnée fondamentale de la règle de Saint François. A plusieurs reprises, les commissaires généraux des Indes, qui avaient la haute main sur les provinces américaines,leur avaient demandé de veiller à ce que l'entretien des commissaires généraux du Pérou restent dans des limites raisonnables (2),

---

(1) 17 X 1654 (A. G. I. Lima 101).

(2) Cf., par exemple, les apuntamientos des commissaires généraux des Indes F. Joseph Maldonado,Madrid, 28 IV 1641, (A. H. N. C. misc., t. 84, 877-879), F. Alonso de Prado, Madrid, 30 XI 1654 (ibid. f. 883-884) et F. Antonio de Cardona, Madrid, 2 IV 1697 (ibid. f. 892-901).
Par une patente du 16 V 1654, le commissaire général des Indes avait même accepté que le commissaire visiteur de la province de Santa Cruz de Caracas soit désormais choisi parmi les religieux de celle-ci,en raison des "frais exorbitants" entraînés d'habitude par leur venue de lointaines provinces. Cf. le mémoire du provincial F. Francisco de la Torre (ibid. conventos, t. 66,f. 1006-1010).

même si un certain décorum devait néanmoins les accompagner (1). Là encore, il semble bien que l'on soit resté dans le domaine des voeux pieux. A l'issue du chapitre de la province de Charcas qui, en 1693, s'était tenu à Arequipa, le définitoire a consigné dans son libro de entradas y gastos les débours qu'avaient dû supporter ses caisses pour payer le retour du commissaire.

Pour le seul trajet d'Arequipa à Ica où il était pris en charge par la province de Lima,la note du commissaire général F. Basilio Pons s'élevait à quelque 2 000 pesos. Outre les frais de transport et le salaire des muletiers, on trouve des dépenses qui prouvent que les textes cités plus haut n'avaient rien exagéré : une arrobe de chocolat, 6 outres de vin blanc vieux, une outre d'eau-de-vie, des biscuits, un panier de crevettes, quatre arrobes de corvina,-le meilleur poisson de la région -, quatre marmites de beurre, 31 livres d'herbe du Paraguay, neuf arrobes de sucre, trois livres de poivre, une livre de clou de girofle et une demi livre de canelle, cela pour la nourriture. Pour le reste des commodités,on note aussi, "une grande table de cèdre et quatre chaises pliantes", "un cuir entier pour faire des chaussures à toute la famille", des bas pour tous et "trois ombrelles de plumes". Ajoutons qu'auparavant, la province avait offert un vestiaire de 300 pesos à F. Basilio. Pour donner une idée de l'importance des frais ainsi engagés et de leur poids sur la vie provinciale, il nous suffira d'indiquer que si ledit voyage avait coûté 2 000 pesos, le revenu annuel de l'ensemble des doctrinas

---

(1) Voici, en effet, comment ils devaient être reçus lors de leur premier passage dans un couvent :
"Saliendo la comunidad en procesión con cruz alta (con repique de campanas) vistiéndose un padre grave con capa y ministros de incensario y agua bendita llevando el revestido una cruz en la mano y, llegando a la puerta de la iglesia, el prelado se le dará el aspersorio y, luego, el preste le dará a besar la cruz y, incensada, la dexará el preste y tomará el incensario e incensará tres vezes al Prelado y poniéndose a su mano izquiera entrará la procesión por la iglesia hasta la capilla mayor cantando el Te Deum Laudamus". in Constituciones de la Santa provincia de la Assumpción de Nuestra Señora del Tucumán, Paraguay y río de la Plata, Madrid, 1671, cap. VI n° 7.

de la province s'élevait à 4 900 pesos à peine, et que l'inspection du provincial à travers tout le Haut-Pérou n'avait coûté, elle, que 437 pesos 7 reaux ! (1).

Mais revenons-en aux vicaires généraux de la Merci qui nous occupent plus particulièrement.

Si l'on en croit les auteurs du mémoire de 1679, le vicaire général de l'époque était surnommé "visiteur de bourses, de vins et de morts". Les deux premières allusions sont très claires. La dernière se réfère à une habitude des vicaires généraux qui consistait à mettre la main sur les expolios des religieux décédés, c'est-à-dire sur leurs biens, qui, en principe devaient revenir à la communauté (2).

Les fautes des religieux étaient toujours pardonnées, paraît-il, moyennant finance :

> "Los delitos que se cometen aunque sean escandolosos se condenan todos por contribución de plata, ocasión de la relajación de esta provincia".

A la fin du siècle, de nombreuses accusations de ce genre furent lancées contre le vicaire général F. Francisco Velázquez. Un des religieux de Lima, F. Juan de León, parle de ses "intolérables extorsions". Il donne quelques exemples : son voyage de Paita a coûté 5 000 pesos, à Lima même, l'entretien de sa famille s'élevait à 10 pesos par jour. F. F. Velázquez avait manipulé les élections comme ses devanciers, mais F. Juan de León l'accusait surtout de conduire la province

---

(1) Libro de entrada y gastos de esta Provincia de San Antonio de los Charcas (1693-1715) f. 44_v- 45_v. Cf. aussi, f. 53_r-54_v. (B. M. R. E. Ms. 5-5).

(2) Sur ce problème, cf. les documents suivants : l'Informe de 1679 (§ 4), les lettres des vice-rois de Montesclaros, 12 IV 1608, (A. G. I. Lima 35), D. Melchor de Navarra y Rocafull, 19 XII 1682, et celle de F. Cristobal Daça Dávalos déjà citée. (A. G. I. Lima 546).

à la ruine morale en acceptant, en échange de cadeaux parfois très importants, que certains religieux mènent une vie en tout point étrangère à la règle. A Lima, deux Mercédaires vivaient dans des maisons particulières, en famille, c'est-à-dire avec femme et enfants (con familia que no es de padre ni madre). Un troisième était toujours hors du couvent pour s'occuper d'une entreprise de construction "avec une grande indécence... comme n'importe quel maçon particulier". Un quatrième avait loué une hacienda et en assurait l'administration. Enfin, le vicaire général avait accepté qu'un religieux aille travailler chez un laïque pour diriger ses propriétés en échange d'un prêt de 14 000 pesos.

Ajoutons que F. F. Velázquez avait même permis que l'on donne en son honneur, et dans le couvent, une fête d'un genre très particulier :

> "Una farsa de religiosos, vistiéndose de mugeres con notables descréditos de la religión por aver sido a las quatro de la tarde a que concurrieron muchos seculares".

Pour donner plus de lustre à la représentation, le vicaire général avait invité deux prieurs et un ancien provincial dominicain, qui paraît-il, n'avaient guère apprécié pareille mascarade.

Pour être nommé présenté, il fallait d'habitude envoyer 200 pesos en Europe, mais les démarches étaient longues et incertaines. Pour y remédier, F. Francisco Velázquez, comme ses devanciers, avait amené des patentes en blanc. Elles permettaient d'obtenir le grade désiré aussitôt que l'on avait acquitté la somme de ... 1 000 pesos (1).

Dans ces conditions, il n'était pas étonnant d'entendre dire

---

(1) Lima, 26 XI 1690 (A. G. I. Lima 546).

au Pérou que si les fonctions de vicaire général de la Merci avaient duré plus de cinq ans, la charge aurait été plus lucrative que celle de vice-roi ou d'archevêque de Lima. Le comte de Castellar lui-même, alors à la tête de la vice-royauté, avait suggéré au vicaire général F. Fernando de Carvajal d'échanger leurs fonctions respectives (1)....

On peut mettre en doute la véracité de certains témoignages. N'oublions pas que la plupart ont été écrits dans le but précis d'obtenir la suppression des charges de vicaires et de commissaires généraux, à un moment où devant la multiplicité des accusations venues de Nouvelle Espagne et du Pérou la couronne s'interrogeait sur l'opportunité et l'avenir de ces deux fonctions.

Même si l'on tient compte de l'exagération, du ton volontiers dramatique si fréquent à l'époque, il n'en reste pas moins que la plupart des témoignages rencontrés, loin d'être concertés pourtant, se recoupent presque toujours dans leur convergence sur la nature et la gravité des accusations.

Même les vice-rois, à l'occasion, se plaignaient des vicaires et des commissaires généraux. Pourtant, comme nous le verrons, dans bien des cas, les représentants du roi d'Espagne et les inspecteurs des ordres se prêtaient une aide réciproque pour faire appliquer, au besoin par la force, les ordres royaux qui suscitaient des réticences chez les frères péruviens.

Ainsi, en 1608, le marquis de Montesclaros n'hésita pas à écrire que les vicaires généraux étaient avant tout chargés de ramener le plus d'argent possible en Espagne au détriment, en dernier ressort, des Indiens (2). En 1616, c'est le prince d'Esquilache qui fut obligé de ramener à la raison le commissaire général F. Francisco de Herrera.

---

(1) Informe de 1679, op. cit., § 17.

(2) Callao, 12 IV 1608 (A.G.I. Lima 35).

Dès son arrivée en terre américaine, ce dernier avait fait montre d'une autorité excessive et maladroite ("a los principios estubo algo gallardo")(1).

En 1635, à l'occasion de la mort du vicaire général F. Gonzalo de Aponte Maldonado, le comte de Chinchón avait dressé de lui un portrait éloquent :

> "Tenía condición áspera y acelerada, ynquietos y afligidos sus Religiosos, quería hacerlo todo limitando su juridición a los provinciales y prelados de los conventos (...) Desde que llegó dio muestras de cudicioso..."

En 14 mois, selon le provincial de Lima, il avait amassé 50 000 pesos (2). On pourrait multiplier les exemples de la sorte (3).

A des critiques aussi nombreuses et venues de tous les horizons, F. Marcos Salmerón, qui fut général de l'ordre de la Merci, répondit qu'en tout état de cause, ces accusations étaient, à son avis, exagérées. Les vicaires généraux ne "saignaient" pas, c'est le terme qu'il emploie, les provinces américaines. Il ajouta que ses vicaires, de façon tout à fait normale, certes, mettaient à contribution ces dernières. Elles devaient, au même titre que les autres et en proportion de leurs capacités qui étaient grandes, subvenir aux besoins des instances supérieures de l'ordre, et aux frais très importants entraînés par ses activités nombreuses et coûteuses comme par exemple le rachat des captifs dans

---

(1) 10 V 1616 (A.G.I. Lima 37).

(2) 15 IV 1635 (A.G.I. Lima 45).

(3) En plus des documents cités, cf., entre autres, une lettre du comte de Chinchón au roi, 15 IV 1635 (A.G.I. Lima 546), l'avis du marquis de Mancera sur la question, 1648, in Colección de las memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú op. cit., t. II, p. 128-129, ceux du comte de Salvatierra ibid. p. 211, de l'archevêque vice-roi D. Melchor de Liñán y Cisneros, 1681, in Memorias de los virreyres que han gobernado en el Perú durante el tiempo del coloniaje español op. cit., t. I p. 280-281, et de D. Melchor de Navarra, 19 XII 1682 (AG.I. Lima 546) et 4 XI 1685 (A.G.I. Lima 84)...

les états barbaresques (1).

A cela, les frères du Pérou répondaient que, pour une bonne part, les sommes ramenées en Europe servaient en réalité aux commissaires et aux vicaires généraux pour faire aboutir des ambitions personnelles étrangères aux intérêts de l'ordre...

Que pouvaient faire les religieux des provinces américaines face aux agissements des vicaires généraux ou des commissaires généraux ?

Ils se plaignaient au roi, au Conseil des Indes, au vice-roi, à leur général (2). Nous avons vu que les missives de ce genre étaient très nombreuses. Toutefois, la méthode n'allait pas sans danger. L'information de 1679 nous affirme que les religieux dont les plaintes étaient parvenues au général avaient été durement punis, les originaux de leurs lettres ayant été retournés aux vicaires généraux qui en avaient tiré vengeance.

D'un autre côté, il faut dire que chaque commissaire ou vicaire général ne quittait pas le Pérou sans un nombre parfois impressionnant de lettres de recommandation signées par des personnalités très en vue de la colonie, et qui, toutes, garantissaient le désintéressement de tel ou tel vicaire général, louaient ses mérites et sa piété.

Ainsi, nous avons vu les violentes critiques lancées contre le commissaire général F. Felix de Como lors des chapitres qu'il avait présidés en particulier celui de Cuzco. Or, lorsqu'il partit de la ville, il emporta dans ses papiers une lettre très élogieuse du corregidor, une autre du recteur du collège jésuite, une du provincial de la Merci et même une signée ... par "la province franciscaine de Charcas" ! (3).

---

(1) Cf. F. Marcos Salmerón. - Por los vicarios generales del orden de Nuestra Señora de la Merced (9 f.) in Impugnaciones y defensas de los vicarios generales de Indias (B.N.M. Ms. 13.242).

(2) On en trouve dès 1579. Cf. la plainte de F. Antonio de Zúñiga, Franciscain de Quito, Quito, 15 VII 1579, C.D.I.H.E. t. XXVI p. 87-121.

(3) Tous ces documents ont été rédigés entre le 18 et le 24 XII 1686 (A.G.I. Lima 86).

Où est la vérité et que signifient de pareilles discordances ? Un épisode particulièrement significatif montrera bien l'étendue des pouvoirs d'un vicaire général, la force de coercition dont il savait user et l'on apportera, par la même occasion, une réponse à la question que l'on vient de poser.

A la fin du XVIIème siècle, un grand mouvement se dessinait dans toutes les provinces américaines, avec à leur tête celle de Lima, pour obtenir la suppression de la charge de vicaire général. Les lettres, les informations, les mémoires, affluaient de toute part vers l'Espagne, plus virulents les uns que les autres, plus accusateurs qu'à l'accoutumée. Or, c'est à cette époque précise que plusieurs définitoires mercédaires de la vice-royauté écrivirent de façon officielle pour obtenir le maintien de cette fonction par ailleurs si décriée. Ainsi, le 2 août 1696, les définiteurs du Cuzco réunis dans la salle capitulaire firent rédiger par un greffier royal un poder cumplido en ce sens, et destiné à être remis au procureur général de l'ordre en Espagne. Il représentait au général la nécessité de faire venir des vicaires généraux en Amérique : "pour l'utilité et le progrès spirituel et temporel des provinces". Celle du Cuzco, dans son ensemble, était-elle de cet avis ?

Il n'en était rien. En effet, quelques jours auparavant, le 30 juillet, le provincial et son définitoire avaient affirmé, et fait consigner de façon officielle par un greffier, qu'ils allaient donner le poder cumplido, mais à la seule demande expresse du vicaire général F. Rodrigo de Castro y Mena, et sous sa pression, disons même sa menace. Ils acceptaient, mais par devoir ("sólo azendiendo al vien de la paz y porque de contradecirlo conocían avían de originarse grandes disturbios"). Au contraire, ils tenaient à faire savoir leur intime conviction :

"Dixeron que exclamavan y exclamaron por no ser el ánimo de sus Paternidades Reverendas el rrepresentar al Reverendíssimo Padre Maestro General de dicha orden, como cosa no combeniente, la benida de dichos rreberendos Padres vicarios generales ni dar poder algún a dichos padres propuestos para su consecución, antes sí, fue y es su voluntad (...) contradecirlo afirmando ser los dichos rreverendos Padres Vicarios Generales de gravíssimo perjuicio a estas provincias por las biolencias y estorciones que hacen, hordenadas siempre al ynterés de la plata, con que quedan menoscavadas las encomiendas y los curatos de que se siguen muy malas conseqüencias porque los beneméritos no consiguen nada sino aquellos que tienen o pueden más".

Ils reconnaissaient, sans doute par prudence car d'autres renseignements sont loin d'être concordants, que F. Rodrigo de Castro y Mena n'avait pas tous les travers de ses devanciers. Quoi qu'il en soit, leur poder cumplido devait être considéré à l'avenir comme nul et non avenu :

"De ninguna manera se a de usar dél porque se a de entender averlo dado contra la voluntad de los otorgantes por ebitar los dichos disturbios que, de no hacerlo, se avían de seguir y las biolencias que avían de padecer, y en atención a esto esclaman una, dos, tres y las demás vezes ..."

Peut-on exprimer avec plus de netteté l'ambiance et la gravité des pressions subies ? Elles infirment aussi sans ambiguïté les éloges discrets, certes, mais aussi prudents qu'inattendus décernés à F. Rodrigo de Castro y Mena.

Pour plus de précaution, le 13 septembre, le définitoire se réunit de nouveau et révoqua, toujours devant greffier, le poder cumplido du 2 août. En toute liberté, cette fois, il déclara donner pouvoir à F. Gabriel de Landa :

"hasta que se consiga el buen fin que desean en que no bengan dichos Reverendos Padres Vicarios Generales a estos Reynos" (1).

Il ne faut pas oublier que, d'une façon courante, commissaires et vicaires généraux avaient l'appui des autorités de la vice-royauté : fiscales, corregidores, oidores, vice-rois, etc ... dont le jugement leur était très souvent favorable, même si parfois, comme nous l'avons vu, des critiques très vives pouvaient apparaître sous leur plume.

Deux exemples en quelque sorte a contrario montreront les liens existant entre les inspecteurs des ordres et les vice-rois.

Dans une lettre du 15 juin 1642, le marquis de Mancera trouvait tout à fait normal que les vicaires généraux de la Merci choisissent eux-mêmes les provinciaux et mettent leurs amis à la tête des définitoires comme cela venait de se faire au Cuzco (2).

Pourtant, deux ans plus tard, rien n'allait plus entre le vice-roi et le nouveau vicaire général, F. Diego de Santa Gadea, qui venait de refuser d'entériner l'élection de F. Luis de Aparicio, confesseur du vice-roi. Ce dernier avait été élu en l'absence du vicaire général et, bien entendu, grâce à l'appui du vice-roi. Les choses s'envenimèrent bien vite au point que le marquis excédé, décida d'expulser du Pérou F. Diego de Santa Gadea et son secrétaire. Au moment où l'on allait les arrêter, ils se saisirent du Saint-Sacrement, et le présentèrent aux soldats venus à leur rencontre. Le vice-roi en personne dut aller convaincre les deux religieux de céder à la volonté royale qu'il représentait.

---

(1) Impugnaciones y defensas de los comisarios generales de Indias, op. cit. .

(2) A.G.I. Lima 51 .

Dès lors, le vice-roi n'eut pas de mots assez durs pour parler des commissaires et des vicaires généraux au point de demander leur suppression et de se présenter comme le seul rempart à leurs abus qu'il avait cependant couverts tant que ses désirs avaient été obéis :

> "Si los inconvenientes que se experimentan en Lima donde está el Virrey y Audiencia son tan grandes que no basta a encaminar la paz, en otras partes de Reino tan dilatado donde falta este recurso, se dexa entender quáles serán y quán irreparables y así no puedo dexar de representar a Vuestra Magestad quánto importaría que cesasen estas venidas y que, por lo menos, se hiciese la experiencia por algún tiempo, asta ver si con estas venidas de Vicarios y Comisarios se mejora esto".(1)

Plus tard, il détailla de façon très précise toutes les extorsions des vicaires généraux, et mit en lumière leur complicité avec le général de l'ordre qui, soit dit en passant, venait de confirmer les décisions prises par F. Diego de Santa Gadea à l'encontre de F. Luis de Aparicio. Le marquis terminait en écrivant :

> "La eficiente causa de no conservar la paz en esta Religión assí en otros gobiernos como en el mío, es la cudicia, porque desde allá los imbía su general despachados a ese propósito y para satisfacer la ambición del general y los que vienen a eso, toda yniquidad se comete" (2).

Un autre exemple significatif fut celui du commissaire général franciscain F. Basilio Pons.

Le 25 octobre 1693, le comte de la Monclova envoya

---

(1) Lima, 24 I 1644 (ibid.).

(2) Lima, 3 VII 1646 (A.G.I. Lima 53).

au roi une lettre très élogieuse à son sujet, tant sur sa personne que sur son action réformatrice (1). Or, à peine trois ans plus tard, le même vice-roi considéra que F. Basilio Pons n'avait aucune des qualités requises pour être un bon commissaire général (2).

L'explication est des plus simples. Lors du chapitre de 1694, le comte de la Monclova avait voulu à tout prix faire élire le père Quesada soutenu par la vice-reine, or le poste de gardien que convoitait le religieux échut à un autre, frère F. Antonio de Valdelomar.

Courroucé, le vice-roi accusa le secrétaire du commissaire général, le père Palos, d'être à l'origine de la machination, il le fit priver de sa charge et décida même de l'exiler à Valdivia. Quant à F. Basilio Pons, le comte de la Monclova l'accusa de faiblesse et d'incapacité, puisqu'il n'avait pas réussi à imposer, en la circonstance, les vues du représentant royal (3).

C - LEUR ACTION DANS L'ANTAGONISME HISPANO-CREOLE

Dans les communautés religieuses bien vite polarisées autour de l'antagonisme entre Espagnols et créoles, les abus des vicaires et des commissaires généraux, leur connivence avec le pouvoir colonial et avec leurs compatriotes européens, n'avaient fait qu'accroître les animosités et les rancunes à leur égard, et détériorer un peu plus des relations déjà bien difficiles entre les deux groupes.

C'est ce qu'avait bien vu le comte de Chinchón lorsque,

---

(1) A. G. I. Lima 89.

(2) Callao, 28 VII 1696 (A. G. I. Lima 535).

(3) cf., aussi, une lettre de F. Basilio Pons du 10 VIII 1695 et une autre du définitoire franciscain, 26 III 1695 (A. G. I. Lima 336).

à propos de F. Gonzalo de Aponte Maldonada et des vicaires généraux dans leur ensemble, il avait écrit :

> "Que no vengan ni causen acá escándalos semejantes con descrédito de los nacidos en España ...." (1).

Il faut ajouter à cela, que tous les inspecteurs des ordres, ou presque tous, arrivaient tout droit de métropole. Les créoles, comme les vieux coloniaux, d'ailleurs, ne manquaient pas de leur faire le reproche de mal connaître les besoins réels des provinces américaines. C'était, en 1572 déjà, le reproche principal que leur faisait le provincial des Augustins de Lima :

> "Los visitadores de las órdenes que vienen de España hazen acá más daño que provecho por no traer ynstrucción de lo que han de hazer, No hazen sino llegar y con una vuelta que dan a la provincia muy de priessa sin conoser al bueno ni al malo ni saber donde sale el sol ni donde se pone ni la calidad de los ayres, por la primera relación que le da el primero que encuentra en la entrada, sin mirar si está castigado o desconsolado, por allí hazen y disponen, quitan y ordenan, de donde hazen notable daño a la provincia" (2).

Les visiteurs, comme les vicaires ou les commissaires généraux, prêtaient une oreille beaucoup plus attentive à leurs compatriotes, et avaient, dans bien des cas, un rôle prépondérant, et surtout partisan, au sein des rivalités entre Espagnols et créoles.

On peut même dire que cette tendance s'était marquée avant que les dissensions entre les deux groupes n'apparaissent au grand jour. Ainsi, dès 1586, le commissaire général du Pérou,

---

(1) Lima, 15 IV 1635 (A.G.I. Lima 45).

(2) Lima, 15 IV 1572 (A.G.I. Lima 270). cf., aussi, une lettre plus tardive, du 15 IV 1620, où il est écrit notamment : "como chapetones jusgan a ciegas y no conosen el daño". (A.G.I. Quito 77).

F. Pedro de Molina avait réclamé une mission de 60 Franciscains espagnols à son avis indispensables pour mener à bien la réforme de la province de Lima. Il avait justifié sa demande en repoussant par avance l'objection qui aurait consisté à dire que parmi les créoles, il devait bien y avoir des religieux capables d'une pareille entreprise :

> "Pensar que se puede echar mano de los que acá toman el hábito, que son criollos, es no hazer nada, por su talento para govierno y cossas de tono" (1).

Dès que le problème créole prit quelque ampleur chez les Franciscains, les plaintes contre le rôle des commissaires généraux en ce domaine ne tardèrent pas à se multiplier, à devenir plus précises et plus exaspérées.

En 1628, à Quito, le licencié Diego García Maldonado dressa un tableau de la situation dans les ordres de la région. Il la trouvait fort mauvaise, dans l'ensemble, sauf chez les Franciscains où venait de séjourner un commissaire général, F. Domingo de Portu. Comment ce dernier s'y était-il pris pour arriver à un pareil résultat ? F. Domingo avait déposé le provincial en exercice, et l'avait puni "ainsi que d'autres religieux créoles", puis, comme le disait le licencié qui s'en réjouissait fort :

> "... limpió esta tierra de la mala semilla, eligió provyncial y ministros religiossos de España" (2).

On ne pouvait être plus clair.

Deux ans plus tard, un frère de la province de Charcas, F. Juan García de Tovar dénonça, lui, des procédés du commissaire

---

(1) 20 III 1586 (A.G.I. Lima 316).

(2) 17 XII 1628 (A.G.I. Quito 31).

général :

> "Aviéndome llamado días después de muchas emulaciones falsas al estado rreligioso de la orden de mi padre San Francisco adonde cuidando de la salvación de mi alma con quietud y gusto vino por comisario general de la dicha orden un viscaíno llamado F. Domingo de Portu, rrufián desalmado y de poca edad y tan ediota que apenas save leer, con cuia venida y govierno an rresultado alvorotos e inquietudes que por vengar las que se tuvieron contra los de su nación en Potosí, a intentado con echos y dichos rreçucitar los que estavan çepultados i en buena pas y quietud".

L'auteur de cette lettre ayant été soupçonné par le commissaire d'avoir participé avec les vicuñas à la "guerre" contre les vascongados à Potosi, il l'avait fait arrêter "avec une furie de dément", et remis au général D. Tomás de Larraspuru pour l'envoyer en Espagne. Le but du voyage était, paraît-il,de le confier à un autre religieux basque, F. Juan de Santander "pour le martyriser". F. Juan García s'était donc évadé. Il avait même quitté momentanément l'habit, en attendant la fin des menaces qui pesaient sur lui (1).

Dans sa lettre, il qualifiait les Franciscains basques de "démons incarnés sous les apparences trompeuses de religieux", et se plaignait de leur emprise sur toute les provinces américaines. F. Juan rappelait en particulier le rôle récent du commissaire F. Francisco de Apodaca en Nouvelle Espagne et au Guatemala. Au sujet des Biscayens, on se souvient que, déjà à la fin du XVIe siècle, leur mainmise, pour ne pas dire plus, sur la province de Mexico avait causé, là-bas, bien des perturbations.

F.J. García de Tovar ajoutait que le commissaire général

---

(1) 20 V 1630 (A.G.I. Lima 160).

F. Domingo de Portu ne voyageait qu'accompagné "d'une escouade de laïques et de religieux armés de mousquets", et n'avait cessé "d'aviver les factions et les incendies" dans la province. Quiconque avait osé lui résister avait été l'objet de poursuites. Par exemple, F. Jerónimo de Tamayo, un créole de la province de Quito dont nous avons cité une lettre bien sentie contre les commissaires généraux, n'avait dû qu'à une mort inattendue d'échapper à l'infâmie de la prison. F. J. García de Tovar citait aussi le cas d'un autre frère, F. Miguel de Ribera, contre qui F. Domingo de Portu s'était acharné.

Nous avons retrouvé le témoignage de F. Miguel de Ribera. Dans une lettre de 1636, il dressa un long catalogue des abus des commissaires généraux F. Juan Verdugo, F. Alonso Pacheco et... F. Domingo de Portu. Son portrait de ce dernier est étonnant et éloquent :

> "... parcial, gran nacionista, inclinado desmedidamente a los suyos y averso a los criollos. Dejó cisma entre unos y otros, aviendo antes concordia. El introduxo este lenguaje de criollos. No tuvo zelo de justicia sino afición y passión, fueron los dos polos en que estrivó su monarchía".

Il avait ajouté dans la marge :

> "Aora está en essa corte el Padre Portu, pretenderá un obispado a título de buena residencia y plata que llevó. Dirá mal de los criollos, como acá, que no tienen capacidad para governer y otros males que desmiente la experiencia" (1)

Bien plus tard, dans son mémoire déjà cité, F. Cristobal Daça Dávalos nous apprend comment finit F. Miguel de Ribera. Exilé de son couvent pour s'être opposé aux commissaires généraux, on le confia à la surveillance d'un frère lai. Il fut victime de tant d'outrages que,

---

(1) 25 V 1636 (A.G.I. Lima 546).

bientôt, il mourut en disant : "Pro fratribus morior"...

Les accusations contre le favoritisme dont faisaient preuve les commissaires généraux envers leurs compatriotes espagnols n'étaient pas rares en cette première moitié du XVIIe siècle. Dans des lettres déjà citées, F. Juan de la Cueva et F. Alonso Velázquez s'élevaient contre le fait que le commissaire F. Juan Durana ait favorisé ouvertement ses compatriotes biscayens. Depuis six ans, il n'avait cessé d'exciter les factions ("parcialidades") et s'était ingénié à les dresser les unes contre les autres. Il s'était même arrogé le droit de choisir les novices et ceci, dans le seul but de modifier le rapport de forces "et qu'il n'y ait plus assez de fils du pays". Le commissaire général des Indes résidant en Espagne, F. Joseph Maldonado, comprit bien que c'était là le noeud du problème. La preuve en est que, dans sa réponse au mémoire de F. Juan de la Cueva, il axa son argumentation sur cette question en démontrant qu'il n'en était rien. En effet, disait-il, tous les provinciaux élus sous F. J. Durana avaient été créoles, sauf celui de Charcas (1). La réponse n'est pas satisfaisante. Ce n'était là qu'un aspect de la question.

On se souvient aussi des démêlés de F. Gonzalo Tenorio, porte-parole du criollismo liménien, avec les commissaires généraux.

Il n'est pas douteux que ces derniers accumulaient contre eux les animosités créoles en intervenant dans les chapitres de façon décisive, et en faussant ainsi le résultat des élections, le plus souvent au bénéfice de leurs compatriotes. Dans ces conditions, on comprend que les Franciscains créoles de Lima aient pu écrire que l'alternance n'avait pas pour but de rétablir une quelconque égalité entre les frères péruviens

---

(1) 9 IV 1650 (A. G. I. Lima 15).

et espagnols, mais de perpétuer les privilèges des derniers déjà avantagés par la protection des commissaires généraux (1).

Pour être juste, il faut dire que le seul commissaire général créole, F. Diego de Altamirano, avait lui aussi été accusé, non sans raison semble-t-il, de favoritisme national, mais il s'agissait là d'un cas isolé puisque tous les autres commissaires furent espagnols (2).

Beaucoup plus tard, lors de l'imposition de l'alternance aux provinces franciscaines de Lima et de Charcas, les commissaires généraux ont joué un rôle prépondérant qui contribua à cristalliser les oppositions.

Alors que le processus était déjà bien engagé, le comte de Castellar, vice-roi du Pérou, écrivit au souverain pour lui annoncer la mort du commissaire F. Alonso Garrido Melgar à Quito. Il insista sur le fait que, dans les difficiles circonstances présentes, on avait besoin d'un successeur :

> "nada inclinado a parcialidades ni naciones por los gravísimos inconvenientes que resultan de lo contrario en deservicio de Nuestro Señor y de Vuestra Magestad" (3).

Or, son successeur, F. Marcos Terán, poussé à plusieurs reprises par l'archevêque Liñán, eut un rôle partisan dont nous parlerons. Citons simplement ici une longue lettre de l'évêque d'Arequipa où il donne une idée très révélatrice de l'explication avancée dans certains milieux espagnols à propos des événements :

---

(1) Cf. une lettre à la reine, 18 III 1665 (A.G.I. Escribanía de Cámara 517 A).

(2) Cuzco, I VII 1610 (A.G.I. Lima 325).

(3) 2 IX 1676 (A.G.I. Lima 75).

> "El comisario general presente, frai Marcos Terán (...) a obrado con admirado desinterés y apostólicamente con gran celo del servicio de Dios y adelantamiento de la observancia Religiosa, A este desinterés y desaproprio se an opuesto los Religiosos nacidos en estas Provincias por no haver hallado entrada para negociar con platta lo que con ella conseguían fácilmente en tiempo de sus antecesores. De aquí se a originado,aunque con diferente color,los escándalos que ya constarán en el consejo" (1).

A la lumière des faits, il n'est pas sûr qu'il en ait bien été ainsi. Mais n'anticipons pas.

Il serait vain de croire,néanmoins,que les commissaires généraux aient pratiqué de façon systématique une politique de favoritisme national. Sans compter ceux qui essayaient d'assumer leur charge en toute équité, il y eut ceux qui, poussés par les liens de l'amitié ou de l'intérêt, entrèrent sinon dans le jeu des créoles, du moins dans les manoeuvres de certains groupes créoles.

On retrouve,par exemple,cette accusation sous la plume de plusieurs frères espagnols du couvent de San Francisco de Lima en 1648 (2). Dix ans plus tard, plusieurs religieux espagnols du couvent de Cuzco écrivaient à leur tour :

> "Los mayores enemigos que solemos tener en estas provincias son los padres comisarios que por sus fines particulares se hazen del gremio de los criollos y no obedescen las órdenes de los prelados superiores como oy y en tiempos pasados emos experimentado" (3).

---

(1) 12 VII 1681 (A.G.I. Lima 546).

(2) 26 X 1648 (A.G.I. Lima 338).

(3) Cuzco, 16 VI 1658 (ibid.). Cf. aussi une lettre du frère lai espagnol F. Martín de Santa María, 22 III 1675 (A.G.I. Lima 338).

Un exemple très révélateur nous est fourni, une fois de plus, par le commissaire F. Felix de Como.

On a dit toutes les difficultés que l'imposition de l'alternance avait entraînées chez les Franciscains de Lima en 1680, or, moins de dix ans plus tard, alors que les passions étaient loin d'être éteintes, F. Felix de Como eut une attitude pour le moins étonnante.

Alors que la règle de l'alternance avait soulevé tant de problèmes, il essaya avec obstination ("nervosamente") de porter à la tête de la province un créole F. Pedro de Matos, mais le vice-roi s'y opposa. Devant ce refus, F. Felix entreprit de faire nommer un frère irlandais, F. Bartolomé Victor, mais le duc de la Palata y mit de nouveau son veto. Devant ce barrage, le commissaire dut consentir à laisser élire un Espagnol, F. Felipe de Cuéllar, mais réussit à faire nommer définiteur son candidat irlandais, et même un autre frère étranger, le Français F. Thomas Martel.

Inutile de dire l'émotion soulevée dans les rangs péninsulaires, d'autant que la cupidité du commissaire général étant bien connue, il était facile d'imaginer les raisons de ses prises de position tout à fait inattendues.

Un religieux espagnol, F. Joseph de Burgos, expliquait ainsi le désir du commissaire général de faire élire des créoles ou des étrangers :

> "Ya que no pudo saciar parte del todo de su apetito nada hispánico al provincialato, procuró paladearlo en dos deffinidores, estrechándose a tan corto número aunque no inferiores puesto en su estimación, por no aver hallado su paternidad más sujetos no españoles que poder introducir por tales aunque fuesen turcos o moscovitas, que yo entiendo que lo huviera procurado ejecutar".

Dans sa colère, F. Joseph de Burgos affirmait que F. Felix de Como était prêt à préférer n'importe quel créole des divers pays

américains ("Nouvelle Angleterre, Nouvelle France, Nouvelle Hollande, Danemark (? !), Suède (? !), Jamaïque et Curaçao") plutôt que d'accepter la nomination d'un Espagnol ("sólo porque aquellos no eran descendientes de españoles")(1). Pour expliquer cette attitude, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que, comme son nom l'indique, le commissaire général était italien.

Il avait d'ailleurs bien préparé l'élection à venir, du moins le croyait-il, en faisant imprimer de nouveau les textes concernant l'alternative, mais en supprimant dans les patentes toute allusion au fait que les élus devaient être successivement espagnols et créoles. Outre la malhonnêteté, cela était bien naïf et maladroit, dans la mesure où ces textes étaient connus de tous, et n'avaient de sens que dans la perspective de cette rotation. F. Diego Felipe de Cuéllar qui nous rapporte ces faits, précise, de plus, que tous les chapitres présidés par F. Felix de Como présentaient de multiples motifs d'annulation. D'ailleurs, son successeur, F. Basilio Pons, avait commencé à en casser certains (2). On aura, un dernier aperçu des méthodes de F. Felix de Como, lorsqu'on saura que, pour empêcher F. Joseph de Burgos de le dénoncer, il lui avait fait proposer de fortes sommes comme le révèle F. Pedro de Castellón (3).

Quelques mois plus tard, le commissaire général des Indes, supérieur hiérarchique de F. Felix de Como, devait répondre à ses accusations en laissant entendre qu'elles étaient suscitées par la "passion", et en faisant remarquer que, lors de l'imposition de l'alternative, le frère français et l'Irlandais dont il était question avaient été agrégés au groupe espagnol (4).

---

(1) 12 VIII 1690 (A.G.I. Lima 335).

(2) 4 III 1691 (ibid.).

(3) 20 I 1690 (ibid.). Sur cette affaire, cf. aussi une lettre de Juan de Perales, Callao, 15 X 1690 (A.G.I. Lima 175).

(4) Madrid, 10 XII 1691 (ibid.).

En effet, malgré tout,il serait faux d'imaginer que F. F. de Como était un adversaire acharné de l'alternance. C'était lui qui, en 1685 et 1686 avait mis un terme à la crise qu'elle avait suscitée.

Deux de ses lettres des 10 novembre 1685 et 1 août 1687 sont,à cet égard,très significatives. Dans la première,il se faisait fort d'aller imposer cette fameuse alternance dans les provinces qui ne la connaissaient pas, c'est-à-dire celles du Chili, de Santa Fe de Bogota et de Caracas. Dans la seconde, hésitant devant la longueur et les dangers du voyage,il proposait d'arriver au même résultat en y envoyant son successeur. Ces affirmations suffiraient à prouver la toute puissance des commissaires généraux dans l'antagonisme hispano-créole, mais aussi le genre de personne qu'était F. Felix de Como (1).

Dans l'ordre de la Merci, le rôle proespagnol des vicaires généraux ne fait non plus aucun doute, et,d'ailleurs, les plus hautes autorités de l'ordre ne s'en cachaient pas.

Vers le milieu du siècle, F. Marcos Salmerón qui fut provincial de Castille, vicaire général de l'ordre et même général, eut à trois reprises l'occasion d'exposer ses vues sur la question.

Il justifiait en dernier ressort la présence et l'action des vicaires généraux par la nécessité de la présence en Amérique d'un représentant direct,et surtout omnipotent,du roi d'Espagne. Cela prouve bien que les vicaires généraux étaient les doubles mandataires du pouvoir ecclésiastique et du pouvoir politique.

Dans un mémoire écrit pour défendre le rôle des vicaires généraux alors très attaqués, même dans certains milieux gouvernementaux de métropole, F. Marcos expliquait :

---

(1) Pour ces deux lettres cf. respectivement A. G. I. Lima 84 et 86 .

"La presencia del Príncipe enseña y persuade fidelidad, obediẽcia y decoro y, impressa en el ánimo del Vassallo, obra a la mayor distancia gloriosos efectos a su Real servicio (1).

Quelques années plus tard, dans un de ses livres intitulé Recuerdos históricos y políticos..., F. Salmerón revint sur cette question, et reprit, pour l'essentiel, les arguments du mémoire précédent en les complétant et en les affinant. Il dressait un parallèle éloquent entre le combat engagé en Amérique contre les vicaires généraux de son ordre, et ceux que les créoles menaient un peu partout pour occuper, et même se voir réserver, tous les postes de responsabilités dans les pays où ils étaient nés, ce qui, bien sûr, ne pouvait manquer de paraître suspect aux métropolitains.

F. M. Salmerón indiquait aussi que la seule fois où l'on avait nommé un vicaire général fils de la province de Lima, le père Pesquera, la vie des communautés de la vice-royauté n'avait jamais été aussi perturbée. Par la force des choses, et quelles qu'aient été par ailleurs ses qualités personnelles, le Maestro Pesquera n'avait pu rester à l'écart des factions.

F. M. Salmerón terminait sur une remarque lourde de sens et qui, avouons-le, était insultante pour les créoles, mais exprimait bien le sentiment profond des instances métropolitaines de l'ordre :

"Es notorio que aũque en aquellos Reynos ay mucha nobleza de quien es hija natural la fidelidad (como bastarda la trayción) se presume más atenta de los que criados en España a los ojos de su Príncipe han aprẽdido de la Magestad con qué es venerada en estos Reynos la obediencia y fidelidad que le deven los más retirados de su corona".

---

(1) Cf. note 1 p. 1061.

En d'autres termes, la fidélité des colonies n'était pas prouvée. Il fallait, donc, des représentants du roi pour la garantir, et cela aussi bien dans l'administration que dans les ordres. F.M. Salmerón écrivait d'ailleurs que chaque fois qu'il y avait eu au Pérou "une sédition ou une émeute", on avait retrouvé les vicaires généraux du côté de la loyauté. Cela signifiait de manière implicite que les créoles, eux, avaient été de l'autre bord (1).

Une quinzaine d'années plus tard, F.M. Salmerón devait encore donner son avis sur le rôle des vicaires généraux, à l'occasion des difficultés que traversait la province de Quito. Une fois de plus, il axa son exposé sur la nécessité de tenir en lisière les créoles, et de contenir leurs ambitions hégémoniques. Si la province de Quito connaissait des jours tourmentés, la raison en était simple : depuis longtemps aucun vicaire général n'avait pu y aller :

> "Los criollos, o por mejor decir los naturales de la tierra, se incorporaron en el gobierno y se enconaron más en la persecución de los religiosos de España, teniendo por útil y conveniente a sus intentos el perpetuar en sí los officios".

Il en déduisait qu'il fallait garder les vicaires généraux, étant donné la surveillance toujours plus étroite rendue nécessaire par les agissements créoles. Avec une franchise un peu rude mais bien révélatrice, F.M. Salmerón terminait en écrivant qu'en présence d'un vicaire général, peu importait que la province ait à sa tête des Espagnols ou des créoles. De toute façon, la réalité du pouvoir appartenait au vicaire général qui présidait les chapitres, et récompensait les meilleurs tout en réprimant les abus (2).

---

(1) Recuerdos históricos y políticos de los servicios que los generales y varones ilustres de la Merced Redención de cautivos han hecho a los Reyes de España en los dos mundos" Valence, 1646, recuerdo XL p. 305-319 ; pour la citation cf. p. 314.

(2) Séville, 9 I 1663 (A.G.I. Lima 546).

Cette dernière lettre permet, notamment, de mieux comprendre pourquoi la province de Lima, où un vicaire général résidait presque en permanence, n'entama jamais, du moins pendant la période étudiée ici, de procédure en vue d'obtenir l'alternance.

Il ne faudrait pas croire, pour autant, que les provinces américaines restèrent toujours sans réaction. Il est d'ailleurs possible de cerner aussi le rôle anticréole des vicaires généraux dans certaines démarches faites contre eux en métropole par des religieux américains.

En 1635, arriva en Espagne un frère créole de la province de Lima, F. Francisco de Oviedo Pedrosa, qui se prétendait procureur général des provinces de Lima et du Chili. Après être allé au Conseil des Indes, il était passé en Italie grâce à l'aide du nonce papal dont il avait demandé la protection.

A Rome, le 14 septembre 1636, il rédigea un mémoire où figuraient l'ensemble de ses requêtes. Elles sont toutes très nettement criollistas.

F. Francisco demandait, d'abord, que les procureurs américains logent à Rome dans un couvent qui leur serait réservé, en raison, disait-il, de l'animosité que leur témoignaient "les pères d'Espagne qui étaient devenus les pères de l'ordre". Ensuite, F. F. de Oviedo Pedrosa exigeait que les chapitres généraux de la Merci ne puissent jamais se dérouler avant l'arrivéedes représentants de toutes les provinces américaines. En effet, celles-ci constituaient "la majeure partie" de l'ordre (huit provinces sur un total de quatorze). Or, toujours d'après F. Francisco, afin de maintenir leur suprématie et de minorer encore la place des indianos, les pères d'Espagne s'arrangeaient pour réunir les capitulaires avant que ceux d'Amérique n'aient eu la possibilité de parvenir en Europe (1).

---

(1) A.G.O.M. Provincias de Indias t. I. Le problème de la non-participation des procureurs américains aux chapitres généraux tenait particulièrement à coeur aux créoles. A la fin du XVIIe siècle, à Lima, le bruit courut, à tort, que le général avait affirmé que leur présence n'était pas nécessaire et coûtait fort cher. En conséquence, il aurait proposé de ne plus les convoquer aux chapitres généraux. La réaction des frères de Lima avait été très véhémente. (A.M.L. libro de provincia n° 3 (1685-1720). f. $78_v/80_v$).

La troisième proposition de F. F. Francisco concernait les vicaires généraux. C'était le moment le plus virulent de son réquisitoire. Il réclamait la suppression de cette fonction. A ses yeux, elle n'était qu'un instrument des frères espagnols qualifiés de "tyrans" "d'ennemis... en tout opposés aux frères des Indes".

On devine l'émoi suscité par cette diatribe. Elle entraîna, d'ailleurs, de nombreuses contre-offensives (1). Chose curieuse, dans les documents rassemblés sur cette affaire, figurent deux lettres assez contradictoires. Dans la première, le provincial de Lima, F. Alonso de Espinosa, faisait part au général des plaintes de ses frères contre les vicaires généraux :

> "Como hombres de respectos y obligaciones, hemos sentido que algunos Padres Vicarios generales nos hayan tratado con tal vil desprecio que parece nos ayan jusgado por esclavos y jornaleros".

Cependant, il traçait aussi de F. F. de Oviedo Pedrosa un portrait étonnant. Il l'accusait d'avoir toujours eu une propension fâcheuse à dire du mal de tous ses supérieurs, y compris les vice-rois. Ses prêches avaient souvent eu pour cible l'autorité. En particulier, F. Francisco déclarait à qui voulait l'entendre que la monarchie ne devrait point être héréditaire. Les rois auraient dû donner, avant d'être couronnés, la preuve de leurs capacités. Ajoutons, enfin, que dans le passé, F. Francisco avait été expulsé par les reales audiencias de Quito et de Panama. Un jour même, alors qu'une escouade de soldats

---

(1) Cf. la Relación breve de la vida, venida, pretensiones y despacho del Padre Presentado F. Francisco de Oviedo Pedrosa due au procureur général de l'ordre (ibid. doc. 10), un mémoire du F. Juan Pérez de Muniebrega, vicaire général d'Italie et de Sicile à la Congrégation de la propagation de la Foi (ibid., doc. 12, et A.S.V. misc. arm. VIII, 93, f. 166-183), enfin, un Epítome de las razones que alega en los memoriales y informe que dio el Padre Maestro fray Francisco de Oviedo Pedrosa... al Rey Nuestro Señor (A.G.O.M. Provincias de Indias, t. I, doc. ss. n°).

était venue l'arrêter, il n'avait dû son salut qu'au Saint Sacrement dont il s'était emparé et qu'il avait opposé aux militaires (1).

A côté de ce document, figure une autre lettre, de "la province de Lima" cette fois. Elle aussi est très défavorable à F. Francisco, mais se déclare d'enthousiasme pour la venue des vicaires généraux. Etait-elle aussi spontanée que celle de F. Alonso de Espinosa ?

Pendant ce temps, F. F. de Oviedo Pedrosa faisait les antichambres romaines, et se répandait en propos qui faisaient frémir les métropolitains. D'après le procureur général de l'ordre "il parlait et parle mal des Espagnols"

> "... a hablado más largo contra los españoles ; en la antecámara de Barberino, dixo delante de mi a otros muchos mucho malde los ministros y govierno de España (...) En la antecámara de Monseñor Maraldo, estando yo, dixo a don Régulo todo lo que pudo contra los españoles, y que los indianos rebentavan y que no podían sufrir más sus tiranías. .(2).

Un autre exemple du caractère criollista des combats menés par les frères américains contre les vicaires généraux, nous est fourni par les mésaventures du procureur de la province de Lima, F. Buenaventura de Poza, à la fin du XVIIe siècle.

Il avait été envoyé à Madrid par sa province pour y demander la suppression de la charge de vicaire général, et situait tout à fait sa démarche et sa mission dans le cadre de l'opposition, devenue traditionnelle à ce moment là, entre créoles et Espagnols.

Dès son arrivée en métropole, et à cause, sans doute, du but

---

(1) Ibid. doc. 8.

(2) Ibid. Relación breve... op. cit. .

de son voyage, il fut retenu à Cadix et même emprisonné. Du fond de son cachot, il écrivait au roi :

> "Este afrentoso contratiempo se funda sólo en los motivos de quererla ajar (la province de Lima) los frayles de España".

Par le biais de la suppression des fonctions de vicaire général, son but était, en effet, disait-il, de détruire :

> "el principado de iniquidad que han levantado sobre aquellas Provincias" (1).

En cette fin de XVIIe siècle, alors que la venue des vicaires généraux suscitait une polémique acharnée, les lettres affluaient vers Madrid pour ou contre leur maintien. Les rares défenseurs des vicaires généraux étaient dans leur majorité des représentants haut placés de l'administration espagnole, des fonctionnaires d'autorité. Tous justifiaient leurs arguments par l'extrême nécessité (la summa conveniencia) de donner aux vicaires généraux des pouvoirs sans limite, afin de contenir la désobéissance et le relâchement des frères créoles (2). Comme l'avait écrit soixante ans plus tôt, et d'une façon familière mais très expressive, le vicaire général F. Juan Gutiérrez de Sola :

> "con este medio del coco visitador se ban un poco a la mano los vicios" (3).

---

(1) Cadix, 19 VIII 1698 (A.G.I. Lima 547).

(2) Cf. les lettres du fiscal de la real audiencia de Lima, D. Pablo Vázquez de Velasco, Lima, 7 IX 1700, (A.G.I. Lima 407), de l'oidor D. Antonio de Pallarés Espinosa, Lima, 26 VIII 1695, et de l'alcalde de corte, D. Juan Fernando Calderón de la Barca, au général de l'ordre, Lima, 26 IX 1696, in Impugnaciones op. cit. .

(3) Santo Domingo, 12 VII 1636 (A.G.I. Lima 547).

Ce sont là des arguments qui ne diffèrent en rien de ceux utilisés pour justifier l'alternance.

Dans les autres ordres, les visitadores avaient aussi souvent un rôle proespagnol bien marqué. Nous l'avons à plusieurs reprises vu chez les Jésuites, mais cela était vrai aussi chez les Augustins et les Dominicains. A propos de ces derniers, que l'on songe à la visite de F. Alonso de Armería au début du XVIIe siècle.

Quelques années plus tard, après ses démêlés avec l'ordre prêcheur, démêlés dont il était en grande partie responsable comme on s'en souvient, le prince d'Esquilache, vice-roi du Pérou, avait suggéré que l'envoi des visiteurs dominicains soit plus régulier, tout les huit ans par exemple, afin de pouvoir mieux ramener à la raison les frères du pays. Il proposait, de plus, que ces visitadores choisissent eux-mêmes les provinciaux. Cela revenait à priver les créoles, de la liberté d'action que leur valait leur nombre et leur majorité écrasante, à Lima notamment (1).

Chez les Augustins aussi, les visiteurs pouvaient avoir un rôle important dans les conflits entre les deux'hations" comme on disait alors. Ainsi, F. Pedro de la Rúa qui, au cours des années 1624-1626, avait fait toutes les démarches en Espagne en vue d'obtenir l'alternance comme l'indique F. Bernardo de Torres dans sa Crónica (2), avait demandé un peu plus tard que les pouvoirs des visiteurs de son ordre soient augmentés. Il proposa même la création d'un corps de vicaires généraux investis d'une autorité accrue pour mettre un terme aux "naufrages" des provinces maintenant sous l'hégémonie créole. Pour compléter la mainmise de ces vicaires F. Pedro de la Rúa avait imaginé qu'au terme de leurs années d'inspection, ces vicaires généraux

---

(1) Lettre du 17 III 1619, citée par D. Juan de Solórzano Pereira, Política indiana op. cit., lib. IV, cap. XXVI, n° 38.

(2) Op. cit., t. 2, lib. III, cap. V.

seraient nommés d'office provinciaux (1).

Dans sa Crónica, F. Bernardo de Torres a d'ailleurs souligné, à propos du visiteur F. Pedro de La Madriz, les préjugés (el engaño) de tous les visitadores qui, à leur arrivé en terre américaine, étaient persuadés : "qu'aux Indes, et en particulier au Pérou, les frères n'avaient de religieux que le nom" et, donc, agissaient en conséquence (2).

Quoi qu'il en soit, les problèmes de ces ordres étaient loin d'avoir la même ampleur que chez les Franciscains ou les Mercédaires, d'abord parce que les pouvoirs des visiteurs étaient assez bien délimités, ensuite, parce que les visites étaient très espacées, et tendirent à devenir de plus en plus rares. Il y eut parfois plus de 20 ans entre deux visites chez les Dominicains de Lima.

Pour conclure sur cet aspect de l'action des visiteurs, des commissaires et des vicaires généraux, il faut insister sur un point très important souligné, d'ailleurs, dans la lettre du général de la Merci en date du 9 janvier 1663.

Les inspecteurs des ordres avaient, de fait, un rôle politique dans la mesure où ils étaient les représentants du roi. C'était bien ainsi que leur action était comprise et envisagée dans le contexte de l'administration coloniale. Comme l'a bien montré F. Pedro Borges dans les études qu'il a consacrées au commissaire général des Indes franciscain. Quatre éléments le définissaient : sa juridiction sur toutes les provinces américaines, sa lieutenance dans la quasi-totalité des pouvoirs du général, mais aussi, et surtout, l'intervention directe du roi dans sa nomi-

---

(1) 31 V 1629 (A. G. I. Lima 338).

(2) Op. cit. t. 2, lib. II, cap. XXXVII. Pour avoir une idée des problèmes causés alors aux Augustins par leurs visitadores, cf. une lettre des Dominicains de Lima où ils supplient leur général de leur épargner la venue d'un visiteur. Pour appuyer leurs dires, ils lui peignent les désordres causé par la visite chez les Augustins, Lima, 9 XI 1621 (A. G. I. Lima 151).

nation et le fait que, résidant en Espagne, il travaillait en étroite collaboration avec le souverain et ses conseillers. La création d'une telle fonction obéissait,donc,à la nécessité de pouvoir s'occuper en toute liberté de l'envoi des missionnaires,mais aussi à la volonté royale bien connue de traiter par elle-même, et sans entrave, les problèmes de l'Eglise américaine (1). Les délégués du commissaire général des Indes qui n'étaient autres que les commissaires généraux du Pérou ou de Nouvelle Espagne,ne pouvaient,donc,qu'être des instruments de cette politique.

La création de la fonction de commissaire général des Indes chez les Franciscains, qui date du 25 mars 1572, fut d'ailleurs un modèle que la couronne essaya de reproduire dans les autres ordres.

Ainsi, chez les Augustins, dès la période 1571-1578 et durant tout le début du XVIIe siècle, le roi voulut, mais en vain, obtenir la création d'un commissariat général des Indes (2). Après plus de cinquante de démarches vaines, car on imagine que les généraux ne tenaient pas à se défaire d'une part aussi importante de leurs attributions, le souverain espagnol écrivit au général de l'ordre pour lui demander d'augmenter les pouvoirs des visiteurs augustins. En particulier, le roi proposa de les faire accompagner chacun de cinq religieux ("personas de letras y canas y autoridad") capables d'occuper des postes importants dans les provinces américaines, et ayant,d'emblée,voix pleine et entière aux chapitres. Toujours selon le monarque, ces chapitres devraient avoir lieu au moment jugé le plus opportun par les visiteurs (3).

Chez les Dominicains, il en fut de même, tout comme dans

---

(1) Cf. Pedro Borges. - "En torno a los comisarios generales de Indias entre las órdenes misioneras de América." A. I. A. 2e époque, XXIII, n° 90-91, p. 145-196 , XXIV, n° 94-95, p. 147-182, XXV, n° 97, p. 3-60 et XXV n° 98-99, p. 173-221.

(2) Ibid.

(3) Lisbonne, 10 VIII 1619 (A. G. I. Indiferente general 2857, lib. 1, f. 148_v-149_v).

l'ordre de la Merci. Les démarches royales se heurtèrent à une fin de non-recevoir à laquelle le souverain répondit aussi en demandant une augmentation sensible des pouvoirs des visiteurs (1).

Le problème politique ainsi posé apparaît avec netteté. Le pouvoir central voulait se superposer aux instances religieuses et avoir, en conséquence, les mains libres pour agir à sa guise. C'est d'ailleurs bien ainsi que le comprirent les ordres, d'où leurs réticences. Si les Dominicains et la Merci refusèrent la création de commissariats généraux, ce fut,de façon très évidente,par souci de ne point céder au souverain une partie, de fait très importante, de leur pouvoir et de leur autorité.

Chez les Franciscains où cette fonction existait depuis longtemps, elle fut dès le début l'objet d'oppositions résolues dans les chapitres généraux (2). Par la suite, les attaques ne cessèrent pas. Au cours des années 1643-1645, les Franciscains envisagèrent de réduire les pouvoirs du commissaire général des Indes,ce qui entraîna la riposte immédiate de la couronne (3). En 1658, le roi écrivit au vicaire général F. Juan de Robles pour lui demander de veiller à ce que lors du prochain chapitre général on ne touche pas aux attributions du commissaire général des Indes empêché de se déplacer par la maladie (4). Enfin, le XVIIe siècle se termina sur une attaque en règle contre le

---

(1) Cf. note 1 p. 1085.

(2) Cf. Luis Arroyo. - "Comisarios generales de Indias" A.I.A. 2e époque, XII, n° 46 avril-juin 1952, p. 129-172 et XII, n° 47 juillet-septembre 1952, p. 257-296. Dès 1601, il y avait eu des problèmes avec le commissaire général des Indes F. Francisco de Arzubiaga qui estimait n'avoir de comptes à rendre qu'au souverain (p. 146).

(3) Ibid. p. 135-137. Cf. aussi le Memorial y discurso que se dio al excelentíssimo Señor Don García de Haro y Avellaneda (...) Presidente del Real y Supremo Consejo de las Indias où le commissaire général des Indes F. Joseph Maldonado défendait ses prérogatives contre les empiètements du général, et une R.C. du 21 IV 1646 A.G.I. Indiferente general 3047).

(4) 4 VI 1658 (A.G.I. Indiferente general 2871, lib. 9, f. 169_r-170_v).

commissaire général des Indes, attaque à laquelle la couronne répondit d'ailleurs avec beaucoup d'énergie (1).

Cet exposé serait incomplet, si, après avoir insisté sur le rôle politique des commissaires généraux et, d'une façon générale, sur celui que la couronne entendait voir jouer à tous les inspecteurs des ordres religieux, nous ne disions pas un mot de l'orientation que le roi voulait leur donner. On ne sera pas étonné de lire que sa perspective était résolument anticréole. La preuve en est que, lors des démarches en vue d'obtenir la création de la charge de commissaire général chez les Dominicains et les Mercédaires, le roi fit rédiger et adresser à chaque général un long mémoire où il exposait les motifs de sa décision. La première de ses raisons était la suivante :

> "Habiendo comenzado esta orden a florecer mucho en las Indias en religión y santidad en sus principios y durado aquello algunos años resultando mucho servicio y gloria de Nuestro Señor, esto ha ido en gran declinación de algunos años a esta

---

(1) Sur cette importante controverse, cf. en particulier le Memorial jurídico y religioso... du commissaire général des Indes F. J. Chumillas (B. A. H. col. Jesuítas t. 27, doc. 14), la réponse du général (ibid. doc. 15), un mémoire de la couronne à son ambassadeur auprès du Saint Siège (Madrid, 14 I 1694, A. E. E. S. S. 139, f. 38-42), une Protesta a favor de Su Magestad... (84 f.) du licencié D. Tomas Ximénez Pantoja fiscal du Conseil des Indes, et diverses consultas des 13 III, 1 VIII et 6 IV 1691 (A. G. I. Indiferente general 3048).
Dans cette affaire, il n'est pas sans intérêt de remarquer que les religieux américains penchaient plutôt pour le général contre le commissaire général des Indes en qui ils voyaient, sans doute, un instrument trop docile du gouvernement espagnol. Cf., à ce sujet, la Lamentación declamatoria y apologética del Reverendo Padre F. Diego Camuñas lector de sagrada teología secretario general que fue en la orden de San Francisco y custodio de la Provincia de Cartagena en Indias (sic) y aora Ministro provincial de la dicha Provincia 63 f., 1692. Cette Lamentación est présentée comme une déclaration au nom des religiosos de Indias partisans de la fuente manantial (le général) qu'à leur avis on ne peut mésestimer et considérer comme inférieure à "el arroyo que della sale" (le commissaire général des Indes) (A. G. I. Indiferente general 3049).

parte que los hijos de los españoles nacidos en las Indias comenzaron a profesar en esta santa religiôn y se han apoderado de los oficios y gobierno de ella que como la tierra es libre y viciosa y no están hechos a la aspereza y rigor de acá, está todo muy relajado como lo han escrito los virreyes, obispos y religiosos de la misma orden que con mucho celo y santidad representan los daños que se pueden temer" (1).

On ne pouvait être plus clair. Le roi écrivit d'ailleurs en des termes à peu près identiques aux Augustins (2).

D - LES TENTATIVES DE REFORME

S'il entrait dans les vues de la politique espagnole de s'appuyer sur l'action des visiteurs, des commissaires et des vicaires généraux, on aurait tort de croire que la couronne n'était pas préoccupée par les plaintes multiples suscitées par leurs abus. De nombreuses voix venues d'Amérique suggéraient d'ailleurs aux Conseillers un certain nombre de réformes. Souvent, même, elles demandaient la suppression pure et simple de ces fonctions, au moins de façon provisoire afin que l'on puisse juger, à la lumière de l'expérience, si leur absence présentait moins d'inconvénients. C'était ce que proposait, par exemple, le comte d'Alva y Liste (3).

D'autres recherchaient des aménagements et des limitations aux pouvoirs des inspecteurs réguliers, afin de supprimer les abus signalés plus haut, tout en conservant les avantages des visites périodiques. Ainsi, parmi les suggestions, la plus fréquente consistait à exiger,

---

(1) A.G.I. Indiferente general 878.

(2) Cf. en particulier les lettres au cardinal Sauli, au général des Augustins et à l'ambassadeur à Rome (A.G.I. indiferente general 2857, lib. I, f. 12_v-15_r). Cf. aussi la lettre du roi au général de la Merci 19 V 1600 (ibid., lib. I, f. 22_r-23_r).

(3) Lima, 8 VIII 1658 (A.G.I. Lima 60).

au terme de leur charge, que les vicaires et les commissaires généraux soient tenus de rester dans les provinces qu'ils venaient d'inspecter. En effet, l'une des raisons données pour expliquer leurs excès, était que les visiteurs, les commissaires et les vicaires généraux, n'avaient,de fait,à rendre compte à personne sauf à leur général. En théorie, leurs actions étaient l'objet d'un jugement de résidence instruit par leur successeur qui, d'habitude, n'appartenait pas à la même province puisqu'en principe les commissaires et les vicaires généraux étaient de façon alternative castillans et andalous.

En réalité, ils jouissaient d'une impunité de fait. On pouvait donc penser qu'en les obligeant à rester sur place à l'expiration de leur charge, il serait possible de modérer leur ardeur et leurs tentations, à l'idée de redevenir, à court terme, de simples religieux soumis à ceux-là mêmes qu'ils avaient inspectés durant quelque temps (1).

On leur reprochait aussi de ne rien connaître aux réalités américaines. Aussi, on proposait,parfois,de choisir les commissaires généraux ou les visiteurs parmi les religieux des provinces américaines. Le commissaire général des Indes franciscain, F. Joseph Maldonado, avait eu l'idée, exprimée dans une note au Conseil des Indes, de prendre les commissaires généraux du Pérou parmi les frères du Mexique et vice versa. Il n'y voyait que des avantages, sur le plan des économies et de l'efficacité (2).

Dans le même ordre d'idée, D. Joan de Lizarazu, président de la real audiencia de Charcas, qui réclamait un visiteur pour les Dominicains de la région, insinuait que le meilleur choix serait celui d'un créole ayant fait ses études en Espagne. Cette solution aurait, selon lui,

---

(1) Cf. les lettres des Mercédaires de Lima, 8 IV 1598 (A.G.I. Lima 320) de F. Juan Narváez, La Asunción de Guano, 4 V 1623 (A.G.I. Lima 329), du comte de Alva 8 VIII 1658 (A.G.I. Lima 60), de F. Jerónimo de Tamayo, Quito, 4 V 1623 (A.G.I. Quito 87).

(2) A.G.I. Indiferente general 3047.

pour mérite d'allier la connaissance du pays et la stricte observance des provinces métropolitaines (1). On sait que l'expérience tentée quelque quinze ans auparavant par les Franciscains ne s'était pas révélée concluante (2).

Il est certain que le choix d'un commissaire ou d'un vicaire général parmi les religieux de la province qui allait être inspectée ne manquait pas de créer des problèmes. Les vengeances et les règlements de comptes étaient toujours à craindre (3). L'expérience avait été tentée par l'ordre de la Merci en la personne de F. Antonio de Pesquera. Si, l'on en croit diverses informations et un long mémoire très fourni de F. Gregorio de Valencia, procureur général de l'ordre, là aussi les résultats n'avaient pas été à la hauteur des espérances. En outre, cette formule allait à l'encontre de l'alternance entre Castillans et Andalous pour la charge de vicaire général, alternance inscrite dans les statuts de l'ordre. Quant à choisir un créole pour cette fonction, il n'y fallait pas songer. F. Gregorio de Valencia écrivait à ce sujet :

> "Se puede entender que los Religiosos que se crían en aquellas provincias y son naturales de ellas o no tienen las letras, Reformación de costumbres, modestia,ni authoridad que los de España,o conviene a su quietud que los que hubieren de governar no sean de entre ellos mismos,porque cese la emulación que de la elección de unos sujetos y Reprovación de otros suele resultar,y ellos mismos Reconocen esto pues nunca eligen Provinciales sino los que van de España".

Voilà qui en dit long sur le déroulement des chapitres de la Merci dans les provinces d'Amérique, et ne fait que confirmer ce que nous avons dit par ailleurs. F. Gregorio de Valencia terminait en affir-

---

(1) I III 1635 (A. G. I. Charcas 20).

(2) cf. IIe partie, chap. V, B.

(3) Cf. à ce propos, les craintes de F. Ignacio de Irraraga, procureur de la province franciscaine de Lima lorsqu'il fut question de nommer commissaire général du Pérou, F. Juan de Toro, fils de la province de Quito. Document examiné par le Conseil le 13 I 1650 (A. G. I. Indiferente general 3047).

mant que, de toute façon, les généraux connaissaient trop mal les religieux des Indes pour pouvoir faire parmi eux un choix valable et sans danger (1).

Une autre proposition consistait à empêcher les inspecteurs des ordres de transférer en Europe les sommes acquises pendant leurs visites. L'argent ainsi accumulé serait effectivement utilisé au profit des provinces d'où il avait été tiré, et tout transfert étant devenu impossible, les tentations en seraient réduites d'autant.

Enfin, on suggérait aussi souvent de limiter les pouvoirs d'intervention dans les chapitres où se manifestaient avec le plus de netteté, comme on l'a vu, la toute-puissance et la cupidité des commissaires et des vicaires généraux. Cependant, une telle réforme remettait en cause toute leur autorité, puisque c'était l'étendue de ces pouvoirs qui leur permettait une telle attitude lors des élections provinciales (2).

De son côté, la couronne, informée depuis longtemps, pensait aux précautions à prendre. Elle prévenait sans cesse les vice-rois et les audiencias, leur demandait de veiller à ce que les inspecteurs des ordres remplissent leur fonction sans se laisser aller à de regrettables abus de pouvoir. Elle précisait aussi aux intéressés eux-mêmes le contenu et les limites de leur rôle exact dans des cédules très circonstanciées.

Les ordres étaient, bien sûr, tenus au courant de tous ces problèmes, et ils furent étudiés lors des chapitres généraux. Il est certain que les excès avaient fait naître chez les responsables des doutes, et même parfois de la suspicion. Tout au long du XVIIe siècle, les mesures se multiplièrent, se suivirent, avec de bien minces résultats.

---

(1) 1623 (A.G.I. Indiferente general 2990).

(2) Cf. les lettres du marquis de Montesclaros, Callao, 12 IV 1608 (A.G.I. Lima 35) et du comte de Chinchón, Lima, 15 IV 1635 et 5 V 1638 (respectivement A.G.I. Lima 45 et 48).

Ainsi, à propos des vicaires généraux de la Merci, dès 1602, alors que depuis 1589 deux vicaires seulement étaient passés au Pérou, une cédule du 6 mars demanda aux autorités coloniales de veiller à empêcher les abus que l'on avait signalés au Conseil. Les chapitres généraux de l'ordre, ceux de 1609, de 1614 et de 1627 prirent aussi, nous l'avons vu, toute une série de mesures restrictives à cet égard. Pendant quelques années, même, la venue des vicaires généraux fut suspendue, et ils furent remplacés par de simples visiteurs en vertu d'une cédule du 19 mai 1622. Ce changement de titre ne semble pas avoir bouleversé les habitudes, et tout continua comme par le passé. Après une interruption de quatre années durant laquelle aucune inspection n'eut lieu, un accord (une concordia) fut trouvé le 29 mars 1639 entre D. Juan de Palafox y Mendoza pour le Conseil et F. Marcos Salmerón au nom de l'ordre. Des précisions et des limites furent données aux pouvoirs des vicaires généraux, en particulier sur la durée de leur mission, les conditions de leur jugement de résidence, et l'étendue de leurs pouvoirs. Là encore, les résultats ne furent pas ceux que l'on avait escomptés (1). Ce fut du moins l'avis du marquis de Mancera, vice-roi du Pérou (2).

Vers la fin du siècle, devant l'ampleur des critiques suscitées par les vicaires généraux, les conseillers des Indes entreprirent d'étudier à fond le problème. Par une décision du 26 août 1679, ils décidèrent de procéder à des enquêtes sur le comportement des vicaires généraux de la Merci et, peu après, le 30 août, ils précisèrent ce qu'ils voulaient

---

(1) Pour tous les textes de ces tentatives de réforme successives, cf. une Copia de papel sobre los incombenientes que en él se representan de el passage a estas provincias del Perú de los Padres Vicarios Generales de la Religión de la Merced (A. G. I. Lima 546). On pourra aussi consulter les Actes des chapitres généraux (op. cit.) et une R. C. demandant au général de la Merci d'étudier cette réforme (A. G. I. Lima 1634 B).

(2) Lima, 24 I 1644 (A. G. I. Lima 51).

savoir dans un questionnaire en 27 points envoyé à toutes les autorités de la vice-royauté. Certaines réponses sont d'ailleurs parmi les documents les plus circonstanciés que nous ayons utilisés.

A la fin du siècle, l'avalanche de lettres et de mémoires suscités par les abus qui continuaient fut à l'origine d'une reprise de la lutte pour la suppression de la charge de vicaire général. Le Conseil décida d'étudier l'affaire à fond car, ainsi que l'écrivait le fiscal :

> "No parese puede dudarse prudentemẽte los graves inconvenientes que resultan de el paso de esos vicarios generales [....] porque en el discurso de zien años han sido continuos los clamores de los Religiosos de aquellas provincias y repetidos los informes de virreyes, obispos, governadores y personas particulares".

On constitua donc trois gros rollos de plusieurs centaines de feuillets chacun où furent réunis un grand nombre de documents divers sur la question. Ils furent soumis à l'examen du Conseil à la fin du mois de juin 1699 (1). Sans doute sous la pression des événements, le général de la Merci, F. Juan Navarro, signifia à F. Juan de Mesa nommé vicaire général du Pérou lors du chapitre général de Guadalajara en 1698, toute une série d'abus à ne pas commettre, et qui sont, d'ailleurs,un clair aveu de ceux pratiqués jusque là : interdiction de placer ses amis à la tête des provinces, d'accepter qu'aucun poste ne soit donné à des Espagnols installés depuis moins de cinq ans en Amérique, de recevoir des expolios de frères défunts, d'avancer ou de reculer et même d'annuler les chapitres. Il lui ordonna, en outre, de laisser gouverner les provinciaux et de n'être dans ces affaires qu'une instance d'appel, de ne faire qu'une seule inspection des provinces, de ne pas accorder de grades de présenté qui ne seraient pas visés par le Conseil, etc. (2).

---

(1) A.G.I. Lima 547.

(2) Ibid. .

Malgré ces précautions, les autorités gaditanes reçurent l'ordre d'empêcher F. Juan de Mesa de s'embarquer, et le passage des vicaires généraux se trouva suspendu pendant un certain temps en dépit des protestations du général F. Juan Navarro (1).

Il faut dire que les dernières années du siècle furent marquées par une campagne très dure de la province de Lima contre les vicaires généraux. Des procureurs furent envoyés en Europe, avec pour mission de demander l'abolition de ces fonctions abhorrées (2). Sur ces entrefaites, survint un incident d'une gravité exceptionnelle : le chapitre mercédaire de 1700 qui, en quelque sorte, joua le rôle de catalyseur dans cette affaire.

En 1698, le définitoire de Lima avait envoyé en Espagne une lettre étonnante, vu le contexte du moment. Il y avait affirmé que par le passé la province s'était plainte des vicaires généraux mais pour des raisons peut être discutables

> "que puede ser se ayan originado (les plaintes) de las particulares complexiones de los sujetos que entonces la componían".

Maintenant, les définiteurs remerciaient le roi de la venue de F. Rodrigo de Castro y Mena alors vicaire général. Ils faisaient l'éloge de ses qualités :

> "Su amabilidad, letras, desinterés y cordura tiene rendidas las voluntades de todos los súbditos que lloramos mucho no averle goçado por prelado y, siendo dos años los que a que vino ia, tenemos el sentimiento de que se a de bolber a España" (3).

---

(1) La décision du Conseil fut prise le 19 X 1700. Pour celle-ci et la réaction du général constituée par un long mémoire cf. ibid. .

(2) Cf. le poder de la province de Cuzco à F. Gabriel de Landa (13 IX 1696) in Impugnaciones... op. cit. .

(3) Lima, 14 I 1698 (A. G. I. Lima 407).

Depuis l'affaire du Cuzco, on sait avec quelle prudence il faut manier des lettres de ce genre.

Malgré cette peinture idyllique, deux ans plus tard, l'élection capitulaire de la fin du mois d'août 1700 allait faire grand bruit à Lima. Déjà, depuis quelque temps, les rapports entre les frères péruviens, qui s'efforçaient d'obtenir la suppression de la charge de vicaire général, et F. Rodrigo de Castro y Mena s'étaient passablement envenimés comme le confirmait l'archevêque de la capitale vice-royale (1).

Si l'on en croit le fiscal de la real audiencia de Lima, D. Pablo Vázquez de Velasco, dans les jours qui précédèrent le chapitre, on ne parlait plus en ville que d'une "conjuration" contre le vicaire général et de l'élection probable d'un certain religieux. Le but de l'opération était de s'opposer à F. Rodrigo de Castro y Mena, et de faire échec à son autorité (dejar ajada su autoridad).

Il ne faudrait pas croire, cependant, que les responsabilités du conflit dont tous sentaient l'imminence, incombaient aux seuls frères de la province. Dans un document très intéressant rédigé à l'issue du chapitre, le propre secrétaire du vicaire général, F. Ignacio Enríquez, révèle bien l'atmosphère tendue et la dégradation des rapports confraternels en cette sorte de veillée d'armes. Le soupçon et le secret s'étaient insinués partout. Ainsi, il suffisait que l'on rapporte à F. Rodrigo de Castro y Mena que tel religieux ait été vu dans la cellule de tel autre, pourqu'aussitôt la suspicion s'abatte sur eux, avec toutes les conséquences que ce simple mouchardage pouvait avoir (2).

F. Rodrigo avait d'ailleurs pris les devants, et décidé que

---

(1) 13 II 1699 (A.G.I. Lima 304).

(2) Verdad sin máscara, destierro de fantasías y respuesta ingenua a siete proposiciones o cargos con que ha intentado obscurecer y denigrar la malicia el puro y sincero proceder del secretario general F. Ignacio Enríquez del Real orden de Nuestra Señora de la Merced Redempción de captivos antes y después del capítulo que se celebró de esta provincia de Lima desde 27 hasta 31 de agosto de este año de 1700, escríbela el mismo ; Lima, 10 X 1700, 17 f. (B.N.L. Ms.C 1835).

l'élection aurait lieu dans le plus petit couvent liménien de l'ordre, la recoleta de Belén. Il n'y avait que 18 cellules pour les 70 capitulaires, et le vicaire général s'arrangea pour y noyauter les opposants :

> "... tripulando los que tenía por fixos con los que jusgava dudosos e impidiéndoles communicación de unos con otros sin permitirles salir de las celdas, franqueando soltura a los suyos" (1).

Alliant promesses et menaces, selon les personnes, F. Rodrigo entreprit de faire élire son candidat que ses adversaires présentaient comme un homme beaucoup trop jeune et dont la vertu n'était pas encore assez affermie.

On imagine dans quelle atmosphère s'ouvrit le chapitre le 27 août.

Un premier vote eut lieu. Bien qu'il n'y ait eu que 70 votants, 73 jetons furent retirés de l'urne... Un second tour fut donc nécessaire et, cette fois, le candidat du vicaire général, F. Juan de Arratia fut élu, mais avec à peine 35 voix, alors que F. Juan Pérez de San Vicente, soutenu par l'opposition, en recueillit 34. Aussitôt, une réclamation fut déposée par un groupe de religieux, les plus décidés à faire échec au vicaire général : les frères Joseph Barrasa, Joseph Marín, Gabriel de Landa, Luis de Espínola et Juan Fernández de la Melena. Ils n'eurent aucune peine à prouver que certains votes n'étaient pas valables. L'élection fut annulée et l'on s'apprêta à recommencer.

Le second tour avait été cassé à la suite de manoeuvres sans doute imputables aux partisans du vicaire général. Ses adversaires durent se rendre compte qu'ils avaient intérêt à gagner du temps. En effet,

---

(1) Ce passage est extrait d'une lettre des définiteurs, Lima, 9 IX 1700 (A.G.I. Lima 407). Pour le récit de ce chapitre, nous avons aussi utilisé le compte rendu long et détaillé qui figure dans le libro de provincia n° 3, f. 118_r-123_r (A.M.L.).

malgré la vigilance des scrutateurs, les deux tours suivants de l'élection furent eux aussi annulés, car on décompta dans l'urne 75 puis 77 votes...

Cela faisait maintenant deux jours que le chapitre était commencé. En ville, les Liméniens déjà au courant, avant son ouverture, que des affrontements se préparaient, s'étaient rassemblés autour du couvent dès qu'ils avaient appris la tournure des événements. La foule à la fois curieuse et anxieuse encombra aussitôt tout le pourtour de la recoleta. Parmi les badauds, souvent passionnés, on remarquait un grand nombre d'ecclésiastiques qui restèrent là toute la nuit.

Les autorités, elles aussi, commencèrent à s'inquiéter. L'armée fut envoyée sur place pour maintenir l'ordre, ce qu'elle fit non sans difficultés (con arto travajo y dificultad). On dut même faire appel à des renforts. Quatre-vingts cavaliers entourèrent le couvent.

Le 29, le vice-roi décida de dépêcher sur place quatre oidores pour rappeler à l'ordre les capitulaires. En réponse, on trouva encore 79 bulletins dans l'urne... Dans l'après midi, le vice-roi dépêcha l'alcalde de corte, D. Juan Calderón de la Barca, avec un message ordonnant de suspendre les séances jusqu'à ce qu'un accord soit enfin trouvé. Peine perdue. Le lundi 30 août, les obstructions continuèrent. Un nouveau tour de scrutin dut encore être annulé, on avait trouvé 74 bulletins dans l'urne. Le ton était monté. Les religieux échangeaient des propos désobligeants sous le coup de la tension nerveuse et de la passion (palabras descomedidas, descompuestas y malsonantes).

Enfin, après plus de trois jours de réunion et sept tours de scrutin, un provincial fut élu. S'étant rendu compte que l'obstruction systématique des opposants empêchait toute issue, le vicaire général et ses partisans finirent par céder. F. Juan Pérez de San Vicente fut élu avec, comme définiteurs, les principaux adversaires du vicaire général, ceux qui avaient mené le combat contre lui durant ces trois jours : F. Joseph Barrasa, F. Gabriel de Landa et F. Juan de la Peña.

C'était la déroute pour F. Gonzalo de Castro y Mena, tandis qu'en ville la victoire des frères du pays était fêtée comme on l'imagine.

De leur côté, quelques jours plus tard, le 9 septembre, réunis dans la cellule du provincial, les définiteurs donnèrent pouvoir à F. Buenaventura de Poza et à D. Joseph Leticia pour aller à Madrid et à Rome demander la suppression des vicaires généraux ou, du moins, la limitation stricte de leurs pouvoirs comme l'avait prévu la concorde du 23 mars 1639, dont la teneur avait été rappelée par une cédule du 12 juin 1652 (1).

Les définiteurs rappelèrent aussi qu'en 1692, déjà, ils avaient envoyé au conseil des Indes leur procureur F. Luis Bernardo de Espínola :

> "... a representar les los inconvenientes y atrassos en que estaba esta dicha provincia con el govierno de los Muy Reverendos Padres Vicarios Generales (...) supplicando a su Magestad en su Real Consejo de Indias se impidiesse el passo de dichos Vicarios Generales a esta Provincial" (2).

F. B. de Poza était donc chargé de continuer. Pouvoir lui était donné, s'il le fallait, d'aller jusqu'au Saint Père pour obtenir satisfaction.

Ensuite, aussi bien dans leur lettre au roi du 9 septembre 1700 que dans les lettres de créance données à F. Buenaventura, les définiteurs dressèrent le catalogue des abus de F. Gonzalo : ventes de patentes de maître et de présenté, absence de rigueur dans son comportement, amour de jeu, absences multiples et injustifiées aux cérémonies, visites en ville, etc.

---

(1) Les définiteurs firent d'ailleurs recopier le texte de la concordia dans le libro de provincia (ibid. f. 135_{r-v}).

(2) Poderes otorgados al Padre Lector F. Buenaventura de Poza a D. Joseph Leticia y a otros de Procuradores Generales de esta provincia en la corte de Madrid y curia para las pretenciones que en él se expresan (Ibid. f. 129_r-130_r). Les autres fondés de pouvoir étaient D. Juan Gonzâlez de Villalobos, agente de negocios à Madrid, D. Luis de Salazar y Castro, chevalier de l'ordre de Calatrava, de la chambre du roi et chroniqueur de Castille, ainsi que F. Martín Calderón, Mercédaire de la province de Lima résidant alors à Madrid.

De son côté, le vicaire général n'était pas resté sans réaction. Il avait lancé de graves accusations contre son secrétaire F. Ignacio Enríquez qu'il soupçonnait de duplicité lors du chapitre (1). Dès le 13 septembre, il dépêcha en Europe un émissaire, F. Esteban Farfán, avec mission de faire savoir au général les circonstances du dernier chapitre. F. Esteban Farfán était d'ailleurs parti dans le plus grand secret, sans autorisation du provincial, et en habit séculier pour ne pas éveiller les soupçons. On se doute des raisons de tant de précautions. Il fallait à tout prix arriver en Espagne avant que les procureurs de la province n'aient commencé leurs démarches.

Par la suite, à plusieurs reprises encore, la province de Lima se plaignit des vicaires généraux. Le 8 janvier 1701, par exemple, elle décida de réduire leurs frais de voyage depuis Paita, port où ils touchaient terre au Pérou. Elle argua pour cela de l'appauvrissement des couvents durement touchés par une série désastreuse de mauvaises récoltes et de tremblements de terre (2).

Le chapitre suivant, celui du 24 août 1703, fut encore bien troublé, à peine moins que celui de 1700, et toujours pour les mêmes motifs.

Le chapitre s'ouvrit sur une protestation du provincial F. Juan Pérez de San Vicente contre les procédés des vicaires généraux et des représentants royaux, l'oidor D. Pablo Vázquez de Velasco et le président de la real sala del crimen, D. Juan Fernando Calderón de la Barca, accusés de vouloir éliminer certains capitulaires. Ils étaient chargés en principe, de vérifier qu'aucun perturbateur extérieur au chapitre n'était présent dans la salle.

Le vote eut lieu. On trouva autant de jetons que de votants, tout était donc pour le mieux, on avait évité les errements et les obstruc-

---

(1) Ibid. f. 130_{r-v} .

(2) Ibid. f. 136_{v}-138_{r} .

tions, lorsqu'un religieux, F. Bernardino de Calderón de la Barca, fit remarquer qu'il devait y avoir erreur puisqu'il n'avait pas voté.

Le ton monta aussitôt. Des cris fusèrent des deux camps en présence, mais l'incident fut déclaré clos, et F. Juan de Andrade proclamé provincial avec 31 voix sur 59. Son concurrent était F. Juan de la Peña, élu définiteur lors du chapitre de 1700 / auquel il avait pris une part active. Il voulut parler et dire son indignation, mais à peine s'approcha-t-il de la présidence pour le faire que :

> "... se volvieron a levantar las vozes de manera que estando immediato el dicho secretario a el lugar donde se puso a querer hablar dicho Presentado Fray Joan de la Peña, no pudo percibir ni oir nada de lo que quería decir ni pudo percibir lo que decía porque las vozes y confussión de muchos capitulares eran mui grandes".

Pendant ce temps, le nouveau provincial s'empressa d'aller faire allégeance aux pieds du vicaire général, au milieu de la plus grande confusion. La victoire des frères du pays n'avait donc duré que le temps d'un provincialat. La tendance était renversée et le vicaire général retrouvait tout son poids dans la vie de la province. Pour compléter sa victoire, signalons que le candidat de F. Gonzalo de Castro y Mena en 1700, F. Juan de Arratia, fut élu second définiteur en 1703. Comme par hasard, quinze jours plus tard, il quitta d'ailleurs le définitoire pour aller occuper une riche paroisse indienne à Huambos... (1).

Le triomphant retour des vicaires généraux sur le devant de la scène mercédaire de Lima devait se concrétiser plus encore quelques temps après. Un des premiers actes du nouveau provincial et de ses définiteurs, fut de revenir très officiellement sur les accusations portées naguère contre le vicaire général F. Gonzalo de Castro y Mena, si bien

---

(1) Ibid. f. 155_{r-v} .

que l'auto rédigé contre lui "était déclaré totalement nul". Par la même occasion, le définitoire annula tout ce qui avait été fait contre les vicaires généraux pendant trois ans

> "Unánimes y conformes, resolvieron y decidieron que debían mandar como mandaron revocar anular y dar por de ningún valor y efecto todos los autos que aquí se mencionan y expresan hechos y proveidos por el Reverendo Padre Maestro F. Juan Pérez de San Vicente Provincial absuelto y Reverendos Padres diffinidores que fueron en su trienio y por quanto en dichos autos se anotaban y publicaban las determinaciones de que se siguió el ruidoso escándalo en la República y perturbado la Paz Religiosa; basilaban las conciencias de los súbditos, resistiéndose en la debida obediencia a los Prelados superiores y legítimos que es el principal desorden en una Religión. Este santo diffinitorio se ratifica en anular dichos autos dejando sólo en su vigor lo que aquí pareciere expresado y no más y que obedeciendo todos como deben a nuestras sagradas constituciones confirmadas por su Santidad, no quede duda alguna de la que tenga obligación de obedecer por lo que en dichas constituciones a todos consta, y, sugetándose todas las Provincias de la Religión a su observancia, no ay previlegio que exima a esta". (1).

On ne pouvait imaginer retournement plus complet. La voie était de nouveau libre pour les vicaires généraux. De fait, pendant longtemps encore, leur action allait entraîner des lettres qui souvent étaient autant de plaintes (2).

Chez les Franciscains, la réforme des fonctions de commissaire général s'est développée d'une façon assez différente et ceci pour deux raisons.

La première est que les commissaires généraux franciscains, de toute évidence, eurent un comportement beaucoup moins discutable

---

(1) Définitoire du 6 III 1704 (ibid. f. 168_v-172_v).

(2) Toute la première moitié du XVIIIe siècle allait encore retentir des plaintes contre les vicaires généraux, aussi bien au Pérou qu'en Nouvelle Espagne. Cf. une abondante documentation in A. G. I. Lima 547 et surtout 548.

dans l'ensemble que celui des vicaires généraux de la Merci, même si certains d'entre eux se laissèrent aller à des excès ainsi que nous l'avons vu. Ces abus expliquent toutefois que la couronne se soit penchée sur le problème.

Le 2 avril 1679 par exemple, le Conseil fut réuni pour étudier la question.

Le contenu de la consulta qui en résulta est particulièrement révélateur (1). N'oublions pas que la cédule du 7 septembre 1679 adressée au vice-roi du Pérou, aux évêques de la vice-royauté et aux audiencias, posait à la fois le problème des vicaires généraux de la Merci et des commissaires généraux franciscains (2). Il n'en reste pas moins que les réponses s'en prirent surtout aux vicaires généraux.

La seconde raison que nous annoncions, à notre avis la principale, est toute autre. Malgré les abus dont on vient de parler, les critiques adressées aux commissaires franciscains allaient au fond à leur rôle politique et, disons le, anticréole ou proespagnol. C'était d'ailleurs sur ce plan là que les frères américains les combattaient surtout.

On comprend, dès lors, la prudence des autorités espagnoles.

Très tôt dans le siècle, le 2 août 1642, le pape Urbain VIII avait décidé par le bref Ex incumbenti nobis que désormais les commissaires généraux du Pérou seraient alternativement des religieux des couvents de la Recolección d'El Abrojo et des frères ayant pris l'habit en Amérique, ce qui donnait la possibilité aux créoles d'être nommés commissaires généraux. Cette décision, dont F. Buenventura de Salinas y Córdoba fut à l'origine, eut pour motif, selon les propres termes du pape : "les inconvénients, perturbations, oppressions et scandales" causés par les commissaires généraux du Pérou et de Nouvelle Espagne (3). En

---

(1) A.G.I. Indiferente general 3047.

(2) A.G.I. Indiferente general 2871, lib. II, f. 140_v-141_v.

(3) Cf. Balthasar de Tobar. - Bulario índico, op. cit. t. II, p. 313.

fait, ce texte ne fut jamais appliqué, car le mois suivant, en septembre donc, la couronne lui refusa le paso regio et empêcha ainsi sa mise en pratique.

L'été suivant, le 17 juin 1643 apparut un nouveau bref Exponi nobis touchant aux pouvoirs du commissaire général des Indes résidant en Espagne et à ceux des commissaires du Pérou et de Nouvelle Espagne. Comme pour le précédent, la couronne en refusa l'application, mais il fut néanmoins envoyé aux provinces directement ce qui conduisit le roi et son Conseil à exiger des plus hautes autorités vice-royales la confiscation de ces textes avant qu'ils ne soient portés à la connaissance des intéressés, c'est-à-dire les frères créoles.

Sans méconnaître le bien fondé de certaines critiques formulées contre les commissaires généraux, le roi écrivit que les nouvelles décisions ne feraient qu'envenimer les rapports des provinces et des commissaires :

> "Se acabará de destruir la provincia de Lima que ha más de ocho años que padece y clama contra los comisarios generales que se envían y a las demás de las Indias respecto de que van por sólo sus fines particulares" (1).

Le second mémoire de F. Buenaventura de Salinas y Córdoba nous révèle dans quelle atmosphère anticréole avait lieu en Espagne tout cela. Il indique aussi les réactions qui avaient été suscitées contre le commissaire général des Indes du moment qui, fait exceptionnel, était créole. En effet F. Joseph Maldonado était né à Quito (2).

---

(1) 31 VIII 1644. - Colección de cédulas reales dirigidas a la Audiencia de Quito 1601-1660 op. cit. p. 422. Cf. aussi l'accusé de réception du vice-roi, Lima, 16 V 1645 (A.G.I. Lima 52).

(2) "Llovieron memoriales en vuestro real consejo..." Memorial informe y manifiesto op. cit. p. 112 n° 193. Il faut dire que l'une des premières décisions du nouveau commissaire général des Indes avait ému les milieux espagnols. En effet, il avait démis de ses fonctions le commissaire général du Pérou F. José Cisneros, pour nommer à sa place le créole de Quito F. Luis Catena de Cozar dont nous avons dit qu'il avait été l'une des têtes du criollismo dans sa province. Cette nomination fut annulée par le général Merinero. Cf. Luis Arroyo. - "Comisarios generales de Indias" 2e époque, XII, n° 46 juillet-septembre 1952, p. 166-167

A.I.A.

Les mêmes allusions malveillantes saluèrent, à leur façon, la nomination de F. Buenaventura comme commissaire général de Nouvelle Espagne (1).

La grande crise de l'alternative chez les Franciscains de Lima et de Charcas de 1664 à 1686 où les commissaires généraux eurent un rôle proespagnol prépondérant en qualité d'agents principaux de la volonté métropolitaine ne pouvaient, bien sûr, que conforter la couronne dans son attitude.

Il faut d'ailleurs ajouter qu'à l'occasion de cette crise, le problème de l'alternance des commissaires généraux du Pérou revint à l'ordre du jour. Les procureurs créoles en Espagne, F. Martín de León et F. Antonio Fernández obtinrent en effet une copie certifiée du décret de 1642, et s'apprêtèrent à en demander l'application ou au moins à le porter à la connaissance de leur province (2).

Une telle démarche aurait, bien sûr, mis en lumière l'iniquité et le manque de logique calculé de l'attitude espagnole, qui, une fois de plus, et sur le même cas, refusait l'alternance lorsqu'elle lui était défavorable et se réduisait à défaire d'une partie de leur pouvoir les frères péninsulaires, tandis qu'elle l'imposait, par la force, lorsqu'il s'agissait de limiter les droits des créoles. Par la même occasion, les procureurs créoles montraient ce qu'étaient au fond les commissaires généraux, c'est-à-dire en quelque sorte de hauts fonctionnaires d'autorité de la puissance coloniale.

Les instances romaines et espagnoles ne laissèrent pas à F. Martín de León ni à F. Antonio Fernández le temps de réaliser leur

---

(1) "Añadiendo a las passadas injurias que era criollo..." Memorial informe y manifiesto, op. cit. p. 112, n° 195.

(2) Cf. les lettres du commissaire général des Indes F. Cristóbal del Viso au roi, Madrid, 1683, et du général F. P. Marino Sormano au pape, Milan, 1683 (A. G. I. Lima 338).

projet. Ils furent longuement emprisonnés (1), et l'envoi des commissaires généraux du Pérou continua comme par le passé. On a vu que F. Felix de Como et F. Basilio Pons n'eurent pas en effet un comportement à tous égards digne d'éloge.

*

Le comportement, les abus, ou, tout simplement, l'action partisane des visiteurs, des commissaires et des vicaires généraux, étaient sans aucun doute une des preuves les plus manifestes du droit de regard discrétionnaire que l'Espagne s'octroyait. Dans le milieu conventuel les créoles avaient, pour des raisons multiples, réussi à conquérir, en principe et souvent en fait, une autonomie parfois assez grande qui leur faisait accepter d'autant plus mal la pesanteur du pouvoir colonial.

Eléments essentiels de la politique péninsulaire dans les ordres, les visiteurs, les commissaires et les vicaires généraux ont par leur action, accentué le malaise, puis les oppositions, entre créoles et Espagnols. De ce fait, ils ont contribué à radicaliser les positions respectives, surtout de la part des frères américains rendus chaque jour plus conscients de la sujétion où ils étaient tenus et, disons-le, des abus et des injustices dont ils étaient les victimes.

L'alternative, la grande arme anticréole de la politique métropolitaine dans les communautés régulières, était certes défavorable, en général aux frères américains, mais elle avait le mérite de fixer les parts respectives - certes très inégales - des deux groupes en présence. Au contraire, on l'a vu, l'action des inspecteurs religieux était toute-puissante, presque sans limite ni contrôle, surtout politique, donc extérieure aux communautés. Sans aucun doute, il y avait là, après l'alternance, le second pilier de la réponse métropolitaine au criollismo conventuel de la colonie.

---

(1) Cf. la R. C. du 9 VI 1684 au vice-roi du Pérou (A. G. I. Lima 575, lib. 30 f. 327_v-328_r). Sur la longue et dure incarcération en Espagne des deux procureurs, cf. l'article de Antonine Tibesar, "The alternativa..." op. cit. p. 261.

Victimes des préjugés européens, les créoles d'Amérique réagissent, donc, par une argumentation précise, complexe et circonstanciée qui, dans la plupart des cas, est une réponse directe au dédain, voire au mépris des métropolitains. Au portrait mythique que le vieux continent impose pour justifier les relations qu'il entend avoir avec le nouveau monde, les Américains opposent une contre-image.

Loin de se cantonner dans une défensive mièvre et sans portée, les créoles en viennent à proposer des conceptions tout à fait novatrices. Ils se proclament d'abord avec orgueil fils d'une double patrie : la ville, la contrée, le pays ou ils ont vu le jour et auxquels les unissent des liens indéfectibles, mais aussi le continent tout entier, puisqu'au delà de leur petite patrie, ils se sentent les enfants de cette vaste Amérique qui, dans son ensemble, est l'objet des préjugés européens. Héritier d'une double filiation, le créole l'est aussi d'une histoire éclatante mais ambiguë, celle de l'époque préhispanique assumée face aux attaques métropolitaines, celle de la Conquête espagnole avec ses miracles, ses héros, ses légendes. Enfin, au delà de la permanence de la nature et des legs du passé, les créoles voient se dessiner pour eux mêmes un grandiose projet par le biais du sens transcendant de leur présence en terre américaine.

Selon un jeu normal de surenchères, le méprisé tient à se convaincre de sa propre qualité, et en même temps à persuader l'autre de l'iniquité de sa mésestime.

C'est sans doute dans cette construction intellectuelle et dans la conception qu'il se fait de sa propre dignité comme du devenir de son pays, que le mouvement criollista apparaît dans toute son originalité, et se montre le plus porteur d'espérance. Il dépasse les simples querelles égoïstes et matérielles où l'attitude métropolitaine tend à le confiner, même si elle donne à ses préjugés l'élégant habillage de la science de son temps ou de la philosophie la plus savante.

Mais tandis que s'élabore ainsi dans la conscience collective créole les instruments indispensables pour concevoir un jour/peut-être un vaste projet national, les luttes de chaque jour, dans leurs mesquineries amènent aussi les Hispano-américains à se rendre compte chaque jour avec plus de netteté de la sujétion dans laquelle ils sont tenus : préférences souvent injustifiées dont bénéficient les métropolitains, coercition du pouvoir colonial, droit de regard discrétionnaire des autorités dans des affaires en principe du seul ressort des gens du pays. Tout cela amène les créoles à mettre en question, sinon encore sur le plan des principes et de manière consciente, mais de façon bien réelle, dans les faits et la pratique quotidienne, le type de relations établies sur des bases historiques bientôt dépassées entre l'Espagne et ses colonies.

SIXIEME PARTIE

PORTEE ET LIMITES

DE LA

REVENDICATION CREOLE

Au terme des cinq parties précédentes, il convient de dresser le bilan. Pour ce faire, nous procéderons en trois temps.

D'abord, dans un premier chapitre, à partir de deux exemples précis, nous montrerons jusqu'à quelles extrêmités pouvaient aller, en cette fin de XVII° siècle, les passions déchaînées par le créolisme conventuel. Les crises du Cuzco,en 1678,et de Lima,en 1680,furent,sans doute,de ce point de vue,les plus graves par leurs circonstances et leurs prolongements. Leur intérêt pour nous réside aussi, et peut-être davantage, dans le fait que les laïques y jouèrent un rôle des plus importants. Leur participation active, la violence de leurs émotions, la crainte de leur déchaînement, amenèrent les autorités à envisager le pire.

Ces deux exemples sont là pour nous rappeler que, pour importantes qu'elles aient pu être, les manifestations conventuelles du créolisme de la vice-royauté ne furent qu'une expression - une expression sans aucun doute privilégiée - d'un vaste mouvement de prise de conscience, de remise en question et de revendication qui atteignait et concernait tous les aspects de la vie coloniale. La longue présentation initiale, les pages que nous avons consacrées à la naissance du créolisme dans le prolongement de "l'esprit

celles les deux parties où nous avons essayé de démêler l'écheveau complexe et le fonctionnement des préjugés des parties en présence, et, même, les chapitres où nous avons vu se développer le créolisme conventuel proprement dit, tout, dans notre esprit, obéissait au souci constant de ne point séparer les controverses et les combats des religieux de ceux qui avaient lieu, d'une façon générale, dans l'ensemble de la société sud-américaine.

Dans le second chapitre qu'on va lire, nous nous sommes penché à dessein sur les manifestations laïques du créolisme sud-américain, en nous circonscrivant, d'ailleurs, à ses formes revendicatives, et cela par souci de ne point passer sous silence un aspect fondamental du vaste panorama que nous avons essayé de restituer sous ses formes diverses et dans ses orientations complémentaires.

Alors, seulement, nous serons mieux à même de discerner dans un troisième et dernier chapitre, en guise de bilan global, la portée des remises en causes du créolisme des XVI° et XVII° siècles dont la hardiesse et les limites, nous le verrons, apparaissent de façon assez contradictoires, puisqu'il constitue à la fois l'ouverture d'une voie porteuse d'avenir, et, en même temps, un héritage lourd d'hypothèques dont certaines continuent de peser aujourd'hui sur les pays andins.

SIXIEME PARTIE

PORTEE ET LIMITES DE LA REVENDICATION CREOLE

CHAPITRE I : LES LAIQUES ET LE CRIOLLISMO CONVENTUEL :
Les commotions de l'alternance franciscaine (Cuzco,1678 - Lima,1680)..... p. 1115

CHAPITRE II : LES COMBATS POUR LA PRELATION DES CREOLES..... p. 1139
a - "Los rayos de justicia y misericordia, por estar tan lejos, no nos alcanzan"..... p. 1140
b - Le principe de la prélation..... p. 1145
c - Les atteintes à la prélation (1) : le népotisme des fonctionnaires..... p. 1149
d - Les atteintes à la prélation (II) : la responsabilité de la couronne..... p. 1157
e - Les atteintes à la prélation (III) : le clergé séculier..... p. 1164
f - La prélation selon les créoles..... p. 1171

CHAPITRE III : LE CREOLISME FACE A SON AVENIR.... p. 1191
a - Les craintes espagnoles..... p. 1192
b - La réalité des faits..... p. 1205
c - Les hypothèques créoles sur l'avenir national..... p. 1215

CHAPITRE I

LES LAIQUES ET LE CRIOLLISMO CONVENTUEL :

LES COMMOTIONS DE L'ALTERNANCE FRANCISCAINE (CUZCO,1678 - LIMA,1680)

La première partie de notre étude avait eu parmi ses buts de montrer à quel point les nombreux religieux de la société coloniale sud-américaine étaient intégrés au siècle. Ensuite, les diverses crises dont nous avons démonté le mécanisme et expliqué le déroulement sont venues confirmer l'importance de tous les événements de la politique conventuelle pour les laïques qui, d'une manière ou d'une autre, se sentaient concernés.

Le présent chapitre n'a pas l'intention de faire encore l'histoire de nouveaux affrontements entre religieux créoles et métropolitains, mais de révéler jusqu'où pouvait aller la participation des populations solidaires du combat criollista des frères, et comment les traumatismes causés par ces affrontements pouvaient être profonds, durables, au point de conditionner, sans aucun doute, bien des comportements.

Les foules étaient-elles seulement amusées, goguenardes, voire un peu complices, lors des "batailles de frères", comme l'a dit Ricardo

Palma ? Il y avait, à n'en pas douter, une signification politique réelle et profonde dans l'attitude tout aussi passionnée des laïques. Les commotions causées par l'imposition de l'alternance aux Franciscains du Cuzco et de Lima, en 1678 et 1680, en sont un bon exemple. Par leur situation chronologique - la fin du XVIIe siècle - , par les villes qu'ils ont affectées - la capitale de la vice-royauté et la ville la plus prestigieuse des Andes -, par le déploiement de forces qui les a accompagnés, par leurs conséquences, ces événements étaient déjà très représentatifs et révélateurs. Ils le sont encore plus si l'on tient compte de l'aspect que nous allons étudier.

*

* *

Au moment où nous prenons les faits, les démarches visant à introduire l'alternative dans l'ordre séraphique avaient déjà une longue histoire. Antonine Tibesar en a décrit les méandres et les vicissitudes, nous n'insisterons donc pas (1).

Lorsqu'au début du mois de juin 1678, les pères créoles de la province de Saint Antoine de Charcas apprirent que, malgré tous leurs recours et la force de leurs arguments, ladite alternance leur serait imposée, ils eurent une réaction immédiate qui, déjà, en disait long sur l'échauffement des passions.

On retrouve sous leur plume la cohorte habituelle des raisons avancées par les Hispano-américains contre l'alternative : énorme disproportion numérique entre les deux groupes, inégalité de la répartition des tâches, iniquité d'un système réservant les honneurs aux frères européens "sans autre mérite que celui d'être né en Espagne", etc ... Cependant plusieurs phrases et certaines remarques montrent aussi le

---

(1) The alternativa ... op. cit.

degré d'exacerbation et l'état d'esprit de la province. Par exemple, les deux groupes espagnol et péruvien se voient comparés aux maures et aux chrétiens qui, durant tout le Moyen-âge, s'étaient entrebattus en Espagne. D'autre part, "de nombreux pères créoles s'appuyant sur des auteurs faisant autorité", pensent demander l'annulation de leurs voeux pour quitter l'ordre et n'être pas obligés de respecter une règle qui n'avait pas fait partie de leurs promesses (1).

A la fin du mois de juillet 1678, l'évêque du Cuzco, D. Manuel de Mollinedo, fut chargé par l'archevêque de Lima de présider le chapitre franciscain qui allait se tenir dans l'ancienne cité des Incas. Cet ordre était, en fait, une injonction politique puisque l'archevêque de Lima faisait alors fonction de vice-roi par intérim. D'ailleurs, parmi ses directives, figurait de façon très expresse celle de faire accepter l'alternative et de veiller à ce que le provincial élu soit un Espagnol.

Le 26, date de l'ouverture du chapitre, D. Manuel dépêcha le corregidor pour lire le décret d'alternance aux religieux qui, depuis plusieurs semaines, donc, ne parlaient plus que de cela et avaient eu tout le temps de s'enflammer.

Le représentant de l'autorité royale commença la lecture du texte, mais fut bientôt interrompu par un groupe de frères ayant à leur tête F. Nicolás Tribiño. Ils demandèrent à être entendus et à pouvoir faire connaître, de manière solennelle et publique, leur opposition résolue à tout changement dans le système électif de la province.

Si l'on en croit les documents parvenus jusqu'à nous sur ees évènements, les religieux cuzquéniens avaient pris leurs précautions. Selon l'évêque, ils étaient arrivés dans la salle capitulaire "avec des sabres, des bâtons et des pierres" (2). D'autres sources un peu moins partisanes, mais qui émanent cependant de l'autorité coloniale, nous indiquent qu'ils "s'étaient prémunis d'armes à feu, d'épées, de boucliers et

(1) Libro de esta provincia de San Antonio de las Charcas (29 I 1656 - 25 II 1690) (B.N.L. B.1768) f. 152-153.
(2) 3 VIII 1678 (A.G.I. Lima 338). Toutes les paroles du prélat rapportées dans ce chapitre sont extraites de cette lettre.

d'autres instruments ..." (1).

Lorsque l'évêque arriva à son tour, il eut toutes les difficultés du monde à pénétrer dans le couvent. Il trouva d'abord la porte fermée, puis un grand nombre de religieux apparurent peu disposés, sembla-t-il, à lui faire bon accueil :

> "... todos los dichos religiosos hablando palabras improperiosas diciendo que no conocían obispo ¿ Qué obispo ni qué obispo ? y abrieron la puerta, y al entrar su illustrísima, un corista que dizen se llama fray Joseph de Loaysa, natural de Arequipa, dio a su illustrísima tres o quatro empellones". (2)

Par la suite, le prélat donna une version un peu différente. Il affirma, en effet, être entré au milieu des vociférations des frères créoles, ce qui paraît exact, tandis que "passaient au-dessus de [sa] personne les coups de couteau et les pierres", ce qui, par contre, est peut-être un peu exagéré. Il n'en est pas moins vrai qu'après le passage de l'évêque, les frères refermèrent précipitamment la lourde porte du couvent, laissant sur le seuil les personnes qui accompagnaient le prélat. Comme elles essayèrent néanmoins d'entrer, les religieux retranchés commencèrent à leur lancer les projectiles les plus divers (empesaron a tirar palasos, catanasos y pedradas a la dicha familia). L'échauffourée fit quatre blessés, dont l'un eut la jambe "presque tranchée". Un religieux, F. Diego de Andrade, qui voulut s'interposer dut le faire "au péril de sa

---

(1) Auto du 28 VII 1678 (ibid). Les autres documents auxquels nous faisons allusion sont les suivants :
Testimonio de los autos oficiales sobre la alternativa de los religiosos del combento de San Francisco de la ciudad del Cusco, 2 VIII 1678 (ibid), et un Expediente sobre el escándalo fomentado por los padres franciscanos en su convento del Cuzco, de juillet 1678 (B.N.L. B.271) gros dossier d'une centaine de feuillets en très mauvais état. Ce document comporte aussi une lettre du définitoire franciscain (Cuzco, 15 VIII 1678), fort intéressante sur l'état d'esprit dans le couvent, mais presque illisible maintenant. Les trois documents indiqués ici seront cités désormais en abrégé, respectivement Auto ... Testimonio ... et Expediente ... Pour une présentation des événements, cf., aussi, Michèle Colin. - Le Cuzco à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècles ; Paris, 1966, p. 138 - 140.

(2) Expediente ...

vie" car, attirés par le bruit de la bataille, d'autres frères étaient soudain apparus, venus dont ne sait où, "avec différentes armes, porteurs de cuirasses et le froc retroussé" (1).

Pendant ce temps, à l'intérieur, D. Manuel, très impressionné, parvint à grand peine jusqu'à la salle capitulaire :

> "Yo solo, dentro, cercado de trezientos frailes con una furia infernal, jurando como unos hombres los más desalmados del mundo, que no avía de ponerse la alternativa".

Pour sa part, le greffier de service nous le décrit dans une posture bien fâcheuse :

> "Al cabo de gran rato, subió el obispo, demudado, rodeado de muchos frailes gritando tanto que no se podía oir ni unos a otros (2).

Le vacarme dura plus de deux heures. La tension était à son comble. Le caractère dramatique de la situation fut encore accentué lorsque, dans une atmosphère surchauffée, un frère lai apparut soudain, le poignet ensanglanté. Il affirma qu'il venait d'être blessé par un inconnu près de la conciergerie.

Malgré tout, la lecture du document imposant l'alternative put être faite, tant bien que mal. Peine perdue, les Franciscains refusèrent de la transcrire dans le livre de la province. Non contents de cela, ils entreprirent d'ameuter les laïques qui commençaient à s'amasser autour du couvent :

> "Al ruido, muchos religiosos se asomaron a las ventanas que caen a la plaçuela diciendo "criollos, volved por vuesa patria que os la tiranizan, no ay alternativa" tratando mal de palabras a los vizcaínos" (3).

Du haut de leurs fenêtres, ils excitaient les badauds :

"con mucha ira, cólera y enojo ..."

Au moment de sa sortie, D. Manuel de Mollinedo dut fendre une véritable foule dont les intentions n'étaient guère définies.

---

(1) Ibid.

(2) Auto ...

(3) Testimonio ...

Le lendemain, des bandes de religieux armés parcoururent la cité. Menaçants, ils semblaient vouloir faire un mauvais parti à qui oserait leur tenir tête :

"Miércoles 27, se ocuparon los religiosos en andar por la ciudad en tropas con coletos debaxo de los hábitos, escandalizando e yrritando a todos los seglares que el día antecedente les avían dicho desde la plaçuela algunas razones que llevó mal su desemboltura " (1).

Le 28, un nouveau pas fut franchi dans l'escalade. Une troupe de 20 frères rendit visite au corregidor don Nuño Espínola de Villavicencio - que le prélat accusa d'ailleurs de duplicité - et lui fit savoir sa détermination :

"Dándole a entender que estavan expuestos a qualquiera tranze si se ponía la alternativa".

On ne pouvait être plus clair. Lorsque, malgré les conseils de prudence, D. Manuel de Mollinedo se présenta de nouveau place San Francisco, il se heurta à la même attitude des religieux, à la fois décidés et menaçants. Il crut alors plus sage de ne pas insister.

Est-il besoin de préciser que le vote capitulaire amena l'élection d'un religieux du pays, et que le définitoire ne comporta qu'un seul espagnol, F. Antonio de Vera, gardien de la recoleta (2). On ne parlait plus de l'alternance. Pour célébrer la victoire créole, le chapitre fit une grande procession à travers la ville, avec à sa tête le nouveau provincial F. Cristóbal de Avalos y Toledo, originaire de La Plata, et au milieu de l'allégresse populaire soutenue, il est vrai, à grand renfort de

---

(1) Ibid.

(2) Il faut ajouter que F. Antonio de Vera, bien qu'espagnol, avait signé avec quatre autres religieux métropolitains une lettre où il s'était déclaré opposé à l'alternance. cf. Libro de esta provincia de San Antonio de las Charcas op. cit. f. 170. Par la suite, ce texte devait permettre aux créoles de dire que "la plupart des pères espagnols présents" n'étaient pas favorables à l'alternative ...

pétards et de fanfares.

"Venían en forma de procesión con grande ruido de cajas, clarines, chirimías, disparando piezas de fuego que llaman boladores, con cruz alta y ciriales ..." (1)

A travers les textes que nous venons de rapporter, il est facile d'imaginer l'émoi causé dans l'ancienne capitale du Tahuantinsuyu. Cet émoi est d'ailleurs confirmé par divers témoignages, et, en premier lieu, par celui de l'évêque. Dans la conclusion de sa lettre, sans apercevoir sans doute toute la portée de ses remarques, D. Manuel reconnaissait que la ville, pendant quelques jours, n'avait eu d'yeux que pour les Franciscains en révolte dont elle avait épousé la cause :

"... el pueblo apellidando naciones, escandalisada la ciudad .."

Tous les témoins, aussi bien créoles que métropolitains, furent du même avis. On avait frôlé l'émeute.

"... justamente se podía temer algún motín[...] se esperaba algún mal suceso" (2)

Pour empêcher les badauds, de plus en plus passionnés, de s'enflammer davantage, le corregidor avait dû menacer de déclarer: "traîtres au roi tous ceux qui refuseraient de se disperser". Un peu plus loin, un échevin de la ville, l'épée dans une main, le bouclier dans l'autre, avait essayé, au contraire, de rassembler autour de lui les partisans de la cause royale (apellidando la voz del Rey). Quant au vice-commissaire général, un créole, il faisait de sombres vaticinations sur le devenir des événements.

"... este es primer efecto de la alternativa, y en adelante lo veremos ... " (3)

De son côté, le conseil municipal du Cuzco écrivit au roi d'Espagne pour lui dire à quel point les choses s'étaient envenimées soudain, même dans les milieux laïques. A en croire les signataires, la cité avait été au bord de la guerre civile :

---

(1) Testimonio ...
(2) Expediente ...
(3) Ibid.

"Se excitó en la ciudad tal conmosión que fue necessario el talento y prudencia de D. Nuño de Espínola Villavicencio,corregidor de esta ciudad,que,con medios eficaces y suaves,la pacificó toda".

Plus loin, les conseillers regrettèrent aussi.

"Los disturbios y falta de paz que de ella [l'alternance] se comenzó a producir assí entre los religiosos como entre los seglares,entre quienes qualquiera vos de diferencia de naciones en estas tierras ha sido siempre mui perjudicial y occasionado muchas y lamentables desgracias". (1)

Une semaine plus tard, le conseil municipal de La Plata tint à dire, à son tour, et dans des termes presque identiques, l'émotion de toute la population de leur cité (2).

La tentative de D. Manuel de Mollinedo se solda donc par un échec complet . Il n'était d'ailleurs pas au bout de ses peines avec les problèmes électifs suscités par l'alternance (3).

Devant son insuccès et le retentissement qu'il avait eu dans tout le pays, le vice-roi par intérim jugea plus prudent d'en rester là pour l'instant. Lorsqu'au mois de décembre 1678 ce fut au tour de la province liménienne de procéder à des élections, il se garda bien d'aller y faire respecter l'alternative, ou même d'exercer des pressions en ce sens. Le nouveau provincial, F. Manuel Herbás, était d'ailleurs né en Espagne, à Séville pour être plus précis. Cependant, il avait émigré si jeune au Pérou, que tout le monde, y compris les frères péruviens, le considéraient comme

---

(1) Cuzco, 24 VIII 1678 (A.G.I. Lima 338).

(2) 30 VIII 1678 (ibid.).

(3) Lorsque l'alternance fut enfin imposée à la province, en 1686, le prélat entra en conflit avec le commissaire général,F. Francisco de Como, chacun ayant son candidat; F. Antonio de Vera pour le commissaire, et F. Francisco de Ybieta pour l'évêque. Cf. une lettre de F. F. de Como, 1 VIII 1687 et les Autos[...]de la provincia de San Antonio de los Charcas, 28 XI 1686, imp. 8 f. (A.G.I. Lima 86). Notons, en outre, que D. Manuel qui nous était apparu assez timoré lors des événements de 1678, était, paraît-il,un tout autre homme. D'après ses chanoines, avec lesquels il était entré en conflit, on aurait dû le nommer capitaine général tant était grande sa passion pour les armes qu'il manipulait volontiers dans ses appartements et exposait chez lui (A.G.I. Lima 342).

créole. C'était, en réalité, une nouvelle défaite pour le parti métropolitain.

Le problème prit une tournure nouvelle avec l'arrivée à Lima, au mois d'août 1679, d'un commissaire général franciscain, F. Marcos Terán. Son prédécesseur était décédé à Quito, et l'intérim avait été assuré par un vice-commissaire créole, F. Francisco Delgado, dont on disait, non sans raison semble-t-il, qu'au Cuzco, en 1678, il avait pris le parti de ses compatriotes.

Une des premières décisions de F. Marcos Terán fut de vouloir restaurer l'autorité épiscopale et royale si malmenée lors du chapitre cuzquénien. Les meneurs ayant été conduits à Lima sur ordre du vice-roi, il les priva de leur charge, et les dispersa dans divers couvents de leur province. Par ce moyen, le commissaire crut briser la cohésion et, par conséquent, la force du groupe créole. Puis, il s'attaqua aux problèmes de la province de Lima en pensant ne rencontrer guère plus de résistance.

Comme le dernier chapitre liménien avait eu lieu sans sa permission, F. Marcos l'annula au milieu du mois de juin 1680. Aux termes des constitutions, le provincial précédent, le Péruvien F. Antonio de Oserín, aurait dû remplacer alors F. Manuel de Herbás qui venait d'être démis de ses fonctions, mais le commissaire ne l'entendit pas de cette manière. Il avait, en effet, un candidat espagnol, bien sûr, en la personne de F. Diego Felipe de Cuéllar.

F. A. de Oserín fit appel de cette décision auprès de l'archevêque vice-roi qui refusa d'entendre ses raisons, et finit par rejeter sa requête, le 1er juillet 1680.

Comme au Cuzco deux ans plus tôt, et avec plus d'ampleur même, l'affaire allait évoluer très vite, déborder du cadre conventuel pour devenir pendant plusieurs mois le sujet de toutes les conversations et, surtout, le catalyseur de l'antagonisme hispano-créole.

Dès que la décision du vice-roi fut connue, les frères étudiants se mirent à sonner les cloches du couvent en signe de protestation. Aussitôt, une foule à la fois curieuse et inquiète se rassembla sur la place de San Francisco où elle ne tarda pas à être informée de la nouvelle. Soucieux de couper court à toute démonstration, le commissaire général demanda l'aide du vice-roi pour faire place nette. Des cavaliers furent dépêchés du palais tout proche, accompagnés de deux compagnies de soldats à pied. L'ordre fut rétabli,certes, mais au prix de plusieurs blessés parmi l'assistance. Cet incident, on l'imagine sans peine, ne contribua guère à calmer les esprits et à faire baisser la tension.

Les antagonismes étaient déjà si exacerbés,qu'avec la permission du commissaire, les frères espagnols quittèrent ce jour-là le couvent de Saint François pour n'avoir pas à reconnaître l'autorité de F. A. de Oserín comme provincial intérimaire. En effet, devant l'ampleur soudaine de la manifestation des frères créoles soutenus par la foule accourue autour du couvent, F. Marcos Terán était revenu sur sa décision et avait reconnu F. Antonio. On était en pleine incohérence. Après avoir suscité l'incident, fait une grande démonstration de force,et cristallisé les oppositions, le commissaire capitulait. Par mesure de précaution,et pour n'être pas le seul Espagnol à rester à SanFrancisco, il alla bientôt se réfugier chez l'archevêque vice-roi.

Dans les mois qui suivirent, F. Marcos Terán multiplia comme à loisir les erreurs politiques et les entorses aux règlements dans le but d'intimider les créoles. Ainsi, il condamna à l'exil au Chili, comme de vulgaires criminels, les deux religieux qu'il considérait comme les têtes du parti péruvien, les frères Francisco Delgado et Antonio de Oserín (1).

---

(1) Sur cette expulsion et ses circonstances, cf. un rapport rédigé le 20 X 1685 par F. A. de Oserín lui-même,et figurant dans le jugement de résidence de F. M. Terán (A.S.F.L. reg. 5,leg. 1,doc. 13). Sous cette cote,on trouve plusieurs documents très révélateurs sur le comportement du commissaire et l'ambiance régnant alors dans la communauté franciscaine.

Notre but n'étant pas de faire l'histoire de ces événements, mais d'en montrer les répercussions dans les milieux laïques de la ville, nous reprenons les faits à la veille du second acte de la crise, le 29 décembre 1680.

Les péripéties du milieu de l'année avaient laissé, on s'en doute, une trace profonde dans les esprits et les sensibilités. Or, le soir du 29 décembre, vers onze heures, un incendie se déclara chez le commissaire général qui avait regagné le couvent de San Francisco après bien des hésitations. L'alarme fut aussitôt donnée. Il apparut bien vite que le feu était sans grande importance, et que la vie de F. Marcos Terán n'était guère en danger. Néanmoins, celui-ci fit donner sa garde personnelle composée de plusieurs religieux en armes. La confusion ne tarda pas à être extrême. De jeunes choristes qui allaient à l'office de minuit accoururent aussi. Les cloches du couvent se mirent à sonner, bientôt reprises par celles de la cathédrale qui, d'habitude, restaient toujours muettes la nuit, sauf pour annoncer l'arrivée d'une escadre pirate sur le Callao. L'émoi fut considérable dans la population encore sous le coup de récentes alarmes (1).

Le vice-roi ordonna sur le champ aux alcaldes et à la troupe de se diriger vers le couvent des Franciscains, d'y rechercher les armes que, selon une rumeur, les frères avaient réunies, et, surtout, d'empêcher que la foule, déjà très nombreuse, n'entre en contact avec les frères. Comme l'écrivit plus tard F. Marcos Terán :

> "Comenzó [...] a alborotarse toda la ciudad que cassi entera acudió a la plazuela de la dicha cassa grande, llamada de las campanas".

Dans la même lettre, un peu plus loin, le commissaire fit allusion à :

> "El gentío de hombres y mugeres que en la plazuela de la dicha cassa grande estaba". (2)

(1) Sur ces événements, outre les documents cités ci-après, cf. le récit de l'archevêque vice-roi in Memorias de los virreyes que han gobernado el Perú ; op. cit., t. I, p. 275-276, et les pages que leur a consacrées Antonine Tibesar.- "The alternativa ..." op. cit. p. 272 sq.

(2) 4 I 1681 (A.G.I. Lima 338).

Trois compagnies de soldats furent bientôt sur place et patrouillèrent toute la nuit aux abords du couvent, tandis qu'une autre - composée comme les précédentes de soldats espagnols - contrôlait les issues de San Francisco.

Le lendemain, la tension continua de monter entre les religieux retranchés - ou assiégés - et les soldats. Un déploiement de forces inusité - des centaines de soldats - ne contribuait pas peu à donner au quartier une ambiance et un aspect de place en guerre.

Militaires et religieux s'insultaient de la voix et du geste. La moindre étincelle aurait pu provoquer l'irréparable. La ville toute entière était véritablement traumatisée par les événements et la démonstration de force des autorités espagnoles. Les Liméniens s'attendaient au pire. Dans son journal, Josephe de Mugaburu le dit sans détour, et précise même que sur l'ordre du vice-roi, une pièce d'artillerie avait été amenée (1).

Dans une ambiance aussi tendue, le drame risquait à tout instant d'éclater. Il eut lieu le 31 décembre.

En accord avec les oidores et le commissaire général, l'archevêque vice-roi décida d'exiler au Chili quinze meneurs franciscains, neuf frères et six novices, connus pour être le ferment de la révolte. Au moment où l'alcalde de corte, D. Gaspar de Cuba, frappa à la porte des novices pour les arrêter, certains d'entre eux essayèrent de fuir par une porte dérobée qu'ils croyaient sans surveillance. Un soldat basque de la garde les aperçut à ce moment-là,et tira dans leur direction. Fatigue, puisque une partie de la troupe n'avait pas été relevée depuis la veille ? Enervement ? Exaspération anticréole ? Sans doute un peu de tout.

Un diacre péruvien, F. Diego Manrique, s'écroula mortellement atteint. Si l'on en croit le provincial des Jésuites, le père Francisco del Cuadro, une véritable fusillade aurait alors éclaté. Les soldats, tous espagnols, faut-il le rappeler, se mirent à tirer à tort et à travers depuis les toits des maisons environnantes :

---

(1) Diario de Lima (ed. C.A. Romero), Lima, 1935, t. II, p. 208-209.

"con ojeriça nacional, dispararon al montón balasos, y fue milagro no quedar muertos muchos religiosos". (1)

Au bruit de la fusillade, la foule fut frappée de stupeur. On doit dire qu'à peine quelques instants auparavant, elle avait vu partir pour l'exil les neuf religieux expulsés sur l'ordre du vice-roi. Ils avaient pris la direction du Callao au milieu d'une population éplorée. Josephe de Mugaburu qui en fut le témoin a consigné dans son journal les lamentations des Liméniens qui les virent partir pour l'exil:

"Llevándolos por las calles, hubo tantos alaridos y clamores a Dios de hombres y mujeres, que fue gran compasión"(2).

La foule voulut entrer dans le couvent pour savoir ce qui se passait. Au même moment, les frères créoles entreprirent de sortir. Tous se heurtèrent au barrage de la troupe, jusqu'à ce qu'un religieux arrive avec le Saint Sacrement. Une procession se forma derrière lui, et les soldats la laissèrent passer, tandis que tous les Franciscains "imploraient Dieu pour le malheur qui avait frappé un des leurs", ainsi que le rapporte Mugaburu.

La suite se dirigea vers le collège de San Pablo tenu par la Compagnie. Pendant ce temps, un autre cortège accompagna le cadavre du diacre assassiné. Après avoir été promené sous les fenêtres du vice-roi, le défunt fut conduit au couvent des Dominicains. Les témoins gardèrent un souvenir horrifié de ce macabre défilé. Tous insistent sur la douleur de la population liménienne atterrée, tandis que les cloches, en sonnant le glas, contribuaient encore plus à plonger la cité dans une atmosphère funèbre et tragique. Un Franciscain, F. Martín de Ulloa, écrit à ce propos :

"La ciudad daba gritos, las calles, las plazas, valcones y bentanas llenas de jente llorando ..." (3)

De son côté, le conseil municipal de Lima, au souvenir de ce douloureux moment, s'étonne qu'une émeute n'ait pas embrasé alors la capitale :

---

(1) 16 I 1681 (A.G.I. Lima 338).
(2) Diario de Lima, op. cit., t. II, p. 209.
(3) 7 I 1681 (A.G.I. Lima 338).

"Al ver este religioso difunto, patente la herida, brotando borbollones de sangre que passavan el hávito, fue ynesplicable la conmoción del pueblo, numeroso el concurzo y mayor la admiración,de reconoser que a tan provocativas y peligrosas disposiciones de tumulto, no hubiese persona que de obra ni palabra se descompusiese, empleando todos la atención sólo en lastimarse de tan lamentables representaciones, con tal resignación y rendimiento a la obediencia del govierno, que, publicándose vando para que todos se rrecogiesen en sus casas, se retiraron luego sin que el resto de la tarde ni de la noche, encontrasen las rondas a nadie por las calles". (1)

Dans une ville assommée par le malheur qui soudain la frappait, F. Diego Manrique fut veillé toute la nuit par soixante de ses frères, puis enterré le lendemain au milieu de l'émotion que l'on devine. A l'issue de la cérémonie, les religieux qui avaient quitté le couvent de San Francisco après la fusillage allèrent se répartir dans les autres communautés de la ville, qui, est-il besoin de l'ajouter, étaient toutes solidaires en la circonstance (2).

Quelques jours plus tard, le 6 janvier 1681, ce fut au tour des frères espagnols de quitter le couvent sur l'ordre du commissaire général. Si l'on en croit Mugaburu, ils ne vidèrent les lieux qu'après les avoir mis à sac. On vit, paraît-il, les frères lais emporter tout ce qu'ils purent : la literie, les médicaments, les coffres, et même les poules de la basse-cour. Les Liméniens,outrés de ce comportement, pensaient "aux pauvres créoles laissés sans rien",et assistaient impuissants à cet indigne déménagement (3).

Il n'est pas douteux, en la circonstance, que les autorités vice-royales se comportèrent comme en pays d'occupation. Comment

(1) 14 I 1681 (ibid).

(2) Cf. les lettres de F. Francisco de Saavedra, provincial de la Merci, et de F. Pedro de Mendoza, prieur du couvent de Saint Augustin, 23 XII 1680 (ibid). Rappelons,pour mémoire,la lettre du provincial de la Compagnie. Quant à l'accueil donné par les Prêcheurs, il parle de lui-même ...

(3) Diario de Lima, op. cit., t. II,p. 210. F. Marcos Terán craignait tant pour sa vie, que jusqu'à son départ de Lima, le 19 janvier 1681, il vécut chez l'archevêque vice-roi, gardé en permanence par 24 cavaliers. Le bruit courait que l'on voulait l'assassiner. Cf. sa lettre de Cartagena, 21 IV 1681 (A.G.I. Santa Fe 249).

expliquer les réactions brutales des autorités, leurs précautions que l'on peut juger aujourd'hui abusives et, en tout cas, maladroites ? L'archevêque vice-roi, principal responsable, donne l'explication suivante :

> "Para prevenir y preservar la república de mayor incendio que podía prender entre los seculares del vulgo de quienes avía ya muy crecida multitud en la plasuela de el convento, y tengo por cierto que, de no aver sido prompta esta providencia, huvieran acaecido muchas desgracias, porque el clamor de las mugeres por sus hijos y los discursos y encontrados sentimientos de la chusma plebeya iban ya dando algún cuerpo a este rezelo, el qual pudo remediarse y deponerse con el respecto de las justicias y milicia de que repito infinitas gracias a Dios". (1)

Ce fut donc bien la crainte d'une coalition de tous les créoles, ecclésiastiques et laïcs, qui avait poussé les responsables métropolitains dans la voie de la démonstration d'autorité. Sans crainte de forcer les textes, on peut affirmer que cette peur était déjà bien ancrée chez la plupart des responsables coloniaux de Lima avant même le début des événements, ce qui est révélateur de l'état d'esprit auquel l'antagonisme hispano-créole avait conduit.

Par exemple, il est significatif que dès le début du vacarme à San Francisco, l'alcalde del crimen, don Diego Inclán de Valdés, ait pensé de façon spontanée à un soulèvement contre les Espagnols :

> "biendo el tumulto, juzgando se levantava la ciudad contra los hombres de España ..." (2)

Pour sa part, le contador D. Juan de Sayceta y Cucho eut la même pensée, et il affirma que si cette appréhension n'était pas devenue réalité, on le devait au seul sang-froid des péninsulaires :

---

(1) 14 I 1681 (A.G.I. Lima 338).

(2) Testimonio del proceso informativo que para dar noticia a Su Magestad se hiço por el licenciado D. Diego Inclán de Valdés, alcalde de la Real Sala del crimen de la Real Audiencia de Lima, de los ruydos y alborotos que ocasionaron en la ciudad los frayles de San Francisco el día 29 y 31 Diziembre de 1680. 13 I 1681 (ibid).

"... por aberse hecho muda y ciega la jente de España ... (1)

Le témoignage du contador est aussi révélateur sur un autre point. Il indique bien comment une affaire qui, à l'origine, était un problème interne de la vie conventuelle, s'était étendue aux laïcs, et s'immisçait jusque dans les familles pour les diviser :

> "Bolviendo a lo de Lima, pongo en consideración a Vuestra Magestad, que no ay familia de hombre cassado de España donde no quede entablada una guerra civil por los mismos hijos y mugeres, a todas oras bituperan la nación española con tales desafueros que viben los maridos desesperados, y si con la fuerça de la raçón tiene algún desmán, ponen diborcio y son aplaudidas y apoyadas en los tribunales que, como conpuestos assí en lo ecclesiástico como en lo secular casi todo de criollos y el beneno a echo presa en todos, allan quartel franco sin que para esto aya remedio".

S'agit-il d'exagérations de la part d'un métropolitain bien sûr favorable à ses compatriotes, et désireux de faire valoir aux yeux des bureaux madrilènes ou sévillans la difficulté d'être espagnol à Lima durant ces années là ? Sans doute pas. En effet, deux jours plus tard, un créole éminent, le père Francisco del Cuadro, provincial de la Compagnie et originaire de Chucuito sur les bords du lac Titicaca, écrivit à peu près la même chose, sauf qu'il envisagea pour l'avenir la possibilité de très graves développements à la crise passée :

> "Se han de ocasionar en el Reino mui graves discordias nacionales que se van levantando aún entre padres y hijos, maridos y mugeres, que algunas, por defender su patria y hijos, se hallan maltratadas de maridos nacionales y llegan a intentar divorcio". (2)

L'archevêque, en personne, reconnut qu'il était à peu près impossible de punir comme elle le méritait, selon lui, la révolte des frères créoles. Sans se rendre peut-être compte de l'importance et de la signification de son aveu, il écrivit qu'ils étaient soutenus "par le royaume tout entier", du fait de la multitude des liens familiaux unissant les moradores des couvents aux laïcs, mais aussi de la sympathie active et, selon D. Melchor, excessive (la pasión), qu'ils rencontraient partout (3).

---

(1) 14 I 1681 (ibid).
(2) Cf. note 1 p. 1127.
(3) 14 I 1681 (ibid).

Le soutien de la population à ses Franciscains ne faiblit d'ailleurs pas durant toutes les années que durèrent encore les démarches des procureurs créoles dans les bureaux espagnols et romains. Deux ans après les événements dont il a été question, le propre commissaire général des Indes, F. Cristóbal del Viso, le concéda. Dans une lettre au duc de Medinaceli, il écrivit sur la fois des renseignements arrivés de Lima :

"Todos criollos, así Religiosos como clérigos y seculares, están a la mira para ver si estos dos siervos de Dios [les procureurs créoles] que están oy aquí con pertinaz tema arrastrándonos a todos, salen (Dios no lo permita) con la suya ..." (1)

Au Cuzco, les relations entre Espagnols et créoles continuèrent aussi de se ressentir des événements de 1678 qui, d'ailleurs, n'avaient été au fond que l'expression la plus remarquable de l'antagonisme entre les deux groupes, une sorte d'exutoire aux passions longtemps contenues.

Ainsi, le commissaire général F. Basilio Pons eut à connaître d'une affaire d'apparence bénigne, mais qui faillit bien dégénérer. Elle eut pour origine une altercation entre deux religieux franciscains, l'un Espagnol, l'autre péruvien, les pères Francisco Chirinos et Pablo Zambrano, le premier s'en étant pris au second tandis qu'ils participaient à une procession. De retour au couvent, l'incident prit soudain une dimension nouvelle lorsqu'un des frères, l'Espagnol F. Esteban de Briones, s'emporta contre un autre créole, F. Pedro Félix Montenegro, à propos du différend Chirinos-Zambrano. Il affirma que, dans son emportement, F. P. Zambrano "avait mal parlé de tous les pères d'Espagne". Aussitôt :

"Con añadir a todos los de España el dicho Padre Lector F. Estevan de Briones, revolvió todo el convento y incitó con especialidad, según hemos llegado a entender, al dicho Padre Pedro Félix Montenegro, y este, con ardores indezentes al estado que profesa, alborotó toda la comunidad de dicho nuestro convento del Cuzco, de

(1) Madrid, 15 X 1682 (ibid).

calidad que estubo para perderse, como también lo estubo el día que recibió el convento el Padre Presidente F. Juan Sánchez, por ocación del dicho Padre F. Pedro Feliz Montenegro, por haver perdido el respeto y aun amenazado al dicho Padre F. Juan Sánchez su prelado, lo qual lo estubieron esperando aquella noche Religiosos de la comunidad a dicho Padre F. Pedro Feliz Montenegro, por si acaso venía a cumplir su amenaza, le diesen en la caveza y sucediese un desastre".

Comme en 1678 encore, l'incident se répandit en ville comme une traînée de poudre,d'autant que le père F. P.F. Montenegro lui donna toute la publicité que l'on pouvait craindre :

"Se descompuso fuera los términos Religiosos, alborotando la ciudad de dicho nuestro convento del Cuzco, probocando a sus moradores criollos a algún disturbio, de que pudo resultar mucho daño y descrédito a nuestro Santo hávito ..." (1)

Cela se passait vers 1693. En 1698, à Pâques, la ville du Cuzco connut de nouveau des journées tendues à la suite d'escarmouches entre créoles et Espagnols. Le Vendredi Saint, la parade fut assurée par une compagnie de soldats venus de métropole. Les habitants reçurent ce choix comme un affront. Ils pensèrent qu'il avait été délibéré.

Déjà très mécontents, les créoles le furent davantage trois jours plus tard. Une rixe eut lieu sur la voie publique. Selon des témoins, l'étincelle avait été allumée par des Basques qui, voyant un groupe de Cuzquéniens, auraient déclaré que "le moment était venu de tuer tous ces métis puisqu'ils venaient de se confesser". La bagarre éclata aussitôt entre les Guampos - c'était le nom péjoratif donné aux métropolitains dans la région - et les Cuzquéniens conduits par un certain Cartolín ainsi surnommé parce qu'il était fabricant de boutons. Les échauffourrées se multiplièrent ce jour-là dans la ville, et Antonio de Rojas, alias Cartolín, s'y montra redoutable . La journée se solda par deux Biscayens assez gravement blessés.

Cinq mois plus tard, de nouveau incidents du même type éclatèrent. Le trois août, dans la rue de l'hôpital des naturels, alors que passait une procession, des insultes furent échangées entre une femme du

(1) Libro de patentes de los Muy Reverendos Padres Comisarios Generales del Peru (1685-1735) (B.M.R.E. Ms. 5-12) f. 185_v- 186_r .

Cuzco et un Biscayen qui lui reprocha de s'être mise devant lui. Emporté par sa colère, et sans doute exaspéré par l'ambiance très tendue des derniers mois, l'Espagnol tira l'épée et blessa la femme. Le mari de cette dernière accourut. Une bataille rangée s'ensuivit, mettant aux prises Cuzquéniens et Guampos. Un prêtre qui voulut ramener le calme fut blessé dans la mêlée (1).

Les heurts se multiplièrent au cours de ces années-là. Souvent on y retrouve un étonnant personnage du Cuzco de l'époque, don Diego de Esquivel, marquis de Valleumbroso. Il eut d'abord un procès avec un Sévillan, D. Jerónimo de Losada, qu'il accusa de l'avoir bousculé. Plus tard, avec son fils, le marquis qui se prétendait l'héritier des Incas et se parait du titre d'Apu, réussit à fomenter une véritable émeute contre les représentants de l'autorité espagnole, en attisant la haine latente des créoles et surtout des métis contre les "Guampos". L'évêque ayant essayé d'intervenir et de calmer les esprits, eut sa chaise cassée par des pierres. Pour éviter une effusion de sang, les autorités durent faire ouvrir les portes de la prison, comme le réclamait la foule au comble de l'excitation.

Sans compter de multiples incidents mineurs avec les fonctionnaires de la ville, le marquis et ses hommes devaient susciter encore bien des affrontements pendant une dizaine d'années, en utilisant chaque fois l'antagonisme entre Espagnols et créoles. Ainsi, D. Diego de Esquivel profita de ce qu'un métropolitain avait jeté un encrier à la tête d'une métisse, pour ameuter une fois de plus la population de l'ancienne capitale des Incas (2).

A la charnière des deux siècles, il n'est pas exagéré de dire que le Cuzco connaissait une atmosphère de tension quasi-permanente

---

(1) Cf. Anales del Cuzco 1600 a 1700 ; Lima, 1901, año de 1698, et le rapport du corregidor del Cuzco, Juan Fernando Calderón de la Barca, Lima, 21 VIII 1698 (A.G.I. Lima 91).

(2) Sur D. Diego de Esquivel, cf. de nombreux documents in A.G.I. Lima 492, et les pages que lui consacre Michèle Colin. - Le Cuzco à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècles, op. cit. p. 145-149.

entre les péninsulaires et les Hispano-américains. La moindre étincelle suffisait à enflammer les passions et, comme on le voit, les problèmes suscités par le criollismo conventuel n'en étaient qu'une composante. D'autre part, l'exemple cuzquénien est aussi révélateur d'une évolution très significative du problème créole. Tous les contemporains signalent que D. Diego de Esquivel avait réussi à entraîner derrière lui les métis. Ces derniers étaient devenus en quelque sorte sa masse de manoeuvre contre les métropolitains, peut-être dans la mesure où, comme nous l'avons déjà remarqué, au Cuzco, les mestizos étaient considérés comme un des éléments constitutifs du groupe des españoles avec les péninsulaires et les créoles. Cette alliance des Hispano-américains et des métis contre les Espagnols est révélatrice et, surtout, annonciatrice de l'évolution des rapports de force que l'on verra se dessiner au cours du XVIIIe siècle,et qui se concrétiseront lors des crises de la préindépendance.

A dessein, nous avons centré notre exposé sur Lima et Cuzco, pour montrer dans quel contexte s'étaient situées les commotions de l'alternance franciscaine,et quelles en avaient été les conséquences. Il n'est pas douteux qu'en cette fin de XVIIe siècle, on pourrait écrire à peu près la même chose de bien d'autres régions de la vice-royauté et même de l'Empire. Il n'est que de rappeler les remous causés chez les Augustins de Quito, et l'interminable litige des Augustins de Santa Fe, par exemple, qui venaient après bien d'autres controverses.

On se souvient des remarques faites à Lima en 1681 sur la manière dont l'antagonisme hispano-créole était profond et s'immisçait même dans les familles. Une dizaine d'années plus tard, à l'occasion de son séjour en Nouvelle Espagne, le Calabrais Gemelli Careri notait :

"La haine que ces gens-là [les créoles] nous portent est si grande

qu'elle s'étend à leur père et à leur mère quand ils sont d'Europe". (1)

Lorsqu'au milieu du XVIIIe siècle, Jorge Juan et Antonio de Ulloa firent la même remarque, il ne s'agissait donc pas d'une exagération ni surtout d'un phénomène nouveau (2).

Don Francisco Rodríguez Fernández, ce prêtre créole de l'audiencia de Quito dont on a déjà parlé, a bien montré où en étaient arrivées les relations entre créoles et Espagnols dans la vice-royauté à la fin du XVIIe siècle. Reprenant pour l'essentiel deux sermons qu'il avait prononcés à Quito en 1679 et 1684, cet ancien doctrinero de Ticsan près de Cuenca écrivait :

"Está tan disputada a quemazones en los ánimos la materia de la infernal nacionalidad por estos reynos y tan vivo el diabólico espíritu que la atiza en general, que una centella que en la más retirada maleza o vajo pajonal prendiere basta a encimarse volando a las casas más altas y aun a encrestar su llama sobre las torres de lo más sagrado. ¡Ah ! si en punto tan lejos de lo racional y contrario a la política y charidad se arrancara en Indias su contagio de raiz¿qué parayso no formaran !

Con qué desprecio y aún cólera mira el noble europeo a la persona, al cavallero y al sujeto Indiano y,éstos con qué tedio, sobrecejo y aún horror miran aquéllos, sin más ocasión que nacieron o no nacieron aquí. ¿Quien conoce en breve (vamos con lo secular) lo bruto de esta pasión ? ¿ Pues pregunten a aquellos cuyos hijos son éstos ? Y a éstos ¿ quiénes fueron sus padres ? Y hallarán que no les diferencia más que el suelo y,a vezes,ni la propia sangre,pues son hijos de un deudo,de un hermano y,tal vez,del mismo padre de aquellos que casó segunda vez,y aquellos son sus deudos, son sus hermanos o sus mismo padres, pues los más que pasan acá se quedan casados con las señoras indianas y éstas y todos tenemos en las Españas nuestro

(1) Le Mexique à la fin du XVIIe siècle vu par un voyageur italien Gemelli Careri op. cit. p. 96. Cf. aussi l'Instrucción que de orden del Rey dio el Virey de Méjico D. Sebastián de Toledo marqués de Mancera a su sucesor en 22 de octubre de 1673 in Instrucciones que los virreyes de Nueva España dejaron a sus sucesores op. cit. p. 273.

(2) Noticias secretas de América op. cit. t. II, 2a parte, cap. VI, p. 93 sq.

origen. Pues ¿ qué tema es éste ? Ya lo dije. Nació aquí mi hijo y no nació allá, vino de allá mi padre y no nació aqui. Bárbaros son unos y otros (perdónenme que lo siento) pues ¿ para qué os casáis los unos aquí? pues ¿para qué les dais los otros vuestros hijos, si ni uno ni otros havéis de emparentar en el amor y charidad christiana ? ¿ Buenos para yernos (con éstos) y malos para amigos ? ¿ Lindas para mugeres (con éssos) y malas para madres de mis hijos ? ¿ Buenos para fiarles mi hacienda casa y heredades (con éstos) y malos para propagar y decorar mi parentela ? ¿ Famosas las dotes y dignos de olvidar la patria y padres y aun armarnos cavalleros con ellos a dos días (con éssos) y malo el dueño que nos hizo dueño de todo y, sobre darnos la capa que nos traíamos, nos lo cruzó con un hávito ? Si la naturaleza antes mejora los frutos y los sazona trasplantándoles : ¿ qué melindrean (éssos) dotes que tanto les saben muger que assí pretendieran e hijos que con sus havilidades los illustran, ni qué asquean (estotros) yernos que solicitaron ; agentes que sobre saver guardarla les adelantan la hazienda, y Padres que acrecentada les delaten la Prosapia ? ¿ Si los que pasan de allá no vinieran tan cathólicos y Rubios (o escoger mejor pues para todo vienen) como nuestros abuelos conquistadores : vaia si los que acá les nacemos, no saliéramos tan blancos, capaces y generosos como aquellos, passe, pudieran en lo adulterado estrañar la planta o descender el fruto, pero si en fee, en ydioma, vasallaje, color, phisionomía, ciencias, artes, cultura, política, trajes y demás prendas naturales y adquiridas nos vemos tan emparentados y tan unos que a mi me juzga europeo el que no me pregunta por mi patria y al de España, yndiano, el que no lo vio nacer allá ¿ qué infame torpedad esta que nos desune ? ¡qué injustíssimo Caín (fiera de hombres) el que en este parayso sembró en sangre por la tierra este escándalo entre hermanos ! [...]

Como tan inquieta, lebantisca y mañosa, su pasión se ha hecho lugar, ha asegurado puestos y dominio su recurso y desde donde como del corazón influie, mantiene y nos comunica este su mal espíritu. ¿Va en una palabra ? Vaya en el nombre de Dios cuia honra miro y no más! Alternativas! Ven aquí professa, authentizada, cansagrada, canonizada y colocada en trono de veneración la nacionalidad de Yndias. El seglar de aquí la escucha, el niño de aquí la mama, la muger de aquí la observa, el vulgo de aquí la sigue, la parla y se la entraña, el deudo, el amigo, el dependiente, el valedor y señores de aquel cuia es la vez, de aquí la esperan, de aquí la repiten, de aquí la comunica, de aquí se previenen, de aquí se confederan, de aquí se aiudan, de aquí se tumultúan y anda caliente quien quiera sino la voz, el vando, y de aquí la imitan a su modo todos, de suerte que aunque quisieran olvidar estas detestables diabólicas vozes : chapetón y criollos, es imposible porque a cada vez

o trienio de tantos se les despierta y renueba su pasión, tanto más irremediable por no poderse atajar y en punto de observancia se venera. Válgame aquí todo Dios, en cuio origen de justíssimo, acertadíssimo, discretíssimo y santíssimo govierno"[...]

Se derriban los unos, se lebantan los otros, ya se atropellan ya se coligan aquellos, unos se arman de razones, otros sin esperarles se acometen. Estos a los obispos, aquellos a las audiencias, uno a la posta, por aquí, otro por atajos por acullá al Consejo, aquí se unen, allí se muerden, allá se tragan mal, más allá se están desentrañando más, en juicio y en paz, se van alternando, se van alternando". (1).

*

* *

En cette fin de XVIIe siècle, les problèmes du criollismo conventuel et de l'alternative avaient donc largement débordé du cadre des couvents. La population s'identifiait à ses religieux et leur combat était le sien. Bien des éléments y avaient contribué : les liens étroits et nombreux des frères avec le siècle, la multiplication des crises liées aux rivalités hispano-créoles dans tous les ordres, les maladresses des fonctionnaires espagnols de la colonie dont certaines méthodes relevaient davantage de la politique d'occupation que de la recherche nécessaire de l'apaisement, la diffusion des préjugés antiaméricains et leur extension à toute la population blanche du Nouveau Monde.

Un dernier élément s'y ajoutait. Les revendications des créoles dans les ordres, leur exclusivisme qui se heurtait à une volonté tout aussi déterminée des Européens de ne rien céder de ce qu'ils considéraient comme leurs prérogatives coloniales, trouvaient dans beaucoup d'autres domaines l'occasion de s'affronter et de s'exacerber.

---

(1) El pecado original ... op. cit. f. 94_v-96_r et 99_r.

Nous avons dit dans un chapitre précédent comment, dès sa naissance, la revendication du criollismo conventuel s'était inscrite dans un vaste complexe de rivalités entre péninsulaires et habitants de la colonie pour savoir qui, en fin de compte, hériterait de la meilleure part - voire de la totalité - des avantages de la situation coloniale. En fait, la controverse n'avait pas cessé. Les pages qui vont suivre ont pour but de montrer comment elle s'était développée en parallèle avec le criollismo conventuel, l'avait soutenu, justifié, et lui avait donné une signification qui, au fond, concernait le lien même de l'Espagne avec ses possessions d'outre-mer.

CHAPITRE II

LES COMBATS POUR LA PRELATION DES CREOLES

La conscience créole est apparue dans des domaines divers, selon des processus variés mais tous imbriqués, et qui se confortaient mutuellement : affirmation de l'originalité du Nouveau Monde et de la société qui s'y était formée, réaction aux préjugés européens, exaltation des qualités dont faisaient preuve les Hispano-américains, conséquences multiples de la dépendance imposée aux royaumes des Indes, dévotions, langage, comportements spécifiques, etc ...

Puisque le choix de notre sujet nous a conduit à partir des aspects revendicatifs, il nous reste à voir quelles étaient, en ce domaine, les manifestations du criollismo laïque dont nous avons d'ailleurs montré les premiers signes dans un chapitre précédent où nous avions constaté que l'on passait, sans solution de continuité, de "l'esprit colon" à la revendication créole proprement dite (1).

---

(1) IIème partie, chap. II.

Au XVIe siècle et au tout début du XVIIe, la question avait porté sur trois points : la perpétuité des encomiendas, les places des compañías de gentileshombres y lanzas de la guarda del reino, enfin, le droit de priorité que les beneméritos d'Amérique estimaient avoir sur les métropolitains qui débarquaient au Pérou. Les deux premiers aspects ayant cessé de préoccuper en raison du refus définitif de la perpétuité par la couronne et de l'extinction des compagnies de lanciers et d'arquebusiers, restait le troisième. Le présent chapitre s'est donné pour objet d'en montrer le développement durant le XVIIe siècle.

*

* *

A - "LOS RAYOS DE JUSTICIA Y MISERICORDIA, POR ESTAR TAN LEJOS, NO NOS ALCANZAN ...".

De très bonne heure, et pour des motifs divers, les Espagnols d'Amérique s'étaient estimés lésés dans la répartition des récompenses, des gratifications et des rémunérations pour les services rendus sur le Nouveau Continent.

Cette insatisfaction, aussi vieille que la société hispano-américaine, n'avait fait que s'accroître avec les premières générations nées en Amérique.

D'abord, les créoles se plaignaient avec amertume de l'oubli dans lequel les tenaient les bureaux métropolitains au moment de désigner les heureux bénéficiaires de nominations ou de récompenses diverses. Etant donné les habitudes de l'époque qui consistaient à faire de longues démarches répétées et coûteuses pour faire valoir ses mérites, et obtenir une place ou une rétribution quelconque, il est indéniable que les créoles se trouvaient fort désavantagés. Pour la plupart, les Hispano-américains n'avaient guère les moyens d'accomplir l'interminable périple vers la cour. En outre, ils ne disposaient pas, le plus souvent, des sommes

importantes capables d'activer les processus, ou d'intéresser à leur cas telle ou telle personne bien placée dans l'appareil métropolitain. Quant à envoyer des requêtes écrites, les lenteurs et les incertitudes du courrier les rendaient bien aléatoires ... De son côté, la couronne demandait bien de façon périodique à ses représentants et aux prélats de lui fournir des listes de beneméritos, mais, dans les milieux américains, on disait ouvertement, et non sans raison, qu'il fallait en plus posséder de bons appuis pour avoir quelque chance d'être distingué.

Comme l'écrivait en 1607, depuis Quito, un certain Gonzalo de Ayala dans une de ses lettres où il demandait humblement au roi un emploi dans l'administration coloniale :

> "Los Rayos de justicia y misericordia, por estar tan lejos, no nos alcanzan, tan ynposibilitadosde salir de aquí donde los beneméritos hijos y nietos de conquistadores se hovidan y los que no lo son se premian y biben ... (1)

A la fin du XVIIe siècle, dans un style recherché et même emphatique, Juan de Espinoza Medrano faisait remarquer dans la préface au lecteur de sa Logique :

> "... para los peruanos, las estrellas son diestras, sin embargo su fortuna es siniestra y ¿por qué ? sólo porque son superados por los europeos en un solo astro, a saber, el augusto, óptimo y máximo rey Carlos ...
>
> Falta la presencia del rey : está ausente el benévolo rostro de esta fausta estrella y la influencia de su persona. Alejados, pues, en el otro orbe, carecemos de aquel calor celestial con que el Príncipe nutre, alienta, fomenta y hace florecer la excelencia y todas las artes. Así, pues, no basta merecer los premios, la gloria y los honores debidos a esta excelencia (los cuales hay que buscar prácticamente en las antípodas y aún así llegan tarde o nunca) hay que ser argonauta también. Pero esta es la vieja queja de los nuestros ..." (2).

---

(1) 24 IV 1607 (A.G.I. Quito 27).

(2) Cf. n. 2 p. 928.

Quelques années plus tard, D. Francisco Rodríguez Fernández ne se plaignait-il pas, lui aussi, de voir les richesses de l'esprit créole "rabaissées, mortifiées, et même enterrées", sous les effets conjugués de "l'isolement" qu'elles subissaient, et du manque de publicité (falta de prensa) qui leur était imposé ? (1)

A ces constatations, d'autres étaient venues bientôt s'ajouter. En effet, nous avons vu avec quelle rapidité et quelle cohérence interne, les préjugés antiaméricains et anticréoles avaient enfermé tout ce qui touchait au Nouveau Monde dans un réseau serré de jugements dévalorisants. On se souvient des notations désabusées ou exaspérées, selon les cas, rapportées par des créoles péruviens à propos de la déconsidération dont ils étaient victimes en Europe. Ne rappelons que pour mémoire les mésaventures relatées par F. Juan Meléndez ou F. Gonzalo Tenorio. Un autre créole éminent de Quito, l'Augustin F. Gaspar de Villarroel a bien traduit le mauvais vouloir, les insinuations malveillantes, ou tout simplement les jalousies, dont ses compatriotes étaient victimes en Europe dès qu'ils essayaient d'y faire valoir les fruits de leurs efforts ou de leur intelligence. Il parlait en connaissance de cause, puisqu'il avait vécu dix années en Espagne :

> "¡Con qué blandura se debe recibir en España al que viene de aquella tierra de las Indias ! Ministros hay que se truecan en erizos para dar audiencia a criollos : si vienen por oficios no vienen a arrebatarlos sino a pedirlos ¿ Es fuerça ofenderles ? ¿ Importa desconsolarlos ? Venir de otro mundo a buscarle es una grata lisonja al Rey : entonces se muestra más Señor cuando, después de tres mil leguas de peregrinación, se le echan a los pies sus vasallos. Después de tantos pasos en las conquistas ¿ Han de ser mal vistos sus pasos en la Corte /.../ Bien es seguir la corte del Rey, pero el que viene de lejos la sigue con grande incomodidad. Está hoy tan introducido el mal tratamiento a un forastero que ya se contentaría el que pasó dos mil leguas

(1) El pecado original ... op. cit., f. 2 v.

de mar con sólo que le hablaran bien, pero ¡que sean malas las obras y peores las palabras ! /.../
Hoy, un cortesano cualquiera, sin otros cursos que los de la calle Mayor quiere atrasar los ilustres estudios de un criollo. ¡ Oh, esto de forastero, qué achacoso ! ¡Cómo crece la envidia de los naturales al paso que se descuellan los advenedizos ! /.../ Los naturales no quieren que en presencia del Rey luzcan más los extranjeros ¿ Han de parecerle al Rey mejor los naturales ? Pues dispóngase que no los escuche el Rey /.../ ¿ Qué diremos de esto, doctos de Indias ? cuando hacen junta de doctos, los olvidan. Es dibujar ahí que, para los favores, sólo hay letras en Salamanca para los trances todos peligrosos en servicio del Rey, del Evangelio ¿ Letras ultramarinas ? ¿ Para agregarnos a los que alcanzan favores, hemos de ser ignorantes ? Así procuran que los Reyes no conozcan a los sujetos, y así no las felicidades de la Monarquía sino sus penalidades mayores tocan a los indianos". (1)

Les créoles affirmaient, donc, être réduits en métropole au statut secondaire d'étrangers (extranjeros, forasteros) méprisés, parfois bafoués, moqués, dans le meilleur des cas considérés avec condescendance, dans un pays, l'Espagne, qu'ils considéraient comme leur mère patrie, et auprès d'un souverain, le leur, qu'ils chérissaient sans défaillance.

Les principaux porte-parole du criollismo péruvien, ou américain en général, ne se contentaient d'ailleurs pas de se plaindre des manifestations de cet état d'esprit européen, ou de les dénoncer. Ils en montraient aussi les mobiles et les intentions profondes : exclure les Américains des honneurs et des places, même dans les lointaines régions du Nouveau Monde où ils étaient nés.

Ainsi, après s'être insurgé contre le mauvais accueil réservé à "l'étranger" (le créole) en Espagne, F. Gaspar de Villarroel écrivait :

" Si no lo desmerece la virtud ¿ por qué lo han de desfavorecer ? ¡ Qué consuelo de una provincia que la gobiernen los suyos ! Con esso son todos más rendidos a la voluntad de su príncipe, quando, con

---

(1) Cf. Fray Gaspar de Villarroel, ed. Gonzalo Zaldúmbide, Quito, 1960, p. 50-52.

embiarles ministros de entre los suyos, califica sus capacidades. Es un sambenito portátil para una provincia, dezir que no ay capaces ministros dentro de ella. No hay cosa que a un país pueda avergonçarle más".

Puis, citant la lettre de Saint Paul aux Corinthiens, il répétait :

"He ahí con autoridad de el apóstol bien provada nuestra intención que es afrenta de una provincia no fiar mucho de los sugetos de ella". (1)

A peine six ans plus tard, un autre créole, D. Pedro de Bolívar y de la Redonda, originaire de Cartagena de Indias, mais ayant passé une grande partie de sa vie à Lima, publia un opuscule consacré à la prélation des créoles dans les emplois de la colonie. Il est significatif que dans sa dédicace au comte de Peñaranda, D. P. de Bolívar fasse un exposé bref mais suggestif de l'influence du climat américain et de ses bénéfiques effets sur les créoles. Etait-ce pour ajouter un chapitre de plus à toute la littérature née de cette question et dont nous avons déjà traité ? Non, sans doute, car, avant de démontrer pourquoi les créoles devaient être préférés aux métropolitains dans les emplois de la colonie, et conforté par sa démonstration précédente, il terminait en dénonçant ceux qui :

" ... llevados de emulación y de desenfrenada passión juzgavan por incapaces para los puestos, no sólo a los indios, sino también a los españoles hijos de los nacidos acá, por sólo aver nacido en las Indias queriendo manchar a todos con una sonada o fingida nota, hija de su dañado ánimo"(2).

---

(1) Gaspar de Villarroel. - Primera parte de los comentarios, dificultades y discursos lyterales, morales y mysticos sobre los evangelios de los domingos del adviento y de los de todo el año ; Madrid 1661, p. 364.

(2) Pedro de Bolívar y de la Redonda. - Memorial informe y discurso legal y político al Rey nuestro Señor en su Real Consejo de Cámara de las Indias en favor de los Españoles que en ellas nacen, estudian y sirven para que sean preferidos en todas las provisiones eclesiásticas y seculares que para aquellas partes se hizieren ; Madrid, 1667, p. 10.

Parmi les textes cités par D. Pedro de Bolívar, et de teneur identique sur ce sujet, notons celui de D. Francisco Carrasco del Saz. - Interpretatio ad aliquas leges recopilationis regni Castellae ; Séville, 1620. cf., notamment, cap. VI, § III, f. 66_v. F. Carrasco del Saz, né à Trujillo au Pérou, était oidor de Panama.

On pourrait sans peine multiplier les exemples de la sorte. Ils n'étaient pas propres, tant s'en faut, à la vice-royauté de Lima. A cette époque, avec la même ardeur et une égale insistance, les créoles de Nouvelle Espagne faisaient,eux aussi,le procès de l'état d'esprit métropolitain et de ses intentions souvent inavouées (1).

B - LE PRINCIPE DE LA PRELATION.

Si,de fait,les préjugés métropolitains coïncidaient bien,et pour cause,avec l'aspiration des Espagnols à continuer de se tailler la part du lion dans les places, les bénéfices et les récompenses d'Amérique, peut-on écrire, pour autant, que les créoles n'avaient aucune garantie en ce domaine ?

La monarchie était consciente de ces problèmes,de l'injustice,et des dangers,même, qu'il pouvait y avoir à ne pas satisfaire sur ce point les aspirations ou les revendications de la population des colonies. Dans cette perspective,et pour ces raisons, la couronne avait décidé que, dans certains cas et sous certaines conditions, les créoles devraient être préférés aux autres candidats venus de métropole, pourvu, bien entendu, qu'ils soient de vertu, de savoir et de mérites au moins équivalents. C'est ce qu'en termes juridiques,on appelait : la prelación de los beneméritos de la tierra en la provisión de los empleos y beneficios de Indias.

Cette prélation, à vrai dire, n'était pas une innovation américaine. Déjà,dans la plupart des pays européens, les prébendes et les

---

(1) Cf.,par exemple, Joan de Grijalva. - Crónica de la orden de Nuestro Padre San Agustín en las provincias de Nueva España en cuatro edades, op. cit. p. 71-72,où il traite de "la desdicha general" de la Nouvelle Espagne, et d'Antonio de Peralta Castañeda. - Historia de Tobías en discursos morales y christiano-políticos ; Malaga, 1667, prólogo al lector. L'auteur était chanoine à Puebla.

divers bénéfices ecclésiastiques étaient réservés en priorité à ce que le droit appelait les "fils patrimoniaux", à savoir les personnes nées dans l'évêché auquel appartenait la prébende ou le bénéfice en question. En Espagne même, comme l'explique A. Domínguez Ortiz, ce système existait depuis fort longtemps, et chaque entorse à ses principes donnait lieu à des représentations bien senties de ceux qui s'estimaient lésés ? C'était le cas en Navarre, à Valence, aux Baléares, en Catalogne, aux Canaries, en Galice, dans le royaume de Grenade, etc ... (1)

Comme le rappelle Juan de Solórzano Pereira, dès la création du premier évêché américain, à La Española, la couronne espagnole avait prévu une prélation des créoles, mais pour l'avenir, car en ce début du XVIe siècle, ils n'étaient guère nombreux dans les possessions américaines de l'Espagne réduites encore aux Antilles :

> "Que los beneficios que vacasen o se proveyesen después de esta primera vez se diesen a hijos legítimos, nacidos de los castellanos en las Indias /...../ hasta que el Rey o sus sucesores otra cosa determinasen, y que fuesen por suficiencia, procediendo por oposición y examen como en el obispado de Palencia". (2)

Par la suite, chaque fois qu'un diocèse avait été érigé , on avait inséré dans ses constitutions un texte réservant en priorité ses bénéfices aux fils patrimoniaux, en vertu d'une décision royale qui l'imposait de manière expresse :

> "Queremos y estatuimos que los beneficios que en las dichas iglesias se crearen, o por cualquier camino fueren vacando de los ya creados, se provean precisamente en hijos patrimoniales descendientes de vecinos y pobladores españoles que huvieren pasado, o por lo de adelante pasaren, de España a habitar en estas Provincias". (3)

Très tôt, et à de nombreuses reprises, la couronne avait attiré l'attention de ses représentants sur ce problème dans des cédules,

---

(1) A. Domínguez Ortiz. - La sociedad española en el siglo XVII, t. II ; op. cit. p. 172-173.
(2) Juan de Solórzano Pereira. - Política indiana, op. cit. lib. IV, cap. XIX, n° 12.
(3) Ibid. lib. IV cap. XIX, n° 13.

des instructions ou des ordonnances. D. Juan de Solórzano Pereira fait allusion à des textes des 17 novembre 1593, 25 mai 1596, 28 août 1602, 9 avril 1604, etc ...

De la même façon, en ce qui concernait les encomiendas et les gratifications diverses, la couronne avait ordonné que les descendants des conquérants, en premier lieu, et les gens nés dans le pays, sans autre précision, ensuite, soient en priorité bénéficiaires. Le chapitre XVII des Instructions envoyées à tous les vice-rois lors de leur entrée en fonction le disait sans ambiguïté :

> "Os mando y afectuosamente encargo que procedáis con toda justificación en la provisión de las dichas encomiendas, teniendo especial cuidado de preferir a los que huviere de mayores méritos y servicios y después de éstos a los descendientes de los primeros descubridores y vecinos más antiguos que mejor y con más fidelidad hayan servido en ocasiones pasadas". (1)

Comme l'indiquait aussi D. Juan de Solórzano Pereira, des ordonnances étaient venues confirmer qu'il devait en être de même pour les emplois pourvus par les vice-rois (2).

Comme on le verra un peu plus loin, l'application de ces dispositions avait été loin d'être parfaite dès le début. Dans l'espoir de faire cesser les entorses qu'on lui signalait un peu partout, la couronne avait édicté un règlement royal contenu dans une cédule du 12 décembre 1619 adressée à l'ensemble des fonctionnaires de l'Empire :

> "En todos los dichos oficios, provisiones y encomiendas sean antepuestos y proveídos los naturales de las dichas mis Indias, hijos y nietos de los conquistadores dellas, personas idoneas, de virtud, méritos y servicios, conforme a la naturaleza y ejercicio del uso y ministerios y oficios en que fueron proveídos, y lo mismo sea y se entienda en favor de los pobladores naturales y originarios de los reinos y provincias de las dichas mis Indias nacidos en ellas, los cuales como son hijos patrimoniales deben y han de ser antepuestos a todos los demás en quien no concurrieren estas calidades y requisitos".

---

(1) Ibid. lib. III, cap. VIII, n° 2.

(2) Ibid. lib. III, cap. VIII, n° 3.

En outre, il était précisé à qui on ne pourrait pas donner d'emploi : les parents - jusqu'au quatrième degré - des vice-rois, des gouverneurs, des présidents, des oidores et même des corregidores, les gens de "leur maison, de leur famille et leurs proches" (criados, familiares y allegados). Etait considéré comme criado, quiconque avait été amené en Amérique par le fonctionnaire concerné, définition ambiguë,et, en tout cas, insuffisante. Les mêmes restrictions étaient prévues en ce qui concernait les belles-familles des membres de l'administration (1). En compensation, certaines places, en nombre très réduit,il est vrai, étaient réservées aux parents des vice-rois et des hauts fonctionnaires.

On peut considérer ce long texte comme le premier grand essai de la monarchie pour définir ce que devait être la prélation. Ce règlement royal fut d'ailleurs plusieurs fois réitéré. Par exemple, il fut envoyé de nouveau aux vice-rois du Pérou les 20 mars 1662 et 19 novembre 1680. Entre-temps, il avait été précisé et complété. Une cédule du 19 mars 1623, renouvelée les 23 mars 1626 et 20 mai 1662, indiqua,par exemple,que les interdictions faites aux "criados, familiares y allegados" des vice-rois et des présidents d'audiencia ne s'appliquaient pas à ceux d'entre eux qui étaient aussi descendants des conquérants et, d'une façon générale, étaient nés dans le pays (2). Le 24 juillet 1672, la couronne ajouta de façon expresse que tous les offices et bénéfices ecclésiastiques ainsi que les cures étaient soumis ,de même, à cette règle (3).

---

(1) A.G.I. Indiferente general 428, lib. 32, f. 359v. Ce texte a été reproduit deux fois par R. Konetzke in Colección de documentos para la historia de la formación social de hispanoamérica ; op. cit., vol. II, t. I, p. 241-242 et dans son article "La condición legal de los criollos y las causas de la independencia"; A.E.A., II, n° 5, janv. 1950, p. 31-54.

(2) Sur tous ces textes, cf. A.G.I. Lima 344.

(3) Ibid.

En 1680, une nouvelle modification fut apportée. Au mois d'octobre, le Conseil des Indes se réunit pour examiner un projet visant à laisser aux vice-rois la possibilité de donner des emplois de corregidores à leurs parents et à leurs amis. Les conseillers s'y opposèrent, et le consignèrent dans la consulta du 8 octobre. Ils firent valoir que c'était la porte ouverte à bien des difficultés. Sans le dire, ils pensaient, sans doute, qu'il était bien peu politique voire irréaliste, de restreindre, même peu, le champ d'action de la prélation à une époque où, de toutes parts, les créoles ne cessaient de réclamer son extension. Le roi, néanmoins, fut d'un avis contraire et la question revint devant le Conseil durant le mois d'octobre. Le 7 novembre, il fut donc décidé de réserver 12 places de corregidores aux parents des vice-rois. Pour ce faire, les corregimientos du Pérou furent classés en trois catégories selon leur revenu, et, dans chacune, un certain nombre d'entre eux échappèrent désormais à la prélation pour ne plus dépendre que du bon plaisir des vice-rois (1).

C - LES ATTEINTES A LA PRELATION (I) : LE NEPOTISME DES FONCTIONNAIRES.

La réitération insistante de ces textes réglementaires, les précisions qui leur furent apportées durant tout le XVIIe siècle, sont autant d'indices de leurs difficultés d'application. Dans un chapitre précédent, nous avons vu comment, dès les débuts de la société coloniale,

---

(1) Ibid. Les trois catégories comprenaient respectivement 13, 18 et 29 corregimientos. Ceux où les vice-rois pourraient désormais nommer des parents et des criados étaient les suivants : 1er groupe, ceux d'Azangaro et des Condesuyos d'Arequipa ; 2ème groupe, ceux de Chancay, Huarochiri, Aymaraes et Cotabambas ; 3ème groupe, ceux du cercado de Lima, de Camana, Moquegua, Parinacochas, Calca et Santa.

les Espagnols du Pérou et d'ailleurs s'étaient plaints du favoritisme et du népotisme de la plupart des vice-rois et de certains hauts fonctionnaires (1).

En fait, malgré les directives données et les rappels à l'ordre, ces pratiques ne devaient pas cesser durant toute la période étudiée ici et, sans doute, bien au delà. En 1680, la restriction apportée à la prélation pour les corregimientos du Pérou ne fut, dans le fond, que la reconnaissance officielle de vieilles habitudes. Le vice-roi D. Melchor de Navarra y Rocafull, fort partisan des nouvelles dispositions, fit d'ailleurs valoir peu après qu'il était impossible à un vice-roi de respecter les interdictions de nommer parents et amis imposées par le principe de la prélation :

> "No pudiéndolo observar ningún virrey, se mira esta transgresión como cargo ordinario de residenzia que, no pudiendo servir para la enmienda, aprovecha para la multa". (2)

Au début du XVIIe siècle, les critiques avaient été très vives contre le comte de Monterrey. A plusieurs reprises, la municipalité de Lima s'était plainte de ses pratiques. Une première fois, sans donner de précision, elle avait représenté au roi que les règlements protégeant les beneméritos de la tierra existaient bien, mais étaient très mal appliqués (3). Un an plus tard, après la mort du vice-roi, elle s'en était prise au comte, en soulignant qu'en quatorze mois, il avait nommé dans divers postes trente personnes de sa famille ou de sa suite, et même pas trois créoles. Pour illustrer leur propos, les conseillers donnaient une image dont la dureté en dit long sur leur état d'esprit :

> "No es justo que ya que se les niega [aux créoles] el pan de la messa como a hijos se les deve, se les nieguen las migajas que de

(1) Cf. IIème partie, chap. 2.

(2) A.G.I. Lima 344.

(3) 20 V 1606 (A.G.I. Lima 108).

ella se caen, que aun no se niegana los perros". (1)

On notera au passage que, de toute façon, la prélation n'était à leurs yeux que "des miettes".

Ils expliquaient, en outre, pourquoi ces pratiques vice-royales étaient pernicieuses. Les gens de la suite des vice-rois venaient faire concurrence aux habitants d'un pays où, par la force des choses, on comptait déjà beaucoup de "vagabonds et d'oisifs" qui n'avaient pu trouver à se placer. D'autre part, ces nouveaux venus arrivaient couverts de dettes atteignant parfois 5 ou 6 000 pesos. Néanmoins, ils étaient prêts à accepter la moindre place, même d'un rapport minime, ce qui les obligeait alors à se refaire au plus vite sur le dos de leurs administrés.

Plus tard, des dénonciations du même genre furent adressées à d'autres vice-rois. Le prince d'Esquilache, le comte de Salvatierra, plaçaient leurs parents et leurs féaux au détriment des créoles méritants (2).

La municipalité de Lima ayant reçu une lettre où la régente faisait l'éloge de son vice-roi, le comte de Lemos, les conseillers se crurent obligés de rétablir la vérité, au moins sur ce point. Ainsi, pour les places de la garnison du Callao :

> "Se descuidó del todo el dicho Virrey, dando plazas a criados suyos, por las conveniencias y comodidades que se le seguían, en que se conoce atendió más a los sueldos que percibían que no al servicio de Su Magestad, y, con el mesmo motivo, introdujo nuevos puestos en la milicia y en ella imperaban los dichos sus criados, sin

(1) 20 V 1607 (ibid.).

(2) Cf., pour le premier, un long mémoire de D. Nicolás de Ribera y Avalos, Lima, 15 IV 1619 (A.G.I. Lima 149), et une requête de D. Diego de Silva Manrique, vecino de Lima, 1620 (A.G.I. Lima 151). Pour le second, cf. une lettre de Da. Juana de Velasco, Potosi, 27 II 1650 (A.G.I. Charcas 57).

> dejar obrar a los cabos principales prácticos y exercitados, y, sino,dígalo el crecido número de plazas que ocupaban, llevando sueldos íntegramente, sin servirlas...".

La même chose s'était passée pour les charges des corregidores :

> Los corregimientos que dio el dicho conde de Lemos a beneméritos y hijos de la tierra fueron tan pocos en todo el tiempo de su gobierno y eran de calidad que, cuando salían de haberlos servido quedaban tan pobres y adeudados que se hallaban imposibilitados de volver a sus casas como hoy está sucediendo con algunos..." (1)

La question des corregimientos figurait donc bien parmi les principales revendications créoles. Cela explique les réticences des conseillers des Indes devant les propositions royales de l'été 1680. Comme pour les conforter dans leur opinion, ils reçurent à cette époque la lettre d'un corregidor du Pérou, D. Alonso Vélez de Guevara, alors en poste à Arica. Sans doute sous le coup d'une déception, D. Alonso avait demandé instamment au Conseil de veiller à ce que tous les corregimientos pourvus par les vice-rois soient bien donnés aux beneméritos de la tierra, c'est-à-dire les créoles ... (2)

Dans ces entorses à la prélation, les vice-rois n'étaient pas les seuls en cause.(3) Tous les fonctionnaires d'autorité, peu ou prou, dans la mesure de leurs responsabilités, se trouvaient aussi impliqués.

Ainsi, à la mort du comte de Monterrey, les oidores de Charcas furent pris d'une sorte de frénésie népotique. Ils s'empressèrent de placer leurs parents et leurs amis dans les meilleurs emplois de l'audiencia. Le gendre du licencié Bejarano, D. Cristóbal de Bena, faillit se voir attribuer un repartimiento d'un rapport annuel de 4 000 pesos dans la région de la Paz. L'ancien président Maldonado de Torres s'y étant opposé, le licencié lui fit avoir un corregimiento très intéressant,celui de Cabana. D. Cristóbal de Eslava, parent par alliance d'une

---

(1) Lima, 10 IV 1673 (A.A. Lemos 263, 10-14).

2) Arica, 15 VIII 1679 (A.G.I. Lima 173).

(3) Certains vice-rois semblent, d'ailleurs, avoir été très soucieux de bien appliquer la prélation. Cf., à ce sujet, les demandes de précisions et les remarques très intéressantes du marquis de Montesclaros. 10 X 1611 et 1 IV 1612 (B.N.M., Ms. 8990 et B.P.R., Ms. 546).

des filles du même oidor, reçut le corregimiento de Cochabamba. Un de ses parents, Francisco de Rodas obtint celui de Mizque. Son neveu se vit offrir le juzgado de bienes de difuntos de Potosi, et une personne de sa suite qui était aussi, sans doute, son parent, Juan Sánchez Bejarano, fut nommé alcalde mayor des mines d'Oruro ...

Les autres oidores ne furent pas en reste. Le licencié de Castro y Padilla fit nommer son frère corregidor de Sicasica, son criado Alvaro de Moya administrateur des communautés de Paria, et les trois oncles de sa femme respectivement corregidor de Chayanta, trésorier et alcalde ordinaire d'Oruro. Le licencié Miguel de Orozco donna le corregimiento de Caravaya à son fils, et celui de Paria et Oruro à son gendre. Quant au fiscal Francisco de Alfaro, il offrit à ses cousins les corregimientos d'Omasuyos et de Tomina. C'étaient autant de postes retirés aux beneméritos qui les occupaient jusque là, et se retrouvaient maintenant, selon l'expression de l'ancien président Maldonado de Torres : "sin suerte ni entretenimiento ...". (1)

Ce fut là, sans doute, un cas exceptionnel par son ampleur, mais, dans toutes les régions de la vice-royauté, on retrouve avec plus ou moins de fréquence ce genre de reproche .

Au Chili, en 1611, D. Gonzalo de los Ríos dénonce le fait que les oidores ont du bétail et de bonnes terres :

> "quitando para el beneficio de ellas los indios del servicio y encomiendas de personas beneméritas" (2)

En 1650, Bernardo de Amassa représente au Conseil les abus commis par les présidents intérimaires. Craignant de rester peu de temps en fonction, ils s'empressent de vendre des offices aux plus offrants - même à des boutiquiers portugais, parait-il - et de donner des encomiendas à leurs parents. Tel avait été le cas de D. Alonso de

---

(1) Sur ces faits, cf. deux lettres de D. Nuño de la Cueva, La Plata, 13 XII 1607 et 1 I 1608 (A.G.I. Charcas 48), et une autre, très détaillée, du licencié Maldonado de Torres, 10 IV 1607 (A.G.I. Charcas 49).

(2) Santiago, 20 II 1611 (A.G.I. Chile 32).

Figueroa qui avait remplacé D. Martín de Mújica après sa mort (1).

En 1669, Popayan vit s'opposer les oidores de Quito et le gouverneur de la région. En effet, les premiers avaient attribué au fils de leur collègue Losada une encomienda située près de la ville, mais le gouverneur, D. Gabriel Díaz de la Cuesta, refusa de l'entériner, malgré les menaces, en arguant du principe de la prélation (2).

Pourtant, dans les zones les plus excentrées, là où, du fait de l'éloignement, l'administration avait les mains plus libres tandis qu'il était plus difficile aux plaignants de se faire entendre, c'étaient souvent les gouverneurs qui étaient mis en cause.

Ainsi dans le Tucuman, au début du XVIIe siècle, la municipalité de Cordoba donna pouvoir à son procureur général, D. Alonso de la Cámara, pour représenter au roi la pauvreté des fils et des petits-fils des conquérants qui se retrouvaient maintenant sans moyens d'existence, puisque les gouverneurs du Tucuman donnaient les encomiendas vacantes à qui bon leur semblait (parientes, paniaguados, criados, afficionados interessados). Si de telles pratiques ne devaient pas cesser, les conseillers de Cordoba proposaient d'en adoucir les effets de plusieurs façons. Par exemple, tout bénéficiaire d'une encomienda qui n'appartiendrait pas à une famille de conquérants ou de pobladores locaux, devrait verser une pension aux créoles dépourvus de moyens d'existence. Les nouveaux encomenderos qui seraient encore célibataires devraient obligatoirement choisir épouse parmi les descendantes des conquérants, afin que les encomiendas continuent néanmoins de profiter aux premières familles du pays. (3).

Par la suite, les plaintes tucumanas sur cette question ne

---

(1) Santiago, 4 II 1650 (A.G.I. Chile 35).

(2) Sur cette affaire, cf. les lettres de D. Fernando de Losada Quiñones, Cumbaya, 20 II 1669, et du cabildo de Popayan, 28 IV 1669 (A.G.I. Quito 33 et 16).

(3) Document examiné par le Conseil le 21 V 1610 (A.G.I. Charcas 34).

devaient pas cesser. Un créole de la Rioja, qui préféra garder l'anonymat, en vint d'ailleurs à faire une proposition plus radicale pour mettre un terme à ces abus des gouverneurs :

> "Que los gobernadores no sean todos de España, por que sólo a los de España prefieren en los oficios y puestos, y aniquilan a los criollos, sino que en acabando uno de España, entre un criollo, y éste sea uno de los que fueren tenientes en todas las ciudades de la Provincia, y, así que acaba el gobernador, se junten todos estos que an sido sus tenientes, y entre ellos mismos voten por uno dellos, y el que más voto tubiere salga ése, y que voten por los criollos ..." (1)

En d'autres termes, cela revenait à introduire une alternance entre créoles et Espagnols pour le poste de gouverneur ....

Il est à remarquer que, parfois, les problèmes de la prélation n'opposaient pas forcément des métropolitains et des américains, mais des créoles de diverses contrées. Avant de mettre aux prises les deux branches de la famille hispanique, le criollismo était avant tout l'expression d'un localisme exclusiviste et farouche à l'encontre de l'extérieur, quel qu'il soit.

En 1608, le licencié Cacho de Santillana se fit l'écho de la misère régnant dans la région de Veragua. Par la même occasion, il rapporta les plaintes de ses habitants outrés de voir que les maigres repartimientos de la contrée ne leur étaient pas attribués, mais donnés à des vecinos, sans doute créoles, d'autres villes de l'audiencia de Panama. (2)

En Nouvelle Grenade, des plaintes identiques émanent de créoles de Cartagena, de Mérida, et des villes les plus excentrées de l'audiencia de Santa Fe. Les municipalités s'insurgent de voir les meilleures places et les encomiendas de leurs villes revenir à des

---

(1) s.d. (A.G.I. Charcas 60).

(2) Trujillo, 13 IV 1608 (A.G.I. Lima 139).

gens de la capitale. Ces derniers n'ont pas, comme eux, des centaines de lieues à parcourir pour faire valoir leurs mérites devant les oidores et sont, de ce fait, grandement avantagés (1).

Dans la province de Cuyo qui, bien que située sur le versant oriental des Andes dépendait du Chili, on trouve aussi ce genre de plaintes. Les vecinos de San Juan de la Frontera, par exemple, dénoncent le fait que les encomiendas vacas de la région soient données à des Chiliens. Ceux-ci ne viennent même pas vivre sur place, comme l'exigent les règlements. Ils préfèrent rester à Santiago ou à La Serena: "tandis que les fils et les petits fils des conquérants /de San Juan/ sont pauvres et nécessiteux" (2).

En 1650, le conseil municipal de Santiago se plaint au souverain de ce que cinq encomiendas, parmi les plus importantes de la région, soient attribuées à des vecinos de Concepcion: "sans qu'aucun Indien /.../ ait été donné à des personnes de notre ville ou domiciliées ici". A l'avenir, les habitants de Santiago demandent à être les seuls bénéficiaires des repartimientos de leur contrée (3).

Ce sont là des attitudes qui ne doivent pas nous étonner. N'a-t-on pas vu dans les ordres des alternances entre créoles de villes ou de régions différentes ?

---

(1) Cf., par exemple, les lettres des municipalités de Cartagena, 26 II 1679 (A.G.I. Santa Fe 64), Mérida, 6 II 1610, des villes du district de La Grita : Altamira de Caceres, Nuestra Señora de Pedraza, Espiritu Santo et Villa de San Cristobal, 18 II 1620 (A.G.I. Santa Fe 67), Mérida, 12 V 1626, Varinas, 26 V 1626, Espiritu Santo de la Grita, 28 V 1626, et Gibraltar, 8 VII 1626 (A.G.I. Santa Fe 51).

(2) San Juan de la Frontera, 31 III 1618 (A.G.I. Chile 28).

(3) Santiago, 10 II 1650 (A.G.I. Chile 27).

D - LES ATTEINTES A LA PRELATION (II) : LA RESPONSABILITE DE LA COURONNE.

Les coups portés au principe de la prélation des créoles n'étaient pas seulement le fait des fonctionnaires envoyés à la colonie, loin de là. En effet, aussi bien en ce qui concernait la nomination des corregidores que l'octroi des encomiendas, la couronne et les milieux gouvernementaux métropolitains n'hésitaient pas à transgresser les principes qu'ils avaient eux-mêmes édictés, et dont ils demandaient la stricte observation par les vice-rois et les présidents d'audiencia.

Une partie des corregimientos était pourvue par les vice-rois, une autre par le souverain. Or, il n'était pas rare que la désignation des personnes nommées par le roi n'ait rien à voir avec la prélation. Les plaintes contre ces corregidores étaient nombreuses. On les accusait, souvent à juste titre semble-t-il, de ne rien connaître aux réalités dont ils auraient à s'occuper, de ne rechercher que leur intérêt. C'est ce que soulignait déjà en 1604 le docteur Alonso Pérez Merchán (1). Au milieu du siècle, un certain Juan Cortés Carrasco, un Extremeño installé depuis trente ans au Pérou, rejetait même la responsabilité de la ruine du royaume sur ces corregidores nommés depuis la métropole :

> "La mayor raçón que se reconoce en estos reynos de Vuestra Magestad de yr a menos cada día con conocidos destroços y pérdidas, es, Señor, sin duda, los corregidores que el Real Consejo de Vuestra Magestad probee para estas partes del Pirú, pues sin linpiarse los tales corregidores el polvo, assy que plantan el pie en tierra, benden los oficios de xusticia como son a los tenientes que ponen en diferentes partes sin hacer excepción de personas syno

(1) Lima, 8 V 1604 (A.G.I. Lima 137).

dar tales oficios al que más da por ellos, sin otro reparo que el número, sólo, dela plata (1).

Le Conseil, mis directement en cause par Juan Cortés, avait pourtant été amené à se pencher plusieurs fois sur la question. Par exemple, le 17 mai 1607, à la suite d'une lettre de la real audiencia de Lima, il s'était réuni pour étudier et représenter au souverain les inconvénients qui résultaient des nominations dans les corregimientos et les gobiernos de personnes venues de métropole. Les délibérations des conseillers sont fort révélatrices du malaise provoqué au Pérou, et sans doute aussi dans les autres régions de l'Empire.

En enlevant ces places aux descendants des conquérants disaient-ils, on suscitait "chez tous une désolation générale" dont les conséquences, même, étaient imprévisibles :

"Podría causar algún movimiento porque ay infinitos hombres valdíos en aquellas provincias respecto de aver multiplicado mucho los criollos".

D'un autre côté, les corregidores que l'on envoyait outre-mer étaient, en général, de piètre qualité :

"De ordinario, gente codiciosa y, a lo menos, tienen contra sí la presunción, pues se alexan tanto de su naturaleza y van a tierra próspera y ocasionada para granjerías".

On pouvait donc craindre qu'ils se heurtent avec les habitants du pays, et ne rendent point les services escomptés. Pour peu que leur nomination ait été le résultat de la faveur d'un haut personnage bien en cour, ils méprisaient les autorités locales, tandis que vers Madrid affluaient les solliciteurs intéressés désireux de suivre leur exemple. L'Espagne se vidait ainsi d'hommes dont elle avait grand besoin, tandis que les Indes recevaient des "oisifs peu intéressés par la paix et la tranquillité de la république".

---

(1) Piura, 20 V 1655 (A.G.I. Lima 168).

Après avoir étudié la question "avec beaucoup de soin et d'attention", les conseillers des Indes terminèrent en rappelant que la préférence accordée aux beneméritos des Indes était, somme toute à bien des égards, la meilleure solution (1).

Pour le malheur des créoles, ces sages considérations devaient rester en grande partie lettre morte, comme on l'a vu.

Ces inconséquences des bureaux madrilènes, ou du favoritisme courtisan, expliquent en partie pourquoi, lorsqu'à plusieurs reprises la couronne voulut modifier les règles de nomination dans certains emplois, et retirer aux vice-rois la possibilité de nommer à diverses charges qui désormais seraient attribuées depuis l'Espagne, les créoles réagirent avec vigueur. Malgré les craintes qu'ils pouvaient nourrir à l'encontre de l'administration vice-royale, ils préféraient encore que le centre de décision soit Lima plutôt que Madrid ou Séville. A trois reprises, le comte de Chinchón en informa la couronne et lui fit part de :

> "el notable desconsuelo de los beneméritos descendientes de descubridores conquistadores pacificadores y pobladores".

Il insista aussi sur les "inconvénients gravissimes" qui pourraient en découler (2).

Vers la fin du siècle, par une cédule du 29 février 1680, la couronne devait d'ailleurs étendre les pouvoirs des vice-rois en matière de nominations, à la suite des supplications répétées des sujets américains.

C'était surtout lors de l'attribution des encomiendas qu'il y avait des problèmes. Chaque fois que, de sa propre autorité, la couronne en donnait à des personnes habitant en Espagne et qui donc ne pouvaient se prévaloir en rien de la prélation, les créoles ressentaient ces entorses

(1) Consulta du 17 V 1607 (A.G.I. Lima 2).

(2) Lima, 10 XII 1636 (A.G.I. Lima 45). Le vice-roi affirme avoir écrit déjà par deux fois sur ce sujet, les 10 X 1630 et 30 V 1632.

à leurs droits de priorité comme des injustices, des abus de pouvoir, voire des offenses.

Dans son Tratado de confirmaciones reales, en 1630, Antonio de León Pinelo citait le cas de repartimientos attribués à des métropolitains de nombreuses années auparavant : ceux de Sigchos, Guano, Sangolqui en 1601, de Cajamarca et Cajamarquilla en 1603, des Cotaneras en 1615. Or, disait-il, malgré les années, les créoles parlaient encore de "ces exemples que les gens des Indes considèrent comme des affronts" (1)

La documentation de l'époque nous offre, d'ailleurs, bien des plaintes de créoles à cause de ces passe-droits. Ils étaient d'autant plus inadmissibles à leurs yeux, que la correspondance venue de toutes les régions de la vice-royauté insistait sur les difficultés matérielles, voire la pauvreté et l'indigence, des descendants des conquérants dont l'encomienda familiale accordée pour deux générations à leur grand-père, avait été reprise par la couronne. Or, quels en étaient les nouveaux bénéficiaires ? Des ducs et des marquis proches du roi, de très hauts fonctionnaires de métropole déjà fort bien rémunérés et couverts d'honneurs. Ils n'étaient même jamais allés en Amérique, et recevaient pourtant des rentes dont les cédules avaient bien précisé, dès l'origine, qu'elles constitueraient la récompense attendue de ceux qui avaient servi le roi dans la conquête, la pacification et la mise en valeur des nouvelles terres de l'Empire.

En 1608, D. Juan López de Galarza, de Quito, petit-fils d'un conquérant, espérait bien se voir attribuer pour deux nouvelles générations le repartimiento dont avaient joui avant lui son grand-père et son père. Il expliquait que sur son revenu (8 000 pesos par an), il pensait faire vivre ses huit frères qui, eux non plus, n'avaient pas d'autre rente.

---

(1) Antonio de León Pinelo. - Tratado de confirmaciones reales, de encomiendas, oficios i cosas que se requieren para las Indias occidentales, Madrid, 1630, Ia parte, cap. XV.

Or, D. Juan venait d'apprendre que,"par la grâce de Sa Majesté", ladite encomienda avait été donnée au duc de Cea ... (1)

En 1619, D. Nicolás de Ribera y Avalos, de Lima, se fit l'écho des récriminations des créoles de la capitale rendus furieux à l'annonce d'une cédule royale concédant au marquis de San Germán une rente de 6 000 pesos ensayados sur les revenus des encomiendas vacantes avec les intérêts rétroactifs de ladite rente pour les onze dernières années ... (2).

Qui était donc ce marquis dont les finances avaient si grand besoin d'être renflouées ? Il s'agissait de D. Juan de Mendoza, capitaine général de l'artillerie et futur président du Conseil des Indes ....

Lorsqu'en 1620, D. Diego Silva Manrique, vecino de Lima, vint crier famine auprès du vice-roi prince d'Esquilache, celui-ci expliqua qu'il ne pouvait rien lui donner. Les ordres reçus d'Espagne précisaient qu'aucune rente ne devrait être versée, ni aucune encomienda attribuée, tant que le marquis de San Germán, déjà cité, et le marquis de Cadereita - bénéficiaire d'une rente de 2 000 pesos - n'auraient pas été payés ... (3). Le marquis de Cadereita n'était autre que D. Lope Díez de Armendáriz, futur vice-roi de Nouvelle Espagne ...

D'autres exemples ? En 1669 en Nouvelle Grenade, la municipalité de Santa Fe fit le décompte de toutes les encomiendas qui avaient ainsi échappé aux beneméritos de la tierra depuis 1620. D. Juan de Borja et Da. Luisa de Guevara Manrique en avaient reçu une chacun,d'un revenu annuel de 2 000 pesos, le marquis de Quintana la Futura s'était vu attribuer un repartimiento qualifié de "considérable", sans parler d'autres, donnés à des "conseillers des Indes et à diverses personnes". Quelque temps auparavant, le fils de l'ancien président D. Diego de Egues y

---

(1) Quito, 8 XII 1608 (A.G.I. Quito 27).

(2) Cf. note 2 p. 1151.

(3) Ibid

Beaumont avait demandé lui aussi une encomienda. Il avait été exaucé, puisqu'on lui en avait attribué deux, parmi les meilleures de Nouvelle Grenade (1).

La liste était d'ailleurs loin d'être close. En 1683, la même municipalité s'insurgea à l'annonce de l'attribution de deux encomiendas de 2 000 et 1 000 ducats de rente à D. Luis Cerdeño y Monzón, conseiller des Indes et à D. Juan Carlos Bazán, fiscal de la sala de los alcaldes de Madrid. Le cabildo rappela que les repartimientos étaient les seules récompenses importantes que pouvaient espérer les gens de la colonie, "sans autre rétribution que celle de leur loyauté et de l'ardeur de leur sang". Ces décisions, contraires aux cédules royales, avaient causé en Nouvelle Grenade "une affliction universelle", et "une désolation inexprimable". Il fallait y ajouter que quarante encomiendas de la région attendaient d'être attribuées, certaines depuis fort longtemps. Autant de familles méritantes étaient ainsi privées de ce qui aurait dû leur revenir et de rentes qui, en attendant, partaient vers les caisses royales ... (2). Cette dernière remarque revenait à accuser le monarque de préférer ses propres intérêts à ceux des sujets américains.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que les difficultés financières toujours plus angoissantes de la couronne étaient entrées en conflit avec le principe de la prélation des créoles. On l'avait bien vu, par exemple, lorsque les charges municipales, en particulier celles de regidores jusque-là électives, étaient devenues vénales, pour combler les déficits chroniques de la monarchie, et l'aider à faire face à ses échéances européennes.

---

(1) Santa Fe, 7 IX 1669 (A.G.I. Santa Fe 61).

(2) Santa Fe, 26 VIII 1683 (ibid.)

Cette décision avait causé un vif mécontentement chez les descendants des conquérants qui, jusque-là, les avaient occupées. Ainsi, au Chili, en 1613, la municipalité de Santiago s'était insurgée contre la vente récente de 6 regimientos et de l'alferazgo "aux plus offrants", c'est-à-dire : "aux gens les plus humbles et les plus bas de la ville", qui avaient dépensé 11 700 ducats de Castille en la circonstance. Les descendants des conquérants, eux, étaient trop pauvres pour s'être portés acquéreurs car : "ils avaient consumé leur patrimoine et versé leur sang au service du roi, et beaucoup d'entre eux y avaient même laissé la vie". Une vieille cédule de 1574 avait bien précisé que ces places devraient revenir aux beneméritos de la tierra et à leurs héritiers, mais le nouveau texte ordonnant la mise en vente n'en avait pas tenu compte (1).

Quelques années plus tard, le conseil municipal de Concepcion eut une réaction identique, lorsque la couronne décida la vénalité de 4 regimientos et de l'alferazgo de la cité. Des "personnes sans mérite" purent les payer. Au contraire, ceux qui "maintes fois avaient participé à la défense du pays n'avaient pu les acheter et s'étaient vu priver de l'honneur de semblables offices". (2)

Ce problème devait d'ailleurs tourmenter encore longtemps les édiles du Chili. Lorsqu'au milieu du siècle l'audiencia de Santiago reçut l'ordre de mettre en vente de nouveau un certain nombre de charges municipales, elle le fit, et suscita aussitôt des plaintes du même ordre. Toutefois, le cabildo réussit ce qu'il s'était proposé, mais en vain, en 1613. Il racheta certains offices concernés qui redevinrent ainsi

---

(1) Santiago, 1613 (A.G.I. Chile 27). Par mesure de rétorsion, le cabildo menaça de ne pas se dessaisir de la bannière de la ville qui devait être remise au nouvel alférez.

(2) Cf. une Información desta ciudad [Concepcion] y sus necessidades, 1622, et des capítulos du cabildo de 1624 (A.G.I. Chile 28).

électifs (1).

E - LES ATTEINTES A LA PRELATION (III) : LE CLERGE SECULIER.

Nous avons vu que le principe de la prélation était, en fait, d'origine ecclésiastique, et avait concerné d'abord les chapitres épiscopaux. Il n'est donc pas étonnant que les créoles aient été d'une vigilance particulière en ce domaine.

Souvent, d'ailleurs, dans les dossiers qu'ils établissaient en vue d'une place de chanoine, de chantre, d'archidiacre ou de doyen, les Hispano-américains ne se faisaient pas faute de rappeler les exigences de la prélation pour appuyer leur requête.

Ainsi, en 1601, le docteur Carlos Marcelo Corne se porta candidat à un bénéfice vacant à la cathédrale de Lima. Dans sa lettre au roi, il précisa bien qu'il était : "hijo desta tierra y arzobispado", mais oublia d'ajouter que son père était français, et avait eu des ennuis avec l'Inquisition. Un autre postulant s'était porté sur les rangs, Il était certes lui aussi un créole (hijo desta tierra), mais d'un autre diocèse, ce qui lui ôtait toute priorité d'après les principes de la prélation, comme ne manquait pas de l'indiquer avec insistance le futur évêque de Trujillo (2).

En 1616, Pedro de Ortega Sotomayor postula une prébende à Lima. Avant de soumettre à l'examen du roi tous ses titres, il écrivit :

---

(1) Cf. une lettre de la real audiencia, Santiago 20 VII 1648, et du cabildo de la ville, 1650 (A.G.I. Chile 27). Cf. aussi une lettre du conseil municipal de Santiago en date du 24 X 1666, où cette question était encore soulevée. N'ayant pu s'opposer à la mise en vente de certaines charges, il demanda, à titre de compensation, la reconnaissance de plusieurs privilèges afin que "donde falta la comodidad del dinero con que suelen premiar los beneméritos, aga compensación el honor" (ibid.).

(2) Lima, 25 IV 1601 (A.G.I. Charcas 45).

"Pretendo recebir merced en ella de Vuestra Magestad, assí por ser hijo de esta tierra, como por aver trabajo en ella ..."

Ensuite, il fit remarquer que les autres postulants (opositores) étaient, l'un, un ancien Jésuite né en Espagne, l'autre un métis issu d'une union illégitime (1).

En 1643, le docteur don Sancho Pardo de Cárdenas se plaignit de n'avoir pas été retenu par l'archevêque de Lima et le chapitre pour une prébende de la cathédrale. Le candidat placé en tête était un péninsulaire "chose dont on aurait dû tenir grand compte, même si ses mérites étaient supérieurs". Le second était le descendant d'un Français et le troisième le fils d'un chacarero génois. Don Sancho avait considéré ce choix comme un affront personnel, et le non respect de la prélation avait causé, selon lui, une vive émotion dans la capitale (2).

Des exemples de la sorte sont légion. Nous terminerons sur celui, très révélateur aussi, du docteur D. Juan Bautista de Aguilar qui désirait être nommé chanoine à Lima ou à La Plata :

"Mediante la promesa que Vuestra Magestad por sus reales cédulas haze a los hijos deste reyno que, aplicados a la virtud, estudian y siguen sciencia, y atendiendo al premio que se puede dar, me ausenté desta villa/.../Supplico a Vuestra Magestad que atendiendo a las promesas de las reales cédulas Referidas, servicios de mi padre, letras, servicios y méritos míos, y por quanto se animaron los hijos de los vassallos que avitan este Reyno a la virtud y estudio posponiendo qualquier gran travajo a merecer que Vuestra Magestad les haga merced, me haga merced ocupándome en una dignidad o canongía de las ciudades de Lima o La Platta (3).

Pouvait-on être plus clair sur la question de la prélation et mettre mieux la couronne devant ses responsabilités ?

---

(1) Lima, 16 V 1616 (A.G.I. Lima 146).

(2) Lima, 1643 (A.G.I. Lima 332).

(3) Potosi, 1 II 1618 (A.G.I. Charcas 51).

Les municipalités y veillaient également avec grand soin. Ainsi, en 1583, les conseillers de Lima demandèrent, à propos de la nouvelle université de la ville, que :

> ... las dignidades y prevendas, oficios y beneficios eclesiásticos se provean en los hijos de la dicha universidad y en los naturales y nacidos y que en ella nacieren y en los hijos de los que en estos Reinos an servido a su Magestad en la pacificación y población dellas, prefiriéndolos a los estranjeros (1).

Si, en 1595, Juan Sanz Hurtado, procureur général de Nouvelle Grenade, appuyait avec vigueur l'idée de créer une université à Bogota, c'était - disait-il - parce que les fils patrimoniaux de l'archevêché pourraient ainsi étudier avec plus de facilité, sans être obligés d'aller à Lima. Par voie de conséquence il leur serait plus aisé de postuler les prébendes de leur cathédrale pour lesquelles ils étaient prioritaires (2).

Néanmoins, même dans le clergé séculier, la prélation était souvent mise à mal.

Tantôt, c'était le roi qui, passant outre et oubliant les usages, nommait des "étrangers" dans les prébendes américaines.

En 1626, plusieurs chanoines de Cartagena (hijos de vecinos, conquistadores y pobladores de esta ciudad /.../españoles de nación desde la quarta edad) chargèrent leur municipalité de faire savoir au Conseil des Indes leur indignation, car :

---

(1) Instrucción desta ciudad de los Reyes para que conforme a ella se suplique a Su Magestad haga las mercedes suiguientes ... 1583 (A.G.I. Lima 108). Sur ce même sujet, cf. une lettre du cabildo de Lima en date du 18 II 1583 (A.G.I. Lima 127).

(2) Réponse à une R.C. du 27 IX 1595 (A.G.I. Santa Fe 96).

"... se a visto de algunos años a esta parte benir Probeydos por dignidades a esta catedral portugueces e hijos de portugueces y estraños, sin que ayan llegado a merescer los hixos de ella alguna de las dichas prebendas". (1)

A la fin du XVIIe siècle, le gouverneur de Popayan se fit l'écho des plaintes des habitants de la ville parce que les chanoines de la cathédrale étaient des forasteros qui, du fait de la "minceur de la rente", ne mettaient guère de coeur à bien remplir leurs fonctions. Le gouverneur ajoutait que: "la cathédrale serait bien mieux desservie si les prébendés étaient des fils patrimoniaux puisqu'il en est de fort méritants dans le diocèse" (2).

Citons aussi le cas d'un prêtre espagnol, Luis Mateu Sanz, arrivé en 1688 à Quito muni de documents officiels signés du roi et le présentant pour une prébende de la cathédrale. Au vu de ces papiers, l'évêque lui avait donné la collation épiscopale. Tout s'était fait au mépris des principes de la prélation, et avait aussitôt soulevé un tollé parmi les prêtres quiténiens. Le docteur D. Antonio González de Vega s'était fait leur porte-parole, pour souligner que la décision du prélat avait été prise dans la hâte et contre toute justice (atropelladamente), puisqu'il avait donné un bénéfice de la cathédrale à un étranger (un estranjero /.../ sin ser benemérito de esta provincia).

D. Antonio se faisait l'écho des ecclésiastiques de la ville qualifiés de "fils patrimoniaux descendant des conquérants qui avaient gagné les Indes". La nomination de Luis Mateu Sanz avait été fort regrettée (muy sensible) par les créoles dont la situation matérielle était dans bien des cas fort délicate.

"los patrimoniales y beneméritos /.../ desnudos y hambrientos le están mirando gozar y triunfar de los sudores y travajos ajenos" (3)

(1) Juillet 1626 (A.G.I. Santa Fe 63).
(2) Popayan 4 IV 1690 (A.G.I. Quito 16)
(3) Quito, 18 XI 1688 (A.G.I. Quito 5).

La couronne n'était pas la seule responsable d'abus de ce genre. Si les vice-rois essayaient de placer leurs parents et leurs amis, il arrivait que les évêques ou les archevêques veuillent en faire autant avec les charges sur lesquelles ils avaient la haute main.

En 1651, le licencié D. Juan de Bustamante y Loyola dénonça l'archevêque de Lima, D. Pedro de Villagómez, qui, quatre années auparavant, avait fait venir d'Espagne un de ses neveux. Dès son arrivée de métropole, le prélat avait entrepris de le combler :

"... sin más méritos de ser su sobrino, quitó a los hijos de la tierra beneméritos letrados y antiguos en servir en doctrinas de indios, les quitó el oponerse al curato de la parrochia de Santa Ana desta ciudad, porque se publicó le quería para este su sobrino ..."

Pour parvenir à ses fins , l'archevêque avait mis sur pied un concours fictif avec, pour la forme, deux autres postulants. Le jury ne s'était même pas enquis, et pour cause, de savoir si le parent du prélat savait le quéchua comme le voulait le règlement. Par la suite, D. Juan de Villagómez avait aussi donné à son neveu l'inspection des paroisses de Lima, et celle des fondations de messes. Au total, cela lui faisait une rente annuelle de quelque 8 000 pesos.

Le signataire de la lettre terminait en affirmant au souverain que ce n'était point là le seul abus de l'archevêque en ce domaine. Les fils patrimoniaux en étaient réduits à penser qu'il aurait fallu établir une alternance entre eux et la famille du prélat :

"Los hombres doctos y de virtud ben lo que passa, no se atreven a oponer a estos curatos de españoles de Lima porque siempre es cierto pondrá el arçobispo en primer lugar a los de su cassa/.../ pudiera aver alternativa, mas todo lo quiere para los de su cassa, assí deudos como criados ... (1).

Quelques années plus tard, l'évêque du Cuzco, D. Manuel de Mollinedo y Angulo, celui-là même qui, en 1678, avait dû faire face

---

(1) Lima, 16 IX 1651 (A.G.I. Lima 168).

à la sédition des Franciscains, se trouva aux prises avec l'écolâtre, deux chanoines et le trésorier de sa cathédrale. Un des principaux reproches qu'ils lui faisaient, était d'avoir fait venir d'Espagne ses neveux, au nombre de cinq, et de leur avoir donné des postes qui auraient dû aller à des gens du pays. L'un des neveux, don Andrés, avait d'abord été nommé gouverneur de l'évêché en attendant l'arrivée de D. M. de Mollinedo, puis visiteur. Un autre, don Tomás, avait haute main sur les fonds de la Santa Cruzada. Un troisième, don Lucas, était administrador y contador de la mesa capitular. Il s'agissait de trois places fort bien rémunérées ... (1).

Au même moment, l'archevêque de La Plata, D. Bartolomé González de Poveda, procédait lui aussi à des nominations dont les créoles avaient à se plaindre.

Le roi lui écrivit, le 26 octobre 1680, pour lui dire qu'il venait d'être informé que son neveu, Bartolomé Marín de Poveda, avait été nommé curé de la plus grande église de Potosi, poste fort envié on l'imagine, puisqu'il rapportait 5.000 pesos par an. Soixante candidats s'étaient présentés à l'oposición, mais ils s'étaient retirés lorsqu'ils avaient su l'intention du prélat qui, bien entendu, poussait son neveu. En fin de compte, deux postulants s'étaient maintenus, pour la forme, puisqu'il fallait, en principe, au moins trois candidats. Le souverain profita de l'occasion pour rappeler le droit de prélation des descendants des conquérants (2).

Dix ans plus tard, le même scénario se reproduisit. Dès que la canongía magistral de La Plata avait été vacante, l'archevêque avait fait courir le bruit qu'elle était pour son autre neveu, D. Joaquín de Poveda. Malgré cette précaution, des candidats créoles de grande

---

(1) Sur cette question, cf. une abondante documentation in A.G.I. Lima 342.

(2) A.G.I. Charcas 416, lib. 6, f. 275_v-276_v. La plainte émanait, sans doute, de Diego Ventura de Echevarría, 15 IV 1679 (A.G.I. Charcas 60).

valeur s'étaient présentés, ce qui avait provoqué "l'indignation" du prélat. Par toute une série d'irrégularités, il avait réussi à éliminer les deux opositores les plus dangereux, D. Francisco Hidalgo de Paredes y Espinosa, de La Plata, et D. Gaspar de Quiñones, de Cochabamba.

D. Diego Cristóbal Messía qui donnait tous ces détails, tenait à faire savoir au souverain le courroux des gens du pays. Il était d'autant plus grand que D. Bartolomé González de Poveda s'était déjà signalé à propos de la cure de Potosi dont on a parlé, et qu'un autre de ses parents s'était vu charger de la sacristie de la cathédrale. (1)

A la fin du siècle, ce prélat décidemment obstiné et insatiable réussit à faire nommer son neveu D. Joaquín, à la canongía penitenciaria, selon un scénario bien au point. Cette fois encore, les autres concurrents étaient des créoles et leurs plaintes furent vives (2).

---

(1) 3 XI 1689 (A.G.I. Charcas 6). Le roi et ses conseillers débattirent plusieurs fois de cette affaire. Cf. une R.C. du 14 II 1691 (A.G.I. Charcas 417, lib. 7, f. 78_r-79_v), et des consultas des 29 IV 1692 et 23 VIII 1694 (A.G.I. Charcas 8 et 6).

(2) Diego Fernández Gallardo, La Plata, 20 III et 24 IV 1697 (A.G.I. Charcas 154). Signalons que le prélat avait aussi nommé son neveu chapelain d'honneur ... (A.G.I. Charcas 417, lib. 7 f. 230_v-232_r). Les réactions du clergé local se comprennent d'autant mieux, que d'après un Informe general que haze el arzobispo de la Plata ... 30 VIII 1690, l'archevêché comptait 95 prêtres créoles (dont 78 nés dans l'archidiocèse), et seulement 6 Espagnols, dont les 3 neveux de l'archevêque. L'origine de 15 autres prêtres n'était pas précisée. (A.G.I. Charcas 136).

F - LA PRELATION SELON LES CREOLES.

Jusqu'à présent, nous avons étudié comment les créoles réagissaient aux multiples atteintes dont la prélation était victime dans les domaines les plus divers. Pour significatives qu'elles aient pu être, les réponses des Hispano-américains étaient la plupart du temps ponctuelles par la force des choses.

A côté de ces réactions le plus souvent épidermiques et concernant des cas particuliers, il est bien vite apparu au XVIIe siècle une véritable littérature juridique et politique sur la question. Son analyse s'impose dans la mesure où, à travers elle, s'exprime de façon raisonnée,donc structurée et cohérente, avec un arsenal complexe de justifications, l'idée que les créoles de la vice-royauté se faisaient du principe de la prélation ainsi que l'importance de tout premier ordre qu'ils y attachaient.

Ce qui frappe d'abord dans tous ces traités, c'est, dès leur dédicace ou leur exposé des motifs, une certaine tonalité et l'expression d'un malaise profond fait à la fois d'un sentiment d'injustice et de la constatation d'une grande impuissance face aux abus.

Ainsi, le docteur D. Luis de Betancurt y Figueroa dont le livre avait pour objet la défense de la prélation dans le clergé séculier affirmait d'entrée avoir rédigé une oeuvre :

"... embuelto en sus fundamentos el desconsuelo de todas las Iglesias".

Un peu plus loin, sur un ton beaucoup plus agressif, il reprenait une épître dédicatoire où Gaspar de Villarroel avait peint au roi les sentiments de ses compatriotes devant le non-respect de la prélation :

"En tiempos anteriores morían las esperanças de los criollos a manos de la imposibilidad de sus ascensos i traían aquellos sentimientos

que la antigua plebe Romana después que se le concedió criar tribunos de corte con potestad consular que, siendo en su favor la lei i en contrario la excusión, dezían que holgaran (como refiere Tito Livo) verla ya abrazada porque ¿ para qué era lei, que declarava lícito para hazerse lo que nunca se havía de hazer ? (1).

La formule "en tiempos anteriores morían les esperanças de los criollos ... n'était, d'ailleurs, qu'une clause de style puisque toute l'oeuvre de D. Luis de Betancurt avait pour but de démontrer que, malgré les lois et les règlements, les injustices continuaient comme par le passé ...

Juan Ortiz de Cervantes, lui, écrivait à propos des places données par le souverain :

"Los nacidos allá apenas gozan de ellas y con no poca pena, aunque lo que los virreyes y governadores dan allá no les cabe parte mínima, desconsuelo general de todos contra lo mandado y contra las razones apretadas de estas consideraciones ..."

Ayant rappelé les qualités de ses compatriotes, les indianos, il ajoutait :

"Por sólo olvido no están premiados y no por falta de ellos, qué por sólo ello, sin hacer caso del odio o embidia que algunos tienen en querer desdorar, antigua costumbre entre hombres, decir bien de la patria y mal de la agena, pues no ha habido Nación aunque sean de españoles de quien no digan algo de mal ...". (2)

Sur un ton beaucoup plus solennel, Pedro de Bolívar y de la Redonda s'adressait dans sa dédicace au comte de Peñaranda pour lui dépeindre le sort lamentable de ses compatriotes - qu'il ne qualifie jamais de créoles mais d'españoles - :

---

(1) Luis de Betancurt y Figueroa. - Derecho de las Iglesias metropolitanas i catedrales de las Indias sobre que sus prelacías sean proveidas en los capitulares dellas i naturales de sus Provincias ; Madrid, 1637, f. 32v. D. Luis se présentait comme "procureur général des cathédrales des Indes".

(2) Juan Ortiz de Cervantes. - Información en favor del derecho que tienen los nacidos en las Indias en ser preferidos en las Prelacías, dignidades, canongías y otros beneficios eclesiásticos y oficios seculares, la presenta a Su Magestad el licenciado ... (B.P.R. Misc. de Ayala, t. XXVI, f. 211-229) f. 225_r.

"... padecen los beneméritos, por retirados, el olvido".

Paraphrasant l'Ecclésiaste, il affirmait que cet oubli équivalait pour eux à la mort d'où le comte, par ses interventions, pourrait les tirer :

"Les sucede lo que a los grandes ingenios que viven (mejor diré mueren) sin ser conocidos/.../ Vuestra Excelencia/.../no permitirá que los que en las Indias nacen, estudian y sirven, no gozen de los puestos de ellas y que muchos, sin premios los que los merecen y quales pámpanos de fértiles parras yacen postrados sin dar fruto por falta de arrimo, queden por no tenerle, sin mostrar el de sus trabajos y estudios los que desvelados se entregaron a ellos". (1)

Nous citerons enfin le Discours d'Alonso de Solórzano y Velasco. Il partait, lui, de l'idée de l'amour de la patrie et des devoirs qu'elle avait envers ses fils :

"Cariñoso con impulsos del alma afectuosos solicita el hijo alagos de la Madre su Patria".

Ayant rappelé à ce propos ce qu'avaient écrit Virgile, Homère, Ovide, Euripide, Horace, Sénèque et bien d'autres, il ajoutait :

"Pero qué mucho si la patria es donde nacemos, confesando con llantos nuestras desdichas y nos recibe desnudos por más que la virtud y nobleza que tan lucidamente compiten (mejor diré) que tan sin competencia viven, solicitan nuestro abrigo que atrasa tal vez prohijarse hijos en su Patria. Platón, por aver estimado más aver nacido atheniense que Thebano, se procuró menos crédito entre los philósophos por averlos tenido eminentes Thebas, como si la menor patria y más corte albergue no procrease grandes varones y los mayores y más ilustres, humildes".

Rémus n'avait-il pas été élevé dans les bois par une louve, Rome n'avait-elle pas été à ses débuts une cabane de berger, Numa Pompilius et Septime Sévère n'étaient-ils pas parvenus aux honneurs suprêmes malgré l'humilité de leur lieu de naissance ? (2).

---

(1) Pedro de Bolívar y de la Redonda. - Memorial ... op. cit., p. 1.

(2) Alonso de Solórzano y Velasco. - Discurso legal e información en derecho en favor de los nacidos en el Reino del Perú y conveniencias para que en él, sin el óbice de haber nacido allí puedan obtener plazas de oidor y demás que les están prohibidas (B.P.R. Misc. de Ayala, t. XXXV, f. 27-58, f. 28).

Plus loin, Alonso de Solórzano y Velasco revenait sur ce thème de l'amour de la patrie qui, disait-il, avait "soutenu sa plume" :

> "El amor de mi Patria alentó mi pluma para que en defensa de sus hijos con sólida verdad fundase sus merecimientos que ellos son ponderación digna de sus alabanzas y elogios (sin hypérbole de la que merecen) y si mis discursos pareciesen ociosos a los oydos del Príncipe para mudar sus decretos, me aseguro no los ofenderán tan jurídicos fundamentos ...". (1)

Malgré son apparente simplicité, le principe de la prélation posait un certain nombre de problèmes. Dans son Tratado de confirmaciones reales, Antonio de León Pinelo essayait de la définir avec le plus de précision possible. En effet, en connaisseur accompli de toute la législation américaine, il remarquait que, dès les origines, une ambiguïté s'était glissée. Dans les cédules et les textes réglementaires, la couronne ordonnait de récompenser tantôt selon l'ancienneté des services rendus, tantôt d'après leur importance, d'autres fois enfin, en fonction de la qualité des personnes concernées.

Le critère d'ancienneté lui-même devait être nuancé. En effet, en Amérique, il était lié à un contexte historique différent selon les lieux et les époques. En conséquence, à ancienneté égale, l'ordre de préférence devait être le suivant : 1°- les descubridores y conquistadores, 2°- les descubridores, 3°- les conquistadores, 4°- les pacificadores, enfin 5°- tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, avaient participé par la suite à la défense et à la mise en valeur de la colonie (los moradores que en ella están ya naturalizados).

Afin de préciser les domaines d'application de la prélation, A. de León Pinelo différenciait deux sortes de récompenses et trois sortes de biens.

---

(1) Ibid. § IX dont le titre est Rendido obsequio a su Patria Lima a quien pide perdón de lo inculto y breve de sus elogios.

Pour le premier type de récompense : "on considère d'abord les services rendus et ensuite,ou secondairement,l'industrie et la qualité des personnes". Dans cette catégorie se trouvaient les encomiendas, les pensions et les gratifications,et c'était pour elles que devait jouer en priorité le critère d'ancienneté.

Les autres récompenses "au contraire, tiennent compte d'abord des personnes et ensuite des services". Il s'agissait des offices et des charges de la république que l'on pourvoyait eu égard, avant toute autre chose, à la qualité des bénéficiaires.

Ces considérations étaient complétées dans le traité d'A. de León Pinelo par un autre distinguo lié,celui-là,à la nature des biens d'un pays. Ils étaient de trois sortes:

Les biens de nature :

> "Bienes comunes de su naturaleza ordenados para los que como parte de la República la componen, forman i sustẽtan, que son sus vezinos i domiciliarios : tales se reputan los montes, aguas, pastos i otras cosas i servidumbres semejãtes en cuya distribución se comete aceptaciõ de personas i ay obligación de restituir lo que se reparte mal".

Les biens coutumiers :

> "Otros bienes ay comunes que no por naturaleza sino por costumbre, se suelẽ distribuir de la misma suerte,i estos son los premios que por sí solos se apetecẽ i se dan sin más atención que premiar servicios hechos a la República i en ellos se deve guardar la igualdad proporcional".

Enfin les biens indifférents :

> ; "Otros bienes ay que aunque comunes son indiferẽtes,i se dan a propios i a estraños porque se reputan por comunes no de la República particular donde estã sino de la universal a quien tienẽ ordẽ y respeto". (1)

Au terme de cette démonstration, A. de León Pinelo avait donc défini,d'une part,les bénéficiaires de la prélation, de l'autre,les

---

(1) Antonio de León Pinelo. - Tratado de confirmaciones reales ... op. cit., cap. XIV et XV.

domaines où il entendait la voir s'exercer.

Ensuite, venaient de longues considérations sur l'histoire internationale du droit. Elles prouvaient que la prélation, de tout temps, avait été reconnue. L'érudition des doctes créoles en la matière ne connaissait pas de bornes.

Après de minutieuses recherches, ils démontraient que la priorité des fils patrimoniaux était un principe reconnu par les droits canonique, civil, royal et municipal dans la plupart des pays européens. Pour ce faire, D. Ortiz de Cervantes, D. Luis de Betancurt et D. Pedro de Bolívar citaient successivement la Bible, Platon, Caton, les Evangiles, les pères de l'Eglise, les papes, les conciles, les empereurs du saint empire romain germanique, les siete partidas de Castille, sans parler des législations française, vénitienne, napolitaine, piémontaise, de celles, plus anciennes, d'Athènes, Sparte, Carthage, et même "des régions les plus barbares", toutes d'accord sur ce point (a una voz) (1).

Comme l'écrivaient ces trois auteurs, une pareille unanimité venait du fait qu'il s'agissait d'un des fondements du droit naturel, ou droit des gens, qui lui-même n'était que le reflet du droit divin. Attenter à la prélation des créoles revenait donc à commettre un crime contre les principes les plus sacrés, et même à pécher contre Dieu. Les pontifes eux-mêmes n'étaient que les "majordomes" de la maison de Dieu, les rois "les dispensateurs ou les administrateurs" de biens mis à leur disposition par le Seigneur. Soumis aux exigences de la justice distributive, ils n'étaient donc pas libres de ne pas respecter la prélation, et leur volonté était limitée de façon impérative en la matière, comme le soulignait Juan Ortiz de Cervantes. (2)

L'héritage des mérites passés des parents et des ancêtres, si important dans le cadre de la prélation des créoles, relevait lui aussi

(1) D. Luis de Betancurt y Figueroa. - Derecho ... op. cit., f. 3_r-6_r et Pedro de Bolívar y de la Redonda. - Memorial ... op. cit., p. 18-31.

(2) Juan Ortiz de Cervantes. - Información ... op. cit., f. 216_v.

des droits divin et naturel. Dieu et le reflet de sa pensée sur terre, la nature, avaient établi que le père subvenait aux besoins du fils, et que, plus tard, c'était au tour du fils de le faire vivre, d'où la nécessité naturelle de la transmission des moyens d'existence. Les emplois, les honneurs et les gratifications étant des biens comme les autres, ils n'échappaient donc pas à ce principe (1).

Après avoir, en quelque sorte, défini la prélation sur le plan du droit et mis devant leurs responsabilités ceux qui lui portaient atteinte, quels qu'ils soient, les créoles consacraient de longues pages à montrer ses avantages qui étaient autant de justifications supplémentaires. La première, et peut-être la principale aux yeux des Hispano-américains, était l'attachement que les "naturels" éprouvent pour leur patrie, et qui les conduit à oeuvrer au mieux de ses intérêts :

> "La fe de la Patria y vínculo natural afianza al que lo es el bien obrar /.../ serán más aptos para la conservación de la República por el mayor amor que tienen a la tierra y patria donde nacieron, lo qual no corre en los estraños que como piensan no han de perseverar en las Indias, sólo tratan de paso"(2).

A contrario, les étrangers nommés dans un pays ne peuvent se consacrer à lui avec le même dévouement filial, et cet attachement que dicte la nature :

> "El amor de la Patria es natural, el de la nueva tierra civil /.../ i parece que no pueden los que van de España vencerse a sí en las Indias, venciéndolos el amor que tienen a los lugares donde nacieron i se criaron"(3).

---

(1) Ibid. f. 223_{r-v}.

(2) A. de Solórzano y Velasco. - Discurso legal ... op. cit., f. 37_v et 48_v.

(3) Luis de Betancurt y Figueroa. - Derecho ... op. cit., f. 46_v.

D. Pedro de Bolívar l'exprimait sous une forme que n'auraient pas désavouée les fabulistes :

"Los que nacen en las Indias las aman como a sus Patrias y es cierto que exceden en el amor que las tienen a los de acá /.../ que como las aves que se remontan con su vuelo se hallan sin sus pobres y desseados nidos adonde presurosas se retiran, las fieras que vagas passean largamente los floridos y amenos cãpos, después de satisfechas buelven prestas a sus ásperas y espinosas cuevas, y con diligẽcia cuydadosa buscan las hoyas en que se criaron los pezes que deleytándose nadaron los anchurosos mares, assí también los hombres desean bolver, y lo consiguen, al lugar donde tuvieron su primera cuna, que, como a propria patria, se ama más que a la agena"(1).

A cette argumentation sans doute fort émouvante, certains répondaient, en Espagne, en faisant remarquer qu'il y avait néanmoins le danger de voir les gens du pays manquer d'impartialité dans leurs fonctions, et succomber aux sollicitations de leurs parents ou à leurs vieilles inimitiés. Alonso de Solórzano y Velasco répondait à cette critique avec la dernière énergie. Il montrait qu'en réalité, derrière cette prétendue crainte, se cachaient de noirs calculs :

"Solicitar los naturales en la suya [leur patrie] los magisterios, el ofrecer sus hombros al grave peso de la judicatura por la salud de la Patria, por la incolumidad de su República, dignos son de alabanza, no de desdén y desprecio. Profundamente lo ponderó Cicerón : ¡O achaque envejecido de la naturaleza que a vista de la pureza no faltan colores a la emulación! Sucede lo que a la ave toda vestida de plumage blanco (armiño alado) que buela a la suspensa región del ayre y a los visos del sol parece que mil colores le acentúan la pluma. Apenas pretende el criollo ascender con las alas que le dan sus méritos quando buscando cabos aunque a vista del sol, les pretenden quebrar las alas porque no suban con ellos a la región alta del puesto de su patria, en que siendo la mayor maestra de las cosas la experiencia, si se registran las residencias en todos géneros de puestos que han tenido, se hallarán llenos de honores, libres de cohechos, recomendados por oficios y para todo nada ambiciosos". (2)

---

(1) Pedro Bolívar y de la Redonda. - Memorial ... op. cit., p. 4 et 53.

(2) Alonso de Solórzano y Velasco. - Discurso legal ... op. cit., f. 38r.

Plus loin, A. de Solórzano y Velasco précisait pourquoi les gens du pays ne pouvaient mal user de leur pouvoir :

"La diferencia de temores que hay filial, servil y mundano /.../ esto siempre retraerá a los naturales de hacer acción indevida en su tierra y patria porque no se les estrague la autoridad, que tal vez la opinión sirve de espejo para mirar la imagen que representan y se procede con mayor tiento y más viva atención quando hace competencia la emulación". (1)

L'amour de la patrie n'était donc, en fait, qu'un aspect, sans doute fondamental, d'un ensemble de qualités qui rendaient les créoles de beaucoup les plus utiles dans les postes de leur pays, donc plus dignes de les occuper. Comme le faisait remarquer J. Ortiz de Cervantes, la dignité en ce domaine se confondait avec l'utilité.

D'abord, les gens du pays connaissaient les langues indigènes. De ce fait, ils pouvaient mieux que quiconque assumer l'évangélisation des Indiens qui, en dernier ressort, était la seule raison officielle de la présence espagnole en Amérique :

"Estos ministros suficientes y expertos que se requierẽ son los Españoles que nacen y se crían en las Indias en cuya diversidad de lenguas que hablan sus propios naturales se hallan muy versados, unos porque desde niños en su primer alimento de la leche de las amas las percibieron, otros porque con la comunicación las aprendieron, y como esta inteligencia de lenguas sea la que haze idoneos a los que han de ocuparse en el ministerio de la reducción y enseñança de los Indios /.../ vienen a ser los de las Indias los que cumplen con la obligaciõ de Vuestra Magestad y los que más le sirven en este ministerio". (2)

Ensuite, de toute façon, il ne faisait aucun doute que les créoles étaient plus efficients, car ils étaient :

---

(1) Ibid. f. 49r.

(2) Pedro de Bolívar y de la Redonda. - Memorial ... op. cit., f. 2.

"... más despiertos en los estatutos, costumbres, estilo y leyes municipales de las tierras y lugares donde nacieron (1).

J. Ortiz de Cervantes affirmait lui :

"Los letrados de allá serán preferidos porque tienen más ciencia de las ordenanzas y leyes municipales para la judicatura pues la ciencia ha de ser con experiencia en los jueces (2).

Pour toutes ces raisons, J. Ortiz de Cervantes faisait d'ailleurs de l'origine géographique (la naturaleza) le critère fondamental lorsqu'il s'agissait d'attribuer un emploi civil ou ecclésiastique :

"Es tan escelente en sí la calidad de la naturaleza en sugeto bueno y digno que ella en sí excede y sobrepuja por ser miembro de aquella República cuyos son los oficios /.../ más importan las calidades dichas de naturaleza que aquella más bondad o dignidad siendo estraño, que esta estrañeza considerada para ese tal oficio le quita el valor y rebaja para que la calidad de naturaleza suba y sobrepuje y supla aquel más aumento". (3)

Connaissant aussi les critiques faites aux créoles par les préjugés antiaméricains, les auteurs de traitésne manquaient pas de souligner que, de toute façon, les qualités et les capacités intrinsèques des créoles étaient telles que rien ne s'opposait à leur nomination. De la sorte, ils combattaient tous les textes dont nous avons rendu compte dans la IIIème partie, et qui raillaient les aptitudes des Hispano-américains :

"Entre las justas causas de desconsuelo que, con el debido respeto, pueden los nacidos en las Indias representar, es una la que en este argumẽto se puede fundar, de pensar algunos en España que en aquellos Reinos i en sus Iglesias (por no salir de la materia) no ai personas beneméritas así por letras como por virtud, méritos

---

(1) A. de Solórzano y Velasco. - Discurso legal ... op. cit., f. 49_r.

(2) Juan Ortiz de Cervantes. - Información ... op. cit., f. 222_r.

(3) Ibid. f. 220_r.

y calidad, para obetener las mayores prelacías que en ellas se proveen. Es esta una proposición que, por aver sido en algún tiempo verdadera, quieren que lo sea aora siempre ; pero como el Derecho enseña con distinguir los tiempos se concuerdan fácilmente estas opiniones ...". (1)

Trente ans plus tard, D. Pedro de Bolívar faisait,lui,un exposé détaillé et théorique des excellents effets du climat et de la géographie du Pérou sur les créoles, après quoi il concluait :

"No han faltado algunos que, con dañado ánimo,ayan procurado çaherirlos [les Espagnols des Indes] , como dize el doctor Solórzano, atribuyéndoles defectos que quiçá conocen en sí /.../ quieren que padezcan los de las Indias los defectos que se avrán reconocido en algunos pocos de aquellas partes a cuyo suelo y ciudades no se deben atribuir los vicios de los particulares como escrivió Séneca /.../ Ay algunos tan fácilmente atrevidos o maldeciẽtes que, por conocer en algunos no ajustadas las costumbres, quieren, llevados de su propia temeridad y enojo,manchar toda una nación". (2)

Tous les préjugés étant balayés, la conclusion était qu'il fallait,à plus forte raison,préférer les créoles :

"Y más quando se reconoce y muchos desapasionados confiessan que en lo general son de agudos y lucidos ingenios, excelentes capacidades, prudentes juizios y loables procederes, en que corresponden al buen origen que tiene de este Reyno cuyo cielo y suelo ha producido y produce fortíssimos y valerosíssimos soldados, prudẽtíssimos y expertíssimos caudillos, eloqüentíssimos oradores, excelentíssimos poetas, muy enteros desapasionados y justicieros juezes y muy esclarecidos en todo principio". (3)

La prélation permettrait à ces belles qualités de s'exprimer,mais aussi de se développer. Faute de récompenses, les créoles risquaient de se décourager. Condamnés à l'oubli,et certains de rester dans l'obscurité, ils se détoumeraient des études. Les Anciens, déjà, n'avaient-ils pas

(1) Luis de Betancurt y Figueroa. - Derecho ... op. cit.,f. 22_r.

(2) Pedro de Bolívar y de la Redonda. - Memorial ... op. cit.,p. 7.

(3) Ibid. p. 9.

fait remarquer que la récompense de la vertu avait une puissante force d'exemple ?

Si la prélation des créoles dans les emplois de la colonie se fondait sur l'héritage de mérites de leurs ancêtres et sur leur propre dignité, la couronne devait tenir compte d'un autre fait. Elle était en quelque sorte redevable aux créoles de la maintenance de l'Empire grâce à leur travail, leur industrie et, au besoin, à la défense des royaumes d'Amérique qu'ils assuraient, les armes à la main, avec la plus grande des loyautés. A tous égards, donc, la métropole leur devait reconnaissance :

> "Conservan inviolablemente la lealtad que professan /.../ sin que de estos Reynos se les embíe otra cosa que cédulas, órdenes y mandatos Reales que, obsequiosos, con promptitud obedecen /.../ por su industria, trabajo, desvelo, asistencia, puntualidad y fineza /.../ sin ocultar nada, ni necesitar de apremios, pagan los derechos reales de los quintos de la plata y oro y otros efectos de que resultan quantiosas cantidades, y de lo que de estas sobras y donativos considerables que graciosamente hazen a Vuestra Magestad, todos los años, se componen las copiosas sumas que se le traen a estos Reynos" (1).

Non sans orgueil, Pedro de Bolívar rappelait en la circonstance que le Pérou était, parmi les pays américains, celui qui payait les plus fortes contributions. Cela sous-entendait que c'était lui qui devait recevoir le plus d'attention du souverain.

Cette fidélité à la couronne paraissait d'autant plus méritoire aux yeux des créoles que, sans la dire ouvertement - mais leurs oeuvres ne l'expliquaient-elles pas en d'autres termes -, ils s'estimaient bien mal payés en retour. Comme l'écrivait Alonso de Solórzano y Velasco, "les deux bases" de "la stabilité de la monarchie ..." en Amérique n'étaient autres que "l'horreur du châtiment" et ... "la récompense du bon comportement". Or, tous les écrits sur la prélation

---

(1) Ibid. p. 3 et 4.

n'avaient-ils pas pour objet, précisément, de montrer que cette seconde "base" était bien fragile, par la faute de la politique suivie en la matière, et ne tenait que du seul fait de la loyauté et des qualités créoles ?

Dans son traité, D. Luis de Betancurt y Figueroa posait d'ailleurs le problème. Il rappelait d'abord que le non respect de la prélation avait, de tout temps, causé aux Indes "une affliction considérable" (notable desconsuelo). Pour preuve, il rappelait les douloureuses conséquences de la réaction aux Lois nouvelles, réaction qui lui semblait justifiée :

> "... los grandes alborotos y peligrosas inquietudes que ya se vieron en el Perú sobre aver quitado algunas encomiendas a los que por sus servicios las avían merecido". (1)

Il faisait, aussi, une significative allusion aux comunidades qui avaient ensanglanté le règne de Charles Quint. Citant F. Prudencio de Sandoval, il expliquait que cette révolution avait eu, parmi ses principales causes, les suivantes : les absences répétées du souverain de son royaume, les ponctions continuelles faites dans le trésor royal pour les besoins d'une politique étrangère lointaine (que se sacasse dél todo el dinero), enfin, le non respect de la prélation, la prééminence des Flamands sur les Castillans (que se diessen los oficios i beneficios a estrangeros) (2). Pouvait-on être plus clair ? Ces trois raisons étaient encore plus valables pour les colonies d'Amérique ... D. Luis n'hésitait pas à l'écrire, et il était amené à louer la fidélité des royaumes des Indes qui, malgré tout, restaient eux d'une indéfectible loyauté ... mais qui pouvait préjuger de l'avenir ...? De pareilles remarques étaient en elles-mêmes lourdes de menace.

Un dernier point concernant la prélation reste à examiner. Dans la logique de leurs exposés, ses porte-parole étaient amenés à

---

(1) Luis de Betancurt y Figueroa. - Memorial ... f. 36_v et 37_r.

(2) Ibid. f. 37_v. F. Prudencio de Sandoval. - Historia del emperador Carlos V lib. V 2.
Sur cette question, cf. J. Pérez. - La révolution des "comunidades" de Castille (1520-1521) ; Bordeaux, 1970, p. 128-133, 149 et 173.

demander avec plus ou moins de véhémence, selon les cas, qu'elle soit étendue à tous les emplois, toutes les charges, toutes les récompenses de la colonie. De très bonne heure, la revendication créole avait tout englobé. Ce n'est pas sans raison que Juan Ortiz de Cervantes, par ailleurs auteur d'un mémoire sur les encomiendas, précisait bien dans le titre de son Información de 1619 que le droit de priorité des gens nés aux Indes s'étendait aussi aux :

" ... prelacías, dignidades, canongías y otros beneficios eclesiásticos y oficios seculares ...".

La correspondance des conseils municipaux que nous citons en appendice ne disait, en fait, pas autre chose depuis longtemps.

Cette volonté de donner à la prélation des créoles le champ le plus vaste supposait, par voie de conséquence, le désir souvent véhément de voir tomber toutes les limitations légales qui lui étaient imposées. Ainsi, un créole pouvait certes être nommé oidor, mais point dans l'audiencia où il était né. Il en était de même pour les fonctions d'alcalde del crimen, de contador et d'oficial real.

Ce sont ces restrictions qui, vers le milieu du siècle, mirent Lima en émoi, le roi en ayant réitéré le principe commun, d'ailleurs, à toutes les régions de l'immense empire espagnol. Cela entraîna une réaction immédiate et fort sentie du conseil municipal de la capitale vice-royale, dans une lettre du 14 août 1648. Dans sa réponse, le souverain montra que ce rappel n'amenait pas un recul de la prélation, bien au contraire, puisqu'il ne s'agissait que de la loi commune à tous les royaumes et que, de toute façon, les dispenses étaient toujours possibles (1). C'est d'ailleurs dans le prolongement de cette émotion que se situe le traité du docteur Alonso de Solórzano y Velasco dont le propos était, comme l'indiquait son titre, de demander au roi de mettre fin aux

---

(1) Cf. R. Konetzke. - "La condición legal de los criollos ..." op. cit. et G. Lohmann Villena. - Los ministros de la audiencia de Lima en el reinado de los Borbones, 1700-1821 ; esquema de un estudio sobre un nucleo dirigente ; Séville, 1974 p. XXVIII. Cf. aussi les accusations lancées à ce sujet contre le Jésuite Jacinto Pérez, IIIe partie, chap. V, D, p. 727. supra

règlements empêchant les créoles d'être oidores dans leur pays de naissance.

La couronne ne céda point, même si, de fait, elle continua d'accorder les dispenses promises. Il faut dire que la situation dans les audiencias ne l'encourageait pas à changer quoi que ce soit à ses principes.

En 1663, le vice-roi du moment, le comte de Santisteban, écrivit au roi :

> "De algunos días a esta parte pareze que se a despertado emulación entre los ministros de estos tribunales que, desde los principios de mi govierno, havía Reconozido y procurado evitar y porque aunque asta aora no se a descubierto más que algunas muestras de poco afecto entre ellos, pretestando que son naturales de esos Reynos y que los de estas provincias siguen los yntereses particulares propios de sus Parientes/.../por si llegan algunas relaciones confusas de su desunión e querido prevenir la Real noticia de Vuestra Magestad para que se haga caso de semejantes discursos" (1).

Quelques années plus tard, ce fut au tour du président de la real audiencia de Charcas de préciser au souverain qu'elle voulait être dirigée "par des gens originaires de la région". (2)

Avec les problèmes en nombre sans cesse croissant que suscitait le criollismo, il n'était pas question pour la couronne de laisser les audiencias être gagnées, elles aussi, par de tels problèmes. Lors de la grande crise franciscaine de Lima en 1680, le contador Juan de Sayceta y Cucho insista bien sur la nécessité de respecter les restrictions mises depuis les origines à la prélation des créoles, sans quoi ce

---

(1) Lima 28 I 1663 (A.G.I. Lima 64).

(2) La Plata, 31 XII 1668 (A.G.I. Charcas 22).

serait laisser la porte ouverte selon lui à : "de très graves inconvénients". (1)

*

* *

Il est certain que les atteintes constantes,et dans les domaines les plus divers,au principe de la prélation des Hispano-américains dans les emplois, les charges, les gratifications et les honneurs de la vice-royauté, ont beaucoup contribué à la prise de conscience créole qui nous occupe. Les réactions ponctuelles à ces cas personnels et concrets, les plaidoyers collectifs des municipalités ou de certains groupes, les ouvrages savants où la question était théorisée,parfois à un très haut niveau, en apportent la preuve.

La question n'est pas pour nous de chercher à définir l'ampleur des exclusives ou des injustices subies par les créoles. Pour certains historiens, elles furent si importantes, flagrantes et constantes, qu'il faut y voir une des principales raisons de l'Indépendance, peut-être la première. Pour d'autres, comme Guillermo Lohmann Villena, il s'agissait d'une "opinion routinière seulement destinée au débarras des idées reçues". (2)

---

(1) Lima, 14 I 1681 (A.G.I. Lima 67).

(2) G. Lohmann Villena. - Los ministros de la audiencia de Lima ... op. cit. p. XXXIV.

Plus que la recherche d'une vérité sans doute intermédiaire, il nous importe de voir comment les créoles ressentaient le problème, comment ils le vivaient, et l'exprimaient ensuite sur un plan qui en définitive était politique, même s'ils s'en défendaient ou ne s'en rendaient pas compte. De ce point de vue, ce qui frappe, c'est l'affirmation très précoce, et par la suite sans cesse répétée, de la vocation des Hispano-américains à occuper sans exception tous les postes, toutes les charges de la colonie, à recevoir toutes les gratifications, toutes les rentes qui y étaient données, à y assumer toutes les responsabilités. Ainsi envisagé, d'ailleurs, le criollismo conventuel apparaît bien comme une manifestation - primordiale et originale pour des raisons déjà citées - du complexe revendicatif structuré autour de la notion de prélation héritée après bien des avatars du vieil "esprit colon" issu de la Conquête.

Poussée au terme de sa logique sans faille, l'étendue même de cette revendication totalement exclusiviste posait des problèmes de fond que la couronne espagnole avait bien aperçus. Elle y répondait par une défiance dans laquelle les créoles ne pouvaient que trouver de nouvelles raisons de se sentir blessés et marginalisés. Ces soupçons étaient-ils justifiés ? Pour autant que l'on puisse l'apercevoir, jusqu'où allait en fait la mise en question par les créoles des liens qui unissaient leur pays à l'Espagne ? Ce sera l'objet du chapitre suivant.

APPENDICE

Les textes cités dans ce chapitre ne sont pas les seuls qu'ait suscités la question de la prélation dans la vice-royauté de Lima. Il en est d'innombrables, tant sur les problèmes théoriques que pratiques posés par cette revendication créole.

Parmi les avocats les plus éloquents de la prélation, les conseils municipaux avaient une place de choix, et dans le courant du présent chapitre, nous les avons cités à plusieurs reprises. Le cabildo de Lima fut à cet égard très prolixe et sa correspondance est tout aussi significative et révélatrice que les traités dont nous avons rendu compte.

On trouvera ci-après une lettre fort révélatrice, du 4 mai 1612, où sont exposées les vues des cabildantes et sans aucun doute de leurs mandants :

> Por aver suplicado a Vuestra Magestad en la que para sus reales manos escrivimos, se sirva de favorecer estos sus rreynos considerando el gran daño y rruina que se a causado y causará de hacer merced Vuestra Magestad en personas fuera deste reyno de los tributos y Rentas dél y ser negocio de la mayor importancia que a vuestro rreal servicio ofrecerse puede de mandarlo rreveer, considerando que de ello rresulta notable diminuzión de vuestra rreal hacienda y desolación y rruyna de estos rreynos, que aunque la propiedad de ellos y de sus rrentas es de Vuestra Magestad, no deja de tener muy grande aución a la posesión de ellos el mismo Reyno que los produce y cría,y a suseder en el derecho de ellos los hijos de los que los ganaron,pues los principales niervios de su conservación y consistencia son los vienes de su mesma sustancia, la qual distribuida en sus mismos miembros hace permanencia en el mismo Reyno a cuya conservación Vuestra Magestad como tan cristianíssimo Príncipe deve atender, advirtiendo que si estas Rentas y tributos que son los niervios de la conservazión de este rreyno se sacan dél en la forma referida sea forsosso enflaqueserlos y diminuir el comercio y contratazión de sus vezinos y mercaderes, demás de que los

decendientes de los conquistadores dél que están por premiar, perdiendo la esparança y poderlo ser, viven en los campos por no poderse sustentar en las ciudades caussa de que las más de este rreyno tienen tan gran diminución que no sólo no an ydo en acrescentamiento pero están muchas de ellas casi despobladas así por faltar de los naturales de sus comarcas como por no aver en ellas vezinos encomenderos que las alienten y sustenten, de donde tan vien a rredundado el faltar de ellas los mercaderes y oficiales, pues, faltando las Rentas y vezinos es forsosso que todos los demás falten ; y no es de menos consideración la diminución que en las dichas ciudades tiene Vuestra Real hazienda, pues de adelgasarse las contrataciones de los mercaderes de ellas y de faltarles el consumo de sus mercaderías es forsoso faltar tanvién la grosedad de vuestras alcavalas y rrentas rreales porque, quando los tributos que rendía todo el rreyno se consumían y gastavan en él, yba la mayor parte de ellos a parar a los mercaderes oficiales y tratantes y, como las contrataziones eran muchas, cassi Redundava en el provecho de vuestra rreal hazienda y así es fuerça Redunde en diminuzión si las dichas Rentas se sacan del rreyno sin que primero se difundan por él, que de no hacerse a prosedido quebrar en esta ciudad y rreyno muchos mercaderes como cada día quiebran, causa de que otros en ese rreyno tanvién quiebren, por no poder cumplir faltándoles la correspondencia de éste con lo qual vemos que el comercio crédito y caudal de ellos está muy falido, y que de su diminución la an de tener las rreales alcavalas y derechos en cuyo daño principalmente rreclinan los de los mercaderes tratantes de este rreyno.

Y no menos ynporta al servizio de Vuestra Magestad y conservación de este rreyno considerar los grandes daños que se an Recresido y rrecrecen en nombrar en personas de ése los offizios y corregimientos de éste, porque demás de no saver la lengua y trato delos Yndios, no tener noticia de lo que conviene al vien de su conservazión ni atender la lavor de las minas ni el género de veneficio que ynporta para que sus barios metales Rindan mayor sustancia y vuestros Reales quintos sean aumentados, ni traer como traen más blanco que el de sus yntereses y aprovechamientos y pagar el empeño en que siempre vienen de esos rreynos, es fuerza que tengan, como tienen, muchas granjerías en gran daño y diminución de las personas y haciendas de los naturales y con gran estorción de vuestros vasallos, pues siempre destierran de sus distritos los tratantes de ellos, no consintiendo que ninguno tenga granjería con que pueda diminuyr u enflaquecer las suyas, lo qual es muy al contrario en los que acá se proveen, y assí conviene que Vuestra Magestad se sirva Remitir a vuestros virreyes el nombramiento de los dichos offizios en las personas expertas de este Reyno,

pues con ellos entretienen a los beneméritos que están por gratificar que, como son hijos de la misma tierra, miran por el vien de ella con diferentes ojos que los que vienen a disfrutar porque si los dichos vuestros virreyes no tienen mano para premiar con las Rentas de este rreyno y entretener con los ofizios a los que a Vuestra Magestad, an servido y sirven, estarán vuestros vassallos tan sin con que poder servir en las ocaziones que se ofrecieren que, con la pobreça y falta de esperança que de premio tienen, no podrán servir con servicio y grandeça que sus padres sirvieron.

Y demás de lo dicho, será grande aumento y vien de este rreyno el servirse Vuestra Magestad de mandar que en él se provean por oposición las dignidades y beneficios eclesiásticos pues ay tan gran copia de letrados virtuosos y beneméritos hijos de esta universidad, dignos de mayores prelacías que, con premiarles sus letras y virtud, creserán en santidad y será grande fruto en el servicio de dios nuestro Señor, como lo son los que ay en este rreyno que ylustran las prelacías de todos los conventos para que en todo sea Dios nuestro Señor, servido su sancta fee más ensalçada y Vuestra Magestad y estos Reynos más engrandecidos ; a quien umilmente suplicamos se sirva de que las Rentas, tributos, ofizios y perlasias y dignidades de este rreyno así eclesiásticas como seglares se provean en él, pues, premiando la virtud e letras y armas, los que las tienen se alienten a más servir a Vuestra Magestad como sus leales vassallos.

A titre indicatif, indiquons qu'au début du XVIIe siècle, par exemple, la question de la prélation fut abordée par la municipalité de Lima dans maintes lettres. Cf. en particulier celles des 20 V 1606, 20 V 1607, 30 III 1610, 23 IV 1611, 4 V 1612, 13 V 1613, 6 IV 1614, 10 IV 1614, 20 V 1616, 1617, 3 V 1620, 18 I 1621, 4 V 1622, 23 VI 1628 (A.G.I. Lima 108).

CHAPITRE III

LE CREOLISME FACE A SON AVENIR

La passion et la hardiesse semblent bien avoir été les dominantes de beaucoup de textes hispano-américains que nous avons utilisés et cités. Les conséquences logiques de leurs démonstrations, leur contenu implicite, ne pouvaient manquer d'alarmer les responsables espagnols. D'autre part, le caractère de gravité extrême et explosive des situations que nous avons décrites était apparu à ces derniers de manière très claire.

Pour l'observateur d'aujourd'hui qui sait comment se dénouèrent, en définitive, les liens unissant les composantes de l'ancien empire espagnol, la question se pose de savoir à quel niveau politique se situait réellement la mise en cause de l'union de la colonie et de la métropole, et jusqu'où elle allait, pour les plus conscients comme pour la grande majorité de leurs compatriotes.

A - LES CRAINTES ESPAGNOLES.

De très bonne heure, et d'ailleurs en liaison avec les revendications exigeantes formulées par les populations d'origine européenne de la colonie, les autorités de métropole, comme les hauts fonctionnaires en place dans la vice-royauté, avaient manifesté la plus extrême réserve à l'égard de la fidélité du monde américain à la couronne d'Espagne. Les graves événements de la rébellion pizarriste, puis les nombreux mouvements séditieux qu'avait connus le Pérou, avaient apporté, bien sûr, des arguments à ceux qui mettaient en doute la loyauté des Espagnols d'Amérique.

Dans un chapitre précédent, on a vu comment s'étaient enchaînées les premières manifestations de l'esprit colon et les rancoeurs des laissés-pour-compte, avec l'apparition, d'abord indiscriminée, d'un protocréolisme très combatif. Cette filiation et cette continuité mêmes firent frapper d'emblée la revendication créole du sceau flétrissant de la suspicion dans bien des esprits métropolitains.

Le rappel des séditions passées était-il fait de bonne foi et avec conviction ? Fallait-il y voir un argument trop habile pour être honnête et de toute façon non désintéressé ? La question est bien délicate, et les réponses qu'on pourrait lui apporter ne sauraient aller sans une bonne part d'hypothèse.

Il n'est pas insignifiant de remarquer que, dès le moment où il est passé au rang de préoccupation des responsables coloniaux, le problème créole se trouva lié de façon intime dans leur esprit à de possibles "altérations" de l'ordre colonial. Dès 1567, dans leur correspondance, des hommes comme le gouverneur García de Castro, le docteur Cuenca, le licencié Monzón, agitèrent le spectre d'une possible coalition des créoles, des métis et des mulâtres, entraînant dans leur sillage les vagabonds et les oisifs venus d'Espagne. Au début du XVIIe siècle encore,

une des raisons qui, en fin de compte, poussèrent la couronne à refuser la perpétuité des encomiendas, et contribuèrent fort à faire pencher la balance, fut la crainte de voir les encomenderos assurés de la pérennité de leur richesse, et peut-être tentés, alors, de faire sécession ("alzarse con la tierra") (1). Somme toute, comme nous l'avons déjà écrit, en Espagne, on craignait tantôt les créoles appauvris et leur amertume, tantôt les créoles enrichis et orgueilleux de leur puissance. Tous étaient également soupçonnés de noirs desseins.

Finalement, dès la constitution de l'empire des Indes, la monarchie espagnole avait toujours pensé sa politique coloniale en fonction des risques que pouvaient lui faire courir l'existence latente et les manifestations épisodiques d'une sorte de péril intérieur dans les vice-royautés, péril représenté non point, en définitive, par les peuples dominés, mais par les éléments d'origine européenne. Cette idée apparaît de manière très claire dans un texte de 1572 cité par Juan Friede. Traitant de l'opportunité de construire des forteresses aux Indes, le gouverneur du Vénézuéla, D. Diego de Mazariagos, affirmait au souverain qu'il ne fallait point en construire. Ses raisons ? Les véritables ennemis de l'Empire, écrivait-il, ce n'étaient ni les Indiens ni les corsaires, mais : "les imprévisibles perturbations qui, en ces régions si éloignées de la royale personne de Votre Majesté, pourraient avoir lieu". Jouant sur les deux sens du mot fuerza en espagnol de l'époque (force et forteresse), il ajoutait :

"La mayor fuerza que las Indias tienen, es no tenerlas" (2).

On ne pouvait être plus net.

Pour la couronne et ceux qui la représentaient, la société coloniale d'Amérique en général, et peut-être encore plus au Pérou,

---

(1) Cf. IIème partie, chap. II, B.

(2) Juan Friede. - Los gérmenes de la emancipación americana en el siglo XVI, op. cit. p. 11-12.

était en quelque sorte frappée de deux péchés originaux d'où découlaient bien des préventions. D'abord, le fait de s'être constituée, du moins au début et pour une large part, sans aide officielle et en dehors de la couronne - d'où les prétentions des créoles -, ensuite, l'éloignement de la métropole et l'insuffisance notoire des moyens de l'époque qui faisaient craindre au pouvoir madrilène de se trouver désarmé, donc impuissant, dans l'éventualité d'un mouvement séparatiste.

Au cours des décennies suivantes, les revendications créoles prirent corps, devinrent plus conscientes, plus hardies aussi. Au fur et à mesure de leur formulation, en se heurtant aux résistances métropolitaines, elles entraînèrent une multitude d'affrontements théoriques, verbaux et même physiques, nous l'avons vu, qui ne pouvaient manquer de reposer le problème avec encore plus d'acuité.

Dans un document très intéressant, le général de la Merci, F. Marcos Salmerón, tirait les leçons des positions américaines sur la prélation des créoles dans tous les emplois de la colonie, ainsi que des combats menés par les religieux de son ordre et des autres "pour être leurs maîtres absolus et se gouverner eux-mêmes". Poussant la logique du créolisme jusqu'à son terme non formulé par les Hispano-américains, F. Marcos Salmerón démontrait qu'il fallait s'attendre à ce que les créoles demandent que même les charges de vice-roi et de gouverneur leur soient réservées. En d'autres termes, après toutes les rentes, toutes les gratifications, tous les emplois de l'administration à quelque niveau que ce soit, toutes les fonctions ecclésiastiques séculières et régulières, les créoles en viendraient un jour à réclamer aussi pour leurs compatriotes l'exercice du pouvoir exécutif :

> "... que su Magestad no embiasse Virreyes ni governadores al govierno de aquellos Reynos sino que se reservasse a los sugetos naturales dellos".

Dans ces conditions, quel lien resterait-il entre l'Espagne et ses colonies, ou quelle union les créoles consentiraient-ils encore à accepter ? F. Marcos Salmerón répondait à la question : elle se réduirait à la reconnaissance de la suzeraineté du roi d'Espagne :

"... retiniendo solamente para sí el reconocimiẽto de Príncipe suyo ... ".

Ce qui était à craindre, selon le général de la Merci, c'était donc de voir les créoles conduire leurs pays à une autonomie aux limites mal définies. Elle ne se tranformerait pas en indépendance du seul fait que les Hispano-américains continueraient de se reconnaître les vassaux de la couronne espagnole. Privé des moyens au besoin compulsifs lui permettant de faire appliquer sa politique, le souverain se trouverait dès lors contraint de faire confiance à la fidélité et à la loyauté de ses sujets des Indes à son égard.

Si l'on nous permet une comparaison anachronique hardie, l'Empire allait donc vers une sorte de commonwealth à la britannique ...

Faut-il ajouter que F. Marcos Salmerón se hâtait d'écrire que l'éventualité envisagée lui semblait bien dangereuse. Il en soulignait :

" ... los inconvenientes grandes que puedẽ induzir en unos Reynos nuevamente conquistados, adonde (salva la fidelidad de la nobleza que los habita) es necesario esté el Príncipe intimando siempre la autoridad de su dominio para conservación de la paz y seguridad de la obediencia".

En parallèle, dans le domaine ecclésiastique et plus particulièrement conventuel, F. M. Salmerón montrait qu'il pouvait en être de même. Si, de manière implicite, il démontrait qu'une sécession politique était à redouter, il n'hésitait pas à écrire que, dans les ordres, c'était une sorte de schisme que l'on pouvait craindre à juste titre :

" ... poco a poco pudiera temerse negaran la obediencia a la suprema cabeça de la Religión, que los Reynos nuevamente conquistados como las fundaciones, aũque sean de Religiõ nuevamente erigidas, ninguna cosa dessean y pretendẽ más vivamẽte que sacudir de sus cervizes el yugo de los Prelados y Superiores que las fundaron y es

no tener amor a la República ni dessear su conservación y aumento ..." (1)

Dans l'arsenal métropolitain, lors des crises liées au phénomène de la revendication créole, on retrouve maintes fois la mise en doute de la fidélité des Hispano-américains à l'égard de la couronne. L'accusation, ou la supposition était, bien sûr, de bonne guerre pour pousser le roi et ses conseillers dans le sens souhaité par les péninsulaires.

Il faut dire, aussi, que les débordements de langage des créoles, par leur répétition et leur caractère excessif, ne jouaient pas en faveur des Hispano-américains, et venaient donner quelque fondement aux affirmations de leurs adversaires.

Lors de la crise dominicaine de Quito, au cours des années 1624-1626, la question fut posée par le visiteur Juan de Mañozca. Une première fois, dans une lettre du 22 septembre 1625, il souligna les dangers que représentaient les troubles à l'intérieur des ordres religieux de la ville, dans la mesure où les créoles avaient des liens familiaux étroits avec tous les secteurs de la population. Celle-ci pouvait être tentée de faire sortir le problème de son cadre conventuel. Les sentiments antiespagnols pourraient faire tache d'huile. Il y avait à Quito 2 500 ou 3 000 métis "gens oisifs et farouches", armés pour la plupart, à l'affût du moindre incident et, dans le secret de leur âme, désireux d'en découdre avec les Espagnols (2).

Cette même année, dans une Information, plusieurs Dominicains péninsulaires de Quito témoignèrent de l'état d'esprit qui, selon eux, régnait parmi leurs adversaires créoles. F. Sebastián Maldonado avait fait consigner par greffier que les frères quiténiens s'en étaient pris à la personne du roi :

---

(1) Impugnaciones y defensa de los vicarios generales de Indias ; op. cit. doc. 5.

(2) A.G.I. Quito 61.

"Dixeron a voces algunas razones y palabras malsonantes en menosprecio y desacato del rey nuestro Señor, sus ministros y oidores ..."

Un autre déclarant alla même plus loin dans les accusations lancées contre les religieux créoles :

"Dezían/.../que los padres de Castilla se fuesen a sus tierras y los dexasen a ellos en la suya y que el rey hiziese lo mismo ...

Avec insistance, les signataires de l'Information soulignaient aussi le "risque", c'était le terme employé, qu'il y avait à laisser dire de pareilles choses sans réagir, dans des régions récemment conquises, et où la rébellion des alcabalas était encore dans toutes les mémoires (1).

De fait, lors de ce mouvement dit des alcabalas, les meneurs et leurs troupes qui, de manière significative, s'étaient parés du titre de "défenseurs de la patrie", avaient eux aussi mis en cause les droits de la couronne. Dans un rapport, l'évêque de Quito, D. F. Luis López, n'avait-il pas écrit d'un certain Hernando Italiano :

"escandalizava la ciudad con su mal exemplo y con dezir que¿ Qué se le devía al Rey nuestro Señor en estos rreynos ?".

Quant à Juan de Paredes :

"... en corrillos decía que no se devía a su Magestad la alcavala porque no avía gastado en esta tierra nada/.../y los conquistadores la avían ganado ..." (2)

A la fin de la crise dominicaine de Quito, F. Gaspar Martínez devait développer lui aussi l'argument selon lequel la résistance des frères créoles était très dangereuse, non seulement sur le plan régulier, mais aussi dans une perspective politique générale :

---

(1) Informaciõ imbiada de Quito de quãta necessidad ay de que se embíẽ frailes de Santo Domingo (A.G.I. Quito 88).

(2) Relación summaria de la culpa contra algunos clérigos de Quito en Razón de las alteraciones passadas (A.G.I. Lima 274).

"Vuestra Magestad es su legítimo Rey y Señor a quien religiosos de mi orden,criollos, inconsideradamente en su dezir guardan tan poco respeto ; que si oy como ay enquisiciones para castigar los que le pierden a la Magestad devina, las hubiera para enfrenar a los que en esto faltan con la humana, pudieran sino quemar,a lo menos sanbenitar a muchos,y si no los castigamos,es porque están emparentados con yndios y mestizos que, de intentarlo, pudiéramos recelar algún mal sucesso ; y para atajar este pasmo, a mi poco entender, era muy buen medio que Vuestra Magestad mandara que no se permitiera jamás que en las religiones criollo fuera provincial /.../ que atropellando leyes devinas y humanas, el temor a Dios, nuestro Señor, la fedelidad de vasallos a Vuestra Magestad y la obediencia a sus superiores,se quieren alçar con todo". (1)

Est-il besoin de dire l'émoi que de pareilles missives devaient provoquer dans les milieux gouvernementaux espagnols. Certes, on peut objecter avec raison que D. Juan de Mañozca, F. Gaspar Martínez et F. Sebastián Maldonado,avaient été les trois métropolitains les plus directement impliqués et intéressés dans l'affaire de Quito. Leurs témoignages étaient donc sujets à caution. Etaient-ils pour autant dénués de tout fondement ? Connaissant l'état d'esprit créole et le comportement des hommes de l'époque, on peut,sans risque de se tromper,répondre par la négative. D'ailleurs, les heurts entre les deux branches de la famille hispanique devenant sans cesse plus nombreux et plus rudes, des documents de ce genre affluaient de partout vers les bureaux madrilènes.

A peu près à la même époque, de retour d'un long périple dans la vice-royauté,un curé de Madrid, D. Antonio de Galarza y Lago, traita de la montée des périls créoles. Ayant précisé que la situation était plus grave au Pérou qu'en Nouvelle Espagne, il ajouta à propos des Hispano-américains :

"están yndiciados de poco servidores de Vuestra Magestad, porque andan facinerosos armados de cotas y de pistolas por asientos

(1) Quito, 17 V 1627 (A.G.I. Quito 62).

de minas y tambos/. . ./y pueden dar mucho cuydado, no se olvide esto . . ." (1)

D. Antonio faisait même allusion, en termes à peine voilés, au danger que pourrait faire courir à la colonie la conjonction - fruit du hasard ou de la connivence ? - des menées créoles et des attaques hollandaises. La décennie 1620-1630 n'avait-elle pas été celle des grandes offensives lancées par les Provinces Unies contre l'empire espagnol d'Amérique ? A peine un an avant la crise quiténienne dont nous venons de parler, les Hollandais n'avaient-ils pas tenté de prendre Guayaquil ?

Quelques années plus tard, lors des démarches romaines du Mercédaire de Lima, F. Francisco de Oviedo Pedrosa, le problème des attaques corsaires se retrouva posé en liaison avec la question créole. L'étonnant F. Francisco, dont nous avons déjà parlé, s'était, paraît-il, laissé aller à des considérations pleines d'ambiguïté. Le procureur général de son ordre affirma, en effet, que dans l'antichambre du cardinal Barberini, au milieu d'autres considérations dépourvues de toute aménité à l'égard des métropolitains, F. F. de Oviedo Pedrosa avait tenu les propos suivants :

"... dixo delante de mí a otros muchos, mucho mal de los ministros y govierno de España, que era milagro no averse perdido las Indias, y que él sabía cómo las podían ganar y que, quando entró el enemigo, que no avía sino dos o tres botijas de pólvora y que salían los niños con cañas para espantar los enemigos que pensaban erampicas ..."

Comment interpréter de pareilles affirmations de la part d'un Péruvien qui proclamait à qui voulait l'entendre que les Espagnols

---

(1) Memorial de apuntamiento y noticia sobre el gobierno eclesiástico de Indias. 1629 (B.N.M. Ms. 12.977 (33)). Dès la fin du XVIe siècle, l'annonce de la venue de corsaires anglais avait parfois provoqué des espoirs plus ou moins secrets et suspects dont l'Inquisition avait eu à connaître ; cf. B. Escandell Bonet. - Repercusión de la piratería inglesa en el pensamiento peruano del siglo XVI. R. de Indias, XIII, nº 51, 1952, p. 81-88.

de métropole étaient des "tyrans" pour les créoles, des "ennemis" à tel point que :

"los indianos rebentavan y que no podían sufrir más sus tiranías ..." (1)

Vers le milieu du siècle, le commissaire général franciscain du Pérou, F. Gabriel de Guilléstegui, établit, lui, un parallèle entre le soulèvement des métis dans la région de Puno et le problème de l'alternance dont on commençait à parler pour les deux provinces franciscaines de Lima et de Charcas. Examinant les moyens d'empêcher le renouvellement de séditions comme celle dont les berges du lac Titicaca avaient été le théâtre, il estimait que le seul remède résidait dans l'envoi continu et important de métropolitains "élevés dans le noble amour" du souverain, "enracinés, confirmés et éduqués" dans le respect du roi. En d'autres termes, même s'il n'est pas question ouvertement dans sa lettre des créoles, le commissaire général laissait sous-entendre que, faute d'avoir en eux les qualités indiquées ci-dessus, les Hispano-américains ne sauraient s'opposer aux tentatives séditieuses toujours à craindre. Peut-être s'y associeraient-ils ?

> "Su remedio no puede ser la expulsión de los mestizos de estos Reynos como de los moriscos en essos otros, porque es fuerza que dure la semilla de la casta/.../poco ay que fiar, Señor, de la gente que sin vergüenza dice : "la segunda no erraremos, si la primera erramos/..../el remedio será zebar estos vuestros Reynos de la generosa casta de essos otros criados en vuestro devido y noble amor, arraigados y confirmados en él y educados en vuestro Real respeto con continuación sin que aya en ello omisión y descuido.
>
> Este caso descubrió claramente la importancia grande de la alternativa de los españoles y criollos en las prelacías y officios de las Religiones /.../ con utilidades conocidas en bien de la Religión y en servicio de Vuestra Real Magestad". (2)

---

(1) A.G.O.M. Provincias de Indias 1. doc. 10.

(2) Quito, 12 II 1663 (A.G.I. Lima 333).

Pouvait-on dire mieux que l'alternative était en fin de compte un problème politique ?

Au moment de la grande crise des provinces franciscaines de Charcas puis de Lima qui venaient après bien d'autres et furent les plus graves qu'ait connues la vice-royauté au cours du XVIIe siècle, le problème qui nous intéresse ici de façon plus précise fut agité avec angoisse par les métropolitains installés au Pérou.

Avant même les événements les plus dramatiques, un frère lai espagnol, F. Martín de Santa María attira l'attention du monarque sur le danger politique que représentaient les créoles acharnés à ne pas céder et à refuser l'alternance. F. Martín insistait sur leur cohésion, leur force, leur ardeur à ne point obéir aux injonctions de la couronne. Selon lui, les Hispano-américains étaient même plus dangereux que ... les esclaves noirs. Il s'en expliquait :

"La causa porque de los negros estamos seguros, es porque son de otras naciones, y assí no se aúnan ni tienen quién los fomente. Arto digo en esto a Vuestra Magestad". (1)

Trois ans plus tard, après l'épisode cuzquénien, le porte-parole des frères métropolitains de l'ordre séraphique, F. Miguel Serrano de Albarracín écrivit deux lettres au comte de Medellín. Il y exposa sans ambages les craintes que lui inspirait l'état d'esprit régnant dans la vice-royauté. Dans la première lettre, F. Miguel terminait sur ces mots :

"A mí me basta dar qüenta a Vuestra Excelencia y pedir con ynstancia a la Divina Magestad /.../ que provea del más nezessario, porque, inobedientes los criollos, no se pierdan las Indias" (2)

---

(1) 22 III 1675 (A.G.I. Lima 338).

(2) Portobelo, 5 XI 1678 (ibid.).

Dans la seconde, il devait préciser que les prédicateurs excitaient à tel point leur auditoire et leurs ouailles dans des sermons enflammés, que l'on pouvait craindre au Pérou des soulèvements séparatistes pareils à ceux qu'avaient connus le Portugal, la Catalogne et la Sicile ... (1). Dans sa lettre déjà citée du 5 août 1678, l'évêque du Cuzco n'avait pas écrit, en substance, autre chose. Il se souvenait peut-être que le célèbre José de Salcedo, caudillo de la récente rébellion de Laicacota, était enterré au couvent de Saint François ...

Les Franciscains espagnols justifiaient, d'ailleurs, leur demande de l'alternance par la raison d'Etat. Dans les Puntos sobre la alternativa, après avoir dépeint avec soin les "turpitudes" et "l'indiscipline" des religieux créoles, ils vaticinaient :

> "Faltará también la obediencia a su Rey Cathólico pues faltã oy a a la de los perlados de sus Religiones, i no es dudable que este pestilencial achaque salte y se pegue a todos los del estado secular, pues tiene por exemplos los dictámenes, dichos, los hechos de los Religiosos, y con qualquiera achaque o aprieto adberso que suceda, negara la obediencia a su Rey Cathólico y se rendira a qualquiera que no lo sea, de tantos como ay oy infestando aun por las partes de mar del sur las costas de Lima y Charcas, donde está el motivo más vivo que todo lo contrasta que es el oro y la plata del Potosí ...
>
> Allí, no a lugar la raçón de distribución quando ocupa su lugar la necesaria y cathólica raçón de estado, govierno forçoso para que se conserve fortaleza y aumente y dilate nuestra Santa Fe cathólica". (2)

C'était, de nouveau brandi, le spectre de la trahison et de l'abandon aux puissances hérétiques de l'Europe du Nord ennemies de l'Espagne ... Il va sans dire que, lorsque de pareilles accusations parvenaient à la connaissance des créoles, ils les recevaient comme des affronts qui n'étaient pas propres à les calmer, et, par dépit, ne pouvaient que les pousser dans la voie que les métropolitains craignaient de leur voir suivre.

C'est ce qu'indiquait le provincial des Jésuites, le créole Francisco del Cuadro, dans sa lettre du 16 janvier 1681. Il constatait que

---

(1) Lima, 5 III 1679 (ibid.).

(2) Ibid.

certains libelles publiés par un familier du commissaire général F. Marcos Terán, avaient pour beaucoup contribué à amener l'affrontement de la fin de l'année précédente :

> "Esparció /.../ un Religioso de España que volvió de esa corte con los despachos de la alternativa y en compañía del Padre comissario, unos papeles impresos firmados de su nombre, muy sediciosos y libelos infamatorios que debieran recogerse, alegando entre otras razones ser necesaria la alternativa /.../ para la lealtad de este Reino, motivo tan injurioso e inútil quanto no se puede ponderar y que a conmovido aún a los Religiosos y seculares de España". (1)

Les graves événements que connut la capitale vice-royale au mois de décembre 1680 virent, néanmoins, affluer vers les bureaux madrilènes des rapports fort alarmistes et très circonstanciés sur cette question. Le contador D. Juan de Sayceta y Cucho montra au souverain par quel mécanisme le Pérou pouvait alors s'embraser facilement. Rien qu'à Lima, il y avait selon lui plus de 2 000 ecclésiastiques créoles tous animés des mêmes sentiments :

> "se allan reducidos a una voluntad y ésta maligna a éstos [les Espagnols]".

Quant au reste de la population, on ne pouvait rien en attendre de bon :

> "Está agregado con la misma ponçoña todo el gremio criollo de seculares, y a él el de los esclabos, mulatos y negros que como sabandijas abrigadas debajo de sus bardas desde que nacieron unos desean lograr la libertad y todos Robar lo que pudieren ; y, aun que los yndios por su naturaleça son pusilánimes, los de Lima que pasan de 50 (sic) son ladinos y muchos tienen caudal y presente a su Ynga ; y los demás del Reino, que llaman de los valles y serranos, ynclinados a la ydolatría, ocio y a la nobedas, y si passa la flecha, como ellos llaman, que es lo mismo que la noticia de qualquier género de movimiento, será por ellos conocido el mismo Riesgo, abraçando otra qualquiera tormenta que aya los mestiços hijos de españoles que son ynfinitos en las provincia de arriba, gente de tan mal natural que aman la sangre de sus madres yndias y aborrecen la que tienen de españoles, siendo buenos testigos desta verdad las ynquietudes de la ciudad de La Paz, asiento de

(1) Lima, 16 I 1681 (ibid.).

Puno y otros que a hevido en este Reino/.../el beneno a echo pressa en todos, allan quartel franco sin que para esto aya remedio ni para dejar de recelar que assí lo que Dios no permita, ay algún accidente dejen de lograr la suya, puesto que los cabos de la milicia son nacidos en la tierra y aunque les asistirá nobleça, fidelidad y obligaciones, la fuerça de los astros y costelaciõ della es terrible". (1)

De tous côtés, on prévenait le roi que s'il ne prenait pas les mesures nécessaires à l'imposition de l'alternance au Pérou, les Indes couraient à leur perte. Comme l'écrivait depuis Madrid D. Diego de Valverde Orozco pour pousser le souverain à tenir bon dans la controverse :

"No puede Su Magestad negarse a aplicarle el remedio que combiene para que se evite turbazión tan ruidosa en su Reyno y de que pueden resultar tan terribles conseqüencias". (2)

Tous ces textes venant de milieux divers et de voix souvent autorisées, expliquent, sans doute, non seulement l'insistance de la couronne lors des dernières démarches romaines qui, au bout de quelques années, finirent par aboutir à l'imposition de l'alternative, mais aussi l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les responsables coloniaux de Lima à la veille des événements de 1678 au Cuzco, et de 1680 à Lima. De ce fait, leur comportement en ces occasions se comprend d'autant mieux. Nous ne serions pas loin de penser et d'écrire qu'en cette fin de XVIIe siècle, il y avait dans les milieux métropolitains une sorte de psychose, de crainte latente et lancinante, de voir les Indes, ou en tout cas la vice-royauté, se soulever contre l'Espagne et rompre tous les liens qui l'unissaient à elle. Les créoles auraient été, en quelque sorte, les responsables intellectuels et idéologiques de la sécession, les noirs, les métis et les Indiens, avec des mobiles différents, en auraient été la masse de manoeuvre. C'était là un schéma qui devait être appelé à se manifester un jour ....

---

(1) Lima, 14 I 1681 (ibid.).

(2) Madrid, 23 X 1682 (A.E.E.S.S. 139 f. 113-114).

B - LA REALITE DES FAITS.

A ce moment de l'exposé, un problème apparaît. Jusqu'à maintenant, tous les textes que nous avons utilisés sont des accusations portées par des Espagnols, des soupçons ou des craintes pour l'avenir qui, lorsqu'elles venaient à la connaissance des créoles, étaient ressentis par eux comme de cinglantes insultes. Y avait-il des preuves concrètes et irréfutables ? S'agissait-il d'appréhensions justifiées et étayées, ou bien, dans l'atmosphère passionnée de l'époque, de calomnies éhontées destinées à faire perdre tout crédit aux créoles et à obtenir pour les métropolitains l'appui nécessaire, en présentant au roi la situation sous un jours des plus alarmistes qui, bien entendu, ne pouvait le laisser indifférent.

La couronne et les représentants qu'elle envoyait outre-mer en étaient vite venus à soupçonner toujours les créoles d'être à l'origine, et les seuls responsables, de la moindre atteinte à l'ordre colonial. Leurs actes, quels qu'en soient la portée et les motifs véritables, étaient aussitôt réinterprétés en mauvaise part, grossis et déformés par cette crainte obsessionnelle qu'avait l'Espagne de voir les Indes lui échapper.

Un exemple ? Le 1er juin 1580, sept jeunes créoles de Santa Fe dans le bassin du Rio de la plata arrêtèrent les autorités locales en place, les emprisonnèrent, et assumèrent à leur place des charges de gouvernement et de justice. L'autorité vice-royale y vit sur le champ le germe possible d'une révolte plus vaste des "fils du pays" contre les Espagnols. Elle réagit avec vigueur et célérité. Bientôt trahis, les meneurs furent jugés, exécutés ou déportés au Chili.

Or, dans un de ses articles, R. Levillier a démontré sans ambiguïté que ce coup de force n'avait guère à voir avec le créolisme. Il était en fait l'expression spontanée d'animosités entre les régions de Santa Fe et de Tucuman, notamment pour le contrôle de l'accès sur la mer, ainsi que de l'opposition des gouverneurs Garay et Abreu. Selon le grand

historien argentin, il fallait voir dans cette affaire avant tout une rivalité entre métropolitains, même si, par certains côtés secondaires, elle avait bien quelques implications protocréolistes (1). La monarchie en avait jugé autrement.

Lorsque des faits étaient établis, le souverain ou ses représentants coloniaux avaient toujours la possibilité de sévir. Que la motivation des coupables soit d'ordre créoliste ou autre, la justice royale y trouvait son compte, en espérant que la force de l'exemple saurait jouer son rôle. Cependant, nous avons vu que dans la plupart des cas, les craintes formulées à l'égard des créoles s'appuyaient sur des propos, difficiles à vérifier comme on sait, et tenus, peut-être, dans des moments de passion ou d'égarement. Dans ces cas-là, lorsque la monarchie voulait aller au fond des choses, et vérifier les informations qu'on lui transmettait, elle aboutissait, dans bien des cas, à des résultats fort minces. Si rien n'était prouvé, il n'en restait pas moins le soupçon et le doute ... Un bon exemple d'affaire de ce genre nous est fourni par les démêlés de F. Buenaventura de Salinas y Córdoba avec l'évêque du Cuzco D. Fernando de Vera.

Depuis le début de la colonisation, avec le courant lascasien en particulier, la suzeraineté de la couronne d'Espagne sur les Indes était un sujet dont bien des prédicateurs avaient nourri leurs sermons, et pas toujours dans le sens souhaité par les autorités. Le vice-roi, D. Francisco de Toledo s'en était plaint à plusieurs reprises (2). Par la suite, cette fameuse liberté de parole fut beaucoup plus mesurée, dans bien des cas même chichement. C'est dans ce contexte que le prélat de l'ancienne capitale des Incas écrivit une première fois au souverain, le 7 avril 1635, pour lui signaler le contenu séditieux d'un prêche de F. Buenaventura. Quelques mois plus tard, D. Fernando revint à la charge après

(1) Roberto Levillier. - "Criollos y chapetones, el drama de Santa Fe", La Nación, 25 V 1932.
(2) Cf. Lewis Hanke. - La lucha española por la justicia en la conquista de América ; Madrid, 1959, p. 275-276.

avoir complété son enquête :

"Di qüenta a Vuestra Magestad de la libertad con que en este reino hablan los religiosos en el pulpito, del govierno de España, i la que tuvo en esta cathedral a veinte y ocho de febrero el Padre Buenaventura de Salinas religioso de la orden de San Francisco, predicando delante de mí i de mi cabildo i del secular, dijo que Vuestra Magestad governava tiránicamente i emprestillava en este reino, i dava las encomiendas a los lisonjeros que [illegible] de la persona de Vuestra Magestad, quitándolas a los hijos de los Conquistadores, i otras cosas contrarias a la verdad que, por el [illegible] Vuestra Magestad de todo corazón, procuré que este padre fuese castigado, i examiné doce testigos por la memoria de los más nobles de la ciudad (1).

Le prélat avait essayé de mettre sur l'affaire le supérieur hiérarchique de F. Buenaventura :

"Resultó que aviendo cometido este negocio al Provincial fray Juan Ximénez, natural de Lima, lo hicieron causa común de criollos y religión, i queriendo obscurecer la verdad, buscaron testigos de negativa, parientes i amigos suios i de otros frailes, lo qual viendo yo, i que de este exemplar podría tomar atrevimiento otros a semejantes desacuerdos, i más en tiempo que se pide para Vuestra Magestad donativo, examiné otros treinta i dos testigos maiores de excepción".

On notera au passage la solidarité des créoles contre l'autorité, ce qui n'est guère étonnant. En effet, si le contenu du prêche de F. Buenaventura était bien celui indiqué, il n'avait fait que développer les arguments de base du criollismo militant. D'autre part, on remarquera l'allusion du prélat à la réceptivité de la population péruvienne à un moment où la pesanteur des contraintes fiscales se faisait sentir davantage (2).

(1) Cuzco, 20 I 1636 (A.G.I. Lima 305).

(2) Les problèmes soulevés par la sujétion économique du Pérou à l'Espagne n'échappaient pas au champ revendicatif du créolisme. Ainsi, dans son livre Pretensiones de la Villa Imperial de Potosí ... op. cit. le docteur Sebastián de Sandoval y Guzmán partait des entraves mises à la production et à la commercialisation du vin d'Amérique pour développer une très savante argumentation en cinq points d'où il ressortait que toute mesure économique favorisant la métropole au détriment de la colonie allait contre le "droit naturel". Le reste de l'ouvrage était consacré au problème de la prélation ...

L'évêque du Cuzco indiquait, par ailleurs, que des incartades de ce genre n'étaient pas rares :

"También remito a Vuestra Magestad con ésta une información de un fraile que, en una conversación, afirmó que Vuestra Magestad era un tirano, i una declaración de un testigo solo de otro clérigo que dijo que obtenía Vuestra Magestad este reino con mal título, i que assí eran injustamente impuestos los tributos a los indios".

Nous avons retrouvé les rapports en question. Ils concernaient un autre Franciscain, F. Pedro de Oña, qui, quelques mois auparavant, avait déclaré à Quiquijana au cours d'un repas :

"que el Rei tenía este reino tiraniçado, y que lo poseía tiránicamente ..."

Un témoin espagnol lui ayant répondu avec "grand courroux" :

"que los criollos y gente desta tierra no querrían a su Magestad sino porque les hiciesse mercedes y no porque le tenían lealtad ni amor ninguno ...".

F. Pedro de Oña avait répété ses accusations :

"... bolvió a decir segunda vez que el Rei Nuestro Señor era tiránico y que tenía tiraniçado este reino".

D'après une autre personne présente lors de l'altercation, F. Pedro de Oña aurait même ajouté à propos du souverain que :

"no tenía título ninguno con que posserle [le royaume] y que casi no se tratava sino de llevar plata a España y robarlo y destruirlo".

Le doctrinero D. Pedro Diego de Cabrera s'était, lui aussi, laissé aller à des déclarations du même type, et à peine moins virulentes (1).

Dans sa lettre déjà citée, l'évêque du Cuzco avait précisé :

"... si como suceden muchos casos destos se pudieran provar, conociera Vuestra Magestad la verdad de que le informo i la necesidad que ai de remediarlo, no haciendo poco caso dello, porque de

(1) Cf. les informaciones des 23 VI et 23 VII 1635 (A.G.I. Lima 162).

pequeñas centellas suelen encenderse grandes fuegos,i es maior prudencia prevenir el remedio al daño en su principio,que disponerlo quando es dificultoso o imposible".

Le prélat ayant montré à quel point il était difficile de faire la lumière dans de semblables occasions et d'établir les responsabilités, il y avait de quoi alarmer. F. Fernando de Vera demandait que de pareils écarts de langage relèvent de l'Inquisition "comme c'est le cas en Aragon et au Portugal pour le péché contre nature".

En ce qui concerne F. Buenaventura, l'affaire fut étudiée par les Conseillers le 3 avril 1637 (1). Quelques jours plus tard, le 13 avril, le roi signa une cédule ordonnant à F. Sancho de Córdoba - c'était le nom laïque de F. Buenaventura - de partir pour l'Espagne (2). Certes rien n'était prouvé, mais on pensait,en haut lieu,que, de toute façon, la meilleure des précautions consistait à séparer un élément aussi suspect de son milieu. Lorsque le vice-roi reçut la cédule en question et la patente du commissaire général résidant en Espagne qui l'accompagnait, il fit savoir que l'intéressé avait déjà quitté le pays, de son plein gré, puisque sa province l'avait désigné pour aller à Rome défendre la cause de la canonisation de F. Francisco Solano. Nous avons vu, dans un chapitre précédent, que F. Buenaventura y continua son combat créoliste en publiant un second mémoire et en participant de manière très active à de nombreuses démarches visant à donner plus de droit aux religieux créoles (3).

Dans sa réponse, le vice-roi semblait avoir une bonne opinion de F. Buenaventura. Il le qualifiait de :

---

(1) Pour la consulta (A.G.I. Lima 6).

(2) A.G.I. Lima 572 lib. 21, f. 252_r-253_r.

(3) F. Buenaventura se justifie de l'affaire du Cuzco dans son Memorial informe y manifiesto ; op. cit. p. 47.

"de los nacidos en esta tierra/.../de buena calidad, capacidad y letras ..."

En outre, le comte de Chinchón affirmait que/son enquête sur les prêches du Cuzco n'avait rien donné. On doit préciser qu'il avait chargé de l'investigation les autorités provinciales franciscaines de Lima .....(1)

Cette affaire, dont le "délit" avait eu lieu devant des dizaines de personnes, se terminait donc sur un non-lieu de fait, puisque rien ne pouvait être prouvé malgré la qualité du dénonciateur. Cela donne une idée de la difficulté de toute sanction en ce domaine, mais aussi de la grande incertitude devant laquelle nous nous trouvons pour juger de la réalité et du bien-fondé de beaucoup d'accusations métropolitaines ...

Les craintes de la couronne, il est vrai, ne s'appuyaient pas que sur des soupçons et des suppositions. Elle ne pouvait manquer de s'alarmer d'abord des conclusions logiques des raisonnements créoles exprimés à l'occasion des traités sur la prélation, par exemple, ou lors des crises de l'alternance. On se souvient que, dans son exposé sur la prélation, D. Luis de Betancur y Figueroa rappelait que le non-respect de ce principe avait conduit l'Espagne jusqu'à la révolution au moment des comunidades ...

Etait-ce une simple constatation ? C'est vraisemblable. Une menace ? Sans doute pas, mais la couronne et les milieux de gouvernement, travaillés par les préjugés antiaméricains, exaspérés par la multitude et la gravité des conflits dont le créolisme était, à leurs yeux, le seul responsable, pouvaient à juste titre s'en alarmer.

---

(1) Lima 27 IV 1638 (A.G.I. Lima 48).

Dans le concert obsédant des voix venues du Nouveau Monde et faisant à la monarchie de sombres prédictions sur l'avenir de ses relations avec l'Empire, il faut bien dire qu'il n'y avait pas que des métropolitains aveuglés par leurs préjugés anticréoles, ou rendus calomnieux par la défense égoïste de leurs intérêts. Il y avait aussi des Hispano-américains poussés à bout par l'injustice dont ils étaient victimes.

Dans un document tout à fait étonnant et jusqu'à présent inexploité, un créole anonyme de la région du Haut Pérou écrivit au vice-roi comte de Lemos au moment de l'affaire de Laicacota. Il y représentait les abus, les violences, les crimes, dont certains métropolitains basques se rendaient coupables dans sa contrée depuis des dizaines d'années, puisque l'affrontement datait, au moins, de la fameuse guerre des vicuñas contre les vascongados (1).

Avant même d'entrer dans le détail, l'anonyme affirmait que "le royaume était sur le point d'être perdu" (a pique de perderse). Plus loin, il ajoutait :

> "Los hijos deste reyno son los vejados pues nunca alcançan justicia y, aunque obren bien, no son premiados, pudiera rreferir mucho en esta materia /.../ aunque los bengan a matar no se pueden defender, porque luego los aorcan ¿ en qué reyno no son los hijos dél preferidos y no se les guardan fuero y preminencias ? ..."

Il tirait les conséquences de tout ce dont avaient à se plaindre les créoles :

> "Este reyno está muy delicado, ofendido y agraviado, y que no pueden tolerarlo, y que el mucho apremio con demacía bendrá a algún rebentadero dificultoso de rremediar por ser la gente mucha, belicosa y exercitada en las armas y, sobretodo, ofendida y que no tienen quien los oyga porque su rrey está lexos, sus ministros sordos

---

(1) A. A. Lemos. 263,10-14.

a sus querellas,y a Dios lo an dexado clamando de día y de noche"(1)

On doit à la vérité de dire qu'il fut aussi des cas, bien peu nombreux en vérité et d'une portée limitée, où des créoles du Pérou furent impliqués de façon irréfutable dans des complots et des projets visant à utiliser le mécontentement créole pour en terminer avec la suzeraineté espagnole sur les Indes occidentales.

Le premier que nous citerons,est celui de Baltasar Pardo de Figueroa. Il n'était pas originaire de la vice-royauté mais de Porto Rico où il était né en 1625, d'un père espagnol et d'une mère allemande. Par la suite,il était venu au Pérou et avait acquis une position enviable dans la société. A l'en croire, il avait été regidor perpetuo et alférez real du Cuzco.

Après avoir quitté l'Amérique dans des conditions que nous n'avons pu établir, il en était venu à proposer au roi de France rien moins que "la conquête" de la vice-royauté. C'était l'objet essentiel d'une Relation des Indes occidentales qu'il lui adressa. Son intérêt réside pour nous dans le fait que Baltasar Pardo faisait miroiter à Louis XIV la facilité de l'opération. Les troupes françaises pouvaient être sûres, selon lui, de l'appui des créoles. Ils les accueilleraient,en quelque sorte,comme des libérateurs. B. Pardo allait même jusqu'à affirmer que si les Péruviens avaient été instruits dans les arts de la guerre, ils auraient pu, sans aide extérieure, chasser les Espagnols, tant était vive leur inimitié :

---

(1) Ce document est fort intéressant et précis de plusieurs points de vue. Signalonsici qu'il est très révélateur des préjugés racistes des vascongados à l'égard des créoles. L'auteur fut traité de perro yndio. Il raconte aussi que les soldados entraient chez les créoles : "se metían en sus camas diciendo (aux épouses des créoles) que les sirviesen que eran españoles y que no eran Yndios y moriscos como sus maridos". Une autre fois : "bautiçaron a un criollo con un asta de toro lleno de chicha diciendo¿ quieres bautisarte cholo ? sino fueses mestiço serás cholo". Enfin, des vascongados avaient promené dans une rue les oreilles qu'ils venaient de couper à un créole et ils criaient : "¿ ay quién compre orexa de mestiço ?"

"Bastaran por sí solos a echar los españoles de la América /.../ Los criollos españoles que nacen en elpaís /.../son/.../ los mayores enemigos que tienen los españoles aunque sus padres lo sean y esso con notable passión". (1)

Dès leur arrivée en terre américaine, les troupes françaises devraient donc jouer à fond la carte de cet antagonisme ....

Un autre arbitrista de ce genre, dont les motivations nous sont mieux connues, est Diego de Peñalosa y Briceño. Il se prétendait liménien, mais ses historiographes pensent qu'il avait dû naître en 1621 ou 1622 à Santa Cruz de la Sierra, bourgade alors perdue aux confins de l'audiencia de Charcas. D. Diego était le petit-fils d'un capitaine espagnol et le fils d'un gentilhomme ruiné qui, n'ayant pas réussi à la cour vice-royale, vivait chichement à La Paz. Grandi, donc, dans un de ces milieux créoles que leur déchéance rendait propre à la rancoeur, D. D. de Peñalosa avait eu cependant plus de chance que son père. Il avait occupé les charges de regidor, d'alcalde ordinario, de justicia mayor de la ville, et avait levé deux compagnies pour aller se battre au Chili. Il avait même été un temps alcalde ordinario du Cuzco.

Ses récriminations contre les métropolitains et ce qu'ils représentaient étaient sans doute fort anciennes. Il n'est pas exagéré d'écrire qu'il les avait en quelque sorte héritées de sa lignée. Elles avaient débordé le jour où, dit-il, une querelle avec le frère du comte de Salvatierra alors vice-roi l'avait fait exiler en Espagne. La vérité avait été peut-être différente. Appelé à Lima après que de nombreuses plaintes furent déposées contre ses agissements, il serait parti en cachette pour l'Europe.

Une vie pleine de romanesque allait s'ouvrir à lui. Il fit deux fois naufrage et connut bien des difficultés. Enfin, grâce à un de ses

---

(1) Relation des Indes occidentales par Balthasar Pardo de Figueroa. 1665 (B.N.P. Ms. mélanges Colbert, t. 31, f. 526-556).

oncles, évêque du Nicaragua, il put passer au Mexique où la recommandation de son parent et ses états de service lui permirent d'être engagé dans l'armée. Il en gravit les échelons, puisque le comte de Baños lui confia la capitainerie générale du Nouveau Mexique de 1661 à 1664.

Sa vie dissipée lui valut d'être rappelé à Mexico, et condamné en 1668 par l'Inquisition à une amende honorable publique. Fin 1668, il partit pour La Havane, réussit à passer aux Canaries l'année suivante et, de là, à gagner l'Angleterre.

En 1670, l'ambassadeur espagnol à Londres, le comte de Molina, le signalait dans les milieux commerçants intéressés par les Indes. D. Diego dut se montrer assez convaincant. Il parvint à faire armer une expédition contre les côtes chiliennes. Ses projets étaient cependant bien plus vastes. Il pensait aussi faire occuper La Havane, Panama et Saint Domingue, points clés de la route transocéanique, mais l'échec de la tentative chilienne mit un terme à son crédit dans la capitale anglaise.

On le retrouva en 1673 en France. Il s'y maria, fréquenta les salons, se lia avec des personnalités du moment, et leur proposa plusieurs plans contre les possessions espagnoles d'Amérique. En 1684, il suggéra l'invasion d'une région qu'il connaissait bien, la Nueva Vizcaya, et assura, comme B. Pardo de Figueroa, qu'en s'appuyant sur l'antagonisme entre Espagnols et créoles, et en déclarant aux gens du pays que l'on venait les libérer de l'oppression des gachupines, les troupes françaises ne rencontreraient aucune résistance, bien au contraire. Cette campagne devait être coordonnée plus au nord avec une autre, de Cavelier de la Salle, à partir de nos bases de Louisiane ...

Une fois de plus, ses espérances furent déçues. D. de Peñalosa dut même quitter le royaume et passer en Espagne où, comme on peut l'imaginer, les services de police le recherchaient activement. Il fut contraint de revenir en France et y mourut en 1687 (1).

---

(1) Sur la vie et les projets "rocambolesques" de Diego de Peñalosa, cf. Jorge Basadre. - El conde de Lemos y su tiempo ; Lima, 1945, cap. IX et les documents cités p. 468-469.

Même s'il faut se garder de faire un sort trop flatteur à ces deux arbitristas, il est néanmoins intéressant de constater qu'à quelques années d'intervalle, deux créoles du Pérou proposèrent des projets somme toute similaires,et s'appuyant tous deux sur la haine des créoles envers les péninsulaires, haine à laquelle le témoignage de certains Européens non espagnols présents en Amérique à cette période pouvait donner quelque crédit. (1)

C - LES HYPOTHEQUES CREOLES SUR L'AVENIR NATIONAL.

Les élucubrations de quelques arbitristas que les hasards d'un destin sinueux avaient conduits à proposer leurs services à l'étranger ne doivent en aucun cas nous servir de modèle de l'attitude générale des créoles envers la métropole. Pour significatives qu'elles aient pu être de la hardiesse et de l'exacerbation créolistes chez certains, et si elles nous permettent de comprendre aussi les préventions que pouvait avoir la couronne, ces deux trajectoires humaines sont trop isolées pour être vraiment représentatives. En outre, dans ces projets, intervenait de façon manifeste bien autre chose que l'antagonisme entre Espagnols et

---

(1) Après 12 ans passés au Guatemala, T. Gage écrivit au début de ses souvenirs que les Espagnols et les créoles étaient "dos grupos de habitantes tan opuestos entre sí como en Europa los españoles y los franceses /.../ el odio que se profesan unos a otros es tal que me atrevo a decir que nada contribuiría tanto a la conquista de América como esta división".

La couronne espagnole ne pouvait manquer aussi d'être au courant de la collusion des créoles français des Antilles avec les Hollandais, puis de leur anglophilie active. C'était pour elle un exemple inquiétant. Cf. Charles Frostin. - Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de Saint Domingue aux XVIIe et XVIIIe siècles ; contribution à l'étude du sentiment américain d'indépendance ; Lille, 1972, t. 1 p. 125-131, 148-150, 163-174, 225-227.

créoles. Quant aux supputations des témoins européens de l'antagonisme hispano-créole dans l'Empire, leurs affirmations restaient malgré tout du domaine de l'hypothèse, et leur importance venait autant de leur nature que de l'audience qu'elles rencontraient en Europe.

Pour tenter de cerner au plus près la portée politique réelle du créolisme et ses limites, nous ferons, pour terminer, quelques remarques sur deux plans : d'abord sur celui de la conceptualisation des éléments constitutifs de l'identité créole et de la relation colonie-métropole ; ensuite, sur la position socio-économique du créole dans l'ensemble hispanique et d'abord dans la vice-royauté.

Sur le premier plan, il nous faut tenir compte de la nature et du contenu de l'outillage mental dont disposaient alors les Hispano-américains. Jusqu'à présent, nous nous sommes penché sur la question en l'abordant par des biais divers. Nous l'avons étudiée sous l'angle des frictions et des rivalités des deux branches de la famille hispanique, puis, au niveau de l'organisation des préjugés, de l'enchaînement et de l'utilité coloniale des images mythiques qui s'affrontaient. Enfin, dans le domaine du droit, nous avons étudié les réflexions des Sud-américains sur la place qu'ils entendaient occuper dans leur pays. Pouvaient-ils, pour autant, se penser comme une entité autonome assumée en tant que réalité politique originale, certes, mais aussi et surtout, séparée à tous égards de la métropole ?

Un complément d'approche de la question nous est fourni par l'analyse du mot nation (nación) et de son contenu qui apparaît beaucoup dans les textes et les documents suscités par le problème créole. Or, on sait l'importance de cette notion à partir de la fin du XVIIIe siècle, et le rôle de catalyseur qu'elle a joué en Europe dans le prolongement de la Révolution Française, et durant une bonne partie du XIXe.

Le lecteur n'aura pas manqué de constater que lorsque dans notre texte - en dehors des citations - nous avons été conduit à employer le mot nation, il figure toujours entre guillemets.

En effet, le contenu du mot nación à cette époque et dans ces milieux, les plages sémantiques par lui recouvertes, semblent assez différents de ce qu'ils furent un siècle plus tard sur notre vieux continent.

Il faut noter, d'abord, que si le mot nación en lui même reste assez neutre dans les textes étudiés, ses dérivés se chargent de connotations très défavorables. Ils désignent non plus le fait d'appartenir à tel ou tel groupe, non plus l'attrait ou l'amour de la "nation", mais leurs excès, en un mot la passion suscitée chez un individu par le pays où il était né, par le groupe auquel il appartenait. Les dérivés du mot nación en étaient venus à désigner alors les manifestations de la xénophobie et l'exacerbation du chauvinisme.

Ainsi, dans des correspondances de Jésuites déjà citées, on trouve des expressions comme : la parcialidad nacional (avec le sens d'esprit partisan), los nacionales afectos (mis en parallèle avec los hijos parciales), la maldita peste de la nacionalidad ... el vicio pestilente de la nacionalidad ... L'adjectif nacional était lui-même synonyme de partisan, de factieux.

On pourrait objecter que ces citations émanent de responsables d'un corps qui avait pour politique, précisément, de combattre les manifestations localistes afin de conserver dans ses rangs la cohésion et la discipline presque militaires qui avaient fait sa renommée et son efficacité.

En réponse, il faut préciser que ce n'était pas là un usage particulier à la Compagnie, ni d'ailleurs au parti métropolitain. Même sous la plume de créoles américains, les mots dont nous traitons impliquent des nuances identiques. Dans El pecado original, D. Francisco Rodríguez Fernández, désireux de proclamer son absence de parti-pris

sur la question "nationale", affirme qu'il écrit "sin lisonjear /se/ de nacional". Plus loin, il dénonce "el detestable espíritu nacional ... la infernal nacionalidad. Dans des textes créoles beaucoup plus engagés que les siens dans la controverse de l'alternance, on trouve aussi des expressions comme "la ojeriza nacional ... los religiosos nacionistas ... los padres nacionales ..." pour désigner les frères espagnols les plus acharnés.

Au delà de ces connotations imposées par le développement même des affrontements entre Hispano-américains et Européens dans les colonies espagnoles, le mot nación avait alors un sens bien particulier. Il désignait tout groupe humain dont l'individualité était basée sur une origine géographique commune, sur un ensemble de caractères culturels bien accusés et originaux - notamment sur le plan linguistique -, le tout résultant d'une histoire elle aussi particulière. Ainsi parlait-on de la nation basque, de la nation andalouse, de la nation extremeña lors des guerres entre vicuñas et vascongados.

Les territoires de la couronne espagnole étaient ainsi répartis en un certain nombre de royaumes qui, en général, étaient autant de nations aux caractères et aux droits bien déterminés. On en trouve la trace dans la législation de l'époque. Ainsi, aux Indes qui, ne l'oublions pas, étaient avant tout les Indes de Castille, quel devait être le statut juridique des ressortissants du royaume de Navarre ou de la couronne d'Aragon ? La réponse était très nette :

> "Parece que los debemos contar en la clase de estranjeros, como los portugueses, italianos, flamencos y otros ..." (1)

Donc, lorsque les créoles traitaient les métropolitains d'étrangers, ils se situaient dans le droit fil de cette vieille attitude

---

(1) Cf. Recopilación ... op. cit. lib. IV, cap. XX n° 31-39.

héritée de métropole. La nation créole n'était qu'une nation parmi toutes celles qui constituaient en Espagne et hors d'elle l'Empire, réunion de royaumes, ensemble multinational, et, maintenant, pluricontinental, dont la cohésion s'appuyait pour une large part sur le mythe charismatique du souverain. De ce point de vue, les créoles n'échappaient pas à la règle commune. Malgré les écarts de langage de certains d'entre eux, le roi d'Espagne restait leur roi bien aimé, à la fois émanation de Dieu, père et recours suprême contre les abus et les injustices qui ne pouvaient être le fait que des mauvais fonctionnaires.

Au niveau de son contenu, le mot nación était, dans ses usages hispano-américains, du domaine constant de l'ambiguïté.

En ce qui concerne, d'abord, la notion de patrie qui est, sans doute, une des bases de tout sentiment national ou protonational, on a vu à quel point le patriotisme créole était fort et vivace. L'attachement des créoles à la terre qui les avait vu naître était fait d'abord de ces liens indissolubles tissés par l'histoire familiale, par les longues années passées depuis l'enfance au contact intime des choses et des gens et qui façonnent de manière indélébile un individu en l'insérant dans son milieu. Il y avait aussi la défense sourcilleuse de la patrie américaine devant toutesuspicion, toute atteinte qu'elle pourrait subir de la part des préjugés métropolitains,ou européens,en général.

Néanmoins, cette patrie était fort mal définie, en particulier du point de vue géographique. Nous l'avons brièvement remarqué dans un chapitre précédent. Elle existait en fait à deux niveaux. Charnellement, pour un créole, le plus souvent,sa patrie c'était avant tout sa ville : Lima, Cuzco, Potosi. Cependant, de manière plus confuse et surtout plus implicite, dans la vaste confrontation des deux rives de l'océan dans laquelle se situait en définitive le problème créole, les Hispano-américains s'affirmaient aussi les défenseurs et les citoyens de tout leur continent qui, dans son ensemble, subissait les attaques méprisantes

des préjugés européens. Si,donc, le patriotisme créole tendait à se réduire à l'exaltation presque chauvine d'une contrée ou d'une ville, il allait aussi, de façon implicite, vers une solidarité américaine à l'échelle du continent.

En fait, bien peu d'auteurs créoles parvenaient à définir leur patrie sur un véritable schéma spatial, sur une réalité géographique comparable à celle des futurs états qui devaient naître des audiencias de la vice-royauté. A vrai dire, cela n'apparaît guère que dans certaines contrées excentrées et, de ce fait, déjà dans une certaine mesure, dissociées de l'ensemble. C'est le cas du Chili,mais aussi à un degré moindre de la Nouvelle Grenade qui,bientôt, au XVIIIe siècle, allait d'ailleurs échapper à l'orbite lointaine de Lima pour constituer à son tour une vice-royauté. Mais même dans son cas, à l'époque que nous étudions, on aperçoit de nombreux signes de tensions centrifuges sur la côte nord par rapport aux hautes terres et aux vallées de l'intérieur qui vivaient tournées vers Bogota.

La notion même de Pérou était alors très vague. Elle désignait tantôt de manière indistincte l'immense vice-royauté, tantôt, et c'est le cas le plus fréquent, les territoires qui grosso modo constituent les actuelles républiques du Pérou, de Bolivie et même parfois d'Equateur.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le projet géographique du patriotisme créole ait été on ne peut plus flou. On sait que les réalités spatiales d'où allaient sortir les futurs états devaient subir encore bien des modifications au XVIIIe siècle avec la restructuration des Bourbons. L'indépendance elle-même et les décennies qui la suivirent virent maintes hésitations en ce domaine,et des problèmes de limites ou de reclassement géographique allaient longtemps encore empoisonner les relations de bien des pays du continent.

D'autre part, s'il est certain que les créoles affirmaient hautement leur originalité, en tant que groupe, nous l'avons vu, ils

revendiquaient tout autant et même sans doute davantage leur hispanité. Par un jeu tantôt subtil, tantôt simple, de réactions, il semble bien que ce soient les préventions métropolitaines qui firent prendre conscience aux créoles de leur originalité, donc de leur différence. N'est-il pas significatif que la majeure partie du discours créole ait eu pour objet, précisément, de démontrer au monde que, si différence il y avait entre Hispano-américains et Européens, elle n'était en aucune façon de nature ou de qualité. Les premiers étaient issus des seconds et continuaient d'appartenir à leur groupe en dépit d'accusations malintentionnées, et d'apparences trompeuses.

N'avons-nous pas vu les créoles valoriser en même temps leur originalité et refuser de l'admettre, lorsque les métropolitains l'inséraient de manière plus ou moins ouverte dans une perspective dévalorisante ? Les créoles ne revendiquaient-ils pas avant tout le nom et la qualité d'Espagnols ? Dans une grande mesure, l'affirmation de leur identité nationale - en donnant à cette expression le sens de son époque - apparaît bien plus défensive contre les préjugés venus de l'extérieur que constructive, prospective et porteuse d'avenir.

De la même façon, le créole s'était forgé une histoire, autre élément du concept de nation, mais cette histoire dont il exaltait la grandeur passée et les exploits ne prenait-elle pas à ses yeux toute sa valeur et son sens, dans la mesure où il s'agissait de la geste espagnole de ses ancêtres espagnols ? Face au métropolitain, l'attitude du créole était avant tout faite de dépit amoureux.

Sans doute encore pour longtemps, les créoles se concevaient avant tout comme des Espagnols, mais des Espagnols d'Amérique, peut-être déjà des Espagnols américains comme devait le proclamer Vizcardo y Guzmán dans un texte célèbre de la seconde moitié du XVIIe. Dans ce mélange où, de fait, l'élément américain tendait à devenir toujours plus important et à prédominer, les créoles s'accrochaient encore à la première composante qui les valorisait à leurs propres yeux et était leur

garantie dans le contexte colonial.

Remarquons, au passage, que même les mots désignant les Hispano-américains dans leur rapport avec leur pays n'existaient pas encore, ou presque pas. Le terme peruano, par exemple, n'apparaît guère avant la fin du XVIIe siècle pour désigner les créoles, et encore faut-il tenir compte des incertitudes et des ambiguïtés du mot Pérou qui le sous-tendait. Pour d'autres régions de la vice-royauté, les adjectifs de nationalité sont plus employés, mais lorsque les entités géographiques sont mieux individualisées. Ainsi, on trouve plus fréquemment chileno, tucumano ... Mais quel nom spécifique donner alors par exemple aux néo-grenadins ? Ils n'en ont pas, du moins nous n'en avons pas trouvé. Il en est de même des habitants de l'audiencia de Quito où le terme quiteño ne désigne que les habitants de la capitale.

L'identité nationale du créole apparaît aussi bien problématique sur un autre plan : celui qui découle de sa position historique et socio-économique. Toute affirmation nationale, au sens moderne du terme, suppose une certaine homogénéité de la population concernée sur un territoire déterminé. Or, rien de cela n'est vrai pour le créole. Il fonde son originalité sur son caractère hétérogène par rapport aux autres composantes de la société coloniale. Dans le panorama bigarré du monde hispano-américain, il est une nation parmi d'autres - Indiens, noirs, mulâtres, métis -, même si les arguments les plus divers sont utilisés pour convaincre que ceux-ci ne méritent point d'être considérés comme faisant partie de nations au même titre que les créoles.

De par son autoaffirmation, le créole ne fait qu'exacerber les caractères différenciatoires qu'il porte en lui. Vis-à-vis des autres composantes de la société coloniale, il ne cesse de rappeler de façon inlassable son hispanité, et réutilise à l'égard des peuples soumis les schémas européens dont il est, par ailleurs, victime lui-même dans les préjugés métropolitains. La position du créole est de ce fait en complet

porte-à-faux. De façon ponctuelle, et pour les besoins de ses démonstrations, il peut en venir parfois à se montrer solidaire des autres populations américaines dans la remise en cause de certains aspects du système colonial dans lequel il est englué. Néanmoins, en tant qu'Espagnol - puisqu'il se revendique comme tel -, il se place à l'égard des Indiens, des noirs et des métis dans une position dominante non exempte de prudence et de crainte.

Le créole n'est après tout qu'un maillon essentiel - privilégié et américain - du système d'exploitation coloniale. Il en assure la permanence, l'efficacité, et en recueille une part non négligeable, beaucoup plus importante même qu'il ne le prétend. Il ne cherche d'ailleurs qu'à demander ou exiger davantage de la métropole. Son but ultime même, nous l'avons bien aperçu, est d'arriver à la jouissance exclusive du système colonial. De ce point de vue, le devenir des pays hispano-américains après l'Indépendance est révélateur. L'aristocratie créole se contenta de confisquer la rupture avec l'Espagne à son profit, et de remplacer la puissance métropolitaine dans les domaines qu'elle lui avait jusque là refusés.

Les études récentes sur les mouvements qui, tout au long du XVIIIe siècle, ont jalonné la longue marche vers l'Indépendance, ont toutes souligné à quel point l'aristocratie créole en avait été absente. Il s'agissait pour elle d'un réflexe de fidélité non pas à la légalité espagnole ou à la couronne, mais au système social que certains tendaient à détruire.

Au début du XVIIIe siècle, accroché à son hispanité, véhicule d'une conscience nationale amputée, rendue impuissante par ses contradictions et ses négations, le créolisme était bien incapable d'imaginer encore à un niveau collectif la rupture avec l'Espagne. Il n'en reste pas moins que toute son histoire, ses combats et ses aspirations souvent frustrées ou contrariées, l'avaient préparé à la réaliser, mais après bien des évolutions, dans d'autres contextes politiques, idéologiques et sociaux,

et après que tous les éléments constitutifs de la société coloniale eurent à leur manière et avec leurs moyens, contribué à remettre en cause les vieilles architectures espagnoles d'Amérique.

*

* *

La portée politique réelle du créolisme des XVIe et XVIIe siècles dans la vice-royauté peut être envisagée, croyons-nous, de deux points de vue.

Considéré de l'extérieur dans sa critique de la métropole, analysé dans son discours où il se fixe la place qu'il entend occuper dans son propre pays, révélé par son comportement et, peut-être plus encore, par ses emportements, le créolisme apparaît sans aucun doute porteur de remises en cause implicites fort audacieuses, et cela dès le début du XVIIe siècle. Poussé dans sa logique et imaginé dans sa propre dynamique, il semble devoir déboucher un jour ou l'autre, mais de toute manière, au moins sur un réajustement radical des rapports qui jusque là unissaient la colonie à sa métropole. C'était ce qu'avaient bien senti les péninsulaires. Leurs préjugés antiaméricains et leurs rivalités avec les créoles les avaient mis mieux à même de discerner les prolongements logiques des revendications et des affirmations de leurs cousins de la vice-royauté. On peut même affirmer que dans leur suspicion systématique et leur crainte de voir mettre à mal le statu quo, les métropolitains en étaient venus à prêter aux Hispano-américains des intentions qui, pour le moment dépassaient sans doute encore la réalité de la revendication créole, et les limites qu'elle-même se donnait ou pouvait concevoir.

Si, au contraire, on analyse le créolisme de l'intérieur, en tenant compte de son temps, de l'outillage mental qu'il pouvait donc manier, et de sa situation socio-économique, non plus dans la relation Espagne-Amérique, mais dans les rapports d'exploitation de la société coloniale, on s'aperçoit vite que, de toute façon, à l'époque où nous le laissons, il n'était pas encore mûr pour aller de lui-même jusqu'à la conception consciente et collective de la rupture totale avec l'Espagne qui, un siècle plus tard, devait se faire à son profit.

La recherche de la portée véritable - donc des limites - de la revendication créole au seuil du XVIIIe siècle conduit, croyons-nous, à souligner mieux l'ambiguïté de ce vaste mouvement qui, nous l'avons vu, n'avait pas tardé à s'étendre à tous les domaines.

Déjà, dans le cours de la présente recherche, en particulier lors de l'examen des images mythiques, cette ambiguïté nous était apparue à plusieurs reprises. D'abord à l'égard des Indiens que les créoles inséraient dans les préjugés colonialistes de leur temps, dont ils justifiaient la situation d'exploités, mais avec lesquels, parfois, et dans des domaines limités, apparaissait une certaine solidarité face aux attitudes méprisantes des métropolitains. Ensuite, dans la définition même que les créoles donnaient de leur hispanité, puisqu'ils se proclamaient tout à la fois espagnols et américains, semblables à leurs cousins du vieux continent mais aussi différents d'eux.

C'est que le discours créole dans ses préjugés et son désir d'affirmation fonctionne selon des logiques différentes suivant ses interlocuteurs, or, ceux-ci, - les Européens et les Indiens - exigent de lui des

attitudes contradictoires.

Au niveau de ses manifestations revendicatives, les mêmes ambiguïtés fondamentales se retrouvent : Les hardiesses et l'étendue des remises en cause, l'exaspération et les passions qu'elles suscitent, ne doivent pas cacher leurs limites objectives. Au moment où nous le quittons, et pour longtemps encore, le créolisme sud-américain ne peut proposer qu'un détournement à son profit exclusif de tous les avantages coloniaux.

Il n'est bien sûr pas question d'exiger déjà des créoles de la vice-royauté de vastes projets nationaux qui, de fait, ne sont apparus qu'au XIXe siècle. Il n'en reste pas moins que l'on aperçoit avec netteté les hypothèques qui pèsent dès cette époque sur l'avenir de ces "nations à naître" : Le maintien des rapports coloniaux dans le jeu interne des éléments qui les composaient,et, à la limite, l'exclusion de la vie collective de ceux qui ne pouvaient justifier d'origines européennes.

CONCLUSION

L'objet du présent travail était de rechercher les motifs, de présenter les manifestations, d'expliquer les revendications, d'apprécier la portée du créolisme sud-américain envisagé à partir des formes qui furent les siennes dans le monde conventuel. Que l'on n'attende pas de nous maintenant un bilan général. Les conclusions des enquêtes que nous avons menées, dans divers domaines et selon des méthodes différentes, ont été tirées au fur et à mesure. Il appartiendra au lecteur de porter sur elles un jugement. Pour terminer, nous voudrions plutôt faire trois séries de remarques.

*

* *

En premier lieu, dans la naissance, mais plus encore dans les développements des phénomènes que nous avons étudiés, il nous a semblé nécessaire de mettre l'accent sur l'importance du milieu et de l'époque. Pour avoir quelque chance de restituer la réalité des choses et des processus, une histoire du créolisme conventuel sud-américain se devait sans aucun doute de ne pas négliger les perspectives théoriques, ni les architectures idéologiques. Nous avons essayé de ne point tomber dans ce travers. Cependant, parmi les conditions qui ont présidé à la gestation de l'américanité, les réalités humaines ont joué un rôle à bien des égards déterminant.

Le foisonnement des faits, des péripéties, des rebondissements, nous a paru devoir conduire, en fait, si l'on voulait être conséquent, à un essai de psychologie sociale et historique, du moins à la définition ou à la détermination de lignes de force qui pourraient contribuer à un tel essai. De ce point de vue, nous espérons que la portée de certaines de nos pages, avec leurs défauts et leurs insuffisances, sans doute, dépassera le cadre que nous avions fixé à nos recherches, c'est à dire le créolisme.

Il fallait, bien entendu, dire comment les Sud-américains des XVI° et XVII° siècles en étaient venus à concevoir et à exposer la naissance et le sens de leur identité. Il nous a semblé tout aussi indispensable de montrer comment ils les avaient vécus au niveau du quotidien, dans leurs réactions et leur sensibilité, lorsque l'idéologie ne s'exprime plus essentiellement par le discours mais par la totalité des comportements. Dès lors, le créolisme conventuel ou laïque montre bien qu'avant d'être une revendication dirigée contre la métropole, il était l'expression d'un milieu, d'une société. Les seconde et troisième parties de notre thèse, éclairées par la longue étude préliminaire, ont tenté d'indiquer à quel point, bien des aspects et bien des débordements des Hispano-américains et des métropolitains dans leurs affrontements, étaient beaucoup moins spécifiques de l'antagonisme hispano-créole qu'on aurait pu être tenté de le croire de prime abord, et que ne l'ont dit, ou laissé entendre, certains travaux.

D'autre part, les faits surprenants, les contradictions apparentes

ou réelles, les nuances, les méandres que nous avons discernés dans le déroulement des luttes pour ou contre l'alternance, ont apporté maintes preuves d'une autre évidence. Si les conflits entre Espagnols et créoles obéissaient à un certain nombre de constantes que nous avons pu définir, s'ils étaient le résultat d'un grand débat dans lequel les positions respectives se sont bien vite figées de manière presque définitive, ils ont aussi obéi ici ou là à d'autres considérations. Par leur obstination, les calculs de leurs intérêts personnels, leurs idéaux, les individus les ont marqués de leur empreinte, ont parfois réussi à en infléchir le cours, à en dévier le sens, à leur donner au moins pendant un certain temps une allure originale. Ajoutons y les nuances régionales qui ont rendu plus complexe encore le panorama, et les caractéristiques propres à l'histoire particulière de tel ou tel ordre ou groupe social.

En un mot, même si d'une manière globale le processus dans lequel s'est inscrit le créolisme a présenté une unité certaine, et s'est situé dans un sens bien défini, ses combats quotidiens, ses développements internes, ont été loin d'obéir à un mécanisme simpliste et valable partout. Sa subtilité, parfois, comme ses nuances,ont bien apporté la preuve qu'il méritait une étude qui, sans oublier jamais les grandes lignes de force et le sens à long terme de son évolution, s'obligeait à tenir compte avant tout de ceux qui avaient été ses protagonistes, ses victimes ou ses responsables. L'Histoire n'est-elle pas, de toute façon celle de l'homme, des hommes ?

*

* *

En second lieu, nous voudrions souligner l'importance des images mythiques rencontrées au cours de notre étude, et que nous espérons avoir contribué à définir, à démêler, pour en montrer l'organisation et la

démarche.

Les raisons fondamentales des controverses puis des affrontements entre Espagnols et créoles étaient bien concrètes. Nous leur avons consacré suffisamment de place pour que l'on ne puisse nous faire le reproche de les minimiser. Nous avons pu déterminer de façon précise et dans toutes leurs implications, les motifs, le contenu et les champs d'action d'un exclusivisme farouche et localiste chez les uns, du souci de tirer un maximum d'avantages de la situation coloniale chez les autres.

Cependant, les antagonismes ainsi suscités ont souvent pris des masques et camouflé leur discours. En un mot, pour des raisons diverses, ils ont cherché à s'exprimer au travers d'une autre logique, et d'une certaine image fabriquée de soi-même et de l'autre.

En métropole, c'est une conception très particulière du Nouveau Monde et de tous ses habitants qui s'est bientôt constituée, et qui, de façon commode, surgissait des schémas d'exploitation déjà en place. Elle est venue justifier aux yeux des Espagnols les attitudes et les appétits que supposait et exigeait, en fait, le rapport de dépendance établi avec les lointaines contrées de l'Empire. Dans les colonies américaines, en réponse et par réaction, les créoles échafaudèrent sans tarder leur auto-portrait. Il s'articulait autour d'une contre-image enrichie et souvent exaltée, de leur pays, de leur passé et de leur société. C'était l'instrument indispensable de tout projet où les Hispano-américains occuperaient une place de choix. En un mot, ces images n'avaient de sens et de valeur qu'en fonction de leur utilité.

Dans ce jeu incessant de miroirs à dessein déformants et que chacun voulait toujours plus efficace, plusieurs constatations s'imposent. Ce qui frappe d'abord, c'est l'organisation des systèmes de signification qui fonctionnent toujours à deux niveaux, l'un immédiat, l'autre implicite. Quelle que soit la nature ou la démarche des raisons avancées, elles se retrouvaient toujours dans le même projet justificatif et, en dernière analyse, pragmatique. Ainsi, on a vu les Espagnols arriver à des conclusions identi-

ques avec des arguments contraires. Partant d'une même réalité objective, métropolitains et créoles en tiraient souvent des conclusions diamétralement opposées qui, de toute façon, venaient conforter les "bonnes raisons" et le "bon droit" de leurs utilisateurs.

Dans l'optique de notre sujet, le problème se compliquait d'autant plus que les deux protagonistes avaient une origine commune et, malgré leurs différends, étaient unis par un réseau serré de liens aussi intimes que divers. Dès lors, chacun était à la fois lui-même mais aussi l'autre, en partie du moins. Bien des éléments des portraits étaient à double tranchant, et restaient logiques à la seule condition de les insérer par avance dans un système de signification à oeillères et exclusif de tout autre.

Une autre conséquence, était l'interaction des images en présence. En définitive, elles n'existaient et ne prenaient de sens que l'une par rapport à l'autre. De ce fait rien n'était figé. Les portraits et les reflets qu'utilisaient et se renvoyaient les parties en présence étaient d'une grande souplesse et, de toute façon, en perpétuelle évolution. Ils cherchaient à se mieux conforter, à être plus efficaces, au besoin - dans le cas des créoles - en jouant des possibilités d'une certaine ambiguïté reflet d'une situation elle aussi mal définie et équivoque.

Dans le domaine des mythes dont s'est nourrie l'histoire américaine et européenne, nous voudrions aussi en souligner un autre que l'historiographie a peut-être eu tendance à exalter, même de façon inconsciente : le rêve doré de l'Amérique. A plusieurs moments de notre étude, nous avons bien vu que beaucoup d'Européens, ou de créoles, n'étaient en fait que des laissés - pour - compte de cette nouvelle mythologie qu'avait inaugurée la conquête du Nouveau Monde. La pauvreté, les échecs, la dureté des conditions de vie, parfois la déchéance, étaient souvent le lot de ceux qui partaient vers les Indes et, par la force des choses, y faisaient souche. Cet envers du décor que nous oblige à considérer le problème de la "pauvreté blanche" est, sans doute, de ceux qui offrent un bel avenir à de nouvelles investigations. Nous avons vu comment il rejoignait des aspects importants de la

question qui nous a occupé . C'est néanmoins dans la perspective des grandes remises en cause et des crises du XVIII° siècle finissant que le contre-mythe du rêve doré de l'Amérique prendra tout son sens.

*

* *

Enfin,en ce qui concerne le devenir des futures nations issues de l'ancienne vice-royauté du Pérou, l'étude des attitudes créolistes qui s'y sont manifestées est sans aucun doute fort significative. Elle montre comment la compréhension véritable de l'Indépendance qui devait survenir au début du XIX° siècle ne saurait aller sans la reconstitution d'un long et vaste processus dans toutes ses implications, sans l'analyse du jeu interne et corrélatif de toutes les composantes du complexe social hispano-américain. Cette perspective se situe certes dans la longue durée. C'est celle d'une évolution aussi vieille que la dépendance elle même et qui, donc, a commencé dès le XVI° siècle avec l'instauration d'un certain type de relations entre la métropole et le reste de l'Empire, mais aussi, et tout autant, à l'intérieur de la société coloniale.

Toute tentative visant à privilégier,de quelque façon que ce soit, les influences extérieures subies par le continent américain au cours de la seconde moitié du XVIII° siècle satisferait sans doute des tendances européo-centristes, mais ne pourrait conduire qu'à une conception mutilée, et, par conséquent, erronée d'un processus qui, pour certains de ses aspects seulement, a culminé avec l'Indépendance.

Pas plus que la philosophie des Lumières, à l'évidence le créolisme n'est pas la seule raisonde l'apparition du climat de remise en cause généralisée caractéristique de la période qui précéda l'Indépendance. Bien d'autres sont intervenues, dans des domaines variés, sur des plans différents avec des portées inégales. De ce point de vue, les études récentes sur le

XVIII° siècle péruvien apportent déjà des éléments pour une compréhension meilleure et surtout plus globale, dans la mesure où elles tendent à jeter des ponts vers des secteurs nouveaux, entre des champs d'explication jusqu'à présent séparés.

Si l'étude du créolisme permet de mieux sentir les apports qui furent les siens, on ne peut non plus passer sous silence, qu'à plusieurs reprises et à plusieurs niveaux ses ambiguïtés nous sont apparues avec toute leur force d'inertie, leur incapacité à imaginer dans la société coloniale autre chose que les rapports existants et, de ce fait, les hypothèques qu'elles faisaient peser déjà sur l'avenir des nations futures.

De ce point de vue d'ailleurs, l'examen du créolisme sud-américain nous a semblé être souvent, malgré les apparences, d'une actualité toujours plus angoissante par la permanence des attitudes mentales, des comportements et des situations qu'il révélait. Cela ne saurait étonner puisque bien des problèmes d'aujourd'hui sont dus en définitive à la subsistance, sous des formes à peine modifiées parfois, d'un passé colonial toujours vivace.

Mais l'actualité des problèmes que nous avons envisagés n'est-elle valable que pour l'Amérique ? Sommes nous sûrs, pourrions nous jurer, que les préjugés et les attitudes européo-centristes dont nous nous sommes attaché à démonter le mécanisme, et à déceler les intentions véritables, n'existent plus de nos jours, sous des formes plus insidieuses, avec des discours différents, peut-être, mais dans un but identique, même si en apparence le problème colonial a cessé de se poser sous la forme d'une dépendance directe ?

PESSAC, 27 février 1978

SOURCES

et

BIBLIOGRAPHIE

N. B. : Ne figurent ci-après que les documents, les livres et les articles consultés.
On a omis les ouvrages d'orientation bibliographique, les livres sur la théorie de l'Histoire, et certaines études citées une seule fois à propos de questions secondaires.

SOURCES MANUSCRITES

ESPAGNE

ARCHIVES GENERALES DES INDES (A. G. I.), Séville.

Pour chacune des six audiencias de l'ancienne vice-royauté, nous avons procédé au dépouillement systématique des séries suivantes

Consultas originales

Decretos originales

Cartas y expedientes del presidente y oidores

" " de los cabildos seculares

" " de los gobernadores

" " de las personas seculares

" " de los obispos y arzobispos

" " de las personas eclesiásticas

Registros de oficio, reales órdenes dirigidas a las autoridades

Pour chacune, la recherche a embrassé la totalité de la période allant de la Conquête au début du XVIII° siècle. Pour la dernière nous

nous sommes limité au XVII[e].

La correspondance des vice-rois (Cartas y expedientes del virrey del Perú), classée dans la documentation de l'audiencia de Lima a été compulsée, elle aussi, de façon systématique pour l'ensemble de l'époque étudiée.

LIMA : liasses

(I-20) (28 A-104)
(108-111) (118-176)
270 (272-277)
(300-344)
(526-531) (533-535) (545-547) (550-551) 553 564 (569-576)
1606 1621 1626 (1630-1634 B)

CHARCAS : liasses

(1-8) (16-34) (40-62)
(135-151) (154-164)
200 275
370 (375-376) 381
(415-417)

QUITO : liasses

(1-18) (20 (2) - 34) (60-61) (76-92) (94-95)
(100-102) 106 182 185 187 (197-200)
(209-210)
(604 A-605)

SANTA FE : liasses

(1-10) (16-51) (60-67) (85- 99)
(100-121) 188

(226-250) 262 293
396 399
402 410 492 495
(528-532)
992

PANAMÁ : liasses

(1-5) (13-27) (29-32) (44-53)
(100-104)
222 (224-225) (229-232)

CHILE : liasses

(1-3) (7-17) (27-28) (30-36) (60-66) 86
157 158
(166-168)

Nous avons aussi consulté :

MÉXICO : liasses

(21-28) Cartas y expedientes del virrey (1587-1617)
(72-73) " " del presidente y oidores (1597-1619)
(286-299) " " de personas eclesiásticas (1589-1618)
(336 A-337) " del arzobispo de Méjico (1539-1669)
2606 Cartas y expedientes

GUATEMALA : liasses

(15-17) Cartas y expedientes del presidente y oidores (1622-1651)
42
(156-160) " " de los obispos de Guatemala (1536-1699)
(165-166) " " del cabildo eclesiástico de Guatemala (1551-1700)

(173-181) Cartas y expedientes de personas eclesiásticas (1600-1701)

386 Registros de oficio, reales órdenes dirigidas a la audiencia (1561-1647)

FILIPINAS : liasses

84 et 86 Cartas y expedientes de personas eclesiásticas (1570-1608) (1645-1696)

INDIFERENTE GENERAL : liasses

1624 A : Sur la question de la perpétuité des encomiendas

2852, 2857, 2858 : Correspondance adressée à l'ambassadeur à Rome

(2869-2873) : Résolutions du roi et des conseillers concernant les religieux

2891-2892 : Dossiers sur des bulles, des brefs et des patentes

(2934 A - 2945) : Copies de bulles, de brefs et de patentes

2949 : Lettres adressées depuis Rome au roi et aux conseillers

2979 A : Documentation diverse concernant les missions

(2988-2992) : Décisions royales sur des problèmes ecclésiastiques

3018-3019 : Dossiers sur la question des dîmes

3039

(3046-3051) : Documentation très riche sur les commissaires généraux franciscains

(3064-3065) : Documents augustins et dossiers concernant les propositions de F. Fernando de Abreu

3073 : Documents sur les Mercédaires

(3076-3077) : Idem sur l'ordre de Saint Jean de Dieu

ESCRIBANÍA DE CÁMARA : liasses

517 A : Sur l'imposition de l'alternance aux Franciscains de Lima et Charcas.

767 A : Sur l'antagonisme entre Augustins récollets et observants de Nouvelle Grenade

PATRONATO : liasse

248 : Diverses pièces d'origine épiscopale sur les problèmes ecclésiastiques de Lima à la fin du XVI' siècle et au début du XVII'.

CONTRATACIÓN : liasses

(5547-5549) : Dossiers sur les missions passées en Amérique aux frais des caisses royales

ARCHIVES DE L'AMBASSADE ESPAGNOLE AUPRES DU SAINT SIEGE

(A. E. E. S. S.)

Ces archives sont aujourd'hui conservées au Ministère des affaires étrangères de Madrid.

Nous y avons dépouillé les liasses 137-143, où est rassemblée, pour la période étudiée, l'essentiel de la documentation concernant les ordres religieux espagnols missionnaires ou non.

BIBLIOTHEQUE DE L'ACADEMIE ROYALE D'HISTOIRE (B. A. H) Madrid

collections :

Jesuítas, tomes 27, 43, 87, 127, 129, 151, 156, 213.

Cette collection rassemble une documentation variée concernant la Compagnie : lettres annuelles de diverses provinces sud-américaines

(t. 87 et 129), dossiers sur des affaires économiques (t. 127), questions missionnaires (t. 213).

On y trouve aussi d ´ importantes pièces sur l'alternance franciscaine à Lima et à Charcas (t. 127), les problèmes de la province augustine de Quito à la fin du XVII° (t. 151), et la controverse sur les attributions du commissaire général des Indes franciscain (t. 27).

Muñoz

t. 11 Compendio historial del estado de los Indios del Pirú. ... de Lope de Atienza (f. 1-104)

t. 20 Relación del estado en que el Marqués de Guadalcázar deja el govierno del Perú ...

ARCHIVES HISTORIQUES NATIONALES (A. H. N.) Madrid.

Documentos de Indias: n° 347 et 409.

Jesuítas: liasses 95 (1-2) 96 (1-2), dossiers et papiers sur les aspects économiques de la vie des collèges péruviens

Códices :

547 B, Crónica continuada de esta provincia de Nuestro Padre San Agustín de Juan Teodoro Vázquez.

564 B, Actes des chapitres généraux de la Merci.

584 B-586 B " " des Dominicains.

1275 B, Correspondance du vice-roi prince d'Esquilache.

Consejos : 51355 et 51358, sur la question de l'alternance entre Espagnols et Italiens chez les Théatins et les Agonisants.

ARCHIVES DE LA MAISON D'ALBE (A. A.) Madrid.

Lemos 263 (10-14) Il s'agit de divers documents péruviens de l'époque où le comte de Lemos fut vice-roi du Pérou.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE MADRID (B. N. M.)

Manuscritos :

2351 : Despachos que el Excellentíssimo Señor Príncipe de Esquilache embió a Su Magestad en los años de 1615-1619.

2675 (t. I) : Documents sur les Mercédaires du Guatemala.

2686 : Sur l'expulsion des Mercédaires de Santa Fe en 1689.

2930 : Document très intéressant sur l'état de la province mercédaire du Chili à l'époque du provincial F. Alonso Rosa.

3024 : Noticias sacras y reales (t. II) sur la population ecclésiastique et laïque dans la première moitié du XVII° siècle.

3044 et 3046: Papeles varios.

3048

3116: Numeración de Lima, año de 1700.

3562: Sur le désir des Mercédaires et des Augustins de fonder des hospederías à Cajamarca en 1686.

8990: Informes del Marqués de Montesclaros tocantes a las Indias de Castilla.

12016: Mémoire sur le différend opposant Prêcheurs et Jésuites de Bogota à propos de l'université.

12977 (33): Memorial de apuntamiento y noticias sobre el gobierno eclesiástico de las Indias presentado a Su Magestad por D. Antonio de Galarza y Lago, presbítero vecino de Madrid (1629).

13242: Impugnaciones y defensas de los Vicarios generales de Indias.

18745 (6): Informe del Padre F. Joan Doblado Diffinidor actual de la Provincia de Santa Fee del Nuevo Reyno de Granada de las misiones de San Joan de los Llanos y sus provincias (1672).

20057 (I): Mémoire de D. Pedro Fraso adressé au vice-roi sur les doctrineros (1684).

20245 (9): Document de F. Alonso Maldonado où, dans une vision apocalyptique, il annonce des catastrophes à cause des péchés commis aux Indes par l'Espagne.

BIBLIOTHEQUE DU PALAIS ROYAL (B. P. R.) Madrid

Manuscritos :

546: Quaderno de algunos papeles que dan luz de materias de Indias deducido de los del Marqués de Montesclaros mi Señor, año de 1614.

1466: El pecado original ; exortación previa a los Reynos de las Indias sobre el lamentable estado a que los va reduciendo su culpa original con la serpiente enemiga, por el presvítero don Francisco Rodríguez Fernández, año de 1696.

1904: Memorias de la gran ciudad del Cuzco, Cabeza de los Reynos del Perú, por D. Juan Mogrovejo de la Cerda, 1690.

Papeles varios

175 Documentation variée sur diverses provinces régulières américaines et sur la question de la perpétuité des encomiendas.

3286 Mémoires des Augustins des provinces de Mexico et de Michoacan sur l'alternance.

Miscelanea de Ayala

t. XII Discurso político de la pobreza y despoblación que causa en España el crecido número de individuos eclesiásticos seculares y regulares.

t. XX Discurso de D. Diego de Mendoza sobre el excesivo número de eclesiásticos.

t. XXVI Información en favor del derecho que tienen los nacidos en las Indias en ser preferidos en las prelacías, dignidades, canongías y otros beneficios seculares de ellas, la presenta a Su Magestad y a su Real Consejo de Indias el licenciado Juan Ortiz de Cervantes, año de 1619.

t. XXXV Discurso legal e información en derecho en favor de los nacidos en el Reino del Perú y conveniencias para que en él, sin el óbice de haber nacido allá, puedan obtener plazas de oidor y demás que les están prohibidas por el doctor D. Alonso de Solórzano y Velasco.

t. IL Consulta du 13 VIII 1691 sur les problèmes suscités en Espagne par l'accroissement de la population ecclésiastique.

ARCHIVES DE LA PROVINCE TOLEDANE DE LA COMPAGNIE DE JESUS

(A. P. T.) Alcalá de Henares

liasses

3. Documentation variée sur diverses provinces sud-américaines

41. Idem, avec, en particulier, des mémoires suscités par les problèmes missionnaires à la fin du XVII° siècle.

131 bis. Très intéressant registre de la correspondance envoyée par les généraux à la province de Lima (1664-1683).

273. Ordonnance de D. Melchor de Liñán, archevêque de Lima, visant à régulariser les rapports des doctrineros et des corregidores.

315. Documentation variée sur la province de Nouvelle Grenade

392

595. Sur le problème des missionnaires étrangers à la fin du XVII° siècle et au début du XVIII°.

612. Annulation de la profession du père Gabriel Alvarez de Velasco

641

643

684

1137. Documents sur le Tucumán.

Fonds Astrain

16 (carpeta III, tomo V) Discours du père Ibarra sur l'alternance dans les universités espagnoles entre Thomistes et Jésuites (début du XVIII° siècle).

BIBLIOTECA PÚBLICA PROVINCIAL (B. P. P.) Tolède.

Collection Borbón Lorenzana

papeles varios manuscritos vol. 23, doc. II

papeles varios impresos vol. 119, doc. 9, 10, 11

Ces documents concernent la fin de la crise augustine de Quito vers 1690.

FRANCE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE PARIS (B. N. P.)

Mélanges Colbert

t. 31 Relation des voyages du Sieur Accarette dans la rivière de la Platte et, de là, par terre, au Pérou, et des observations qu'il y a faittes (f. 470-519).

Relation des Indes occidentales par Balthazar Pardo de Figueroa (f. 526-556).

ROME

ARCHIVES GENERALES DE L'ORDRE DE SAINT AUGUSTIN (A. G. O. S. A.)

Série Aa

35 Documents sur la province de Quito.

43 Livres de prises d'habit du couvent de Nuestra Señora de la Candelaria en Nouvelle Grenade. Le livre s'arrête en 1630. Cette liasse contient aussi divers documents sur les problèmes de la province de Nouvelle Grenade au cours des dernières années du XVII° siècle.

45-45 bis Documents sur la province de Lima vers le milieu du XVII° siècle.

46 Série intéressante sur l'antagonisme hispano-créole dans la province de Mexico.

50 Sur les difficultés de la province du Chili au cours des années 1671-1678.

53-54 Sur la province du Michoacan et les difficultés d'y pratiquer l'alternative.

55-57 Documentation très abondante et intéressante sur la question de l'alternative dans la province de Quito, et les rivalités qui la déchirèrent pendant la seconde moitié du XVII° siècle .

Série Cc

10-11 Lettres du général à des frères espagnols (1669-1654).

Série Ff

24, 27, 34, 36 Actes des chapitres provinciaux envoyés aux généraux.

ARCHIVES GENERALES DE L'ORDRE PRECHEUR (A. G. O. P.)

Série XIII, 016040, 016045, 016075, 017012, 017025, 017035 : Sur la province de Nouvelle Grenade

018025, 018050, 018085 : Sur la province de Quito

020042, 020100 " " Lima

027050, 028210 " " du Chili

Il s'agit de documents très divers : actes des chapitres provinciaux, lettres, etc.

Série XIV,

Vol. I,f. 753-794 et 795-822,sur l'alternance entre créoles et Espagnols ; sur la rivalité entre Puebla et Mexico en Nouvelle Espagne

Vol. K,f. 864-868,très intéressante relation de la province de Quito vers 1630-1640.

f. 892-899 et 908-914 idem .

f. 900-902 sur le Chili du début du XVIIè siècle, un mémoire très révélateur de F. Francisco de Ribero (ou Riberos) sur l'antagonisme hispano-créole dans cette province au début du XVII°.

Vol. N (2),f. 113-131, Verdadera y fiel relación del estado y disposición de la insigne provincia, Religiosos y conventos de San Juan Bautista del Pirú de la sagrada orden de Predicadores por F. Lucas de León Garavito, Madrid 1623.

Vol. Q (1),f. 164-202, relation des couvents et des propriétés de la province de Lima à la fin du XVII° siècle.

f. 331-357, très intéressante information du père Gabriel Jiménez provincial de Nouvelle Grenade au général. Il y traite l'antagonisme hispano-créole.

f. 498-517, mémoire au général sur l'assignation du couvent de San Luis à Puebla.

Vol. R

ARCHIVES ROMAINES DE LA COMPAGNIE DE JESUS (A. R. S. I)

Province du Pérou : t. [1-9] [12-21]

" " Chili : t. 1-6

" de Nouvelle Grenade et de Quito : t. [1-5] II [14-16 (2)]

" des Philipines : t. 2 (1)-3

" du Paraguay : t. [4(1)-7(a)]

" du Mexique : t. [1-6] [16-18]

" du Brésil : t. [5(1)-5(2)] 27

Fondo Gesuitico ; 492, 1467, 1468.

Le dépouillement a porté sur les catalogues triennaux (pour y définir le pourcentage respectif des créoles et des Espagnols), les registres de correspondances (qui, malheureusement, n'existent plus au delà de 1640) et les lettres annuelles.

ARCHIVES GENERALES DE L'ORDRE DE LA MERCI (A. G. O. M.)

Provincias de Indias, tome I. Il s'agit d'une documentation variée sur la province de Lima dont l'intérêt, pour nous, réside dans les pièces sur les démarches de F. Francisco de Oviedo Pedrosa.

ARCHIVES DU COLLEGE DE SAINT ISIDORE

Collection Wadding

1/8-10

2/9-12

ARCHIVES SECRETES DU VATICAN (A. S. V.)

Archives de la congrégation du concile (A. C. C.)

Elles rassemblent les relations envoyées par les évêques. Nous avons consulté celles d'Arequipa, Bogota, Cuzco, Huamanga, Lima, Panama, Popayan, La Plata, Santiago du Chili et Trujillo.

Miscellanea

arm. I, 90, f. 307-326 sur les rivalités entre Extremeños et Sévillans dans la province des Augustins de Bétique.

arm. I, 93, f. 428-458 ; lettre du Marquis de Varinas au souverain pontife.

Fonds Carpegna

t. 26, f. 123-142 ; Plusieurs documents d'origine épiscopale sur les couvents féminins de Lima.

Fonds Borghèse

I, 469-474, f. 293-314 : Très intéressant mémoire de F. Raimundo Hurtado, procureur créole des Dominicains de Quito.

Fonds dominicain

II, 20 : Correspondance du général avec des Prêcheurs de langue espagnole

QUITO

ARCHIVES NATIONALES D'HISTOIRE (A. N. H. Q.)

Presidencia de Quito (P. Q.)

liasses I - 16 : Il s'agit d'une documentation composite mais très intéressante, dans la mesure où l'on y trouve les lettres envoyées aux oidores par des particuliers de la région. Les pièces concernant les religieux sont assez nombreuses.

Religiosos

liasses I - 6 : Comme l'indique leur titre, il s'agit de documents où a été rassemblée la documentation sur les ordres. Les pièces les plus anciennes sont du début du XVII° siècle.

BOLIVIE

ARCHIVES DE POTOSI (A. P.)

Iglesia y conventos

doc. I, 15, 16, 18, 22-24, 37, 38, 44 : Il s'agit de pièces d'intérêt économique sur les couvents, les confréries, les fondations de messes.

Ramo de temporalidades

doc. 39, 52, 54, 153, 210, 214 : Documents établis au moment de l'expulsion des Jésuites.

ARCHIVES NATIONALES DE BOLIVIE (A. N. B.) Sucre.

Reales cédulas :

333, 400, 470

Libros de acuerdos de la real audiencia :

t. 5-9 (1572-1718)

Documentos sobre virreyes y gobernadores :

C 306, 313, 399, 472, 740, 754, 808, 849, 856, 1826, 1847b, 1906

Cartas :

900, 905, 1097, 1098, 1143, 1204-1207, 1254, 1487, 1660.

Expedientes :

337, 460, 791, 908, 953, 972, 1003, 1603, 2565.

COLOMBIE

ARCHIVES DU COUVENT DE SAINT AUGUSTIN DE BOGOTA (A. S. A. B.)

tomes 7, 10-13. Chapitres provinciaux (1611-1818), registres et visites provinciales (1603-1651).

ARCHIVES HISTORIQUES NATIONALES DE COLOMBIE (A. H. N. C.)

Bogota

Conventos

t. 2, 4, 5, 11, 12, 15, 17, 19, 25, 32, 36, 41, 48, 55, 63, 66, 68, 70, 75.

Miscelanea

t. 16, 35, 38, 67, 84, 110, 129, 137, 138, 143.

Curas y obispos

t. 8, 9, 16, 20, 21, 33, 40.

Historia eclesiástica

t. 9, 15.

Documentation très variée, d'intérêt inégal pour notre sujet.

PEROU

ARCHIVES HISTORIQUES DU CUZCO (A. H. C.)

Archives coloniales du collège des sciences (A. C. C. C.)

liasses 5, 8, 9, 10, 13, 22-28, 32, 47, 49, 51, 52.

Il s'agit d'une série très importante sur la constitution et le fonctionnement des propriétés foncières des Jésuites et de l'ordre de Bethléem dans la région du Cuzco.

ARCHIVES GENERALES DE LA NATION (A. G. N.) Lima

Archivo histórico (A. H.)

Compañía de Jesús

liasses 1-3, 5-8, 12-19, 24-26, 28-29, 31, 33-37, 41-42A, 43, 44-48, 50-55, 57-60, 66-74, 79-82, 86, 88, 90-91, 93-95, 98-100, 102-114, 124-126.

Il s'agit d'une série très importante du point de vue de qualité comme de la quantité, indispensable pour étudier la vie de la Compagnie au Pérou et pas seulement du point de vue économique.

Tribunal eclesiástico

Concepción 1 et Santa Catalina 1

BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (B. M. R. E.) Lima

Manuscritos

3-33, 5-5, 5-8, 5-12, 5-15

Documents très intéressants sur la vie franciscaine à la fin du XVII° siècle et au début du XVIII°.

Archives des limites Pérou-Bolivie (A. L. P.B.)

Ces archives, conservées au ministère, sont constituées par plusieurs centaines de documents, quelques uns originaux mais la plupart copiés aux Archives des Indes de Séville. Nous avons consulté une trentaine de pièces.

ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE DE LIMA (A. A. L.)

Mercedarios (I-10), Agustinos (I-9), Franciscanos (I-3), Jesuitas (I-3), Dominicos (I-4 et 22-24), Mínimos I, Betlemitas I, Oratorianos I, Benedictinos I.

Ces séries sont composées, pour l'essentiel, de dossiers d'annulation de voeux.

Encarnación (I-19), Santa Catalina (I-8), Santa Clara (I-23), Concepción (I-27).
Documents sur les couvents féminins de Lima. On y trouve des demandes d'admission, des actes capitulaires, des documents économiques, des dossiers sur des différends entre religieuses ou des problèmes de discipline et d'autorité avec l'archevêque.

Visitas (I-13) 15 (17-20) 23
Série d'une très grande importance pour l'histoire rurale péruvienne. Dans l'optique de notre étude, on y trouve de très nombreuses allusions aux abus des doctrineros séculiers ou réguliers, et des affaires de rivalité entre des curés des deux branches du clergé.

Seminario I-4
Cette série concerne les candidats au séminaire de Santo Toribio de la capitale vice-royale.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE LIMA (B. N. L.)

Manuscritos

A 380.

B 37, 49, 271, 334, 823, 1052, 1097, 1213, 1292, 1470, 1564, 1670, 1699, 1768.

C 1835.

Documentation variée. Les pièces les plus intéressantes sont les suivantes :

Expediente sur le chapitre franciscain du Cuzco en 1678 (B 271).

Dimisorias a los religiosos y novicios que se separaban de la Compañía de Jesús en esta provincia del Perú (1699-1703) (B 334).

Libro capitular del convento de San Agustín de la ciudad de Huánuco (1623-1645) (B 823).

Libro de consultas de este convento de Nuestro Padre San Agustín de Huánuco (1696-1779) (B 1097).

Libro de esta provincia de San Antonio de los Charcas... (1637-1656 (B 1564).

Libro de esta provincia de San Antonio de las Charcas... (1656-1690

Mémoire du père Ignacio Enríquez sur le chapitre de la Merci de Lima en 1700 (C 1835).

ARCHIVES DU COUVENT DE SAINT FRANCOIS DE LIMA (A. S. F. L.)

Informaciones de novicios I, 4, 5.

Il s'agit des pièces produites par les candidats à la bure aussi bien pour le convento grande des Observants que pour celui des Récollets.

Registros (2-5) 15

Documentation variée : informaciones de novicios, correspondance, jugements de résidence, pièces sur l'alternance, etc...

ARCHIVES DU COUVENT DE SAINT AUGUSTIN DE LIMA (A. S. A. L.)

Libros de profesiones (1573-1623) (1623-1644) (1645-1655) (1679-170 (1702-1714)

Libro becerro n° 2 (1606-1632)

ARCHIVES DU COUVENT DE LA MERCI DE LIMA (A. M. L.)

Libro de provincia n° 3. Il concerne la fin du XVII° et le début du XVIII° siècles. Les deux premiers sont perdus.

Volumes 2, 4, 7, 9, 10, 12, 15. Ce sont des volumes de documents variés, la plupart de nature économique.

SOURCES IMPRIMEES

ACOSTA (José de). - Obras ; Madrid, 1954 (B. A. E. t. LXXIII).

Acta capitulorum generalium ordinis praedicatorum, ed. B. M. Reichert ; Rome 1901-1908 - (Monumenta ordinis fratrum praedicatorum historica t. IX-XIV)

AGIA (Miguel de). - Servidumbres personales de Indias, ed. Javier Ayala ; Seville, C. S. I. C., 1946.

AGUIRRE (Miguel de). - Población de Baldivia, motivos y medios para aquella fundación. Defensa del reyno del Perú para resistir las invasiones enemigas en mar y tierra ; Lima, 1647.

ALCEDO (Antonio de) . — Diccionario geográfico histórico de las Indias, Madrid, 1967 (B. A. E. t. CCV-CCVIII)

ALEGRE (Francisco Javier). - Historia de la provincia de la Compañía de Jesús de Nueva España, ed. E. Burrus et F. Zubillaga, 4 vol. ; Rome, 1956-1960 (Bibliotheca Instituti historici societatis Jesus)

APONTE FIGUEROA (Juan de). - Memorial que trata de la reformación del reino del Pirú, compuesto por el sargento... C. D. I. H. E., t. LI p. 521-562

ARAUJO (Leonardo de). - Relación de las cosas que sucedieron en la ciudad de Quito, Reyno del Pirú por mano del licenciado Juan de Mañosca s. d. s. l.

ARZÁNS de ORSÚA y VELA (Bartolomé). - Historia de la Villa Imperial de Potosí, ed. L. Hanke - G. Mendoza ; Providence, R.I. Brown Univ., 1965 3 t.

AVENDAÑO (Diego). - Thesaurus indicus, 2 vol, Anvers, 1668-1675.

AYALA (Huaman Poma de). - Nueva corónica y buen gobierno, fac simile ; Paris, 1936, (travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie, XXIII).

BARCO CENTENERA (Martín del). - Argentina y conquista del río de la Plata con acaecimientos de los reynos del Perú, Tucumán y estado del Brasil ; Lisbonne, 1602.

BARRIGA (Victor M.). - Los mercedarios en el Perú en el siglo XVI, documentos inéditos del Archivo general de Sevilla, 4 vol. ; Rome 1933-Arequipa 1953.

BASALENQUE (Diego). - Historia de la provincia de San Nicolás de Tolentino de Michoacan del orden de Nuestro Padre San Agustín, ed. J. Bravo Ugarte, Mexico, 1963 (col. México histórico n° 18)

BLAIR (E. H.) et ROBERTSON (J. A.). - The Philippine Islands, 55 vol. ; Cleveland, 1903-1909.

BODIN (Jean). - Oeuvres philosophiques (ed. et trad. de Jean Mesnard) Paris, P. U. F., 1951 (corpus général des philosophes français, V. 3)

BOLIVAR Y DE LA REDONDA (Pedro de). - Memorial, informe y discurso legal al Rey Nuestro Señor en su Real Consejo de Cámara de las Indias en favor de los Españoles que en ellas nacen, estudian, y sirven, para que sean preferidos en todas les provisiones eclesiásticas y seculares... ; Madrid, 1667.

BOTERO BENESE (Juan). - Descripción de todas las provincias y reynos del mundo de las relaciones toscanas de J. Botero Benes ; Barcelona, 1603.

BOTERO BENESE (Jean). - Raison et gouvernement d'estat en dix livres. Paris, 1599.

BUFFON (Georges Louis Leclerc comte de). - Oeuvres complètes, 32 vol., Paris, 1827-1828.

CALANCHA (Antonio de la). - Chrónica moralizada del orden de San Agustín en el Perú con sucesos exemplares vistos en esta Monarchía por/...../doctor y graduado en la universidad de Lima, criollo de la ciudad de la Plata ; Barcelona 1638.

CALANCHA (Antonio de la). - Crónica moralizada de la provincia del Perú del orden de San Agustín nuestro padre. tomo II ; Lima, 1653.

CALANCHA (Antonio de la). - Histoire du Pérou partie principale des antipodes du Nouveau Monde et du grand progrez de la foi chrestienne... ; Toulouse, 1653.

CAPOCHE (Luis). - Relación general del asiento y villa imperial de Potosí ; Madrid, 1956 (B. A. E. t. CXXII).

CÁRDENAS (Juan de). - Problemas y secretos maravillosos de la Indias ; Madrid, Cultura hispánica, 1945 (col. de incunables americanos S. XVI, t. IX).

CARERI (Gemello). - Le Mexique à la fin du XVII° siècle vu par un voyageur italien ; Paris, Calmann-Lévy, 1968 (coll. Temps et continents).

CARLETTI (Francesco). - My voyage around the world, trans. by Herbert Weinstock ; Londre Methuen and C°, 1965.

CARRASCO del SAZ (Francisco). - Interpretatio ad aliquas leges recopilationis regni castellae ; Seville, 1620.

CARVAJAL Y ROBLES (Rodrigo de). - Fiestas de Lima por el nacimiento del Príncipe Baltasar Carlos, ed. F. López Estrada, Seville, C. S. I. C., 1950

CASAS (Bartolomé de las). - Obras escogidas, Madrid, 1958 (B. A. E. t. CX ; Madrid, 1892,

CASAS (Bartolomé de las). - De las antiguas gentes del Perú (col. de libros raros o curiosos que tratan de América t. XXI)

COBO (Bernabé). - Historia del Nuevo Mundo et Fundación de Lima ; Madrid, 1956 (B. A. E. t. XCI-XCII)

Colección de cédulas reales dirigidas a la audiencia de Quito, 1601-1660; Quito, 1946 (publ. del archivo municipal, vol. XXI).

Colección de documentos inéditos para la historia de España (C. D. I. H. E.) ed. Fernández de Navarrete, 112 vol.; Madrid 1842-1895.

Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista y colonización de las posesiones españolas en América y Oceanía (C. D. I. A. O.) ed. F. Pacheco, F. de Cárdenas et L. Torres de Mendoza, 42 vol., Madrid, 1865-1884

Colección de documentos inéditos relativos al descubrimiento, conquista, y organización de las antiguas posesiones españolas de ultramar (C. D. I. ultramar) 25 vol. ; Madrid, 1885-1932

Colección de documentos sobre el obispado de Quito t. I (1546-1583) t. II (1583-1594) ; Quito, 1946-1947 (publ. del archivo municipal, vol. XXII et XXIV).

Colección de las memorias o relaciones que escribieron los virreyes del Perú acerca del estado en que dejaban las cosas generales del reino ; 2 vol., ed. R. Beltrán y Rózpide - Angel Altolaguirre ; Madrid, 1921-1930 (Bibl. de historia hispanoamericana)

Constituciones de la provincia de los doze apóstoles del Pirú hechas y recibidas en el capítulo provincial... 15 VIII 1617 ; Lima, 1617.

Constituciones de la provincia de San Francisco de Quito hechas en el capítulo provincial celebrado,... a dos de febrero del año de 1613 ; Lima, 1617.

Constituciones de la Santa Provincia de la Assumpción de Nuestra Señora del Tucumán, Paraguay y río de la Plata ; Madrid, 1671.

Constituciones de la Santa Provincia de San Antonio de las Charcas del Reyno del Perú... 14. VII. 1646 ; Lima, 1650.

CÓRDOBA SALINAS (Diego de). - Crónica franciscana del Perú, ed. Lino Gómez Canedo, Washington, Academy of Franciscan history, 1957.

CÓRDOBA SALINAS (Diego de). - Teatro de la Santa Iglesia metropolitana de los Reyes, ed. Rubén Vargas Ugarte ; Lima 1958 (Biblioteca histórica peruana, t. VIII).

Descripción del virreinato del Perú, crónica inédita de comienzos del siglo XVII, ed. B. Lewín, Rosario, Univ. del Litoral, 1958.

DÍAZ de GUZMÁN (Ruy). - La Argentina, historia del descubrimiento, conquista y población del río de la Plata ; La Plata, 1612.

Documentos inéditos para la historia de Colombia, 1509-1550, ed. Juan Friede ; Bogota, 9 vol., 1955-1960.

Documentos para la historia de la Iglesia colonial en Venezuela, ed. G. Figueroa ; Caracas, 1965 (Biblioteca de la Academia nacional de la historia, vol. 74).

D ++ (Durret). - Voyage de Marseille à Lima et dans d'autres lieux des Indes occidentales ; Paris, 1720.

ECHAVE Y ASSÚ (Francisco de). - La estrella de Lima convertida en sol sobre sus tres coronas ; Anvers, 1688.

ESPINOSA (Isidro Felix de). - Crónica de la provincia franciscana de los apóstoles San Pedro y San Pablo de Michoacán ; Mexico, 1945.

FAGNAN (Prosper). - Jus canonicum sive commentaria absolutissima in V libros decretales ; Cologne, 1676.

FARFÁN (Agustín). - Tractado breve de medicina ; Madrid, Cultura hispánica, 1944 (Colección de incunables americanos s. XVI vol. X).

FEIJÓO y MONTENEGRO (Benito). - Teatro crítico ; Madrid, 1952, (B. A. E. L. LVI).

FERNÁNDEZ DE OVIEDO (Gonzalo). - Historia general de la Indias Islas y Tierra firme del mar océano ; Asunción del Paraguay, ed. Guaranía, 1946.

FIGUEROA (Juan de). - Opúsculo de astrología en medicina y de los términos y partes de la astronomía necesarios para el uso della compuestos por.... ; Lima, 1660.

FREZIER (M). - Relation du voyage de la mer du sud aux côtes du Chily et du Pérou fait pendant les années 1712, 1713, 1714, , Paris, 1722 .

FUENTES Y GUZMÁN (Francisco Antonio de). - Recordación florida 3 vol. ; Madrid, 1969-1972 (B.A.E. CCXXX. CCLI et CCLXXII).

GAGE (Tomás). - Nueva relación que contiene los viajes de T. G. en la Nueva España, 2 t. ; Paris, 1838 .

GARCÍA (Esteban). - Crónica de la provincia agustiniana del Santísimo nombre de Jesús de México ; Madrid, 1918.

GARCÍA (Gregorio). - Origen de los indios en el Nuevo Mundo e Indias occidentales ; Madrid, 1729.

GONZÁLEZ DE ACUÑA (Antonio). - Informe a Nuestro Reverendísimo Padre General de el orden de Predicadores Jhoan Baptista de Marinis... ; Madrid, 1659.

GRIJALVA (Joan de). - Crónica de la orden de Nuestro Padre San Agustín en las provincias de Nueva España en cuatro edades desde el año 1533 hasta el de 1592 ; Mexico, 1624

HERNÁEZ (J.). - Colección de bulas, breves y otros documentos relativos a la Iglesia de América y Filipinas ; Bruxelles, 1879.

Historia general de la Compañía de Jesús en la provincia del Perú, Crónica anónima de 1600, ed. F. Mateos ; Madrid, C.S.I.C., 1944 .

HUARTE DE SAN JUAN (Juan). - Examen de ingenios para las ciencias ; Baeza, 1594.

Instrucciones que los virreyes de Nueva España dejaron a sus sucesores ; México, 1867.

JUAN (Jorge) - ULLOA (Antonio) : Noticias secretas de América ; Madrid, 1918, (Biblioteca Ayacucho t. 21-22).

KONETZKE (Richard) : Colección de documentos para la historia de la formación social de Hispanoamérica , 2 vol. ; Madrid , C.S.I.C., 1953-1958.

LEÓN GARAVITO (Lucas de). - Verdadera y fiel relación del estado y disposición de la insigne provincia, Religiosos y conventos de San Juan Bautista del Pirú de la sagrada orden de Predicadores ; Madrid, 1623.

LEÓN PINELO (Antonio de). - Epítome de la biblioteca oriental i occidental, nautica i geográfica ; Madrid, 1629.

LEÓN PINELO (Antonio de). - Tratado de las confirmaciones reales de encomiendas, oficios i cosas que se requieren para las Indias occidentales ; Madrid, 1630.

LEÓN PINELO (Antonio de). - El paraíso en el Nuevo Mundo , ed. R. Porras Barrenechea, 2 t. ; Lima, 1943.

LEÓN PINELO (Diego de). - Semblanza de la Universidad de San Marcos (trad. del latín por Luis A. Eguiguren); Lima, 1949 (Biblioteca del IV centenario de la fundación de la U. N. M. S. M.).

LEVILLIER (Roberto). - La audiencia de Charcas. Correspondencia de presidente y oidores. 3 vol. ; Madrid, 1918-1922.

LEVILLIER (Roberto). - Organización de la Iglesia y órdenes religiosas en el virreinato del Perú en el siglo XVI. 2 vol. ; Madrid, 1919.

LEVILLIER (Roberto). - Gobernantes del Perú, cartas y papeles s. XVI, 14 vol. ; Madrid 1921-1926 (col. de publicaciones históricas de la biblioteca del congreso argentino).

Libro primero de cabildos de San Juan de la frontera de Chachapoyas 1538-1545 (ed. R. Rivera Serna); Fenix, n° 11, 1955, p. 292-330, et n° 12, 1956-57, p. 280-336.

Libros del cabildo de la ciudad de San Juan de la frontera de Huamanga, 1539-1547; ed. Raul Rivera Serna, Lima, Casa de la cultura del Perú, 1966 (Documentos de etnología andina n° 3).

Libros de Cabildos de Lima, ed. Bertram Lee; Lima, 1935, Concejo provincial.

LIÑÁN Y CISNEROS (Melchor de). - Ofensa y defensa de la libertad eclesiástica, ... , Lima, 1684.

LISSÓN CHÁVEZ (Emilio). - La Iglesia de España en el Perú, 5 vol.; Seville, 1940-1947.

LIZANA M. (Elías). - Colección de documentos históricos recopilados del archivo arzobispado de Santiago. t. 1. cartas de los obispos al rey (1564-1814) ; Santiago, 1919.

LIZÁRRAGA (Reginaldo de). - Descripción breve de toda la tierra del Perú, Tucumán y río de la Plata; Madrid, 1968 (B.A.E. t. CCXVI).

LOAYSA (Rodrigo de). - Memorial de las cosas del Pirú tocantes a los Indios ; C.D.I.H.E., t. XCIV, p. 554-605.

LÓPEZ DE VELASCO (Juan). - Geografía y descripción universal de las Indias, Madrid, 1971 (B.A.E. t. CCXLVIII).

MALDONADO (Joan Martín). - Breve summa (si se puede dar en lo grande) de la provincia del Perú del orden de los ermitaños de San Agustín ; Rome, 1651.

MATIENZO (Juan de). - Gobierno del Perú, ed. G. Lohmann Villena; Lima-Paris, 1967, Travaux de l'Institut français d'études andines t. XI).

MELÉNDEZ (Juan). - Tesoros verdaderos de las Indias en la gran provincia de San Juan Bautista del Perú, 3 vol. ; Rome, 1681.

Memorias de los virreyes que han gobernado en el Perú durante el tiempo del coloniaje español, ed. M.A. Fuentes, 2 t.; Lima, 1859.

MENDIETA (Jerónimo de). - Historia eclesiástica indiana, ed. S. Chávez Hayhoe, 4 vol. ; México, 1945.

MENDOZA (Diego de). - Chrónica de la provincia de San Antonio de los Charcas del orden de Nuestro Seráphico Padre San Francisco ; Madrid, 1665.

MIRAMONTES ZUÁZOLA (Juan de). - Armas antárticas, ed. J. Jijón Caamaño, 2 t. ; Quito, 1921

MOLINA (Cristôbal de). -Relación de muchas cosas acaecidas en el Perú.... ; Lima, 1943 (Los pequeños grandes libros de historia americana, serie Ia, t. IV)

MONTALVO (Francisco Antonio de). - El sol del Nuevo Mundo ; Rome, 1683.

MONTESINOS (Fernando)? - Anales del Perú, ed. V. M. Maurtua ; Madrid, 1906.

Monumenta indica, ed. J. Wicki, 13 vol.; Rome 1948-1975 (Monumenta historica Societate Iesu).

Monumenta mexicana, ed. F. Zubillaga, 5 vol., Rome, 1954-1971 (Monumenta historica Societate Iesu).

Monumenta ordinis Praedicatorum in provincia Sanctae Catharinae ... Quito; capitulum provinciale 1613, Quito, 1922 / idem pour les chapitres de 1618 et 1624.

Monumenta Peruana, ed. A. de Egaña, 6 vol. ; Rome 1954-1974 (Monumenta historica / Societate Iesu).

MOREYRA Y PAZ SOLDÁN (Manuel) et CÉSPEDES DEL CASTILLO (Guillermo). - Virreinato peruano : documentos para su historia, colección de cartas de virreyes. Conde de la Monclova t. I, 1689-1694 ; Lima, 1954.

MUGABURU (Josephe et Francisco de). - Diario de Lima 1640-1694 ed. C. A. Romero ; Lima, 1935.

MURO OREJÓN (Antonio). - Cedulario americano del siglo XVIII, 2 t., C.S.I.C. Séville, 1956.

MURÚA (Martín de). - Historia general del Perú, origen y descendencia de los Incas, ed. M. Ballesteros Gaibrois, 2 vol.; Madrid, 1967. (Biblioteca Americana Vetus ; col. de Joyas bibliográficas).

NOLANO (Giovanni). - Exordium alternativa inter natos in Hispania et in indiis in provincia mexicana / s. l / /s. d. /

NÚÑEZ DE PINEDA Y BASCUÑÁN (Francisco). - El Cautiverio feliz. ; Santiago du Chili, 1948.

OCAÑA (Diego de). - Un viaje fascinante por la América hispana del siglo XVI, ed. Arturo Alvarez ; Madrid, Studium, 1969.

ORTIZ de CERVANTES (Juan). - Memorial que presenta a Su Magestad el licenciado /.../ abogado y procurador general del Reyno del Pirú y encomenderos sobre pedir remedio del daño y diminución de los Indios y propone ser medio eficaz la perpetuydad de Encomiendas ; Madrid, 1619.

OVALLE (Antonio de). - Histórica relación del Reyno de Chile ; Rome, 1646.

OVIEDO Y BAÑOS (José de) : . - Historia de la conquista y población de la provincia de Venezuela ; Madrid, 1958 (B.A.E. t. CVII).

PALACIO (Eudoxio de Jesús). - Los mercedarios en la Argentina (1535-1754) ; Buenos Aires, 1971.

PALACIO (Eudoxio de Jesús). - Los mercedarios en Bolivia ; La Paz, 1975.

PARRAS (José). - Gobierno de los regulares de América, 2 vol. ; Madrid, 1783.

PASTELLS (Pablo). - Historia de la Compañía de Jesús en la provincia del Paraguay /.../ según los documentos originales del Archivo general de Indias, 6 vol. ; Madrid 1912-1946.

PEASE G. Y. (Franklin). - "Visita del obispado de Charcas antes de 1590 (notas sobre la evangelización)". Humanidades., 3, 1969, p. 89-126

PEÑALOSA (Benito de). - Libro de las cinco excelencias del español que despueblan a España ; Pampelune, 1629.

PERALTA CASTAÑEDA (Antonio de). - Historia de Tobías en discursos morales y christiano-político... ; Malaga, 1667.

PORTO CARRERO (León). - cf. Descripción del virreinato....

PUENTE (Juan de la). - Tomo primero de la conveniencia de las dos monarquías católicas, la de la Iglesia Romana y la del Imperio Español y defensa de la Precedencia de los Reyes Católicos de España a todos los Reyes del Mundo ; Madrid, 1612.

QUIROGA (Pedro de). - Libro intitulado coloquiode la verdad,ed. Julián Zarco Cuevas, Seville, 1922 (Biblioteca colonial americana t. II).

Recopilación de leyes de los Reynos de las Indias mandadas imprimir y publicar por la Magestad católica, 4 t. ; Madrid, 1681.

Relación breve y verdadera de algunas cosas de las muchas que sucedieron al padre Alonso Ponce en las provincias de la Nueva España siendo comisario general de aquellas partes, 2 vol. ; Madrid, 1873.

Relaciones de América central ; Madrid, 1908.

Relaciones geográficas de Indias,ed. M. Jiménez de la Espada ; Madrid, 1965 (B.A.E. t. CLXXXIII-CLXXXV).

ROCHA (Diego Andrés). - Tratado único y singular del origen de los Indios del Perú, Méjico,Santa Fe y Chile ; Madrid, 1891 (colección de libros raros o curiosos que tratan de América,t. 3-4).

ROMERO (Francisco). - Llanto sagrado de la América meridional que busca alivio en los Reales ojos de nuestro cathólico y siempre gran monarcha ; Milan, 1693.

ROSAS DE OQUENDO (Mateo). - Sátira hecha por/.../a las cosas que pasan en el Pirú año de 1598; B. hisp, VIII, n°3, 1906, p. 257-278.

SALINAS Y CÓRDOBA (Buenaventura de). - Memorial de las historias del Nuevo Mundo Pirú ; Lima, 1630.

SALINAS Y CÓRDOBA (Buenaventura de). - Memorial informe y manifiesto ; Madrid, 1641.

SALMERÓN (Marcos). - Recuerdos históricos y políticos de los servicios que los generales y varones ilustres de la Merced Redención de cautivos han hecho a los Reyes de España en los dos mundos ; Valence, 1646.

SANDOVAL Y GUZMÁN (Sebastián de). - Pretensiones de la Villa Imperial de Potosí propuestas en el Real Consejo de las Indias ; Madrid, 1634.

SIMÓN (Pedro). - Primera parte de las noticias historiales de las conquistas de Tierra Firme en las Indias occidentales ; Cuenca, 1627.

SOLÓRZANO PEREIRA (Juan de). - Política indiana, 5 vol. ; Madrid, 1972, (B.A.E. CCLII - CCLVI).

SUARDO (Juan Antonio). - Diario de Lima 1629-1639, ed. R. Vargas Ugarte; Lima, 1936 (Biblioteca histórica peruana t. I -2).

TOBAR (Balthasar de). - Bulario índico; Séville, C.S.I.C., 1966

TORRES (Bernardo de). - Crónica de la provincia peruana del orden de los ermitaños de San Agustín nuestro padre dividida en ocho libros ; Lima, 1657.

TORRES (Diego de). - Breve relatione ; Rome, 1603.

UNANUE (Hipólito). - Observaciones sobre el clima de Lima y sus influencias en los seres organizados, en especial el hombre ; Madrid, 1815.

VARGAS UGARTE (Rubén). - Relaciones de viajes de los siglos XVII y XVIII ; Lima, 1947. (Biblioteca histórica peruana, t. 5)

VARINAS (Marqués de). - Mano de relox que muestra y pronostica la ruina de la América : reducido a epítome por el/../año de 1687. C.D.I. ultramar, 2a serie, t. 12; Madrid, 1899. p. 325-386.

VÁSQUEZ (Francisco). - Crónica de la provincia del santísimo nombre de Jesús de Guatemala; Guatemala, 1937-1944 (Biblioteca Goathemala t. 14 -17).

VÁZQUEZ DE ESPINOSA (Antonio). - Compendio y descripción de las Indias occidentales, ed. C. Upson Clarck, Washington Smithsonian institute, 1948.

VEGA (Garcilaso de la). - Comentarios reales de los Incas, 4 vol.; Madrid, 1960, (B.A.E. t. CXXXII - CXXXV).

VERA (Luis de). - Los mercedarios en la provincia de Lima, ed. Barriga ; Rome, 1931

VILLARROEL (Gaspar de). - Primera parte de los comentarios, dificultades y discursos lyterales, morales y mysticos sobre los evangelios de los domingos del adviento y de los de todo el año ; Madrid, 1661

VILLARROEL (Gaspar de). - Gobierno eclesiástico pacífico y unión de los dos cuchillos pontificio y regio, 2 t. ; Madrid, 1738.

VILLEGAS (Manuel Joseph de). - Informe jurídico por los padres españoles de la seráfica orden de Nuestro Padre San Francisco de las provincias de los doze apóstoles de Lima y de San Antonio de las Charcas del Reyno del Perú ; Madrid, 1682 .

XIMÉNEZ (Francisco). - Historia de la provincia de San Vicente de Chiapa y Guatemala de la orden de Predicadores; Guatemala, 1929-1931, (Biblioteca Goathemala t. I - 3)

ZAMORA (Alonso). - Historia de la provincia de San Antonino del Reino de Granada, ed. Parra León ; Caracas, 1930

TRAVAUX CONSULTES

ABECIA (Valentín). - Historia de Chuquisaca ; Sucre, 1939

Actes du colloque d'études péruviennes. Aix en Provence, 16-17 mai 1966, Aix en Provence, 1967.

ALBUJA MATEUS (E.) . -"El obispado de Quito en el siglo XVI"; Mis. hisp., XVIII, n° 53, mai-août 1961, p. 161-209.

ALBUQUERQUE (Orlando de). - "Crioulismo e mulatismo (uma tentativa de interpreração fenomenológica" ; Cadernos Capricórnio, 30, 1975, p. 9-10.

ALIAGA ROJAS (Fernando). - "La relación diocesana de visita "ad limina" de 1609 del obispo de Santiago de Chili" ; Historia, n° 5, 1966, p. 106-169.

ALMANSA (Camilo de). - Relación histórica de la provincia de franciscanos de Nueva Granada desde 1618 a estos últimos años ; Bogota, 1857.

AMUNÁTEGUI (Miguel Luis) . - Los precursores de la independencia de Chile, 3 vol., Santiago, 1910.

ANDRÉS (Melquíades) . - La teología española en el siglo XVI ; Madrid, 1976.

ARBOLEDA (Gustavo). - Historia de Cali desde los orígenes hasta la expiración del período colonial, 3 vol., Cali, 1956.

ARCE (Agustín) . - "Origen de la alternativa de oficios en las provincias franciscanas del Perú". A. I. A., Ie époque, VIII, n° 47, sept-oct. 1921, p. 145-162.

ARCILA ROBLEDO (Gregorio) . - Apuntes históricos de la provincia franciscana de Colombia ; Bogotá, 1943.

ARÉVALO (José María) . - Los dominicos en el Perú ; Lima, 1970.

ARGAÑARAZ (A.) . - Crónica del convento de Nuestro Padre San Francisco de Córdoba ; Córdoba, 1888.

ARIZA (Alberto E.) . - Los dominicos y la villa de Leyva ; Bogota, 1963.

ARMAS MEDINA (Fernando de) . - "El clero en las guerras civiles del Perú", A. E. A., VII, 1950, p. 1-46.

ARMAS MEDINA (Fernando de) . - "Evolución histórica de las doctrinas de indias" A. E. A., IX, 1952, p. 101-129.

" " . - Cristianización del Perú (1532-1600) ; Seville, 1953.

" " . - "Las propiedades de las órdenes religiosas y el problema de los diezmos en el virreinato peruano de la primera mitad del siglo XVII." A. E. A., XXIII, 1966, p. 681-721.

ARROM (José Juan) . - "Criollo, definición y matices de un concepto" ; Revista colombiana de folklore, 2e époque, juin 1953, p. 265-272.

ARROM (José Juan). - "Esquema generacional de las letras hispanoamericanas" ; Thesaurus ; XVI, n° 1, janv-avril 1961, p. 1-58.

ARROYO (Jaime). - Historia de la gobernación de Popayán, 2 t. ; Bogota, 1955.

ARROYO (Luis) . - Comisarios generales del Perú ; Madrid, 1950.

" " . - Comisarios generales de Indias. A. I. A., 2e époque, XII, n° 46, avril-juin 1952, p. 129-172 - n° 47, juil-sept. 1952, p. 257-196 - n° 48, oct.-déc. 1952, p. 429-473.

ASPURZ (Lázaro de) . - La aportación extranjera a las misiones españolas de patronato regio, Madrid, 1946.

ASTRAIN (Antonio). - Historia de la Compañía de Jesús en la asistencia de España, 7 vol. ; Madrid, 1912-1925.

ARZE QUIROGA (Eduardo) . - Historia de Bolivia ; fases del proceso hispanoamericano. Orígenes de la sociedad boliviana en el siglo XVI ; La Paz, 1969.

BAGÚ (Sergio). - Estructura social de la colonia, ensayo de historia comparada de América latina, Buenos Aires, 1952.

BANDÍN HERMO (Manuel) . - El obispo de Quito D. A. de la Peña Rivas Montenegro (1596-1687) ; Madrid, 1951.

BARNADAS (Joseph M.) . - Charcas 1535-1565, orígenes históricos de una sociedad colonial ; La Paz, 1973.

BARREDA LAOS (Felipe) . - Vida intelectual del virreinato del Perú, 2e ed. ; Lima, 1964.

BASADRE (Jorge) . - El conde de Lemos y su tiempo ; Lima, 1945.

BATAILLON (Marcel) . - "La rébellion pizarriste enfantement de l'Amérique espagnole"; Diogène, n° 43, juil-sept. 1963, p. 47-63.

" " . - "Origines intellectuelles et religieuses du sentiment américain en Amérique latine ; Cahiers I. H. E. A. L., n° 6 1964, p. 49-55.

" " . - Etudes sur Bartolomé de Las Casas ; Paris, 1965.

" " . - "Les colons du Pérou contre Charles Quint, analyse du mouvement pizzariste (1544-1548) ; Annales E. S. C., mai-juin 1967, p. 479-494.

BAYLE (Constantino) . - "Ordenes no misioneras en Indias". Mis. hisp., I, 1944, p. 517-558.

" " . - "El campo propio del sacerdote secular en la evangelización americana". Mis. hisp., III, 1946, p. 469-510.

" " . - Los cabildos seculares en América latina ; Madrid, 1952.

BEJARANO (Jorge R.) . - Orígenes de la independencia americana ; Bogota, 1925.

BELAUNDE (Victor Andrés) . - "La evangelización y la formación de la conciencia nacional en el Perú". Boletín del Instituto Riva Agüero ; I, Lima 1951-1952.

BENÍTEZ (Fernando) . - Les premiers Mexicains ; Paris, 1969.

BRADING (David, A.). - Los orígenes del nacionalismo mexicano ; Mexico, 1973.

BROMLEY (Juan) . - "Recibimientos de virreyes en Lima" ; Revista histórica, XX, 1953, p. 5-108.

" " . - "La ciudad de Lima durante el gobierno del virrey conde de la Monclova" Revista histórica, XXII, 1955-1956, p. 143-162.

" " . - "Alcaldes de la ciudad de Lima en el siglo XVII"; Revista histórica, XXIII, 1957-1958, p. 5-63.

" " . - "La ciudad de Lima en el año 1630" ; Revista histórica, XXIV, 1959, p. 268-317.

BRUNO (Cayetano) . - Historia de la iglesia en la Argentina. 4 vol., Buenos Aires, 1966-1967.

BURGA (Manuel) . - De la encomienda a la hacienda capitalista, el valle del Jequetepeque del siglo XVI al XX ; Lima, 1976.

BUSTO DUTHURBURU (José Antonio del) . - "La primera generación mestiza del Perú y una causa de su mal renombre"; Revista histórica, XXVIII, 1965, p. 68-79.

CANO (Jesús) . - "Monjes bernardos, una cuestión de hábitos" ; Cuadernos de estudios gallegos, IX, 1954, p. 141-144.

CARO BAROJA (Julio) . - El mito del carácter nacional. Meditaciones a contrapelo ; Madrid, 1970.

CASTRO SEOANE (José de). - "La expansión de la Merced en América colonial." Mis. hisp., II, n° 5, 1945, p. 231-290.

CASTRO SEOANE (José de). - "Estadística nominal de los conventos y numérica de sus religiosos en la ciudad de Lima y su distrito en el último cuarto del siglo XVI según el libro de caja"; Mis. hisp., XI, n° 32, 1954, p. 401-404.

CHAUNU (Pierre) . - "Interprétation de l'Indépendance de l'Amérique latine"; Tilas, III, 1963, p. 5-23.

CHEVALIER (François) . - La formation des grands domaines au Mexique ; Terre et société aux XVIe et XVIIe siècles, Paris, 1952.

CÉSPEDES DEL CASTILLO (Guillermo) . - "La visita como institución indiana"; A. E. A., III, 1946, p. 984-1021.

COLIN (Michèle) . - Le Cuzco à la fin du XVIIe et au début du XVIIIe siècles; Paris, 1968.

COLMENARES (Germán) . - Las haciendas de los jesuítas en el Nuevo Reino de Granada ; Bogota, 1969.

" " . - La provincia de Tunja en el Nuevo reino de Granada, ensayo de historia social, 1593-1810 ; Bogota, 1970.

COMPTE (Francisco M.) . - Varones ilustres de la orden seráfica en el Ecuador desde la fundación de Quito hasta nuestros días ; Quito, 1885.

COSTA (H. de la) . - The jesuits in the Philippines 1581-1768 ; Cambridge Mass., 1961.

CRESPO RODAS (Alberto) . - Historia de la ciudad de La Paz (siglo XVII), Lima, 1961.

CUEVAS (Mariano) . - Historia de la Iglesia en México. 5 vol., 5e ed., México, 1947.

Diccionario de historia eclesiástica, 3 vol., Madrid, 1972.

DOMÍNGUEZ ORTIZ (Antonio). - La sociedad española en el siglo XVII, t. I et II ; Madrid, 1963-1970.

DURAND (José) . - La transformación social del conquistador ; México, 1953.

DUSSEL (Enrique) . - Les évêques hispano-américains défenseurs et évangélisateurs de l'Indien.1504-1620 ; Wiesbaden, 1970.

DUVIOLS (Pierre) . - La lutte contre les religions autochtones dans le Pérou colonial. L'extirpation de l'idolâtrie entre 1532 et 1660 ; Lima - Paris, 1971.

EGAÑA (Antonio de). - Cf. ZUBILLAGA (F. de) et LOPÉTEGUI (L.)

EGUILUZ (F. de) . - "F. Gonzalo Tenorio O. F. M. y sus teorías escatológicoprovidencialistas sobre Indias" ; Mis. hisp., XVI, n° 48, 1959, p. 257-322.

ENCINA (Francisco Antonio) . - Historia de Chile, 20 vol. ; Santiago de Chile, 1947-1952.

ESCANDELL BONET (B.) . - "Repercusión de la piratería inglesa en el pensamiento peruano del siglo XVI." R. Indias, XIII, n° 51, 1952, p. 81-88.

FABO (Pedro) . - Historia de la provincia de la Candelaria de agustinos recoletos. 2 t. ; Madrid, 1914.

FRIEDE (Juan) . - "El arraigo histórico del espíritu de independencia en el Nuevo Reino de Granada". Revista de historia de América, n° 33, juin 1952, p. 95-104.

" " . - Los franciscanos en el Nuevo Reino de Granada". Mis. hisp., XIV, n° 41, 1957, p. 271-320.

" " . - "La censura española del siglo XVI y los libros de Historia de América". Revista de historia de América, n° 47, juin 1959, p. 45-94.

FRIEDE (Juan). - Los gérmenes de la emancipación americana en el siglo XVI ; Univ. Nac. de Colombia, mimeografías sociológicas, n° 5, 1960.

FROSTIN (Charles) . - Histoire de l'autonomisme colon de la partie française de St Domingue aux XVIIe et XVIIIe siècles : contribution à l'étude du sentiment américain d'indépendance ; 2 vol. . Lille, 1972.

GALLEGOS ROCAFULL (José M.) . - El pensamiento mexicano en los siglos XVI y XVII ; México, 1951.

GARCIA (Albert) . - La découverte et la conquête du Pérou. Essai d'interprétation de la psychologie des conquistadors et de leur comportement envers les Indiens, 2 t., Paris-Nanterre, 1970.

GARCÍA QUINTANILLA (Julio) . - Historia de la Iglesia en La Plata, 3 vol. Sucre 1963-1964.

GARCÍA VALDECASAS (Alfonso) . - El hidalgo y el honor ; Madrid, 1948.

GARCÍA VILLOSLADA (Ricardo) . - Manual de historia de la Compañía de Jesús ; 2e ed., Madrid, 1954.

GERBI (Antonello) . - Viejas polémicas sobre el Nuevo Mundo en el umbral de una conciencia americana, 3e ed., Lima, 1946.

" " . - La disputa del Nuevo Mundo, historia de una polémica 1750-1900, México, 1960.

GHIGLIAZZA (R.) . - Historia de la provincia dominicana de Chile, 2 vol. ; Concepción, 1898.

GOLDWERT (Marvin) . -"La lucha por la perpetuidad de las encomiendas en el Perú virreinal.1556-1600". Revista histórica, XXII , 1955-1956, p. 336-368, et, XXIII, 1957-1958, p. 207-245.

GÓMEZ CANEDO (Lino) . -"La provincia franciscana de Santa Cruz de Caracas.1514-1810" in Memoria del primer congreso venezolano de historia eclesiástica. Maracaibo.5 VIII 1969, Caracas, 1970, p. 144-256.

GONZÁLEZ ECHENIQUE (Javier). - "Notas sobre la "alternativa" en las provincias religiosas de Chile indiano". Historia, II, 1962-1963, p. 178-196

GONZÁLEZ SUÁREZ (Federico) . - Historia general del Ecuador, 7 vol., Quito, 1890-1903.

GREEN (Otis) . - Spain and the western tradition, 2 t., Madison, 1964.

GROOT (José Manuel) . - Historia eclesiástica y civil de Nueva Granada, 2 t., Bogota, 1956.

HAMNETT (Brian R.) . - "Church wealth in Perú : estates and loans in the archidiocese of Lima in the seventeenth century". Jahrbuch für Geschichte von Staat Wischaft und gesellschaft lateinamerikas, 10, 1973, p. 113-132.

HANISCH ESPÍNDOLA (Walter) . - "Las vocaciones en Chile 1536-1850" ; Cuernavaca, 1970.

" " . - Historia de la Compañía de Jesús en Chile ; Buenos Aires, 1974.

HANKE (Lewis) . - El prejuicio racial en el Nuevo Mundo, Aristóteles y los indios americanos ; Santiago de Chile, 1958.

" " . - La lucha española por la justicia en la conquista de América ; Madrid , 1959.

" " . - Estudios sobre F. Bartolomé de Las Casas y sobre la lucha por la justicia en la conquista española de América ; Caracas, 1968.

HELMER (Marie) . - "Lucha entre vascongados y "vicuñas" en Potosí." R. Indias, XX, n° 81-82, juil.-dec. 1960, p. 185-195.

" " . - " A propos des origines de la conscience nationale au Paraguay" ; Tilas, VI, mai-juin 1966, p. 814-817.

HERRERO GARCÍA (Miguel) . - "Las viñas y los vinos en el Perú". R. Indias, I, n° 2, 1940, p. 111-116.

" " . - Ideas de los españoles del siglo XVII ; Madrid, 1966.

HUDDLESTON (Lee Eldridge) . - Origins of the american Indians, european concepts.1492-1729, Austin,1967.

HUIZINGA (J.). - Le déclin du Moyen-âge ; Paris, 1932.

JARAMILLO ALVARADO (P.) . - Historia de Loja y su provincia ; Quito,1955.

JOUANEN (José) . - Historia de la Compañía de Jesús en la antigua provincia de Quito.1570-1774, 2 t., Quito, 1941-1943

KONETZKE (Richard) . - "La condición legal de los criollos y las causas de la independencia." A. E. A., VII, 1950, p. 31-54.

KONETZKE (Richard) . - "La formación de la nobleza en Indias". A. E. A., VIII, 1951, p. 329-357.

LAFAYE (Jacques) . - "La règle de l'"alternance" dans la province dominicaine de Nouvelle Espagne au XVII° siècle", Cahiers I. H. E. A. L., n° 6, 1964, p. 101-106.

" " . - Quetzalcoatl et Guadalupe, la formation de la conscience nationale au Mexique ; Paris, 1974.

LAVALLÉ (Bernard) . - "Les étrangers dans les régions de Tucumán et Potosí (1607-1610)". B. hisp., LXXVI, n° 1-2, janv.-juin 1974, p. 125-141.

" " . - "La population conventuelle de Lima (XVI°-XVII' siècles) : approches et problèmes". in. Actes du 2° colloque de l'AFERPA Grenoble, 1975, p. 167-196.

LEE LÓPEZ (Alberto) . - Clero indígena en el arzobispado de Santa Fe en el siglo XVI, Bogota, 1961.

LEITE (Serafim) . - História de Companhia de Jesús no Brasil. 10 vol., Lisboa, 1938 - Rio, 1950.

LEONARD (Irving) . - "Best sellers of the Lima book trade (1583) H. A. H. R. XXII, n° I, fev. 1942, p. 5-33.

LEVILLIER (Roberto) . - Don Francisco de Toledo supremo organizador del Perú, 2 vol., Madrid 1935 - Buenos Aires 1940.

LOCKHART (James) . - Spanish Peru.1532-1560, a colonial society ; Madison, 1968.

LOHMANN VILLENA (Guillermo) . - El conde de Lemos virrey del Perú ; Madrid, 1946.

" " . - "Las compañías de gentileshombres lanzas y arcabuces de la guarda del virreinato del Perú". A. E. A. XIII, 1956, p. 141-215.

" " . - Los ministros de la audiencia de Lima en el reinado de los Borbones. esquema de un estudio sobre un nucleo dirigente ; Seville, 1974.

LOPÉTEGUI (León) . - El padre José de Acosta y las misiones ; Madrid, 1942.

LOPÉTEGUI (León) . - Cf. Zubillaga (F. de).

LÓPEZ MARTÍNEZ (Hector) . - "Un motín de mestizos en el Perú (1567) ; R. Indias XXIV, n° 97-98, p. 367-381.

" " . - Diego Centeno y la rebelión de los encomenderos ; Lima, 1970.

MACERA DALL' ORSO (Pablo) . - Tres etapas en el desarrollo de la conciencia nacional ; Lima, 1955.

" " . - Trabajos de historia. 4 t., Lima, 1977.

MANDROU (Robert) . - Introduction à la France moderne, essai de psychologie historique 1500-1640 ; Paris, 1960.

MARAVALL (José Antonio) . - Estado moderno y mentalidad social (siglos XV a XVII), 2 t. ; Madrid, 1972.

MARTÍN (E.) . - Los Bernardos españoles. Palencia, 1953.

MARTÍN (Luis) . - The intelectual conquest of Perú, the jesuit college of San Pablo 1568-1767, New York, 1968.

MARTÍN (Norman) . - Los vagabundos en la Nueva España. siglo XVI ; México, 1957.

MARTÍNEZ PELÁEZ (Severo) . - La Patria del criollo, ensayo de interpretación de la realidad colonial guatemalteca, 3e ed., San José, 1975.

MARZAHL (Peter) . - "Creoles and government : the cabildo of Popayan". H.A.H.R. 54, n° 4, nov. 1974, p. 636-656.

MATEOS (F.) . - "Primer concilio de Quito 1570." Mis. hisp., XXV, n° 74 mai-avril 1968, p. 193-244.

" " . - "Sínodos del obispo de Tucumán F. Hernando de Trejo y Sanabria 1597-1606 y 1607" Mis. hisp., XXVII, n° 81, 1970, p. 9-12.

MATURANA (Victor) . - Historia de los agustinos en Chile, 2 t. ; Santiago du Chili, 1904.

MEDINA (J. Toribio) . - La imprenta en Lima, 4 vol., Santiago du Chili, 1904.

" " . - La instrucción pública en Chile ; Santiago du Chili, 1905.

MEMMI (Albert) . - Portrait du colonisé, Paris, 1966.

MERINO (Luis) . - Estudio crítico sobre las Noticias Secretas de América y el clero colonial (1720-1765) ; Madrid, 1956.

MERINO (Manuel) . - "El alistamiento misionero en el siglo XVII o avisos para los comisarios reclutadores." Mis. hisp., II, n° 5, 1945, p. 291-364.

" " . - "Dificultades de antaño en el reclutamiento de misioneros." Mis. hisp., V, 13, 1948, p. 185-192.

" " . - "La provincia agustiniana del santísimo nombre de Jesús de Filipinas" Archivo agustiniano, LVIII, n° 173, mai-août 1964, p. 153-204 et LIX, n° 177, sept.-déc. 1965, p. 299-332.

MINGUET (Charles) . - Le créole américain à travers quelques écrits français et espagnols du XVIII° siècle ; Cahiers I.H.E.A.L., n° 6, 1964, p. 77-97.

MIRÓ QUESADA (Aurelio) . - "Una descripción inédita de Lima". Revista histórica, XXVII, 1962-1963, p. 175-186.

" " . - 20 temas peruanos ; Lima, 1966.

MORALES (Francisco) . - Ethnic and social background of the franciscan friars in seventeenth century Mexico ; Washington, 1973.

MORÍNIGO (Marcos A.) . - América en el teatro de Lope de Vega ; Buenos Aires, 1946.

MUELLER (Bonifácio) . - Provincia franciscana de Santo Antônio do Brasil ; Recife, 1957.

MUZQUIZ de MIGUEL (José Luis) . - El conde de Chinchón, virrey del Perú; Seville, 1948.

PACHECO (Juan Manuel) . - Los jesuítas en Colombia, 2 t., Bogota, 1959.

PASTELLS (Pablo) . - Historia de la Compañía de Jesús en la provincia del Paraguay... ; Madrid, 1912-1949.

PAZOS (Manuel R.) . - "Provinciales compostelanos"; A. I. A., 2e époque, XXVIII, n° 109-110, janv.-juin 1968, p. 62-142.

PÉREZ (Joseph) . - La révolution des "comunidades" de Castille (1520-1521); Bordeaux, 1970.

" " . - Los movimientos precursores de la emancipación en Hispanoamérica ; Madrid, 1977.

PÉREZ (Pedro Nolasco) . - Religiosos de la Merced que pasaron a la América española, 3 t. ; Séville, 1923.

PHELAN (John Leddy) . - The kingdom of Quito in the seventeenth century. Bureaucratic politics in the spanish empire ; Madison, 1967.

" " . - The millenial kingdom of the Franciscans in the New World ; 2° ed. Berkeley - Los Angeles, 1970.

PHILIPPART (Guy) . - "Documents . Visiteurs et commissaires 1573-1615". Archivum historicum societatis Jesu , XXXVIII, 1969, p. 229-291.

RIVA AGÜERO (José de la) . - La historia en el Perú ; Lima, 1910.

RODRÍGUEZ (Francisco) . - História de Companhia de Jesús na assistência de Portugal, 5 vol. , Lisbonne 1930-1950.

RODRÍGUEZ CRESPO (Pedro) . - "Sobre parentescos de los oidores con los grupos superiores de la sociedad limeña a comienzos del siglo XVII"; Mercurio peruano, n° 447-450, 1964.

" " . - "El descontento social y los mestizos a comienzos del siglo XVII". Revista histórica, XXVIII, 1965, p. 180-185.

RODRÍGUEZ R. (Isáico) . - Historia de la Provincia del Santísimo nombre de Jesús de Filipinas ; 4 vol. Manille, 1965-1968.

RODRÍGUEZ VALENCIA (Vicente) . - Santo Torribio de Mogrovejo organizador y apóstol de Sur América, 2 t. ; Madrid, 1957.

RUIZ MARTÍN (Felipe) . - "Demografía eclesiástica". in Diccionario de historia eclesiástica de España, t. 1 ; Madrid, 1972.

RUIZ RIVERA (Julián Bautista) . - Fuentes para la demografía histórica de Nueva Granada ; Séville, 1972.

SAINT LU (André) . - Condition coloniale et conscience créole au Guatemala; Paris, 1970.

SALAZAR BONDY (Sebastián) . - Lima la horrible ; Lima, 1974.

SÁNCHEZ BELLA (Ismael) . - "El gobierno del Perú 1556-1564" A. E. A., XVII, 1960, p. 407-524.

SALOMON (Noël) . - Recherches sur le thème paysan dans la comedia au temps de Lope de Vega ; Bordeaux, 1964.

SCHÄFER (Ernst) . - El consejo real y supremo de las Indias, 2 vol. ; Séville 1935-1947.

TAYLOR (Chamberlain) . - The formation of native clergy in colonial spanish América ; New York, 1966.

TIBESAR (Antonine) . - Franciscan beginnings in colonial Peru ; Richmond, 1953.

" " . - "The alternativa, a study in spanish creole relations in seventeenth century Peru" ; The Americas, XI, n° 3, janv. 1955, p. 229-284.

TITTON (Gentil Avelino) . - A reforma da província franciscana de Imaculada Conceicão.1738-1740." Revista de história, oct.-dec. 1970, XII, n° 84, p. 307-340.

TOVAR VELARDE (Jorge) . - "La audiencia de Lima 1705-1707 ; dos años de gobierno criollo en el Perú". Revista histórica,XXIII, 1957-1958, p. 338-353.

URIBE (Angel) . - "Estado de la provincia de Cantabria en el siglo XVII", A. I. A., 2e époque, XX, n° 77, janv.-mars 1960, p. 5-77.

URTIAGA (A.) . - El indiano en la dramática de Tirso de Molina ; Madrid, 1965.

VALEGA (José M.) . - El virreinato del Perú ; Lima, 1939.

VALLE LLANO (Antonio) . - La sociedad de Jesús en Santo Domingo durante el período hispánico, Ciudad Trujillo, 1950.

VARGAS (José María).-Historia de la provincia de Santa Catalina Virgen y Mártir de Quito de la orden de Predicadores ;Quito 1942 .

VARGAS UGARTE (Rubén) . - Concilios limenses 1551-1772, 3 vol. Lima, 1951.

" " . - Historia del Perú, 5 vol., Buenos Aires, 1958.

" " . - Historia de la Iglesia en el Perú, 5 vol., Burgos 1961.

" " . - Historia de la Compañía de Jesús en el Perú, 2 vol., Burgos, 1963.

VÁZQUEZ (Josefina Zoraida) . - La imagen del indio en el español del siglo XVI ; México 1962.

VELÁZQUEZ (Rafael Eladio) . - La población del Paraguay en 1682 ; Asunción, 1972.

VIAL CORREA (Gonzalo) . -"Teoría y práctica de la igualdad en Indias". Historia,III, 1964, p. 87-163.

VILLAREJO (Avencio) . - Los agustinos en el Perú.1548-1965 ; Lima, 1965.

ZAVALA (Silvio) . - Servidumbre natural y libertad cristiana según los tratadistas españoles de los siglos XVI y XVII ; Buenos Aires, 1944.

ZUBILLAGA (Felix) - LOPÉTEGUI (León) - EGAÑA (Antonio de) . - Historia de la Iglesia en la América española desde el descubrimiento hasta comienzos del siglo XIX. 2 vol. ; Madrid 1965-1966,

GLOSSAIRE

Assistant (Asistente) : Adjoint du supérieur général d'un ordre pour un ensemble de provinces de même nationalité ou de même langue.

Beata . Femme vivant selon une règle et le plus souvent en communauté (beaterio), mais sans prononcer de voeux. Cf. les béguines des Pays-Bas.

Bref (Breve) : Rescrit de la chancellerie papale s'appliquant, en général, à des choses de moindre importance que les bulles.

Chapitre (capítulo) : Assemblée que tiennent les ordres religieux pour délibérer en commun de leurs affaires. On distingue les chapitres conventuels (pour un seul couvent), provinciaux (pour une province) et généraux (pour l'ordre tout entier).

Choriste (corista) : Religieux destiné au choeur, entre le moment de sa profession et son accès au sacerdoce.

Coadjuteur (coadjutor) : Nom donné à certains membres de la Compagnie de Jésus. Il existe les coadjuteurs temporels, c'est-à-dire les frères servants, et les coadjuteurs spirituels qui, eux, ont prononcé les trois voeux mais pas le quatrième.

Commandeur (Comendador) : Titre donné aux supérieurs des couvents dans l'ordre de la Merci.

Convers (donado) : Se dit des religieux ou des religieuses qui n'ont pas reçu les ordres sacrés, ne chantent pas dans le choeur, et sont chargés du service domestique de la communauté.

Custode (custodio) : Chez les Franciscains, religieux faisant office de provincial en l'absence de celui-ci, ou bien responsable d'une custodie.

Custodie (custodia) : Ensemble de couvents franciscains ne constituant pas encore une province autonome.

Déchaussé (Descalzo) : Religieux portant des sandales sans bas. Les déchaussés appartenaient aux branches réformées de certains ordres.

Définiteurs (Definidores) : Assesseurs du provincial, en général au nombre de quatre. Ils constituent le définitoire.

Discrétoire (discretorio) : Assemblée de religieux formant le conseil du supérieur.

Gardien (guardián) : Titre porté par les supérieurs des couvents franciscains.

General (General) : Titre donné au supérieur de tout un ordre religieux.

Hospice (Hospedería) : Maison religieuse établie pour donner l'hospitalité aux pélerins et/ou aux voyageurs. Les hospices ne jouissaient pas des franchises ni des droits conventuels.

Lai (lego) : Religieux n'ayant pas reçu les ordres sacrés et remplissant d'habitude des fonctions administratives ou d'entretien.

Lecteur (lector) : Premier grade de la hiérarchie régulière. Les lecteurs étaient chargés d'enseigner la philosophie, la théologie ou la morale.

Livre de province (libro de provincia ou libro becerro) : Livre où étaient consignés tous les actes importants de la vie provinciale.

Maître (maestro) : Titre donné aux maîtres des novices mais aussi à titre honorifique.

Novice (novicio) : Personne ayant pris l'habit religieux et subissant un temps d'épreuve avant de prononcer ses voeux.

Oblat (Donado ou Oblato) : Personne qui, sans prononcer de voeux, s'agrège à une communauté religieuse. Donné parfois comme synonyme de convers.

Observants ou observantins (Observantes) : Religieux suivant la règle primitive d'un ordre par opposition aux Récollets ou Déchaussés.

Ordinand (Ordenantes) : Personne se destinant aux ordres sacrés.

Prédicateur (Predicador) : Grade de la hiérarchie régulière.

Prieur (Prior) : Supérieur de certains monastères (augustins et dominicains notamment)

Probation (Probación)	:	A l'origine, temps qui précédait le noviciat, par extension temps de noviciat.
Procureur (Procurador)	:	Religieux chargé de défendre les intérêts temporels d'une communauté, ou de la représenter. Procureur général : religieux chargé des intérêts de l'ensemble de l'ordre.
Profès (Profeso)	:	Religieux qui a prononcé ses voeux.
Province (Provincia)	:	Ensemble de monastères soumis à un même religieux (provincial) et jouissant d'une certaine autonomie.
Récollets	:	Religieux appartenant à la branche réformée de leur ordre.
Recteur	:	Titre donné aux supérieurs des collèges de la Compagnie.
Scholastique (escolástico)	:	Membre de la Compagnie ayant terminé son noviciat et continuant ses études en vue du sacerdoce.
Suffragant	:	Se dit d'un évêché dépendant d'un archevêché.
Vicariat provincial	:	Ensemble de communautés augustines ne constituant pas encore une province.
Vice-province	:	Ensemble de collèges de la Compagnie ne constituant pas encore une province.
Visite (visita)	:	Inspection d'un couvent ou d'une province par un religieux mandaté à cet effet (visiteur).
Voeux monastiques (Votos)	:	Voeux d'obéissance, chasteté et pauvreté prononcés au moment d'entrer dans un ordre après le noviciat. Les Jésuites y ajoutent le quatrième voeu d'obéissance au pape. On distingue les voeux simples des voeux solennels reconnus par le pape.

INDEX ONOMASTIQUE

Abreu(G.de)I2U5
Abreu y Figueroa(F.de)I54,I55,I57,I242
Accarette du Biscay,847,887,I248
Acedos(M.de)4I0,I0I8
Acosta(J.de)340,35I,367,690,69I,774,
8I0,825,838,839,875,927,966
Acosta Padilla(G.de)66
Acquaviva(C.)692,694,696,699
Adriano(J.)633
Agila(M.de)755,7b6
Agüero(B.de)564
Agüero(D.de)4u2
Agüero(N.de)4U2,462
Aguila(D. del)I99
Aguila y de Córdoba(D.de)384
Aguilar(A.de)308,309,993
Aguilar(J.B.)II65
Aguilera(A.de)507
Aguilera(M.de)257
Aguirre(M.de)944,95I
Alba y Aliste(comte de)I68,706,7I3,
I088,I089
Albiz(J.de)734
Albornoz(C.de)845,865
Albuquerque(duc d')2I5,30I
Albuquerque(D.de)338
Alcázar de Arriaga(J.)II0
Alcocer(J.de)I45,I92
Aldana(A.de)67I
Aldana(L.de)853
Alderete(A.de)635
Alegre(F.J.)729
Alfaro(F.de)729,II53
Aliaga Rojas(F.)70,I77
Almagro(D.de)80I
Almaraz(J.de)396
Almarza(F.de)II7,II8
Almoguera(J.de)33,34,37,38,275,276
Alsina(V.de)73I,735
Alsua(F.de)435,436,440
Altamirano(A.et P.F.)80I
Altamirano(D.)46I,466,I072
Altamiro(P.de)I3I
Alvarado(G.de)I99
Alvarez de Paz (D.)345,70I,7I2,7I9
Alvarez de Velasco(G.)I29,73I,I247
Alzola(D.de)89
Amasa(B.de)II53
Amunátegui(M.L.)635
Andrada(A.de)506
Andrade(D.de)II8
Andrade(J.de)II06
Andrés(M.)267
Anticona(C.de)I33
Aparicio(L.de)I064,I065
Apodaca(F.de)620
Aponte(F.de)486,487
Aponte Figueroa(J.de)85I,868,875,890
,892
Aponte Maldonado(G.de)I05I,I060,I067
Aramburu(J.de)34
Aramburu(J.C.)I006
Aranda(L.de)668
Araujo(Francisco)556
Araujo(Fulgencio)492,505
Araujo(L.de)502,562
Arbiza(P.de)5I2
Arbulú(P.de)459,460
Arcila Robledo(G.)64I
Arcosa(M.de)I005
Arévalo(J.M.)22
Arguinao(J.de)268,28I
Arias(P.)308,4I8
Arias Maldonado(G.)595
Arias Maldonado(J.)80I
Arias de Saavedra(H.)648,973
Arias de Ugarte(F.)20I
Ariezaga(D.de)435
Aristote 753,754,757-76I,765,768,775
Ariza(A.)94
Armas(F. de)I4I,2I3,220,23I
Armendariz y Henao(D.de)4II
Armería(A.de)40I-4II,596,I083
Arratia(J.de)I096,II00
Arraya(M.M.)I26
Arriola(M.de)2I8
Arroyo(L.)272,470,63I,644,I086,II03
Arteaga(D.)264
Arzáns de Orsua y Vela(B.)945,946,955
98I,984
Arzubiaga(F.de)4I9,420,448,I086
Asensio(E.de)308
Asqurz(L.)7I0
Atahualpa 80I,968

Atienza(J.de)694
Atienza(L.de)772,1244
Avalos(J.de)482,483
Avalos y Toledo(C.de)1120
Avellaneda(P.de)263
Avendaño(D.de)178,710,1051
Avendaño Maldonado(N.de)549
Avendaño y Zúñiga(S.)173,263
Averroes 760
Avicenne 760
Avila(E.de)693,708
Avila(F.de)159
Avila(G.de)695
Ayala(F.H.P.de)140-148,152,809,851,
859,875,882,891,894
Ayala(G.de)1141
Ayáns(A.de)876
Ayerbe(F.de)720,723
Azaña Solís y Palacios(J.de)274
Azañero(J.de)125

Baeza(M.de)224
Bagú(S.)851
Balaresa(A.)165
Ballarta(A.de)182
Ballesteros(J.de)805
Ballesteros(S.)222
Bandera(A. de la)605
Baños(comte de)1214
Baños y Sotomayor(D.de)150
Baños y Sotomayor(D.T.)547
Baran(C.C.)288
Barberini(A.)1199
Barco(P.del)801
Barco Centenera(M. del)679,880
Barnadas(J.)366
Barrasa(J.)1096,1097
Barrasa y Cárdenas(A.)244
Barrasa y Cárdenas (F.de)159
Barreda Laos (F.) 267
Barriga(V.M.)395
Barrio(M.del)557,558
Barrionuevo(H.de)195
Barrios(J.de)194
Barros de San Millán(M.)165
Basadre(J.)1214
Basalenque(D.)636
Bastidas(A.de)486,487
Basurto(P.)732
Bataillon(M.)7,357,894,974
Bautista(J.)120
Bayle(C.)854
Baylló(G.)612,613
Bazán(J.C.)1162
Becerra(F.)492
Bedón(P.)484-486
Bel(M.)347
Beláustegui(M.de)1023,1024
Beltrán(Juan) Jésuite,Quito,700
Beltrán(Juan) Franciscain,Quito,1049
Bena(C.de)1152
Benavente(A.de)311,998
Benavides(I.de)27
Benavides(M.de)432
Benítez(F.)359
Bernabé(S.)550
Berrosano(J.)530,538,540-550,632,637
644,646
Berzosa(A.)583
Betancor(G.de)487
Betancourt(M.de)665
Betancurt y Figueroa(L.de)1171,1172,
1176,1177,1181,1183,1220
Bilbao(L.de)413
Blair(E.H.)783
Bobadilla(D.de)439,441
Bodin(J.)761,781,784,852
Bohórquez(Juan)Dominicain,Mexique,427
Bohórquez(Juan)Franciscain,Quito,507
Bolaños(L.de)188
Bolaños Barragán(P.)263
Bolivar y de la Redonda(P.)1144,1172,
1173,1176,1178-1182
Boller(M.)577
Bonifaz(D.)421
Bonifaz(J.)130
Bonifaz de Ocampo(B.)226
Bonilla Moscoso(F.C.)550
Borda Garay (J.de)233
Borges(P.)445,1085
Borgia(F.de)888,977,1030,1040
Borja(J.de)1151
Botero (G.)762,763
Boyd Bowman(P.)338,351
Braudel(F.)852
Bravo(A.)160
Bravo de Laguna(G.)185
Bravo de Saravia (A.)362
Briceño(F.)379
Briones (E.)1131
Brizuela y Arias (M.de)363
Bromley (J.)854
Bruno(C.)843
Buffon(Louis Leclerc,comte de)827
Burga(M.)213
Burgos(J.de)1074,1075
Burrus(E.)729
Bustamante(B.de)726,948,949
Bustamante Loyola (J.de)1168
Bustincia(P.de)801
Busto Duthurburu (J.A.del) 802
Butrón(J.de)301

Cabello(C.)223,691
Cabredo(R.de)691,701,896
Cabrera(C.de)260
Cabrera(F.de la)498
Cabrera(G.de)150
Cabrera(J.de)110
Cabrera(J.L.de)66
Cabrera P.de)498
Cabrera P.D. de)[illegible]
Cabrera y Dávalos (J.de)558,716
Cabrera Lartaun (F.D.de la)234
Cacho de Santillana(C.)29,158,411,466, 1155
Cadena y Sandoval(A.[illegible]de la)519
Cadereita (marquis de)1161
Caicedo y Velasco(A.de)559
Cajal(F.)734
Calancha(A. de la)345,512,763,847,858, 888,915,926,935,937,940,941,944,951, 963,964,969,984
Calderón(M.)1098
Calderón de la Barca(J.F.)806,1082, 1097,1099,1100,1133
Calvete de Estrella(J.C.)783
Calvo de Artieda(J.) 1037
Calvo de la Banda (J.)175
Camacho(P.)95
Cámara (A.de la)1154
Camargo(A.)411
Campo(Juan del)Jésuite,Pérou,225,226
Campo(Juan del)991
Campusano(L.)34
Camuñas(D.)1087
Cañete(marquis de)D.Andrés Hurtado de Mendoza 374,376,381,382,384
Cañete(marquis de)D.García Hurtado de Mendoza 20,21,224,378,379,399,417,418 452,628
Cañizares(M.)518,564
Cano(J.)304
Capoche(L.)855
Caraffa(V.)706
Cárdenas(Bernardino de)269,270
Cárdenas(Buenaventura de)567,584,587
Cárdenas(Juan de) Jésuite,Pérou,266
Cárdenas(Juan)médecin Mexique ,351, 780,813,847,874,875,888,931
Cárdenas(L. de)547
Cardona(A.de)39,1055
Cardoso(L.)517,519
Careri(G.)810,1134,1135
Carles(J.)754
Caro(D.)435,438
Carranco(C.)475
Carrasco(B.)281
Carrasco(J.)270
Carrasco del Saz (F.)179,1144
Carrillo(A.)1037
Carrillo(B. 120
Carrillo de Cárdenas(J. 236
Carvajal(D. de) 154,167,1046
Carvajal(F.de 1053,1059
Carvajal(J.de 490
Carvajal(M.de 281
Casas(B.de las 760,761,774,759,815, 894,911,974
Casas(D. de las 30
Casaverde(L.de 118
Casquel(A. 115
Castañeda(J.de 549,605,633
Castañeda(P.de 437
Castejón(F.de 1047
Castellar(comte de 142,207,347,576, 631,1035,1036,1059
Castellón(P.de 1075
Castilla(F.de 489
Castilla(S.de 385
Castillo(Jacinto del 624
Castillo(Jerónimo del 498
Castillo y Herrera(A.de 569
Castillo Solórzano(A.de 861
Castro(A.de 547
Castro(Bartolomé de 259
Castro(Bernardo de 517
Castro(Fernando de 26,215
Castro(Felipe de) 557
Castro(J.)245
Castro(J.de 22
Castro(Juan de) Augustin,Lima,130,272
Castro(Juan de) Dominicain,Quito,487
Castro y Mena(R.de)1062,1063,1094, 1095,1098,1100
Castro y Padilla(M.de 1153
Catena de Cozar(L. 507,508,987,988, 1103
Cea(C.de)440
Cea(duc de)1161
Celada(G.de)69
Celarayán(E.de)229
Centeno Fernández(J.)232
Cerda(I.de la)310
Cerdeño y Monzón(L.)1162
Cervantes(F.)225
Cervantes(F.de)438
Cervela(L.de)1114,1115,1152
Céspedes del Castillo(G.)1030
Chacón(J.)189
Charles V,177,357,975,1183
Charles II,41
Chauca(J.)230
Chávarra(J.de)131
Chávez(A.de)170
Chevalier(F.)213
Chimo(C.)149
Chinchón(comte de)27,121,124,127,169 215,1014,1060,1066,1091,1159,1210

Chirinos(F.)II3I
Chumillas(J.)666,682,I087
Chumillas Garcés(S.de)988
Churín de Cepeda(J.)I73
Cieza(J.de)440,44I
Cieza de León(P.de)772,967
Cifuentes(F.de)6I4,I053
Cisneros(J.)469,470,I042,I046,II03
Cisneros(N.de)587
Clavijo(C.)I79
Clément IX,303
Cobián(A.)737
Cobo(B.)28,3I,348,769,770,773,779,
864,883,932
Cobos(M.)67I-676,680
Coca(H.de)II4
Cogolludo(marquis de)299
Colin(M.)III8,II33
Colmenares(G.)2I9
Colmenares(L.de)602,604
Colmenares(N.de)6I0
Colorado(B.)578
Como(F.de)37,59,664,665,682,870,I048,
I049,I06I,I074-I076,II22
Compte(F.M.)22
Concepción(J.de la)87
Concha(J.de la)572
Contreras(F.de)7I6,7I7,725
Contreras(P.de)I047
Contreras y Valverde(V.de)203
Corbacho de Zárate(A.)95I
Cordero(D.)439
Córdoba(F.de)I25
Córdoba(H.de)50I-503
Córdoba(J.de)95I
Córdoba(S.de)cf.Salinas y Córdoba(B.de)
Córdoba Mexía(P.de)464
Córdoba Salinas(D.de)28,32,346,452,
460,469,763,9I4,9I6,923,935,952-955
960,967,968,984,I043
Corne(M.)II64
Cornejo(J.)28I
Cornejo(L.)4I3
Corominas(J.)35I
Coronel(F.)430
Coronel de Cáceres y Ulloa(A.)53
Correa(M.)870
Cortázar(J.de)843
Cortes Carrasco(J.)II57
Costa(H.de la)697,698
Costilla Gallinato(L.)226,227,242,
248,25I
Covarrubias Pozo(J.M.)233,234
Cozar(H.de)508
Crespo Rodas(A.)305
Cruz(D.de la)I30,272
Cruz(F.de la)Dominicain de Lima
condamné par l'inquisition,974
Cruz(F.de la)visiteur dominicain de
Nouvelle Grenade,4I4,602,I0I0
Cruz(L.de la)I048
Cruz Villa de Moros(A.de la)677
Cuadro(F.del)II26,II30,I202
Cuba(G.de)II26
Cuéllar(D.F.de)665,I074,II23
Cuéllar(F.de)I023
Cuenca(G.)I44,340,366,II92
Cueto(A.)550
Cueva(Juan de la)Franciscain,Charcas
463
Cueva(Juan de la)Franciscain,Lima
659,I042,I043,I07I
Cueva(M.de la)I20
Cueva(N.de la)II53
Cueva(P.de la)I00,348
Cuevas(M.)424,458
Cuyner(J.)I037

Dadei(G.)727
Dalgado(S.R.)35I
Dávalos de Ribera(J.)28I,398,400
Dávila(M.)I2I
Daza Dávalos(C.)I005,I033,I047,I057,
I070
Delgado(F.)II23,II24
Deza(A.)5I
Díaz de la Cuesta(G.)I84,II54
Díaz de Guzmán(R.)9II,9I2
Díaz de San Miguel y Solier(A.)I33
Díaz de Zurbano(S.)257,479,643,802,
874
Díez Carrillo(J.)380
Díez Venero de Leiva (A.)cf.Venero
de Leiva
Doblado(J.)I038,I245
Domínguez Ortiz(A.)I7,I9,I07,I09,
2I2,278,290,292,302,304,648,849,II46
Doria(J.)I30
Duarte(B.)743
Durán(F.)II7,II8
Durán(H.)440
Durán y Ribera(T.)397,785
Durana(J.)659,660,I042,I043,I07I
Durand(J.)359,849

Echavarri(L.de)I052
Echegoyán(D.)463
Echenique(J.)3I5
Egaña(A.de)22,I77,689

Egues y Beaumont(D.de)II6I
Eguiluz(A.de)938,979
Encina(A.de la)3I2
Encina(F.A.)2I9
Enríquez(I.)I095
Enríquez(J.)75
Enríquez(L.)25,5I0,I05I
Enríquez de Almansa(M.)820
Enríquez de Armendariz(A.)I03I
Eraso(I.)824,857
Escalante(D.de)I88,I035
Escandell Bonet(B.)II99
Escoba y Quintanilla(D.de)I28
Escobar(J.de)565
Escobar(T.de)I88
Eslava(C.de)II52
Espinar(J.de)496,497
Espínola(C.de)I052
Espínola(L.B.de)I096,I098
Espínola de Villavicencio(N.)II20, II22
Espinosa(A.de)I080
Espinosa(G.de)I043
Espinosa(Pablo de)244
Espinosa(Pedro de)I65
Espinoza Medrano(J.de)928,950,II4I
Esquilache(prince d')28,4I0,4I2,466 849,87I,I0I4,I0I7,I059,I083,II5I, II6I,I244,I245
Esquivel(D.de)II33,II34

Fabo(P.)273
Fagnan(P.)286,288
Farfán(A.)848,874
Farfán(E.)I099
Farfán(F.)604
Farfán de los Godos(A.)636
Feijóo(B.)827
Felipe(G.)497
Fenning(H.)289
Fenollo(B.)498
Fermín(J.)556
Fernandes(J.)I20
Fernández(A.)I0II,I0I2,II04
Fernández Alvarez(M.)849
Fernández de Córdoba(F.)I32,I36 I38,I39
Fernández Gallardo(D.)II70
Fernández de Heredia(A.)67I
Fernández Maldonado(A.)804
Fernández de la Melena(J.)I096
Fernández de Navarrete(P.)I09,II0
Fernández de Oviedo(G.)350,35I, 767,769,770,785,966
Fernández Rico(J.)557,559,683
Ferrer(J.)493,494,500,642,8I5
Figueroa(Agustín de)II7
Figueroa(Alonso de)II53,II54
Figueroa(D.de)265
Figueroa(J.de)766
Figueroa Andrade(S.de)737
Fiore(J.de)975
Flores(M.)487,49I
Flores(P.)I0I9
Flores de Ocariz(J.)55I
Focher(J.)I77
Fonseca(Juan de)Franciscain ,Panama 259,260
Fonseca(Juan de)Franciscain,Charcas, 462
Fonte(L.)478
Fraso(P.)I246
Freyle de Andrade(G.)478
Freyre(G.)883
Frézier(A.F.)780,824,847,864,882 887
Frías(L.de)265
Frías(M.de)I88
Friede(J.)I93,I94,308,35I,358-360 40I,455,II93
Frostin(C.)I2I5
Fuente(J. de la)462,463
Fuente y Chaves(F.de la)492,505, 562-565
Fuentes(I.de)23I
Fuentes(M.de)245
Fuentes(P.de)5I5
Fuentes y Guzmán(F.A.de)346,623, 624,656,8I0,8I3,8I4,923,924,959, 98I,984

Gage(T.)62I,656,785,824,887,I2I5
Gaitán de Ribera(T.)377,378
Galarza y Lago(A.de)I24,I46,I73, II98,I245
Galavís(F.de)I9I
Galien,756,760,76I,765,768,775
Galíndez(D.)588
Galindo de San Ramón(L.)I053
Gallegos(C.)307,592,595
Gallinato(capitaine)385
Gálvez(P.)23I
Gama(J.da)485-487
Gamero(R.)475-48I
Gámez(M.)222
Gangi(D.)294
Gaona(M.de)3I

Garay(J.de)I205
Garayta(F.de)307,593-597,603
García(Andrés)383
García(Agustín)558
García(D.)80I
García(E.)424
García(F.)475-48I,483
García(G.)767-769,77I,775,777
García(M.)838
García Barquero(F.)236
García de Castro(L.)I44,340,343,363-365,389,390,833,836,864,87I,II92
García de León(A.)6I7
García Maldonado(D.)504,509,I068
García de Tovar(J.)I068,I070
García Valdecasas(A.)849
García Villoslada(R.)290
García Zorro(G.)I95
García de Zurita(A.)I73
Garcilaso de la Vega(el Inca)342-345,35I,39I,80I,833,853,9I2
Garfias(L.de)307
Garrido Malgar(A.)I035,I072
Gasca(P.de la)357
Gaztelú(A.de)705,807
Gentile(B.)294
Gerbi(A.)827
Gil de Aragón(L.)I044,I049
Girón(S.)594,598
Godos(J.de los)I89
Godoy(J.de)I22
Goldwert(M.)368
Gómez(B.)80I
Gómez(J.)265
Gómez(J.B.)2I8
Gómez Canedo(L.)452,453
Gómez Chacón(J.)243
Gómez Fernández(T.)379
Gómez Hoyos(R.)I4I
Gómez de Mena(D.)263
Góngora(D.de)I64
Góngora(M.)I58
González(A.)I044
González(D.)227
González(J.)596
González (J.B.)570,573,632
González(L.)577
González(M.)I037
González de Acuña(A.)4I4,9I8,932
González de Cuenca(G.)cf.Cuenca(G)
González de Mendoza(J.)I72
González de Ortega(J.)I88
González de Poveda(B.)II69,II70
González Suárez(F.)274,492,588
González de la Torre(G.)794
González Valdosera(D.)498
González de Vega (A.)II67
González de Villalobos(J.)I098
González de Zambrano(F.)230
Gordillo(D.)6I5,677,678,68I
Gracián(B.)86I
Gracián de la Trinidad(A.)506
Grado(M.de)I32
Green(O.)766
Gregoire XIII,I76
Gregoire XV,6I7,6I8
Grijalva(J.de)424,II45
Groot(J.M.)605
Guadalcázar(marquis de)I8I,4I3,I244
Guaynapiri(J.)I49
Gudiño(M.)I38
Guerrero(B.)I20
Guerrero(J.)563
Guevara Manrique(L.de)II6I
Guilléstegui(G.de)659,660,I200
Guiral(J.)5I7,5I8,534
Guisado(F)I75
Gutiérrez(A.)508
Gutiérrez(D.)257
Gutiérrez(L.)I30
Gutiérrez Flores(J.)268
Gutiérrez de Guevara(F.)I85
Gutiérrez Medrano(D.)246
Gutiérrez de Sola(J.)I082
Guzmán(J.de)383
Guzmán(P.de)849

Hamnett(B.R.)2I3
Hancke(L.)760,855,I206
Hanisch Espíndola(W.)69
Haro de Avellaneda(G.de)I086
Helmer(M.)305
Heredia(G,I.et J.de)I40
Hermosa Arredondo(D.)245
Hernández Girón(F.)385
Herrera(Alonso de)I35
Herrera(Antonio de)966
Herrera(D.de)I038,I040,I04I
Herrera(F.)466
Herrera(G.)I038-I04I
Herrera(J.de)260
Herrera(S.de)547-55I,553
Herrera y Castillo(J.de)I57,5I9
Herrera y Montemayor(J.de)348
Herrero García(M.)86I,875
Hervás(M.)II22,II23
Hidalgo de Paredes y Espinosa(F.)II70
Hijar(M.de)584,585,587,642

Hinestrosa Bordas(A.de)604
Hippocrate,754,755,760,765
Huarte de San Juan(J.)763,764,784
Huddleston(L.E.)786
Huertas(B.de)464
Huizinga(J.)279
Humanzoro(D.de)I040,I04I
Hurtado(F.)II6
Hurtado(J.)I23
Hurtado(R.)493,500,8I5-8I7,I252
Hurtado(T.)II9
Hurtado de Corcuera(S.)790
Hurtado de Echegayén(J.)236
Hurtado de Ulloa(N.)572,577

Ibarra(A.de)575
Ibarra(C.de)37
Ibarra(E.de)304
Ibieta(F.de)II22
Inclán de Valdés(D.)II29
Innocent X,5I3
Innocent XI,587
Insaurraga(M.de 270
Irraraga(I.de)I090
Isasaga(S.de)I377
Isturrizaga(J.de)498,499
Italiano(H.)II97
Izquierdo(S.)7I0,7II
Izu(J.de)I35

Jaramillo(A.)7I5
Jaramillo(J.)227,228
Jiménez(F.) cf. Ximénez
Jiménez(G.)307,407,596-598,I250
Jiménez(J.)I207
Jiménez de la Espada(M.)760,768
Jiménez Pantoja(T.)I087
Jiménez Samaniego(J.)458
Jimeno Bohórquez(P.)559
Jodar(L.de)520
Jouanen(J.)7I2,729
Juan(J.)634,824
Junco(A.del)234

Konetzke(R.)349,634,80I,850,852
II48,II84

Laciana(J.de)258
Laraye(J.)[illegible]
Lagúnez(M.)I75,58I,583,586,587,I0I6
Láinez(N.)I0I0,I0II,I0I3
Lamarck(J.B.de Monet,chevalier de)[illegible]
Landa(G.de)I053,I060,I094,I096,I097
Lara(A.de)I50
Lara(R.de)422
Larraga(B.de)649
Larraspuru(T.de)I069
Larrazabal(A.de)I33
Lartéun(J.de)I049
Laso de la Guerra(P.)84
Laurete(M.)294
Lazcano(F.)I88
Lazcano(J.de)440
Lee López(A.)I94
Leite(S.)347,689,696,706,729
Lemos(comte de)I02I,II5I,I2II,I245
León(Alonso de)308
León(Antonio de)594
León(F.de)598,600
León(G.de)942
León(J.de)I057
León(L.de)433,6I6,808
León(Martín de)II04
León(Miguel de)4I3
León Garavito(A.de)I58
León Garavito(L.de)I250
León Pinelo(A.de)774,775,965,967,
97I,973,II60,II74,II75
León Pinelo(D.de)949,950
Leonard(I.)764
Lerner(I.)35I
Leticia(J.)I098
Leturia(P.de)I77
Levillier(R.)393,396,445,456,788,
820,834,837,850,852,860,I205,I206
Lipse(J.)949,950
Liñán y Cisneros(M.de)37,I62,I7I,
207,539,707,I060,I072,II30,I247
Lira(G.de)264,406
Lisón(A.de)407
Lizana(E.)7I,I99,2I9,237,839,846
Lizararu(J.de)I089
Lizárraga(R.de)22,49,807,808,820
840,84I,86I-863,865,875,884,885,
887,932
Loaisa(Jerónimo de)I77,840,869
Loaisa(Joseph de)III8
Loaisa(R.de)850
Lobo Guerrero(B.de)24,409,4I0
Lockhart(J.)337,338
Lodeña(J.de)258
Lohmann Villena(G.)305,38I,776,
85I,I022,I025,II84,II86

Loneteguí(L.)691,692
López(A.)671,672
López(Gaspar)678
López(Gregorio)930
López(L.)689,838,844,888,896
López de Albarán,80
López de Cañizares(J.)150,505
López de Cepeda(J.)178,213
López de Galarza(J.)1160,1161
López de Gómara(F.)967
López Pallarés(P.)266
López de Porres(D.)362
López Ruiz(J.)731,734,735
López de Solís(L.)196,204,474,982,1197
López Valero(P.)649
López de Velasco(J.)20,340,344,770,
772,778-780,786,821,873,874
López de Zúñiga y Palomeque(D.)226
242,248
Losada Quiñones(F.et L.de)1154
Loyola Lagunilla(F.de)1022,1025-1027
Lozano(J.)128
Lozano de Rojas(J.)140
Lucain(M.)757
Luengo(J.)458,1038
Lugo(P.de)158
Lucio(S.M.)843

Macera(P.)234
Madrid(J.de)729
Madriz(P.de la)1084
Mais(P.)174
Maldonado(A.)976,1246
Maldonado(B.)442
Maldonado(D.)801
Maldonado(Joseph)Mercédaire,Quito
165,608,872
Maldonado(Joseph)Franciscain,Commissaire général des Indes,521,1055,1071,
1086,1089,1103
Maldonado(J.M.)32,57,513
Maldonado(S.)488,490,491,1196,1198
Maldonado de Mendoza(F.)365
Maldonado de Torres(A.)62,159,1152
1153
Mallart(J.)764
Mallón(V.)263
Malo de Molina(D.)308,418
Mancera(marquis de)151,261,634,1018,
1060,1064,1135
Mandrou(R.)279,283
Mañozca(J.de)348,489,492,501-505,563
641,645,648,728,808,1016,1030,1196,1198
Manrique(A.)404,405
Manrique(D.)1126,1128
Manrique(P.)515
Manrique de Lara(G.)491
Manrique de Mendoza(P.)649
Mansilla y Villavicencio(N.)234
Marañón(E.de)419
Maravall(J.A.)982,983
Mariana(J.de)969
Marín(J.)1096
Marín de Poveda(B.)1169
Marinis(J.B.de)315,414,918
Marmolejo(A.)487
Marmolejo(J.)506
Márquez(M.)150,180
Marroquín(F.de)343
Martel(T.)1074
Martín(L.)763,833
Martín(N.)851
Martínez(G.)487,489,490,494,496,1191
1198
Martínez(L.)309,421
Martínez de Azagra(F.)220,227
Martínez de Escobar(J.)795
Martínez Guerra(A.)182
Martínez de Luzurriaga(J.)567,580,
582
Martínez Peláez(S.)350
Martínez del Prado(J.)675,997
Martínez de Ripalda(J.)129,711,716
716,719
Martínez de Santoyo(J.)161
Martínez Téllez(J.)622
Martínez de Toledo(A.)766
Mártir de Anglería(P.)967
Martos Ladrón de Guevara(G.de)609-
611,613
Marzahl(P.)282
Más Burgués(B.)728,729
Mata(M.de la)784
Mateos(F.)190
Mateos(T.)133
Maternus(F.)766
Matienzo(Juan de)soldat ,Chili,362
363
Matienzo(Juan de)oidor,Charcas,776
835,844,853,856,873,874,890
Matos(P.de)1074
Maturana(V.)72,270,312,313
Mayoral(F.)257
Mayorga(F.de)540
Mazariagos(D.de)1193
Medellín(comte de)731
Medellín(D.de)199,839
Medina(F.de)174

Medina(J.de)889
Medina(J.T.)842,843,856,9I7
Medina(L.)35
Medina(T.de)67I
Medina de las Torres(duc de)973
Medinaceli(duc de)II3I
Mejía de Estella(J.)I87
Melendes(J.)36
Meléndez(J.)339,342,346,347,4I4,
64I,8II-8I4,8I7,847,888,9I8,926
954,955,984,II42
Melgarejo(L.)870
Melián de Betancur(D.)583
Memmi(A.)899
Mena(J.de)766
Menacho(E.)34
Mendes de Gigunde(R.)658
Méndez(J.)89
Méndez Ramos(J.)505
Mendieta(J.de)435,977
Mendoza(Alonso de)255
Mendoza(Antonio de)694
Mendoza(D.de)58,68,II0,III,I2I,I246
Mendoza(F.de)480,48I
Mendoza(G.)305
Mendoza(Jerónimo de)478,483
Mendoza(Juan de)Mercédaire,Lima,II7
Mendoza(Juan de)Président du Conseil
des Indes,II6I
Mendoza(P.de)II28
Mendoza Manrique(J.de)982
Menéndez(A.)62I
Meneses(F.de)I0I9
Mercurian(E.)689,690,694,703,708
Mere(J.de)II8
Merinero(J.)468,II03
Merino(M.)3II,433,433,6I7,6I8
Merlo de la Fuente(L.)4II
Mesa(B.de)758
Mesa(J.de)I093,I094
Messía(A.)72I
Messía(D.C.)II70
Messía de Estela(L.)I74
Messía Venegas(A.)709
Mexía(Pedro)Franciscain,Lima,I23
Mexía(Pedro)967
Mezquia(J.de)I043
Mier y Salina(J.de)546
Miramontes Zuazola(J.de)884
Miranda(comte de)376,800
Miranda(F.de)I95
Modolell(V.)734
Mogrovejo(T.de)I96,I97
Mogrovejo de la Cerda(J.)9I9,920,96I
962,I246
Molina(A.de)I87
Molina(D.F.de)6I,I45,I46
Molina(M.de)63I,643,I047
Molina(P.de)I068
Molina Ocampo(F.de)I30
Molino(A.et N.del)3I2
Mollinedo(A.,T.et L.de)II69
Mollinedo y Angulo(M.de)III7,III9-
II22,II68
Monasterio(B.de)54I,548-554,570
Moncada(S.de)II0
Monclova(comte de la)666,707,855,
I0I8,I059,I066
Monroy(A.)22
Monroy(D.de)737
Montalvo(F.A.)9I9,940,944
Montaño(F.)565-567,570,572-58I,583-
587
Montemayor(A.de)I34
Montenegro(P.F.)II3I,II32
Montero(A.)548,556,557
Montero(Bartolomé)Augustin,Chili,3I3
Montero(Bartolomé)Franciscain,Lima
4I7
Monterrey(comte de)22,425,426,434,
435,437,443,II50,II52
Montes(A.)397,399
Montesclaros(marquis de)24,48,49,
2I4,220,40I,402,435,637,7I2,87I,
887,I057,I059,II52,I245,I246
Montesdoca(A.)566-575,580,582,6I4,
632
Montesinos(F.)280,853
Monzón(A.de)II5
Monzón(J.B.)366,383,II92
Mora y Aguilar(L.de)I74
Moral(T.)302
Morales(C.de)3I2,I020
Morales(Francisco)I90,457
Morales(Francisco)Franciscain,Lima
99I
Morales(L.de)567
Morales(P.de)700
Morales Aramburu(J.de)609
Morán(A.)380,385
Morcillo(F.)623,8I4
Morga(A.de)83,487,505,506,562
Moreno(J.)586
Moreno Verdugo(J.)506,I045
Moret(P.)67I-677
Morínigo(M.A.)339,779,8I3,822,895
Morner(M.)2I9
Moscoso(F.)498,669
Moya(A.de)II53

Moyano(A.)566
Mueller(B.)314
Mugaburu(J.et F.de)277,1126-1128
Mújica(M.de)1154
Mújica(S.de)401
Munibe(L.A.de)582
Muñoz(A.)484
Muñoz(B.)143
Muñoz(C.)187
Muñoz(D. 437
Muñoz(J. 607
Muñoz de Ayala(A.)608,614
Murcia(L.de.)31
Murga(F.de)173
Murúa(M.de)773,813,888,890,933

Navarrete(G.)673
Navarro(J.)1093,1094
Narváez(J.de)1045,1089
Narváez(M.)567
Negrete(G.)125
Negrete de Santander(L. 436
Nickel(G.)291
Nieva(comte de)20,47,382,834,990
Nogueras(P.de)410
Nolano(G.)314
Noriega(D.de)656
Noriega(I.de)1114,1129
Noyelle(C.de)736
Nuñez(A.)872
Núñez(Francisco)384,837
Núñez(Francisco)Augustin,Nouvelle Grenade,548
Núñez(Francisco)Dominicain,Nouvelle Grenade,605,633
Núñez(J.)233
Núñez de la Mota(F.)550

Ocamoo(Juan de)30
Ocampo(Juan de)Augustin,Quito,514,586 587,642
Ocaña(D.de)862,868,878,880
Ocaña(F.de)469,640
Ocaña y Alarcon(G.de)520,727
Ochoa(C.de)498
Ochoa(M.de)520
Ojeda Gallinato(F.de)125
Olarte(F.)234
Oliva(J.P.de)710,713
Oliva(S.de)265
Olmos(H.de)508
Olmos(J.de)421
Olmos(M.de)245
Olmos Aguilera(P.de)362
Olmos Pizarro(F.de)421
Oña(P.de)1208
Ordaz(D.de)618,619
Ordóñez Flores(P. 468,469,1033,1042
Ordóñez de Villaquijano(J.)241
Orúz,P. 435
Orozco(B.et L.de)951
Orozco(M.de)360,422,1153
Ortega(J.)498
Ortega(J.B.)805
Ortega(P.de)267
Ortega de Melgosa,382
Ortega Sotomayor(P.de)1164
Ortigosa(P.de)697
Ortiz(A.)421,452
Ortiz(L. 849
Ortiz de Cervantes(J. 370-372,930 1172,1176,1179,1180,1184,1247
Ortiz Donoso B. 539
Ortiz de Valdivieso(J.)308,418
Ortiz de Zárate(J.)379
Oserín(A.de)1123,1124
Osma(C.de)271
Osma(S.de)564
Osores de Ulloa(P. 174
Osorio(B. 136
Osorio de Contreras(F.)172
Otálora(D.de)458
Otálora(F.de)463-465
Otaola(D.de)307,592,593
Ovalle(A.de)73,926,927,942,943, 956-958,962,969,984
Ovando(C.de)712
Ovando(Jacinto de)511
Ovando(Juan de)993
Oviedo(P.de)173,263
Oviedo y Baños(J.de)921,922,984
Oviedo Pedrosa(F.de)1079-1081,1199, 1251

Pacheco(Alonso)Augustin,Lima22,223
Pacheco(Alonso)Commissaire général franciscain du Pérou 468,469,1033, 1070
Pacheco(Juan)231
Pacheco(Joseph)534,548,567
Pacheco(J.M.)720,729
Pacheco(P.)577-579,582,583,588
Padilla(A.de)132
Padilla(J.de)147
Páez(E.)697,703

Páez de Laguna J. 412
Palacio Alvarado,144
Palafox y Mendoza J.de 729,1092
Palata duc de la 33,142,152,162,166,
185,584,855,1057,1060,1074,1150
Pallarés Espinosa A.de 1082
Palma B. [illegible],264,348,855,862,869,886
Palma Fajardo(F.de)32,125,167,200
Palma y Vera F.de 235
Palos(J de 1066
Pando J.de 274
Paniagua F. 790
Paniagua de Loaysa y Trejo C. 782
Pantoja A. 714
Páramo y Jarava A.del 566,568
Pardo F. 783
Pardo de Cardenas S. 1165
Pardo de Figueroa B. 1212-1214,1248
Paredes J.de 1197
Parra D.de la 390-392
Parras J. 1122,1341,1007
Pastells(P. 711
Paul V,301
Paz E.de 702
Pazos M.R. 287,299
Pease F. 145
Peña M.de la 516
Peña P.de la 90,190
Peña Montenegro(A.de la 85,166,206,
1053
Peña Salazar J.de la 75
Peñalosa B.de 876,877
Peñalosa y Briceño(D.de 1213,1214
Peñalosa y Mansilla M.de 350,1001,1002
Peñalva comte de 545
Peñaranda y Huerta M.de 35
Perales J.de 1075
Peralta(M.de 633
Peralta M.J.de 134
Peralta Castañeda A.de 1145
Peralta Villegas G. 438
Peramato(R. 623,624,657,658
Pereira(J. 537,538
Pérez(F. 508
Pérez (Jacinto)727,1184
Pérez Joseph 1183
Pérez del Campo(B. 224,225
Pérez de Espinosa J. 683
Pérez Gómez J 683
Pérez de Herrera C. 849
Pérez Merchán A. 447,1157
Pérez de Muniébrega J. 1080
Pérez de Salazar A. 99
Pérez de San Vicente J. 1096
Pérez de Valenzuela J. 379
[illegible] Vivero L. 174
Peñuelas A.de 1050,1077,1090
Pi [illegible] J.L. 489,975
Philippe II,176,292,756,834,855,993
Philippe III,443-446,994
Philippe IV.806
Philippart G. 290
[illegible] V,17
Pina P.de 434
Piñas B. 692
Pinto L. 306,595
Pizarro F. 781,818,832
Pizarro G. 357,368,385,832
Pizarro M. 143
Platon,752,753,757,761,873
Plaza J.de la 345,690
Pline,756,765
Plutarque,873
Polanco de Santillana N. 1019
Polo de Ondegardo J. 819
Polybe de Cos,756,761
Ponce A. 423,424
Ponce de León Andrés 1037,1038
Ponce de León Antonio 239
Ponce de León L. 149,220
Ponce de Llanos M. 554,555
Pons B. 663,1065,1066,1105,1131
Porras F.de 89
Porras Barrenechea R. 774,973
Porras Cuenca M.de 438
Porras Sagredo D.de 242,383
Portichuelo M.de 494
Portocarrero L. 123,787,813,819,
821,844,875,877,880,884,886,890,932
Portu D.de 508,509,1068,1070
Portugal D.de 465,1050
Posada A.de 468,1033
Poveda G.de 1169,1170
Poza B.de 1081,1098
Prado A.de 96,97,1055
Prado B.de 503
Prado M.de 239
Prieto G.A. 166
Prieto M. 1051
Ptolémée 760,765,766
Puente J.de la 782,786

Quero M.de 477
Quesada A.de 136
Quesada G.de 1066
Quesada I.de 188
Quevedo L.de 271
Quijada J.de 452,453,460

Quiñones G.de licencié,Cochabamba,II70
Quiñones G.et F. de I72
Quiñones L.de 84
Quintana A.de I22
Quintana la Futura marquis de II6I
Quintero J. 380
Quiroga P.de 780,78I,786,878
Quirós G.B. 676

Rada A.de 73I
Ramírez D. 380
Ramírez G. 475
Ramírez J. 243
Ramírez J.A. I74
Ramírez P. 43I
Ramírez S 4I0,4II,4I3,4I4,I0I8
Ramírez de Cartagena C. 20,366
Ramírez de los Olivos A. 24I
Ramírez Ronquillo D. 550
Ramírez de Vargas J. 38I
Ramos J. I80
Rangel D. 633
Ratera A. I32
Rebenga J.de 456
Redmond W. 928
Reichert B.M. 287
Requejo Salcedo J. I0I
Requexoa J.de I00
Resurrección F.de la 273
Retamoso H.de 386,387
Rey J.del 7I2
Reyes N.de los I70
Ribas A.de 440
Ribera Alonso de 63,866
Ribera Antonio de 37I
Ribera B.de 565
Ribera J.de 5I2
Ribera J.M.de 550
Ribera M.de 468,I070
Ribera N.de 28I,39I
Ribera y Dávalos S. 28I,369,30I,392,
397,398,400,462,478,479,48I
Ribera Melgarejo A. I9I
Riberos F.de 70,606,I250
Riberos M. II7
Riera P.de 568
Río J.del 234
Ríos A.de los I32
Ríos G.de los II53
Ríos J.de los I26
Ríos y Berris J.de los 28I
Riquelme P. 89
Rivadeneyra J.de 266,7I3
Rivas Gavilán F.de 66
Rivas y Guinea M. 557-559
Rivera Serna R. 83I
Robertson J.A. 783
Robles A.de 843
Robles D.de 6I9
Robles J.de I086
Robles de Salcedo B. 600
Rocaberti T.de 3I5
Rocha D.A. 769,770,779,787
Rocha Ferrer D.de la 558
Rodas F.de II53
Rodríguez A. 475
Rodríguez (Cristóbal) procureur des
encomenderos 370,373,376
Rodríguez Cristóbal Dominicain,Lima,
4II
Rodríguez Cristóbal Visiteur domini-
cain,446
Rodríguez F. 29I
Rodríguez I.R. 433,654
Rodríguez Joseph Mercédaire,Lima,II9
Rodríguez Joseph Jésuite ,Quito,680
68I,7I3,7I4,7I6
Rodríguez Fernández F. 886,897,898,
I007,II35,II42,I2I7,I246
Rodríguez de León J. 973
Rodríguez Valencia V. I4I,207
Rodríguez Velásquez A. 30
Rojas A.de II32
Roldán J. 384
Romero F. 556,559,683,684,7I5
Romero P. 466
Romo E. I003
Rondón T. 54I
Rosa A. I245
Rosales D.de 734
Rosas de Oquendo M. 8I9,879,929
Rosero E. 670
Rosero S. 487,489,490,493,494
Rúa P.de la 5I0,I083
Rubio M. 272
Rufas L.de 5I5
Ruiz A. 699
Ruiz N. I28
Ruiz Martín F. I8,2I,23,I09
Ruiz de Ubillos J. 84
Ruiz de Valle M. 244

Saavedra F.de II28
Saavedra (L.de) I45,422,423,482
Saavedra Fajardo D.de II0
Saavedra Guzmán M.de 5I9

Sáenz de Santamaría(C.)343
Sáez Hurtado(J.)cf.Sanz Hurtado
Saiceta y Cucho(J.de)207,II29,II85, I203
Saint Lu(A.)3,356,897,923,924,959,
Salamanca(A.de)I20,I25
Salamanca(C.de)I32
Salas(A.de)I28
Salas(Juan de)vecino,Cuzco,245
Salas(Juan de)Franciscain,Mexique, 437,440
Salazar(A.de)823
Salazar(F.de)67I
Salazar Bondy(S.)984
Salazar y Castro(L.de)I098
Salcedo(F.de)70-72,2I9
Salcedo(J.de)85I,I202
Saldaña(G.de)95I
Salinas(marquis de)429
Salinas y Cordoba(B.)24,470,726, 8I3,825,857,9I2-9I6,923,926,934 939,948,95I-955,960,964-968,98I, 984,II02,II03,I206-I209
Salmerón(M.)I060,I06I,I076-I078,I092 II94,II95
Salomon(N.)849
Salvatierra(comte de)609,I060,I2I3
San Antonio(L.de)677
San Francisco(M.de)I32
San Germán(marquis de)II6I
San Martín(T.de)36I
San Matías(J.de)I28
San Miguel(A.de)2I,I43,I95
San Sebastián(P.de)435
Sanábria(P.de)I74
Sánchez(A.)697
Sánchez(F.)550
Sánchez(J.)II32
Sánchez(L.)I80
Sánchez Bejarano(J.)II53
Sánchez Bohórquez(J.)478
Sánchez de León(J.)I36
Sánchez de Santamaría(P.)242
Sancho de la Carrera(F.)204,474
Sande(F.et M.de)I0I7
Sandín(Alonso)237,6I9,653,783,846
Sandín(Antonio)588
Sandoval(P.de)II83
Sandoval Calderón(A.de)242
Sandoval y Guzmán(S.de)877,I207
Santa Cena(I.de)475
Santa Cruz(F.de)28I
Santa Gadea(D.)I064,I065
Santa María(D.de)478,485
Santa María(M.de)662,I073,I20I
Santander(J.de)I069
Santillán(H.de)35I
Santillán(R.de)437
Santísima Trinidad(M.de la)39
Santisteban(comte de)32,347,863,995, I02I,II85
Santorun(F.)257
Santos(E.)605
Sanz(J.)678
Sanz(L.M.)II67
Sanz(P.)556
Sanz Hurtado(J.)I68,369,370,373,II66
Sarmiento(J.)I72
Schäfer(E.)I030
Secaya y Arriola(J.de)I28
Segarra(M.)588
Segovia(J.de)237
Segura(L.de)575
Sepúlveda(J.G.de)759,76I,774
Serna(P.de la)398
Serrano de Albarracín(M.)630,638, 646,662,87I,872,I20I
Sesa(duc de)293
Sierra de Leguízamo(M.)963
Sigüenza(M.de)808
Sigüenza y Góngora(C.de)924,97I
Silva(J.)834
Silva Manrique(D.de)II5I,II6I
Simón(P.)775,82I,858,859
Sisternas(J.de)I0I9
Sixte IV,975
Sixte Quint,4I9
Sobremonte(G.de)3I5
Socrate,752,775
Solaca(A.de)846
Solano(A.)257
Solano(F.)9I2,I209
Solís(B.de)465
Solórzano(Luis de)Dominicain,Lima II30
Solórzano(Luis de)Dominicain,Mexique 427
Solórzano Pereira(J.de)I77,I78,774, 78I,893,9I0,9II,927,966,I05I,I083, II46,II47
Solórzano y Velasco(A.de)73,I58,I0I9 II73,II74,II77-II80,II82,II84,I247
Soria(D.de)428,705
Sormano(M.)II04
Sosa(F.de)I74,305
Sosa(J.de)I65
Soto(F.de)I038
Soto(P.de)5I3
Soto Marroquín(J.de)576
Sotomayor(A.de)608
Sotomayor(J.de)266
St. Thomas,758,760

Ste.Thérèse d'Avila,41,784
Suardo(J.A.)106,347,348
Suárez(Francisco)de l'ordre de saint Jean de Dieu,Lima ,123
Suárez (Francisco)Dominicain,Bogota 605
Suárez de Figueroa(C.)895
Suárez de Poago(M.)152,153,155,492,506

Tamayo(J.de)1032,1045,1070
Telera A.)295,296
Tello de Guzmán(F.)432
Tello de Meneses(J.)1020
Tello de Moreto(G.)488
Tello de Velasco(M.)562
Tenorio(G.)938,974-979,1038-1042,1071,
Terán(M.)1072,1073,1123-1125,1128,1203
Terrones(D.de)128
Thayer Ojeda(T.)69
Tibesar(A.)395,414,452 726,912,949,
1105,1116,1125
Titton(G.A.)636
Tobar(B.de)315,511,636,1102
Toledo(F.de)20,48,127,144,167,177,
190,253,255,256,377,383,390,396,788,
860,864,869,871,890,1206
Toledo(S.de)457
Toro(J.de)1090
Torquemada(J.de)440
Torquemada(M.de)1052
Torre(F.de la)Dominicain,Quito,495,
496,671,672
Torre(F.de la)Franciscain,Bogota,1055
Torre(J.de)496
Torre y Segarra(P.de la)1054
Torrejón(F.)150
Torrejón(T.de)120
Torres(B.de)341,342,349,510,511,1083,
1084,
Torres(C.de)603
Torres(Diego de)Franciscain,Lima,118,
129
Torres(Diego de)Jésuite,Lima,372,695
Torres(F.de)126
Torres de la Cámara(B.)138
Torres y Cevallos(J.)123
Torres de Mendoza(A.)226
Torres Muñatones(S.de)519
Torres de Ulloa(P.)885
Tovar(P.de)1021,1023
Trejo(A.de)272,457
Trejo(H.de)452
Treviño(J.de)258
Tribiño(N.)1117
Tuesta(G.de)1043
Tuesta Salazar(J.de)193

Ubiarte(I.de)27
Uceda(duc d')304
Ulloa(A.de)634,739,824
Ulloa(B.de)1023
Ulloa(M.de)1127
Ulloa(P.de)378,379
Ulloa y Hurtado de Mendoza(N.)312,313
Unanue(H.)947
Urbain VIII,27,97,413,468,1102
Ureña(A.de)241
Uribe(A.)297
Urra(F.de)125
Urrutia(D.et J.de)1021-1026
Urtiaga(A.)339,895

Vaca(A.de la)233
Vaca(D.)165
Vaca(J.S.de la)232
Vaca(T.)307,593,595
Vaca de Ortega(D.)672
Valcárcel(J.de)594,603
Valdelomar(A.de)1065
Valderrama(D.de)281,397-400
Valderrama(L.)192
Valegnano(A.)698
Valencia(G.de)1090
Valencia(P.de)847
Valenzuela(F.de)1055
Valenzuela(J.de)150
Valenzuela(M.de)308,599,602
Valera(B.)691
Valera(J.de)950
Valero(J.)639,640
Vallejo(A.)671
Vallejo(L.)429
Valvasorio(F.)515
Valverde(P.de)951
Valverde Orozco(D.de)1204
Vargas(A.de)235
Vargas(Juan de)Mercédaire,Lima,143
Vargas(Juan de)contador,649
Vargas(J.M.)480
Vargas(Jusepa)132
Vargas Machuca(F.de)605
Vargas Ugarte(R.)27,28,348,510,591,
615,693,707,708,710,718,726,876
Varinas(marquis de)995,1252
Vásquez(F.)460,620,621,981

Vázquez J.I.704,1024,1244
Vázquez J.Z. 967
Vázquez de Espinosa A. 25,28,48,60,62
70,80,90-92,205,348,351,768,771,
772,793,859,875,933
Vázquez de Velasco Pablo 1082,1095,1099
Vázquez de Velasco Pedro 67,510
Vega A.de 281,410,411,1018
Vega Feliciano de 281
Vega Francisco de 150
Vega Francisco de Franciscain,Lima,281,
401
Vega J.de 21,195,351
Vega P.de 268
Velasco F.de 442
Velasco J.de 1151
Velasco L.de 22,425,429,430,433,434,441
443,446,878
Velásquez J. 406,598
Velázquez A. 1042,1043,1071
Velázquez F. 1057,1058
Velázquez L. 180,181
Velázquez R.E. 806
Vélez marquis de los 674
Vélez de Guevara A. 1152
Venegas A. 849
Venegas de Cañaveral P. 144,991
Venero de Leiva A.Diez 194,379,789
Ventura de Echeverría D. 1169
Vera A.de 1120,1122
Vera F.de 1205,1209
Vera L.de 466
Vera Mendoza J.de 728
Veracruz A.de 177
Verdugo B. 606
Verdugo Juan Augustin,Lima,125
Verdugo Juan commissaire général francis-
cain du Pérou,1070
Verganzo Gamboa J.de 595,598-600,1000
Vergara J.de 419-421
Vergara M.de 636
Vergara y Pardo P.de 125
Vetancur L.de 519
Vial Correa G. 803
Victor B. 1074
Vieira y Silva M.de 579,582
Viera F.de 122
Vilches G.de 1034,1051
Villabona Zubiaurre J.de 406,515
Villacampo marquis de 1022
Villafañe D.de 14,55
Villagómez J.et P. de 1168
Villagómez Campusano B.de 371
Villalobos G.de 419
Villalobos R.de 1047
Villar Conte de 392-394
Villa... 1042,1041,
1171
Villaverde M.de 132
Villavicencio J.de 234
Villegas L.J.de 1010
Viltena E.de 760
Villota A.de 487,497,508-670
Vinas M.de 711
Visconti F. 341,520
Viso C.del 663,682,1104,1131
Vitelleschi M. 345,712,717,719,721,
724
Vitoria F.de 774
Vivero J.de 990
Vivero M.de 244
Vivero y Velasco R.de 106
Vives L. 965
Vizcardo y Guzmán J.P. 1221

Wicki J. 290,698.

Ximénez F. 624
Ximeno de Bohórquez P. 121,559
Xixena M.de 149

Yamque L. 149

Zaldumbide G. 813
Zambrano P. 1131
Zamora A.de 306,594,595,598,921,984
Zamora F.de 580,583,584
Zamudio J.de 126
Zapata F.de 170
Zapata Juan de Augustin,Bogota,430
Zapata J. 816
Zapata L. 194,195,455,456
Zapata de Cárdenas L. 90
Zárate A.de 772,957
Zárate G.de 281,407,408,410,412,1018
Zárate P.de 150
Zavala S. 758
Zorrilla P.de 380,992
Zubillaga F. 345,694,729
Zuleta Reales J.de 578
Zúñiga A.de 22,1061
Zúñiga D.de 80,127
Zúñiga J.de 689,693
Zúñiga P.de 656

TABLE DES MATIERES

Introduction..... p. 3

PREMIERE PARTIE

ETUDE PRELIMINAIRE..... p. 9

CHAPITRE I : ESSAI DE DEMOGRAPHIE CONVENTUELLE.. p. 17

a - Lima..... p. 20

b - L'audiencia de Lima..... p. 47

c - L'audiencia de Charcas..... p. 61

d - Le Chili..... p. 69

e - L'audiencia de Quito..... p. 80

f - La Nouvelle Grenade..... p. 89

g - Panama..... p. 99

CHAPITRE II : QUELQUES REMARQUES SUR LES VOCATIONS REGULIERES..... p. 105

a - L'environnement religieux..... p. 105

b - L'héritage hispanique et son exemple..... p. 108

c - Les témoignages contemporains..... p. 113

CHAPITRE III : LES PROBLEMES DES DOCTRINAS..... p. 141

a - L'attrait des doctrinas..... p. 142

b - Les doctrinas dans la vie des ordres..... p. 160

c - Le clergé séculier et les doctrinas régulières p. 175

CHAPITRE IV : LES REVENUS DES COUVENTS..... p. 209
a - La propriété terrienne..... p. 213
b - Les revenus divers ; cens, fondations de messes, etc..... p. 238

CHAPITRE V : LES ORDRES SUD-AMERICAINS ET LES TENSIONS DE LEUR EPOQUE..... p. 253
a - Les ordres face au pouvoir politique..... p. 254
b - Les divisions du monde ecclésiastique... p. 262
c - Pour un portrait psycho-social des sud-américains du XVII° siècle..... p. 278

CHAPITRE VI : LES ANTAGONISMES REGIONAUX ET NATIONAUX DANS LES ORDRES : DES PRECEDENTS EUROPEENS..... p. 285
a - Les difficultés de l'oecuménisme en Europe p. 286
b - Les régionalismes dans les ordres espagnols p. 297
c - Les régionalismes créoles..... p. 305
CARTES : ..... p. 321

SECONDE PARTIE

LA NAISSANCE DES PROBLEMES..... p. 331

CHAPITRE I : A PROPOS DE QUELQUES TERMES DU VOCABULAIRE COLONIAL..... p. 337

CHAPITRE II : DE L'ESPRIT COLON A LA REVENDICATION CREOLE..... p. 355
a - Les racines de "l'esprit colon"..... p. 356
b - L'apparition du phénomène créole au Pérou. p. 363
c - La question de la perpétuité des encomiendas p. 367
d - Les réactions au népotisme..... p. 377
e - Le problème des gentilshommes lanciers.... p. 380
f - Les premiers manifestes du créolisme conscient..... p. 385

CHAPITRE III : L'APPARITION DU CRIOLLISMO CONVENTUEL : LA PROVINCE DOMINICAINE DE LIMA (1565-1625)..... p. 389
a - Les premiers symptômes (1565-1609)..... p. 389
b - Le temps des crises (1609-1625)..... p.

CHAPITRE IV : LE CRIOLLISMO CONVENTUEL DANS L'EMPIRE : (FIN DU XVI° SIECLE - DEBUT DU XVII°).... p. 417
a - La vice-royauté de Lima..... p. 417
b - Le problème créole dans le reste de l'Empire Nouvelle Espagne et Philippines..... p. 423
c - Les échos du criollismo en Espagne..... p. 442

CHAPITRE V : LES PROVINCES FRANCISCAINES DE LIMA ET DE CHARCAS (1600-1640)..... p. 451
a - Frailes chapetones et fils de la province... p. 452
b - Les premières manifestations criollistas... p. 461
c - La contre-attaque des frailes intrusos..... p. 466

CHAPITRE VI : LES DEBUTS DE L'ALTERNATIVE DANS LA VICE ROYAUTE DE LIMA (1617-1650)..... p. 473

a - Les Dominicains de Quito..... p. 474

b - Les Augustins et les Franciscains de Quito.. p. 501

c - Les Augustins du Pérou et de Nouvelle Grenade..... p. 510

TROISIEME PARTIE

LE RAPPORT DES FORCES EN PRESENCE..... p. 527

CHAPITRE I : LES PERVERSIONS DE L'ALTERNANCE..... p. 533

a - Les Augustins de Nouvelle Grenade (1650-1708)..... p. 534

b - Les Augustins de Quito (1630-1720)..... p. 561

CHAPITRE II : LES CREOLES DEFENSEURS DE L'ALTERNANCE ? p. 591

a - Les Dominicains de Nouvelle Grenade (1630-1643)..... p. 592

b - Les Mercédaires de Quito..... p. 607

c - L'alternative aux Philippines et au Guatemala..... p. 616

CHAPITRE III : LA GUERRE DES EFFECTIFS (1) : LES MANOEUVRES CREOLES..... p. 627

a - Les exclusives contre les Espagnols..... p. 628

b - Le laxisme du recrutement créole..... p. 637

c - L'accès des métis dans les ordres..... p. 640

d - La jeunesse du recrutement créole..... p. 645

CHAPITRE IV : LA GUERRE DES EFFECTIFS (2) : LA STRATEGIE ESPAGNOLE..... p. 651
a - La limitation du recrutement créole..... p. 652
b - Les calculs de la politique missionnaire..... p. 660

CHAPITRE V : LA GUERRE DES EFFECTIFS (3) : LA POLITIQUE DES JESUITES..... p. 687
a - Les débuts péruviens de la Compagnie..... p. 688
b - Les premières difficultés..... p. 698
c - Les écueils du recrutement européen..... p. 706
d - Les crises internes..... p. 719

QUATRIEME PARTIE

CONTENU ET CONTOURS DU SENTIMENT ANTICREOLE p. 745

CHAPITRE I : LES CREOLES ET LA NATURE AMERICAINE p. 751
a - Les origines des théories sur l'influence du milieu..... p. 752
b - La théorie des climats au XVI° siècle.... p. 757
c - Les Indiens et le climat au Pérou..... p. 765
d - Les créoles et le climat américain..... p. 777
e - Les problèmes de la pauvreté blanche.... p. 787

CHAPITRE II : LES ORIGINES DES CREOLES..... p. 799
a - Les créoles sont-ils métissés ?..... p. 800
b - Les origines espagnoles des créoles..... p. 817

CHAPITRE III : LES "DEFICIENCES" DE LA SOCIETE CREOLE SELON LES ESPAGNOLS..... p. 829

a - Les faiblesses de l'éducation..... p. 830

b - L'oisiveté..... p. 844

c - Le goût du faste et la prodigalité..... p. 860

d - Les "vices créoles"..... p. 873

e - Le problème de la créolisation..... p. 893

CINQUIEME PARTIE

AFFIRMATION CREOLE ET ARGUMENTATION ANTIESPAGNOLE..... p. 903

CHAPITRE I : DEFENSE ET ILLUSTRATION DU CREOLE..... p. 909

a - L'exaltation du Nouveau Monde..... p. 910

b - Les bienfaits de la nature américaine..... p. 929

c - L'éloge de la civilisation américaine..... p. 951

d - Les créoles et le destin providentiel du Pérou..... p. 964

e - La naissance du patriotisme créole..... p. 980

CHAPITRE II : LES FONDEMENTS DE L'HISPANOPHOBIE DANS LES ORDRES RELIGIEUX..... p. 985

a - Les déficiences du recrutement espagnol.... p. 987

b - Le rôle des frères espagnols au Pérou et les méfaits de l'alternance..... p. 1000

c - Les interventions du pouvoir politique..... p. 1012

CHAPITRE III : VISITEURS, VICAIRES ET COMMISSAIRES GENERAUX..... p. 1029
a - Leur toute-puissance dans les chapitres.. p. 1032
b - Leur cupidité..... p. 1043
c - Leur action dans l'antagonisme hispano-créole..... p. 1066
d - Les tentatives de réforme..... p. 1088

SIXIEME PARTIE

PORTEE ET LIMITES DE LA REVENDICATION CREOLE p. 1109

CHAPITRE I : LES LAIQUES ET LE CRIOLLISMO CONVENTUEL : Les commotions de l'alternance franciscaine (Cuzco 1678 - Lima 1680)..... p. 1115

CHAPITRE II : LES COMBATS POUR LA PRELATION DES CREOLES..... p. 1139
a - "Los rayos de justicia y misericordia, por estar tan lejos, no nos alcanzan"..... p. 1140
b - Le principe de la prélation..... p. 1145
c - Les atteintes à la prélation (I) : le népotisme des fonctionnaires..... p. 1149
d - Les atteintes à la prélation (II) : la responsabilité de la couronne..... p. 1157
e - Les atteintes à la prélation (III) : le clergé séculier..... p. 1164
f - La prélation selon les créoles..... p. 1171

CHAPITRE III : LE CREOLISME FACE A SON AVENIR.. p. 1191
a - Les craintes espagnoles..... p. 1192
b - La réalité des faits..... p. 1205
c - Les hypothèques créoles sur l'avenir national..... p. 1215

Conclusion..... p. 1229

Sources et bibliographies..... p. 1237

Glossaire..... p. 1285

Index..... p. 1289